

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

A. PIHAN DELAFOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
rue des Noyers, n° 37.

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

Nous croyons devoir indiquer ici, outre quelques fautes d'impression, deux erreurs que l'auteur a commises dans le vol. VIII.

1.

En parlant, page 6 du vol. VIII, des seigneurs autrichiens faits prisonniers à la bataille de Mühldorff par le bourgrave de Nuremberg, l'auteur a dit que quelques-uns d'entre eux *se rançonnèrent*. On lui a fait remarquer que cette manière de parler n'est pas admise par le Dictionnaire de l'Académie française. Le reproche est fondé; mais ce qui peut excuser l'auteur (le correcteur qui lit ordinairement les épreuves était momentanément absent), c'est que cette locution, tombée en désuétude, était usitée à l'époque du quatorzième siècle. Lorsque l'auteur rédigea ses chap. XII et XVI, il était plein de la lecture des chroniques du temps, et, sans s'en apercevoir, il a employé leur manière de parler. Les lecteurs trouveront, p. 276 du vol. IX, une citation qui prouve que du temps de Froissart, principal guide de l'auteur dans cette partie de son ouvrage, on disait *se rançonner*, au lieu de payer une rançon.

2.

Page 250 du vol. VIII, il est dit que, pour payer la solde de 30,000 hommes de guerre, il

fallait 50,000 livres par jour, parce que la solde journalière d'un homme de guerre était de 30 sols. On a observé que ce calcul ne produit que 45,000 livres. L'observation est juste; mais dans les États-généraux de 1356, où l'on s'occupa des moyens de fournir l'argent nécessaire pour la paie des troupes, on fixa une somme ronde de 50,000 livres, probablement parce que la solde des hommes de guerre ne constitue pas le total de la dépense.

On a demandé aussi s'il est bien vrai que la solde journalière d'un homme de guerre était de 30 sols par jour. Les personnes auxquelles ce prêt paraissait exorbitant, n'ont pas fait attention à ce qui a été dit p. 249, savoir que 30,000 *hommes d'armes* faisaient 90,000 combattans; par conséquent la solde n'était que de 10 sols par homme. C'était encore beaucoup, principalement à cause de la différence des valeurs, puisque 10 sols de l'année 1356 valaient 2 francs 20 centimes d'aujourd'hui. D'après l'opinion des auteurs de l'Art de vérifier les dates, les mots d'*homme d'armes* étaient à peu près synonymes de ce que par la suite on appelait *lance* (voy. vol. IX, p. 37), et les 30,000 hommes accordés par les Etats-généraux faisaient non 90,000, mais 150,000 hommes. D'après cette supposition, la solde journalière d'un homme aurait été d'environ 45 centimes, ce qui est probable. Mais comment se persuadera-t-on qu'à cette époque on ait mis sur pied une armée de 150,000 hommes?

Il règne dans la réduction de l'argent, p. 250 du vol. VIII, une suite d'erreurs provenant probablement d'une fausse base adoptée par la per-

sonne qui était chargée des calculs. Nous allons indiquer ici le vrai rapport des sommes. Comme en 1356 le marc d'argent était exploité à $12^{tt}\ 7^{s}\ 2^{d}$ ou fr. 12. 20 cent., tandis qu'en 1806 sa valeur fut établie à fr. 54. 39 cent. ; il s'ensuit que

50,000 livres valaient	fr. 219,434 de 1806 ;
30 sols	fr. 6. 60 cent.
5 livres	fr. 21. 21 cent.
10 sols	fr. 2. 20 cent.

Pour mettre nos lecteurs en état de vérifier toutes les réductions, nous plaçons à la fin de cet avertissement un tableau de réduction authentique, et nous allons indiquer quelques fautes de plume ou d'impression qui ont échappé à l'attention de l'auteur et du correcteur : elles se trouvent toutes au vol. VIII.

Page 25, lig. 10 d'en bas, *au lieu de* s'amuser de jeux, *lisez* à des jeux.

Pag. 27, lig. dernière, *au lieu de* et de son fils, il aurait été plus exact de dire : et d'un de ses fils.

Pag. 160, lig. 1re, *au lieu de* conspirés, *lisez* conjurés.

Pag. 164, lig. 13, *à ces mots* : furent foulés, *ajoutez* aux pieds des chevaux.

Pag. 165, lig. dernière, *au lieu de* du Sage, *lisez* de Sage.

Pag. 170, lig. dernière, *au lieu de* n'accorderont, *lisez* n'accorder.

Valeur approximative du marc d'argent, sous les divers règnes depuis Charlemagne jusqu'en 1806.

RÈGNES.	ÉPOQUES.	Valeur du marc en liv. tournois.			Valeur du marc en fr. et cent.	
		liv.	s.	d.	fr.	c.
Sous Charlemagne........	789	»	13	4	»	67
» Louis le Débonnaire.	814 à 840	»	13	4	»	67
» Charles le Chauve...	859	»	12	»	»	59
» Carloman...........	878	»	13	4	»	67
» Hugues Capet.......	995	»	16	»	»	78
» Robert.............	995 à 1031	»	16	»	»	78
» Louis VII..........	1158	2	13	4	2	64
» Philippe Auguste....	1207 à 1222	2	10	»	2	47
» Saint-Louis.........	1226	2	14	7	2	70
» Philippe le Hardi...	1283	2	14	»	2	67
» Philippe le Bel......	1285 à 1311	4	6	4	4	27
» Louis le Hutin......	1312 à 1315	2	14	5	2	69
» Philippe le Long....	1316 et 1317	3	»	9	3	00
» Charles le Bel.......	1321 et 1322	3	12	5	3	57
» Philippe de Valois...	1326 à 1350	6	15	11	6	72
» Jean Ier............	1350 à 1363	12	7	2	2	20
» Charles V..........	1364 à 1378	5	10	11	15	48
» Charles VI..........	1381 à 1421	9	8	5	9	31
» Charles VII.........	1422 à 1456	8	10	8	8	42
» Louis XI............	1465 à 1473	9	1	8	8	97
» Charles VIII........	1488	11	»	»	10	86
» Louis XII..........	1497 à 1513	11	10	»	11	35
» François Ier........	1514 à 1543	13	1	3	12	90
» Henri II...........	1549 à 1556	14	16	6	14	65
» Charles IX..........	1565 à 1573	15	18	6	15	73
» Henri III...........	1575 à 1580	18	10	»	18	27
» Henri IV...........	1602	20	5	4	20	02
» Louis XIII.........	1614 à 1661	24	11	8	24	27
» Louis XIV..........	1670 à 1715	33	7	9	32	98
» Louis XV..........	1715 à 1773	53	6	5	52	67
» Louis XVI.......... et compris les six premiers mois de l'an II de la république française...........	1775 jusques	53	9	3	52	80
Depuis les six derniers mois de l'an II jusqu'en....	1806	55	1	4	54	39

SUITE DU LIVRE V.

SUITE DU CHAPITRE XIV.

Histoire de France, depuis 1330 jusqu'en 1453.

SECTION VIII.

Règne de Charles VII, 1422—1461.

Charles VII avait dix-neuf ans, lorsqu'à la mort de son père, il changea le titre de régent contre celui de roi de France, et se fit proclamer tel dans l'église de Mehun-sur-Yèvres, petit bourg du Berry où il se trouvait : il se fit ensuite couronner avec autant d'appareil que possible à Poitiers, sa résidence ordinaire, pendant que le duc de Bedford, oncle du jeune Henri VI, faisait proclamer son pupille à Paris. Si pendant la vie de Charles VI beaucoup de personnes pouvaient croire se conformer aux intentions du monarque en reconnaissant pour héritier de sa couronne le fils de sa fille plutôt que son propre fils, l'illusion cessait à sa mort : il était trop visible que le traité de Troyes était l'ouvrage de la haine et de la violence, pour qu'à la longue la vérité ne frappât pas tous les esprits, et à mesure que les bonnes qualités de Charles VII, sa popularité, sa justice, sa bravoure se développèrent, il dut devenir cher à tous les Français. Son parti était celui de la légitimité et du devoir; celui de ses adversaires était fondé sur l'injustice, sur

Charles VII et Henri VI sont proclamés rois de France.

l'ambition, l'avidité et les intrigues, enfin sur des passions haineuses que condamnaient toutes les lois divines et humaines; au surplus ce parti avait à lutter contre cette répugnance qu'éprouve toute nation généreuse d'obéir à des étrangers.

Batailles de Crevant en 1423 et de Verneuil en 1424.

Charles VII ne fut pas heureux, pendant les premières années, dans la guerre avec les Anglais; il perdit, en 1423, la bataille de Crevant sur l'Yonne, où le connétable[1] fut fait prisonnier, et le 17 août 1424, celle de Verneuil. Cette dernière fut surtout meurtrière; l'une et l'autre furent décidées par la seule infanterie, sans artillerie et sans cavalerie. Le connétable qui avait été rançonné; Robert Stuart, son frère; Archambaud, comte de Douglas, beau-père du connétable et commandant d'un second corps que la régence d'Écosse avait envoyé au secours du roi; les maréchaux d'Harcourt et de Narbonne y furent tués. A la suite de cette défaite, Charles VII perdit presque toutes les places qu'il possédait encore au nord de la Loire.

Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, Hollande, Zélande etc., s'enfuit en Angleterre.

Ce fut précisément à cette époque que le premier germe de discorde commença à se montrer dans l'union si peu naturelle entre les Anglais et les Bourguignons. Nous avons dit[2] que l'empereur Louis de Bavière, en faisant le partage de ses états entre ses fils, laissa les comtés de Hainaut, d'Hollande, de Zélande et de Westfrise, aux deux fils aînés qu'il avait eus de l'héritière de ces pays, sa seconde épouse. L'aîné des deux frères n'eut pas de progéniture; le cadet laissa un fils, Guillaume VI, qui lui succéda,

[1] Voy. vol. VIII, p. 80. [2] Voy. vol. VIII, p. 45.

et deux filles. Guillaume VI n'eut qu'une fille, Jacqueline de Bavière, princesse aussi renommée pour sa beauté et son esprit, que pour la richesse de l'héritage qui lui était destiné. Guillaume VI l'avait mariée au Dauphin Jean, fils de Charles VI, lorsqu'il n'était encore que duc de Touraine. Ce prince étant mort avant sa dix-neuvième année, Jacqueline fut obligée, contre son gré, de donner sa main à Jean, duc de Brabant et de Limbourg, neveu de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne [1], et son cousin-germain, puisque Marguerite, sa mère, était sœur de Jean-sans-Peur et d'Antoine. Le caractère des deux époux ne se convenant pas, Jacqueline, accompagnée de sa mère, s'enfuit, en 1421, en Angleterre, et épousa, en 1423, Humphroy, duc de Glocestre, frère du roi Henri V, après avoir fait casser, par le pape Benoît XIII, son mariage avec le duc de Brabant. Le duc de Glocestre, résolu de se mettre en possession des états de son épouse, leva des troupes en Angleterre, et vint aborder à Calais, en octobre 1424, à l'instant où les forces réunies de l'Angleterre et de la Bourgogne devaient porter le dernier coup à la puissance déjà tant affaiblie du roi Charles VII. Le duc de Glocestre étant entré avec ses troupes en Hainaut, Philippe le Bon retira les siennes de l'armée du régent, pour aller combattre son compétiteur. Il s'empara de

Guerre entre les ducs de Bourgogne et de Glocestre.

[1] Il était fils d'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant et de Limbourg, frère de Jean-sans-Peur, qui périt à la bataille d'Azincourt. Nous avons dit comment Antoine avait eu ces deux duchés, Vol VIII, p. 101.

plusieurs villes de la Hollande, battit les Anglais à Bromœrshaven, et força, au mois de juillet 1428, Jacqueline de signer une transaction par laquelle elle l'institua son héritier pour le cas où elle ne laisserait pas d'enfans, le nomma, dès le moment, régent de ses états, en se réservant seulement certains revenus, et s'obligea à ne pas se marier sans son consentement. Jean, duc de Brabant, son second mari, était mort dans l'intervalle (au mois d'avril 1427), et Humphroy, le troisième, ayant fait casser son mariage par un autre pape, afin d'épouser Aliénor de Cobham, sa maîtresse, Jacqueline se trouvait alors sans mari.

Charles VII fait sa paix avec le duc de Bretagne, 1425.

Cette affaire se termina ainsi au grand avantage du duc de Bourgogne; mais elle dut nécessairement laisser dans son cœur un fond de ressentiment contre les Anglais. Il se présenta bientôt une occasion où il put en donner une preuve. Charles VII, qui avait tiré un grand avantage de la dissension entre le duc de Bourgogne et les Anglais, parce qu'elle avait empêché ceux-ci de profiter, comme ils l'auraient voulu, de la victoire de Verneuil, sentit la nécessité de se réconcilier avec les princes de sa maison. Il résolut de commencer par le duc de Bretagne qui, jeté par des motifs personnels dans le parti bourguignon, n'en détestait pas moins les Anglais. Mais Jean VI le Bon, duc de Bretagne, accordait toute sa confiance à son frère Artus, comte de Richemont. Ce fut à celui-ci que s'adressa Charles VII, en lui offrant l'épée de connétable, laissée par Jean Stuart. Richemont n'osa, sans le consentement du duc de Bourgogne, accepter une

proposition dont il était extrêmement flatté. En donnant ce consentement, le duc de Bourgogne trahit ses dispositions secrètes. Le nouveau connétable fut installé le 7 mars 1425; il demanda que toutes les personnes qui avaient eu part au meurtre du duc de Bourgogne, ainsi que celles dont le duc de Bretagne se plaignait, fussent éloignées de la cour. Cette exclusion tomba principalement sur Tannegui du Chatel et le président Louvet, principaux ministres de Charles VII. Ils furent sacrifiés, et le duc de Bretagne vint voir le roi à Saumur, lui rendit hommage le 7 octobre 1425, et promit de contribuer de toutes ses forces à chasser les Anglais, pourvu que Charles se réconciliât avec les princes du sang, particulièrement avec le duc de Bourgogne.

Bataille de S.-James-de-Beuvron.

La réconciliation du roi avec le duc de Bretagne exposa celui-ci au ressentiment du roi d'Angleterre. Le comte de Warwick avait mis 6,000 hommes dans S.-James-de-Beuvron, ce qui le rendit maître de la Basse-Normandie. Le connétable, voulant prendre cette place d'assaut, y essuya une grande défaite, et fut dépouillé de son artillerie et de son bagage. Richemont rejeta la faute de cet échec sur Pierre, seigneur de Giac, qui avait succédé à Louvet dans la faveur du roi; il prétendait que par haine personnelle il ne lui avait pas envoyé les fonds destinés à la solde de ses troupes. L'opinion publique accusait ce ministre de graves malversations et d'actes de violence. Sans la permission, sans le su du roi, le connétable fit enlever le coupable de chez lui, et lui donna pour la forme

des juges qui, l'ayant fait appliquer à la question, en tirèrent l'aveu des plus grands forfaits, et le firent exécuter. Le Camus de Beaulieu, qui le remplaça dans la faveur de Charles VII, fut tué près du château de Poitiers, par ordre du connétable qui, pour toute justification, dit au roi que c'était pour le bien du royaume. Le roi voyait qu'il s'était donné un maître dans la personne de Richemont; mais il n'osa s'en défaire parce que ce comte avait tous les grands pour lui.

Le bâtard d'Orléans commence à se distinguer.

Ce fut vers ce temps que le bâtard d'Orléans, fils de ce duc d'Orléans que le duc de Bourgogne avait fait assassiner, commença à s'illustrer en dégageant Montargis que les Anglais assiégeaient. Il n'avait alors que vingt-deux ans. Par la suite il s'est rendu célèbre sous le nom de comte de Dunois. En revanche, le duc de Bedford força le duc de Bretagne d'abandonner le parti du roi et de promettre, le 8 septembre 1427, l'observation du traité de Troyes.

Le duc de Bretagne est forcé d'abandonner le parti du roi.

Siège d'Orléans par les Anglais.

Les affaires du roi étaient à cette époque dans une grande décadence. Il était sans allié, sans ressource; le duc de Bretagne l'avait abandonné; le duc de Bourgogne, ayant terminé la guerre d'Hollande, revenait joindre les alliés; le duc de Bedford, outre les garnisons des places fortes, avait une armée de 20,000 hommes, et attendait un renfort de 6,000 Anglais que le comte de Salisbury lui amenait; Charles n'avait pas la moitié de troupes à lui opposer. Montague, comte de Salisbury, ne tarda pas d'arriver, et le régent le chargea d'une entreprise qui devait être décisive parce que, si elle réussissait, elle couperait les moyens de

communication du roi avec les provinces situées au nord de la Loire. Le 12 octobre 1428, ce général arriva devant Orléans avec un corps de 12,000 hommes qui fut par la suite considérablement renforcé, et commença le siège de cette place. La ville était défendue par une faible garnison; mais on comptait sur la bravoure des soldats, sur la fidélité des bourgeois et sur l'expérience du gouverneur, le sire de Gaucourt. Tous les yeux étaient fixés sur Orléans; le sort de la monarchie française semblait en dépendre. Le bâtard d'Orléans parvint à s'y jeter avec 800 hommes, et depuis ce temps la garnison fit de fréquentes sorties. Salisbury ayant été tué, le comte de Suffolk vint prendre le commandement des Anglais. Le roi, dont l'indolence et l'apparente insouciance, qui n'étaient peut-être qu'une conséquence de son caractère facile et sanguin, désespéraient ses amis, s'était approché jusqu'à Chinon; mais il était trop faible pour attaquer les Anglais. Cependant le comte de Clermont, qui était à Blois, averti que sir John Fastolf leur amenait un convoi, rassembla 3,000 hommes, et, secondé par une sortie de la garnison d'Orléans, attaqua ce convoi, le 12 février 1429, près de Rouvray en Beauce. Les Français furent battus par suite de leur manque de discipline, et Dunois se retira dans Orléans avec les débris de leur petite armée. On appela ce combat la journée des harengs, parce que le convoi consistait principalement en barils remplis de poissons salés : elle fut regardée dans les circonstances comme un très-grand malheur.

Journée des Harengs, 1428

On s'avisa d'un moyen de sauver Orléans. Comme cette ville formait l'apanage du duc d'Orléans qui, depuis la bataille d'Azincourt, était prisonnier en Angleterre, des députés de la ville proposèrent de la déclarer neutre avec son territoire, et de la séquestrer entre les mains du duc de Bourgogne jusqu'au moment où leur prince recouvrerait la liberté. Quand cette affaire fut débattue au conseil de régence, le duc de Bedford observa qu'il ne voulait pas qu'on pût dire qu'il avait battu les buissons pour que les autres eussent les oisillons. Ce propos irrita beaucoup le duc de Bourgogne qui retira ses troupes de devant Orléans.

La reine Marie d'Anjou et Agnès Sorel soutiennent le courage du roi.

Cependant le roi perdait courage; il parlait de vouloir se retirer en Dauphiné. La reine, Marie d'Anjou, le soutint par ses exhortations; elle lui promit la protection divine. Une autre femme, à qui le service qu'elle rendit à la France a fait pardonner sa faiblesse au point que l'histoire peut la nommer à côté de la vertueuse reine, se joignit à cette princesse. C'est Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII. Ces deux dames le préservèrent de la honte dont il allait se couvrir [1].

[1] Un astrologue ayant un jour prédit à Agnès, en présence de son amant, qu'elle était destinée à fixer long-temps le cœur d'un grand roi, Agnès demanda sur-le-champ à Charles VII la permission de se retirer à la cour du roi d'Angleterre où sans doute sa destinée l'appelait, puisque Charles allait perdre sa couronne et que Henri la réunirait à la sienne. On connaît aussi les vers de François I.er:

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérites,
La cause étant de France recouvrer,

La situation d'Orléans était devenue si critique, qu'on ne pouvait espérer la sauver sans cette protection du ciel qu'annonçait la reine. Le ciel l'accorda en effet ; car c'était sans doute le doigt de la Providence qui opéra le miracle de cette confiance générale qu'inspira une jeune paysanne sans expérience, qui vint annoncer qu'elle était envoyée par le ciel pour sauver la France [1]. Jeanne d'Arc.

Dans le village de Domremy, au diocèse de Toul, dans un canton habité, selon la tradition, par des fées, vivait une fille de dix-sept ans, d'une constitution forte, exempte des faiblesses périodiques de son sexe, mais simple, innocente, modeste, pleine de candeur et de piété, d'ailleurs élevée, par le patriotisme de ses parens, dans la haine des Anglais. Elle s'appelait Jeanne d'Arc. Poussée par des révélations qu'elle eut dans des extases où elle vit l'ange Gabriel, sainte Catherine et sainte Marguerite, mais plus souvent entendit seulement des voix, elle se présenta chez Robert de Baudricourt, commandant de la petite ville de Vaucouleurs, et lui demanda des armes et une escorte pour se rendre auprès de Charles VII, qu'elle avait ordre de faire couronner à Rheims. Rebutée deux fois comme une visionnaire, elle trouva croyance la troisième fois, lorsque l'avis qu'elle avait donné, dit-on, à Baudricourt, de la perte que les royalistes venaient de faire à la journée des

Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close nonain ou bon dévot ermite.

[1] Nous engageons nos lecteurs à voir l'excellent article sur Jeanne d'Arc, que M. Walckenaer a placé dans la Biographie universelle.

Harengs, à une époque où cette nouvelle ne pouvait pas encore être arrivée à Vaucouleurs, se trouva confirmée quelques jours après.

Conduite à travers un pays ennemi par une route de cent cinquante lieues, à Chinon, devant le roi, elle le reconnut sur-le-champ parmi la foule des courtisans à laquelle il s'était mêlé pour l'éprouver. « Gentil Dauphin, lui dit-elle, je m'appelle *Jeanne la Pucelle*; le roi du ciel m'a envoyée pour vous secourir. S'il vous plaît me donner gens de guerre, par grâce divine et force d'armes, je ferai lever le siège d'Orléans, et vous mènerai sacrer à Rheims, malgré tous vos ennemis. » Après une conversation particulière que Charles VII eut avec cette bergère, il déclara qu'elle lui avait révélé un secret qui ne pouvait être connu qu'à lui seul. L'enthousiasme dont cette fille était remplie, la confiance dont elle était pénétrée, passèrent dans l'âme de tous ceux qui l'entendaient parler. Il restait cependant un doute : Jeanne était-elle inspirée par la Divinité ou par le démon ? Une commission de docteurs en théologie de l'université de Poitiers, que le roi chargea de l'examiner, déclara que rien n'empêchait de regarder sa mission comme divine : le parlement que Charles VII avait établi à Poitiers, prononça dans le même sens ; et la reine de Sicile, belle-mère du roi, assistée de deux autres dames, chargées d'un examen qui, dans les mœurs du temps, n'avait rien de bien extraordinaire, rendit le témoignage le plus favorable à la pureté de ses mœurs.

Toutes les paroles de Jeanne, simples, mais partant d'une conviction entière, étaient faites pour donner de la confiance. Le roi lui assigna l'état d'un chef de guerre. Elle leva bannière, à l'instar d'un chevalier banneret. Le roi lui fit faire une armure complète; elle demanda une épée qu'on trouverait dans un tombeau dont elle désigna la place, dans l'église de Sainte-Catherine à Fierbois, où elle s'était arrêtée en se rendant à Chinon. Quand elle se trouva en présence des troupes, elle ne discontinuait à les exhorter à mettre toute leur confiance dans l'assistance divine. Son éloquence naturelle, sa piété, sa candeur forcèrent l'incrédulité et produisirent une foi complète. Tous les soldats étaient persuadés de vaincre avec elle. Quand, le 29 avril 1429, elle eut introduit dans Orléans un convoi escorté de 6000 hommes, les habitans se crurent invincibles. Une terreur qui tenait du merveilleux s'empara des Anglais, qui commencèrent à croire que leur cause était réprouvée de Dieu.

A la tête de la garnison Jeanne d'Arc fit plusieurs sorties très-heureuses. Elle était toujours au premier rang, son étendard à la main. Dans une de ces sorties, elle fut blessée au-dessus du sein; mais il paraît certain, et elle l'a déclaré par la suite dans son interrogatoire, que jamais elle n'a donné la mort. Les ennemis furent tellement consternés par les pertes qu'ils souffraient dans toutes les sorties, que, le 8 mai 1429, ils levèrent le siège. Cet évènement fut l'époque où les affaires des Anglais commencèrent à dépérir en France. Ils ne paraissaient plus les mêmes hommes: le découragement avait rem-

Délivrance d'Orléans, 1429.

placé l'insolence [1]. Dans un désordre qui rendait témoignage à leur terreur panique, ils se retiraient devant des forces très-inférieures. Les Français marchèrent à la reprise de Jargeau, sous la conduite du duc d'Alençon et de la Pucelle d'Orléans, car tel est le nom que Jeanne d'Arc porta depuis la délivrance de cette ville, jusqu'à ce qu'il fût profané par les blasphèmes d'un poète dont le cœur, glacé par l'impiété, était insensible à la sublime beauté de cette partie de l'histoire de son pays [2]. Sous la conduite de ces chefs, les Français s'emparèrent en effet de Jargeau, où ils firent prisonnier le comte de Suffolk, se rendirent maîtres de Beaugenci à la suite d'un siège, défirent les Anglais, le 18 juin 1429, à la bataille de

Bataille de Patay.

[1] Au commencement de l'année 1430, les Anglais redoutaient tellement la Pucelle que ceux qui étaient enrôlés pour passer en France, refusaient de partir. Le roi publia, le 3 mai, une ordonnance qui a été insérée dans le recueil de RYMER (T. IV, part. 4, p. 160), sous le titre de *Proclamatio contra capitaneos et soldarios tergiversantes, incantationibus Puellæ terrificatos.*

[2] Outre Voltaire, c'est le philosophe Hume qui a mis le plus de légèreté dans l'étude des faits relatifs à cette partie de l'histoire, et le moins d'esprit de critique dans leur discussion. M. BUCHON s'efforce de les excuser en disant : « Leur profond dédain pour toutes les superstitions humaines, et leur horreur pour tous les fléaux que l'ambition et la cupidité d'un côté, et l'ignorance de l'autre, avaient accumulées sur les peuples pendant les âges précédens, les a rendus quelquefois injustes envers les hommes, comme envers les choses, et trop souvent ils se sont refusés à reconnaître la vertu, parce qu'elle se trouvait associée à un peu de déraison partielle, le bien, parce qu'il était mêlé à un peu de mal. »

Patay, dans le Dunois, où Talbot, un des premiers chefs des insulaires, fut pris. Le duc de Bedford, ne pouvant plus tenir la campagne, se jeta dans Paris. Charles VII, dont l'armée croissait à vue d'œil, se mit à sa tête, reçut la soumission d'Auxerre, de Troyes et de Châlons, et s'approcha de Rheims. Aussitôt les habitans de cette ville chassèrent leur garnison anglaise. Le roi y fit une entrée solennelle et fut sacré le 17 juillet. Jeanne assista à cette solennité qui était son ouvrage ; car elle était le fruit du courage qu'elle avait inspiré aux uns, et de la terreur dont son nom avait frappé les autres. Depuis ce moment, Charles VII fit des progrès continuels, quoique le duc de Bedford eût reçu des renforts d'Angleterre. Une foule de villes se soumirent volontairement à leur prince, telles que Soissons, Provins, Château-Thierry, Crépy, Senlis, Beauvais, Compiègne, Melun, Sens, pendant que le connétable de Richemont occupait le duc de Bedford en Normandie et prenait Evreux.

Sacre du roi à Rheims, 1429.

A cette époque Jeanne d'Arc, qui avait accompli sa mission, demanda, dit-on, la permission de se retirer dans son village et de reprendre son ancien état : heureuse si, obéissant à la voix intérieure qui lui commandait la retraite, elle ne se fût pas laissée entraîner à prendre part à l'attaque de Paris, que le roi tenta, pendant que le duc de Bedford était retenu par le connétable en Normandie. Cette entreprise échoua complètement ; le roi souffrit une perte considérable en septembre 1429, et fut repoussé. Une blessure que reçut Jeanne d'Arc aurait dû l'avertir que le temps des

miracles était passé pour elle. Le duc de Bedford retourna dans la capitale, et l'on conclut avec Charles VII, une trève pour les provinces de Picardie, d'Artois, de Champagne et de Bourgogne, y compris St. Cloud, St. Denis, Vincennes et le pont de Charenton. Le duc de Bourgogne fut déclaré lieutenant-général du royaume pour Henri VI, et, à la requête des habitans et de l'université de Paris, gouverneur de cette ville. Le duc de Bedford se contenta du gouvernement de la Normandie. A l'occasion de son troisième mariage que Philippe le Bon contracta, le 10 janvier 1430, à Bruges, avec Isabelle ou Élisabeth de Portugal, il institua l'ordre de la Toison-d'Or, composé de trente-un chevaliers. Bientôt après, à la mort de Philippe son cousin, qui, en 1427, avait succédé à Jean, duc de Brabant et de Limbourg, son frère, Philippe le Bon réunit ces deux duchés à ses vastes possessions.

Le duc de Bourgogne gouverneur de Paris pour les Anglais.

Institution de l'ordre de la Toison d'or.

Prise de Jeanne d'Arc.

Les Anglais et les Bourguignons réunis entreprirent le siège de Compiègne. Jeanne d'Arc que le roi venait d'anoblir avec toute sa famille, en changeant son nom d'Arc en celui de Du Lys, se jeta dans la ville avec Pothon de Xaintrailles, un des meilleurs généraux de Charles VII. Dès ce moment les habitans regardèrent la ville comme imprenable. Jeanne fit le lendemain, 24 mai, une sortie; lorsque les Français se retirèrent, elle fut la dernière à vouloir rentrer, et trouva la barrière fermée. Renversée de son cheval, elle se rendit à Lyonnel, bâtard de Vendôme. Cet évènement causa une joie immodérée dans l'armée des assiégeans. Le duc de Bedford fit chanter le *Te Deum*

à Paris et dans toutes les villes de France où les Anglais dominaient. Cependant au bout de six mois Jean de Luxembourg, comte de Ligny, qui avait pris le commandement du siège de Compiègne, à la place du duc de Bourgogne, fut obligé de le lever.

Procès de cette héroïne.

Jeanne d'Arc avait été réclamée par le vicaire-général de l'inquisiteur en France, comme soupçonnée d'hérésie; car il importait à l'honneur des Anglais de faire envisager comme magicienne une jeune fille dont le nom seul avait tant de fois fait fuir leurs troupes. L'université de Paris, ce corps respectable dont nous avons plus d'une fois été dans le cas de rapporter les actes pleins de sagesse, se déshonora pour servir la passion des maîtres de la capitale, en appuyant par les plus vives instances la réclamation de l'inquisition. Elle demanda que Jeanne d'Arc fût remise à l'évêque de Beauvais, dans le diocèse duquel elle avait été arrêtée. Cet évêque, Pierre Cauchon, homme turbulent et méchant, chassé de Beauvais par les habitans mêmes, était un des plus humbles valets des Anglais. On avait d'abord enfermé Jeanne dans la forteresse de Beaulieu, ensuite dans celle de Beaurevoir. La frayeur qu'elle éprouvait en pensant à l'avenir qui l'attendait, et les propos outrageans de ses gardes troublèrent son imagination au point qu'elle se précipita d'une des fenêtres de la tour; dans cette chute elle se blessa et fut renfermée plus étroitement. Le comte de Ligny à qui le bâtard de Vendôme avait vendu sa prisonnière, la vendit à son tour 10,000 livres aux Anglais; elle fut alors transportée du château de Beau-

revoir en Picardie où elle avait été tenue, dans la grosse tour de Rouen, et enfermée, ayant les fers aux pieds, dans une cage de fer. Le siège métropolitain de Rouen étant vacant, le chapitre prêta territoire à l'évêque de Beauvais pour exercer les fonctions de juge dans le diocèse.

La procédure commença le 21 février 1430, et se continua pendant seize séances. Les actes de ce procès existent; c'est un tissu de questions absurdes faites par les juges, auxquelles l'accusée répondit toujours avec candeur, avec fermeté et avec une présence d'esprit admirable. Elle échappa à toutes sortes de pièges qu'on lui tendit; on n'eut pas horreur d'abuser même du sacrement de la confession pour lui arracher un aveu, en la faisant confesser en présence de deux témoins cachés. Ce qui est étonnant, c'est que dans toutes ses réponses elle parut entièrement exempte de tous les genres de superstitions que la crédulité de son siècle adoptait. L'ignorance même où elle avait été élevée l'en avait préservée; elle ne savait pas lire et elle n'avait aucune connaissance qui s'élevât au-dessus des élémens de sa religion; mais elle soutint la réalité de ses révélations avec une constance inébranlable, qui ne pouvait être que l'effet de la plus intime conviction. C'est le seul article dont on pouvait former contre elle un chef d'accusation; car la procédure même avait écarté tous les faits de sortilège.

Cependant il n'y avait pas moyen de condamner Jeanne si elle ne se reconnaissait coupable en abjurant. On le lui proposa, comme le seul moyen d'échapper

au bûcher. Elle ne connaissait pas la signification du mot d'abjurer; on la trompa en le lui expliquant, et elle consentit à signer par une croix (car elle ne savait pas écrire), un écrit renfermant une promesse de ne plus porter les armes, de laisser croître ses cheveux et de quitter les habits d'homme; mais on substitua à cet écrit un autre par lequel elle se reconnaissait dissolue, hérétique, schismatique, idolâtre, sorcière, etc. Ce faux est matériellement prouvé par la déposition juridique du greffier Jean Massieu, qui lui avait fait lecture du premier de ces deux écrits qu'elle crut signer. L'évêque de Beauvais prononça alors le jugement qui condamnait Jeanne à passer le reste de ses jours dans une prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse.

Tout cet acte juridique se passa en public, le 24 mai, sur deux échafauds qu'on avait fait dresser au cimetière S. Ouen; le peuple en fut si indigné qu'il jeta des pierres à Cauchon et aux autres juges. Les Anglais qui avaient voulu la mort de Jeanne, ne furent pas moins mécontens du jugement. Il fallut les satisfaire. Un nouveau piège fut tendu à la malheureuse Jeanne; pendant la nuit on enleva ses vêtemens de la chambre où elle couchait: on y avait toujours laissé ses habits d'homme; n'en trouvant pas d'autres, en s'éveillant le lendemain, elle les vêtit. Le fait fut constaté sur-le-champ, et servit de motif pour condamner Jeanne au feu, comme hérétique relapse. L'exécution eut lieu le 30 mai 1431. Lorsque Jeanne fut conduite à l'échafaud, Nicolas l'Oiseleur, son confesseur, qui Son exécution, 1431.

l'avait trahie en lui inspirant des réponses qui devaient la perdre, perça la foule pour monter sur la charrette et lui avouer sa perfidie; on le repoussa. Jeanne montra de la résignation, mais son courage soutenu par la religion fut sans ostentation. Elle persista jusqu'à son dernier soupir à soutenir la réalité de ses apparitions. On avait donné au bûcher une hauteur extraordinaire, afin qu'elle fût aperçue de tout le peuple; et par un raffinement de cruauté, les Anglais avaient mis sur le bûcher une épaisse couche de plâtre [1], de manière que le supplice de Jeanne fut long et douloureux. Tant qu'il lui restait un souffle de vie, on n'entendit sortir des flammes que le nom de Jésus, exclamation qui n'était interrompue que par les gémissemens que les douleurs lui arrachaient.

Vingt-cinq ans après, à la requête de la mère et des frères de Jeanne d'Arc, le procès de cette héroïne fut révisé; une bulle du pape Calixte III autorisa cette révision, qui fut commencée par le cardinal d'Estouteville et continuée ensuite par un magistrat qu'il en chargea. Les dépositions de cent douze témoins qu'on entendit alors, existent encore. Une sentence du 7 juillet 1456 déclara le premier jugement nul, abusif, et manifestement injuste.

Henri VI fait son entrée à Paris, 1431.

La captivité et le supplice de Jeanne d'Arc ne firent pas sur la nation française l'impression que les Anglais en avaient attendue. L'amour de leur prince qui a toujours caractérisé les Français, s'était réveillé dans tous les cœurs. En vain le duc de Bedford essaya-t-il

[1] Déposition de l'exécuteur.

de tromper cet attachement en faisant venir à Paris le jeune roi Henri VI, alors âgé de dix ans. Il fit son entrée dans la capitale, le 2 décembre 1431, et descendit à l'hôtel des Tournelles. Le 17 il fut sacré par le cardinal de Winchestre, son grand-oncle, malgré les protestations de l'évêque de Paris qui réclamait pour lui-même l'honneur de faire cette cérémomie. Le peuple y prit peu de part; les Français ne supportaient plus qu'avec impatience la morgue anglaise qui se manifestait en toute occasion. La guerre se continua mollement, parce que le duc de Bedford ne reçut pas de secours suffisans d'Angleterre, et parce que le seigneur George de la Tremouille qui, depuis la mort de le Camus de Beaulieu, était devenu le favori de Charles VII, souffrait que ce prince s'abandonnât à son indolence naturelle. Il l'avait même brouillé avec le connétable, et empêché depuis fort long-temps d'employer ce serviteur d'un caractère trop indépendant pour un courtisan, mais fidèle et rempli de zèle. Enfin la Tremouille éprouva le sort ordinaire des favoris; le roi s'en dégoûta. Aussitôt ses ennemis, secrètement d'accord avec le connétable, formèrent une conspiration contre lui. Il fut arrêté au château de Coudray, près de Chinon, et enfermé au château de Montrésor. Charles du Maine [1], frère de la reine, prit au

[1] Philippe-Auguste ayant conquis, en 1233, le *comté du Maine* (Voy. vol. V, p. 97), en laissa la jouissance, à titre de douaire, à Bérengière de Navarre, veuve de Richard, roi d'Angleterre. Plus tard S. Louis le donna à Marguerite de Provence, son épouse. Il le retira ensuite par forme d'échange des mains de cette princesse, pour

près du roi la place du favori, et le connétable fut rappelé.

Réconciliation avec le duc de Bourgogne, 1435.

Le plus grand service que le connétable rendit à Charles VII, fut de le réconcilier avec le duc de Bourgogne. Philippe le Bon et Artus de Richemont étant convenus, dans une conférence tenue au mois de janvier 1435 à Nevers, des conditions auxquelles le premier se soumettrait à son souverain légitime, on proposa aux Anglais de tenir à Arras, sous la médiation du pape et du concile de Bâle, un congrès pour travailler à la paix. Cette assemblée s'ouvrit le 6 août 1435, et fut extrêmement brillante : il s'y trouva des ambassadeurs de presque toutes les couronnes et des légats du pape comme médiateurs. Charles VII offrit la cession de la Normandie et de la Guienne comme fiefs de la France, à condition que Henri VI renonçât à toutes ses prétentions sur le trône de France. On était certain que les Anglais rejetteraient ces conditions; mais

le conférer, avec l'Anjou, à Charles, son frère, souche de la première maison d'Anjou, comte de Provence par son épouse et roi de Naples. Charles de Valois, frère de Philippe IV, obtint le Maine, comme le Poitou, par son mariage avec Marguerite, fille de Charles II, roi de Naples. Il passa à son fils, Philippe VI, roi de France et à Jean, fils de celui-ci, qui, en 1350, le réunit à la couronne. Il en disposa, en 1360, ainsi que du duché d'Anjou, en faveur de Louis, son second fils, tige de la seconde maison d'Anjou, et roi titulaire de Naples. René le Bon, petit-fils de Louis d'Anjou, céda, en 1440, le comté du Maine à Charles, comte de Mortain, son frère. C'est celui dont il est question dans le texte, où il est nommé par anticipation Charles du Maine, parce que c'est sous ce nom qu'il est connu dans l'histoire.

on voulait fournir au duc de Bourgogne un prétexte pour les abandonner. Les ambassadeurs anglais refusèrent en effet de traiter sur ces bases et quittèrent Arras, le 1.er septembre. Le duc de Bedford mourut dans ce temps à Rouen, le 14 septembre 1435, et sa mort fut une perte irréparable pour les Anglais. Sept jours après, le 21 septembre, la paix fut signée à Arras, entre Charles VII et Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Dans cet acte, le roi désavoua le meurtre du duc Jean, affirmant qu'il avait eu lieu à son insu; on convint que tous les coupables seraient punis; que le roi fonderait à Montereau-faut-Yonne, une chapelle dont la collation appartiendrait au duc de Bourgogne et à ses successeurs; que le roi établirait dans la même ville un monastère de chartreux; qu'il ferait élever une croix sur le pont au lieu même où le duc avait été assassiné; et fournirait les fonds pour un service perpétuel dans l'église des chartreux de Dijon. Le roi promit de payer 50,000 écus d'or de 64 au marc (460,000 fr.), pour indemnité des joyaux qui avaient été pris au duc Jean le jour de sa mort. Rien de plus juste que ces conditions par lesquelles un fils venge la mort de son père; les suivantes sont celles d'un prince avide, vendant cher son retour à l'obéissance envers son souverain. Le roi céda à Philippe les comtés de Mâcon, d'Auxerre [1], de Boulogne et de

[1] Nous avons dit, Vol. VIII, p. 319, comment les trois comtés d'Auxerre, de Tonnerre et de Nevers, qui avaient un seul maître, furent séparés en 1273. Nous avons parlé ensuite du comté d'Auxerre jusqu'à sa réunion à la couronne en 1372, et du comté de Nevers,

Traité d'Arras de 1435. Cession du Maconnais, de l'Auxerrois, de Bar-sur-Seine, des villes de la Somme, de Péronne, Mont-Didier et Roie.

Bar-sur-Seine [1] pour lui et ses héritiers des deux sexes; les villes de Péronne, Mont-Didier et Roie, pour lui jusqu'à ce qu'il entra dans la maison de Flandre. C'est ici la place de parler du *comté de Tonnerre*.

Marguerite, seconde fille de Mahaut II, comtesse de Nevers, de Tonnerre et d'Auxerre, et d'Eudes de Bourgogne, obtint, par l'arrêt du parlement de 1273, le comté de Tonnerre. Elle était mariée depuis 1268, à Charles I d'Anjou, roi de Naples (veuf de Béatrix de Provence). Après la mort de son époux, cette princesse, modèle de piété et de vertu, se retira à Tonnerre, et y fonda un hôpital où elle passa les quinze dernières années de sa vie, qui dura jusqu'en 1308. Dès 1292, elle avait cédé son comté contre une pension viagère à Jean II de Châlons, fils de sa sœur Alix (Voy. vol. VIII, p. 319) qui à son tour le céda, en 1321, à Jeanne de Châlons, sa sœur, qui épousa Robert, fils de Robert II, duc de Bourgogne. Comme ce couple ne laissa pas d'enfans, le comté retourna, en 1338, à Jean II, qui le transmit à ses descendans, savoir Jean III (1346—1366), Jean IV dit Esthier (1366—1379), qui vendit Auxerre en 1372; Louis I, dit le chevalier Vert (1379—1398), qui se distingua aux batailles de Cocherel, d'Aurai et de Rosebèque, et fut deux fois pris par les Anglais; Louis II (1398—1433). Celui-ci eut de longues brouilleries avec le duc de Bourgogne, son seigneur suzerain, qui s'empara du comté de Tonnerre. Par le traité d'Arras il fut rendu aux héritiers de Louis II, qui étaient Jeanne et Marguerite de Châlons, ses sœurs. La dernière acquit la totalité du comté de Tonnerre, qu'elle laissa vers 1453, à Jean de Husson, son fils, qui le transmit à ses descendans.

[1] Nous avons vu de quelle manière le *comté de Mâcon*, en 1252 (Vol. V, p. 128), et celui d'*Auxerre*, en 1372, (Voy. ci-dessus.) furent réunis à la couronne. En 1339, le Dauphin Charles donna le comté de Mâcon, en augmentation d'apanage, à Jean, son frère, qui fut plus tard nommé duc de Berry; mais ce comté revint de nouveau à la couronne après la mort de ce prince, en 1416. De-

et ses héritiers mâles seulement; les villes dites de la Somme, savoir S. Quentin, Corbie, Abbeville avec

puis 1435, il resta réuni à la Bourgogne jusqu'à la mort de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne.

Quant au *comté de Bar-sur-Seine*, il tire son nom du chef-lieu que Froissart appelle :

La grand'ville de Bar-sur-Sayne
Close de palis et de saignes (*ravins*)
A fait trembler Troye en Champaigne.

La première race des seigneurs de Bar-sur-Seine est inconnue; on sait seulement que deux femmes, Ervise et Azeka portèrent la seigneurie de Bar dans la maison de Tonnerre, en épousant deux frères, Renaud et Milon III de cette maison. La première n'eut pas d'héritier; la seconde laissa plusieurs enfans, parmi lesquels nous ne remarquons ici que Hugues-Renaud, et Eustachie qui épousa Gautier I, comte de Brienne. Elle transmit la seigneurie de Bar à Hugues-Renaud qui, par son père, fut comte de Tonnerre, et depuis 1065, évêque de Langres. Après sa mort, arrivée en 1085, Milon, fils puîné de Gautier eut le comté de Bar-sur-Seine; Erard, l'aîné, avait succédé au père, en 1080, dans le comté de Brienne.

La maison de Brienne fournit quatre comtes de Bar-sur-Seine. Milon I (1085—1125), Gui (1125—1146), Milon II (1146—1152), et son frère, Manassès (1152—1168). Ce dernier s'étant fait religieux (il fut par la suite évêque de Langres et ne mourut qu'en 1193) céda le comté de Bar-sur-Seine, mais comme fief de l'évêché de Langres, à Hugues du Puiset (*de Puteolo*), vicomte de Chartres, Anglais, époux de Pétronille, fille de Milon III. Hugues par la suite fut nommé chancelier de France, et mourut en 1189, en Angleterre. Milon III, son fils et son successeur, mourut en 1218. Deux femmes, nièces, l'une de Milon III, l'autre de Milon II, prétendaient à la succession, mais la vendirent ensuite à Thibaut IV le Grand, comte de Champagne. Le comté de Bar-sur-Seine fut réuni à la couronne en 1361, avec la Champagne et la Brie.

tout le comté de Ponthieu, Dourlens, S. Riquier, Crevecœur, Arleux et Mortagne, à condition que le roi ou ses successeurs pourraient les racheter pour la somme de 400,000 écus d'or de 64 au marc (3,735,000 fr.). Le roi le reconnut aussi, lui et ses successeurs mâles, possesseurs légitimes du comté de Boulogne [1]. Les villes de la Somme devaient servir à indemniser le duc des frais de la guerre que selon toute probabilité il aurait à soutenir contre les Anglais : ce motif n'est pas exprimé dans le traité. Tout lien vassalitique entre la couronne de France et les terres du duc de Bourgogne fut suspendu pendant la vie du roi.

[1] Nous avons dit (Vol. VIII, p. 285.) qu'en 1361, à la mort de Philippe de Rouvre, les *comtés d'Auvergne et de Boulogne* étaient redevenus un état particulier. Ils passèrent alors à Jean I, comte de Mongascon et de Montfort, frère consanguin de Guillaume XIII, comte d'Auvergne et de Boulogne, et oncle de la reine Jeanne, mère de Philippe de Rouvre. Celui-ci les transmit, en 1386, à Jean II, son fils, qui laissa la réputation d'un dissipateur : après sa mort, en 1394, ces comtés passèrent à Jeanne, sa fille, épouse de Jean, duc de Berry, frère de Charles V, roi de France. C'est la même princesse qui, au bal de 1393, sauva la vie à Charles VI. (Voy. Vol. VIII, p. 337.). Elle institua son héritière Marie, fille de Godefroi, baron de Mongascon, fils puîné de Robert VII, comte d'Auvergne et de Boulogne (Voy. Vol. VIII, p. 285.). Marie était mariée à un seigneur de la Tour. En 1422, après la mort de la duchesse de Berry elle se mit en possession des comtés d'Auvergne et de Boulogne, mais Philippe le Bon, duc de Bourgogne, se saisit du comté de Boulogne qu'il se fit céder, comme nous avons dit dans le texte, par le traité d'Arras de 1435. Marie transmit en 1437 le comté d'Auvergne seul à Bertrand I, son fils, qui devint ainsi la souche d'une nouvelle maison de ce nom.

ou du duc; mais recommencera après la mort du duc pour ses héritiers, et par le duc lui-même s'il survit au roi. Cependant si les Anglais ou leurs alliés faisaient la guerre au duc de Bourgogne, le roi sera tenu d'assister ce prince de toute sa puissance.

Isabelle de Bavière, depuis long-temps un objet d'horreur pour les Français et de mépris pour les Anglais, expiait ses crimes dans un délaissement absolu où souvent elle manquait du nécessaire; la réconciliation de son fils avec le duc de Bourgogne fut le dernier coup que la Providence lui avait réservé. Elle ne put supporter l'idée d'être obligée de voir un fils pour lequel elle avait été une mère si dénaturée; elle succomba à sa terreur et aux remords de sa conscience, trois jours après la signature du traité d'Arras [1]. **Mort d'Isabeau de Bavière, 1435.**

Le duc de Bourgogne envoya son roi d'armes et deux députés en Angleterre, pour faire part de la signature du traité d'Arras, et offrir sa médiation entre les rois de France et d'Angleterre. Les députés du duc furent insultés à Londres et renvoyés sans réponse. Cette faute du gouvernement anglais fournit à Philippe le Bon un prétexte pour joindre ses troupes à celles de France. Le connétable marcha alors sur Paris, trouva un fort détachement d'Anglais à S. Denis, et le mit en déroute, le 10 avril 1436; dans la nuit du 13, au moyen des intelligences qu'il avait à Paris, il surprit les quartiers S. Jacques et S. Michel; on se battit dans les rues; les bourgeois proclamèrent le roi; **Paris ouvre ses portes au roi, 1436.**

[1] D'autres disent qu'elle apprit avec plaisir la nouvelle de la paix d'Arras.

lord Willougby, qui commandait dans la ville, ne put se maintenir contre les forces supérieures de Richemont et des bourgeois, s'enferma dans la Bastille[1] et capitula le 15. On permit aux Anglais de se retirer en Normandie.

Entrée de Charles VII à Paris, 1437.

Après avoir pris, les armes à la main, Montereau-faut-Yonne, et causé l'admiration de la nation par son courage pendant l'assaut, et par sa modération après la victoire, Charles VII fit son entrée dans Paris, le 12 novembre 1437. Les transports du peuple en voyant son roi après vingt ans d'absence, et à ses côtés le Dauphin, âgé de quatorze ans, allèrent jusqu'à l'ivresse. Le roi établit sa résidence au château des Tournelles, ainsi nommé d'après la quantité de tours dont il était hérissé. Cette maison, bâtie en 1390 par Pierre d'Orgemont, chancelier de France, et aliénée en 1402 par Pierre d'Orgemont, son fils, qui était évêque de Paris, avait été acquise, en 1417, pour servir de demeure à Charles VI, au lieu de l'hôtel S. Paul, où les rois résidaient auparavant. Le duc de Bedford y avait aussi fait sa demeure. Le château des Tournelles resta la résidence des rois jusqu'à la mort de Henri II.

La guerre continua cependant entre les deux nations sans succès marqués. Les deux royaumes avaient épuisé leurs forces; la France était dévastée par des bandes de troupes qui, faute de recevoir leur solde,

[1] Il s'agit ici de la Bastille de S. Antoine que Hugues Aubriot, prevôt de Paris, avait fait construire en 1369 par ordre de Charles V.

vivaient de brigandage; les famines et les maladies épidémiques avaient moissonné une partie de la nation. En juin 1439, on entra encore une fois en traités pour la paix, sous la médiation du duc de Bretagne et sous celle du duc d'Orléans, qui était toujours prisonnier en Angleterre. Mais les négociations échouèrent, parce que les Anglais ne voulaient pas modérer leurs prétentions. Le duc d'Orléans cependant obtint à cette occasion sa délivrance, après avoir passé vingt-cinq ans hors de son pays. Le cabinet anglais le laissa partir, parce qu'il espérait tirer avantage de sa présence en France, qui pouvait facilement faire renaître les factions. Le duc déposa à Londres des sûretés suffisantes pour le paiement de sa rançon fixée à 120,000 écus, et promit de se donner toutes les peines pour rétablir la paix entre les deux rois. Les espérances que les Anglais avaient fondées sur la délivrance du duc d'Orléans, ne se réalisèrent pas; il se réconcilia franchement avec Philippe le Bon, qui lui procura une partie des moyens pour payer sa rançon.

De nouvelles négociations eurent lieu à S. Omer, en 1441, sans mieux avancer l'œuvre de la paix. Le duc de Bourgogne seul conclut, le 23 avril 1443, une trêve pour un temps indéfini; elle devait embrasser toutes les terres de sa domination. Il y avait en Angleterre un parti qui, de tout temps contraire à la paix, la rejetait surtout depuis qu'on avait la trêve de Bourgogne; mais le parti opposé, ayant à sa tête le cardinal de Winchestre, engagea Henri VI à envoyer des plénipotentiaires à Tours; ils conclurent, le 28 mai

1444, une trève jusqu'au 1.er avril 1446, qui fut ensuite prorogée au 1.er avril 1449, parce qu'on ne pouvait pas s'accorder sur un arrangement définitif. La guerre recommença avant l'expiration de la trève. Surcenne, gouverneur anglais de la Basse-Normandie, surprit, en décembre 1448, Fougère, ville du duc de Bretagne. Charles VII qui, pendant l'armistice, s'était préparé à faire une guerre vigoureuse, saisit cette occasion pour envahir la Normandie avec des forces supérieures. Toute cette province fut soumise; Cherbourg cependant se défendit jusqu'au 12 août 1450. L'année suivante, la Guienne fut également réduite à l'obéissance; Bordeaux ouvrit ses portes aux troupes du roi, le 23 juin 1451, et Bayonne les siennes le 20 août; mais l'opinion publique n'était pas prononcée pour la France dans cette province comme en Normandie, et elle se révolta en 1452. Talbot ou le comte de Shrewsbury, célèbre général, âgé alors de quatre-vingts ans, y étant arrivé avec des troupes anglaises, les Bordelais le reçurent dans leurs murs au mois d'octobre 1452, et toute la Guienne se soumit aux Anglais. Charles se hâta de marcher avec toutes ses forces contre cette province rebelle. Son armée, commandée par les maréchaux de Loheac et de Jalogne, vint, le 13 juin 1453, former le siège de Castillon, place très-forte sur la Dordogne. Talbot marcha à son secours: le 17 il attaqua les Français avec une impétuosité qui était au-dessus de son âge, mais qui manquait de prudence; son armée fut entièrement détruite, et lui-même tué avec lord Lisle, son fils, et plusieurs autres

Soumission de la Normandie et de Bordeaux, 1450.

seigneurs qui avaient voulu défendre le vieux héros. Toutes les places de la Guienne furent alors successivement reprises. Le roi lui-même assiégea Bordeaux, qui ne se rendit que lorsque la garnison fut réduite à la dernière extrémité. Il ne restait plus aux Anglais, de toutes leurs conquêtes, que les îles situées sur la côte de Normandie, et la ville de Calais avec son territoire. La guerre cessa, sans que la paix fût conclue.

Les Anglais sont chassés de toute la France, excepté Calais et les îles.

Nous parlerions ici de ce que Charles VII a fait dans l'affaire du schisme opéré dans le concile de Bâle, et de la pragmatique sanction de 1438, si ces matières n'avaient été rapportées dans un chapitre précédent [1].

Pragmatique sanction de Bourges.

En 1440, Charles VII commença à exécuter une nouvelle organisation du militaire, qui est un des évènemens importans de ce règne. Depuis que la plupart des grands fiefs avaient été réunis à la couronne, le service féodal à l'aide duquel les monarques faisaient anciennement la guerre, était tombé en désuétude, et les monarques employaient des troupes engagées et soldées. L'entretien des troupes féodales, dont le service était borné à une campagne de trois mois, n'était pas une grande charge pour l'état, elle tombait sur les vassaux; mais l'entretien des corps soldés, qui les remplacèrent, exigeait ce qui le plus souvent manquait à Charles VII, de l'argent comptant. Quand les troupes ne recevaient pas de solde, elles se nourrissaient comme les compagnies faisaient sous Henri V : elles pillaient dans les provinces qui avaient reconnu Charles VI, et à leur défaut, dans celles du roi, dont elles auraient dû

Origine de la taille permanente et des compagnies d'ordonnance, 1440.

[1] Particulièrement, vol. VII, p. 246.

être les protectrices. Pour remédier à ce mal, les États-généraux des provinces royalistes, assemblés, en 1426, à Melun, accordèrent au roi, pour la solde des gens de guerre, une taille [1], au paiement de laquelle les membres même du parlement qui siégeait alors à Poitiers devaient contribuer. Mais comme la guerre se prolongea, cet impôt devint insuffisant, et les désordres s'accrurent. Le roi proposa en conséquence, aux États d'Orléans de 1440, de réunir en une armée régulière les divers corps isolés, d'assigner à cette armée une solde permanente, mais aussi de la soumettre à une discipline sévère, et de la distribuer dans les places des frontières, afin que les excès qu'elle pourrait se permettre, ne tombassent au moins que sur les ennemis. On assigna à Charles les fonds nécessaires pour l'exécution de ce plan salutaire, et ce fut la première imposition ou taille permanente qu'on connut en France. Lorsque le roi mit la main à l'œuvre, en rappelant les troupes des provinces où leur service n'était pas nécessaire, pour les placer sur les frontières, il éprouva beaucoup de résistance; mais la sévérité avec laquelle il traita les récalcitrans, sans se laisser émouvoir par les reproches d'ingratitude qu'on lui faisait, vainquit tous les obstacles.

[1] Le mot de taille provient d'un usage ancien, d'après lequel le receveur d'une imposition et l'officier qui la contrôlait, se servaient d'une petite planche de bois sur laquelle la somme payée était entaillée, moyennant une pointe de fer, de manière que la planche étant fendue au milieu la somme se trouvât exprimée sur les deux moitiés. On disait *incisio*, *cisia*, *tallia*, *tallagium*.

Telle fut l'origine des armées permanentes, une des innovations les plus importantes qui aient été faites dans le quinzième siècle. Les armées permanentes ont entièrement changé la manière de faire la guerre. Depuis ce moment, l'art militaire a pris place parmi les sciences ; ce ne fut que depuis que les rois eurent à leur disposition des corps toujours exercés, toujours prêts à marcher, sans dépendre de la bonne volonté de leurs vassaux, qu'ils sont devenus de véritables souverains. Cet établissement a porté un coup mortel au système féodal, qui se trouva inutile et renversé, avant que personne ne s'en fût douté. La politique a pris, depuis ce moment, une nouvelle marche ; il a pu s'élever des conquérans, il est vrai ; mais l'existence des armées soldées a aussi fourni des moyens d'opposer à leur ambition, par des alliances, des bornes qu'on ne connaissait pas auparavant. Remarquons encore que si la France, avant toutes les autres puissances européennes, a eu une armée permanente, elle a été prévenue en Asie par un peuple barbare. Il s'était précisément passé un siècle depuis que le sultan Orkhan avait institué les janissaires.

Conspiration du Dauphin Louis et des princes ou Praguerie.

Tandis que Charles VII travaillait à l'exécution de ses projets de réforme, des seigneurs mécontens, des princes de son sang, cachant mal l'ambition qui les dévorait, sous le prétexte calomnieux de l'incapacité du roi, tramèrent contre lui une conspiration dangereuse. Elle fut formée par la Tremouille, l'ancien favori ; par Charles Ier, duc de Bourbon, fils de celui qui avait été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt ; par Louis

de Bourbon, comte de Vendôme, qui avait aussi été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt [1], et par Jean II,

[1] Il a été dit (vol. VIII, p. 280.) de quelle manière Jacques I, fils cadet du premier duc de Bourbon, devint la tige d'une seconde maison de Bourbon, celle des *comtes de la Marche*. C'est la ligne qui nous intéresse le plus, parce que c'est elle qui règne sur quatre trônes européens.

Le connétable, Jacques I de Bourbon, comte de la Marche, possédait par mariage les seigneuries de Leuse, de Condé, de Carency, de Buquoi et d'Aubigny. Jean, son fils, épousa l'héritière de la maison de Vendôme. Il laissa en mourant trois fils, nommés Jacques, Louis et Jean. Le dernier devint la tige des seigneurs, ensuite prince de Carency, dont le dernier périt en 1515 à la bataille de Marignan. Sa sœur porta la principauté de Carency dans la maison de la Vauguyon.

Jacques II, fils aîné de Jean, fut un des seigneurs français qui, à la bataille de Nicopoli, demeurèrent prisonniers entre les mains des Turcs. Il épousa, en 1415, Jeanne II, reine de Naples, dont il se sépara bientôt; il conserva depuis le titre de roi et finit par se faire cordelier à Besançon. Une fille qu'il avait eue d'un premier mariage, porta le comté de la Marche dans la branche dite de Pardiac de la maison d'Armagnac.

Louis, second fils de Jean, comte de la Marche, est la tige immédiate de la maison de Vendôme ou royale de Bourbon.

Le *comté de Vendôme* que Hugues Capet avait donné à un certain Bouchard le Vieux, devint, en 1016, la propriété d'Adèle, petite-fille de Bouchard, et fille de Foulques III Nerra ou le Noir, comte d'Anjou (Voy. vol. V, p. 93), mariée à Eudes, fils de Landri, comte de Nevers. La comtesse Adèle abandonna le comté de Vendôme à Bouchard II, son fils aîné, et, après la mort de ce seigneur, à Foulques, surnommé l'Oison, son second fils; mais mécontente de la conduite de celui-ci, elle le vendit à Geoffroi-Martel, son propre frère qui en 1040, succéda à son père dans le comté

duc d'Alençon, fils de celui qui commanda l'armée française à la même bataille, et qui y périt. Le jeune duc d'Alençon s'était conduit jusqu'alors avec une fidélité à toute épreuve. Le comte de Dunois, un des plus beaux caractères du temps, se laissa aussi entraîner un instant dans la ligue; ce qui paraît indiquer que les conjurés avaient, au moins en apparence, des motifs plus purs que ceux que nous connaissons, et assez forts pour séduire un homme d'honneur : au reste l'erreur de

d'Anjou (Voy. vol. V, p. 93.) et rendit, en 1050, Vendôme à Foulques.

La maison de Nevers ne posséda le comté de Vendôme que jusqu'en 1085. Euphrosine, fille de Foulques l'Oison, succéda à Bouchard III, son frère, avec Geofroy-Jourdain de Preuilly, son époux. (C'est le fils de celui qu'on regarde comme l'inventeur des tournois; Voy. vol. III, p. 287). Geofroy-Jourdain fut tué en 1102, en Palestine. Il est la souche d'une nouvelle maison de Vendôme qui régna jusqu'en 1371. Aucun des comtes de cette branche ne nous paraît remarquable sous le point de vue que nous envisageons, si ce n'est Pierre de Montoire qui parvint au gouvernement en 1239, et ayant accompagné S. Louis en 1248, mourut en 1249 dans l'île de Chypre; nous le nommons seulement pour dire que de Geofroy, son troisième fils, vint la branche des vidames de Chartres, princes de Chabannais, qui s'est éteinte en 1560.

Ce fut Catherine, sœur de Bouchard VII, qui, héritière, en 1374, du comté de Vendôme après la mort d'une jeune fille que Bouchard avait laissée, l'apporta à son époux : c'était Jean, comte de la Marche, dont le second fils, Louis, succéda en 1412 à sa mère et devint la tige de la maison de Bourbon-Vendôme. Fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, il fut retenu onze ans à Londres. Il mourut en 1446, laissant le comté de Vendôme à Jean, son fils.

Dunois fut courte. Mais ce qui était surtout douloureux pour Charles VII, lorsqu'enfin il connut cette conspiration, long-temps tramée dans le secret, c'est qu'on avait égaré l'amour-propre d'un prince de dix-sept ans, de Louis Dauphin, fils du roi. Les flatteurs qui l'environnaient, lui persuadèrent que lui seul avait été doué par la nature d'assez de génie pour sauver la France, qu'on lui représentait comme prête à être précipitée dans un abîme par les fautes de son père. Plus la jeunesse manque d'expérience, plus elle est susceptible de cette espèce de séduction.

Le projet des conspirateurs était de se rendre maîtres de la personne du roi, et de revêtir de la puissance royale le Dauphin, sous le nom duquel ils se proposaient de régner. Le complot éclata, lorsqu'ils enlevèrent Louis du château de Loches, où il demeurait avec son gouverneur, le comte de la Marche[1].

[1] Ou plutôt Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac.

Le district de Pardiac dans le département du Gers, faisait anciennement partie du pays d'Astarac. Le château de Montlezun en est le chef-lieu. Le premier *comte de Pardiac* ou de Montlezun fut, vers 1025, Bernard d'Astarac, dit Palagos. Arnaud-Guilhem V, un de ses descendans, fut condamné, par arrêt du parlement, à perdre son comté, en punition des actes de violence qu'il s'était permis, mais Charles V rendit, en 1377, les domaines confisqués à Anne, sœur du coupable, qui les porta par mariage dans la maison de Fezenzaguet; en 1402, le connétable Bernard VII, comte d'Armagnac, cet homme violent que le peuple de Paris massacra, en 1418 (Voy. Vol. VIII, p. 374.) fit mourir l'époux et les fils d'Anne, et s'empara du comté de Pardiac qu'il donna à son fils cadet, nommé Bernard, pour lequel le roi Charles VII avait une affection particu-

Les conjurés publièrent alors un manifeste, dans lequel leur démarche était justifiée par le prétexte du *bien public*. Ces mots, inventés au-delà des Alpes, étaient alors le levier par lequel on soulevait les peuples qui n'y attachaient pas d'idée claire. Le roi ayant appelé à lui le connétable, marcha sur Niort, où l'on avait conduit le Dauphin. Le premier ennemi qu'il rencontra fut le comte de Dunois, qui venait au-devant de lui pour lui faire l'aveu de sa faute et en obtenir le pardon. Les habitans du Dauphiné et le duc de Bourgogne ayant refusé des secours au Dauphin, celui-ci fut obligé d'aller implorer la clémence de son père. Le roi pardonna au Dauphin et au duc de Bourbon, en rappelant à celui-ci que c'était pour la cinquième fois déjà qu'il lui donnait sujet de plainte; mais il refusa la grâce de la Tremouille et de quelques autres. « Monseigneur, dit le Dauphin, donc faut-il que je m'en revoise, car ainsi leur ai promis ». Charles lui répondit : « Loys, les portes sont ouvertes; et si elles ne vous sont pas assez grandes, je vous ferai abattre seize ou vingt toises de mur pour passer où mieux vous semblera. Vous êtes mon fils, et ne pouvez vous obliger à quelque personne sans mon consentement; mais s'il vous plaît en aller, partez; car au plaisir de Dieu

lière. C'est celui que dans le texte nous avons nommé comte de la Marche. Il portait effectivement ce titre comme époux d'Éléonore, fille et héritière de Jacques II de Bourbon, comte de la Marche. (Voy. p. 32 de ce vol.). Il transmit, en 1462, le comté de la Marche, comme celui de Pardiac, à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, son fils, dont il sera question dans le livre suivant.

nous trouverons aucuns de notre sang qui nous aideront mieux à maintenir notre honneur et seigneurie qu'encore n'avez fait jusqu'à présent. » Le Dauphin ne répliqua pas; le roi, après avoir changé tous les officiers de sa maison, lui remit le gouvernement du Dauphiné. Ainsi fut terminée en six mois, cette guerre connue sous le nom de *Praguerie*, mot par lequel on voulait rappeler sans doute les guerres des Hussites. Alexandre, bâtard de Bourbon [1], qui avait engagé le Dauphin à la révolte, fut arrêté quelque temps après, accusé de divers brigandages, condamné à mort, renfermé dans un sac et précipité dans la rivière.

Expédition du Dauphin en Suisse, 1444.

Après la trève conclue en 1444 avec les Anglais, Charles VII, pour se débarrasser de cette foule de soldats dont il n'avait plus besoin et qu'il n'aurait pu licencier qu'en les payant, envoya le Dauphin avec 50,000 hommes du côté de Bâle, pour assister l'empereur contre les Suisses. Nous avons donné le précis de cette expédition [2]. Lui-même, avec un second corps, alla assiéger Metz pour son beau-frère René, duc de Lorraine : ce siège traîna en longueur; les habitans finirent par payer au roi 200,000 florins d'or, pour les frais de guerre, et au duc 100,000 pour ses prétentions, et conservèrent leur indépendance. Le roi conduisit son armée à Nancy, où vint aussi le Dauphin avec les débris de ses Armagnacs; car on appelait ainsi toutes ces bandes

[1] Fils de Jean I qui, fait prisonnier en 1415, était mort en Angleterre. (Voy. Vol. VIII, p. 369.)

[2] Voy. Vol. VIII, p. 146. 183.

indisciplinées, reste de l'ancien parti d'Orléans.

Après avoir payé la solde qui était due aux troupes, le roi acheva son plan de réforme, auquel il travaillait depuis plusieurs années. Il commença par faire une revue générale de tous les gens de guerre. Là, sur l'avis des officiers et des généraux, il arrêta un état nominatif de 9,000 hommes qui devaient être conservés sous les armes, et forma le noyau d'une armée permanente; il licencia tout le reste, et ordonna à chaque soldat de retourner au lieu de sa naissance, en prononçant la peine de la corde contre quiconque commettrait le moindre désordre sur les routes, s'attrouperait ou reprendrait les armes sans son ordre. Amnistie pleine et entière fut assurée pour tous les délits commis jusqu'alors. Les ordres du roi furent exécutés : plusieurs de ces soldats redevinrent cultivateurs, d'autres cherchèrent du service dans les pays étrangers, et la France jouit d'un calme qu'elle ne connaissait pas depuis plus d'un siècle.

Les 9,000 hommes choisis pour former l'armée ou la cavalerie française, furent distribués en quinze compagnies d'ordonnance, composées chacune d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un guidon, d'un porte-drapeau et de cent lances ou glaives. A chaque lance fournie appartenaient un homme d'armes, trois archers, un coutillier ou écuyer et un page ou valet, tous montés à cheval. Chaque homme d'armes recevait dix livres (près de 66 fr.) par mois; l'écuyer la moitié, chaque archer quatre livres, et chaque page trois; un capitaine eut douze cents livres par an; un lieutenant,

huit cents, un porte-étendard six cents. La solde entière des 9,000 hommes se montait à 816,000 livres (le marc d'argent à 8 livres 10 s. 8 d.), ou environ 5,600,000 de notre argent. Pour satisfaire à ces dépenses, Charles VII, le premier de tous les rois de France, imposa de nouveaux tributs, sans le consentement des États-généraux. Cette innovation n'excita pas de murmure ; elle fut cependant si importante, qu'elle changea entièrement la constitution de l'état.

Origine de l'infanterie française.

En 1448, Charles VII essaya aussi de remplacer, par une infanterie nationale, les sergens de pied que les villes fournissaient depuis les temps de Philippe-Auguste. Il ordonna, en 1448, que dorénavant chaque paroisse fournirait un homme choisi et exercé, qui serait prêt à marcher au premier appel, armé d'un arc et d'un certain nombre de flèches, pour servir tant que la guerre durerait, moyennant une solde de quatre livres par mois. En temps de paix, ces milices ne recevaient pas de solde, mais jouissaient de grandes immunités, à cause desquelles ils étaient nommés francs-archers ou francs taupins : ils formaient 16,000 hommes, commandés par quatre colonels et vingt-huit capitaines.

Condamnation de Jacques Cœur, 1449.

Le roi perdit, en 1449, son amie Agnès Sorel, dame du château de Beauté, qui mourut à l'abbaye de Jumièges, où logeait le roi pendant le siège de Honfleur et de Harfleur. On accusa de sa mort, sans aucune preuve, Jacques Cœur qui, sous le titre d'argentier, administrait les revenus du roi. Soit malversation, soit industrie, Jacques Cœur avait fait une

fortune immense qu'il augmentait continuellement par un commerce très-étendu. L'imprudence avec laquelle il l'étalait lui fit des envieux ; son faste choqua les grands. Arrêté en 1450, pour avoir empoisonné Agnès Sorel, son innocence fut reconnue par les juges ; mais en même temps on lui fit le procès pour avoir détourné à son profit les finances de l'état, et avoir commis des concussions sans nombre. La procédure qu'on entama contre lui fut un tissu d'irrégularités et de nullités : les juges montrèrent une partialité révoltante ; il fut condamné au bannissement, et ses biens furent confisqués. On a souvent dit qu'ils avaient fait tout son crime ; cependant Charles VII, avant de consentir à la condamnation d'un ministre qui lui avait rendu des services, se fit apporter toute la procédure qui fut examinée en sa présence. Jacques Cœur périt bientôt après dans l'île de Chio, commandant des galères que le pape avait employées contre les Turcs. Par la suite, Louis XI qui haïssait mortellement Antoine de Chabanne, comte de Dammartin, principal juge de Jacques Cœur [1], fit revoir le procès ; mais on se

[1] Le *comté de Dammartin* tire son nom d'un bourg de l'Ile de France. Le premier comte de cette maison qu'on trouve dans l'histoire, s'appelait Manassès, et vivait au commencement du onzième siècle. Renaud I, comte de Dammartin, entra dans la ligue qui se forma contre Philippe Auguste. Fait prisonnier à la bataille de Bouvines, ce vassal félon fut enfermé à Péronne jusqu'à sa mort. Le comté de Dammartin fut donné à Philippe Hurepel, fils de Philippe Auguste, et époux d'une fille de Renaud I. En 1267, S. Louis mit en possession de ce petit pays Renaud II de Trie, fils d'une autre fille de Renaud :

convainquit que les faits pour lesquels ce financier avait été condamné, étaient suffisamment prouvés. Quant à la dame de Beauté, la place qu'elle avait eue dans le cœur de Charles VII fut occupée par la dame de Villequier, qui, connaissant l'inconstance de son amant, eut la complaisance de s'entourer d'un certain nombre de jeunes filles qu'elle livrait aux plaisirs du roi.

Nouvelle révolte du Dauphin.

Cependant le Dauphin, depuis la guerre de la Praguerie, ne cessait de donner des chagrins au roi. Retiré dans le Dauphiné, il se conduisit comme un prince souverain, fit battre monnaie en son nom, et contracta des alliances particulières avec les Suisses, les princes d'Italie, les rois de Navarre, d'Aragon et d'Angleterre. Veuf depuis 1445, d'une princesse d'Écosse, il épousa, en 1450, malgré la défense du roi, la fille de Louis, duc de Savoie, qui n'était pas encore nubile, mais à laquelle son père fit une dot de 200,000 florins d'or. Le roi ordonna plusieurs fois à son fils de venir à la cour; le Dauphin, affectant des soupçons injurieux à son père, ne voulut jamais quitter la province dont il foulait les habitans par des

nous avons, d'après Joinville, raconté les circonstances de cette restitution (Voy. vol. V, p. 133). Renaud II eut, en 1298, pour successeur Jean I de Trie, son oncle, dont l'arrière-petit-fils, Charles de Trie, laissa, vers 1395, le comté à Blanche de Trie, qui, par sa mère, était dame de Nesle. Par divers mariages le comté passa momentanément dans les maisons de Bureau de la Rivière, Fayel et Nanteuil, jusqu'à ce qu'en 1439, Marguerite de Nanteuil l'apporta à son époux, Antoine de Chabannes, dont il est question dans le texte.

impositions extraordinaires ; enfin il eut la hardiesse d'armer contre son père. Pour le punir, Charles VII envoya, en 1456, le comte de Dammartin prendre possession du Dauphiné. A son approche, Louis n'osa chercher un asile chez son beau-père ; il l'avait payé de la plus noire ingratitude, en faisant revivre, les armes à la main, l'ancienne prétention des Dauphins de Viennois à la suzeraineté du marquisat de Saluces. Dans cet embarras, Louis se sauva auprès du duc de Bourgogne. Philippe-le-Bon lui donna le château de Geneppe pour demeure, et une pension de 2,500 livres par mois : il y resta jusqu'à la mort du roi. La réception faite à un fils rebelle inspira quelque méfiance au roi contre le duc de Bourgogne ; mais celui-ci qui « était léal comme or fin purgié, ne à Dieu, ne à homme ne feist oncques faulte qui fust d'esclandre [1], » représenta à Charles VII qu'il valait mieux que le Dauphin fût dans les Pays-Bas qu'en Angleterre. Les assurances données au roi par Philippe-le-Bon ne le rassurèrent cependant pas complètement : il continua jusqu'à la fin de sa vie à négocier avec le Dauphin, pour le faire rentrer en France, et il se prépara à faire la guerre au duc de Bourgogne.

Conspiration du duc d'Alençon.

Charles VII eut, cette même année, un autre chagrin qui affecta vivement son âme ; ce fut la découverte de la conspiration de son ancien ami, le duc d'Alençon, Jean II, fils de Jean I.er le Sage, en faveur duquel le comté d'Alençon avait été érigé, en 1414,

[1] GEORGE CHASTELLAIN.

en duché-pairie [1]. La jalousie qu'inspirait à ce prince la faveur dont le duc du Maine jouissait auprès du roi, le précipita dans sa perte. Il s'entendit avec le duc d'York, protecteur d'Angleterre, sur les moyens de faire la conquête de la France, et sur les récompenses qui lui seraient accordées après le succès. Sa correspondance étant tombée entre les mains de Charles VII, celui-ci le fit arrêter, à l'hôtel d'Alençon [2], par le comte de Dunois. Pour lui faire le procès, les pairs furent appelés à Montargis, d'où le lit de justice fut transféré à Vendôme. Le duc de Bourgogne n'y assista pas, mais il envoya sa procuration. L'un de ceux qui en étaient chargés, Jean l'Orfèvre, président de Luxembourg, y prononça un discours remarquable par son éloquence; il tendait à disposer le roi à la clémence.

L'affaire traîna en longueur; enfin le chancelier, Guillaume Juvénal des Ursins, prononça, le 10 octobre 1458, l'arrêt qui déclarait le duc d'Alençon criminel de lèse-majesté, et comme tel privé d'honneur et de la dignité de pair de France, condamné à mort et ses biens confisqués, l'exécution toutefois remise au bon plaisir du roi, et ses biens, excepté le duché d'Alençon, restitués à sa femme et à ses enfans, en considération des services de leurs ancêtres. Le duc fut enfermé dans la citadelle de Loches. Nous le verrons reparaître, pour son malheur, sur la scène du monde.

Acquisition de Gênes.

Peu d'années avant sa mort, Charles VII fit, par des moyens pacifiques, une belle acquisition, à la vé-

[1] Voy. vol. VIII, p. 355.

[2] Aujourd'hui l'hôtel de la Force.

rité temporaire seulement. La république de Gênes, fatiguée des guerres qu'elle avait à soutenir, se donna volontairement à la France par un traité conclu à Beaugenci le 25 juin 1458. Jean d'Anjou, duc (titulaire) de Calabre, prit le commandement de la ville au nom de Charles VII. Ce fut, non la souveraineté absolue, mais l'ancien pouvoir du doge que la république entendait transférer à un souverain étranger. Charles VII n'avait pas fermé les yeux, que déjà éclata la révolution qui engagea son successeur à céder Gênes au duc de Milan.

Les fatigues, les dangers, les malheurs que Charles éprouva depuis son enfance, avaient miné ses forces physiques; elles furent entièrement détruites par les chagrins que lui causèrent la révolte de son fils et celle du duc d'Alençon, et par les plaisirs immodérés dans lesquels il tâchait d'oublier les soucis dont son âme était rongée. Une maladie de langueur le frappa dans sa cinquante-huitième année. Elle devint mortelle par l'imprudence qu'on commit de laisser parvenir jusqu'aux oreilles du malade un bruit qui s'était répandu, et d'après lequel le Dauphin avait tenté de l'empoisonner. Dégoûté d'une vie qui durait trop long-temps à ses plus proches, il refusa pendant quelques jours toute nourriture. Cette abstinence empira son mal, et Charles mourut, le 22 juillet 1461, à Meun-sur-Yèvre. Mort de Charles VII, en 1461.

Le rétablissement du trône, l'expulsion de l'étranger du sol de la France, la réforme des lois, la répression des factions, la restauration de la tranquillité publique, le maintien des libertés ecclésiastiques de la nation, Caractère de Charles VII.

tels sont les titres de Charles VII à la reconnaissance nationale. Il fut le fondateur de la puissance absolue des rois de France ; mais il n'en usa que comme un père de famille. Sa bravoure sans rudesse, la sagesse et la douceur de son administration, sa piété sans faiblesse, le placèrent sur la ligne des bons princes. Une trop grande facilité de caractère, qui le rendit quelquefois le jouet de ses favoris, un penchant trop ardent pour les plaisirs, et cette indolence à laquelle il s'abandonnait en certains momens, sont les seuls défauts qu'on puisse lui reprocher. Charles VII est le premier roi de France qui, dans ses rapports avec les puissances étrangères, ait constamment pris le titre de roi Très-Chrétien, accordé par le pape à Clovis, et que Pepin-le-Bref et ses fils Charlemagne et Carloman, Charles le Chauve et ses neveux, les fils de Lothaire I.er, Philippe-Auguste et St. Louis avaient porté.

Marie d'Anjou ou de Naples, son épouse, lui avait donné une douzaine d'enfans. Deux fils lui survécurent, le Dauphin Louis, et Charles que nous verrons comme duc de Berry, comme duc de Normandie, comme duc de Guienne, jouer un rôle dans les troubles du règne suivant. La fille aînée du roi, morte en 1446, avait été l'épouse du fils du duc de Bourgogne ; trois autres filles étaient mariées à Amédée, duc de Savoie, à Jean II, duc de Bourbon, à Gaston de Foix, prince de Viane, fils de Gaston IV [1].

[1] Le dernier *comte de Foix*, dont nous ayons parlé (Voy. Vol. V, p. 49) était Roger IV qui, en 1241, succéda à Roger-Bernard II. En 1265, il eut pour successeur Roger-Bernard III, à qui, des

Nous allons indiquer encore quelques évènemens ou faits du règne de Charles VII. Tels sont la conclusion

droits de son épouse, Marguerite, fille du dernier vicomte de Béarn, ce pays échut en 1290. Son fils, Gaston I, lui succéda (1302—1315); outre Gaston II, auquel il laissa les comtés de Foix et de Béarn (1315—1343), Gaston I eut un second fils, nommé Roger-Bernard qui eut en partage la vicomté de Castelbon, et devint la souche d'une seconde ligne de la maison de Foix. En 1343, les comtés de Foix et de Béarn passèrent à Gaston III, fils de Gaston II, qui fut surnommé Phébus, à cause de sa beauté, mais dont on ne loue pas moins la valeur, l'esprit et la sagesse.

Froissart qui, en 1388, fut à Orthès, fait le portrait suivant du comte Gaston de Foix.

« Le comte Gaston de Foix en ce temps que je fus devers lui, avoit environ cinquante-neuf ans d'âge et vous dy que j'ai en mon temps vu moult de chevaliers, roys, princes et autres; mais je n'en vey oncques nul qui fut de si beaux membres, de si belle forme ne de si belle taille; viaire, bel, sanguin et riant, les yeux vers et amoureux là où il lui plaisoit son regard getter. De toutes choses il étoit si très-parfait qu'on ne le pouvoit trop louer. Il aimoit ce qu'il devoit aimer et hayoit ce qu'il devoit haïr. Sage chevalier estoit et de haute entreprise et plein de bon conseil.... Tous les jours faisoit donner cinq florins en petite monnoie, pour l'amour de Dieu, et l'aumosne de sa porte à toutes gens. Il fut large et courtois en dons, et trop bien savoit prendre où il appartenoit et remettre où il affieroit. Il aimoit les chiens sur toutes bestes, et aux champs, esté et yver, aux chaces voulontiers se déduisoit..... Il estoit congnoissable et accointable à toutes gens et doucement et amoureusement parloit à eux. Il estoit bref en ses conseils et en ses réponses. Il avoit quatre clercs secretaires pour escrire et rescrire lettres..... Quand de sa chambre à minuit venoit pour souper en sa salle, devant lui avoit douze torches allumées que douze varlets portoient; et icelles douze torches tenues étoient devant sa table qui

d'une alliance avec la Suisse, l'agrandissement de la maison d'Anjou, et l'établissement d'un second parlement.

donnoient grande clarté en la salle, laquelle salle estoit pleine de chevaliers et escuyers et toujours estoient à fois in tables drécées pour souper qui souper vouloit. Il prenoit grand ébattement en son de ménestriers, et bien s'y cognoissoit. Il faisoit voulontiers ses clercs chanter chansons, rondeaux et virelets. Il seoit à table environ deux heures, et aussi il veoit voulontiers estranges entremets, et, iceux veus, tantost les envoyoit par les tables des chevaliers et des escuyers. Brièvement tout considéré et avisé, avant que je vinsse à sa court, j'avois esté en moult de courts de roys, de ducs, de princes, de comtes et de hautes dames; mais je ne fus oncques en nulle qui mieux me pleust et qui fussent sur le faict d'armes plus réjouis, plus que celui comte de Foix estait. On veoit en la salle, en la chambre et en la court chevaliers et escuyers d'honneur aller et marcher, et les oyoit on parler d'armes et d'amours. Tout honneur estait là dedans trouvé. Toutes nouvelles de quelque païs ne de quelque royaume que ce fust, là dedans on y apprenoit. Car de tout païs, pour la vaillance du seigneur, elles y venoient. »

Les dernières années de la vie de Gaston III Phébus furent malheureuses par un remords dont son cœur était navré. De son mariage avec Agnès, fille de Philippe, roi de Navarre, il avait un fils nommé Gaston. Cet instigateur de troubles, Charles le Mauvais, qui avait épousé une sœur aînée du comte de Foix, donna au jeune Gaston un poison qu'il devait faire avaler à son père, comme un philtre qui le ramènerait à son épouse avec laquelle il était brouillé. Yvain, fils naturel du comte, découvrit cette poudre entre les mains de son frère et dénonça celui-ci; le père irrité, sans approfondir la vérité, condamna son fils, comme parricide, à la mort; cependant sur l'intervention des États, il n'exécuta pas le jugement, se contentant de tenir son fils en une étroite prison. Le jeune comte ne put supporter l'idée d'être regardé comme l'auteur d'un crime

La Suisse n'ayant pas formé anciennement de corps de nation ou d'état, il ne pouvait exister de rapport po- Première alliance avec la Suisse, 1453

horrible ; il refusa toute nourriture. Quand il fut près de sa fin, le père en fut averti ; il se rendit aussitôt auprès de son fils ; dans sa précipitation il oublia qu'il tenait un petit couteau à la main ; en se jetant sur le prisonnier il lui coupa une veine de la gorge, et Gaston perdit aussitôt le peu de sang qui lui restait.

L'innocence du jeune Gaston fut reconnue par la suite. Yvain est un des quatre seigneurs qui périrent, en 1393, au ballet des sauvages (Voy. Vol. VIII, p. 337). Un autre fils naturel de Gaston Phébus, nommé Bernard, épousa Isabelle de la Cerda, dame de Medina Celi, arrière-petite-fille du prince de la Cerda, et devint la tige de l'illustre maison de Medina-Celi. En 1389, Charles VI donna à Gaston III le comté de Bigorre qui depuis 1283 (Voy. Vol. VIII, p. 274) avait été un objet de contestation entre plusieurs familles; les droits de Gaston paraissaient en effet très-fondés. Ce prince a involontairement enrichi la langue française d'un nouveau mot, savoir de phébus, qui désigne un style obscur et empoulé comme celui de l'ouvrage sur la chasse qu'il composa sous le titre de Miroir de Phébus.

Gaston III n'ayant plus d'enfant légitime, fit donation de ses comtés au roi de France ; mais Charles VI les concéda à Mathieu, petit-fils de Roger-Bernard, comte de Castelbon qui les posséda de 1391 à 1398 et les laissa alors à Isabelle, sa sœur, mariée à Archambaud de Grailly, captal de Buch. Leur fils, Jean de Grailly, les posséda après eux (1412—1436). Pierre, son second fils, eut après la mort de son père, les vicomtés de Lautrec et de Villemur, et fonda la branche de Lautrec; Gaston IV, l'aîné, succéda dans le reste des états (1436—1472). Ce prince épousa, en 1434, Éléonore, fille de Jean I, roi d'Aragon et, par son épouse, roi de Navarre. En 1447, il acheta la vicomté de Narbonne. En 1455, il fut déclaré héritier du trône de Navarre, à l'exclusion du prince de Viane, propre fils de Jean I et de la reine Blanche. En 1458, Charles VII,

litique entre elle et la France. La confédération helvétique qui, à l'époque de 1444, se composait des

lui conféra la dignité de pair du royaume. Son fils aîné du nom de Gaston qui, comme héritier futur du royaume de Navarre, portait le titre de prince de Viane, est celui dont il est question dans le texte, et qui, en 1461, épousa Madelaine de France; il fut tué, le 23 novembre 1479, dans un tournoi que donnait à Libourne le duc de Guienne, son beau-frère. Il laissa deux enfans, François-Phébus et Catherine, que dans la période suivante nous verrons sur le trône de Navarre auquel les comtés de Foix, de Béarn et de Bigorre furent dès-lors réunis. Gaston IV mourut en 1472, avant son beau-père.

Nous avons dit qu'en 1290, la *vicomté de Béarn* était tombée en partage aux comtes de Foix.

Le païs de Béarn est ainsi nommé d'après l'ancienne ville de *Beneharnum* dont on ignore jusqu'à la position. Les vicomtes remontent jusqu'à l'année 819, et à Centule I, deuxième fils de Loup-Centule, duc de Gascogne (Voy. Vol. VIII, p. 357). Les vicomtes avaient à Morlai, alors leur capitale, une monnaie où ils frappaient, même des pièces d'or. Les monnaies de Morlai avaient la triple valeur de celles de Tours; et comme celles de Parisis, n'excédaient les dernières que d'un cinquième, il en résultait le rapport suivant : une livre parisis = 16 sols tournois = 5 sols 4 den. de Morlai; une livre de Morlai = 2 livres 5 sols parisis = 3 livres tournois.

Gaston IV (1088—1130) réunit à son pays les vicomtés de Soule et de Dax qu'il enleva à leurs propriétaires. Il fut de la première croisade dont les historiens l'appellent Berdeis, Bordeis, Beher, Beart, Biarts, etc. Il obtint du roi d'Aragon la seigneurie de Saragosse et périt dans une bataille qu'il livra aux Arabes. Son fils, Centule V, fut tué dans celle de Fraga de 1134. (Voy. vol. V, p. 381.) La première maison de Béarn finit avec lui.

Pierre, vicomte de Gavaret, fils d'une sœur de Centule, lui suc-

cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald, Zug et Glaris, et qui était déchirée alors en deux partis ennemis, se trouvait trop éloignée des frontières de la France, pour que l'occasion d'une communication entre ces gouvernemens démocratiques et le gouvernement français pût se présenter facilement. Lorsque Charles VII envoya son fils du côté de Bâle, il n'était pas guidé par des intentions hostiles. Il avait sur les bras 50,000 soldats dont il ne savait que faire; l'empereur Frédéric lui offrit un moyen de les employer et de les payer; il le saisit avec empres-

cida (1134—1153) et obtint la seigneurie de Huesca en remplacement de celle de Saragosse. Il eut pour successeurs d'abord son fils, ensuite sa fille; le premier, Gaston V, mourut en 1170; la seconde, Marie, était mariée à Guillaume de Moncade. Les Béarnais, peuple très-indocile, forcèrent Guillaume et Marie de renoncer par traité aux vicomtés de Béarn et de Gavaret, à condition qu'on élirait pour vicomte un de leurs enfans. Gaston VI, âgé de trois ans, fut élu en 1173. En 1196, il obtint la vicomté de Bigorre par son mariage avec Pétronille (Voy. vol. VIII, p. 274). Nous lui avons vu jouer un rôle dans la guerre des Albigeois (Voy. vol. V, p. 23 et 26, où il est nommé par erreur, Gaston V). A sa mort, arrivée en 1215, Guillaume-Raimond, son frère jumeau, prétendit lui succéder de plein droit, mais la *cour-majour* de Béarn le débouta, en soutenant que la vicomté était élective. Ce différend fut arrrangé en 1220. Guillaume-Raimond fut *juré et accepté* comme seigneur, mais consentit à l'établissement de douze jurats perpétuels en la cour majour de Béarn, pour contrebalancer l'autorité du vicomte. Il eut pour successeurs Guillaume I dit de Montrate, son fils (1223—1229), et celui-ci le sien, Gaston VII, qui mourut en 1290, ne laissant que des filles, dont l'une, Marguerite, porta la vicomté de Béarn à Roger-Bernard III, comte de Foix, son époux.

sement. Mais lorsqu'après cet évènement, Charles VII réfléchit sur la bravoure que les montagnards des Alpes avaient montrée à St.-Jacques, son génie pressentit l'avantage que la France pourrait tirer de l'alliance d'un peuple si belliqueux. Neuf ans après la paix d'Ensisheim, savoir le 8 novembre 1452, il fut conclu entre le roi, d'une part, les huit cantons et la ville de Soleure, de l'autre, une alliance que Charles VII ratifia, le 4 avril 1453, au château de Montils en Touraine. Les engagemens de ce traité portaient une liberté réciproque pour le commerce, une promesse, de la part de la France, de ne prêter directement ni indirectement, aucuns secours d'armes ou de soldats aux ennemis de la confédération suisse, et de la part des cantons, de n'accorder jamais le passage sur leurs terres aux troupes qui voudraient attaquer la France. Tel fut le commencement des liaisons qui, depuis, ont constamment existé entre les deux pays.

Réunion des duchés de Lorraine et de Bar ur une même ête.

La famille des ducs de Bar s'éteignit en 1430 avec Louis, cardinal-évêque de Châlons, qui, dès 1419, avait cédé son duché avec le marquisat de Pont-à-Mousson, à son petit-neveu, René, second fils de Louis II, duc d'Anjou et comte de Provence [1]. Ce

[1] L'histoire de la Lorraine, comme état particulier appartenant à l'empire germanique, est étrangère à la France. Il n'en est pas de même du *duché de Bar*. La Meuse traverse ce pays et le divise en deux portions; comme par le traité de Verdun de 843, ce fleuve fut pris pour ligne de démarcation entre la France et les provinces dont se composait le lot de Lothaire I, il faut supposer par analogie que la partie occidentale de la contrée qu'on a appelée ensuite duché de Bar était sous la souveraineté française, tandis que l'orientale ap-

René, devenu duc de Bar, épousa Isabelle, héritière du duché de Lorraine. Ce fut ainsi que les duchés de

partenait aux maîtres de la Lotharingie; mais il n'est pas probable d'un autre côté qu'on ait établi ou laissé subsister un comté dont le ressort se trouvait sous deux souverains. Le rapport de ce pays envers les rois de France et ceux d'Allemagne fut un objet de dispute entre les publicistes des deux nations : il est certain que les rois d'Allemagne exercèrent plusieurs actes de souveraineté dans le pays, tandis qu'on ne peut prouver qu'avant le commencement du quatorzième siècle les rois de France en aient exercé aucun. Il est certain d'un autre côté que le comté de Bar a été depuis la même époque fief de France pour la partie sitnée sur la gauche de la Meuse, et qu'on appelait *mouvante*, tandis que tout ce qui est situé sur la droite, ressortissait du parlement de Nancy, et par conséquent des tribunaux de l'Empire.

Le premier comte de Bar connu a été établi, vers 954, par l'empereur Otton I. C'était Frédéric qui, par son mariage avec une fille de Hugues le Grand, duc de France, devint en même temps le neveu de l'empereur, puisque l'épouse de Hugues était une sœur d'Otton. Ce même Frédéric qui a construit le château de Bar, devint quelques années plus tard, duc de la Lorraine Mosellane il transmit les deux dignités (car à cette époque les grands fiefs d'Allemagne n'étaient encore que des dignités amovibles, tendantes à devenir héréditaires) à Thierri I, son fils, et à Frédéric II, son petit-fils. A la mort de celui-ci, en 1027, le duché de Lorraine passa en d'autres mains jusqu'à ce qu'en 1048, il devint une possession héréditaire de Gérard d'Alsace et de ses descendans. Quant au comté de Bar il échut, par le mariage de Sophie, fille aînée de Frédéric II, à Louis, comte de Mouzon et de Montbéliard, qui devint la souche de la maison de Bar, par Renaud, son troisième fils; car Frédéric, l'aîné, fut celle de la maison de Ferrette, et Thierri, le second, continua celle de Montbéliard.

Thibaut I, comte de Bar depuis 1191, s'empara, en 1204, de

Lorraine et de Bar, le premier, fief germanique, l'autre, fief de la couronne de France, au moins pour une

Clermont en Argonne, fief de l'évêché de Verdun, dont les châtelains s'étaient rendus indépendans. Clermont resta dès-lors uni au comté de Bar. Thibaut II, son petit-fils, acquit en 1292, de Ferry III, duc de Lorraine, la châtellenie de Longwi. Henri III (1296—1302) ayant été fait prisonnier, en 1297, dans la bataille de Commerci par Jeanne, épouse de Philippe-le-Bel, à laquelle il disputait la possession de la Champagne, conclut, le 3 juin 1301, avec Philippe un traité par lequel il rendit hommage au roi du comté de Bar avec sa châtellenie et tout ce qu'il y tenait en qualité d'alleu par deçà la Meuse. Le roi se réserva le ressort par appel des jugemens qui seraient rendus par les bailliages de Bar et de Bassigni. Si le comte Henri III était vassal de l'Empire, il n'avait pas le droit de faire cet accommodement; mais il semble qu'en restreignant l'hommage qu'il fit du comté de Bar, aux bailliages situés sur la gauche de la Meuse, le roi de France s'est conformé aux dispositions du traité de Verdun. Philippe-le-Bel démembra, en 1307, de la Champagne le district de Gondrecourt, pour le donner au fils de Henri III, le comte Édouard (1302—1337). Henri IV (1337—1344) acquit par mariage la seigneurie de Cassel. En 1354 Charles IV érigea en faveur du comte Robert (1352—1411) la seigneurie de Pont-à-Mousson en marquisat, principauté d'Empire, et en 1355, Jean II, roi de France, éleva le comté de Bar au rang de duché; il paraît que cet acte éprouva quelques difficultés de la part de la cour impériale qui finit cependant par reconnaître, soit par un diplôme, soit tacitement, la qualité ducale de Robert. Les auteurs de l'Art de vérifier les Dates ont publié une pièce curieuse qui indique un évènement que les historiens ont passé sous silence, savoir l'emprisonnement, par ordre de Charles V, roi de France, de la comtesse Yolande de Flandre, mère du duc de Bar, la même qui avait apporté Cassel à Henri IV, son époux. Voici cette pièce.

« Comme pour certaines causes nostre très-chière et amée cou-

partie, furent réunis, quoique les comtes de Vaudemont, branche cadette de la maison de Lorraine, protestassent contre la succession d'Isabelle. René, duc de Lorraine et de Bar, hérita en 1434 de son frère aîné, le duché d'Anjou et le comté de Provence,

sine, Yolande, comtesse de Bar, de nostre voulenté et commandement eust pieça été prinse en un des chasteaux de nostre très-chier frère le duc de Bar, son fils, et amenée en nos prisons esquelles elle a été retenue longuement, nous aujourd'hui à la supplication d'elle et de son dit fils, l'avons pleinement délivrée. Nostre dit frère, son fils, lequel avait entendu que elle était malcontente de luy, tant pour ce qu'elle fut prinse en l'un de ses chasteaux, comme dit est, pourquoy elle cuidait qu'il l'eust fait prendre ou qu'il eust été coupable ou cause de sa prinse, comme pour ce qu'elle avait été enfermée, qu'il n'avait pas été assez diligent de pourchasser sa délivrance comme il devait, la supplia très-humblement de nous et de nostre conseil que pour quelconques occasions, couleurs ou causes elle eust été, ne fust en rien malcontente de luy, elle luy voulait tout remettre et pardonner et le recevoir en sa grace et s'amour : et nous aussi l'en priasmes le plus de cuer et de bonne voulenté, et à perpétuelle mémoire nous avons faict mettre notre scel à ces lettres. Donné en nostre chastel du bois de Vincennes, le 24 novembre 1374. »

Le roi, dans cet acte, donne à Robert la qualité de frère ; en effet il avait épousé Marie, fille de Jean II, roi de France. Des fils qu'il eut de cette princesse deux furent tués à la journée de Nicopoli, un troisième périt à la bataille d'Azincourt. Édouard et Louis lui succédèrent dans le duché de Bar, savoir Édouard III en 1411 et Louis en 1415, après la bataille d'Azincourt où Édouard avait été tué. Louis est ce même cardinal-évêque de Châlons-sur-Marne qui, comme dit notre texte, céda en 1419 le duché de Bar et le marquisat de Pont-à-Mousson à son petit-neveu, René d'Anjou, duc de Lorraine.

ainsi que le titre de roi de Naples. Nous verrons par la suite comment l'Anjou et la Provence furent réunis à la couronne de France. Les duchés de Lorraine et de Bar retournèrent, du vivant encore de René, en 1473, à la branche de Vaudemont, par le mariage de sa fille Yolande avec Ferry, comte de Vaudemont, dont elle eut un fils, nommé René II.

Institution du parlement de Toulouse, 1443.

L'étendue que le ressort du parlement de Paris avait prise par la réunion successive de plusieurs grands fiefs, engagea Charles VII à établir une seconde cour souveraine pour le Languedoc et la Guienne au-delà de la Dordogne. Ce nouveau parlement, érigé le 11 octobre 1443 à Toulouse, et composé de deux présidens, six conseillers clercs et six laïcs, obtint dans les provinces de la langue d'Oc, la même autorité qui était attribuée au parlement de Paris dans celles de la langue d'Oil.

Les revenus du royaume de France sous Charles VII, furent portés à la somme, jusqu'alors inouie, de 1,800,000 livres, laquelle fait en argent d'aujourd'hui 11,627,000 (le marc d'alors étant de 8 fr. 42 c., tandis qu'il est aujourd'hui de 54 fr. 39 c.)

SECTION IX.

Littérature française depuis le 13e *siècle jusqu'au* 16e.

Restes de la poésie provençale, conservés à Toulouse.

Nous avons vu, dans le précédent livre, naître en France deux langues et deux littératures entièrement distinctes, la langue provençale avec la littérature des troubadours, et la langue wallonne-française, avec la littérature des trouvères; l'une au Sud, l'autre au Nord du royaume [1]. La poésie provençale commença à tomber en décadence, lorsque la malheureuse guerre des Albigeois dévasta le Languedoc et la Provence, et que la famille des comtes de S. Gilles ou de Toulouse s'éteignit [2] : elle disparut entièrement, lorsque la maison d'Anjou, souveraine de la Provence, monta sur le trône de Naples. Cependant à peine la ville de Toulouse se fut-elle remise des calamités qui l'avaient frappée, qu'elle s'efforça de rallumer le feu qui, n'étant plus entretenu par les troubadours, allait s'éteindre. Depuis des temps immémoriaux cette ville possédait une institution littéraire que l'on nommait le collège du gai savoir; il était composé de sept poètes et d'un chancelier qui conféraient les grades de bachelier et docteur *ès lois d'amors* ou *dans les fleurs du gai savoir*. Dans cette académie, à une fête qu'on célébrait le 3 mai de chaque année, des magistrats qualifiés de *mainteneurs du gai savoir*, après un concours solennel, distribuaient aux vainqueurs des prix

[1] Voy. vol. V, p. 164 et suiv. [2] Voy. *ibid.*, p. 174.

qu'on nommait *joies :* c'était une violette d'or fin, une églantine et un souci d'argent. Cette institution allait s'endormir lorsque vers la fin du quinzième siècle une dame de Toulouse, Clémence Isaure, la ranima, en assignant à la ville un fonds dont les revenus considérables fussent uniquement employés à la célébration des jeux floraux; dès-lors on put distribuer un plus grand nombre de prix consistant en des fleurs plus riches. Par lettres-patentes du roi de l'année 1694, le collège du gai savoir obtint le titre d'académie des jeux floraux, et le nombre des académiciens ou mainteneurs fut porté à trente-six. Comme tant d'autres institutions utiles ou agréables, l'académie des jeux floraux fut détruite en 1790. ou plutôt elle se détruisit elle-même, pour n'être pas sous les ordres de la municipalité révolutionnaire; elle se ranima encore une fois en 1806; conservatrice non de la poésie des troubadours, mais de son souvenir, elle distribue annuellement aux poètes français qui prennent part à la lutte, une amaranthe et une églantine d'or, une violette, un souci et un lys d'argent.

Littérature de la France septentrionale.

La littérature de la langue d'Oui, devenue seule littérature française, continua à fleurir après l'extinction de sa sœur provençale; elle resta cependant dans un état de médiocrité jusqu'au commencement du seizième siècle. Nous allons donner le précis de cette littérature pendant le quatorzième et le quinzième siècle, mais comme les époques remarquables de l'histoire politique ne coïncident pas toujours avec celles de la littérature, nous nous voyons obligés, pour ne pas cou-

per la matière mal à propos, d'étendre notre récit à une soixantaine d'années au-delà de l'évènement politique auquel nous terminons ce livre.

Origine de la poésie dramatique.

Confrérie de la Passion.

Nous avons vu dans cette littérature naître trois genres de poésie; 1.° le roman de chevalerie, auquel appartiennent le roman de féerie et le roman allégorique; 2.° les fabliaux; 3.° la poésie lyrique. Vers la fin du quatorzième siècle, un quatrième genre vint s'y joindre : c'est la poésie dramatique. Elle doit son origine à la *Confrérie de la Passion*, qui remonte à l'année 1390. Des pélerins, se trouvant à Paris lorsque Charles VI célébra avec une splendeur jusqu'alors inouie, son mariage avec Isabeau de Bavière, se réunirent en corps ou troupe pour représenter en grand un de ces spectacles dont ils avaient quelquefois amusé le peuple de Paris. Si nous voyons ces acteurs réunis en confrérie religieuse, c'est que l'esprit du siècle le voulait ainsi; les spectacles qu'ils donnaient étaient religieux en apparence et s'appelaient des *mystères;* et comme le mystère de la Passion qu'ils exécutèrent dans la solennité du mariage du roi eut un succès prodigieux, ils se nommèrent la Confrérie de la Passion. Ainsi, par une analogie qui est d'autant plus singulière qu'elle était due au simple hasard, le drame français, comme la tragédie grecque, eut une origine religieuse. La Confrérie de la Passion se fixa d'abord dans le bourg de St. Maur-des-Fossés, et y dressa un théâtre auquel les Parisiens se rendaient en foule, jusqu'à ce qu'en 1398, le prevôt des marchands le leur défendit, parce qu'il jugeait la représentation des mys-

tères indécente et peu digne de la majesté divine qu'on y mettait en scène ; mais Charles VII en jugea autrement : ayant assisté, en 1402, à un de ces spectacles, il en fut si satisfait qu'il accorda aux confrères la permission de continuer à donner, au public de Paris et des environs, cette espèce de divertissement, et de se montrer dans les rues, revêtus de leur costume théâtral. La confrérie fut ainsi la première troupe de comédiens privilégiés par un gouvernement. Elle s'établit alors dans les bâtimens de l'hôpital de la Trinité, rue St. Denis, au coin de la rue Gréneta. Ces comédiens y restèrent jusqu'en 1540, époque où les bâtimens reçurent une autre destination. Chassés de l'hôpital de la Trinité, les Confrères de la Passion s'établirent à l'hôtel de Flandre, situé entre les rues Plâtrière, Coq-Héron, des Vieux-Augustins et Coquillière, et en 1548, à l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil.

Le mystère de la passion n'était autre chose que l'histoire dramatique de la vie de Jésus-Christ depuis sa naissance jusqu'à sa sépulture. Comme l'étendue de cette pièce ne permettait pas de la donner de suite, elle était divisée en plusieurs journées. Elle était accompagnée d'une grande pompe théâtrale, et exigeait un nombre prodigieux d'acteurs pour représenter cette foule de personnes, d'anges, de saints et de diables qui y jouaient un rôle. Dans la première journée, quatre-vingt-sept personnes paraissaient sur le théâtre, et ce nombre augmentait progressivement dans les journées suivantes. On voyait, ou l'on entendait au moins, les trois personnes de la Trinité (car il paraît que Dieu le

père restait invisible); on y voyait une demi-douzaine d'anges et de diables, les douze apôtres, Hérode et sa cour. On ne remarque dans cette pièce ni nœud, ni péripétie; les auteurs ne se doutaient seulement pas qu'il pût exister des règles; néanmoins la composition, quoique bizarre, a quelque chose de grandiose. Le dialogue est souvent animé, et les monologues sont pathétiques et lyriques; tel que le suivant que prononce la mère de Judas.

O que j'ay de rage en mon cœur!
O Dieu tout puissant, quelle horreur!
Quelle terreur!
Quelle erreur!
Quel forfaict!
O le très-haultain plasmateur [1],
Qui sera le réparateur
Du malheur,
Déshonneur
Que j'ay faict!
O Dieu souverain tout parfaict,
J'ay faict le faict et le défaict,
Par vil faict,
Et maiffaict,
Douloreux:
O ventre maternel infaict,
Trèst-ost, très-vil, très-imparfaict,
Par le faict,
De ton faict,
Malheureux.
Las ciel! à toy je me deulx
Venge-toy sur moy, si tu peulx,

[1] Le très-haut créateur, du mot grec *plasma*.

Des griefs d'eulx
Vicieulx
Que je porte.
Terre qui nous soustient tous deux
Pour nos péchés libidineux
En tes lieux
Ténébreux
Nous transporte !

A l'instar du mystère de la Passion, de celui de la Conception et de la Naissance de la Vierge, de celui de la Résurrection, on mit en scène toute la légende ou les vies des Saints. Tous ces mystères, depuis la fin du quatorzième siècle jusqu'au seizième, se ressemblent, sans qu'on y remarque le moindre progrès dans l'art dramatique, soit dans le style, soit dans le goût. Quoique la tendance de ces pièces fût l'édification des fidèles, néanmoins celles qui ont pour fable la vie des Saints, sont farcies de passages obscènes, et dans les autres on trouve des passages inconvenans, comme le suivant. Un ange vient dire au Père Éternel :

Père Éternel vous avez tort
Et devriez avoir vergogne !
Votre fils bien-aimé est mort,
Et vous dormez comme un ivrogne. —
—« Il est mort ? » — Oui, foi d'homme de bien. —
—« Diable emporte qui en savait rien. »

Confrérie des clercs de la Basoche.

Il existait à Paris une confrérie plus ancienne que celle de la Passion ; c'était celle des élèves de la Basoche ou des avocats et procureurs du parlement, qui, de temps immémorial, étaient en possession du droit de régler les cérémonies et les fêtes publiques. Avant

la Basoche, les élèves de la Chambre des Comptes avaient formé une communauté et un tribunal dont la juridiction s'étendait sur tous les membres de cette association. Ce tribunal se conformait à des règlemens autorisés par la Chambre des Comptes et jugeait en dernier ressort. D'après le nom d'une rue que des Juifs avaient habitée et qui n'existe plus, cette cour de justice s'appelait le haut et souverain empire de Galilée, et le président était qualifié d'empereur de Galilée. Cette confrérie fut supprimée par Henri III, probablement parce que, dans le temps de la Ligue, elle devint un foyer d'intrigues et de troubles. Ce fut à l'exemple de cette confrérie, qu'en 1302 (à ce qu'on croit), Philippe-le-Bel institua le royaume de la Basoche pour former tribunal, jugeant en dernier ressort, en matière civile et criminelle, tous les différends qui s'élevaient entre les clercs du parlement, et toutes les actions intentées contre eux [1]. Quant au mot de

[1] Le roi de la Basoche ayant offert à Henri II, roi de France, 6,000 élèves armés pour étouffer une insurrection qui avait éclaté en Guienne, Henri accorda au royaume de la Basoche divers privilèges honorifiques ou lucratifs, comme le droit de choisir et de couper tous les ans dans la forêt de Bondi trois chênes, dont l'un devait servir de mai dans la revue que le roi de la Basoche faisait annuellement de ses forces, et les deux autres étaient vendus au profit de la Basoche. Il donna à cette confrérie des armes, savoir un écusson chargé de trois écritoires, surmonté d'un casque et supporté par deux anges. Henri III, qui n'était pas très-affermi sur son trône, n'aimait pas qu'il y eût plusieurs *rois* à Paris. Il força le roi de la Basoche à déposer sa couronne; mais il laissa subsister la Basoche qui, jusqu'à la révolution, était gouvernée par un chancelier.

Basoche, c'est une altération du mot de *Basilica*, qui, chez les Romains, était le nom du palais où siégeaient les tribunaux. Voyant le grand succès des mystères de la Congrégation, ces directeurs des plaisirs populaires résolurent de s'approprier ce genre d'amusement, et d'en faire, à leur tour, jouir les habitans de Paris; mais les membres de la Basoche, pour se distinguer des confrères de la Passion, donnèrent à leurs drames le titre de *Moralités*. Ces pièces, pour le fonds, étaient également bibliques; seulement on choisissait de préférence des histoires ou des paraboles qui pouvaient fournir l'occasion de prêcher la morale sous la forme d'allégorie. Cette figure de rhétorique avait alors une grande vogue dans toute espèce de composition littéraire, et on l'employait jusqu'à satiété. Dans une moralité intitulée : Le bien advisé et le mal advisé, on voit paraître une quarantaine de personnes allégoriques, et entre autres les temps d'un verbe, savoir : Regno, Regnavi, Regnabo.

L'origine de la comédie française tombe dans la même époque que l'invention des moralités. C'est encore une jouissance que nous devons aux élèves de la Basoche. Parmi les comédies ou farces du quinzième siècle, la plus fameuse est l'Avocat Pathelin, de Pierre Blanchet, qui, rajeunie en 1715 par l'abbé Bruyeis, est restée au répertoire du Théâtre Français, et est toujours vue avec plaisir, grâce à la force comique qui y règne, et à l'art admirable avec lequel l'auteur a soutenu les caractères et noué l'intrigue de la pièce.

Les Enfans sans Souci.

A côté des deux théâtres de la confrérie de la Pas-

sion et de la Basoche, il s'en forma un troisième dont les auteurs étaient des jeunes gens des premières familles, qui prirent à tâche de se moquer de toute espèce de folie et de sottise, principalement de celles qui appartenaient plus particulièrement au grand monde. Cette société prit le titre d'*Enfans sans Souci*, et obtint un privilège de Charles VI. Pendant les troubles qui agitèrent le royaume sous le règne de ce prince, les Enfans sans Souci étendirent de plus en plus leur société; leur chef s'appelait le *prince des Sots*, et ils donnaient à leurs farces le titre de *sotties* ou *sottises*. Les sots y étaient baffoués sous toutes les formes; on y voyait le sot dissolu, le sot trompeur, le sot ignorant et la sotte folle. Louis XI les laissa jouer tranquillement leurs farces; probablement sous le règne de ce roi leur satire fut plus modérée et plus prudente que plus tard, sous Louis XII, dont ils parodièrent la prétendue avarice. Brantome raconte dans la Vie d'Anne de Bretagne, que les courtisans ayant rapporté au roi que les comédiens se moquaient de lui, de la cour et de tous les grands, Louis XII répondit qu'ils pouvaient parler de sa personne et de sa cour, sans pourtant les accuser de dérèglement, mais que s'ils s'avisaient de parler de sa femme en façon quelconque, il les ferait tous pendre.

Pendant que la poésie dramatique commença à se développer ainsi, quoique sous une forme très-différente du théâtre moderne, les trois autres genres, les romans de chevalerie, les fabliaux et la poésie lyrique ne furent pas négligés par les poètes. Le roman allé- Roman allégorique.

gorique surtout continua à jouir d'une grande faveur.

Jacques Grelée.

Vers la fin du troisième siècle, *Jacques Grelée* écrivit le Roman du nouveau Renard, et *Guillaume de Guilleville,* mort en 1360, le Roman des trois Pélerinages, ou le Pélerinage de l'homme durant qu'est en vie, celui de l'âme séparée du corps, et le pélerinage de Jésus-Christ depuis son incarnation jusqu'à l'effusion du S. Esprit. La lecture du Roman de la Rose [1] a donné à Guilleville l'idée de son poëme qui est écrit en vers de huit syllabes, mais ce poète était plus pieux que Lorris et Meun.

Guillaume de Guilleville.

Poésie pastorale. Jean Froissart.

Jean Froissart de Valenciennes, né en 1337, mort vers 1400, célèbre historien français, fut aussi un poète distingué. Il essaya d'amalgamer la poésie provençale avec celle de la France septentrionale, et fut nommément un des premiers qui aient fait connaître aux Français la poésie pastorale. Il est aussi un des plus anciens auteurs de rondeaux ou poésies légères. Dans son Meliador, ou le Chevalier du Soleil d'or, sont réunies à ses propres vers les poésies de Wenceslas, duc de Luxembourg et Brabant, frère de l'empereur Charles IV, dont il fut pendant quelque temps le secrétaire. Le tout forme une espèce de roman. Froissart a composé un autre roman qui est allégorique et dans le genre du Roman de la Rose, et, sous le titre des Trois Maries, un poëme religieux. Les poésies de Froissart n'ont pas été imprimées, elles sont inconnues à des fragmens près qu'on a publiés.

Romans de chevaliers.

Les bibliothèques de France sont extrêmement

[1] Voy. vol. V, p. 204.

riches en romans de chevalerie en vers; mais ces poëmes n'ont pas été imprimés. Il y en a plusieurs qu'on pourrait comparer à des poëmes épiques, si les auteurs ne s'étaient pas péniblement astreints à l'ordre historique et chronologique, et s'ils avaient eu une idée de la noble simplicité de l'*épos* grec. Ils entendaient mieux l'art d'inventer des situations romanesques, et connaissaient l'effet poétique du merveilleux.

Vers la fin du quatorzième siècle, le roman de chevalerie en vers fit place à la prose. D'après l'opinion de plusieurs littérateurs français, le premier de ces romans de chevalerie en prose est l'Amadis des Gaules, tandis que les étrangers, et surtout les Espagnols, réclament ce fameux livre comme une production du sol transpyrénéen. Quoi qu'il en soit, l'Amadis des Gaules est le modèle de tous les autres romans de ce genre. Les auteurs abandonnant Alexandre le Grand et le roi Artus qui, avec Charlemagne, étaient les héros des anciens romans, s'attachèrent préférablement à l'histoire fabuleuse du dernier et de ses paladins, tels que Huon de Bordeaux et Ogier le Danois. Ils exploitèrent aussi l'histoire fabuleuse des provinces de France; nous en avons un exemple dans la Belle Mélusine, écrite par Jean d'Arras, pour l'amusement du roi Jean, étant encore duc de Normandie, ou, d'après une autre version, pour celui de Marie de France, fille de Charles V, et épouse de Robert, duc de Bar. Les auteurs de la plupart des ouvrages de ce genre, avaient la prétention de donner à leurs productions l'apparence d'histoires véritables, et si les pays, les

temps, les nations et les mœurs y sont confondus; cette bizarrerie paraît provenir de l'ignorance des romanciers plutôt que du désir d'augmenter l'intérêt par ce mélange de choses hétérogènes.

Fabliaux. Le goût des fabliaux continua. Nous avons dit que ce genre de poésie eut une origine asiatique [1]; mais il y a une espèce de fabliaux qui sont évidemment nés sur le sol français, parce qu'ils sont contraires aux mœurs des Orientaux, sévères observateurs de la décence, non-seulement dans les faits, mais aussi dans les paroles. Une autre différence entre les fabliaux français du treizième siècle et les contes des Arabes, se trouve dans la forme; les contes orientaux sont en prose et les fabliaux en vers. On distingue dans l'ancienne littérature française plusieurs espèces de fabliaux, savoir : 1.° ceux qu'on peut appeler contes en vers, dont le sujet est ordinairement quelque aventure comique; c'est dans ces fabliaux que La Fontaine a pris plusieurs de ses plus jolis contes; Boccace, un assez grand nombre de ses nouvelles; Molière, quelques scènes, et Sedaine sa charmante pièce de la Gageure imprévue; 2.° les fabliaux dont le but est le développement d'une vérité morale, et qui souvent sont de vraies fables ésopiques; 3.° les fables satiriques d'une certaine étendue, tel que le roman du Renard de Jacquemers Gelée de Lille, de la fin du treizième siècle, et un autre fabliau du Renard, qui est l'ouvrage d'écrivains de l'époque de 1340; 4.° les contes dévots dont le but est à la fois de contribuer à l'édifi-

[1] Voy. vol. V, p. 205.

cation et à l'amusement; 5.° les contes romanesques qui sont des romans de chevalerie d'une moindre étendue, ou le passage du fabliau au roman, et cela d'autant plus que quelques-uns d'entre eux, tels que le fabliau si naïf et si gracieux d'Aucassin et Nicolette, sont écrits en prose mêlée de vers.

Le quinzième siècle fut l'époque où fleurit en France cette espèce de poésie lyrique, qui résulta des essais qu'on fit pour enrichir la poésie de la langue d'Oui, en y mêlant le genre de la poésie provençale. Le sonnet et le canzone étaient trop peu conformes au goût national pour plaire généralement; mais outre le lais et le virelais que les poètes du treizième et du quatorzième siècle avaient introduits, ceux du quinzième imitèrent aussi le triolet, le rondeau, le quatrain, le chant royal et les ballades: tous ces genres convenaient, par leurs refrains, à l'esprit français. La différence entre eux ne tient point à l'essence de la poésie; elle vient uniquement des formes métriques. Poésie lyrique.

Le premier de tous les poètes lyriques français de l'époque des guerres anglaises du quinzième siècle, est *Charles, duc d'Orléans*, père de Louis XII, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, et retenu pendant vingt-cinq ans en captivité. Les Muses vinrent le consoler dans ce malheur et dissiper ses ennuis. La plupart de ses vers sont mélancoliques; il y règne de la vérité, de la simplicité et de la grâce. Deux jeunes Écossaises, Céphyse de Queensburn et sa sœur Camille, transplantées fort jeunes dans le comté de Kent, se trouvèrent à portée de connaître les chansons de Charles, duc d'Orléans.

Charles, qui s'était aussi exercé dans la langue anglaise, toute barbare qu'elle était alors. Céphyse et Camille, toutes deux fort sensibles aux charmes de la poésie, recherchèrent la société du prince. Il encouragea leurs talens, les aida de ses conseils, et surtout leur donna celui de s'essayer plutôt dans la langue romane ou française, déja plus cultivée, et surtout plus douce que l'idiôme de leur pays. Charles trouva dans les deux sœurs des élèves très-dociles.

Dans le même temps, et même plus tôt, le duc d'Orléans était entré en correspondance avec Marguerite d'Écosse, et cultivait ses talens et son goût. On prétend qu'il eut quelque part au mariage de cette princesse avec le Dauphin, qui se fit peu de temps après. Quelle meilleure occasion Charles pouvait-il espérer de développer les dispositions de ses jeunes élèves, en les familiarisant avec la langue qu'il leur avait fait adopter? Marguerite allait vivre en France et tenir le second rang à la cour : Charles lui recommanda Céphyse et Camille, et Marguerite se les attacha en qualité de filles d'honneur [1].

Jean I de Bourbon. Philippe de Bourgogne. Jean II de Lorraine. René d'Anjou.

Le Balladier ancien, où les vers du duc d'Orléans furent recueillis, renferme aussi les poésies de *Jean I.er*, quatrième duc de Bourbon, qui partagea sa captivité, de *Philippe le-Bon*, duc de Bourgogne, de *Jean II*, duc de Lorraine, de *René d'Anjou*, roi titulaire de Naples, qui tous formaient une espèce de société littéraire. De cette époque sont les poésies de *Margue-*

[1] Voy. Préface de feu M. de VANDERBOURG, mise en tête de son édition des poésies de Clotilde de Surville.

rite-Éléonore-Clotilde de Vallon Chalys, depuis madame de Surville (née en 1405), dont l'authenticité a été attaquée en 1803 lorsqu'on les a publiées; mais tous les doutes ne tombent que sur quelques formes modernes; car le fond est certainement ancien. Elle avait, dans son adolescence, pour compagnes de ses travaux littéraires, quatre jeunes amies, Louise d'Effiat, Rose de Beaupuy, Tullie de Roya, et une Italienne qu'elle ne nomme que la belle Rocca. Plus tard, quand elle eut perdu, par des accidens funestes, trois de ses amies, elle s'attacha aux deux Écossaises du duc d'Orléans, qui étaient venues en France [1]. Madame de Surville.

[1] Plusieurs éditions qui ont été données des poésies de Clotilde prouvent qu'elles sont très-connues en France; elles ne le sont guère à l'étranger. Nous demandons pardon à nos lecteurs français, si en faveur des étrangers nous plaçons ici les *Verselets à mon premier né*, et les 52 premiers vers de l'*Héroïde à son espoulx Bérenger*, qui se rapporte aux évènemens politiques dont nous avons parlé dans la section précédente. Nous ferons observer que ce fut surtout ce morceau qui paraissait plutôt avoir été écrit par un témoin de la révolution française de 1789, qui excita les soupçons contre l'authenticité des poésies de Clotilde; mais il fut prouvé que le morceau existait depuis 1763 entre les mains d'un personnage respectable.

VERSELETS A MON PREMIER NÉ.

Refrain.

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton pere,
Dors sur le seyn que ta bousche a pressé!
Dors, petiot; cloz, amy, sur le seyn de ta mere,
Tien doulx œillet par le somme oppressé!

Bel amy, cher petiot, que ta pupille tendre
Gouste ung sommeil qui plus n'est faict pour moy!

Alain Chartier.

Sous Charles VI et Charles VII, les fonctions de secrétaire de la maison du roi furent remplies pa

Je veille pour te veoir, te nourrir, te défendre...
Ainz qu'il m'est doulx ne veiller que pour toy!

Dors, mien enfantelet, mon soulcy, mon idole!
Dors sur mon seyn, le seyn qui t'a porté!
Ne m'esjouit encor le son de ta parole,
Bien ton soubriz cent fois m'aye enchanté.
O cher enfantelet, etc.

Me soubriraz, amy, dez ton réveil peut-estre;
Tu soubriraz à mes regardz joyeulx...
Jà prou m'a dict le tien que me savoiz cognestre,
Jà bien appriz te myrer dans mes yeulx.

Quoy! tes blancs doigteletz abandonnent la mamme,
Où vingt puyzer ta bouschette à playzir!...
Ah! dusses la seschier, cher gage de ma flamme,
N'y puyzeroiz au gré de mon dezir!

Cher petiot, bel amy, tendre fils que j'adore!
Cher enfançon, mon soulcy, mon amour!
Te voy tousjours; te voy et veulx te veoir encore:
Pour ce trop brief me semblent nuict et jour.
O cher enfantelet, etc.

Estend ses brasselets; s'espand sur lui le somme;
Se clost son œil; plus ne bouge... il s'endort.....
N'estait ce tayn floury des couleurs de la pomme,
Ne le diriez dans les bras de la mort?...

Arreste, cher enfant!... j'en frémy toute engtière!...
Réveille-toy! chasse ung fatal propoz!...
Mon fils!... pour ung moment... ah! revoy la lumiere!
Au prilx du tien rends-moy tout mon repoz!...

Doulce erreur! il dormoit... c'est assez, je respire;
Songes légiers, flattez son doulx sommeil!

Alain Chartier, Normand, poète d'assez mauvais goût, quoique extrêmement vanté de son temps; mais

Ah! quand voyray cestuy pour qui mon cueur souspire,
Aux miens costez, jouir de son réveil?
O cher enfantelet, etc.

Quand te voyra cestuy dont az receu la vie,
Mon jeune espoulx, le plus beau des humains?
Oui, déjà cuyde veoir ta mere aux cieulx ravie
Que tends vers luy tes innocentes mains!

Comme ira se duyzant à ta prime caresse!
Aux miens bayzers com' t'ira disputant!
Ainz ne compte, à toy seul, d'espuyzer sa tendresse,
A sa Clotilde en garde bien autant...

Qu'aura playzir, en toy, de cerner ton ymaige,
Ses grands yeulx vairs, vifs, et pourtant si doulx!
Ce front noble, et ce tour gracieulx d'ung vizaige
Dont l'amour mesme eut fors esté jaloux!
O cher enfantelet, etc.

Pour moy, des siens transportz onc ne seray jalouse
Quand feroy moinz qu'avec toy les partir:
Faiz amy, comme luy, l'heur d'ugne tendre espouse,
Ainz, tant que luy, ne la fasses languir!...

Te parle, et ne m'entends... eh! que dis-je? insensée!
Plus n'oyroit-il quand fust moult esveillé...
Povre chier enfançon! des filz de ta pensée
L'eschevelet n'est encore débroillé...

Tretouz avons esté, comme ez toy, dans ceste heure;
Triste rayzon que trop tost n'adviendra!
En la paix dont jouys, s'est possible, ah! demeure!
A tes beaux jours mesme il n'en souviendra.
O cher enfantelet, etc.

auquel la langue française a eu de grandes obligations. Il est l'inventeur d'une espèce particulière de ron-

HÉROIDE A SON ESPOULX BÉRENGER.

Clotilde au sien amy doulce mande accolade,
A son espoulx, salut, respect, amour!
Ah! tandiz qu'esplorée et de cœur si malade,
Te quier la nuict, te redemande au jour,
Que deviens, où cours-tu? loing de ta bien-aymée
Où les destins entraisnent donc tes pas?
Faut que le dize, hélas! s'en croy la Renommée,
De bien long-tams ne te revoyrai pas!
Bellone, au front d'arhain, ravage nos provinces;
France est en proye aux dents des léoparts:
Banny par ses subjects, le plus noble des princes
Erre, et proscript en ses propres remparts,
De chastels en chastels et de villes en villes,
Contrainct de fuyr lieux où debvoit régner,
Pendant qu'hommes félons, clercs, et tourbes serviles
L'ozent, ô crime! en jusdment assigner!...
Non, non, ne peult durer tant coulpable vertige:
O peuple Franc, reviendraz à ton roy!
Et, pour te rendre à luy, quand faudroit d'ung prodige,
L'attends du ciel en ce commun desroy.
De tant de maulx, amy, ce penser me console
Onc n'a pareils vengié divin secours:
Comme desgatz de flotz, de volcans, et d'Eole,
Plus sont affreux, plus croy que seront courts.
L'az donc veu ce daulphin! ne s'esloingne du Rosne
Qui roule encor ondes franches d'horreurs!
Par luy, puysse Valoys reconquester ung trosne
Qu'ont esbranlé séquaniques fureurs!
Pour toy, né d'ung héroz si digne de ta race,
Que, de son sang, mon siecle a veu payer

deau. On sait que cet homme extrêmement laid, dormant un jour profondément dans une salle du Louvre, Marguerite d'Écosse, épouse du Dauphin Louis (ensuite Louis XI), qui passa par la salle, le baisa sur la bouche, en disant que ce n'était pas l'homme qu'elle avait baisé, mais que c'était « la précieuse bouche de laquelle sont isseu tant de bons mots et vertueuses paroles. » Outre des lais, Chartier a composé le Débat de deux fortunés d'amour; un Bréviaire des nobles; le Livre des quatre dames. Tous ces ouvrages, pauvres

L'heur de lui retracer le triomphe d'Horace
Qui fist Albainz soubz les aigles ployer;
Pour toy, dis-je, nos lys, suibve ou non la victoire,
(Ne peult que trop, las! encor balancer!)
Sçai, ne resteraz moins fidelle qu'à la gloire
Au maistre seul qui peult la dispenser.
Est en péril: ah! tout, et, s'est besoing, moi-mesme
Doibz immoler à ce surgeon royal!
Te l'escrips à regret; mais plus sens que je t'ayme,
Plus rougiroy de t'y veoir déloyal.
Jà, dict-on, ta beaulté, ta supresme vaillance,
Loing de noz bordz, a porté ton renom;
Bedford, de tes pareils va querrant alliance;
Plus qu'ung, séduicts, ont desmenty leur nom...
De vergongne estouffez, qu'à deffaut de la fouldre
Périssent touz soubz le faix des remords!
François qui veult la France ayder à se dissouldre
N'a-t-il, responds, mérité mille morts?
Ainsy permest le ciel telles mésadventures
Et laysse ourdyr si noyres factions,
Pour que soyent, humains, vos diverses natures
En ung plain jour myses par actions!

de poésie, sont pleins d'une morale souvent triviale.

François Villon.

François Villon, né en 1431, homme d'un caractère souverainement immoral, qu'on pourrait nommer un des précurseurs des roués du dix-huitième siècle, si ces derniers ne s'étaient, dans la règle, maintenus dans des limites où la justice ne pût les atteindre, tandis que Villon fut un vrai filou qui se fit condamner par le Châtelet à la potence [1]. Le parlement commua la peine de mort en celle du bannissement, et Louis XI, qu'il appelle Loys *le Bon*, lui accorda sa grâce; mais Villon ne se corrigea pas. Il se vanta, dans des vers spirituels, des tours comiques qu'il se permettait dans la vie privée, et il se servait pour cela d'une espèce d'argot ou de jargon que ses seuls complices entendaient. Son Grand et Petit Testament sont des satires facétieuses et grossières contenant une foule de legs bizarres faits à des personnes vivantes, mais peu connues aujourd'hui : elles fourmillent d'allusions à de petits évènemens arrivés dans la société, qui devaient rendre cet ouvrage très-piquant pour les contemporains. En parlant de l'état misérable où sa mauvaise conduite l'a réduit, il dit :

Mes jours s'en sont allez errants,
Où sont les gratieux galans
Que je suyvoye au temps jadis,
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisans en faicts et en dicts?
Les aucuns sont morts et roydis,

[1] Il est assez singulier que le mot *villon* en vieux français veut dire filou.

D'eulx n'est-il plus rien maintenant...
Et les aucuns sont devenus
Dieu merci grans seigneurs et maistres,
Les autres mendient tous nudz,
Et pain ne voyent qu'aux fenestres;
Les aultres sont entrez en cloistres
De Célestins et de Chartreux...
Voilà l'estat divers d'entre eulx.

Les Repues franches, autre ouvrage de cet auteur ordurier, ou dont peut-être il n'est que le héros, sont une instruction pour les piqueurs d'assiettes, qui veulent vivre aux dépens des honnêtes gens.

Un official de la cathédrale de Rheims, *Guillaume Coquillart*, mort vers 1490, est auteur d'un grand nombre de poésies légères pleines de naïveté et de gaîté, mais très-licencieuses. Guillaume Coquillart.

Guillaume Dubois, plus connu sous le nom de *Crestin*, chantre de la sainte chapelle sous Charles VIII, Louis XII et François I.er, composa des Chants royaux, oraisons et autres petits traités où perce un mauvais goût qui lui fit rechercher les jeux de mots, les pointes et les équivoques. François I.er le chargea d'écrire l'histoire de France, et il composa douze livres de chroniques en vers, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque du roi. Crestin.

Charles de Bourdigné est le nom de l'auteur du Roman comique de maître Pierre Faifeu, écolier d'Angers, écrit en vers mêlés de prose : il renferme une instruction sur les moyens de dîner gratis, dans le genre des Repues franches de Villon. On y trouve beaucoup de traits vraiment plaisans. Bourdigné.

Michault.

Pierre Michault, secrétaire du comte de Charolais, qui fut ensuite duc de Bourgogne sous le nom de Charles le Téméraire, composa en prose mêlée de vers une satire des mœurs de son siècle, qu'il intitula le Doctrinal du temps présent, réimprimé sous ce titre : le Doctrinal de court, par lequel on peut être clerc sans aller à l'école, et la Danse aux aveugles, espèce de drame satirique : les trois aveugles sont la Fortune, l'Amour et la Mort « devant qui chacun doit danser. »

Jean Molinet.

Jean Molinet, qui mourut à Valenciennes, en 1507, *indiciaire* ou historiographe de la maison de Bourgogne, dont on a les Faits et dicts, contenant plusieurs beaux traités, oraisons et chants royaux ; le Temple de Mars, et d'autres ouvrages, fut regardé par ses contemporains comme un modèle parfait. Cependant il manquait de goût, d'imagination et de sensibilité; il n'avait qu'une grande facilité d'écrire sur toutes sortes de sujets. Son style est défiguré par de mauvais jeux de mots et de froides allusions. Il s'est donné la peine inutile de traduire en prose le Roman de la Rose et d'expliquer le sens des allégories qu'il renferme.

Martial d'Auvergne.

Martial d'Auvergne, notaire apostolique au Châtelet, a composé un très-grand nombre de poésies parmi lesquelles les Vigiles de la Mort du roi Charles VII lui ont fait une grande réputation. C'est une chronique versifiée de la vie de ce prince, en forme de complainte, et pleine d'allégories, mais dépourvue de tout intérêt poétique. Martial d'Auvergne est l'auteur des Arrêts d'Amour, dont nous avons donné quel-

ques extraits [1]. Il a aussi fait l'Amour rendu Cordelier à l'observance d'Amour, et les Dévotes louanges à la Vierge Marie.

Olivier de la Marche, George Chastellain, etc.

Tous ces beaux esprits, ainsi qu'*Olivier de la Marche, George Chastellain, Jean le Maire, Guillaume Alexis, Guillaume Michel, Laurent Desmouliers, Michel d'Amboise*, peuvent être regardés comme faisant une seule et même école; car ils avaient tous le même goût, et aucun d'eux ne sortit de la route tracée par leurs devanciers. Le caractère de la poésie française de cette époque qui la distingue de celle des Espagnols, est l'esprit pour ainsi dire superficiel avec lequel les poètes jouaient avec la passion, tandis que le sentiment est profond et dominant dans la poésie transpyrénéenne.

Marot Desmarets.

Un Normand de la même époque avait au moins senti la nécessité et formé le dessein de s'élever un peu plus haut que ses contemporains. C'est *Jean Marot*, proprement *Desmarets* de Caen, auquel Anne de Bretagne permit de se nommer son poète, et qu'il ne faut pas confondre avec Clément Marot, son fils, beaucoup plus célèbre que lui. Desmarets suivit Louis XII dans la guerre d'Italie, moins pour y prendre part que pour la chanter. Sous François I.er, il fut valet de garde-robe du roi, et mourut vers 1523. Il appartient ainsi aux deux époques de la littérature. Les morceaux les plus étendus de Marot sont deux poèmes dans un genre nouveau, les premiers essais d'épopées, intitulés, l'un Voyage de Gènes, et

[1] Voy. vol. V, p. 177.

l'autre Voyage de Venise. Il paraît avoir deviné qu'il existait une manière de tirer parti de l'histoire pour la poésie, en y mêlant la fiction; mais le goût de son temps l'égara; il crut que l'allégorie était propre et suffisante pour tenir lieu de machines poétiques. Marot a plus de jugement que d'imagination; sa diction est prosaïque et ne s'élève que rarement à la dignité du sujet; sa versification est barbare.

On estimait à la cour de France, au-delà de son mérite, le Doctrinal des princesses, ou vingt-quatre rondeaux dans lesquels Jean Marot avait renfermé le devoir des femmes. Ses Epîtres sont, comme les bonnes poésies des temps suivans, écrites en mètres variés.

Historiens. Jean Froissart.

De la poésie nous passons à la prose, et nous revenons d'abord à *Jean Froissart*, que nous avons déjà nommé parmi les poètes du quatorzième siècle. Il ouvre la carrière des historiens français, et l'ouvre avec éclat. Rien de plus mobile que la vie de cet écrivain qui, après avoir été secrétaire de Philipinne de Hainault, épouse d'Édouard III, roi d'Angleterre, servit différens princes, fut à une certaine époque chanoine de l'église collégiale de Chimai, puis parcourut le monde pour rechercher le plaisir, l'instruction et les aventures, et passa ainsi toute sa vie sans qu'on puisse dire qu'il ait été fixé quelque part; et cependant travailla, au milieu de ses voyages, à son histoire commencée à l'âge de vingt-un ans, par ordre de Robert de Namur, seigneur de Beaufort, et achevée quarante ans après. Les Chroniques de Froissart (car tel est le titre qu'il donna à sa composition) renferment

l'histoire générale de l'Europe, depuis 1326 jusqu'en 1400, divisée en quatre livres ou parties, dont la première est la meilleure. En général les morceaux traitant de l'histoire de France, des Pays-Bas et d'Angleterre sont les plus intéressans. Après eux vient ce qu'il rapporte de l'Espagne et de l'Italie; ses notices sur l'Orient et le Nord de l'Europe sont beaucoup plus imparfaites et souvent erronnées; ce qu'il dit des autres parties du monde n'a aucun intérêt.

En consignant par écrit les évènemens qui se passèrent de son temps, Froissart sentait qu'il écrivait pour la postérité : son but était d'exciter et de conserver parmi les générations à venir le sentiment de l'honneur et l'esprit chevaleresque, en leur mettant sous les yeux les hauts faits de leurs ancêtres. Son ouvrage manque de plan et de méthode ; mais Froissart voulait toujours dire la vérité et s'est donné toutes les peines pour l'approfondir. Comme Thucydide, il visita les scènes des évènemens, prit des informations chez les personnes instruites, et consulta les documens historiques. Curieux de rechercher les motifs secrets des actions, il ne négligea pas les détails. Quand il paraît partial, il n'est que préoccupé; son style a quelque chose d'animé et de gai; quelquefois il est, sans préjudice de la vérité, un peu romanesque. Froissart connaissait à merveille les mœurs de son temps; ses tableaux trahissent l'homme du monde et prouvent qu'il avait un esprit observateur. L'abondance des matériaux qu'il avait recueillis et dont il ne voulait rien perdre, le rend très-prolixe et quelquefois fastidieux.

« Tout en lui, dit un écrivain français, est un miroir naïf et fidèle de son temps ; ses aventures, ses amours, ses poésies, ses récits offrent, sous des formes diverses, l'expression d'un homme qui porte le caractère de nos anciennes mœurs, de notre littérature originale, du tour d'esprit de nos Français avant leur nouvelle civilisation, d'un confrère de Marot, de Rabelais et de La Fontaine. Sa passion de savoir et de faire des récits, passion qui est aussi française, fut en lui aussi précoce et aussi naturelle que l'amour des dames, des vers, des fêtes et des plaisirs..... » « Il n'est pas un historien qui ait plus de charme et de vérité ; son livre est un témoignage vivant du temps où il a vécu ; aucun art ne s'y fait voir, la candeur des sentimens y égale la naïveté de l'expression ; on y retrouve la couleur et le charme des romans de chevalerie, cette admiration pour la valeur, la loyauté, les beaux faits d'armes, pour l'amour et le service des dames ; en même temps le désordre, la cruauté, la rudesse de mœurs de ces temps barbares, les guerres sans cesse renouvelées et renaissantes, l'incendie des villes, les massacres des peuples, les provinces rendues désertes, les compagnies de gens de guerre devenues étrangères à toute patrie et ne vivant que de rapines ; et pourtant, au milieu de tant d'horreurs, les hommes paraissent remplis de grandeur, de franchise et de force. Ils sont cruels, ils sont variables dans leurs affections politiques, mais sincères et esclaves de leur parole. Tout est vrai dans les discours et dans cet amas de calamités ; l'historien qui en fait le tableau fidèle,

ne donne jamais l'idée de la corruption et de la bassesse[1].» Nous ajouterons cependant à cet éloge, que la prédilection de Froissart pour les Anglais perce fort souvent dans ses récits, malgré la peine qu'il s'est donnée, nous ne disons pas pour la cacher, mais pour la vaincre, afin qu'elle ne fît pas tort à sa véracité.

Monstrelet.

Le grand succès de la Chronique de Froissart engagea *Enguerrand de Monstrelet*, Picard, mort en 1463, prevôt ou lieutenant du duc de Bourgogne, à Cambray, à continuer cet ouvrage jusqu'en 1444. Le continuateur a beaucoup de ressemblance avec Froissart; il possède les mêmes bonnes qualités, et son livre a les mêmes imperfections, mais son style a plus de monotonie; il est lourd et diffus, parce que Monstrelet appuie sa narration sur les pièces mêmes qu'il donne en entier[2]; mais cette circonstance rend sa Chronique précieuse sous un autre rapport.

La Chronique de Monstrelet est divisée en deux volumes; il en existe, à la vérité, un troisième qui va jusqu'à l'année 1467; mais il est évident par cette date même, que la continuation n'est pas de l'auteur des deux premiers volumes.

Mathieu de Coussy.

Monstrelet a eu un autre continuateur, qui lui était même supérieur en talens; c'est *Mathieu de Coussy*, moine de Péronne, né au Quesnoy-le-Comte, en Hainaut. Sa Chronique commence au 20 mai 1444, « qui est la fin du dernier livre que fit et chroniqua en son

[1] M. DE BARANTE : Biographie universelle.

[2] RABELAIS lui reproche d'être *baveux comme un pot à moutarde*.

temps, ce noble homme et vaillant historien, Enguerrant de Monstrelet». Elle se termine à la mort de Charles VII, en 1461.

J. du Clercq. Le chroniqueur qui donna les plus nombreux détails sur la vie domestique des classes moyennes de la société, est *Jean du Clercq*, sieur de Beauvais en Ternois, conseiller de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Sa Chronique, qui porte le titre de Mémoires, s'étend de 1448 à 1467. « Son style est incorrect et diffus [1]; ses phrases interminables, surchargées de répétitions, s'enchaînent au moyen des pronoms relatifs, et souvent même restent suspendues comme un roc. Le dialecte de sa province introduit dans le récit une foule de locutions barbares, rendues plus méconnaissables encore par les fautes des copistes. Plus timide que superstitieux, il n'ose omettre aucun prodige, le moindre conte populaire; mais il a soin d'ajouter qu'il s'en rapporte à ce qui en est. Une multitude de circonstances ignobles ou puériles prennent place à côté des évènemens les plus graves. Quand il parle de ce qui s'est passé dans les contrées éloignées, il tombe en des fautes grossières, mais ce qui regarde la France et son pays lui est bien connu.»

Journal d'un bourgois de Paris. Il existe, sous le titre de *Journal d'un Bourgeois de Paris*, une espèce de chronique qui va depuis 1409 jusqu'en 1449, mais qui n'est pas entière, et remontait probablement jusqu'en 1405. Elle contient une foule de détails intéressans. C'est l'ouvrage de deux anonymes dont le premier a poussé son travail jusqu'en 1431.

[1] Préface de l'éditeur, baron de Reiffenberg.

George Chastellain.

George Chastellain, dit *l'Aventureux*, né à Gand en 1404, le même que nous avons nommé parmi les poëtes médiocres, fit d'abord le métier de la guerre, et entra ensuite au service de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en qualité de panetier et de conseiller intime, fut nommé, en 1468, premier roi d'armes de la Toison-d'Or, et, en 1473, chevalier et indiciaire ou historiographe de cet ordre. Il mourut en 1474 pendant le siège de Bruges. Il a laissé une quantité d'ouvrages en vers et en prose, dont le moindre nombre a été imprimé. A ces derniers appartient son Temple de la ruine d'aucuns nobles malheureux, tant de France que d'autres nations étrangères, à l'imitation de Bocace. Paris, 1527. Mais le principal ouvrage de cet écrivain est sa Chronique de Bourgogne, dont le manuscrit, formant six volumes in-folio, existait encore vers la fin du dix-huitième siècle; mais on n'en trouve plus que deux qui vont de l'année 1464 à 1470, et qui ont été publiés en 1827 seulement par M. Buchon dans les vol. XLII et XLIII de sa collection des Chroniques nationales françaises. Ce fragment donne une haute idée des talens de Chastellain, qui raconte des évènemens auxquels il a pris part lui-même, et qui les apprécie en homme d'état et avec une grande indépendance d'esprit. On les lit avec intérêt, même après Comines.

Chastellain est aussi auteur d'un roman de chevalerie en prose, très-amusant et peignant les mœurs du quinzième siècle; il est intitulé : Chronique du bon chevalier Messire Jacques de Lalain. Il a été

imprimé pour la première fois, en 1634, à Bruxelles.

Jean Molinet.

Son successeur dans la place d'historiographe, *Jean Molinet* de Desvres, dans le Boulonais, a continué, dans un style affecté, la Chronique de Bourgogne, jusqu'à l'année 1506. Cet ouvrage est resté inédit jusqu'en l'année 1827, que M. Buchon l'a inséré dans sa collection de Chroniques. En voici le commencement : « La très-illustre et réfulgente maison du seigneur et duc de Bourgogne est magnifiquement fondée sur les sommités des montaignes. Les géans terriens qui sont entendus les victorieux princes, régens et conducteurs du bien publicque, sont comme montaignes excelses où est assis le hault trosne d'honneur vers qui les nobles preux du siècle tournent la face et tendent bras et mains. En l'altitude de ces grosses montaignes, souls qui tremblent et se humilient rudes rochers, très-dures pérons et très-fortes murailles, comme sont cruels tirans, fiers satellites et orgueilleux rebelles, est authentiquement située la très-noble, resplendissante et opulente maison des Bourguignons ; dont aujourd'hui sa renommée court par les sept climats. Sa clarté illumine les ténèbres du monde, et sa beauté décore le quartier d'occident, etc. »

Auteurs de mémoires historiques.

La plus grande richesse de la littérature prosaïque de la France de cette époque consiste dans les mémoires historiques, c'est-à-dire dans les compositions de personnes qui ont voulu transmettre à la postérité le souvenir des évènemens arrivés de leur temps et sous leurs yeux, auxquels elles ont eu part elles-mêmes, ou que par les circonstances où elles se sont trouvées,

elles ont été à même de connaître dans leurs causes et leurs conséquences. Les Français ont mieux réussi qu'aucune autre nation dans ce genre de composition, analogue à leur caractère qui est plus porté à se livrer à l'observation qu'à se laisser entraîner par l'enthousiasme que peut inspirer un grand évènement. Les mémoires sont ou biographiques, ou militaires, ou politiques, ou enfin ils s'occupent d'intrigues de cour.

« L'Europe entière reconnaît, dit un illustre écrivain de nos jours [1] en parlant des mémoires historiques, que les habitudes de l'esprit français sont merveilleusement propres à ces relations animées et vivantes, si le narrateur, poussé par le besoin de se mettre lui-même en scène, y met aussi tout ce qui l'environne et donne une physionomie dramatique aux faits qu'il rapporte, aux personnages qu'il représente. Le caractère naïf et particulier des narrateurs français, c'est encore une sorte d'allure dégagée; un ton à la fois naïf et pénétrant, qui fait ressortir du récit même et de la couleur qu'on lui donne, une sorte de jugement, qui montre l'auteur comme supérieur à ce qu'il raconte, et pour ainsi dire, amusé du spectacle qu'il a vu..... Juger et raconter à la fois; manifester tous les dons de l'imagination dans la peinture exacte de la vérité; se plaire à tout ce qui a de la vie et du mouvement; laisser au lecteur, comme à soi-même, son libre arbitre pour blâmer et approuver; allier une sorte de douce ironie à une impartiale bienveillance :

[1] M. DE BARANTE

tels sont les traits principaux de la narration française. »

Joinville. A la tête de tous les mémoires remarquables sous le rapport du talent historique et du style, se trouvent ceux de *Jean sire de Joinville*, sénéchal de Champagne [1], qui accompagna St. Louis à sa croisade en

[1] Les sires de Joinville descendent des comtes de Joigny, et ceux-ci des comtes de Sens.

Le premier qui posséda à titre héréditaire *le comté de Sens*, s'appelait Fromond, et a été institué par Hugues le Grand, duc de Bourgogne dans le ressort duquel Sens était compris. Il y eut ensuite Renaud I (951 -996), Fromond II (996—1012), Renaud II (1012—1055). Ce dernier n'ayant pas laissé de postérité, le roi Henri I réunit le comté de Sens à la couronne.

Cependant une fille de Renaud I, nommée Alix, avait eu pour dot le *comté de Joigny*, démembrement du Senonais. Elle épousa un nommé Geoffroi I, qui, en 1042, eut pour successeur Geoffroi II, son fils. Celui-ci maria sa fille unique à Étienne de Vaux qui bâtit le château de Joinville dans le Vallage : on ne sait pas comment il en acquit le territoire. Ses fils et petit-fils, Geoffroi III et Geoffroi IV (1081—1104), portaient le titre de comtes de Joigny et sires de Joinville. Renaud III, fils aîné de Geoffroi III, continua la branche de Joigny jusqu'en 1324, époque où elle s'éteignit dans les mâles. Nous ne nous en occupons pas pour le moment, nous parlerons seulement de la branche des *sires de Joinville* qui descend de Roger, second fils de Geoffroi III.

Geoffroi III dit le Vieux, fils de Roger, accompagna, en 1147, Louis VII en Palestine, et obtint de Henri I, comte de Champagne, à titre héréditaire la dignité de sénéchal de ce comté. Son fils, Geoffroi IV, dit Trouillard et le jeune, suivit Richard Cœur de Lion en Terre sainte. Geoffroi V qui lui succéda, en 1196, imita l'exemple de son père et de son aïeul, en se croisant en 1201 ; il ne prit pas part à l'expédition de Constantinople, mais alla en Palestine. Simon, son frère et successeur, assista, en 1218, à la prise de Damiette.

Égypte, et écrivit, après la mort de ce prince, le Livre des saintes paroles et des bons faicts de notre roy Saint Loys. La candeur et la simplicité de cette histoire sont si attachantes que le lecteur a de la peine à s'en séparer. Elle peint le roi comme homme; il y est peu question du gouvernement. Les faits sont racontés avec détail et d'une manière dramatique. L'art y manque absolument; on ne s'aperçoit d'aucun plan. Les mémoires de Joinville sont le fidèle miroir des mœurs du temps et du caractère de l'auteur; la vérité y règne d'un bout à l'autre, et si le portrait du héros est sans ombre, ce n'est pas qu'il soit peint en beau aux dépens de la vérité; mais c'est que Joinville était pénétré d'une si grande vénération pour le saint roi, qu'il aurait cru commettre un péché en transmettant à la postérité les faiblesses qu'il partageait avec les autres mortels. Si cette omission est un défaut, on peut dire que c'est le seul qu'on puisse reprocher à la partie biographique de ces mémoires, car ils sont en même temps biographiques et militaires. Le style de Joinville a quelque chose de rude; il n'est rien moins que classique. Néan-

Jean I, fils de Simon, est celui dont il s'agit dans le texte. Ancel ou Anceau, son fils, fut maréchal de France, et épousa l'héritière de Vaudemont. Il mourut vers 1351. Henri, son fils, sire de Joinville et comte de Vaudemont, transmit, en 1374, ces deux terres à Marguerite, sa fille aînée, qui épousa en troisième noces, Ferri de Lorraine, souche de la maison de Vaudemont, dont sont issues toutes les branches de Lorraine, de Guise, d'Aumale, etc., depuis la fin du quinzième siècle. En 1552, la sirerie de Joinville fut érigée en principauté en faveur de François, duc de Guise, le défenseur de Metz, le conquérant de Calais.

moins plusieurs parties, et nommément les descriptions, sont sublimes dans leur simplicité.

Christine de Pisan.

Pendant plus d'un siècle et demi Joinville resta le seul modèle du genre de composition dont il avait donné l'exemple. La première place après lui, dans l'ordre des temps, appartient à une dame. *Christine de Pisan*, fille d'un astrologue de Bologne, que Charles V attira en France, naquit en 1363 ou environ. Elle reçut à la cour de France une éducation brillante, et même littéraire et savante. A l'âge de quinze ans elle épousa Étienne du Castel, qui obtint une place de secrétaire du roi. Le succès qu'avaient eus quelques ballades et rondeaux de Christine, l'enhardit à essayer de plus grandes compositions, et le besoin qu'elle avait, après la mort de son mari, de protecteurs généreux, lui fit entreprendre un ouvrage historique sous le titre de la Mutation de Fortune, qu'elle présenta, le 1.er janvier 1403, au duc de Bourgogne. Jean sans Peur fut tellement frappé du talent et du savoir que Christine avait déployés dans ce tableau des révolutions, qu'il la chargea d'écrire la Vie de Charles V, son oncle, et lui fit fournir des archives tous les matériaux nécessaires pour cela. Elle donna à cette Vie le titre de Livre des fais du sage roi Charles; et le divisa en trois livres intitulés : Noblesse de courage; Noblesse de chevalerie et Noblesse de sagesse. Quoique cet ouvrage soit écrit sur le ton du panégyrique, la vérité n'y est jamais blessée, en tant qu'il s'agit de Charles V; il en est autrement quand Christine parle des frères de ce prince, sous la protection

desquels elle vivait. Son style a une certaine pompe qui devient quelquefois précieuse.

Olivier de la Marche.

Les mémoires d'*Olivier de la Marche*, qui embrassent une période de cinquante-trois ans, depuis 1435 jusqu'en 1488, sont importans pour l'histoire de la seconde maison de Bourgogne. Page de Philippe le Bon, Olivier fut nommé ensuite grand-panetier du comte de Charolais, et devint dès ce moment le compagnon inséparable de ce prince. Ce fut lui qu'après la bataille de Morat, Charles le Téméraire chargea d'enlever la duchesse de Savoie, sœur de Louis XI, et il exécuta cette commission sur la route de S. Claude à Genève. Il fut fait prisonnier à la bataille de Nancy, et ensuite nommé maître-d'hôtel de la duchesse Marie. Ce fut à la cour de cette princesse qu'il composa ses mémoires pour l'instruction de l'archiduc Philippe, petit-fils de son ancien maître. Il mourut en 1502. Quelqu'intéressans que soient ses mémoires par leur contenu, cependant les fêtes et les futilités du cérémonial l'occupent trop souvent; n'ayant jamais pris part aux affaires publiques, il n'a pas toujours vu les choses avec les yeux d'un homme d'état. Son style est très-défectueux.

Philippe de Comines.

Le plus spirituel, le plus instruit, le plus éloquent de tous les auteurs de mémoires depuis Joinville, fut *Philippe de Comines*, seigneur d'Argenton, né en 1445. Élevé à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, il fut un des ministres de Charles le Téméraire, quitta le duc en 1472, et entra au service de Louis XI, qui l'admit dans son intimité. Ses mémoires

sont une des principales sources où nous puisons la connaissance du caractère de ce monarque, qu'il peint, non tel qu'il se présente aux yeux de la morale, mais tel que l'envisage la politique. Se mettant au-dessus de l'opinion publique qui a condamné tant d'actions de Louis XI, Comines, sans se joindre aux accusateurs, mais aussi sans s'ériger en panégyriste de son héros, rapporte ses actions avec le calme et la dignité d'un homme d'état qui, placé dans un point de vue élevé, méprise les clameurs de la multitude; et cependant jamais les maximes de prudence qu'il met en avant, ne sont contraires à la stricte probité. Il traite avec une défaveur marquée Charles VIII, dont il désapprouvait hautement l'expédition en Italie : le caractère chevaleresque de ce prince ne pouvait pas plaire à un homme grave qui avait vu Louis XI gouverner le royaume de son château du Plessis. Il tomba dans la disgrâce et passa huit mois dans une des cages de fer du château de Loches. Aucun historien ne s'est approché aussi près de la manière de Thucydide et de Tacite. Il entendait au suprême degré l'art de raisonner, en paraissant occupé seulement à raconter.

Comines a développé la politique de Louis XI, révélé toutes les intrigues, et fait connaître les causes secrètes de tous les évènemens. Après avoir appris par ses révélations comment les choses se sont passées, on voudrait savoir aussi comment elles ont été sues par le peuple, comment le roi voulait qu'elles fussent connues. Le sort nous a été favorable, en nous conservant un ouvrage qui satisfait notre curiosité à cet égard, et

dont la lecture, comparée à celles des mémoires de Comines, doit être recommandée aux personnes qui s'imaginent savoir l'histoire de leur temps, parce qu'ils sont pleins de la lecture de tous les journaux, et que les gazettes les ont initiés dans le secret des cabinets.

Jean de Troyes.

L'homme qui nous a rendu ce service était un greffier de l'hôtel-de-ville de Paris, bon bourgeois, qui avait connaissance de la surface des choses, sans pénétrer jamais jusqu'aux motifs et à leurs circonstances. On croit, par de bonnes raisons, qu'il s'appelait *Jean de Troyes :* il était peut-être fils d'un autre personnage de ce nom, grand-maître de l'artillerie sous Charles VII. Ses mémoires vont depuis l'an 1460 jusqu'en 1483 inclusivement. Ils sont connus sous le titre de Chronique scandaleuse ou médisante, qu'ils ne méritent aucunement, et qu'ils doivent sûrement à la charlatanerie du libraire qui les a publiés. La Chronique scandaleuse renferme beaucoup de traits curieux qui ne se trouvent pas ailleurs; elle donne des détails sur les mœurs, les habitudes, les usages du temps, sur la vie intérieure des habitans de Paris, sur la manière dont ils envisageaient et jugeaient les choses; on y voit l'effet que les évènemens produisent sur les esprits, et aucun ouvrage ne fait peut-être mieux connaître Paris tel qu'il était vers la fin du quinzième siècle. C'est l'histoire de son temps, comme l'écrirait aujourd'hui en France un habitué des salons, en Allemagne un abonné au cercle littéraire de sa ville.

Rhétorique, l'Infortuné.

Sous le règne de Louis XI et de Charles VIII, un anonyme entreprit pour la première fois de composer

en prose française une poétique et une rhétorique : il porte, on ne sait pas pourquoi, le nom de l'*Infortuné*, et son livre est intitulé Jardin de Plaisance et Fleurs de Rhétorique. Au commencement du seizième siècle, *Pierre le Fèvre* publia le grant et vrai Art de plaine Rhétorique : Cicéron et Quintilien sont ses maîtres et ses sources.

Pierre le Fèvre.

CHAPITRE XV.

L'Angleterre, depuis 1307 *jusqu'en* 1461, *et l'Écosse, depuis* 1371 *jusqu'en* 1452.

SECTION I.

Règne d'Édourd II, 1307 — 1327.

Édouard II, fils aîné d'Édouard I.er [1], était âgé de vingt-trois ans, lorsqu'il monta sur le trône, en 1307. C'était un prince débonnaire, dépourvu d'énergie, si ce n'est celle de l'opiniâtreté, sans esprit, sans persévérance, destiné à être le jouet de quiconque s'emparerait de lui. Édouard II, 1307-1327. Caractère d'Édouard II.

Édouard I.er avait ordonné, en mourant, que la guerre fût continuée contre les Écossais, et que ses ossemens, portés à la tête de l'armée anglaise, la dirigeassent sur le chemin de la victoire. Pour obéir à ce commandement, le jeune roi marcha contre les Écossais; mais l'infatigable Robert Bruce [2] ayant obtenu par surprise un avantage sur les Anglais, il renonça à l'entreprise et licencia son armée.

Étant encore prince de Galles, Édouard II avait eu un favori, nommé Pierre Gavaston. Édouard I.er voyant que ce Gascon corrompait les mœurs du jeune prince, l'avait fait sortir du royaume, et, sur le lit Troubles entre les factions de Gavaston et de Lancastre.

[1] Voy. vol. V, p. 306. [2] Voy. *ibid.*, p. 298.

de mort, s'était fait promettre par son fils qu'il ne le rappellerait pas; mais le nouveau roi n'eut rien de plus pressé que de faire revenir cet homme vain, insolent et incapable; il lui donna le comté de Cornouailles qui était revenu à la couronne par l'extinction de la famille de Richard, roi d'Allemagne, le combla de richesses et d'honneurs, et le maria à Marguerite, une de ses nièces. Allant lui-même en France, au commencement de 1308, pour célébrer son mariage avec la plus belle femme de l'Europe, Isabelle, fille de Philippe-le-Bel, il établit Gavaston gardien du royaume, et, à son retour, il lui fit don des riches présens qu'il avait reçus du roi de France, à l'occasion de son mariage. L'ostentation du favori choqua la jeune reine et la noblesse anglaise, et surtout Thomas de Lancastre, fils d'Édouard le Bossu, et cousin-germain du roi, qui ne lui pardonnait pas d'en avoir été désarçonné dans un tournoi. Ce prince se mit à la tête du parti qui demandait le renvoi du Gascon. Au parlement du 18 mai 1308, les confédérés parurent en armes, et arrachèrent au roi la promesse d'éloigner Gavaston, et à celui-ci le serment qu'il ne reviendrait pas. Le roi tint parole; mais il conféra à son favori le gouvernement de l'Irlande, d'où il le rappela en septembre 1309, après l'avoir fait absoudre de son serment par le pape qui néanmoins ajouta pour condition qu'il se soumettrait au jugement de l'Église, et répondrait aux accusations que ses ennemis avaient portées contre lui. Le parlement, cédant aux sollicitations d'Édouard,

consentit à ce que Gavaston restât dans le royaume.

Établissement d'un gouvernement aristocratique.

L'exil n'avait pas corrigé le présomptueux favori : le faste qu'il étala, l'empire qu'il exerçait sur le faible monarque, et surtout les plaisanteries qu'il se permettait sur le compte des courtisans, révoltèrent les grands et la nation. Au parlement du 16 mars 1309, le roi, intimidé par la suite armée dont les barons s'étaient fait accompagner, consentit à la formation d'une commission composée de sept prélats, huit comtes et six barons, qu'on nomma *Ordonnateurs* et qui furent chargés de régler la maison du roi et de réformer les abus. Leur pouvoir devait cesser au bout de dix-huit mois. Cette commission proposa, en janvier 1310, au roi et au parlement, une loi fondamentale, qui, à côté de plusieurs articles fort utiles et tendant au bien commun, qu'elle renfermait, en contenait d'autres par lesquels l'autorité royale était réduite à un simulacre. Tous les emplois supérieurs de judicature, de finance et de guerre devaient être conférés par les barons siégeant en parlement, et le droit de guerre et de paix exercé par le roi et les barons. Mais ce qui faisait le plus de peine au faible monarque, c'était l'article qui bannissait à perpétuité Gavaston et le déclarait traître s'il remettait le pied en Angleterre.

Guerre civile

Édouard II se conduisit, dans ce moment critique, avec une faiblesse extrême : après avoir déclaré avec protestation que, s'il se trouvait que l'un de ces articles fût contraire aux droits de la couronne, ou qu'en l'établissant, la commission ait outre-passé son autorité, un tel article serait considéré comme nul, il sanction-

na l'ordonnance; puis s'étant rendu à York, où il se croyait plus libre, il la cassa et rappela Gavaston qui était en Flandre. Les confédérés, ayant le comte de Lancastre à leur tête, levèrent alors une armée. Édouard se sauva à Newcastle, conduisit lui-même par eau son favori au château de Scarborough où il le croyait en sûreté, et retourna de là à York. Les confédérés firent sur-le-champ assiéger Scarborough: le 12 mai 1312 Gavaston se rendit au comte de Pembroke, à condition que si, au bout de deux mois, le roi et Pembroke n'étaient pas réconciliés, il serait remis en possession de la place. Pembroke conduisit son prisonnier au château de Dedington dans le comté d'Oxford, et le confia à une faible garde. Le lendemain, le comte de Warwick, qui était probablement d'intelligence avec Pembroke, surprit ce château, en enleva Gavaston et le conduisit à Warwick. Les confédérés le firent mettre à mort le 12 juin 1319, en exécution de la loi qui le déclarait traître.

Le roi ressentit vivement cette offense; dans le premier moment de sa colère, il menaça de sa vengeance tous les nobles qui avaient eu part au meurtre de son ami, et fit des préparatifs de guerre dans toutes les parties de l'Angleterre. Ainsi armé, il convoqua le parlement. Les barons s'y rendirent en armes: le roi faiblit. Des légats du pape et des ambassadeurs du roi de France, qui avaient interposé leur médiation, firent adopter un arrangement par lequel les barons, après avoir demandé pardon au roi, obtinrent une pleine amnistie.

La tranquillité étant momentanément rétablie, on jugea à propos, en Angleterre, de recommencer la guerre d'Écosse. Robert Bruce, ayant quitté les montagnes de la Haute-Écosse, s'était étendu dans l'Écosse méridionale, où il faisait tous les jours des progrès. Il trouva des soutiens dans la bravoure de Jacques Douglas, chef d'une famille qui s'est illustrée, et d'Édouard Bruce, frère de Robert. Bientôt il ne resta plus aux Anglais que Berwick et Stirling, et déjà Robert Bruce se préparait à assiéger la seconde de ces places.

Expédition d'Édouard en Écosse, 1314.

Édouard II fit les plus grands préparatifs pour sauver Stirling. Il prit à sa solde des Flamands, des Gascons, des Irlandais, et réunit, à ce que prétendent les historiens écossais, une armée de 100,000 hommes. Robert n'en avait que 30,000; mais ils étaient aguerris et pleins d'enthousiasme. Il prit position à Bannockburne, près de Stirling. Les Anglais lui étant supérieurs en cavalerie, il fit entourer son armée de trappes garnies de pieux et couvertes de fagots et de gazon, où les cavaliers anglais, attaquant au grand galop, s'empêtrèrent. La perte qu'ils y éprouvèrent répandit la confusion dans l'armée d'Édouard. La bataille eut lieu le 24 juin 1314; elle fut sanglante et décisive contre les Anglais: le roi ne se sauva qu'avec peine, il n'osa pas tenter une nouvelle campagne.

Bataille de Bannockburne.

Cette victoire affermit Robert Bruce sur le trône qu'il conserva jusqu'à sa mort. Non-seulement il poussa ses courses jusqu'à York et Lancastre, tandis qu'Édouard, son frère, qu'il avait envoyé en Irlande, y

eut de si grands succès qu'il put se faire couronner roi de cette île. Cependant en 1317 il tomba au pouvoir des Anglais, et fut décapité à Dundalk. Robert Bruce conclut diverses trêves avec les Anglais; la dernière fut signée pour treize ans, le 30 mai 1323. Édouard ne le nomme, dans cette convention, que sire Robert de Bruce.

La faction de Lancastre prend le dessus.

Depuis l'amnistie qu'Édouard II avait accordée aux barons en 1312, l'ordonnance de 1311 était tombée en oubli. Enhardis par le mauvais succès de l'expédition d'Écosse, le comte de Lancastre et son parti demandèrent qu'on la mît en exécution. La guerre civile allait éclater de nouveau; elle fut étouffée par un arrangement conclu le 19 août 1318, auquel le roi donna les mains, parce qu'il avait besoin du secours des barons pour la guerre d'Écosse. Il nomma Lancastre son premier ministre; ainsi ce chef de parti, accusé d'être secrètement d'accord avec Robert Bruce, se trouva maître du gouvernement. Édouard s'était donné un nouveau favori; c'était Hugues Spencer, ou le Despenser, jeune homme qui ne manquait pas de mérite, mais dont les bonnes qualités étaient gâtées par une grande arrogance et une avidité insatiable; d'ailleurs fils d'un père généralement considéré. Le roi lui fit faire un mariage avantageux, et lui conféra des terres sur lesquelles d'autres seigneurs formaient des prétentions. Il ne fallait pas plus de motifs pour faire prendre de nouveau les armes aux confédérés; c'était toujours pour défendre la cause de Dieu et de son Église. Ils s'emparèrent de Londres, et, sans avoir

entendu les deux Spencer dans leur défense, et malgré la protestation des prélats contre une procédure si inique, firent prononcer par les lords la condamnation et l'exil de Spencer père et fils. Ensuite ils forcèrent le roi de leur accorder à eux-mêmes une amnistie pour leur rebellion. L'autorité d'Édouard était vilipendée.

Une imprudence de la faction la releva. La reine Isabelle, passant devant le château de Leeds, qui appartenait à un des confédérés, demanda l'hospitalité pour une nuit; elle pouvait d'autant moins douter d'un bon accueil qu'elle avait toujours soutenu le parti des barons; mais elle fut refusée d'une manière ignominieuse, et quelques-uns de ses gens qui s'étaient approchés de la porte, furent tués. Le roi fut outré de l'injure faite à son épouse; il ramassa à la hâte un corps de troupes, assiégea le château de Leeds, s'en empara, et fit pendre le commandant et quelques personnes qui avaient soutenu son insolence. Aussitôt après, il tourna ses forces contre les autres barons, prit plusieurs châteaux, révoqua l'exil des Spencer, et força quelques-uns des chefs les plus mutins à s'humilier devant son autorité. Dans le nombre de ceux qui furent soumis, se trouvaient les deux Mortimer: ils furent enfermés dans la tour de Londres. Des preuves de la trahison de Lancastre et de ses liaisons avec les Écossais, étant tombées entre les mains du roi, il marcha contre lui et contre Hereford, et poursuivit ces deux seigneurs jusqu'à Borougbridge, dans le comté d'York. Un corps royal, commandé par André Harcley, ayant disputé aux rebelles le passage de

Supplice du duc de Lancastre, 1321.

la rivière, il s'ensuivit, le 16 mars 1321, un combat dans lequel le comte de Hereford paya sa révolte de la vie, et Lancastre fut fait prisonnier. Le roi fit juger ce prince par un conseil de guerre qui le condamna à mort. Le petit-fils de Henri III fut décapité, le 19 mars 1321, sur une colline près de Pomfret ou Pontefract, un de ses châteaux. Une vingtaine de ses complices furent suppliciés; leurs biens confisqués échurent à Hugues Spencer.

Factions des Spencer et de la reine Isabelle.

La puissance des Spencer paraissait solidement établie : l'esprit vindicatif et l'arrogance du fils les précipitèrent dans l'abîme et y entraînèrent le roi, qui s'était rendu l'instrument des passions de son favori. Le peuple manifesta la haine qu'il portait à cette famille, en visitant en foule comme un lieu saint la colline où le sang de Lancastre avait coulé; mais le peuple n'était pas à craindre, tant qu'il était privé de l'appui des grands, et ceux-ci étaient abattus. Le mécontentement de la reine Isabelle, que le favori ne ménageait pas, et celui de l'évêque de Hereford, qu'il persécutait, donnèrent aux factieux un nouveau soutien. Isabelle s'était rendue à la cour de son frère, le roi de France, pour étouffer un démêlé qui allait s'élever entre Édouard II et Charles IV, au sujet de l'hommage-lige que le roi de France exigeait du roi d'Angleterre [1]; elle convint avec son frère qu'Édouard céderait la Guienne au prince de Galles, et que le prince viendrait à Paris pour en rendre hommage à son oncle. Les Spencer, qui répugnaient d'accompagner le roi en France où ils

[1] Voy. vol. VIII, p. 227.

étaient mal vus, et n'osaient pourtant pas le laisser partir seul, approuvèrent beaucoup un arrangement qui les dispensait d'un voyage si désagréable. L'arrangement fait par la reine fut approuvé et exécuté.

Aussitôt qu'Isabelle eut auprès d'elle son fils, alors âgé de treize ans, elle songea à se venger des Spencer. Elle avait trouvé en France beaucoup d'illustres exilés impliqués dans la chute de Lancastre; la passion rapprocha des intérêts si opposés, et la reine s'unit secrètement avec ces mécontens. Parmi eux se trouvait Roger Mortimer de Wigmore qui, condamné à une prison perpétuelle, avait trouvé moyen d'échapper de la tour de Londres. Sa haine pour Hugues Spencer et la beauté de sa figure lui gagnèrent le cœur de la reine; il devint son principal confident et son ami intime. Rappelée à Londres par son époux, puisque l'affaire pour laquelle elle avait été envoyée sur le continent était finie, elle refusa d'obéir, sa vie n'étant pas en sûreté, disait-elle, tant que les Spencer jouissaient du pouvoir. Cependant, pour ne pas compromettre son frère qui la soutenait secrètement, elle se rendit en Flandre, et, sans le consentement ni du roi, ni du parlement, maria son fils à Philippine de Hainault. Après avoir pris à sa solde 3,000 Allemands ou Flamands, dont Jean, frère du comte de Hainault, eut le commandement, elle s'embarqua avec son fils, avec Edmond, comte de Kent, frère consanguin d'Édouard II, avec Roger Mortimer et beaucoup de barons anglais, et débarqua, le 26 septembre

1326, sur la côte de Suffolk, où les comtes de Norfolk, Henri, comte de Lancastre, frère de Thomas qui avait été exécuté, et plusieurs évêques se réunirent à elle; l'archevêque de Cantorbéry lui envoya de l'argent, et son parti se grossit de jour en jour, parce qu'on ne doutait pas qu'elle ne fût venue pour soustraire le roi à l'influence des Spencer.

Emprisonnement d'Édouard II, 1326.

Les habitans de Londres ayant déclaré au roi qu'ils ne combattraient pas contre l'héritier présomptif ni contre sa mère, il se sauva avec Hugues dans les montagnes du pays de Galles. Les prélats et les barons qui étaient avec la reine, s'arrogeant le pouvoir du parlement, déclarèrent le prince de Galles gardien du royaume en l'absence de son père. La reine publia un manifeste, pour annoncer qu'elle n'avait pris les armes que contre les deux Spencer, le chancelier Robert de Baldock et leurs adhérens, et mit un prix de 2,000 livres sur la tête de Hugues Spencer. Le père, qui s'était retiré à Bristol, fut pris avec ce château: ce vieillard nonagénaire auquel il n'y avait rien à reprocher, fut pendu sans forme de procès. Le peuple enragé coupa son corps en morceaux, et les donna à dévorer aux chiens; sa tête vénérable fut exposée sur un pal à Winchester. Édouard, son favori et son chancelier, furent découverts et arrêtés par le comte de Lancastre, le 16 novembre 1326: Hugues, conduit à Hereford où était Isabelle, fut condamné à mort et pendu; Baldock, maltraité par la populace de Londres, mourut en prison; Édouard II fut conduit à Kenilworth.

Isabelle convoqua un parlement à Londres, pour le 7 janvier 1327. Le roi y fut accusé de toutes ses faiblesses comme d'autant de crimes ; on prononça sa déchéance le 13 janvier, et l'on proclama le prince de Galles roi d'Angleterre, sous le nom d'Édouard III ; mais ce prince, âgé de quatorze ans, ayant déclaré qu'il n'accepterait jamais une couronne qui appartenait à son père, à moins que celui-ci ne le lui ordonnât, on envoya des députés à Kenilworth, pour négocier la résignation d'Édouard II ; elle lui fut arrachée par des menaces. Édouard III fut proclamé pour la seconde fois, le 20 janvier, et couronné le 1 février 1327.

Destitution d'Édouard II, 1327.

Cependant le peuple commença à revenir de son aveugle fureur : le commerce criminel de la reine avec Mortimer, que sa passion ne put cacher, excita contre elle une animadversion générale. Un roi dépourvu des vertus nécessaires pour faire respecter son autorité, incapable et indolent, mais auquel il n'y avait pas de vice à reprocher, tombé entre les mains de ses ennemis, enfermé par une femme criminelle, devint un objet de pitié ; bientôt ce sentiment se changea en affection. Le comte de Lancastre, son geôlier, ayant refusé d'être son bourreau, la reine appréhenda qu'il ne voulût être son libérateur. Tourmentée par sa conscience, Isabelle éprouvait déjà la punition de ses forfaits ; son fils même lui inspira des terreurs : elle ne lui permit pas de voir son père, et bientôt elle rendit une telle visite impossible. Le 3 avril 1327, le prisonnier fut tiré des mains de Lancastre ; on l'en-

voya au château de Berkeley, et sa garde fut confiée à Thomas lord Berkeley, Jean de Montravers, Thomas Gournay et William Ogle, qui devaient le surveiller alternativement, chacun pendant un mois. Berkeley le traita bien; mais les trois autres scélérats, qui paraissent avoir servi de modèle aux meurtriers de Louis XVII, épuisèrent leur imagination pour trouver des moyens de faire périr leur victime, sans avoir recours à la violence : mauvaise nourriture, vêtemens qui ne le garantissaient pas contre le froid, malpropreté, dérangement continuel de son sommeil, tout fut employé pour ruiner sa santé. On rapporte qu'un jour Édouard voulant se raser, ils lui firent porter de l'eau sale, prise dans le fossé du château, et lorsqu'il s'en plaignit, refusèrent de la changer. Cet indigne traitement lui fit verser des larmes, et lorsqu'il sentit que ses joues en étaient baignées, il s'écria que malgré eux, il ferait sa barbe avec de l'eau chaude et claire. Comme la santé de ce prince qui n'avait que quarante-cinq ans, résista trop long-temps à ces atteintes, Mortimer envoya l'ordre de le tuer. Pour cacher le crime, Gournay et Ogle placèrent le roi sur un lit, l'y retinrent violemment, moyennant une table qu'ils mirent sur lui, et au travers d'un tuyau de corne, lui introduisirent un fer rouge dans le fondement, de manière à brûler ses entrailles, sans qu'aucune marque extérieure parût sur le corps. Cet horrible forfait fut exécuté le 22 septembre 1327. Ce fut en vain qu'on avait espéré le cacher; les

Meurtre d'Édouard II.

cris du monarque retentissant dans tout le château le trahirent.

La reine et son amant jouirent pendant trois ans du fruit de leurs crimes : ils en reçurent la punition sous le règne d'Édouard III.

SECTION II.

Règne d'Édouard III, 1327—1377.

Édouard III, dont le règne dura un demi-siècle, et qui vit successivement cinq rois sur le trône de France [1], n'avait que quatorze ans lorsque, par la renonciation forcée de son père, il monta sur le trône, sous la régence de deux archevêques, de trois évêques, de trois comtes et de quatre autres seigneurs. Mortimer n'avait pas voulu être de ce conseil; mais il s'empara de toute l'autorité qu'il partagea avec sa coupable amante, et tint le roi tellement entouré de ses affidés, que personne ne pouvait en approcher.

Guerre d'Écosse de 1327.

Les Écossais ayant rompu la trève conclue en 1323 [2], Édouard qui brûlait d'envie de déployer les talens militaires avec lesquels il se sentait né, se mit à la tête d'une armée de 60,000 Anglais et Brabançons, pour marcher contre eux; mais la supériorité des Anglais fut inutile, grâce à l'expérience des généraux écossais, comte de Mourray et lord Douglas, et à la manière de faire la guerre. « Les Éscoçois, dit Froissart, sont durs et hardis, et fort travaillans en armes et en guerre, et quand il veulent entrer en Angleterre, ils meinent leur ost bien vingt ou vingt-quatre lieues loing que de iour que de nuict. Car ils sont tous à

Manière de faire la guerre des Ecossais.

[1] Philippe V, Charles VI, Jean I le Posthume, Jean II et Charles V.

[2] Voy. p. 98 de ce vol.

cheval les uns et les autres, horsmis la truandaille qui les suyuent à pied. Les chevaliers et escuyers sont bien montés sur grans roucins, et les autres communes et gens du païs sur petites hacquenées; et si ne meinent point de charroy, pour la diversité des montaignes qu'ils ont à passer parmi ce païs de Northombelande, et si ne meinent nulles pourveances de pain ne de vin. Car leur usage est tel, en temps de guerre, et leur sobriété, qu'ils se passent bien assez longuement de chair cuitte à moitié, sans pain, et de boire eaue de rivière sans vin, et si n'ont que faire de chaudières et de chauderons. Car ils cuisent bien eux-mêmes leurs bêtes quand ils les ont écorchées, et si savent bien qu'ils trouveront à grand foison au pays li où ils veulent aller : pourquoi ils ne portent aucune pourveance. Car chacun emporte entre la selle de son cheval et le panon une grande pièce plate; et si trousse derrière luy une besace pleine de farine, en telle entente que quand ils ont tout mangé de terre cuite que leur estomach leur semble estre vague et affoibli, ils gettent celle pièce plate au feu et détrempent un petit de leur farine; et quand celle pièce est échauffée, ils gettent de celle clere paste sur celle chaude pièce et en font un petit tourtel en manière de flamiche ou de buignet, et le mangent pour conforter leur estomach. Parquoy ce n'est pas grand merveille, s'ils font grans journées plus qu'autres gens. »

La campagne de 1327 s'étant passée sans résultats, on accusa Mortimer d'avoir été d'intelligence avec les ennemis de l'état. Craignant le sort des Spencer, et

voulant raffermir son autorité chancelante, il profita des dispositions pacifiques de Robert Bruce qui, sentant la diminution de ses forces physiques, désirait assurer le trône à David, son fils mineur. Il conclut avec lui la paix à York, le 1er mars 1328. Édouard III renonça à toute prétention à la suzeraineté ou à la propriété de l'Écosse, et reconnut Robert comme roi indépendant de ce pays. Celui-ci promit de payer 30,000 marcs à l'Angleterre. Jeanne, sœur d'Édouard, fut fiancée à David. Édouard rendit aux Écossais la pierre de Scone, sur laquelle leurs rois avaient été anciennement couronnés, et qui depuis trente-deux ans se trouvait en Angleterre [1].

L'Angleterre renonce à sa prétention à la souveraineté sur l'Écosse.

Révolte et supplice d'Edmond, comte de Kent, 1330.

Le parlement assemblé à Northampton, le 24 juin 1328, confirma ce traité, mais la nation n'en murmura pas moins hautement. Les comtes de Lancastre, de Kent et de Norfolk, mécontens de l'autorité que s'arrogeaient la reine mère et son favori, protestèrent par un manifeste contre toute l'administration existante, comme pernicieuse au royaume. Roger Mortimer qui venait de se faire nommer comte de la Marche, prit un moyen diabolique pour frapper les mécontens de terreur, et paralyser leurs bras. A son instigation, des traîtres affectant un grand attachement pour la famille royale, confièrent secrètement au comte de Kent qu'Édouard II, son frère, vivait encore et était renfermé dans le château de Corft. Le prince ajoutant foi à cette fable, fit une tentative pour délivrer l'auguste prisonnier. Son action fut représentée au parle-

[1] Voy. vol. V, p. 294.

ment comme un crime d'état; l'assemblée le condamna à mort, et la reine et son indigne favori s'empressèrent de faire exécuter la sentence avant que le jeune roi pût y mettre obstacle. Ainsi, le fils d'Édouard I.er et de Marguerite de France fut décapité, le 19 mars 1330; et ses biens furent confisqués au profit d'un fils de Mortimer.

Chute d'Isabelle et de Mortimer.

Mais l'heure de la vengeance avait sonné. Depuis long-temps Édouard III supportait avec une noble indignation sa dépendance d'une mère coupable et d'un infâme suborneur. Parvenu à l'âge de dix-huit ans, il résolut de s'y soustraire, de se saisir du gouvernement, et de prouver au monde son innocence, en frappant le meurtrier de son père. Toutes les mesures pour exécuter ce coup furent convenues avec lord Montagu et quelques autres seigneurs. La reine s'était retirée avec son amant au château de Nottingham, et y avait conduit le roi. Édouard III gagna sir William Eland, commandant de ce château, pour que dans la nuit du 19 octobre 1330, il y laissât entrer lord Montagu et ses amis par une allée souterraine inconnue à Mortimer: dès qu'ils furent arrivés il se joignit à eux. On trouva le favori avec l'évêque de Lincoln, dans une pièce attenante à la chambre de la reine. Cette princesse ayant entendu du bruit, ne fut pas assez maîtresse d'elle-même pour cacher sa passion; elle supplia le roi d'épargner *son gentil Mortimer, son plus cher ami.* Sans se laisser toucher par des propos si honteux dans la bouche d'une mère, d'une reine, le roi fit arrêter Mortimer, qu'on transporta à la tour de Londres.

Édouard annonça à la nation, par une proclamation, qu'il avait pris les rênes du gouvernement, et convoqua un parlement à Westminster. Mortimer fut accusé d'avoir usurpé le pouvoir du conseil de régence; d'être le meurtrier d'Édouard II; d'avoir entraîné par une coupable manœuvre le comte de Kent dans une entreprise qui l'avait perdu; d'avoir dilapidé les revenus de l'état, et de s'être approprié 20,000 marcs payés par le roi d'Écosse. Les pairs déclarèrent tous ces crimes notoires, et condamnèrent Mortimer à mort. Attaché à la queue de deux chevaux, il fut traîné, le 29 novembre 1330, à Elmes, près de Londres, et accroché à un gibet. La reine Isabelle dut, peut-être, à l'intercession du pape, de ne pas subir de jugement [1]; privée de sa fortune, elle fut enfermée pour le reste de ses jours au château de Risings; le roi assigna 3,000 marcs par an pour son entretien. Elle y vécut encore vingt-sept ans.

David II, roi d'Ecosse, 1329.

Une révolution arrivée en Écosse, fournit à Édouard III une bonne occasion de faire revivre ses prétentions à la suzeraineté de ce royaume. Robert I.er Bruce, mourut en 1329. Avant d'expirer, il ordonna que, puisque les embarras de son règne ne lui avaient pas permis d'accomplir le vœu d'aller en Terre-sainte, son cœur y fût porté pour être présenté au S. Sé-

[1] Obsecramus te, fili, dit Jean XXII dans une lettre à Édouard, per viscera misericordiæ Jesu Christi, ut matris pudori quantum secundum deum poteris, velis parcere, et ejus lapsum, si quis (quod absit) fuerit, non publicare sed quantum bono modo poteris, ipsum potius studeas occultare. *Ap.* RAYNALD.

pulcre[1]. Robert eut pour successeur David II, son fils, âgé de six ans. Randolphe, comte de Mourray, fut nommé régent pendant la minorité du roi. A cette époque plusieurs seigneurs anglais renouvelèrent leurs plaintes contre le gouvernement écossais, qu'ils accusaient de ne leur avoir pas rendu leurs terres confisquées pendant la dernière guerre, quoique cette restitution eût été stipulée dans un article de la paix d'York en faveur de quelques-uns d'entre eux; on pourrait dire que la conduite de ce gouvernement était fondée en justice, précisément parce que la stipulation était individuelle; en supposant toutefois qu'elle avait été exécutée à l'égard de ceux qui avaient été nommés; mais lord Beaumont, qui était de ce nombre, se plaignait d'avoir éprouvé un déni de justice. Pour troubler la paix dont l'Écosse jouissait, il ramena de France Édouard, fils du roi Jean Baillol[2], et l'engagea à faire valoir ses prétentions sur le trône d'Écosse. Édouard III qui, par un article du même traité d'York, s'était soumis à payer au pape une amende de 20,000 livres st., si dans les premières quatre années il violait la paix, refusa de prendre part à l'entreprise du jeune Baillol; il défendit même à Beaumont et à ses amis de lever des troupes en Angleterre; ces seigneurs qui savaient, peut-être, que le roi désirait en secret d'être désobéi, ne tinrent aucun compte de ses

[1] Guillaume Douglas qu'il chargea de cette commission, en passant par l'Espagne, prit part à une bataille contre les Infidèles et y périt.

[2] Voy. vol. V, p. 292.

ordres. Édouard Baillol ne pouvant entrer en Écosse par le nord de l'Angleterre, parce que les frontières étaient garnies de troupes, s'embarqua avec 3,000 hommes à Holderness, et mit pied à terre le 6 août 1332 à Kinghorn, dans le comté de Fife. Les Écossais n'avaient dans ce moment aucun chef distingué par sa bravoure ou ses talens militaires; Douglas avait péri en Espagne dans un combat contre les Arabes [1], le régent Mourray venait de mourir, et son successeur, le comte de Marre, manquait des qualités requises pour ce poste. S'étant opposé à Édouard Baillol, à la tête de 40,000 hommes, il fut défait et tué, le 11 août 1332, dans une bataille meurtrière qu'il donna sur la rivière d'Earn. La prise de Perth et la soumission de presque toute l'Écosse, furent les fruits de cette victoire. Édouard Baillol fut couronné à Scone, le 24 septembre 1332, et le jeune David transporté en France; mais, le 21 décembre 1332, Archibald Douglas, chef des Écossais du parti de Bruce, surprit l'imprudent Édouard à Annan, et le força de se sauver en Angleterre.

Édouard Baillol, roi d'Écosse.

Édouard Baillol se reconnait vassal de l'Angleterre.

Peu de temps avant sa déroute, savoir le 23 novembre 1332, Baillol, pour s'assurer l'assistance d'Édouard III, avait passé à Roxborough un acte par lequel il promit de se reconnaître vassal de l'Angleterre. En conséquence le roi d'Angleterre ramena Baillol en Écosse, et défit, le 19 juillet 1333, à Halidown-Hill, les Écossais commandés par Archibald Douglas. Cette bataille meurtrière moissonna la fleur

Bataille de Halidown-Hill, 1333.

[1] Voy. la note de la page 111.

de la noblesse écossaise, et coûta la vie à Douglas. Le parlement d'Edinbourg reconnut, le 11 février 1334, la suzeraineté de l'Angleterre, et Édouard III se fit céder le comté de Berwick, et les châteaux et comtés de Roxborough, Selkirk, Édinbourg, Haddingtoun, Linlithgow, Peebles et Dumfries. C'était abuser de la victoire; aussi Édouard eut-il à peine retiré ses troupes que les Écossais chassèrent son protégé et reconnurent de nouveau David. Leur soulèvement impliqua le roi d'Angleterre dans une longue guerre, que les affaires de France ne lui permirent pas de pousser avec toute la vigueur qu'il aurait voulu.

Édouard Baillol est expulsé.

Ce fut en 1328 que mourut Charles IV le Bel, roi de France, et qu'Édouard III commença à former des prétentions sur cette couronne, que pourtant il ne fit valoir, les armes à la main, qu'en 1338. Nous avons parlé [1] de tous les évènemens de cette guerre qui combla de gloire Édouard III, et plus tard son fils aîné Édouard, qu'à cause de la couleur de son armure, on appelait le Prince Noir. Cette guerre nous donne toutefois l'occasion de faire ici une remarque concernant l'état de l'agriculture en Angleterre : un fait curieux qui prouve que dès le milieu du quatorzième siècle ce pays était riche en troupeaux de brebis, c'est que les subsides que le parlement vota en 1339 n'étant pas entrés assez promptement, le parlement fit remettre au roi 20,000 sacs de laine, comme un objet qu'on pouvait très-facilement changer en argent dans les Pays-Bas. Effectivement nous avons vu dans un

Prétention d'Édouard III à la couronne de France.

Guerre de France, 1338.

[1] Voy. vol. VIII, p. 223.

des précédens chapitres, que les Pays-Bas étaient riches en manufactures de draps fins, pour lesquelles ils tiraient la laine d'Angleterre.

Bataille de Crécy, 1346.

La bataille de Crécy, du 26 août 1346, où Édouard et son fils, le Prince Noir, défirent complètement les Français, est l'évènement le plus remarquable de la guerre de France. Nous en avons suffisamment parlé ailleurs [1]; cependant à ce que nous en avons dit, nous ajouterons que la tête du roi de Bohême, dont le corps fut trouvé sur le champ de bataille, était couverte d'un casque ombragé de trois plumes d'autruche, avec cette devise : *Ich dien* (je sers). En commémoration de cette victoire, le Prince Noir adopta ces plumes et cette devise, et tous les princes de Galles jusqu'à nos jours, les ont portées dans leurs armes.

Plusieurs historiens modernes ont prétendu que dans la bataille de Crécy les Anglais se sont servis de canons, et ils ont cité le témoignage de Villani ; mais les bombardes dont parle ce Florentin, étaient une espèce de balliste avec laquelle les Anglais lançaient des balles ardentes.

Conquête de Calais, 1347.

La reddition de Calais, où Édouard fit son entrée, le 3 août 1347, fut le plus beau fruit de sa victoire : cette ville d'où le vainqueur expulsa tous les habitans français, devint le principal entrepôt des laines, des cuirs, de l'étain et du plomb que les étrangers tiraient d'Angleterre. Les supplications et les larmes de la reine, Philippine de Hainault, sauvèrent, dit-on, la mémoire d'Édouard de l'infamie, dont il allait la cou-

1 Voy. vol. VIII, p. 237.

vrir en ordonnant le supplice d'Eustache de S. Pierre et des autres citoyens qui s'étaient dévoués à la mort. Sans vouloir ravir à cette princesse la gloire qui lui est due, nous sommes heureux de lire, dans Froissart, qu'en envoyant ces infortunés au supplice, Édouard donna à sa suite un coup-d'œil expressif. Ce mouvement du roi héros nous autorise à croire que tout en affectant la colère, il voulait que les patriotes de Calais fussent épargnés [1].

[1] Nous allons placer ici le récit intéressant de Froissart. « Quand messire Gautier (de Manny) eut présenté ces six bourgeois au roi, ils s'agenouillèrent et dirent à jointes mains: Gentil sire roy, veez-nous ici six qui avons été bourgeois de Calais et grans marchans. Si vous apportons les clefs de la ville et du chatel, et nous mettons en votre pure voulonté pour sauver le remanant du peuple de Calais qui a souffert moult de griefs. Si veuillez avoir pitié et mercy de nous, par vostre haute noblesse. Lors plorèrent de pitié les comtes, barons, chevaliers et autres qui illec estoient assemblés en grand nombre. Le roi regarda sur eux très depitement. Car moult hayoit le peuple de Calais pour les grans contrariétés et dommages que le temps passé sur mer lui avoient faits, si commanda qu'on leur tranchast les testes. Tous prioient au roi si acortes qu'ils pouvoient qu'il en vousist avoir mercy, mais il n'y vouloit entendre. Lors messire Gautier de Manny dit: Haa, gentil sire, veuillez refrener votre courage, vous avez la renommée de souveraine noblesse. Or ne veuillez faire chose par quoi elle soit amendrie ne qu'on puisse parler sur vous en nulle vilennie. Toutes gens diroient que ce seroit cruauté, si vous faissiez mourir si honnestes bourgeois, qui de leur voulonté so sont mis en votre mercy pour les autres sauver. Adonc *guigna* le roi et dict: Soit fait venir le coupe-teste. Ceux de Calais ont fait mourir tant de mes hommes qu'il convient ceux-ci mourir aussi. Adonc la royne d'Angleterre, qui estoit moult en-

La peste qui, en 1348 et 1349, désola l'Angleterre comme la France, donna du répit aux armes des deux nations. L'Angleterre perdit, à ce qu'on dit, par cette contagion, plus de la moitié de sa population.

Suite des troubles d'Écosse.

Pendant la lutte entre Édouard III et la France, la guerre d'Écosse continuait toujours, et Robert Stuart, qui, en l'absence de son oncle [1], le roi David, gouvernait ce pays, remportait plus d'un avantage sur les Anglais. En 1341, Édouard poussa, avec 46,000 hommes jusqu'à Newcastle, mais la flotte qui lui amenait les subsistances ayant été dispersée par des coups de vent, il conclut, en décembre, une trève par laquelle les Écossais promirent de le reconnaître pour leur souverain, si David ne revenait pas avant le 1.er juin 1342. David arriva avant ce terme (le 4 mai 1342) avec des forces considérables composées de Français, d'Écossais, de Danois et de Norvégiens, envahit l'Angleterre, conclut ensuite une trève pour deux ans, et fut compris dans celle qu'Édouard fit avec la France en 1343 [2]. Par la suite Philippe de Valois, voulant forcer le roi d'Angleterre de lever le siège

ceinte, se mit à genoux en plorant et dit : Haa, gentil sire, depuis que je repassai la mer, je ne vous ai rien requis. Or vous prie humblement en don que pour le fils de Sainte Marie et pour l'amour de moi vous veuillez avoir de ces six hommes mercy. Le roy la regarda et se teut une pièce ; puis dit : Haa, Dame, j'aimasse mieux que vous fussiez autre part que cy. Vous me priez si acertes, que je ne puis vous éconduire. Si les vous donne à vostre plaisir.

[1] Robert Stuart était fils de Mariorie ou Margerie Bruce, sœur de David II.

[2] Voy. p. 235.

de Calais, engagea David Bruce à recommencer les hostilités, mais la courageuse Philippine réunit un corps de 12,000 hommes, dont elle donna le commandement à lord Piercy, se mit elle-même à leur tête, livra bataille, le 17 octobre 1347, à Nevil's Cross, près Durham, à 30,000 Écossais, et les mit en déroute. David tomba entre les mains de la reine qui l'enferma dans la tour de Londres; après quoi elle alla joindre son époux devant Calais [1].

La reine Philippine rend David Bruce prisonnier, 1317.

L'Écosse fut dès-lors partagée en deux moitiés; Robert Stuart défendait les droits de son oncle dans les comtés septentrionaux; Édouard Baillol était reconnu dans quelques comtés du midi, ou plutôt les Anglais y régnaient sous son nom. Ce simulacre de monarque, dégoûté du rôle qu'on lui faisait jouer, abdiqua, le 20 janvier 1335, à Roxborough, en faveur du roi d'Angleterre, en se réservant une pension de 2,000 livres sterlings. Il mourut quelques années après, sans laisser de postérité.

Abdication d'Édouard Baillol, 1356.

Enfin, le 3 octobre 1337, Édouard III, entièrement occupé des affaires de France, et voyant que la conquête de l'Écosse n'était pas plus avancée par la captivité de son souverain, rendit la liberté à David Bruce, qui s'engagea à lui payer 100,000 livres sterlings en dix termes. En même temps il fut conclu une trève de dix ans entre l'Angleterre et l'Écosse, et on la prorogea ensuite. David mourut le 22 février 1371. Alexandre Sutherland, fils de Mathilde, sa sœur aînée, qu'il avait désigné pour son successeur, étant

David Bruce est rétabli sur le trône d'Écosse, 1337.

[1] Voy. Vol VIII, p. 237.

Robert II Stuart, roi d'Écosse, 1371 – 1390.

mort avant lui, le trône passa au fils de Mariorie ou Margerie, sa seconde sœur : ce prince, appelé Robert Stuart, descendait au septième degré de Gautier, que le roi Malcolm III avait créé, vers 1100, stuart ou grand maître du royaume. Ce fut par Robert que la ligne aînée de cette maison monta sur le trône d'Écosse, auquel elle fournit sept monarques, jusqu'à Marie Stuart, l'héritière du septième qui, par son mariage, fit passer la couronne dans la seconde ligne, celle de Darnley.

Fondation de l'ordre de la Jarretière, 1349.

Edouard devait à ses guerres l'affermissement de son autorité royale : ses barons, dont l'ambition avait trouvé jusqu'alors un aliment dans les factions, se serrèrent autour d'un prince dont l'esprit chevaleresque fournissait aux braves tant d'occasions de se signaler et d'acquérir des richesses. Ce fut sans doute pour entretenir leur émulation et raffermir leur attachement, qu'Edouard III fonda, en 1349, l'illustre ordre de la Jarretière, qui, jusqu'à ces derniers temps, n'avait jamais compté plus de vingt-cinq membres, nombre fixé par son institution. On a beaucoup disserté sur l'origine de cet ordre et de sa devise : *Hony soit qui mal y pense ;* la question ne peut être décidée, faute de documens historiques. L'opinion vulgaire d'après laquelle une jarretière que la comtesse de Salisbury, dame des pensées du roi, avait perdue en dansant, et qu'on vit entre les mains d'Édouard, donna lieu à la fondation de l'ordre, ou plutôt à sa dénomination et à sa devise, ne repose sur aucun témoignage contemporain, mais elle est probable, parce qu'elle con-

vient à la galanterie qui s'alliait si bien à l'esprit de chevalerie. Une autre opinion d'après laquelle l'ordre a été fondé en mémoire de la bataille de Crécy, où l'on avait donné pour mot, *garter*, c'est-à-dire jarretière, serait plausible si elle expliquait l'origine de la devise [1].

Bataille de Poitiers 1356.

Edouard III eut de plus brillans succès encore dans la guerre de France sous Jean II que sous Philippe VI. La bataille de Poitiers, du 18 septembre 1356, la captivité du roi de France illustrèrent cette époque. Nous en avons suffisamment parlé dans le chapitre consacré à l'histoire de France ; cependant, à ce que nous en avons dit, nous croyons devoir ajouter le trait suivant emprunté de Froissart, qui peint l'esprit chevaleresque du temps. Parmi les chefs qui entouraient le prince avant la bataille pour le conseiller, se trouvait Jacques d'Andelée. Quand il vit que la bataille allait commencer, il dit au prince : « Monseigneur, j'ai servi tousiours loyalement Monseigneur vostre père et vous aussi, et ferai tant comme je vivrai. Cher sire, je vous le monstre pourtant que jadis je vouoy qu'à la première besongne ou le roi vostre père ou l'un de ses fils seroit, je serois le premier assaillant et le meilleur combattant de son coté ou je mourroys en la peine. Si vous prie très cherement, en guerdon que je feisse oncques du service au roi vostre père et à vous aussi, que vous me donnez congé que de vous à mon honneur je

[1] Encore pourrait-on demander si ce ne fut pas précisément l'aventure de la comtesse de Salisbury qui fit choisir un mot d'ordre si peu usité.

puisse partir et moy mettre en estat d'accomplir mon vœu. Le prince lui accorda et lui dit : Monseigneur James, Dieu vous doint huy grâce d'estre le meilleur des autres. Adonc lui bailla il la main ; et se partit lè chevalier du prince et se meit au premier front de leurs batailles, accompaigné tant seulement de quatre escuyers qu'il avoit retenus pour son corps garder. Or vint messire James tout devant pour combattre la bataille des maréchaux de France...... Monseigneur James d'Andelée, en la garde de ses quatre escuyers et l'espée en sa main estoit au premier front de ceste bataille et trop en sus de tous les autres, et li faisoit merveille d'armes.... Oncques ledit chevalier ne n'y print prisonnier la journée, mais tousiours entendoit à combattre et d'aller sus ses ennemis... Messire James d'Andelée, par l'aide de ses quatre escuyers, se combattit tousiours au plus fort de la bataille, et fut durement navré au corps et au visage, et tant que force et alaine lui peurent durer, il se combattit et alloit tousiours avant, et tant qu'il fust moult empesché. Adonc sur la fin de la bataille le prinrent ses quatre escuyers qui le gardoient, et l'amenèrent moult foible et fort navré au dehors de la bataille delez une haye pour luy un petit refroidir et éventer. Si le désarmèrent le plus doucement qu'ils peurent et entendirent à ses playes bander et coudre les plus périlleuses. »

Le prince de Galles ayant récompensé ce brave par un don de 500 marcs de revenu, Andelée les résigna entre les mains de ses quatre écuyers. Le prince,

loin d'en vouloir à Andelée d'avoir disposé du don qu'il lui avait fait, l'en loua et lui fit un nouveau présent de 600 marcs de revenu.

La paix de Bretigny, du 8 mai 1360 [1], valut à l'Angleterre, outre la Guienne qu'elle tenait auparavant, la possession et la souveraineté du Poitou, de la Saintonge, du Périgord, de l'Agénois, du Limosin, du Quercy, du Rouergue, de l'Angoumois, de Calais, de Guines, de Montreuil et du comté de Ponthieu. Paix de Bretigny, 1360.

Les grands exploits d'Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre, ses vertus qui le rendaient encore plus intéressant, furent récompensés, en 1362, par un témoignage de satisfaction que lui donna son père, en lui abandonnant, comme grand fief de la couronne d'Angleterre, la Guienne et la Gascogne à titre de duché d'Aquitaine. Le nouveau duc et son épouse, Jeanne de Woodstock, nommée la belle demoiselle de Kent, fille d'Edmond, comte de Kent, que la reine Isabelle avait fait décapiter en 1329 [2], établirent leur résidence à Bordeaux, où ils tinrent cour avec une splendeur royale. Nous aurons une occasion de parler de l'expédition que le duc d'Aquitaine et Bertrand Duguesclin firent, dans des intérêts opposés, en Castille. Cette entreprise chevaleresque devint l'origine d'une nouvelle guerre entre la France et l'Angleterre, qui fut beaucoup moins heureuse que les premières, mais fournit à Jean de Gand ou de Gaunt, duc de Lancastre, troisième fils du roi, occasion d'acquérir de la gloire militaire. Toutefois ce prince, bien secondé par Ro- Édouard le Noir, duc d'Aquitaine, 1362.

[1] Voy. vol. VIII, p. 271. [2] Voy. p. 108, de ce vol.

bert Knowles et par Jean de Grailly, captal de Buch, ne put prendre le dessus sur le connétable de France, et les ducs d'Anjou et de Berry, frères du roi de France, et l'Angleterre fut dépouillée de toutes ses possessions sur le continent, à l'exception de Bayonne, Bordeaux, Cherbourg et Calais [1].

Le roi perdit, en 1369, son épouse, Philippine de Hainault, mère d'une postérité nombreuse. Édouard III, qui, dans sa jeunesse, avait montré une si gande activité, des qualités imposantes, des talens éblouissans, la valeur d'un soldat, et la générosité d'un chevalier, tomba, dans les dernières années de sa vie, dans le mépris par son faible pour les femmes et par son indolence. Alix Perrers, sa maîtresse, le gouvernait absolument; entraînée par son goût pour les plaisirs, elle lui fit faire des choses indignes de son caractère et de son âge. Édouard abandonnait l'administration de l'état à son fils le duc de Lancastre, qui n'avait pas les formes agréables. Le roi eut le chagrin, lorsqu'en 1376 il demanda des subsides au parlement, d'entendre les communes se plaindre de sa mauvaise administration; outrage dont ses lauriers auraient dû le mettre à couvert. Il fut obligé de dépouiller le duc de Lancastre du gouvernement, et de renvoyer Alix et plusieurs de ses conseils.

Mort d'Édouard le Noir, 1376.

Le parlement était encore assemblé, lorsque le cœur paternel d'Édouard III fut frappé d'un coup qui plongea le royaume dans le deuil. Le Prince Noir languissait d'une maladie qu'il avait gagnée en Castille; il en

[1] Voy., vol. VIII, p. 313.

mourut le 8 juin 1376. Le roi chercha des consolations en rappelant auprès de sa personne le duc de Lancastre et la belle Alix. Il déclara prince de Galles et son successeur au trône Richard, fils du Prince Noir, enfant âgé de dix ans, et ordonna qu'on lui prêtât le serment éventuel. Il négocia ensuite la paix avec la France; mais comme il ne put jamais se résoudre à rendre Calais que les Français voulaient racheter par des provinces, il légua la guerre à son successeur; car il mourut, le 21 juin 1377, à sa maison de Shene, âgé de soixante-cinq ans.

Les Anglais regardent le règne d'Edouard III comme l'époque la plus brillante de leur histoire; leur orgueil, flatté de la supériorité qu'ils maintinrent pendant des années sur une nation rivale, leur fait approuver toutes les actions d'Édouard, en tant qu'elles étaient en rapport avec ses entreprises guerrières. Néanmoins celles-ci méritent moins d'éloges que son administration intérieure, aussi long-temps au moins que son dévouement à une maîtresse coquette ne lui fit pas perdre la considération publique. Son affabilité, sa bonté et sa générosité le firent aimer des grands, en même temps que la gloire qu'il avait acquise sur le champ de bataille les maintenait dans la soumission et le respect. Ses guerres injustes avec la France et avec l'Écosse étaient les fruits de son ambition; mais les talens éminens qu'il développa, lui valurent l'admiration de l'Europe, et entretinrent l'esprit de chevalerie qui caractérise son siècle: elle fit oublier les horribles déprédations qu'il se permit dans les deux pays. État brillant de l'Angleterre.

Avant Édouard III, l'Angleterre ne fabriquait que des draps communs et envoyait toutes ses laines fines dans les Pays-Bas, d'où elles lui revenaient changées en draps. Édouard défendit l'exportation de la laine et l'usage des draps étrangers ; mais cet ordre ne fut observé que pendant une seule année, parce que le rapport des douanes en souffrit un trop grand préjudice, et que le roi avait besoin d'argent pour ses guerres françaises.

La langue française est remplacée dans les actes publics par la langue anglaise, 1362.

L'animosité contre les Français, qui s'accrut par les guerres d'Édouard, provoqua un acte du parlement relatif à la langue du pays. Depuis la conquête par Guillaume, la cour, les barons, les tribunaux composés de Normands parlaient la langue qu'ils avaient apportée, c'est-à-dire la langue d'Oil ou le français-wallon. L'ancienne langue anglo-saxonne, mélange du danois et du teutonique, ne resta que dans la bouche du peuple. Mais dans un espace de trois siècles les vaincus apprirent quelque chose de leurs vainqueurs, et ceux-ci condescendirent à adopter une partie de l'idiome populaire; ce fut ainsi que se forma successivement ce mélange de kymr, de danois, d'allemand, et d'un français corrompu par une prononciation bizarre, qu'on a nommé langue anglaise. Du temps d'Édouard III, on crut s'apercevoir que cette langue était assez cultivée pour remplacer la française, et un acte du parlement, de 1362, ordonna qu'à l'avenir l'usage de la langue française cesserait devant les tribunaux et au parlement.

Famille d'Édouard III.

Outre le Prince Noir, Édouard avait perdu, par une mort prématurée, son second fils Lionel dit d'Anvers, qui laissa une fille nommée Philippine de Clarence; nous la remarquons parce qu'elle fut la souche des Mortimer, que nous verrons, par la suite, prétendre au trône d'Angleterre, et dont les droits se confondirent ensuite avec ceux de la branche dite Rose blanche. Édouard III laissa trois autres fils : 1.° Jean de Gand, souche de la branche de la Rose rouge, dans laquelle se confondirent les prétendus droits de la branche de Lancastre, issue d'Edmond le Bossu, frère d'Édouard I.er; 2.° Edmond de Langley, duc d'York, tige de la branche d'York, ou de la Rose blanche; enfin 3.° Thomas de Woodstock, duc de Glocestre. Les filles d'Édouard III n'ont pas d'intérêt historique.

Changement dans la constitution anglaise.

La constitution anglaise qui, sous Édouard II, s'était consolidée sans bruit, prit des développemens importans sous Édouard III. Les besoins d'argent de ce prince le forcèrent très-souvent à avoir recours aux États, et pendant les cinquante années de son règne le parlement fut assemblé soixante-dix fois. Dans les premières années, le droit des députés des villes se bornait encore à accorder des subsides; à mesure que l'industrie et le commerce accrurent l'opulence de leurs commettans, ils s'enhardirent à joindre des doléances à leur vote; d'abord ils les firent entendre avec la plus grande modestie et avec soumission; mais bientôt l'expérience leur apprit qu'il était plus utile à leurs intérêts de présenter leurs doléances avant de voter le subside, ce qui donnait à leurs requêtes une toute

gestion fût examinée. Le roi, très-pressé d'argent, consentit à ces articles, à condition qu'on les rédigeât sous la forme d'un statut; mais à peine eut-il touché le subside que, par des circulaires adressées à tous les shérifs, il annulla le statut comme contraire aux lois et coutumes anglaises, ainsi qu'à la prérogative royale, et comme lui ayant été arraché par la force des circonstances. Le parlement de 1343 révoqua formellement le statut qui avait été le prix d'un vote de subside. Édouard lui-même fit une démarche qui aurait pu lui faire perdre une de ses prérogatives les plus précieuses, le droit de guerre et de paix. La réunion des couronnes d'Écosse et de France à celle d'Angleterre était, pendant tout son règne, l'objet favori de ses soins, et il ne renonça que fort tard à un projet si flatteur pour son ambition. Pour apaiser les murmures du peuple qui se plaignait de la charge des impositions, il voulait faire de la double guerre à laquelle il était forcé, l'affaire de la nation à laquelle l'objet en était étranger. C'est ce qui l'engagea à insérer dans tous les actes de subsides une phrase qui disait que la guerre avait été entreprise de l'assentiment unanime des lords et des communes du parlement, ce qui pouvait servir de préjudice à l'avenir.

3. Le troisième principe constitutionnel qui remonte au règne d'Édouard III, est celui qui autorise les communes à examiner et à punir les abus commis dans l'administration du royaume. Le parlement de 1376, dont nous avons parlé, exerça ce droit sans opposition, et après la mort du prince de Galles, qui

avait été l'idole de la nation, lorsqu'Édouard, accablé de douleur et affaibli par l'âge et les fatigues, s'abandonnait au duc de Lancastre et à Alix Perrers qui le gouvernaient, le parlement ménagea encore beaucoup moins le roi et son administration.

On regarde le règne d'Édouard III, et nommément l'année 1339, comme l'époque où le parlement d'Angleterre se sépara en deux chambres; mais il paraît que cette séparation est plus ancienne, sans qu'on puisse dire avec certitude si elle a jamais eu lieu, c'est-à-dire s'il a existé réellement un temps où les ordres ont délibéré en commun. Le parlement complet se composait de trois États, savoir: 1.° le clergé; 2.° les lords, et 3.° les communes. Depuis que les dignitaires des églises, les chapitres et les ordres inférieurs avaient été dispensés de l'obligation d'assister au parlement, qu'on regardait comme une charge et comme une espèce de corvée, le clergé n'y prenait plus part comme tel; il était convoqué séparément en synode pour délibérer sur les mêmes objets que les deux autres ordres, et pour se taxer quand il y avait un impôt à payer. Le second État (*les grauntz de la terre*) comprenait trois classes: 1.° tous ceux qui dépendaient par baronnie de la couronne: ils étaient subdivisés en pairs spirituels et temporels, comprenant tous les évêques, comtes, barons, plusieurs abbés et prieurs; 2.° les chevaliers baronnets, hommes riches et influens que le roi convoquait pour assister à chaque parlement en particulier; 3.° les juges des cours du roi et les membres ordinaires de son conseil. Le troisième État, les com-

SECTION III.

Règne de Richard II, 1377—1399.

Richard II, 1377 – 1399.

Charles V régnait encore en France lorsque *Richard II*, âgé de dix ans, succéda à son aïeul. A la requête de la chambre des Communes, celle des Pairs nomma pour un an seulement un conseil de régence de neuf personnes, chargé de la direction des affaires courantes et ordinaires. Le parlement accorda un subside pour continuer la guerre contre la France, et nomma deux citoyens de Londres, Walworth et Jean Philpot pour surveiller l'emploi du subside.

Régence des oncles du roi.

Cette guerre que Richard avait héritée de son aïeul, fut d'abord malheureuse pour les Anglais qui furent dépouillés de toutes leurs possessions en France, à l'exception de Calais, Brest, Bordeaux et Bayonne.

Révolte de Wat Tyler et Jack Straw.

Ces pertes engagèrent le parlement de 1379, à accorder au roi un nouveau subside; c'était une taxe personnelle graduée suivant le rang et les propriétés de chacun[1]; cette taxe n'ayant produit que la moitié de la somme qu'on en avait attendue, on imposa, le 6 décembre 1380, une capitation sur chaque personne mâle ou femelle âgée de quinze ans. On ne pouvait pas

[1] La plus forte taxe (celle du duc de Lancastre) fut de l. st. 6, 13 sh. 4 pences; celle d'un comte, de la veuve d'un comte et du maire de Londres, 4 l. st.; celle d'un baron, baronnet, etc., 2 l. st., d'un chevalier, 1 l. st.; d'un marchand riche, 13 sch. 4 p.; d'un simple cultivateur 4 p.

facilement choisir un genre d'impôt plus injuste et plus odieux. Aussi excita-t-il une indignation générale. Un receveur dans le comté d'Essex ayant demandé à un couvreur, nommé Wat the Tyler (le couvreur), la capitation pour sa fille, et s'étant permis un mouvement indécent pour constater l'âge de la jeune personne, le père l'assomma d'un coup de marteau. Ce fut le signal d'une révolte qui s'étendit rapidement sur une grande partie du pays. Une armée de 100,000 rebelles ayant à leur tête Wat the Tyler et un mauvais prêtre qui prit le nom de Jack Straw (Jacques Paille) s'assembla à Blackheath. Le 12 juin 1381, cette troupe entra dans Londres et détruisit le palais de Jean, duc de Lancastre, le plus habile et le plus détesté des oncles du roi, et qu'on croyait auteur de la taxe, quoiqu'il fût retiré des affaires. Les insurgés brûlèrent aussi le Temple ou Palais de la Justice. Le 14 juin, ils forcèrent la tour où le roi s'était retiré, et massacrèrent l'archevêque Simon Sudbury qui était grand chancelier et Robert Hales, le trésorier.

Le roi entra en négociation avec les rebelles et alla à Smithfield où il invita Wat Tyler à se rendre; ce chef y arriva, le 15 juin, mais se conduisit d'une manière si insolente, que Guillaume Walworth, maire de Londres, indigné de son effronterie, et croyant que Wat en voulait à la vie du roi, l'abattit d'un coup de sa masse. Les rebelles voyant tomber leur chef, se préparaient à le venger, lorsque le roi, qui était parvenu à sa seizième année, ordonna à sa suite de s'arrêter, et s'avançant seul d'un air intrépide vers cette

Richard met fin à la rebellion.

multitude en fureur : « Qu'est-ce donc, lui dit-il, bon peuple ? Voulez-vous tuer votre roi ? Ne plaignez pas la perte d'un chef qui était un traître. Je suis votre roi, je veux être votre chef. Suivez-moi et vous recevrez tout ce que vous me demandez. » Les paysans stupéfaits obéirent et le roi les conduisit dans une plaine où il entra en traités avec eux. Pendant ce temps le maire Walworth avait ramassé un corps de troupes qui arriva au secours du roi sous les ordres de Robert Knowles. Les rebelles furent désarmés et implorèrent la clémence du roi. Celui-ci leur accorda une amnistie, et les renvoya fort contens. Ce prince se mit alors à la tête de 40,000 hommes à cheval, attaqua isolément tous les corps de rebelles, s'empara des personnes de leurs chefs, qui furent exécutés sans exception. Ils convinrent que leur projet avait été de massacrer tous les nobles, propriétaires, évêques et jurisconsultes. Les chartes d'émancipation que le roi avait accordées à quelques-uns d'entre eux, furent abolies par le parlement, et les paysans réduits de nouveau en état de servitude.

Jean Wiklef. On ne saurait douter que l'insurrection qu'on venait d'apaiser, ne fût un des résultats de la faveur qu'avaient prise les nouvelles doctrines que, sous le règne d'Édouard III, Jean Wiklef, prédicateur à Lutterworth, avait répandues. Nous avons parlé ailleurs[1] de cet homme dont les mœurs étaient exemplaires, et qui prétendait ramener l'Église à sa pureté primitive. Il est probable que les disciples de Wiklef qui se ré-

[1] Voy. vol. VII, p. 168.

pandirent comme prédicateurs ambulans parmi le peuple, outrèrent sa doctrine et éveillèrent dans le peuple l'esprit de mécontentement et d'insubordination. Quand l'émeute fut apaisée, on crut nécessaire de s'occuper de Wiklef. Cité devant quelques évêques qui l'interrogèrent, il se montra très-modéré, expliqua et modifia ce qui avait paru dans ses écrits contraire aux dogmes de l'Église, et fut renvoyé dans sa cure avec un simple avertissement de s'abstenir de termes qui pouvaient égarer les ignorans. Wiklef se tint depuis ce moment fort tranquille; cependant dans les écrits qu'il publia il ne se contenta plus, comme anciennement, d'attaquer la légitimité des propriétés ecclésiastiques; il porta des coups au dogme même de l'Église, en niant la transsubstantiation, la nécessité de la confession et plusieurs autres doctrines. Un synode tenu à Londres, en 1382, condamna comme hérétiques dix propositions extraites de ses œuvres, et quatorze comme renfermant des erreurs dangereuses.

Wiklef, suspendu de l'emploi de professeur à Oxford, interjeta appel de sa condamination au parlement; cette démarche déplut à quelques-uns de ses plus puissans protecteurs. Le duc de Lancastre qui était du nombre, lui conseilla de se soumettre au jugement de ses supérieurs. En conséquence il lut, en présence de sept évêques, une profession de foi dont ils se déclarèrent satisfaits, et il fut renvoyé dans sa cure. Deux ans après, au moment où il assistait à la messe de son vicaire, il fut frappé d'une apoplexie fou-

droyante, et mourut quelques jours après, le 29 décembre 1384. La secte de Wiklef reparut quelques années plus tard, sous le nom de Lollards.

Factions de Glocestre et de Robert de Vare.

Richard II ne remplit pas les espérances que la vigueur et la prudence qu'il avait montrées pendant l'insurrection avaient fait concevoir de son règne. Le duc de Lancastre étant parti pour faire valoir ses prétentions à la couronne de Castille, Thomas, duc de Glocestre, prince turbulent, qui, en affectant des manières populaires, était devenu l'idole de la nation, s'empara d'une influence qui bientôt pesa au jeune roi. Pour la contrebalancer, Richard se donna un favori dans la personne de Robert de Vare, qu'il nomma d'abord marquis de Dublin, et ensuite, avec le consentement du parlement, duc et seigneur souverain d'Irlande, sa vie durant. Le duc de Glocestre forma alors un complot avec les grands. On attaqua d'abord le chancelier Michel de la Pole, duc de Suffolk, qui était l'ami du duc d'Irlande. Le roi voulut s'opposer à ce qu'on lui fît le procès; déjà les conspirateurs étaient les plus forts; le procès eut lieu : la chambre des Pairs acquitta le ministre du roi sur les principaux points d'accusation, mais le condamna à quelques restitutions et à la perte de son office.

Le parlement de 1386 confie le gouvernement à un conseil.

Le parti de l'opposition alla plus loin. Au mois de novembre 1386, le parlement, sous prétexte de la mauvaise administration du royaume, en dépouilla le roi, et conféra pour un an la puissance souveraine à un conseil de quatorze personnes, com-

posé de créatures du duc de Glocestre. On extorqua le consentement de Richard, qui fut donné le 28 novembre 1386; mais à la clôture de la session, ce prince protesta ouvertement et en personne contre tout ce qui s'était fait de préjudiciable aux prérogatives de sa couronne. Il faut remarquer que la commission instituée pour examiner tous les comptes de la trésorerie et tous les griefs du peuple, ne put découvrir aucune malversation.

Richard fit une tentative de s'assurer la majorité dans la future composition de la chambre des communes, par le moyen des shérifs; elle ne réussit pas, parce que tous ces magistrats, nommés par ses oncles, employaient leur influence contre le roi. Celui-ci eut alors recours à un autre moyen: il ordonna aux juges du royaume de se rendre, le 25 août 1387, à Nottingham, auprès de sa personne, pour donner leur avis sur la légalité de ce qui avait été fait à la dernière session du parlement. Les hommes de loi déclarèrent que l'institution d'une commission de gouvernement était attentatoire à la prérogative royale; que tous ceux qui avaient conseillé cette mesure étaient traîtres à la patrie et dignes du supplice; que le roi avait le droit de dissoudre le parlement à volonté, et qu'il n'appartenait pas à cette assemblée de mettre, sans le consentement du roi, aucun de ses ministres en état d'accusation.

Fort de cette consultation, et croyant que le secret en avait été gardé, le roi rentra dans Londres, le 10 novembre 1387, quelques jours avant que les pou-

mais le refus des habitans d'obéir à ce prince força le roi, quelques années après, à le lui retirer. Richard ne réussit pas à gagner l'estime de la nation; indolent, aimant les plaisirs et surtout ceux de la table, il dépensa ses revenus en banquets, en gratifications pour ses favoris, en fêtes. Sa cour était une des plus brillantes de l'Europe, et cependant il manquait continuellement d'argent.

Trève de 28 ans avec la France, 1396.

Le 19 mars 1396, Richard II conclut une trève de vingt-huit ans avec la France, et comme il avait perdu sa première épouse, Anne, fille de l'empereur Charles IV, il se remaria à Isabelle de France, fille du roi Charles VI. Quoique cette princesse n'eût que sept ans, il voulut qu'elle l'accompagnât à Londres.

Le roi s'était réconcilié pour la forme avec son oncle, le duc de Glocestre; mais ce prince ne renonça pas à ses intrigues. La trève avec la France lui fournit une ample matière pour fomenter le mécontentement de la nation. Ses talens, sa popularité, ses richesses, la charge de grand-connétable dont il était revêtu, le rendaient un ennemi formidable. Richard lui-même l'arrêta dans son château de Pleshy, lorsqu'il s'y attendait le moins, et le fit conduire précipitamment à Calais. Les comtes d'Arundel et de Warwick furent en même temps arrêtés. Tous trois furent *appelés* pour trahison.

Parlement de Westminster de 1397 qui casse les opérations de ceux de 1386 et de 1388.

Voyant que les mécontens étaient consternés par cet acte de vigueur, le roi convoqua un parlement à Westminster pour le mois de septembre 1397. Cette assemblée vota tout ce que le roi lui demanda, cassa la

commission des quatorze, annula tous les jugemens rendus contre les ministres du roi, et invalida l'amnistie qu'on l'avait forcé à proclamer. L'archevêque de Cantorbéry, frère du comte d'Arundel, fut accusé de trahison et condamné au bannissement. Le comte d'Arundel lui-même fut exécuté, le comte de Warwick relégué à l'île de Man. Quant au duc de Glocestre, on ordonna au commandant de Calais de le renvoyer pour que son procès pût lui être fait. Ce n'était cependant pas l'intention du roi de soumettre son oncle à un jugement public; sa mort avait été ordonnée, et le gouverneur de Calais requis d'envoyer son prisonnier à Londres, répondit qu'il était mort subitement. Surpris dans son lit il avait été étouffé sous des matelas, le 8 septembre 1397. Ainsi finit un prince foncièrement méchant et tourmenté par l'ambition. La mémoire de cette ancienne idole du peuple fut condamnée par le parlement.

Exil des ducs de Hereford et de Norfolk, renaissance des factions.

Richard II eut bientôt lieu de se repentir d'avoir donné trop de pouvoir à la maison de Lancastre en faisant mourir le duc de Glocestre, par lequel l'influence de cette maison avait été balancée jusqu'alors. Henri, dit Bullingbrok, comte de Derby, ou, comme on l'appelait alors, duc de Hereford, fils aîné du duc de Lancastre, ayant accusé en parlement Thomas Mowbrai, duc de Norfolk, ancien comte de Nottingham, d'avoir tenu des propos injurieux pour le roi, Norfolk offrit de prouver son innocence par le duel. Coventry fut fixé pour lieu du combat. Lorsque les deux champions parurent dans le champ clos, le roi

empêcha le duel, et, pour montrer son impartialité, ordonna aux deux combattans de sortir du royaume; l'exil du duc de Norfolk fut déclaré perpétuel, celui du duc d'Hereford limité à dix ans. La conduite du dernier fut si respectueuse, que le roi promit d'abréger le temps de son exil, et lui accorda des lettres patentes qui l'autorisaient à entrer immédiatement en possession des héritages qui pourraient lui écheoir dans l'intervalle. Ainsi le roi fut entièrement délivré des lords appelans, dont Hereford et Norfolk étaient les derniers, mais l'exil qu'il avait prononcé, dut avoir des suites très-graves.

Le duc d'Hereford se rendit en France et traita de son mariage avec la fille du duc de Berry, oncle de Charles VI. Richard envoya le comte de Salisbury à Paris pour empêcher ce mariage, et le duc de Lancastre étant mort le 3 février 1399, le roi fit révoquer par des commissaires du parlement les lettres-patentes qu'il avait expédiées à son cousin avant son départ, et se mit en possession des biens de Lancastre. Le nouveau duc de Lancastre (car c'est ainsi que nous nommerons dorénavant Henri Bullingbrok, comte de Hereford), jura de se venger. Il était allié par le sang ou l'amitié aux principales maisons du royaume; il était, depuis la mort du duc de Glocestre, le favori de la nation, tandis que le roi s'était fait haïr par la révocation de l'amnistie et par plusieurs actes de sévérité.

Révolte du duc de Lancastre, 1399.

L'héritier légitime de la couronne, en cas que Richard II ne laissât pas d'enfans, était le petit-fils du

second fils d'Édouard III de Lionel, duc de Clarence, fils de Philippine, sa fille, savoir, Roger Mortimer, comte de la Marche et d'Ulster. Richard II l'avait reconnu, dès 1385, son héritier présomptif; mais ce prince fut tué, en 1399, par les Irlandais dans une escarmouche, laissant un fils nommé Edmond Mortimer et une fille du nom d'Anne. Richard s'embarqua pour l'Irlande, dans l'intention de venger la mort de son cousin. Le duc de Lancastre, profitant de cette absence, vint en Angleterre. Il débarqua, le 4 juillet 1399, à Ravenspur avec soixante personnes seulement; les comtes de Northumberland, de Westmoreland et d'autres seigneurs, s'étant réunis à lui avec leurs troupes, il se trouva bientôt à la tête de 60,000 hommes. Edmond, duc d'York, oncle du roi et du duc de Lancastre, qu'avant son départ pour l'Irlande Richard II avait nommé son lieutenant, réunit 40,000 hommes à St. Albans, pour s'opposer aux rebelles; mais ils passèrent presque tous du côté de Henri, et après une entrevue que celui-ci eut à Berkley avec son oncle, York abandonna la cause du roi. Les deux armées réunies, fortes de 100,000 hommes, assiégèrent Bristol, où quelques-uns des ministres du roi s'étaient réfugiés. La ville fut obligée de se rendre, et pour plaire au peuple, Henri fit décapiter, sans autre forme de procès, les ministres de Richard.

Richard II, revenant d'Irlande, débarqua à Milford's Haven avec 20,000 hommes, qui, par la désertion, se réduisirent bientôt à 6,000. Se voyant ainsi abandonné, il se rendit secrètement à Conway, où

il croyait trouver quelque secours. Ayant été déçu dans son espoir, il entra en négociation avec le duc de Lancastre qui était à Chester. Ce ne fut que par les plénipotentiaires du roi que Henri eut connaissance du lieu de sa retraite; sur-le-champ il chargea le duc de Northumberland d'aller l'arrêter. Northumberland trompa l'infortuné roi, en lui accordant une espèce de capitulation qui le laissa en possession de sa couronne; puis il l'arrêta par trahison le 20 août 1399, le conduisit à Flint-Castle, et le mit entre les mains de Henri, qui l'envoya à la tour de Londres.

Richard est enfermé, 1399.

Henri Bullingbrok, duc de Lancastre, convoqua, au nom du roi, son prisonnier, un parlement à Westminster. Son intention n'était pas de faire descendre Richard du trône pour y placer l'héritier légitime de la couronne; il voulait s'y mettre lui-même. Pour préparer cette révolution, il se rendit, le 29 septem. 1399, auprès du roi, avec plusieurs jurisconsultes et notaires. On força le malheureux prince de signer un acte par lequel il renonçait à la couronne pour cause d'incapacité, et déliait ses sujets du serment de fidélité; on l'obligea aussi de faire connaître au parlement, par l'organe de l'archevêque d'York et de l'évêque d'Hereford, son vœu d'avoir le duc de Lancastre pour successeur.

Il est forcé à résigner.

On n'espérait pas tromper l'opinion publique jusqu'à faire croire que le roi avait volontairement signé de pareils écrits. Il fallait penser à un autre moyen de le perdre; en conséquence, on dressa un acte d'accusation en trente-trois articles, où l'on reprochait à

Richard d'avoir exercé une vengeance injuste contre ceux qui avaient posé des bornes à son autorité, d'avoir violé les lois et les privilèges de la nation, etc. Le parlement, sur cet acte, déposa Richard II le 30 septembre 1399, et déféra la couronne à Henri, duc de Lancastre. Un seul individu, l'évêque de Carlisle, adressa des représentations au parlement, en lui faisant observer que les fautes du roi ne provenaient pas de tyrannie, mais avaient leur source dans sa jeunesse et dans l'erreur. En tout cas, disait-il, il aurait fallu imiter ce qui se passa à la destitution d'Édouard II, et transférer la couronne à l'héritier légitime. En effet, cette qualité ne convenait pas à Henri, qui n'était fils que du troisième fils d'Édouard III, tandis qu'il existait des descendans de Lionel, comte de Clarence, son second fils; savoir les enfans de Roger Mortimer, comte de la Marche et d'Ulster, mort en Irlande.

Henri, duc de Lancastre, est nommé roi d'Angleterre.

SECTION IV.

Usurpation de la Rose rouge. Henri IV (1399—1413) ; *Henri V*, 1413—1422.

Origine des deux Roses.

Avec l'usurpation de la couronne par Henri IV, commence une longue guerre civile entre deux branches de la maison royale d'Anjou ou des Plantagenets, qui, d'après les couleurs distinctives de leurs armes, sont appelées la Rose rouge et la Rose blanche. La maison de Lancastre, descendant de Jean de Gand, troisième fils d'Edouard III, portait la Rose rouge. La Rose blanche appartenait à Lionel d'Anvers, second fils de ce prince. La Rose rouge régna depuis 1399 jusqu'en 1472 ; la Rose blanche, ou la maison d'York qui la suivit, fut remplacée, en 1485, par la maison de Tudor, qui avait réuni les droits des deux branches.

Henri IV, 1399—1413.

Henri IV, duc de Lancastre, petit-fils d'Édouard III, proclamé roi par le parlement le 30 septembre 1399, se fit couronner le 13 octobre suivant. Le nouveau parlement, qui s'assembla immédiatement après cette cérémonie, était composé des mêmes individus qui avaient formé le dernier, et montra la même soumission aux volontés de celui qu'il avait fait roi. Le 1.er octobre, il passa un acte qui établit la succession du trône dans la maison de Lancastre, au préjudice de celle de Mortimer ou de Marche [1]. L'é-

[1] Voy. p. 143 de ce vol.

vêque de Carlisle, qui soutenait qu'il n'y avait point d'autorité qui pût légitimement déposer un roi, fut mis en prison. La chambre des pairs ordonna que Richard II serait transporté en lieu sûr et privé de toute communication avec ses amis, et que, si quelqu'un entreprenait de le tirer de sa prison, Richard lui-même serait mis à mort. On l'enferma à Pomfret ou Pontefract, où on le laissa mourir de faim, le 14 février 1400, à l'âge de trente-trois ans. Il ne laissa point de lignée.

Henri IV eut à lutter, pendant tout son règne, avec des conspirations qui avaient pour but de revendiquer les droits de la famille de Mortimer. Une des plus dangereuses de ces conspirations fut celle de Henri Piercy, comte de Northumberland, et de son fils, le brave Henri Piercy, surnommé Hotspier (le Téméraire). L'ingratitude de Henri IV envers cette famille, à laquelle il devait le trône, y donna lieu. Owen Glendower, qui faisait remonter son origine aux anciens princes de Galles [1], s'était révolté. Le comte de la Marche, envoyé contre lui, fut battu et fait prisonnier. Henri IV ne permit pas à la famille de Piercy, alliée au comte de la Marche, de traiter de sa rançon. Tel fut le motif qui engagea les Piercy à prendre les armes. La fermeté du roi, sa prudence et son bonheur, le firent sortir vainqueur de toutes les entreprises formées pour renverser son usurpation. Les Piercy furent défaits, le 21 juillet 1403, dans une grande bataille, à Shrewsbury, qui coûta la vie à

[1] Voy. vol. V, p. 288

Hotspier. Son père eut le même sort à la bataille de Braham, du 28 février 1408. Owen Glendower fut plus heureux. S'étant rendu maître, dès 1400, du pays de Galles, il s'y maintint fort long-temps, malgré les efforts des généraux anglais et de Henri IV lui-même pour l'en expulser. Sa puissance fut graduellement détruite par l'activité et la persévérance du jeune Henri, fils du roi.

Henri IV, monarque placé sur le trône par une faction qui avait nommé crimes les faiblesses du roi légitime, passa les treize ou quatorze années de son règne entre la crainte des insurrections et les remords de sa conscience. Il se méfiait de tout le monde, même de son fils, à qui, en mourant, le 20 mars 1413, dans la quarante-sixième année de son âge, il transmit une couronne qu'il n'avait portée qu'avec effroi. Nous n'y avons droit ni vous ni moi, dit-il à son fils aîné quelques momens avant sa mort. Mon épée, répondit le prince, me conservera ce que la vôtre vous a acquis. Il est probable que la peur de perdre une couronne usurpée, empêcha Henri IV de continuer la guerre pour ainsi dire héréditaire qui existait entre l'Angleterre et la France : il se contenta d'entretenir dans ce dernier pays les factions qui le déchiraient, en fournissant des secours à celle d'Orléans.

De son premier mariage avec l'héritière de Hereford il laissa quatre fils, le roi Henri V qui lui succéda, Thomas, duc de Clarence, Jean, duc de Bedford, et Humphroy, duc de Glocestre.

Sous le règne de Henri IV, l'Angleterre vit le pre-

mier exemple d'une exécution pour hérésie. William Sawtre, chapelain de S. Osith à Londres, et Wiklefite ou Lollard, déclaré hérétique relaps par le primat, fut remis à la puissance séculière qui le fit brûler en mars 1401.

Jamais l'idée qu'on s'était faite de l'héritier présomptif d'une couronne pendant la vie de son père, ne fut plus complètement déçue qu'à l'avènement de *Henri V*, roi d'Angleterre. La jeunesse de ce prince avait été extrêmement orageuse ; le déréglement de ses mœurs, comme prince de Galles, allait jusqu'à la crapule[1]. A l'instant où il ceignit le diadème, tout son caractère paraissait changé, et il développa sur le trône toutes les vertus d'un grand prince. Henri V, 1413-1422.

Le commencement du règne de Henri V fut troublé par une guerre avec les Lollards. Nous avons déjà dit que ce nom fut donné par erreur aux sectateurs de Wiklef, quelque temps après la mort de ce chef. Voici l'origine de cette erreur. Il a été question[2] de cette société ou confrérie d'hommes pieux à Anvers qui se dévouaient au service des malades et aux fonctions pénibles d'enterrer les morts, qu'on nommait Alexiens, mais aussi Lollards, de l'ancien mot allemand *lullen*, chanter à voix basse, fredonner. Par malheur Guerre des Lollards.

[1] En supposant toutefois que ce qui en a été rapporté ne soit pas exagéré. On demande avec raison comment un prince de vingt-cinq ans, qui a passé trois ans à faire la guerre à Owen Glendower, et sur lequel, dans les derniers temps du règne de son père, reposait le poids des affaires, a pu se livrer aux débauches au point qu'on l'a dit.

[2] Voy. vol. VII, p. 268.

pour eux, un certain Gautier Lollard prêcha vers le même temps en Allemagne une doctrine semblable à celle que, long-temps après lui, Wiklef professa : il fut brûlé, en 1322, à Cologne. L'identité du nom fut cause qu'on regarda les Alexiens comme des disciples de Lollard, et qu'ils devinrent l'objet d'une persécution qui ne cessa que lorsqu'on reconnut que les Alexiens n'étaient pas une secte religieuse : des bulles de Grégoire XII et d'Eugène IV les déclarèrent innocens. Par une erreur semblable, les Anglais, regardant les Alexiens aussi bien que Wiklef comme sortis de l'école de Lollard, nommèrent d'après celui-ci, les sectaires de Wiklef, ou plutôt certains fanatiques qui, d'après Henri de Knygthon et Thomas de Walsingham, historiens qui ont été presque leurs contemporains, n'étaient pas seulement entachés d'hérésies, mais professaient des principes de nivellement qui menaçaient de détruire les bases de la société civile, en même temps qu'ils renversaient l'Église établie. Leur chef était un des compagnons de la jeunesse de Henri V, et peut-être le même que Shakespear a produit sur la scène sous le nom de Falstaff [1]. Son véritable nom était sir John Oldcastle, et d'après l'héritage de sa femme, lord Cobham. Tandis que les historiens cités nous peignent lord Cobham comme un homme fanatique et turbulent, d'autres n'ont vu en lui qu'un bon chrétien et un vrai patriote. Ce qui est sûr, c'est qu'il envoya des missionnaires dans divers comtés d'Angleterre pour prêcher la doctrine de Wiklef, et que ces prédicateurs répan-

[1] C'est l'hypothèse de FULLER.

dirent des principes désorganisateurs. Henri V, par ancien attachement, l'exhorta à se tenir tranquille; n'ayant rien obtenu sur lui, il le fit arrêter. On lui fit son procès, et il fut condamné comme hérétique obstiné. Cependant il trouva moyen d'échapper de la tour, et se mit à la tête de 20,000 rebelles qui marchèrent sur Londres. Le roi les dispersa facilement; il publia une proclamation dans laquelle il déclara que les Lollards s'étaient proposé d'établir en Angleterre une république dont Oldcastle devait être le chef. Celui-ci parvint à se soustraire pendant plusieurs années à toutes les recherches; mais, en 1416, lorsque Henri était occupé de la conquête de la Normandie, les Écossais, d'accord avec les Lollards, entamèrent les frontières du Nord. Cobham reparut alors dans les environs de Londres. On fut à sa poursuite et, après une résistance opiniâtre, il fut arrêté sur les frontières du pays de Galles, et subit la peine ordinaire des criminels de haute trahison qui étaient en même temps hérétiques; il fut pendu par les pieds et brûlé vif.

Guerre de France; bataille d'Azincourt.

Le règne entier de Henri V fut une suite de guerres avec la France. C'est une des époques les plus brillantes de l'histoire d'Angleterre; mais comme elle est intimement liée à celle de France, nous en avons rapporté tous les détails au chapitre consacré à l'histoire de ce royaume. Néanmoins nous sommes obligés de rappeler ici la prise de Harfleur de 1415 [1], premier exploit de Henri V, moins à cause de son importance, que parce que cette conquête causa un si grand en-

[1] Voy. vol. VIII, p. 367.

thousiasme en Angleterre qu'en opposition à l'esprit du gouvernement représentatif le parlement accorda au roi *à vie* un impôt sur la laine et les cuirs.

Après avoir rompu d'abord les forces de la France à la bataille d'Azincourt [1], conquis, par ses armes, une très-grande partie de ce royaume, et s'être assuré par le traité de Troyes, de 1420, et son mariage avec Catherine, fille de Charles VI, la succession au trône de France [2], Henri paraissait n'être qu'au commencement de la brillante carrière qui était ouverte devant lui, lorsqu'il tomba malade de la fistule qu'on nommait alors le mal de S. Fiacre, et mourut à Vincennes, le 31 août 1422.

Ayant assemblé autour de son lit les grands seigneurs anglais qui se trouvaient en France, il les exhorta d'être fidèles au roi enfant qu'il allait leur laisser, et de le maintenir sur le trône qu'il avait conquis; il leur recommanda surtout de cultiver avec le plus grand soin l'amitié du duc de Bourgogne qui, allié fort utile, pouvait devenir un ennemi fort redoutable. Il nomma le duc de Bedford, l'un de ses frères, lieutenant du royaume de France, et l'autre, le duc de Glocestre, régent d'Angleterre. Il confia le soin personnel de son fils au comte de Warwick. Il recommanda à ses frères de ne donner la liberté aux princes français pris à Azincourt, que lorsque son fils serait d'âge à se charger lui-même du gouvernement, et si les évènemens ne permettaient pas de conserver le royaume de France, de ne faire au moins pas de paix si la Nor-

[1] Voy. vol. VIII, p. 367. [2] Voy. vol. VIII, p. 379.

mandie ne restait à l'Angleterre en toute souveraineté.

Henri V mourut à l'âge de trente-quatre ans : il aurait eu toutes les vertus et les qualités d'un grand prince, si son caractère n'avait été entaché par quelques actes de cruauté. Quand, un instant avant sa mort, on récita devant lui le *Miserere*, et que le prêtre dit ces mots du vingt-unième verset : *Ut ædificentur muri Hierusalem*, il le fit arrêter : « Ah ! dit-il, si Dieu eût voulu me laisser vivre mon âge, après avoir mis fin à la guerre de France, réduit le Dauphin à la soumission ou l'avoir chassé du royaume dans lequel j'aurais établi une bonne paix, je serais allé conquérir Jérusalem ; car ce n'est pas l'ambition, ni la vaine gloire du monde qui m'a mis les armes à la main. Je voulais défendre mon bon droit, réclamer mon héritage, et rendre aux peuples le repos dont ils ont tant de besoin. Les guerres que j'ai entreprises ont eu l'approbation de tous les prud'hommes et des plus saints personnages ; je les ai commencées et poursuivies sans offenser Dieu et sans mettre mon âme en péril. »

SECTION V.

Règne de Henri VI, depuis 1422 — 1461.

Henri VI, 1422.

Henri VI avait neuf mois lorsqu'il succéda à son père comme roi d'Angleterre et de France. Les évènemens qui lui firent perdre toute la France, à l'exception de Calais, ont été rapportés ailleurs; ici nous nous occuperons seulement du règne de ce prince en Angleterre.

Factions de Glocestre et de Winchester.

Sans avoir égard à la disposition du feu roi, d'après laquelle l'aîné des deux oncles du jeune roi devait être chargé de la régence de France, et le cadet de celle d'Angleterre, les lords (car on ne consultait pas, en pareil cas, les communes) nommèrent, le 5 décembre 1422, le duc de Bedford, l'aîné des deux frères, protecteur d'Angleterre, et le duc de Glocestre son remplaçant en cas d'absence. On leur adjoignit un conseil de régence sans l'avis duquel rien d'important ne devait se faire. Le soin de l'éducation du jeune roi fut confié à son grand-oncle paternel, Henri Beaufort (frère de Henri IV), alors évêque de Lincoln, en 1426 évêque de Winchester, et bientôt après cardinal. C'est le même que nous avons vu et verrons encore jouer un rôle comme légat du pape et général d'armée dans les affaires d'Hongrie et de Bohême [1]. Nous le nommerons, par anticipation, le cardinal de Winchester. Ce prélat actif, ambitieux et guerrier,

[1] Voy. vol. VII, p. 215 et au chap. XXIV de ce livre.

s'étant emparé de la confiance du jeune roi et de celle de la nation, forma une opposition contre le duc de Glocestre, à qui l'absence du protecteur donnait un grand pouvoir. Cette opposition, dans laquelle toutefois le cardinal montra infiniment plus de modération que son neveu, après avoir occasioné une suite de tracasseries entre les deux princes, devint la source des troubles qui agitèrent tout le règne de Henri VI, et finirent par priver la maison de Lancastre du trône d'Angleterre.

Henri VI était d'un bon naturel, doux et simple dans ses mœurs; mais il manquait de caractère et n'avait aucune des qualités requises pour gouverner. Lorsqu'il parvint à l'âge de se marier, les deux partis qui se combattaient sans cesse, celui de Glocester et celui de Winchester, sentant de quelle importance il serait pour leur crédit que le jeune roi reçût une épouse de leurs mains, employèrent toutes sortes d'intrigues pour faire agréer chacun celle qu'il avait en vue. Le cardinal l'emporta, et l'on choisit une jeune princesse belle et spirituelle, en même temps célèbre déjà pour la fermeté de son caractère et pour son esprit entreprenant. Ce fut Marguerite d'Anjou, fille de René le Bon, duc d'Anjou et du Maine, de Lorraine et de Bar, comte de Provence, roi titulaire de Naples. Le mariage fut négocié par William de la Pole, comte (depuis duc) de Suffolk, et conclu à Tours au mois de novembre 1444; mais la nouvelle reine n'arriva en Angleterre qu'au mois de mars suivant. Par le contrat de mariage, Henri VI promit de

remettre son beau-père en possession de l'Anjou et du Maine, son apanage, dont les Anglais s'étaient emparés dans la guerre de France.

Coalition de la faction de Winchester avec celle de la reine Marguerite d'Anjou.

Marguerite d'Anjou se rendit sans peine maîtresse du faible roi; elle résolut de faire périr le duc de Glocestre qui, jouissant de l'amour du peuple, lui paraissait un obstacle à l'accomplissement de son plan de domination. On convoqua un parlement à S. Edmonsbury, dans le comté de Suffolk, pour éloigner Glocestre des nombreux amis qu'il avait à Londres. Aussitôt qu'il y arriva, on entama contre lui une accusation de trahison, et il fut arrêté. Le 28 février 1447, jour où il devait se justifier au parlement, on le trouva mort dans son lit. Sa fin fut attribuée au duc de Suffolk, favori du roi et de la reine. L'évêque de Winchester vivait depuis long-temps retiré de la cour; il décéda le 11 avril suivant. Aucun historien du temps ne l'a accusé d'avoir eu part à la mort de son neveu : les remords qu'il doit avoir éprouvés de ce meurtre sont sortis de l'imagination de Shakespear. Un préjugé populaire, tout aussi injuste, attribuait la mort du cardinal aux mêmes personnes qui avaient fait périr le duc de Glocestre.

Mort du duc de Glocestre, 1447.

Chute de Guillaume de la Pole, duc de Suffolk.

Guillaume de la Pole, duc de Suffolk, gouverna dès-lors le royaume, Marguerite et Henri lui étant également dévoués. Mais bientôt un cri général d'indignation s'éleva contre ce ministre auquel on fit un crime de la cession des duchés d'Anjou et du Maine, ainsi que de l'élargissement du duc d'Orléans[1] : on

[1] Voy. p. 27 de ce vol.

l'accusa aussi de dilapider les finances et d'être à la solde de la France; d'avoir fait perdre la Normandie; d'être l'auteur de tous les revers qu'éprouvaient les armes anglaises sur le continent. La chambre des communes ayant, en janvier 1450, porté une accusation contre lui devant les pairs, et ayant refusé tout subside jusqu'à ce que Suffolk fût jugé, le roi, pour sauver un innocent, lui ordonna, non comme juge, mais par mesure de sûreté publique, de quitter le royaume pour cinq ans. Quand il voulut se rendre en France, un vaisseau de la flotte anglaise arrêta, près de Douvres, celui qu'il montait; aussitôt le capitaine établit un tribunal composé de matelots qui condamna le duc; il fut descendu dans une chaloupe et décapité le 2 mai 1450; son corps fut jeté à la mer. Les troubles qui agitaient le royaume, et les humiliations que Henri VI avait éprouvées couvrirent de mépris son gouvernement, et inspirèrent au duc d'York l'idée de faire valoir ses droits à la couronne d'Angleterre et de détrôner la maison de Lancastre qui l'avait usurpée. Richard, duc d'York, n'avait pas par lui-même plus de droit à la couronne, que la maison de Lancastre. Celle-ci descendait du troisième fils d'Édouard III[1], lui-même du quatrième seulement[2]; mais il était fils d'Anne Mortimer, petite-fille et seule héritière du duc de Clarence, second fils d'Édouard III. Cette princesse était, selon l'ordre de succession établi en Angleterre, la véritable héritière de la couronne

Intrigues du duc d'York.

[1] Jean de Gand.

[2] Edmond de Langley.

depuis la mort de son frère, Edmond Mortimer, comte de la Marche. Richard, doué de qualités distinguées, possédait de grandes richesses que sa famille avait acquises par des mariages ; et il était allié à la famille du comte de Salisbury, dont le fils, le comte de Warwick, était l'idole de l'armée. Régent de France après la mort du duc de Bedford, il fut rappelé par les intrigues de Jean Beaufort, duc de Sommerset, cousin-germain de Henri V, et neveu du cardinal de Winchester [1]. Le duc de Sommerset fut nommé régent de France, et on chargea le duc d'York du gouvernement de l'Irlande.

Guerre civile entre les deux Roses.

Le duc d'York était encore dans cette île, lorsqu'un imposteur, nommé Jean Cade, Irlandais, se donnant pour Edmond Mortimer qui avait péri, en 1424, se mit à la tête d'une troupe de 20,000 mécontens et marcha sur Londres. Il battit à Blackheath les troupes du roi, et la capitale lui ouvrit les portes. Mais comme ses gens se mirent à piller, les habitans prirent les armes et les chassèrent, le 22 juin 1450. Cade, dont la tête avait été mise à prix, fut tué par un gentilhomme du Sussex.

Cette échauffourée n'eut pas d'autre suite ; mais elle servit de prétexte aux ennemis du duc d'York, pour le perdre dans l'esprit du faible roi. On prétendit que

[1] Jean Beaufort, père de celui dont il est question ici, et Henri Beaufort, cardinal de Winchester, étaient fils de Jean de Gand d'un autre lit que Henri IV. Richard Nevil, comte de Salisbury, était fils d'une sœur des deux Beaufort. Le duc d'York avait épousé Cécile Nevil, sœur du comte de Salisbury.

Richard avait lui-même aposté Cade pour essayer quelle impression le nom de Mortimer produirait sur le peuple. Sous un si vain prétexte on lui défendit de revenir en Angleterre. Le duc d'York n'obéit pas à cet ordre ; il arriva en Angleterre accompagné de 4,000 hommes, sa suite ordinaire, et arracha à Henri la promesse de convoquer un parlement. Pour se donner un appui, le roi rappela auprès de lui le duc de Sommerset : ce choix n'était pas populaire, car Sommerset était une des personnes auxquelles le peuple attribuait la perte de la Normandie. Le parlement s'étant assemblé en 1451, les communes demandèrent que les nouveaux ministres du roi, le duc de Sommerset, l'évêque de Chester et lord Dudley fussent renvoyés. Le duc d'York, décidé à la révolte, s'approcha à la tête de 10,000 hommes de la capitale, annonçant qu'il venait pour appuyer les justes demandes des communes. Il avait compté sur la ville de Londres ; mais trouvant les portes fermées, il se retira dans le comté de Kent. Henri VI le poursuivit à la tête d'une armée supérieure. Il y eut un pourparler dans lequel le duc insista encore sur le renvoi de Sommerset ; la cour consentit à le mettre aux arrêts. Richard, trompé par l'apparence, licencia son armée et se rendit dans la tente du roi pour lui présenter ses respects. Ayant renouvelé son accusation contre Sommerset, celui-ci qui, caché derrière un rideau, assistait à cette scène, se montra subitement et demanda d'être admis à soutenir son innocence. Richard vit alors qu'il était tombé dans un piège ; il fut effectivement arrêté. Le

duc de Sommerset voulait qu'on lui fît son procès ; mais Henri ne put se résoudre à répandre le sang d'un de ses parens. Il fit offrir au duc sa liberté s'il voulait jurer fidélité. Richard prêta ce serment sur la sainte hostie et se retira à son château de Wigmore, sur les frontières du pays de Galles.

Imbécillité du roi, 1453.

Dans les derniers mois de l'année 1453, le roi tomba dans un état d'imbécillité complet. Les amis secrets du duc d'York représentèrent alors à la reine la nécessité de se faire un appui contre la malveillance publique, en appelant au conseil d'état le duc d'York, et les comtes de Salisbury et de Warwick. On lui persuada que ce conseil serait même l'unique moyen de sauver le duc de Sommerset. A peine Richard fut-il membre du conseil d'état, qu'il en fut aussi l'âme. Il se rendit dans l'appartement de la reine, et y fit arrêter le duc de Sommerset, qui fut transporté à la Tour. Bientôt après, le 13 février 1454, le conseil d'état nomma le duc d'York lieutenant du royaume, avec la faculté de tenir, au nom de Henri VI, le parlement, convoqué pour le mois d'avril 1454. Cette assemblée déclara Richard Protecteur d'Angleterre, défenseur de l'Église et principal conseiller du roi, tant qu'il plairait à celui-ci, ou jusqu'à ce que le jeune Henri, dont Marguerite d'Anjou venait d'accoucher, le 23 octobre 1453, serait parvenu à un âge qui lui permît de se charger lui-même du gouvernement. Le duc d'York accepta les dignités qu'on lui conférait, non avec l'avidité d'un ambitieux, mais avec une grande circonspection, exigeant qu'il fût inséré dans

Richard, duc d'York, est déclaré protecteur du royaume, 1454.

les actes du parlement, qu'il ne les avait pas recherchées, et demandant que ses pouvoirs fussent fixés par un acte. Cette conduite, qui paraissait trahir de la pusillanimité et un manque d'énergie, fut peu propre à détruire les factions.

La santé du roi s'étant assez bien rétablie pour qu'il pût, au moins en apparence, reprendre l'exercice du gouvernement, il déclara, dans un conseil convoqué en janvier 1455, que l'autorité accordée par le parlement au duc d'York pour le temps de sa maladie, cessait, et qu'il reprenait lui-même les rênes du gouvernement. Le duc d'York ne s'y opposa pas; Sommerset, sorti de la Tour, reprit son ancienne place au conseil et près de la reine. Il voulut aussi se faire rendre le gouvernement de Calais dont le duc d'York l'avait dépouillé; mais le roi déclara qu'il le prenait pour lui-même. Richard quitta la cour, se rendit au pays de Galles, et en revint bientôt après à la tête d'une armée. Le duc de Sommerset marcha à sa rencontre, traînant le roi avec lui. Richard offrit de déposer les armes, si le roi voulait ordonner qu'on examinât les chefs d'accusation qui avaient été portés contre son ministre. Cette requête ayant été rejetée, il y eut, le 25 mai 1455, près de St. Albans, une bataille décisive, dans laquelle le duc de Sommerset et le comte de Northumberland, aussi bien que lord Clifford, périrent[1]. Henri VI fut blessé et fait prisonnier. Le vainqueur le conduisit à Londres, et se fit de nouveau

Le roi reprend le gouvernement en 1455.

Bataille de S. Albans 1455; le duc d'York est de nouveau nommé protecteur.

[1] Le duc de Sommerset laissa trois fils, Henri, Edmond et Jean Beaufort dont il sera question dans la suite.

proclamer protecteur, le 19 novembre 1455, mais à condition que le protectorat ne serait pas, comme auparavant, révocable à la volonté du roi, et ne pourrait lui être retiré que par le roi en parlement et de l'avis et consentement des pairs.

Le roi reprend pour la troisième fois l'autorité, 1456.

Marguerite, voyant que le duc d'York s'abandonnait à la sécurité, forma de nouveau le projet de l'éloigner. Elle y réussit à merveille. Le 25 février 1456, le roi se rendit à la chambre des pairs, et déclara que sa santé lui permettant de reprendre l'exercice de son pouvoir, Richard d'York était déchargé du protectorat. Le roi, qui ne voulait que la concorde, se donna toutes les peines pour écarter tous les sujets de haine. Averti que le roi d'Écosse avait envahi le Northumberland, Richard, sans attendre un ordre du roi, marcha de ce côté, et força les Écossais à se retirer. Cet acte de patriotisme amena une réconciliation entre les partis, qui fut célébrée, le 5 avril 1458, par une solennité religieuse.

Bataille de Northampton de 1460.

Cependant la paix ne dura pas long-temps. Dès 1459, la guerre civile entre les deux Roses, comme on dit, ou les maisons de Lancastre et d'York, recommença. Les reproches auxquels le comte de Warwick, fils du comte de Salisbury et directeur de la marine, au surplus lié avec le duc d'York, était en butte pour un échec qu'il avait essuyé en mer, en attaquant, sans motif, avec des forces très-inférieures, une flotte lubeckoise, donnèrent lieu à une rupture. Comme on faisait mine de poursuivre Warwick en justice, lui et ses amis prirent les armes. Henri, à la

tête de 60,000 hommes, les força à se dissoudre, et convoqua un parlement à Coventry pour le 20 novembre 1459. Le parlement rédigea un acte d'accusation contre le duc d'York et ses partisans, que le bon Henri ne sanctionna qu'avec des restrictions qui lui laissaient la faculté de sauver les coupables.

Le duc d'York publia alors, sous le titre d'Appel à la nation, un manifeste dirigé contre le gouvernement. Le comte de Warwick, qui s'était préparé à la guerre à Calais dont il était gouverneur, débarqua, au commencement de juillet 1460, dans le comté de Kent. L'archevêque de Cantorbéry et plusieurs lords se joignirent à son armée, et Londres lui ouvrit ses portes. De là il marcha vers le roi qui, entouré de traîtres, fut battu à Northampton le 19 juillet.

Une seconde fois, Henri resta prisonnier entre les mains du parti d'York. La reine avec son fils se sauva en Écosse, Henri Beaufort, duc de Sommerset en France. On convoqua, au nom du roi, un parlement à Westminster pour le mois d'octobre 1460. Ce fut dans cette assemblée que le duc d'York fit, pour la première fois, valoir ses prétentions à la couronne. La chambre des pairs, de concert avec quelques membres des communes qu'elle s'était adjoints, prononça que le droit du duc d'York à la couronne était incontestable; mais que Henri VI l'ayant si long-temps portée sans réclamation, la garderait jusqu'à sa mort; qu'alors le duc d'York ou ses descendans lui succéderaient. Richard se déclara satisfait, et fit passer sur toute cette affaire un acte du parlement que Henri VI sanctionna.

Invasion de l'Angleterre par la reine Marguerite.

La reine Marguerite revenue d'Écosse, s'arrêta dans le nord de l'Angleterre pour y mettre sur pied une armée de 20,000 hommes. Richard qui ne connaissait pas sa force, alla au-devant d'elle avec 5,000 hommes seulement. Ce corps fut défait, le 31 décembre 1460, à Wakefield : Richard lui-même fut tué, et sa tête, portant une couronne de papier, fut attachée à la porte d'York. Son second fils, Edmond, comte de Rutland, enfant de douze ans, fut fait prisonnier : lord Clifford, dont le père avait péri à S. Albans, le tua de sang-froid. Le comte de Salisbury, père de Warwick, blessé et prisonnier, fut décapité avec plusieurs adhérens du parti d'York.

Bataille de Wakefield, 1460; mort de Richard, duc d'York.

La haine était devenue trop violente pour que le parti vaincu pût se décider à la soumission. Il lui restait un chef fort habile : Édouard, comte de la Marche, fils de Richard, qui depuis la mort de son père avait pris le titre de duc d'York. C'était un jeune homme de dix-neuf ans, doué de toutes les qualités qui peuvent plaire à la multitude. Édouard défit, en janvier 1461, près de Mortimer's Cross, Gaspard, comte de Pembrocke, frère utérin de Henri VI [1], que la reine avait mis à la tête de son armée : le père de Pembrocke, Owen Tudor, fait prisonnier, fut décapité par ordre d'Édouard. Le combat de S. Albans, que le comte de Warwick perdit le 15 février 1461, contre la reine qui voulait aller à Londres, offre une

Bataille de S. Albans, 1461. Henri VI tombe au pouvoir du parti royaliste.

[1] Catherine de France, veuve de Henri V, avait épousé Owen Tudor dont elle eut deux fils, Gaspard, comte de Pembrocke et Edmond, comte de Richemont.

particularité remarquable ; c'est que le roi qui était toujours dans la puissance du parti d'York, ayant été fait prisonnier, se trouva maintenant entre les mains des royalistes. Cet avantage ne put rétablir les affaires de Henri VI, parce que Édouard, qui arrivait avec une armée, ne lui permit pas d'avancer jusqu'à Londres, et le força de se retirer dans le nord de l'Angleterre, avec la reine et avec son fils. Édouard fit son entrée à Londres le 1.er mars 1461, et trouva l'opinion publique tellement prononcée en sa faveur, qu'il résolut de se faire proclamer roi ; mais au lieu d'attendre la réunion d'un parlement, il chargea le comte de Warwick d'assembler la population de Londres dans une plaine située hors de la ville. Là, le comte exposa à la multitude la situation des affaires, les droits d'Édouard à la couronne, et le peu de fonds qu'on pouvait faire sur la parole de Henri VI. Qui des deux demandez-vous pour roi, s'écria-t-il à la fin, d'Édouard, duc d'York, ou de Henri de Lancastre? Toute la multitude prononça le nom d'Édouard. Le lendemain Édouard convoqua les prélats et les grands qui se trouvaient à Londres, pour confirmer l'élection du peuple. Qui aurait osé contredire? Édouard, duc d'York, fut proclamé roi d'Angleterre, le 5 mars 1461, sous le nom d'*Édouard IV*.

Édouard, nouveau duc d'York, est proclamé roi à Londres, 1461 ; avénement de la Rose blanche.

Ce fut ainsi que la Rose rouge, ou la maison de Lancastre, descendue du troisième fils d'Édouard III, fit place à la maison d'York, qui réunissait les droits du deuxième et ceux du quatrième fils.

SECTION VI.

Changemens qu'éprouva la constitution anglaise pendant le gouvernement de la maison de Lancastre.

La constitution anglaise s'est beaucoup consolidée et perfectionnée sous le règne de la maison de Lancastre. Les publicistes ont compris sous sept chapitres les progrès de la puissance du parlement.

1.° Depuis la mort d'Édouard III, aucun roi d'Angleterre n'essaya plus d'imposer la nation, sans le consentement du parlement, comme avait encore fait ce monarque dans la dernière année de son règne.

2.° L'usage établi sous la minorité de Richard II de surveiller l'emploi des deniers publics ou des subsides accordés, fut maintenu.

3.° Depuis 1400, les communes intervertirent l'ordre de leurs délibérations. Au lieu qu'anciennement le roi ne répondait à leurs doléances qu'à la fin de la session, maintenant elles refusèrent de voter des subsides avant qu'on eût satisfait à leurs griefs.

4.° Les mesures prises pour obvier tant à la publication d'ordonnances contraires aux lois, qu'aux altérations des statuts existans, sont regardées comme la quatrième amélioration de la constitution. Anciennement les rois exerçaient la prérogative de suspendre l'exécution d'une loi, soit par une dispense générale, soit, à l'égard d'un particulier, par forme de privilège. En outre il était reçu qu'après la dissolution d'un par-

lement, les juges, en réunissant et combinant les pétitions qui lui avaient été présentées, et les décisions du parlement, rédigeassent des statuts ayant force de loi. A cette classe de lois appartient un statut de la cinquième année du règne de Richard II, qui, quoiqu'il n'ait jamais été consenti par le parlement, existe encore dans la législation anglaise, sans toutefois qu'on lui donne suite. C'est celui qui autorisait les shérifs à arrêter ceux qui prêchaient des hérésies, et à les retenir prisonniers jusqu'à ce qu'ils se fussent justifiés devant l'Église. Tous ces abus furent corrigés sous les rois de la dynastie de Lancastre, par diverses réclamations que les parlemens firent valoir, les cas échéans. Telle fut entre autres l'origine des bills particuliers ou des décisions que le parlement en corps donna sur les pétitions des individus, qui anciennement s'adressaient soit aux lords seulement, soit au conseil du roi.

5.° Le parlement s'arrogea le droit de contrôler l'administration publique. Ce fut la cinquième année du règne de Henri IV, que les communes s'avisèrent pour la première fois de demander l'éloignement des ministres qui avaient perdu leur confiance. Henri IV satisfit sur-le-champ à leur vœu, convaincu comme il était, dit l'usurpateur, que les lords et les communes ne demanderaient jamais que ce qui était pour son bien et pour celui du royaume. Dans la sixième année de ce prince, le parlement annula diverses concessions faites par le roi, et défendit toute aliénation des domaines de la couronne sans le consentement du

parlement. Mais ce fut surtout le parlement de la huitième année de ce prince qui exerça dans la plus grande étendue le nouveau droit que ses devanciers s'étaient arrogé. Il proposa au roi trente-un articles qui étaient relatifs à l'administration du royaume et à aucun desquels il n'osa refuser son assentiment. On demanda entre autres que le roi nommât seize conseillers sans l'aveu desquels il ne ferait rien, et qu'il ne pourrait renvoyer à moins qu'ils ne fussent convaincus d'un délit. Aucune époque n'est plus favorable aux libertés nationales que le règne d'un usurpateur, supposé qu'il n'ait pas établi un gouvernement militaire. La tache d'illégitimité qui était imprimée au caractère de Henri IV, s'effaça sous son successeur dont la gloire lui tint lieu de titre. Le parlement ne s'avisa jamais de contrôler ses actions, mais Henri V soumit à sa ratification plusieurs traités qu'il avait conclus avec les puissances étrangères ; tel fut nommément le cas du fameux traité de Troyes [1].

6°. Les parlemens exercèrent, particulièrement depuis le règne de Henri IV, le droit d'accuser et de faire juger les ministres du roi. Le procès du duc de Suffolk en offre un exemple.

7.° Depuis le règne des princes de la maison de Lancastre il est fréquemment question des *privilèges du parlement*, institution sans laquelle il n'existe pas de représentation nationale. Il s'agit d'abord de cette inviolabilité qui, dans certains cas, doit mettre les députés du peuple au-dessus de toute procédure judi-

[1] Voy. vol. VIII, p. 378.

ciaire. Il paraît qu'on n'avait pas encore des idées bien claires sur cette prérogative, ou que l'esprit de parti les obscurcissait quelquefois; car elle ne fut bien solidement établie que dans les temps suivans, sous Henri VIII. Il n'en fut pas de même d'une autre prérogative des membres du parlement, celle de la liberté de parler. Le parlement la maintint intacte pendant toute cette époque. Une troisième prérogative en possession de laquelle les communes se mirent sous les princes de la maison de Lancastre, c'est que le vote des subsides devait partir des communes, et être agréé par les lords.

SECTION VII.

Histoire d'Écosse sous les quatre premiers Stuarts, 1371—1452.

Nous avons vu, sous le règne d'Édouard III, roi d'Angleterre, la maison de Stuart monter sur le trône d'Écosse [1]. Quatre princes de cette maison l'occupèrent dans le quatorzième et le quinzième siècle: Robert II et III, Jacques I.er et II. Avant de passer à leur histoire, il sera bon de jeter un coup d'œil sur l'état politique de l'Écosse au moment où la nouvelle famille commença à gouverner.

Vices de la constitution politique de l'Écosse.

Le système féodal subsistait en Écosse comme dans la plupart des états européens de cette époque, avec tous les abus qui en dérivent, et avec un inconvénient qui n'était pas connu au même degré ailleurs. Le vice du régime féodal consiste dans le trop grand pouvoir des nobles; il s'est manifesté partout où ce gouvernement a été établi; mais dans aucun pays il n'était aussi grand, dans aucun il n'a mieux développé toutes ses conséquences pernicieuses qu'en Écosse. Indépendamment des moyens d'agrandissement et d'usurpation que les nobles trouvaient dans la nature même de ce gouvernement, l'historien Robertson compte sept circonstances particulières qui favorisèrent la noblesse d'Écosse dans l'établissement d'une aristocratie qui finit par devenir insupportable aux rois et à la nation.

[1] Voy. p. 118 de ce vol.

1.° La première de ces circonstances fut la nature même du pays, couvert de montagnes, et coupé par des marais et des rivières qui rendaient les châteaux des barons inaccessibles, comme aux ennemis extérieurs, ainsi aux chefs du gouvernement.

2.° Le petit nombre de villes qui existait en Écosse, ainsi que dans tous les autres pays où les Romains n'en avaient pas fondé avant l'arrivée des conquérans teutoniques ou slaves [1]. Au défaut de villes, le gouvernement manquait des moyens d'établir une justice et une police réglée.

3.° L'institution des *clans* fut un troisième avantage pour la noblesse. Par un usage particulier aux Écossais et qui y a peut-être été introduit par la population venue de l'Irlande, chaque noble et ses vassaux étaient regardés comme une même famille descendue d'une souche commune. Ce n'était pas une fiction de droit, comme l'adoption chez les Romains, par laquelle une famille se recrutait en admettant des étrangers dans son sein; l'alliance de tous les habitans d'un même district par les liens du sang, se fondait sur une croyance généralement admise, et était ainsi une réalité. On sent quel appui un chef devait trouver dans des vassaux qui le regardaient moins comme leur maître que comme leur aîné.

4.° Le petit nombre des nobles et l'étendue de leurs possessions. Quand le pouvoir se trouve divisé entre peu de personnes, il gagne en intensité. Comme

[1] L'Allemagne, la Pologne et l'Espagne peuvent servir d'exemples. Les Visigoths avaient les endroits fermés en horreur.

les nobles étaient peu nombreux, ils se voyaient dans le cas de s'allier fréquemment par des mariages, et cette circonstance contribua encore à renforcer leur autorité.

5.° Les associations coutumières aux nobles écossais et à leurs vassaux. Il y en avait de deux sortes : les associations entre égaux, qui s'appelaient Ligues pour la défense mutuelle, et avec des inférieurs, nommées *Bonds of manrent*. Ces confédérations devinrent, par la suite des temps, de véritables ligues offensives et défensives contre le trône : nous en verrons plus d'un exemple.

6.° Les guerres fréquentes entre l'Angleterre et l'Écosse, séparées seulement par une rivière presque partout guéable, fournirent aux nobles un moyen d'augmenter leur pouvoir. Les rois d'Écosse étaient trop pauvres pour défendre leur frontière par une ligne de forteresses ; ils confiaient la garde *(wardenship)* des Marches à des nobles qui devinrent les chefs des comtés méridionaux ; leurs vassaux vivant dans un état continuel d'hostilité avec leurs voisins, se formèrent au métier des armes mieux que le reste du peuple, et furent un instrument dans la main des chefs pour l'exécution des plans ambitieux qu'ils formaient.

7.° Enfin la fréquence et la durée des minorités des rois d'Écosse fournirent aux nobles plus d'une occasion pour usurper une plus grande autorité.

Nous avons vu les rois de France et d'Angleterre travailler avec plus ou moins de succès à humilier les nobles ; les rois d'Écosse imitèrent ces exemples ;

ils ne réussirent, ni comme les Capétiens en France, à augmenter leur prérogative royale, ni comme les Plantagenets d'Angleterre, à rompre la puissance aristocratique par l'élévation des communes. Nous verrons tous les rois de la maison de Stuart occupés de ce soin; quelquefois ils réussirent; mais au bout d'un certain temps, l'état retombait de nouveau dans l'ancienne anarchie. Ces monarques, au lieu de travailler à extirper les haines héréditaires qui existaient entre quelques clans, et de mettre fin aux défis à mort (*deadly feuds*) qui se perpétuaient de père en fils, entretinrent soigneusement le germe de la discorde : par ce moyen ils purent quelquefois exterminer une famille puissante, mais l'autorité royale n'y gagna rien : à la place d'une famille qui disparaissait, il s'en élevait une autre, et la force de l'aristocratie resta entière.

Sous les quatre prémiers princes de la maison de Stuart, l'Écosse combattant pour son indépendance, ou craignant continuellement de la voir attaquée, se trouva enveloppée dans toutes les guerres entre la France, son alliée, et l'Angleterre, son ennemie naturelle.

Robert II, premier Stuart, qui, âgé de cinquante-six ans, succéda, en 1371, à son oncle maternel, David Bruce [1], régna jusqu'au 19 avril 1390, sans pouvoir donner à son pays une paix stable. En 1385, Richard II, roi d'Angleterre, fit une incursion en Écosse à la tête d'une armée de 60,000 hommes; pen-

Robert II Stuart, 1371—1390.

[1] Voy. p. 118 de ce vol.

dant qu'il détruisit quelques endroits du côté oriental du pays, les Écossais firent, sans obstacle, un immense butin dans les provinces de Cumberland, Westmoreland et Lancashire.

Robert III, 1390-1406.

Jean, comte de Carrik, son fils, en lui succédant prit le nom de *Robert III*. C'était un prince d'un esprit faible, sous lequel l'Écosse fut déchirée par des factions. En 1401, Henri IV, roi d'Angleterre, entra dans le royaume à la tête d'une armée, et poussa sa course jusqu'à Edimbourg, mais ne put s'y maintenir. L'année suivante Archambaud, comte de Douglas, à la tête de 12,000 Écossais, commit des dévastations dans le nord de l'Angleterre; à son retour il fut entièrement défait par le comte de Northumberland. Douglas lui-même, Murdo, fils du duc d'Albany, et beaucoup d'autres seigneurs écossais furent faits prisonniers.

Robert III, incapable de gouverner par lui-même, abandonna le soin des affaires à un de ses frères, Robert, comte de Fife, qu'il créa duc d'Albany. Cet ambitieux, voulant se frayer le chemin au trône, fit mourir, en 1402, David, duc de Rothsay, fils aîné du roi, auquel on fit croire que son fils était mort d'une mort naturelle. Il paraît qu'à la fin le malheureux père découvrit la vérité, et qu'il ouvrit les yeux sur les plans du duc d'Albany. Craignant alors qu'on ne préparât à Jacques, son second fils, un sort semblable à celui de son aîné, il résolut, en 1405, de l'envoyer en France; mais le vaisseau qui portait ce prince étant tombé entre les mains des Anglais,

Jacques, fils du roi, tombe entre les mains des Anglais, 1406.

Henri IV fit retenir le prince comme prisonnier. Robert III en eut un si grand chagrin, qu'il en mourut le 14 avril 1406.

Jacques I, 1406-1437. Les ducs d'Albany gouvernent pendant sa captivité.

Jacques I.er, son fils, étant toujours en captivité, le duc d'Albany gouverna le royaume avec vigueur jusqu'à l'époque de sa mort, le 3 septembre 1420. Murdo, son fils, prince indolent, lui succéda alors comme duc d'Albany et comme régent du royaume. Ce fut un frère de Murdo, Jean Stuart, que Charles VI nomma connétable de France [1], et qui, avec son beau-père, Archambaud Douglas, et avec un troisième frère, Robert Stuart, fut tué à la bataille de Verneuil de 1424 [2]. Archambaud commandait un corps d'Écossais, que le régent, duc d'Albany, avait envoyé à Charles VII. Pour détacher l'Écosse de la France, le régent d'Angleterre, duc de Glocestre, résolut de donner la liberté au jeune roi Jacques, qui, pendant les dix-neuf ans qu'il avait passés en Angleterre, avait reçu une bonne éducation, dont il conserva toujours de la reconnaissance. Le régent convint avec les commissaires écossais envoyés à Londres pour traiter de la liberté du roi, que celui-ci paierait 40,000 marcs d'argent pour sa rançon, qu'il ne donnerait aucun secours aux ennemis de l'Angleterre, rappellerait les troupes écossaises envoyées en France, et épouserait une princesse anglaise.

Jacques I revient de sa captivité, 1424.

Jacques I.er régna avec dignité et vigueur. Il trouva une foule d'abus à réformer, ou, pour mieux dire, le royaume plongé dans une parfaite anarchie, le do-

[1] Voy. vol. VIII, p. 380. [2] Voy. p. 2 de ce vol.

maine de la couronne dilapidé, les grands jouissant d'une indépendance entière, se faisant la guerre l'un à l'autre par suite d'inimitiés héréditaires, mais tous d'accord pour opprimer les faibles, parce que les lois qui devaient les protéger étaient sans vigueur. Jacques s'occupa à remédier à tous ces abus, il travailla à sa réforme avec lenteur et prudence. Il commença par faire passer au parlement un acte qui forçait tous ceux qui, pendant les trois derniers règnes, avaient obtenu des domaines de la couronne, de produire l'acte de la concession. En 1425 il fit faire le procès au régent Murdo et à sa famille, qui s'étaient rendus coupables de beaucoup de violences, et étaient peut-être accusés d'un plus grand nombre par l'opinion publique. Murdo, deux de ses fils, Duncan, comte de Lennox, son beau-frère, et plusieurs autres seigneurs, furent décapités. Il existe une suite de lois rendues sous le règne de ce prince, qui attestent le grand soin qu'il accorda à toutes les branches du gouvernement.

Loi constitutionnelle de 1427.

Il y en a une du mois de mars 1427[1], qui fait époque dans l'histoire de la constitution d'Écosse. Le parlement d'Écosse, né du système féodal, n'était nullement une assemblée représentant la nation; c'était, pour nous exprimer ainsi, le baronnage de la nation; car les trois États dont il se composait, n'étaient autre chose que trois classes de barons, savoir : 1.° barons ecclésiastiques, c'est-à-dire évêques, abbés et prieurs; 2.° barons, ayant un fief de la couronne; 3.° bourgs, c'est-à-dire barons possédant également

[1] Ou plutôt 1428, d'après notre manière de compter.

un fief de la couronne, mais en communauté. Jusqu'alors tous ces barons venaient en personne siéger au parlement ; cette obligation ou cette charge (car on ne sentait pas encore quel beau droit y était joint) devint onéreuse aux petits barons, c'est-à-dire aux francs - tenanciers qui possédaient en commun une baronnie et formaient un bourg ; comme ils avaient l'habitude de s'y soustraire aussi souvent que cela leur était possible, le pouvoir des grands barons devint prépondérant. Pour le balancer, la loi de 1427 dispensa les francs-tenanciers de l'obligation d'assister en personne au parlement, et donna à ceux de chaque comté le droit de nommer deux députés pour les représenter au parlement. Cette loi renfermait le germe d'une représentation nationale.

Origine des lords de la Session.

Jacques I.er a aussi le mérite d'avoir posé la base d'une administration réglée de la justice, en établissant une cour de justice pour les affaires civiles, qui tenait trois assises par an, chacune de quarante jours, et dans telle ville qu'elle jugeait à propos. Comme ses membres étaient choisis dans le parlement, on les nommait les *Lords de la Session.*

Le 19 juillet et 29 octobre 1428, Jacques I.er conclut une alliance avec Charles VII ; il promit d'envoyer au roi de France un secours de 6,000 hommes, remplaçant la dot de sa fille Marguerite, qui fut fiancée au Dauphin Louis. Charles VII accorda à Jacques I.er le comté de Saintonge et la seigneurie de Rochefort. Excepté le mariage qui eut lieu sept ans après, aucune condition de ce traité ne fut remplie,

parce que Charles VII ne put pas envoyer les vaisseaux qui devaient chercher le corps écossais.

Conspiration de Graham, 1437.

La vigueur avec laquelle Jacques I.er réprima les nobles et les dépouilla de leurs possessions mal acquises, lui avait fait beaucoup d'ennemis dans cet ordre. Sir Robert Graham en était un des plus acharnés; cet homme passionné forma le projet de faire passer la couronne à une branche collatérale de la maison royale. Outre Robert III et le duc d'Albany, mort en 1420, Robert II, premier roi de cette maison, avait eu, d'un second mariage, un fils nommé Gautier Stuart, comte d'Athole. Ce vieillard vivait encore; il n'avait plus de fils, mais il lui restait un petit-fils, nommé Robert Stuart. C'est à ce jeune homme que Graham destinait le trône. Robert entra dans le complot et en fit part à son aïeul; le vieux Athole lui représenta l'extravagance de l'entreprise: peut-être croyait-il en avoir détourné son petit-fils, et avoir empêché la conspiration de prendre racine; car il ne la trahit pas, comme il aurait été de son devoir de le faire.

Le roi est tué.

Le 20 février 1437, les conspirateurs ayant Graham à leur tête, pénétrèrent nuitamment au couvent des Dominicains à Perth, où le roi logeait. Ses domestiques ayant été gagnés, le malheureux prince ne fut défendu que par deux femmes d'un grand courage, Jeanne Beaufort, princesse d'Angleterre[1], son épouse, et Catherine Douglas, une de ses dames. Le roi tua plu-

[1] Fille de Jean Beaufort, comte de Sommerset, frère consanguin de Henri IV, roi d'Angleterre.

sieurs de ses assassins et en blessa d'autres; la reine lui ayant fait un rempart de son corps, fut percée de plusieurs coups. Le roi en reçut vingt-huit, la plupart mortels. Tous les assassins furent pris et exécutés dans le mois qui suivit ce forfait. On employa, pour les faire souffrir, les plus horribles tortures. Le jeune Robert Stuart fut crucifié; mais cette punition n'était rien en comparaison du supplice barbare qu'on fit éprouver à son aïeul, vieillard octogénaire.

Jacques II, âgé de six ans, succéda à son père, et fut couronné le 25 mars 1437. Il règne beaucoup d'obscurité sur l'histoire de ce prince, faute de documens suffisans. Sa minorité fut troublée par les prétentions des différentes personnes qui se disputaient la régence, principalement William Crichton, chancelier, et Alexandre Livingstok, garde de la personne du roi. Quand, en 1444, le roi eut été déclaré majeur, le jeune comte de Douglas devint son favori, et s'empara de son esprit : les factions s'en accrurent, et le royaume tomba dans une anarchie complète. Jacques II, 1437.

La puissance de Douglas dura environ six ans; mais au bout de ce temps, Marie d'Egmond de Gueldre, la jeune épouse du roi, s'empara de l'autorité qu'il exerçait sur Jacques, et parvint à faire éloigner le favori. Celui-ci se mit alors à la tête des mécontens, et forma une confédération qui menaça la tranquillité publique. Jacques II, sous quelque prétexte, l'attira à sa cour à Sterling. Après avoir fait de vains efforts pour l'engager à renoncer à ses liaisons criminelles, le roi tira son poignard et le tua. C'était en février 1452.

Cette action excita la guerre civile. Le nouveau comte de Douglas prit les armes, marcha à la tête de ses vassaux nombreux sur Sterling, brûla cette ville et menaça d'assiéger les châteaux. Il rencontra, près d'Abercorn, l'armée du roi à laquelle la sienne était supérieure en force et en valeur; mais sir James Hamilton of Cadyow, un de ses adhérens, s'apercevant que le comte n'avait pas les talens nécessaires pour jouer le rôle d'un chef de parti, l'abandonna : son exemple fut suivi par d'autres vassaux, et Douglas fut obligé de quitter le royaume.

La guerre avec l'Angleterre, plusieurs fois renouvelée pendant le règne des princes dont nous venons de parler, ne put jamais être terminée par une paix. Toutefois les guerres de France, sous Henri V et Henri VI, et ensuite les troubles qui eurent lieu en Angleterre, empêchèrent les Anglais de la pousser avec vigueur dans les courts momens qui se passaient entre l'expiration d'une trève et son renouvellement; et les Écossais étaient trop faibles ou trop mal gouvernés pour pouvoir tenter un coup décisif contre leurs voisins.

Les dernières années du règne de Jacques II tiennent à l'histoire des troubles d'Angleterre qui éclatèrent vers la fin de celui de Henri VI; la mort des deux rois appartient à la période suivante.

SECTION VIII.

Origine de la littérature anglaise.

Origine de la langue anglaise.

La littérature anglaise commence avec l'époque où cessa en Angleterre l'usage officiel de la langue française [1].

Le caractère germanique qui jusqu'à nos jours distingue la littérature de toutes les nations dont les langues n'ont pas la romane pour base, domina en Bretagne depuis la conquête de cette île par les Anglo-Saxons, aussi loin au moins que s'étendit la domination de ce peuple. La conquête des Normands français modifia bien ce caractère; mais ne pouvant le faire changer de nature, elle devint l'origine d'une langue et d'une littérature particulières qui, sans être germaniques, diffèrent cependant entièrement de celles qui sont venues du latin ou roman, ou des littératures du midi.

Les Francs, les Bourguignons, les Goths, en s'emparant des provinces continentales de l'empire romain, adoptèrent la langue qu'on parlait dans ces provinces, en y introduisant toutefois une partie de leurs idiomes particuliers. Avec la langue ils s'approprièrent le caractère et la manière de penser des vaincus. Il n'en fut pas de même des Anglo-Saxons; ce peuple ne s'amalgama pas avec les anciens habitans : il les extermina ou les chassa de leurs habita-

[1] Voy. p. 124 de ce vol.

tions; ils se retirèrent en France ou dans le pays de Galles. On peut dire la même chose des Danois qui, pendant cinquante ans (1013—1066), régnèrent en Angleterre [1]. Ils étaient d'une même race avec les Anglo-Saxons, car la langue de ceux-ci n'était qu'un mélange de danois et de bas-allemand [2].

Tout changea avec la conquête de Guillaume le Bâtard. Les Normands avaient non-seulement oublié leur langue primitive, et étaient devenus entièrement Français; mais ils avaient donné à leur nouvelle langue un certain degré de raffinement que les autres provinces de France n'avaient pas encore atteint. Ils s'efforcèrent de détruire la langue barbare anglo-saxonne que parlaient les vaincus, et ils y auraient peut-être réussi si, dans le second siècle de leur domination, lorsque les familles normandes s'étaient déjà assez bien confondues avec les anglo-saxonnes, il ne s'était élevé entre les maîtres de l'île et les rois de France, une suite de guerres qui donna aux habitans de la première un esprit national, et engendra une haîne entre les Normands devenus Anglais, et les Français.

Si les efforts des conquérans n'avaient pu extirper l'ancien idiome, ils l'avaient au moins modifié. Les Anglo-Saxons, tout en conservant le fonds de leur langue et sa grammaire extrêmement simple, avaient adopté une foule de mots du langage que parlaient

[1] Voy. vol. III, p. 23.

[2] Si l'on excepte l'article postpositif et le passif des Danois qui ne se trouvent pas dans la langue anglaise, cet idiome a plus d'analogie avec le danois qu'avec le bas-allemand.

leurs maîtres ; en les prononçant à leur manière, ils leur avaient fait perdre tout ce qu'ils avaient d'étranger pour leur oreille, mais aussi tout ce qui indiquait leur origine latine, tout ce qu'ils avaient encore de significatif [1] ; de manière que le reste de son caractère primitif disparut. Ainsi naquit une nouvelle langue qui, par la suite, empêcha l'introduction de la littérature française ; cette langue, que dans sa première époque on peut appeler normande-anglo-saxonne, devint langue anglaise vers la fin du treizième siècle, et il y eut une littérature anglaise depuis l'ordonnance d'Édouard III, dont nous avons parlé. Cependant la langue française et le goût des poésies françaises se maintinrent encore long-temps à la cour et dans les maisons des grands, sans exclure pour cela la nouvelle poésie nationale.

C'est une énigme historique que l'introduction de la langue française et ensuite la naissance d'un dialecte de la langue anglaise dans l'Écosse méridionale. D'après l'opinion commune, les Pictes qui, à l'arrivée des Anglo-Saxons [2], formaient la population de ces contrées, étaient, aussi bien que les Scots du Nord de l'île, des descendans des anciens Calédoniens. Un écrivain écossais de nos jours [3] a avancé une nouvelle hypothèse sur l'origine des Pictes. Laissant aux Scots

[1] Voy. pour l'intelligence de ceci, ce que nous avons dit, vol. I, p. 246, sur l'origine des langues modernes, et vol. V, p. 217, sur celle de l'anglais en particulier.

[2] Voy. vol. I, p. 82, 84.

[3] PINKERTON.

leur qualité de Calédoniens ou Celtes, il soutient que les Pictes, dont on n'entend parler que depuis le cinquième siècle, étaient un peuple arrivé dans l'île avant les Anglo-Saxons, qui s'est établi entre les Scots du Nord et les Bretons du Sud. La seule preuve historique qu'il puisse fournir, est un mot de Beda, écrivain du septième siècle, qui dit que les Pictes étaient Scythes. Cette preuve ne nous paraît nullement concluante; mais la supposition du savant Écossais expliquerait le phénomène de deux langues entièrement différentes qui se parlent dans le Septentrion et dans le Midi de sa patrie. Toutefois il reste encore un problème à résoudre; c'est la question de savoir comment le langage des habitans de l'Écosse méridionale (en les regardant comme d'une même race avec les Anglo-Saxons) s'est formé de la même manière que celui des Anglais, quoique les Normands n'y aient pas dominé. Il est difficile d'expliquer ce phénomène, en admettant même qu'un grand nombre de familles normandes se soient établies en Écosse. Au reste, cette immigration serait un autre phénomène qui demanderait une explication.

Origine de la poésie anglaise et écossaise.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la poésie écossaise se forma à la même époque que l'anglaise dont elle n'est qu'une branche, de manière que tout ce que nous dirons de l'une s'appliquera également à l'autre.

Cette poésie découle de deux sources : 1.° les anciens chants populaires devenus ballades, 2.° les romans de chevalerie en vers et les fabliaux et poëmes allégoriques des Français. Les ballades anglaises n'ont

rien de commun avec les françaises, si ce n'est le nom : une ballade française est un poème lyrique d'une forme métrique déterminée ; elle consiste en couplets faits sur les mêmes rimes et qui finissent tous par le même vers. La ballade anglaise naquit des chants anglo-saxons, quand on connut en Angleterre la poésie chevaleresque des Français ; elle est moins lyrique qu'épique et élégiaque, et faite dans un mètre plus libre. Les plus anciens romans de chevalerie en vers anglais, tous imités ou traduits du français, sont le *Geste of king Horn*, les Gestes du roi Horn, probablement de la première moitié du quatorzième siècle ; *Child Horn and maiden Rimnid*, l'Enfant Horn et la vierge Rimnid, en strophes lyriques ; *Le beau disconnu* dont les Anglais ont fait *Lybeaus Disconus* ; *Le chevalier Launfal* (en français Lanval), par *Thomas Chestre*, le plus ancien poète anglais dont le nom se soit conservé ; *The Erle of Toulous* et quelques autres. On ne connaît pas l'original de *Bonne Florence of Rome*, qu'on regarde cependant comme une imitation ; mais on croit que l'Écuyer de basse condition, *the Squire of low degree*, qui n'a pas de strophes lyriques, est un original.

Le premier poème chevaleresque en dialecte écossais qui soit devenu célèbre, est le Robert Bruce de *Jean Barbour* qui avait étudié, de 1357 à 1365, à Oxford, et mourut, en 1395, archidiacre d'Aberdeen. Son Robert Bruce est plutôt un poème épique ou historique qu'un roman poétique. La poésie de Barbour est pleine de vérité, de vie, de force et de sensibilité.

Poète écossais du quatorzième siècle.

Le plus estimé parmi ses ouvrages est celui qui porte le titre de Contes de Cantorbéry (*Canterbury-Tales*), dont il doit probablement l'idée au Décaméron de Boccace; mais son recueil se distingue avantageusement de celui du Florentin, sous le rapport des caractères. Ce n'est pas une réunion de personnes indifférentes, qui s'amusent à raconter des histoires quelconques; Chaucer a cherché ses conteurs parmi toutes les classes de la société, a donné à chacun son caractère particulier, et mis dans la bouche de chacun un récit analogue à ce caractère. On y trouve un chevalier, un campagnard, quelques religieuses, un moine, un négociant, des jurisconsultes, un marchand d'indulgences, un médecin, un cuisinier, un marin, un meûnier, etc. La peinture de tous ces caractères est admirable; parmi les contes, ceux qui sont comiques et satiriques méritent la préférence sur ceux qui sont sérieux ou touchans. Le plus connu parmi les contes de Cantorbéry est celui du Négociant, intitulé Janvier et May, que Pope a retravaillé ensuite, et qu'un poète allemand a fait entrer si ingénieusement comme nœud de la fable dans une épopée comique [1]. L'invention de ce conte est due à un poète latin du moyen âge. Au reste, « Chaucer, dit un critique français [2], a eu le sort de tous les écrivains qui ont montré du génie dans les premiers temps de la renaissance des lettres, lorsque la langue et le goût n'étaient pas encore formés.

[1] WIELAND, dans son poème d'Obéron.

[2] SUARD, dans l'art. *Chaucer* de la Biogr. univ.

On l'admire et on le loue beaucoup, et on le lit peu. »

Disgracié, ayant à lutter contre l'indigence et contre le mépris de ses contemporains, Chaucer chercha à se consoler, en rédigeant un ouvrage en prose sous le titre de Testament de l'Amour. Il a la forme d'une vision, genre de composition que Gower avait mise à la mode. L'Amour, dont il a fait une déesse, enseigne au poète la véritable philosophie de la vie; elle lui laisse sa doctrine comme un testament. On voit que cet ouvrage est une imitation de la Consolation de la philosophie de Boëce.

Décadence de la poésie anglaise.

La poésie anglaise déchut après Chaucer, sous le rapport du goût, et il se prépara un nouveau genre moins français, plus national et plus original, qui se développa dans le quinzième et surtout dans le seizième siècle, et qui fait l'admiration d'un des deux partis qui se disputent aujourd'hui le sceptre de la critique et du bon goût. A côté de Chaucer, on peut encore nommer, parmi les poètes du commencement du quinzième siècle, le Bénédictin, *John Lydgate*, mort en 1430, qui s'efforça de combiner le goût italien avec celui des Français. Il a fait la Chute des Princes, le Siège de Thèbes, et la Destruction de Troie.

Poésie écossaise.

Les poètes anglais dont nous venons de parler, étaient des hommes instruits, qui se sont formés par l'imitation des modèles qu'ils avaient choisis; mais à la même époque, les Écossais firent, dans le genre ancien et dans le style populaire, des ballades pleines d'esprit,

de sentiment et d'imagination. Le plus célèbre parmi ces poètes, dans la première moitié du quinzième siècle, est le roi *Jacques I.er Stuart*, qui fut tué en 1437 [1].

Les suivans sont de la seconde moitié du quinzième siècle, qui n'appartient plus à notre cinquième livre, sous le rapport de l'histoire politique. Mais, nous l'avons observé, dans celle-ci et dans la littérature les époques ne coïncident pas toujours; avec le seizième siècle, les poètes anglais, renonçant au goût normand-français, prirent un nouvel élan, et leurs ouvrages ne ressemblent plus à ceux de leurs devanciers du quinzième. Nous allons, en conséquence, placer ici peu de mots encore sur quelques poètes écossais, qui ont fleuri après Jacques I.er, mais avant la révolution que causa l'influence de la littérature ancienne sur la poésie anglaise.

Guillaume Dunbar.

Le principal parmi eux est *Guillaume Dunbar*, né en 1475, d'abord moine et prédicateur, ensuite attaché à la cour, et mort en 1530. Ses ouvrages se distinguent, dit-on, par la richesse des images et des expressions; le Chardon et la Rose, et le Bouclier d'or en sont les deux principaux. Ils sont allégoriques, car c'est ainsi que le voulait le goût du siècle; toutefois Dunbar a évité, surtout dans le premier, la froideur qui paraît inséparable de ce genre.

Gawin Douglas.

Gawin Douglas, fils d'Archibald, comte d'Angus, né en 1475, mort en 1521 évêque de Dunkeld. Quoiqu'il fût un des premiers de sa nation qui

[1] Voy. p. 178 de ce vol.

se formât par l'étude des langues anciennes, il ne pouvait pas encore se détacher de l'allégorie. Sa traduction en vers de l'Enéide, première d'un auteur classique, fait époque dans la littérature anglaise. Chaque chant est précédé d'un prologue poétique, riche en imagination.

Chansons et ballades anglaises et écossaises.

Vers la fin du quinzième siècle, le goût des chansons populaires et des ballades écossaises passa en Angleterre. On ignore l'époque où les chansons écossaises et anglaises ont été composées; on ne commença à les mettre par écrit qu'au seizième siècle, et on leur donna alors une forme plus moderne. Celles des Écossais portent plus fortement le caractère national que les anglaises, parce que les Écossais ont moins que les Anglais adopté le goût normand-français. Les premières sont extrêmement riches en poésie de sentiment, simples, touchantes et naturelles. La belle époque des chansons anglaises ne commence qu'au seizième siècle.

Les Marches d'Écosse, le Northumberland et le Cumberland, sont le sol où la ballade héroïque anglaise et écossaise a pris naissance. Dans les guerres perpétuelles entre les deux peuples, le même fait militaire dont ces contrées avaient été le théâtre, était célébré par les ménestrels des deux peuples, dans la même manière, mais, comme on pense bien, dans des sentimens différens. Le fonds de la plupart des ballades du quinzième siècle est historique, et les Douglas, les Montgomery, les Piercy, en sont le plus souvent les héros. Il règne ordinairement une teinte

mélancolique dans ces ballades; cependant la tristesse n'est pas tellement le caractère de ce genre, qu'il n'y ait aussi des ballades comiques. Il y en a de fabuleuses qui s'occupent du roi Artus et des chevaliers de la Table ronde; mais cette espèce de ballade n'est pas nationale, elle paraît avoir été empruntée des romans de chevalerie français. Les Écossais et les Anglais y ont enté une espèce de mythologie poétique qui leur est propre, celle des Elfes et des Elfides, différens par la petitesse de leur taille, et par leur délicatesse, des fées et des génies que les Français ont empruntés des Orientaux.

Prose anglaise.

Le quatorzième et le quinzième siècle n'offrent encore aucun historien en langue anglaise, et en général aucun écrivain en prose qui mérite d'être cité, excepté *Chaucer*, traducteur de Boëce, et son imitateur dans la Vision dite : Testament de l'Amour. Le voyage du chevalier *John Mandeville*, en Orient, qui a été écrit au quatorzième siècle en latin, en français et en anglais, est remarquable à cause des notions qu'il renferme, mais sous le rapport du style on ne peut pas le comparer à l'Histoire de S. Louis par Joinville, qui lui est antérieure d'un siècle.

CHAPITRE XVI.

Des États situés au-delà des Pyrénées.

SECTION I.

Royaume de Navarre.

Dynastie Capétienne.

La reine Jeanne I.re de Navarre, comtesse de Champagne, morte en 1305 [1], eut pour successeurs, l'un après l'autre, ses trois fils, *Louis le Huttin* jusqu'en 1216, *Philippe le Long* jusqu'en 1322, et *Charles le Bel* et ensuite *Jean le Posthume*, son petit-fils, jusqu'en 1328. Ces monarques forment la dynastie Capétienne des rois de Navarre, et nous avons rapporté dans leur histoire, comme rois de France, tous les évènemens de leurs règnes qui se rapportent à la Navarre. Après la mort de Louis le Huttin, ou plutôt de son fils posthume, le trône aurait dû passer à Jeanne, fille de Louis, qui était âgée de cinq ans : nous avons vu par quel arrangement les deux oncles de cette princesse régnèrent à sa place [2].

Dynastie d'Evreux. Jeanne II, 1328—1349, et Philippe le Bon et le Sage, 1328-1343.

A la mort du second, en 1328, les droits de *Jeanne II* renaquirent ; elle se fit proclamer à Pampelune avec son époux, *Philippe*, comte d'Évreux, petit-fils de Philippe III le Hardi, roi de France. Avant la cérémonie, les Cortès firent jurer au couple royal l'observation de plusieurs articles, comme de ne faire battre

[1] Voy. vol. V, p. 335. [2] Voy. vol. VIII, p. 211, 225.

une nouvelle monnaie qu'une seule fois pendant leur règne; de ne confier qu'à des indigènes la garde des forteresses; de n'engager ni aliéner le domaine royal; de laisser le gouvernement à leur fils aîné, dès qu'il aurait vingt ans accomplis. Les Navarrais furent déclarés quittes de leur serment de fidélité, si ces engagemens étaient violés. En 1331, Philippe, de concert avec les Cortès, établit un parlement en Navarre.

Jeanne et Philippe passèrent plusieurs années en France, où Philippe se distingua dans la guerre contre les Anglais et mérita les surnoms du *Bon* et du *Sage*. Il assista, en 1343, au fameux siège d'Algésire; il y tomba malade, et mourut à Xérez, le 16 septembre. Jeanne régna seule alors jusqu'à sa mort qui eut lieu, le 8 octobre 1349, à Conflans au confluent de la Seine et de la Marne.

Charles II le Mauvais, 1349-1386.

Philippe le Bon et le Sage eut pour fils un des hommes les plus pervers dont l'histoire du monde fasse mention, un de ces hommes rares qui font le mal pour le plaisir de le faire, *Charles II le Mauvais*, qui succéda à sa mère en 1349. « Ce prince, dit un historien de France [1], avait toutes les bonnes qualités qu'une méchante âme rend pernicieuses : l'esprit, l'éloquence, l'adresse, la hardiesse et la libéralité. » Ce qui rendait ces qualités plus dangereuses encore, c'est qu'il était le plus bel homme de son temps. Toute sa vie ne fut qu'un tissu de perfidies, de trahisons et d'assassinats; mais elle appartient à l'histoire de France plutôt qu'à celle de Navarre, car ce monstre ne fut

[1] MEZERAI.

que rarement dans son royaume. Nous avons parlé des troubles que son génie infernal excita en France, sous le règne de Jean II, dont il avait épousé la fille, nommée Jeanne, et sous celui de Charles V; et il sera question de sa guerre avec la Castille. Il périt, le 1.er janvier 1387, à l'âge de cinquante-cinq ans par un accident terrible. Un drap imbibé d'eau-de-vie, dans lequel on l'avait enveloppé pour ranimer ses forces épuisées par des débauches, ayant pris feu par l'imprudence d'un valet de chambre, il mourut dans les plus horribles douleurs.

Charles III le Noble, son fils, possédait toutes les vertus opposées aux vices de son père. Son règne qui dura quarante ans, n'offre pas d'évènemens remarquables; on peut en conclure que ses sujets étaient heureux. Il termina, le 8 septembre 1425, la ligne mâle des rois de Navarre de la maison d'Évreux; car ses deux fils étaient morts avant lui. Charles III le Noble, 1386–1425.

Blanche II, sa fille, après la mort de Martin, roi de Sicile, son premier époux, s'était mariée à Jean d'Aragon, duc de Peñafiel, deuxième fils de Ferdinand I.er le Juste, roi d'Aragon. Blanche et son époux furent proclamés en 1425, le dernier sous le nom de *Jean II*. En 1434, Jean s'étant rendu en Sicile, auprès du roi d'Aragon son frère, fut fait prisonnier, le 5 août, à la bataille navale de Gaëte, avec ses deux frères, par la flotte du duc de Milan [1], et renvoyé libre sans rançon ni condition. La reine Blanche étant morte, le 3 avril 1441, le trône de Navarre apparte- Blanche II, 1425–1441, et Jean II, 1425–1458.

[1] Il sera question ailleurs de cette célèbre bataille.

nait de droit à son fils âgé de vingt ans, l'infant don Carlos qui portait le titre de prince de Viane ; mais Jean ne pouvait se résoudre à le lui céder. Cette action injuste envenima le reste de ses jours. Don Carlos prit les armes contre son père, fut défait, le 23 octobre 1452, fait prisonnier, enfermé dans le château de Tafalla, et relâché l'année suivante à la requête de son beau-frère le roi de Castille. La guerre se renouvela peu de temps après entre le père et le fils qui, appuyé par sa sœur, Blanche, reine de Castille, se fit reconnaître par la plus grande partie du royaume. Jean II en fut tellement irrité, qu'en 1455, il déshérita et le prince de Viane et Blanche, et déclara son héritière au trône de Navarre, sa seconde fille, l'infante Éléonore, épouse de Gaston IV, comte de Foix[1]. Cependant le prince de Viane ayant perdu, en 1456, contre son père et contre Gaston, la bataille d'Estella, se retira en Italie auprès d'Alphonse le Sage, son oncle. Celui-ci mourut en 1458, et laissa au roi de Navarre les trônes d'Aragon et de Sicile : nous l'y retrouverons dans la période suivante.

[1] Voy. p. 47 de ce vol.

SECTION II.

Royaume de Castille.

Depuis 1295, *Ferdinand IV*, fils de Sanche IV, régnait en Castille sous la tutèle de sa mère, donna Maria de Molina [1]. La régence de cette princesse fut extrêmement orageuse. Outre les factions de Haro et de Lara qui continuaient à se faire la guerre, il se forma trois nouveaux partis, chacun sous un chef puissant. Alphonse de la Cerda, cousin germain du jeune roi, réclama la couronne dont il avait été injustement privé par Sanche IV [2]; elle était aussi réclamée par l'infant Jean, frère puîné du défunt roi, qui contestait la légitimité de la naissance de Ferdinand IV, sa mère étant parente de Sanche IV dans un degré prohibé; l'infant don Henri, frère d'Alphonse X et grand-oncle du roi, demandait la régence comme l'aîné de la maison. Chacun de ces princes avait ses partisans dans l'intérieur et à l'étranger. Trois souverains ennemis envahirent le royaume; Denys, roi de Portugal, qui réclamait l'extradition des places de Badajoz, Truxillo et autres que, peu de temps avant sa mort, Sanche IV avait promis de céder au roi de Portugal, comme remplacement de la dot de sa mère Béatrix, fille naturelle d'Alphonse X [3]; le roi d'Aragon était l'allié d'Alphonse de la Cerda qui lui avait promis la Murcie; le

Ferdinand IV, 1295-1312.

Guerre civile.

[1] Voy. vol. V, p. 365. [2] Voy. vol. V, p. 364.
[3] Voy. vol. V, p. 365.

roi de Grenade enfin voulait profiter de l'occasion pour s'agrandir.

La reine-mère tint tête à l'orage. Elle s'arrangea avec deux de ses adversaires qui lui semblaient sans doute les plus puissans, avec l'infant Henri en l'associant à la régence, et avec le roi de Portugal en lui demandant la main de sa fille pour Ferdinand IV, et en lui faisant une cession éventuelle, dépendante du mariage de son fils avec une sœur du roi de Castille; le troisième ennemi, Mouhamed II, fut mis pour quelque temps hors de combat par une victoire que le grand maître de l'ordre de Calatrava remporta sur lui à Jaen, en 1295; mais il revint bientôt à charge, et battit le régent don Henri qui conclut avec lui une paix peu glorieuse. En refusant de la ratifier, la régente se concilia l'opinion publique, et perdit son rival qui avait montré moins de courage qu'une femme.

Le danger se renouvela en 1296. L'infant Jean et la faction de Lara se réunirent au parti de la Cerda et au roi d'Aragon, et l'on convint d'un partage de la monarchie castillane. Alphonse de la Cerda devait avoir la Castille; Jean devait régner à Léon et y réunir la Galice et Séville; la Murcie était destinée à Jayme, roi d'Aragon. Les rois de France et de Portugal, et le sultan de Grenade furent invités à entrer dans la ligue. Une armée aragonaise commandée par don Pèdre, frère du roi, entra en Castille. Jean fut proclamé roi de Léon, Alphonse roi de Castille à Sahugan. C'en était fait de Ferdinand IV, si l'armée aragonaise, au lieu de s'arrêter devant Mayorgo, place forte de Léon, avait

marché droit à Burgos. Ce siège détruisit entièrement l'armée et coûta la vie à l'infant d'Aragon qui la commandait.

A peine sortis des dangers de cette coalition, le roi et sa courageuse mère faillirent de tomber dans les pièges que leur tendaient la perfidie et l'astuce. L'infant don Jean, oncle du jeune roi, vint se présenter aux États de Valladolid de 1300, renonça à ses prétentions, et jura fidélité à Ferdinand IV, ainsi qu'à ses frères après lui. C'était une comédie qu'il joua. D'accord avec l'infant Henri, qui n'était pas moins fourbe que lui, il excita le roi d'Aragon à entrer en Murcie. Les deux infans offrirent d'aller le combattre; mais donna Maria, se doutant de leur trahison, se mit elle-même à la tête de l'armée, et pressa tellement le roi d'Aragon par ses manœuvres habiles et hardies, qu'il aurait été perdu, si les deux infans, ses alliés secrets, ne l'eussent averti du danger qu'il courait.

Toujours actifs à troubler le royaume, ces princes engagèrent le favori du jeune roi, âgé alors de dix-sept ans, à lui inspirer le désir de régner seul; et Ferdinand, cédant à des insinuations dont il ne soupçonnait pas la perfidie, quitta secrètement sa mère en 1303, et se rendit à Léon auprès de don Jean. L'infant Henri, mécontent de la préférence donnée par le roi à l'oncle sur le grand-oncle, se joignit alors au parti de la reine-mère. Don Jean fit célébrer le mariage convenu du roi avec Constance, infante de Portugal. Les Cortès de Léon, convoquées à Medina

del Campo, n'y voyant pas paraître la reine-mère, à qui le pays avait tant d'obligations, en témoignèrent si vivement leurs regrets, que Ferdinand, reconnaissant la faute qu'il avait commise, supplia sa mère de venir se montrer à Medina. Cependant l'infant Jean lui avait préparé une grande humiliation, qui tourna à la gloire de la reine. Il inspira au roi l'idée d'inviter l'ancienne régente à se dessaisir des bijoux de Sanche IV, qui étaient entre ses mains, et à rendre compte de sa gestion. On était persuadé que donna Maria avait aliéné les diamans, et que sa comptabilité était en désordre; le roi et son oncle furent bien confus, lorsqu'elle satisfit sur-le-champ aux deux demandes; l'examen de son administration prouva le bon usage qu'elle avait fait des deniers de l'état.

Le jeune roi, qui commençait à bien juger le caractère intéressé et perfide de son oncle, se rapprocha de sa mère. Celle-ci ayant aussi trouvé moyen de gagner don Diego Lopez de Haro, qui soutenait ce qu'on appelait le parti des favoris ou des alentours du roi, il y eut une espèce de réconciliation générale, pendant laquelle chaque chef s'occupa de l'exécution de ses projets. Le plus mauvais de tous ces chefs de partis, le vieil infant don Henri, mourut en 1304, au moment où il allait conclure une nouvelle ligue avec le roi d'Aragon.

Ferdinand IV s'arrange avec les princes de la Cerda, 1305.

Ferdinand IV résolut de terminer d'une manière amiable la contestation entre les deux branches de la maison royale. Il convint, en 1305, avec le roi d'Aragon, qu'on s'en remettrait à la décision d'arbitres,

qui furent l'infant Jean, l'évêque de Saragosse, et, comme sur-arbitre, Denys, roi de Portugal. Les arbitres se réunirent, en 1305, à Campillo, entre Soria et Tarrazone. Ils adjugèrent au roi d'Aragon la partie du royaume de Murcie, située au nord de la Segura, à l'exception de la capitale qui est sur les deux rives du fleuve; ils lui allouèrent encore les villes d'Alicante, d'Orihuela, d'Elche et Elda dans le royaume de Valence. Ils donnèrent à Alphonse de la Cerda un apanage considérable dans l'Estramadure, et dans les royaumes de Léon et de Séville, et décidèrent que son frère Ferdinand jouirait de la rente ordinaire d'un infant de Castille. Ce fut ainsi que la branche de la Cerda perdit définitivement ses droits à la couronne. Alphonse de la Cerda, l'aîné des frères, laissa deux fils, Louis et Charles. Louis fut comte de Clermont et amiral de France; il porta même une couronne; car, en 1344, le pape Clément VI posa sur sa tête celle des îles Canaries, qui avaient été découvertes quelques années auparavant par un navire français. Charles, comte d'Angoulême et connétable de France, fut assassiné par Charles le Mauvais, roi de Navarre [1]. Toute la branche de la Cerda s'éteignit, en 1357, avec Jean, fils du roi des îles Canaries; ses biens entrèrent dans la maison de Medina Celia, qui en descend par les femmes.

A peine la tranquillité fut-elle rétablie, qu'il s'éleva une guerre civile entre Diego Lopez de Haro, seigneur de Biscaie, et l'infant Jean, qui prétendait à

[1] Voy. vol. VIII, p. 247.

cette seigneurie des droits de sa seconde épouse, qui était fille d'un frère aîné de Diego. Dans cette contestation, le roi prit le parti de son oncle; la reine mère et les deux factions de Haro et de Lara formèrent une coalition. Cette affaire fut arrangée par une transaction. La Biscaie resta à Diego Lopez de Haro, sa vie durant.

Mort de Ferdinand IV.

En 1308, le pape Clément V requit Ferdinand IV d'exécuter la bulle qui supprimait l'ordre des Templiers. Le concile de Salamanque de 1310 [1], après avoir examiné tous les faits reprochés à l'ordre, proclama l'innocence des chevaliers espagnols. Ils obtinrent des pensions; une partie de leurs biens fut réunie à la couronne, une autre partie abandonnée à l'ordre de Calatrava.

Ferdinand IV, allié au roi d'Aragon, enleva, en 1310, Gibraltar à Mouhammed III, troisième roi de Grenade. Celui-ci acheta la paix par le paiement d'une somme d'argent et par la cession des villes de Bedmar et de Quesada. Ferdinand IV mourut, le 17 septembre 1312, à Jaen, laissant de son mariage avec Constance de Portugal une infante de quatre ans et un fils, nommé Alphonse, qui en avait deux. Ferdinand mourut précisément le jour auquel deux gentilshommes qu'il avait condamnés à mort sans forme de procès, l'avaient ajourné à comparaître au jugement de Dieu. Nous rapportons cette circonstance à cause de l'importance que les historiens espagnols y mettent : ils peignent Ferdinand comme un prince très-emporté qui, dans

[1] Voy. vol. VII, p. 82.

un accès de colère, avait voulu faire assassiner son oncle Jean.

La minorité d'*Alphonse XI* fut très-orageuse. Plusieurs personnes réclamèrent la régence : aucune n'en était plus digne que l'aïeule du jeune prince, la reine Marie qui avait montré tant de courage et de prudence sous la minorité de Ferdinand IV. Elle commença par mettre en sûreté la personne du roi, en la confiant à la fidélité de l'évêque et des habitans d'Avila ; ensuite elle accorda son suffrage pour la régence à son fils don Pèdre, oncle du jeune roi ; mais ces hautes fonctions étaient contestées à don Pèdre par la mère du roi, Constance de Portugal, et par cet infant don Jean, grand-oncle d'Alphonse XI, que que nous avons vu fomenter tant de troubles sous les précédens règnes. Les Cortès assemblées d'abord à Sahagun et ensuite à Palencia ne purent accorder les prétendans dont chacun s'assura par force de quelques provinces du royaume pendant que l'énergie de l'évêque d'Avila préservait le jeune roi du danger de tomber entre les mains de l'un ou de l'autre de ces partis. Enfin la reine-mère étant morte, en novembre 1313, donna Maria parvint à faire adopter, en 1314, un arrangement, en vertu duquel la garde du roi lui fut confiée et la régence attribuée aux deux infans, oncle et grand-oncle d'Alphonse XI, à chacun dans les villes et provinces dont il s'était rendu maître. Cet accord fut ratifié par les Cortès ; mais les deux régens continuèrent à vivre en mésintelligence jusqu'à ce que l'avidité les réunit un instant pour les perdre.

Alphonse XI, 1312-1350.

Une révolution avait précipité du trône Mouhammed III, roi de Grenade. Une guerre civile s'éleva entre Nazar, frère et meurtrier de Mouhammed III, et Aboul Saïd Ismaïl, son compétiteur au trône. Les Castillans prirent parti pour Nazar; Ismaïl appela à son secours le roi de Maroc. Pour combattre ce dernier, le pape Jean XXII autorisa une imposition considérable sur le clergé; les deux régens de Castille réunirent alors leurs forces et entrèrent dans le royaume de Grenade. Ils campèrent deux jours devant la capitale, où l'ennemi se tenait renfermé : le troisième, c'était le 26 juin 1319, ils se retirèrent. Aussitôt Ismaïl attaqua l'arrière-garde castillane qui était accablée de chaleur et de soif. La retraite fut pénible; les deux infans n'en soutinrent pas la fatigue : ils expirèrent l'un et l'autre sans avoir été blessés.

Outre les princes de la Cerda, il se présenta trois compétiteurs pour la régence. Philippe, duc de Cabrera, frère de Ferdinand IV et du ci-devant régent don Pèdre, fut celui pour lequel la reine Marie sa mère se déclara. Le second fut Jean dit le Borgne ou le Contrefait, seigneur de Biscaie, et fils de l'infant Jean qui venait de périr. Le troisième fut Jean Manuel, seigneur de Villena et d'Escalona, petit-fils de S. Ferdinand III, et par conséquent cousin-germain de Sanche IV; c'était un prince actif et entreprenant, que nous verrons figurer parmi les littérateurs d'Espagne du quatorzième siècle. Pendant que ces trois prétendans se faisaient la guerre, donna Maria, cette femme d'un courage héroïque à qui la Castille dut

plusieurs fois son salut, mourut le 1er juin 1322. Enfin Alphonse XI, parvenu à l'âge de quatorze ans, se déclara majeur, et les Cortès de Valladolid de 1324 forcèrent les régens à reconnaître son autorité.

Alphonse XI déploya sur-le-champ une grande vigueur de caractère, et une sévérité qui fit craindre un gouvernement tyrannique; mais aussitôt qu'il eut affermi son autorité, il se montra doux et humain. Il commença par se former lui-même une garde, et se mit à faire la guerre à tous les brigands qui, à l'ombre des factions politiques, dévastaient le royaume. Comme Jean le Contrefait donnait asile à tous ceux que le roi ne put atteindre, Alphonse tâcha de le détourner de ses projets par des voies de douceur: n'y ayant pas réussi, il l'invita, en 1325, à Toro, à un banquet. Dès que l'infant entra dans la salle, on tomba sur lui et il fut tué. Le roi se chargea publiquement de l'odieux de cette exécution, et confisqua la Biscaie, qu'il conféra ensuite à Tello, un des fils qu'Éléonore de Guzman lui avait donnés. Meurtre de l'Infant Jean le Contrefait.

Alphonse aimait Constance, fille de Jean Manuel, et il était fiancé avec cette princesse; mais voyant que le père de sa prétendue, qui s'était enfermé dans la forteresse de Chinchilla en Murcie, persistait dans ses projets hostiles, le jeune roi eut la force de rompre sa chaîne, et épousa Marie, infante de Portugal. Jean Manuel se vengea de cet outrage. Alphonse avait deux ministres qui s'étaient attirés la haine de la nation: c'était don Alvaro Nuñez Osorio, comte de Trastamare, et Garcilasso de la Vega, chancelier de Cas- Révolte de la faction de Lara.

tille. Jean Manuel et la faction de Lara levèrent l'étendard de la révolte, sous prétexte de vouloir tirer le roi des mains de ses mauvais conseillers. A cette annonce tout le royaume se souleva. Les habitans de Soria massacrèrent le chancelier avec son fils et vingt-quatre de ses amis. Alvaro fut renvoyé, et ce ministre ayant fait mine de vouloir se venger, le roi consentit à ce qu'il fût assassiné. Il réduisit ensuite les Castillans à l'obéissance.

En 1330, Alphonse XI marcha contre Mouhammed IV, fils d'Ismaïl, sultan de Grenade, et le força à promettre un tribut annuel de 12,000 écus d'or; mais le sultan assisté des Africains recommença la guerre en 1333, et reprit Gibraltar [1]. Le roi de Castille ayant à combattre une nouvelle révolte de Jean Manuel et de Jean Nuñez de Lara, conclut avec les Infidèles une trève de quatre ans.

Les hostilités ayant recommencé, Abdoul Melek, fils d'Aboul Hasan Ali, neuvième sultan Mérinide de Maroc, fut tué dans un combat. Le sultan, pour venger la mort de son fils, proclama une guerre de religion qui imposait à chaque Musulman l'obligation de prendre les armes. Il fit d'immenses préparatifs pour conquérir l'Espagne; son armée se montait à 400,000 hommes d'infanterie et 40,000 cavaliers. Après avoir employé cinq mois à transporter cette multitude sur deux cent cinquante vaisseaux escortés de soixante-dix galères, Aboul Hasan se rendit lui-même en Espagne, suivi de toute sa cour, de ses femmes et de ses enfans;

[1] Voy. p. 202 de ce vol.

car il était résolu de fixer en Europe le siège de son empire. Alfonso Tenorio, amiral de Castille, accusé de lâcheté pour ne pas s'être opposé au débarquement des Maures, lava cette tache en attaquant la flotte ennemie avec ses vingt-cinq galères; c'était courir à une perte certaine. Après des prodiges de valeur, il fut tué, et vingt de ses galères furent prises ou détruites.

Dans ce pressant danger les princes chrétiens de la péninsule ajournèrent leurs querelles : Alphonse XI réunit ses forces à celles des rois de Portugal et d'Aragon; Philippe, roi de Navarre, était dans ce moment trop occupé des affaires de France, pour pouvoir prendre part personnellement à cette guerre sainte. L'armée chrétienne marcha à la délivrance de Tariffe qu'assiégeaient les Musulmans; le 28 octobre 1340, on en vint aux mains près de la petite rivière de Salado, qui se jette à la mer près de Tariffe. Les Infidèles essuyèrent une déroute complète; on assure que 200,000 Maures ou Grenadins furent tués dans l'action ou après la déroute : en outre le nombre des prisonniers fut considérable. Le roi de Maroc perdit deux fils, lui-même fut blessé; Fatima, sultane favorite, qui était fille du roi de Tunis, tomba au pouvoir des Chrétiens, avec toutes les richesses que renfermait le camp ennemi. Aboul Hasan se sauva en Afrique. Bataille de Tariffe, 1340.

Yousef-Aboul-Radjag, qui régnait alors à Grenade, vit tomber sur lui tout le poids de la guerre. En 1341, Alphonse XI prit Alcala ben Saïd, appelée dorénavant Alcala la Real. En 1342, il assiégea Algésire. Ce Siège d'Algésire, 1342.

siège est un des évènemens les plus célèbres de ces siècles, si riches en faits d'armes extraordinaires. Il dura plus de deux ans : de tous les pays de l'Europe il y accourut une foule de chevaliers qui désiraient se former au métier de la guerre et acquérir de la gloire ; Philippe d'Evreux, roi de Navarre, fut du nombre. Il amena en 1343 des secours au roi de Castille, tomba malade au camp et mourut à Xérez [1]. Les Maures s'y servirent d'artillerie, que les chrétiens ne connaissaient guère [2]. Alphonse vainquit par sa constance tous les obstacles, et la place capitula le 26 mars 1344.

Origine de l'Alcavala, 1342.

Les guerres auxquelles Alphonse XI fut continuellement impliqué, tantôt envers les factions de l'intérieur, tantôt envers les Maures, tantôt envers les rois de Portugal, de Navarre et d'Aragon, guerres qu'à cause de leur peu d'importance nous avons passées sous silence, le mirent fréquemment dans le cas de demander aux Cortès des subsides. En 1342, il se fit accorder, pour le siège d'Algésire, outre les impositions ordinaires, celle qui est connue sous le nom d'*Alcavala*, et qui se payait de tous les objets qu'on achetait ou vendait. Cet impôt ne devait être que temporaire ; mais il fut ensuite perpétué. Aux Cortès

[1] Voy. p. 194 de ce vol.

[2] JUAN DE NUÑEZ VILLASUN, qui, une trentaine d'années après cet évènement, écrivit sa Chronique d'Alphonse, dit que les assiégés jetèrent des murs de la ville des boulets de fer qui coupaient en deux un homme portant cuirasse : il dit expressément que ces boulets étaient lancés par le moyen de la poudre. Il appelle ballesta a trueno (balliste tonnante) les machines dont les Arabes se servaient. Voy. aussi vol. VII, p. 320.

de 1349 tenues à Alcala de Henarès, Alphonse avait appelé des députés des villes qui n'avaient pas encore eu de représentans : comme celles de l'Andalousie et de la province de Tolède. Son intention était qu'elles se chargeassent de payer l'alcavala. Cette assemblée décréta qu'à l'avenir dix-sept villes seulement [1] prendraient part aux Cortès; elle publia aussi le code nommé *las siete Partidas*, les Sept parties, qui, rédigé dès 1260 [2], n'avait pas été promulgué, ou était tombé dans l'oubli : cette loi régit encore aujourd'hui l'Espagne.

Les députés des villes sont appelés aux Cortès, 1349.

Las siete Partidas.

Alphonse XI reçut d'Édouard III, roi d'Angleterre, un petit troupeau de moutons qui, s'étant perpétués et perfectionnés en Espagne, ont produit cette race de mérinos qui pendant long-temps a été la source d'une richesse exclusive pour la péninsule; mais aussi, par l'établissement du privilège de la Meta, une des causes de la ruine de l'agriculture. Nous aurons une autre occasion de parler des mérites littéraires d'Alphonse XI.

Origine des mérinos d'Espagne.

Ce prince se préparait à continuer la guerre contre les Maures, et avait déjà formé le siége de Gibraltar, lorsqu'il mourut de la peste le 16 mars 1350. Son épouse, Marie de Portugal, lui survécut; depuis 1330, il s'était attaché à Éléonore de Guzman qui le gouverna jusqu'à sa mort, sans prétendre à un autre titre que celui d'amie du roi. Alphonse en eut beaucoup d'enfans.

[1] On y ajouta à la fin du siècle la ville de Grenade.

[2] Voy. vol. V, p. 357.

Pierre le Cruel, 1350-1369.

Alphonse XI ne laissa qu'un seul fils légitime, *Pierre*, qui, par une suite d'atrocités, a mérité le surnom de *Cruel*. Quand il serait vrai que la haine et l'esprit de parti aient exagéré ses crimes et ses vices, toujours faut-il convenir que l'histoire d'Espagne ne présente aucun monarque qui lui fût comparable en méchanceté. Il n'avait pas seize ans lorsqu'il monta sur le trône, et sa mère prit les rênes du gouvernement. Cette princesse était dominée par Alphonse d'Albuquerque, son favori. Le premier acte de la régente ou de son ministre tout-puissant fut la levée du siége de Gibraltar au moment où cette place allait se rendre; le second de faire mourir Éléonore de Guzman qui, par sa bonté, sa modestie et sa sagesse, s'était fait généralement chérir. Ce meurtre fut, pour beaucoup de grands personnages, le signal de s'éloigner de la cour. Henri, comte de Trastamare, l'aîné des enfans d'Alphonse XI et d'Éléonore, échappa à la mort en se sauvant en Aragon. Pierre fit exécuter, sans forme de procès, Garcilasso de la Vega, fils de l'ancien chancelier, et confisqua les biens de la maison de Lara.

Marie de Padilla.

Pierre étant sur le point de se marier, Albuquerque qui craignait de perdre de son influence, impliqua le jeune prince dans une intrigue amoureuse avec une certaine Marie de Padilla qui s'empara de l'esprit du monarque et fut sa maîtresse tant qu'elle vécut. La politique du ministre tourna bientôt contre lui-même; Marie le brouilla avec le roi au point qu'il fut obligé d'aller chercher un asile en Portugal. Le 3 juin 1353,

Pierre donna sa main à Blanche de Bourbon [1], princesse accomplie ; mais Padilla lui persuada que Blanche avait accordé ses faveurs à Frédéric, frère jumeau de Henri de Trastamare qui était grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques. Pierre quitta son épouse trois jours après le mariage, et la fit enfermer.

S'étant pris de passion, en 1354, pour Jeanne Fernandez de Castro, veuve de Diego de Haro, les évêques d'Avila et de Salamanque qu'il avait corrompus, prononcèrent la dissolution de son mariage ; il épousa alors Jeanne ; après avoir assouvi sa passion, il la quitta pour retourner auprès de la Padilla. Sept années de captivité dans laquelle la malheureuse Blanche fut tenue ne satisfirent pas la haine de la maîtresse du roi : il fallut, pour la contenter, qu'il fît mourir secrètement son épouse en 1361.

Tant de forfaits excitèrent plus d'un soulèvement ; chaque sédition fournit à Pierre un nouveau prétexte pour faire couler le sang. Tolède et Toro qui s'étaient révoltés furent le théâtre de nombreuses exécutions. A Toro le roi trouva sa coupable mère qui depuis long-temps déplorait les excès auxquels elle-même avait porté son fils. Ce ne fut qu'à force de sollicitations qu'elle put obtenir la permission d'aller cacher ses remords dans sa patrie. Des fils d'Alphonse XI et d'Éléonore de Guzman, l'aîné, Henri de Trastamare, était toujours en Aragon ; les autres se sauvèrent en France, excepté les deux plus jeunes et le grand-maître de Saint-Jacques qui restèrent en Castille. La

[1] Fille de Pierre, second duc de Bourbon.

confiance de ces princes fut cruellement trompée : Pierre fit tuer, en 1358, le dernier dans une salle de son château, avec l'infant Jean d'Aragon, frère consanguin de Pierre IV, roi d'Aragon, qui se trouvait en Castille auprès de sa mère, tante du roi. La salle fumait encore du sang de son frère, lorsque le meurtrier s'y fit tranquillement servir son dîner.

Pierre IV, outré du meurtre de son frère, déclara, en 1359, la guerre au roi de Castille [1]. Dans sa rage, celui-ci fit mourir la belle-mère du roi d'Aragon, qui était sa propre tante, ainsi qu'Isabelle, veuve de Jean d'Aragon. Henri de Trastamare qui commandait l'armée aragonaise, ayant battu celle de Castille, le tyran fit mourir les deux plus jeunes frères de Henri, qui étaient restés en deçà des Pyrénées.

Deux compétiteurs se disputaient le trône de Grenade, Abou Saïd et Mouhammed V. Pierre le Cruel était l'allié du second; Pierre IV celui de son antagoniste. Abou Saïd, désespérant de se maintenir, demanda au roi de Castille un sauf-conduit pour venir le voir à Séville. Le roi le reçut d'abord bien; mais la vue de l'or que le sultan avait apporté excita sa cupidité et il massacra lui-même le sultan; trente-cinq seigneurs de sa suite eurent le même sort.

Marie Padilla étant morte peu de temps après Blanche de Bourbon, Pierre soutint qu'elle avait été

[1] La première année de cette guerre nous offre le premier exemple de l'usage du canon dans la marine. Pierre IV, attaqué dans Barcelonne, détruisit plusieurs vaisseaux castillans par une bombarde placée sur un bâtiment aragonais.

sa légitime épouse avant son mariage annullé avec Blanche, et demanda en conséquence qu'Alphonse que cette femme lui avait donné du vivant même de Blanche et de Jeanne, dont l'une au moins était sa légitime épouse, fût reconnu son successeur éventuel. Les Cortès de Séville y consentirent en 1361, et, comme cet enfant mourut en 1362, Béatrix, sa sœur, âgée de neuf ans, fut reconnue héritière du trône de Castille.

Fatigués des atrocités de Pierre, les peuples appelèrent comme leur libérateur Henri de Trastamare, son frère naturel. Les rois de France, d'Aragon et de Navarre se déclarèrent pour ce prince; mais son plus puissant allié fut la fleur de la chevalerie, Bertrand Duguesclin. La France qui jouissait alors d'un moment de paix, était dévastée par les grandes compagnies qui formaient 30,000 hommes n'ayant pour toute subsistance que ce qu'ils pillaient chez l'habitant de la campagne. Duguesclin prit la résolution généreuse de délivrer deux royaumes des fléaux qui les accablaient : la Castille de son tyran, et la France des brigands. Il se rendit au milieu de ces bandes qui campaient dans les plaines de Châlons-sur-Saône, leur offrit 200,000 florins d'or, leur en fit espérer autant de quelqu'un qu'elles visiteraient en route, disait-il, et les engagea ainsi à le suivre pour une expédition contre les Maures en Espagne. Aux compagnies se joignit une brillante noblesse qui voulait apprendre le métier des armes sous un si illustre capitaine. En passant près d'Avignon, l'armée qui avait

Expédition de Bertrand Duguesclin en Castille, 1365.

dévasté la Bourgogne, le Lyonnais et le Dauphiné, demanda, par l'organe de Bertrand, à Urbain V qui y résidait, l'absolution de ses péchés et une aumône de 200,000 florins d'or. Le cardinal par lequel le pape envoya sa réponse dit : « Quant à l'absolution, vous l'aurez, de ce n'en doutez jà; mais de l'argent répons-je pas. » — « Sire, reprit Duguesclin, icy y en a moult qui d'absolution ne parlent point, et trop mieux aiment l'argent; car nous les faisons prudhommes malgré eux. » On leur offrit 100,000 francs dont ils se contentèrent d'abord; mais Duguesclin ayant appris que, pour se procurer cette somme, le pape l'avait imposée sur les bourgeois d'Avignon, il la renvoya; ce qui obligea le pape et les cardinaux de tirer du trésor de l'Église l'aumône qu'on leur demandait d'une manière si impérieuse.

Duguesclin entra en Castille en 1365, fit proclamer Henri à Calahorra et couronner à Burgos. Jeanne de Villena [1], épouse de Henri, lui fit présent du comté de Trastamare, son héritage; Henri lui donna celui de Soria, le nomma duc de Molinès et connétable des royaumes de Castille et de Léon. Frappé de terreur, Pierre le Cruel fuyait de ville en ville; enfin il se renferma à Cordoue; mais à l'approche de Duguesclin, il se sauva à Séville. Cette ville fut emportée de force et pillée; Pierre s'était réfugié en Portugal, et de là à Santiago. L'archevêque lui accorda un asile; pour l'en récompenser, Pierre le tua, et se rendit maître des trésors du prélat. Il les embarqua, et les porta à

[1] Fille de Jean Manuel de Villena qui avait été régent en 1320.

Bordeaux, où il implora le secours du Prince Noir, Édouard, duc d'Aquitaine.

Ramener sur le trône un monarque fugitif, paraissait une entreprise digne d'un chevalier et d'un fils de roi. Édouard rassembla une armée formidable; Charles le Mauvais lui ouvrit les passages de la Navarre, et Édouard entra en Espagne avec son frère, le duc de Lancastre, avec le captal de Buch et avec Chandos. Duguesclin s'en était retourné en France; mais dès qu'il apprit que son ouvrage allait être détruit, il leva une armée de Français, de Bretons et d'Allemands, entra par l'Aragon, et arriva au secours du monarque qui lui devait son trône. Le 2 avril 1366, les deux armées, chacune forte de 100,000 hommes, se trouvèrent en présence, les Castillans à Noajara et les Anglais à Navarète, dans la province de Burgos. Les Anglais avaient besoin de livrer bataille, parce qu'ils manquaient de vivres; par cette raison, Duguesclin et quelques autres seigneurs conseillèrent à Henri d'éviter une rencontre, et de laisser les ennemis s'affaiblir par la fatigue et les maladies qui devaient résulter d'une mauvaise nourriture. Duguesclin lui prédit même positivement qu'il serait vaincu, s'il livrait bataille dans ce moment; mais Henri, sûr de l'affection de son armée, et brûlant du désir d'acquérir de la gloire, rejeta tous les conseils de la prudence. La bataille eut lieu le 3 avril. Henri se couvrit de gloire; le Prince Noir surpassa ce qu'il avait fait à Crécy et à Poitiers. La victoire se déclara pour l'allié de Pierre le Cruel. Toute l'armée castillane était dispersée, que

Expédition du Prince Noir en Castille, 1366.

Seconde expédition de Duguesclin en Espagne.

Bataille de Navarète.

seul avec le maréchal d'Andreghem et quelques autres chevaliers français, Duguesclin, retiré contre une muraille, se défendait encore. Pierre le Cruel le voyant, s'écria : Aucun quartier à Duguesclin ! Celui-ci l'entend, s'élance sur lui, lui porte un coup d'épée et le renverse évanoui. Il s'avance enfin vers Édouard, et dit : J'ai du moins la consolation de ne rendre mon épée qu'au plus vaillant prince de la terre. Édouard fit conduire le prisonnier dans sa tente, et le protégea contre la fureur de Pierre, qui, revenu de son évanouissement, tira sa dague, et voulut se jeter sur le héros désarmé. Bertrand Duguesclin fut conduit à Bordeaux.

La journée de Navarète rétablit Pierre sur le trône de Castille, et il usa de sa victoire avec toute la cruauté de son caractère. Édouard, envers lequel il ne s'acquitta pas de ses engagemens, s'en retourna fort mécontent en Guienne, abandonnant son indigne protégé à son mauvais sort.

Délivrance de Duguesclin.

Henri de Trastamare, qui avait trouvé un asile à Toulouse chez le duc d'Anjou, frère de Charles V, se déguisa en pèlerin, se rendit à Bordeaux pour avoir une entrevue avec Duguesclin, et soupa avec lui dans sa prison. Pour obtenir la liberté du héros, le sire d'Albret, un de ses amis, raconta au Prince Noir, avec une indifférence affectée, qu'il y avait des gens assez téméraires pour soutenir que la crainte seule l'empêchait de rendre la liberté à son prisonnier. Édouard fut vivement ému de ce propos, et annonça sur-le-champ à Duguesclin qu'il était libre.

En 1368, Henri et Duguesclin rassemblèrent une nouvelle armée, rentrèrent en Espagne, s'emparèrent de Léon, assiégèrent Tolède et remportèrent, le 14 mars 1369, devant Montiel, une victoire qui força Pierre à se jeter dans cette place. Les vainqueurs y mirent le siège. Pierre ayant voulu s'échapper à la faveur de la nuit, il fut arrêté et conduit dans la tente de Duguesclin. Henri survint; en l'apercevant, Pierre se saisit de l'arme d'un chevalier, et attaqua son adversaire. Henri se défendit et tua le meurtrier de sa mère et de trois de ses frères. Cet évènement est du 23 mars 1369. Troisième expédition de Duguesclin en Espagne, 1369. Mort de Pierre le Cruel, 1369.

Avec Pierre s'éteignit, dans les mâles, la descendance légitime de Raymond, comte de Bourgogne, gendre d'Alphonse I.er [1], et de la reine Urraque; mais Pierre laissa, de Marie de Padilla, deux filles, Constance et Isabelle, qu'il avait remises, à Bordeaux, entre les mains du duc d'Aquitaine, comme otages de ses engagemens. Ces princesses épousèrent par la suite deux frères de ce prince, Jean de Gand, duc de Lancastre, et Edmond, duc d'York.

Henri II, nommé auparavant Henri de Trastamare, se trouva, par la mort de son frère consanguin, roi de Castille et de Léon. Il était digne de ce rang par ses qualités intellectuelles et morales, mais c'était là son seul titre. Le légitime successeur de Pierre le Cruel, s'il avait vécu, aurait été ce Jean, infant d'Aragon, que le monstre avait tué [2]; car il était petit-fils de Ferdinand IV par sa fille aînée. Le frère de ce prince, Henri II de Trastamare, 1369 1379.

[1] Voy. vol. V, p. 341. [2] Voy. p. 212 de ce vol.

Pierre IV, roi d'Aragon, n'avait aucun droit au trône de Castille, puisqu'il était né d'une autre mère. Cependant il se mit sur le rang des prétendans et eut plusieurs partisans.

L'infant Jean n'existant plus, le trône de Castille appartenait véritablement à Ferdinand, roi de Portugal, petit-fils de Sanche IV : mais ce prince manquait des talens nécessaires pour faire valoir ses droits.

En revanche deux autres prétendans se présentèrent quelque temps après : ce furent les deux fils d'Édouard III, roi d'Angleterre, qui avaient épousé les filles adultérines de Pierre le Cruel. Avant de s'opposer à ces deux compétiteurs, Henri tourna ses armes contre Mouhammed VI, sultan de Grenade, qui, profitant de la guerre civile entre les deux frères, avait surpris et détruit Algésires. Il le força à conclure une trève et à se tenir tranquille dans ses états. Maître des immenses trésors que l'avidité de Pierre le Cruel avait amassés, Henri paya et renvoya les troupes françaises qui l'avaient conduit en Espagne; après quoi il équipa une flotte qui, après avoir défait celle du Portugal, alla soutenir le roi de France et battit la flotte anglaise près de la Rochelle.

Réunion de la Biscaie, 370.

L'infant Tello, son frère, qui avait épousé Jeanne de Lara, héritière de la Biscaie, étant mort la même année (1370), Henri réunit définitivement la Biscaie à la couronne et termina ainsi la longue querelle dont cette province avait été l'objet. Elle servit dès-lors de boulevard à la Castille contre les rois de Navarre, et contre les Anglais, maîtres de la Gascogne.

Par la médiation de Grégoire XI, la paix fut signée avec Ferdinand, roi de Portugal : Henri lui fiança Éléonore sa fille[1], avec une riche dot; mais ce mariage n'eut pas lieu, parce que Ferdinand se laissa prendre par les charmes d'une autre Éléonore, épouse d'un seigneur portugais. Craignant l'effet du ressentiment de Henri, il s'avisa de reconnaître le duc de Lancastre comme roi de Castille. Henri marcha sur-le-champ contre Ferdinand et pénétra jusqu'à Lisbonne, dont il brûla une partie, ainsi que la flotte du Tage. Par la médiation d'un légat pontifical la paix fut une seconde fois signée en 1373. Le roi de Portugal s'engagea à fournir à celui de Castille cinq vaisseaux équippés et armés, pour être employés au service de France. On se rendit réciproquement les places conquises; et le roi de Portugal livra 500 Castillans qui s'étaient réfugiés dans ses états. L'infante Béatrix, sœur du roi de Portugal, épousa Sanche, comte d'Albuquerque, frère de Henri II, et la fille naturelle de Ferdinand devint l'épouse d'un fils illégitime de Henri[2]. Guerre de Portugal.

Ce prince attaqua alors le roi d'Aragon; mais Pierre IV s'accommoda, accepta une somme d'argent pour ses prétentions et donna Éléonore, sa fille, sans dot, à l'infant Jean, fils de Henri II.

De tous les compétiteurs au trône de Castille qui s'étaient élevés, il ne restait que le duc de Lancastre.

[1] Éléonore épousa en 1375 Charles III, roi de Navarre.

[2] C'était Alphonse, comte de Noroña, tige de plusieurs familles du Portugal du nom de Villaverde, Monsanto, Villareal, Cascaes, Camiña, Liñares, portant le surnom de Noroña.

Décidé à le réduire, Henri II convint avec le duc d'Anjou d'une expédition contre la Guienne anglaise. Il arriva devant Bayonne en 1374; mais le duc d'Anjou ayant été empêché de se joindre à lui, il se vit obligé de repasser les Pyrénées sans avoir rien fait.

Guerre de Navarre.

Fidèle à son caractère remuant, Charles II le Mauvais, roi de Navarre, forma des intelligences avec le sénéchal de Castille pour qu'il lui livrât Logroño sur l'Èbre : cette fois-ci il fut vaincu par les armes où il excellait. Le sénéchal eut l'air d'entrer avec empressement dans la trahison; il reçut dans la place quelques centaines de Navarrais qu'il retint prisonniers. Peu s'en fallut que le roi lui-même ne tombât dans le piège. Cependant l'armée castillane s'approcha de Pampelune et mit le feu au château de Tiébas, où étaient les archives de l'état. L'incendie de ce dépôt est cause des lacunes que les écrivains ont dû laisser dans l'histoire du royaume de Navarre, et de la sécheresse qui règne dans cette partie. Charles le Mauvais chassé de ses états se réfugia à Bordeaux. Il paraît qu'il n'y trouva pas l'appui qu'il avait espéré, car, en 1379, il fit la paix; et pour obtenir sa restitution, quoique imparfaite, il s'engagea à renvoyer ses auxiliaires anglais et gascons; mais comme il fallait les payer et qu'il manquait d'argent, Henri II lui avança 20,000 florins d'or pour lesquels le château de la Guardia lui fut engagé : le roi de Navarre fut obligé de remettre pour dix ans vingt autres châteaux à titre de garantie de la paix. Il mourut avant l'expiration de ce délai.

Le schisme qui existait alors dans l'Église, engagea Henri II à assembler les Cortès à Illésias pour délibérer sur le parti à prendre. On décida qu'aucun des deux papes qui se disputaient la chaire apostolique, ne serait reconnu, et qu'en attendant le rétablissement de la paix dans l'Église, on mettrait la main sur les revenus que la cour de Rome ou d'Avignon tirait du royaume.

Henri II ne parvint pas à un âge avancé; il n'avait que quarante-six ans quand il mourut, le 29 mai 1379. Les historiens l'ont surnommé le *Magnifique;* ce titre honore un grand monarque, quand il n'est pas acquis au prix de la sueur des sujets. Henri possédait une autre qualité vraiment royale; il était l'esclave de sa parole. C'est par ses vertus qu'il a sanctifié l'injustice de son usurpation.

Jean I.er, son fils unique, âgé de vingt-un ans, lui succéda. Le concile de Salamanque, tenu en 1381, s'écarta de la disposition des Cortès d'Illésias, en se soumettant à l'obédience de Clément VII ou du pape d'Avignon. Deux affaires occupèrent Jean I.er pendant tout son règne : la prétention du duc de Lancastre au trône de Castille, et l'espoir de réunir le Portugal à ses autres états. Comme nous nous proposons de parler ailleurs de la dernière, nous nous bornons à dire ici que la contestation entre Jean I.er, roi de Castille, et Jean I.er, roi de Portugal, fut décidée le 14 août 1385, à d'Aljubarota, près Leyria. L'armée du roi de Castille y essuya la défaite la plus complète : la fleur de la noblesse resta sur le champ de bataille ;

Jean I, 1379–1390.

Bataille d'Aljubarota, 1385.

le roi se sauva avec peine, pendant la nuit, à Santarem, où il s'embarqua sur le Tage pour aller joindre sa flotte qui était devant Lisbonne. Aussitôt qu'elle l'eut reçu à bord, elle leva les ancres et partit pour Séville.

Appelé par le roi de Portugal, le duc de Lancastre débarqua, au mois de juillet 1386, en Galice, et se fit proclamer roi de Castille à Santiago. Réuni à son allié, il allait entrer en Castille même, lorsque Jean I.er ouvrit une négociation qui, transférée à Bayonne, y fut terminée par l'arrangement suivant. Constance, duchesse de Lancastre, renonça à ses prétentions au trône, moyennant un apanage de 40,000 livres de rente, dont Soria faisait partie; le roi paya au duc de Lancastre une somme de 600,000 livres; et il fut convenu que Catherine, fille du duc et de la duchesse, épouserait le fils aîné, ou, à son défaut, le second fils du roi de Castille.

Origine du titre de prince des Asturies.

Les Cortès de Briviesca, de 1388, confirmèrent cet arrangement, et arrêtèrent que l'infant don Henri, et, après lui, chaque fils aîné du roi de Castille, porterait le titre de prince des Asturies. C'était une imitation du titre de prince de Galles que prenaient les fils aînés d'Angleterre.

Ce fut ainsi que Jean I.er affermit sur sa tête la couronne de Castille et de Léon, que son père avait usurpée; mais ne pouvant se résoudre à renoncer à celle de Portugal, ni continuer la guerre avec vigueur, il conclut une trêve de dix ans avec le roi de Portugal,

dont les forces épuisées n'avaient pas moins besoin d'une suspension des hostilités.

Jean I.er périt le 8 octobre 1390, d'une chute de cheval, généralement regretté de ses sujets qui l'aimaient comme un père. De son premier mariage avec Éléonore d'Aragon, il laissa deux fils, le prince des Asturies et don Ferdinand, âgés, l'un de onze ans, l'autre de dix : aucun enfant de sa seconde épouse, Béatrix de Portugal, ne lui survécut.

Nous devons encore observer qu'aux Cortès de Ségovie, tenues en 1383, il fut décidé qu'on se servirait dorénavant de l'ère de Jésus-Christ à la place de l'ère dite d'Espagne, commençant à la trente-huitième année avant Jésus-Christ, qui avait été jusqu'alors en usage. Abolition de l'ère d'Espagne.

Henri III, fils aîné de Jean I.er, fut proclamé roi à Madrid. La désunion s'étant mise parmi les membres du conseil de régence que son père avait institué, Henri III n'attendit pas qu'il eût achevé sa treizième année pour prendre lui-même les rênes du gouvernement, et il les tint d'une main si ferme, qu'il réprima toutes les factions. Il s'occupa avec persévérance du soin de réparer les finances, en réduisant les revenus excessifs que les princes du sang et quelques grands avaient trouvé moyen de s'approprier. Cette mesure parut tyrannique à ceux sur lesquels elle tombait, et le mécontentement éclata par des mouvemens séditieux; le jeune roi montra alors beaucoup d'énergie. Le duc de Benavente, frère naturel de son père, fut arrêté et déclaré déchu de tous ses honneurs; Henri III, 1390–1406.

et Éléonore, tante du roi et épouse de Charles III, roi de Navarre, femme très-intrigante, reçut l'ordre d'aller vivre auprès du roi, son époux.

La guerre avec le Portugal recommença sous ce prince ; mais, en 1399, on conclut une trève de dix ans.

Ambassade de Timour.

Henri III, frappé de la réputation de Timour, appelé ordinairement Tamerlan, lui envoya deux fois, en 1393 et 1403, des ambassadeurs, probablement dans des vues qui se rapportaient au commerce. La première ambassade, composée de Pelage de Sotomajor et de Ferdinand de Palazuelos, fut présente à la bataille où ce conquérant vainquit Bajazeth. Il la renvoya chargée de présens. Ruy Gonzalez de Clavijo, qui partit en 1403, a laissé la relation curieuse de son voyage[1].

Depuis plusieurs années la santé du roi dépérissait visiblement. On attribuait cet état à un poison subtil qu'un Juif de Grenade devait lui avoir donné. Malgré sa faiblesse, Henri fit la guerre aux Grenadins, et convoqua les Cortès à Tolède pour délibérer avec elles sur les moyens de mettre fin à la domination des Infidèles en Espagne; mais la diminution de ses forces ne lui permit pas de présider cette assemblée, et il expira, le 25 décembre 1406, laissant la réputation d'un prince juste sans dureté, bon sans faiblesse, économe sans avarice. Les historiens lui ont donné le

[1] Elle porte le titre de *Historia del Grand Tamerlan o itinerario y e narration del viage y relacion de la ambassada que Ruy Gonçalés de Clavijo*. etc. Sevilla, 1582, in-fol.

surnom de *Maladif:* son caractère en aurait fourni qui eussent été plus nobles. Il laissa, de son mariage avec Catherine de Lancastre, un fils et deux infantes.

Sous son règne, en 1400, fut bâti le château de Madrid, et cette ville devint dès-lors la résidence des rois de Castille. Madrid devient la résidence.

Jean II n'avait qu'un an lorsque Henri III, son père, lui laissa le trône de Castille. Les grands du royaume offrirent ce trône, au lieu d'un enfant au berceau, à un prince qui se trouvait dans toute la vigueur de la jeunesse, à Ferdinand, frère cadet de Henri III. L'infant que nous allons bientôt voir monter sur le trône d'Aragon, où il mérita le surnom de Juste, se montra digne de cette belle épithète, en présentant aux Cortès de Ségovie son neveu, comme celui que les lois avaient appelé à les gouverner un jour. Il accepta le titre et les fonctions de régent qu'il partagea avec la reine-mère, Catherine de Lancastre. Cette princesse se chargea d'élever le jeune roi; elle s'en acquitta fort mal, en donnant à Jean une éducation efféminée, et le tenant renfermé dans son palais. Jean II, 1406–1454. Troubles de la régence.

Le régent continua avec vigueur et succès la guerre contre les Arabes; mais, comme depuis 1410, les affaires d'Aragon absorbèrent une grande partie de son attention, il suspendit l'exécution de son projet tendant à la conquête du royaume de Grenade, par une trève qu'il conclut avec le roi Youssouf. Quoiqu'élevé sur le trône d'Aragon, il continua d'administrer le royaume de Castille jusqu'à sa mort qui eut lieu en

1416. Le 14 juin 1410, il conclut avec Jean I.er, roi de Portugal, une paix perpétuelle, mettant fin à une guerre qui durait depuis vingt-cinq ans, avec plusieurs interruptions. Par cette paix, Jean I.er fut reconnu roi légitime de Portugal. La reine-mère survécut au régent, son collègue, jusqu'au 1.er juin 1418. Un coup d'apoplexie qu'elle s'était attiré par l'usage immodéré du vin, ayant mis fin à son existence, Jean II, âgé de treize ans, fut déclaré majeur.

Jean II épousa, en 1420, l'infante Marie, fille de Ferdinand, son oncle. Ce mariage eut des suites désastreuses pour la Castille; moins par la faute de la jeune reine, qu'à cause du caractère turbulent de deux de ses frères, Jean, duc de Peñafiel, qui, cinq ans après, en 1425, monta sur le trône de Navarre [1], et qui, à une époque postérieure à celle dont nous nous occupons dans ce livre, fut aussi roi d'Aragon et de Sicile; et Henri, duc de Villena, grand-maître de l'ordre de St.-Jacques. Ces deux princes vinrent s'établir à la cour de leur beau-frère comme dans un champ ouvert à leur ambition et à leurs intrigues. Ils travaillèrent alors à l'envi à gagner la confiance du jeune roi et à se supplanter mutuellement dans sa faveur. L'infant don Henri, moins habile en intrigues, mais plus audacieux que son frère, profitant de l'absence de celui-ci qui était allé épouser l'héritière de Navarre [1], surprit Tordesillas où se trouvait Jean II avec don Alvaro de Luna, son favori, et tint le roi dans une espèce de captivité pendant laquelle il gou-

[1] Voy. p. 195 de ce vol.

verna en son nom. Le duc de Peñafiel arma et annonça qu'il allait délivrer le roi : celui-ci trompa la vigilance de son geôlier, lui échappa dans une partie de chasse, et alla s'enfermer à Montalban. Henri fut alors obligé de jeter le masque; il se déclara ouvertement l'ennemi du monarque, et bloqua étroitement le château que celui-ci avait choisi pour asile. L'approche d'une armée commandée par l'infant Jean et par l'archevêque de Tolède délivra Jean II. Les deux frères continuèrent à se faire la guerre sur le territoire de Castille : leur beau-frère, bien conseillé par son favori, prit des mesures si vigoureuses, qu'en 1421, le duc de Villena, pour échapper à la punition qu'il avait méritée, vint lui faire sa soumission; mais le roi ordonna d'arrêter le rebelle et le fit enfermer au château de Mora. Le connétable don Ruy Lopez de Avalos fut entraîné dans la chute de son protecteur, et dépouillé de sa dignité que le roi conféra à Alvaro, son favori.

Cependant Alphonse V, roi d'Aragon, exigea, au bout de quelque temps, que son frère fût remis en liberté, et ne l'ayant pu obtenir par ses représentations, déclara la guerre au roi de Castille. L'infant Jean se rendit alors comme médiateur dans le camp aragonais, réconcilia les deux beaux-frères, et obtint la liberté de l'infant Henri. Jean se trouvait encore dans le camp de son frère, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son beau-père, Charles III, roi de Navarre : il y fut proclamé avec son épouse successeur au trône.

Commencement d'une guerre de soixante ans avec les Maures de Grenade.

Jean II crut le moment favorable pour recommencer la guerre contre les Grenadins, chez lesquels plusieurs compétiteurs se disputaient le trône. Le roi de Castille accorda sa protection à Youssouf el Ahmar, et chargea le connétable Alvaro de Luna de le conduire dans son pays. Le connétable gagna, en 1431, à Cabeza de los Ginetes, une bataille nommée la journée aux Figues [1], et força les Maures de recevoir Youssouf; mais ce prince étant mort en 1432, la guerre recommença. On peut dire que dès ce moment cette guerre dura presque sans interruption jusqu'à la destruction du royaume de Grenade. Jean II qui était sans cesse occupé des intrigues des grands de Castille, ne put la faire avec la vigueur qu'elle aurait exigée. La reine elle-même, et don Henri, fils du roi, qui portait le titre de prince des Asturies, et qui se laissait gouverner par son favori, don Juan Fernandez de Pacheco, se mirent à la tête d'une faction; le prince des Asturies s'empara de Tolède. L'influence que le connétable Alvaro de Luna exerçait sur le roi, fut le prétexte de tous ces mouvemens. Jean II se laissa forcer, en 1442, à éloigner le connétable; toute concession qu'on arrache à la faiblesse d'un monarque, est un prélude de sa chute; les factions voyant que tout était permis à l'audace, firent arrêter le roi et le tinrent prisonnier à Madrigal. Cependant Jean II

Faction de la reine et de Luna.

[1] Ainsi nommée parce qu'on prétendait que le connétable ne poursuivit pas cette victoire, parce que le roi de Grenade l'avait gagné en lui envoyant douze mulets chargés de figues, dont chacune renfermait une pièce d'or.

ayant trouvé moyen de s'évader, répara sa faute en montrant de l'énergie et se mettant à la tête d'une troupe de fidèles sujets que Lope Barrientos, évêque d'Avila, prélat d'un grand caractère, avait armés pour sa défense. Il ne fut pas difficile à ce sujet loyal d'ouvrir les yeux au prince des Asturies sur le danger auquel il s'exposait, et de le ramener aux sentimens d'obéissance qu'il devait à son père. Le fils se réunit alors au père pour lui faire reprendre son autorité. Avant la fin de l'année 1444, redevenu maître chez lui, Jean II marcha contre le roi de Navarre et contre les rebelles qu'il protégeait, et les défit en mai 1445, auprès d'Olmédo. L'infant Henri y fut blessé à mort.

Marie d'Aragon, épouse de Jean II, étant morte en 1445, le roi rechercha en mariage une princesse de France; mais son favori, le connétable, abusant, à ce qu'il paraît, de l'autorité qu'il exerçait sur ce prince, peut-être aussi cédant à des raisons de politique que l'esprit de parti qui dénature tous les faits, nous a laissé ignorer, fit une chose qui lui a attiré le blâme de ses contemporains et de la postérité. Il engagea le roi, dit-on, à son insu, à Isabelle, fille de Jean, infant de Portugal[1], à un point qui ne lui permit plus de reculer; il épousa l'infante, mais il conserva de la rancune contre Alvaro de la violence qu'il fit dans cette occasion à son penchant; et la nouvelle reine que le connétable croyait avoir obligée, le paya

[1] Jean, connétable de Portugal, troisième fils de Jean I le Bâtard.

d'une noire ingratitude. Jalouse du pouvoir qu'il exerçait sur le roi, elle résolut de le renverser. L'empire que les charmes de la jeunesse lui assuraient sur un époux qui l'aimait, prit facilement le dessus sur l'attachement qu'il avait pour un favori, et qu'elle lui fit envisager comme une faiblesse dont il devait avoir honte. Toutes les actions d'Alvaro furent peintes sous les couleurs les plus noires, afin de justifier aux yeux du monarque l'ingratitude qui déjà était entrée dans son cœur. Pierre de Zuñiga, comte de Plasencia, Alphonse Perez de Vivero et Diego de Valera, un des historiens du temps, se joignirent à la reine, et devinrent les chefs d'une conspiration qui jura la perte du connétable. Isabelle conduisit en 1453 le roi à Burgos, lieu convenu pour l'exécution du plan dont la chute du connétable devait être le résultat. Alvaro averti du danger qui le menaçait, prit ses précautions en s'entourant de gens armés. Pour avoir un prétexte de l'arrêter, on excita le peuple contre lui. Sa maison fut investie par des gens qui criaient contre son administration, et demandaient sa tête. Le roi dégrada la majesté royale, jusqu'à commettre une perfidie; se donnant l'air de céder à l'opinion publique, qui ne doit être respectée par les princes que quand ils sont convaincus qu'elle est celle de la justice et de la raison, il promit à son ancien favori, à son fidèle serviteur, que s'il se rendait prisonnier, on ne ferait rien à son égard *contre le droit et la justice*. Alvaro se fia à une promesse si trompeuse. Dès qu'on fut maître de sa personne, le roi nomma, pour le juger, une commis-

sion composée de ses ennemis. Sa mort était résolue d'avance. Le 5 juillet 1453, il fut décapité à Valladolid. L'histoire de cette victime des intrigues de cour a été défigurée par l'esprit de parti. Le connétable avait sans doute commis de grandes fautes; et quel est le ministre revêtu d'un grand pouvoir, auquel on ne puisse en reprocher plusieurs qui, envenimées par la haine, peuvent être transformées en crimes capitaux? mais Alvaro avait certainement de belles qualités, et appartient aux grands hommes de son siècle.

Le faible roi regretta bientôt la perte de son ami. Il passa le reste de ses jours dans les remords et les terreurs d'une imagination troublée : le 21 juillet 1454, la mort le délivra de son existence malheureuse.

Jean II laissa, de sa première épouse, un fils qui lui succéda sous le nom de *Henri IV;* et de la seconde, une fille et un fils dont il sera question dans la suite de cet ouvrage : c'étaient donna Isabelle et don Alphonse.

SECTION III.

Royaume d'Aragon, depuis 1291 jusqu'en 1458.

Jayme II, 1291–1327.

Jayme II avait quitté la Sicile pour succéder à son frère Alphonse III au trône d'Aragon, et, pour se maintenir sur ce trône, il avait entièrement renoncé à la Sicile [1].

Conquête de la Sardaigne, 1326.

Il fit une acquisition qui était plus à portée de ses autres états que la Sicile : avec l'autorisation secrète du pape, il enleva, en 1326, l'île de Sardaigne aux Pisans qui en étaient les maîtres [2]. Il fut assisté dans cette conquête par son cousin Sanche, qui, depuis 1311, avait succédé à Jayme I.er sur le trône de Majorque. Sanche mourut en 1324, avant la fin de l'expédition; comme il ne laissa pas d'enfant, il eut pour successeur son neveu, Jayme II, troisième roi de Majorque.

Sanche, roi de Majorque, 1311–1324.

Jayme II, roi de Majorque, 1324.

Union perpétuelle de l'Aragon, de Valence et de la Catalogne en 1319.

Ce fut sous le règne de Jayme II, roi d'Aragon, que l'union perpétuelle des royaumes d'Aragon et de Valence, de la principauté de Catalogne et du royaume de Majorque (quant au domaine direct), en un seul corps d'état, fut prononcée. Les Cortès assemblées en 1319 à Tarragone la décrétèrent le 14 décembre.

Famille de Jayme II.

Les vingt-six années du gouvernement de Jayme II sont regardées comme l'époque la plus heureuse de l'histoire d'Aragon : sous ce prince surnommé *le Juste*, la monarchie jouit d'une grande prospérité. Blanche de Naples, sa première épouse, lui donna

[1] Voy. vol. V, p. 400. [2] Voy. vol. IV, p. 104.

beaucoup d'enfans, parmi lesquels nous remarquons les quatre fils premiers nés : Jayme ou Jacques qui, livré à une profonde dévotion, renonça, dès 1319, à la succession au trône; Alphonse qui fut roi après le père; Jean qui embrassa l'état ecclésiastique et fut archevêque de Tolède, puis de Tarragone, et patriarche (titulaire) d'Alexandrie; enfin Pierre, comte de Ribagorce et d'Ampurias [1], dont nous verrons le fils paraître en 1410 parmi les prétendans à la couronne d'Aragon. Marie de Lusignan, fille de Hugues III, roi de Chypre, et Élisinde de Monçada que Jayme II épousa, l'une en 1315, et l'autre en 1321, n'eurent pas de descendance. Jayme II mourut le 31 octobre 1327.

Alphonse IV, son second fils, âgé de vingt-huit ans, lui succéda et régna jusqu'au 24 janvier 1336. La justice de ce prince qui maintint les libertés de la nation, prévint les troubles qui avaient été si fréquens pendant les précédens règnes, et si dans les der- Alphonse IV, 1327-1336.

[1] Le *comté d'Ampurias* (ainsi nommé d'après l'ancienne ville d'Emporiæ) *et de Peralada*, faisait partie de la Marche d'Espagne : la généalogie de ses possesseurs de la maison de Roussillon, remonte au commencement du dixième siècle. Pons Hugues I qui était comte d'Ampurias au commencement du douzième, se reconnut vassal du comte de Barcelonne. Ce fut en conséquence de cette transaction qu'en 1321, après la mort de Malgaulin, dernier comte d'Ampurias, son pays fut réuni à la couronne d'Aragon. Don Pèdre, à qui le roi Jayme II le donna à titre d'apanage, l'échangea ensuite avec son frère, l'infant Bérenger, par la fille duquel le comté entra dans la maison des ducs de Cardonne, et de celle-ci dans la maison de Medina-Celi qui le possède encore.

nières années de sa vie il y eût quelques troubles excités peut-être par l'aîné des fils que sa première épouse, l'héritière du comté d'Urgel [1], lui avait donnés, ils furent de peu de durée. Les villes et les districts abandonnés par le roi aux fils qu'il avait de sa seconde épouse, Éléonore de Castille, y donnèrent lieu. Si les troubles ne se prolongèrent pas, c'est parce qu'Alphonse revint sur ses premières dispositions qui

[1] Le *comté d'Urgel*, ainsi nommé d'après une ville située sur la rive gauche de la Sègre, était une dépendance du comté ou marquisat de Barcelonne. Vers la fin du neuvième siècle, il échut à Sunifred, un des fils de Geoffroi le Velu qu'on regarde ordinairement comme le premier comte héréditaire de Barcelonne (Voy. vol. II, p. 229). Borel, fils de Sunifred, succéda à son père dans le comté d'Urgel, et à son cousin Sunifred, petit-fils, comme lui, de Geoffroi le Velu, dans le comté de Barcelonne. A sa mort, en 993, les deux comtés furent de nouveau séparés; Raymond Borel, l'aîné de ses fils, continua les comtes de Barcelonne qui, en 1162, montèrent sur le trône d'Aragon, et Ermengaud I fut la souche des comtes d'Urgel qui s'éteignirent en 1208 avec Ermengaud VIII. Il s'éleva alors de longues contestations entre différentes personnes qui prétendaient avoir droit à la succession. Enfin, en 1228, Jayme I, roi d'Aragon, mit Aurembiasse ou Aremburge, fille d'Ermengaud VIII, en possession du comté paternel et lui fit épouser l'infant Pierre, fils cadet de Sanche I, roi de Portugal. Aurembiasse mourut en 1231 sans laisser d'enfans; elle légua le comté d'Urgel à son époux. Celui-ci le troqua la même année avec le roi d'Aragon contre les îles Baléares (Voy. vol. VI, p. 29). Cependant nous trouvons, bientôt après, Pons II, de la maison de Cabrera, descendue de celle d'Urgel, en possession du comté. Pons II fut la souche d'une nouvelle maison d'Urgel qui s'éteignit en 1314. Thérèse d'Entença, nièce d'Ermengaud X, dernier comte d'Urgel, lui succéda et épousa la même année Alphonse IV.

étaient contraires aux engagemens contractés au commencement de son règne. Un de ses fils du second lit, Jean, fut cet héritier présomptif de la couronne de Castille, que Pierre le Cruel fit tuer en 1358 [1]. Elle-même fut tuée en 1359 [2] par ordre de ce monstre.

Pierre IV, surnommé *le Cérémonieux*, qui succéda à son père, fut un prince aussi ferme et actif, qu'ambitieux et dissimulé : son caractère avait de la ressemblance avec celui de Tibère auquel on l'a souvent comparé. S'il trouva le royaume rempli de troubles, il devait se dire que lui-même en avait été l'instigateur sous le règne précédent. Nous avons parlé ailleurs de ses guerres avec la Castille, dans lesquelles un frère du roi de ce pays commandait ses armées [3]. Pierre IV, le Cérémonieux, 1336–1367.

Résolu de réunir les îles Baléares à la monarchie, il chercha querelle à Jayme II, et le dépouilla, en 1343, de Majorque, de Minorque et d'Iviça, ainsi que du Roussillon. Jayme II ayant vainement tenté de le fléchir par toutes sortes de soumissions, vendit finalement, en 1349, au roi de France qu'il avait trouvé à Avignon, le comté de Montpellier, sa dernière possession. Les 120,000 écus d'or qu'il en tira furent employés à équiper une flotte avec laquelle Jayme tenta une descente dans l'île de Majorque; mais son armée fut défaite le 25 octobre 1349 par le gouverneur de l'île; lui-même fut tué, et son fils qui, comme roi, porte le nom de Jayme III, fait prisonnier. Ce prince échappa, par la suite, de sa prison, obtint la

Réunion du royaume de Majorque, 1343.

Jayme II, roi de Majorque, cède à la France le comté de Montpellier, 1349.

[1] Voy. p. 213 de ce vol. [2] Voy. p. 212 de ce vol.

[3] Voy. *ibid.*

main de Jeanne I.re, reine de Naples, fit d'inutiles efforts pour recouvrer ses états, et mourut en 1375 sans laisser de postérité. Ainsi le Roussillon et les îles Baléares furent réunis à la monarchie aragonaise.

Suppression du droit de l'Union.

La première épouse de Pierre IV, Marie de Navarre[1], ne lui avait laissé que deux filles. Quoique l'année même où mourut cette princesse, en 1347, il épousât Éléonore, infante de Portugal[2], cependant dans l'incertitude d'avoir un descendant mâle, Pierre IV s'avisa de vouloir changer l'ordre de succession, en faisant reconnaître héritières ses filles, au préjudice de ses frères ou de la descendance masculine d'Alphonse IV. Cette tentative le brouilla avec Jacques, comte d'Urgel, un de ses frères. Les États usant du privilège de l'Union, formèrent une confédération contre le roi et prirent les armes[3]. Pierre IV fut arrêté par les habitans de Murviedro, et conduit à Valence où il ratifia l'Union. Ayant ainsi divisé les confédérés de Valence d'avec l'Union d'Aragon, il défit les troupes de celle-ci, tourna ensuite ses armes contre l'Union de Valence, la défit également et entra en vainqueur dans la capitale. Il assembla alors les États des deux royaumes, et y fit formellement abolir, le 13 octobre 1348, le privilège de l'Union. Ayant voulu déchirer avec son poignard l'acte par lequel il avait précédemment ratifié l'Union, il se blessa à la main, et voyant couler le sang sur le papier: Que ce privilège, dit-il, qui a été si fatal à l'état, et si injurieux à la

[1] Fille du roi Philippe d'Évreux. [2] Fille d'Alphonse IV.

[3] Voy. vol. V, p. 397. 400.

monarchie, soit effacé avec le sang d'un roi! Dans chacun des deux royaumes, une vingtaine de membres de l'Union furent exécutés.

Éléonore de Portugal accoucha, le 29 décembre 1348, d'un infant qui ne vécut pas; la mère le suivit promptement au tombeau. Pierre IV se remaria à Éléonore de Sicile [1], qui en 1350 lui donna un héritier : dès ce moment il renonça à son projet de changer l'ordre de succession. Éléonore lui donna un second fils et une fille [2], et mourut en 1374. Alors il contracta un quatrième mariage avec une certaine Marthe, et enfin un cinquième avec Sibylle de Fortia qui lui survécut. Jean, son fils aîné, fut nommé en 1372 duc de Gironne, titre qui depuis ce temps fut affecté aux fils aînés des rois d'Aragon.

L'ère d'Espagne ou de Jules César fut abolie sous ce prince, en 1358 en Valence, et en 1359 en Aragon. Introduction de l'ère de J.-C. en Valence et Aragon.

Pierre IV mourut le 5 janvier 1387, dans sa soixante-huitième année. *Jean I.er* qui, âgé de trente-six ans, lui succéda, accusa la reine Sibylle d'avoir abrégé par des maléfices la vie du feu roi. Plusieurs personnes furent mises à mort comme complices de ce forfait imaginaire. Sibylle de Fortia fut dépouillée de son douaire et de ses biens: ils faisaient tout son crime. Jean I, 1387–1395.

Jean I.er fut un prince faible et livré à ses plaisirs. Académie de la gaie science à Barcelonne.

[1] Fille de Pierre II.

[2] Le fils fut nommé Martin, la fille Éléonore épousa par la suite Jean I, roi de Castille. Voy. p. 219 de ce vol.

Sa seconde épouse, Yolande de Bar, aimait beaucoup la poésie provençale, et inspira ce goût au roi son époux. La fleur de cette poésie, qu'en Espagne on appelait limousine, et qui avait été cultivée en Aragon et en Catalogne, était passée; mais Jean I.er conçut le projet de la faire revivre en fondant à Barcelonne une académie de la gaie science (*consistorio de la gaya ciencia*). Don Henri d'Aragon, marquis de Villena, arrière petit-fils de Pierre, comte de Ribagorce et d'Ampurias, que nous avons nommé comme un des fils de Jayme II; petit-fils du connétable Alphonse, duc de Gandie, que nous verrons en 1410 parmi les prétendans au trône d'Aragon; enfin fils de Pierre d'Aragon, tué en 1385 à la bataille d'Aljubarota, et d'une infante de Castille; don Henri, disons-nous, grand-maître de l'ordre de Calatrava, fut, avec la reine, le principal promoteur de cette institution. Elle fut une imitation de l'académie des jeux floraux de Toulouse [1], qui, en 1390, envoya deux docteurs d'amour à Barcelonne, pour donner des règlemens à la nouvelle société qui lui fut affiliée. Villena composa, en langue espagnole et sous le titre de Gaie Science, un traité de poétique, qui s'est conservé, et vers 1412, probablement en catalan, une comédie allégorique dans laquelle la Paix et la Miséricorde jouaient un rôle; ce drame fut un des premiers de la littérature moderne.

Martin, 1395, 1410.

Jean I.er mourut le 19 mai 1395, d'une chute de cheval. Comme il ne laissa pas de fils, Mathieu, comte

[1] Voy. p. 55 de ce vol.

de Foix[1], son gendre, prétendit à la succession; mais les États l'adjugèrent à *Martin*, duc de Montblanc, frère du défunt roi. Comme ce prince était absent (il se trouvait auprès de son fils qui, par son mariage[2], était roi de Sicile), son épouse, Marie Lopez de Luna, parente du pape Benoît XIII, et femme d'un grand courage, se chargea du gouvernement jusqu'au retour de Martin, et repoussa le comte de Foix qui avait passé les Pyrénées à la tête d'une armée.

Extinction de la dynastie de Barcelonne.

Martin perdit, en 1406, son épouse, et en 1409, son fils unique, le roi de Sicile, mort des suites de ses débauches. Dans l'espoir d'avoir encore un héritier, il épousa, en 1409, Marguerite, fille du comte de Prades; mais il mourut le 31 mai 1410, sans laisser d'enfans. Avec lui la maison de Barcelonne, qui, depuis 1151, régnait en Aragon[3], s'éteignit dans les mâles, ou plutôt fut regardée comme éteinte; car plusieurs prétendans, qui faisaient remonter leur origine à des princes de cette maison, furent exclus, nommément Jacques d'Aragon, comte d'Urgel, qui descendait, en ligne directe, d'Alphonse IV, roi d'Aragon[4]; et Alphonse, duc de

[1] C'est ce vicomte de Castelbon auquel, après la mort de Gaston III Phebus, Charles VI, roi de France, adjugea le comté de Foix. Voy. [illegible] 17 de ce vol.

[2] Avec Marie, fille de Frédéric III, roi de Sicile.

[3] Voy. vol. V, p. 382.

[4] Il a été déjà dit (p. 234 de ce vol.) qu'Alphonse IV épousa en 1314 l'héritière d'Urgel. Ce comté échut, après sa mort, à l'infant Jacques, son fils cadet, souche de la troisième maison d'Urgel. Jacques d'Aragon qui, en 1410, prétendit au trône, était son petit-fils.

Gandie et connétable de Castille, fils de Pierre de Ribagorce et petit-fils de Jayme II. Des juges nommés par les États de la monarchie, au nombre de trois pour l'Aragon, autant pour la Catalogne, et autant pour Valence, réunis à Caspe, sur le confluent de l'Èbre et de la Guadalope, adjugèrent, le 28 juin 1412, la couronne, à la majorité de sept voix contre deux, à Ferdinand, infant de Castille, second fils de Jean I.er, roi de Castille, et d'Éléonore, fille de Pierre IV, roi d'Aragon. Ferdinand était donc neveu des deux derniers rois, mais par sa mère seulement, et fut ainsi préféré à deux princes de la ligne masculine, mais d'un degré plus éloigné de Jean I.er. Les États du royaume de Sicile se prononcèrent pour le même prince.

Avènement de la maison de Castille.

Ferdinand I le Juste, 1410, roi d'Aragon et de Sicile, 1416.

Ce fut ainsi que la branche cadette de la maison de Castille parvint à la fois au trône d'Aragon et à celui de Sicile. *Ferdinand I.er*, surnommé *le Juste*, mourut après un règne de peu d'années, le 2 avril 1416, père d'Alphonse qui lui succéda en Aragon et en Sicile, de Jean qui, en 1425, monta sur le trône de Navarre [1], et de ce Henri, duc de Villena, qui joua un si triste rôle dans les troubles de Castille [2].

Alphonse V le Magnanime, roi d'Aragon et de Sicile, 1416.

Alphonse V porte les surnoms de *Sage* et de *Magnanime*. Nous raconterons ailleurs comment ce prince fut adopté en 1421 par Jeanne II, reine de Naples, et

[1] Voy. p. 195 de ce vol.

[2] Il ne faut pas le confondre avec le troubadour du même nom dont nous venons de parler. Celui-ci fut grand-maître de l'ordre de Calatrava, le fils de Ferdinand I, de celui de S. Jacques.

déclaré son successeur; comment cette adoption fut cassée en 1423; comment Alphonse se rendit, la même année, maître de la ville de Naples; enfin, comment ce prince étant retourné quelques mois après dans ses états d'Aragon, perdit en 1424 la ville de Naples, sans être pour cela expulsé de tout le royaume.

Conquête du royaume de Naples.

La reine Jeanne annulant ses dispositions en faveur d'Alphonse, transféra en 1434 tous les droits de la première maison d'Anjou qui s'éteignait avec elle, à René, de la seconde maison d'Anjou, comte de Provence, duc de Lorraine et de Bar. René qui se trouvait prisonnier entre les mains du duc de Bourgogne[1], ne put se rendre à Naples aussitôt qu'il l'aurait voulu; et Alphonse entreprit en 1435 le siège de Gaëte qui avait reçu une garnison génoise. Les vivres commençant à manquer dans cette place, le commandant envoya au camp d'Alphonse une troupe de femmes, d'enfans et de vieillards languissans de faim. On conseilla au roi de renvoyer ces malheureux dans la ville. J'aime mieux ne pas prendre la ville que de manquer à l'humanité, dit Alphonse le Magnanime, et il fit distribuer des vivres aux malheureux. Cependant les Génois envoyèrent une flotte pour dégager Gaëte; celle d'Aragon l'attaqua, mais elle fut entièrement défaite. Alphonse et ses deux frères qui s'y trouvaient, tombèrent entre les mains des vainqueurs, ainsi qu'une centaine de princes et de seigneurs d'Aragon et de Sicile. Ce fut Blaise d'Asserato qui avec des forces très-inférieures remporta cette victoire, le

[1] Voy. vol. VIII, p. 118.

Captivité et délivrance d'Alphonse V.

5 août 1435, près de l'île de Ponza. Les illustres captifs furent envoyés à Milan, comme les plus beaux trophées de la victoire. Aussitôt Marie de Castille, l'épouse d'Alphonse V, convoqua les Cortès et leur demanda la somme nécessaire pour la rançon de leur souverain. Les Cortès l'accordèrent et s'empressèrent d'envoyer l'argent à Alphonse, quoiqu'ils eussent appris qu'il n'en avait pas besoin. Car, par une générosité sans exemple dans l'histoire de ces temps, le duc de Milan avait refusé toute rançon. Alphonse acquit, par l'amabilité de son esprit et l'élégance de ses manières, un tel ascendant sur Philippe-Marie, que celui-ci se laissa persuader par son captif que rien n'était plus contraire aux intérêts d'un duc de Milan, que de voir assise sur le trône de Naples, une maison française puissante par ses possessions et son influence. Alphonse et Philippe conclurent une étroite alliance, et le duc de Milan fournit au roi les moyens de continuer son entreprise.

Caractère d'Alphonse V.

Ce ne fut qu'au mois de mai 1437, que René put arriver à Naples où Isabelle de Lorraine, son épouse, s'était chargée en attendant du gouvernement. Les deux compétiteurs se firent alors la guerre; René d'Anjou donna plus d'une preuve de ce courage et de cette expérience qu'il avait montrés dans les guerres anglaises. Affable, bon, généreux, il gagna l'amitié des peuples; mais ses ressources pécuniaires et ses forces militaires étaient bien inférieures à celles d'Alphonse. Le 2 juin 1442, celui-ci s'empara de Naples, et le roi René se retira en France. Ce fut ainsi qu'Al-

phonse, qui déjà tenait de son père le royaume de Sicile, réunit les deux pays qu'on nomme les Deux-Siciles.

Alphonse V mourut en 1458. C'était un prince accompli, qui mérita les deux surnoms qu'il porte, et aurait été digne qu'on lui en décernât encore un troisième, celui de Protecteur éclairé des lettres.

La constitution de l'Aragon éprouva dans le quatorzième et le quinzième siècle plusieurs altérations importantes. Nous comptons au premier rang l'abolition du privilège de l'Union. La monarchie dut à Pierre IV cette amélioration qui cependant ne produisit pas les effets salutaires qu'on pouvait en espérer, parce que ce fut depuis cette époque surtout que le pouvoir du magistrat, connu sous le nom de Justizia [1], s'éleva à un tel point qu'il se trouva placé au-dessus du roi, et même au-dessus des lois. La personne de cet officier était sacrée; son autorité et sa juridiction n'avaient presque pas de bornes. A lui appartenait l'interprétation suprême des lois. On appelait à son tribunal de toutes les cours de justice du royaume; il pouvait même, de son propre chef, évoquer à lui toutes les causes pendantes aux tribunaux. Toutes les ordonnances du roi étaient, avant leur publication, soumises à son examen, et son *veto* en arrêtait l'exécution.

Constitution de l'Aragon.

Le Justizia.

Il pouvait destituer les ministres du roi, et leur demander compte de leur administration. Lui-même n'était comptable qu'aux Cortès. Lorsque le roi prêtait son serment, le justizia lui disait au nom des nobles :

[1] Voy. vol. V, p. 407.

Nous qui valons chacun autant que vous et qui, tous ensemble, sommes plus puissans que vous, nous promettons d'obéir à votre gouvernement, si vous maintenez nos droits et nos privilèges, et si non, non. On ne concevrait pas comment, avec des entraves pareilles, le gouvernement aragonais pouvait marcher, si on ne savait que, par un usage tout-à-fait contraire au but de cette institution, le justizia était nommé par le roi qui avait le droit de le destituer. Ce ne fut qu'à la fin de notre période, en 1442, que les Cortès y dérogèrent en déclarant ce magistrat inamovible.

Pour paralyser l'autorité des officiers du roi afin qu'elle ne pût entraver celle du justizia, celui-ci employait deux *remèdes de droit* que la constitution lui accordait. Par l'un qui est connu sous le nom de *jurisfirma* ou *firma de derecho*, les biens de tous ceux qui recouraient à son tribunal étaient, pour le temps du procès, soustraits à la juridiction des tribunaux royaux. L'autre remède appelé la *manifestation* avait pour but la sûreté des personnes : par ce remède les individus condamnés pour crimes, et qui en appelaient au magistrat suprême, étaient retirés des mains de la justice ordinaire et enfermés dans un lieu sûr qu'on appelait la prison de la manifestation, jusqu'à ce que le justizia eût examiné la régularité de la procédure à laquelle ils avaient succombé.

Toutefois le justizia n'était pas élevé au-dessus de toute responsabilité. En 1398, les Cortès décrétèrent que le roi nommerait quatre membres, un de chaque ordre de l'état ou *bras* qui, sous le titre d'inquisiteurs

du justizia, surveilleraient la conduite de ce magistrat. Le tribunal des inquisiteurs siégeait trois fois par an, en mars, juillet et novembre, recevait les plaintes, faisait les enquêtes et en rapportait ensuite à l'assemblée des Cortès auxquelles était réservé le droit de prononcer le jugement. Mais une loi de 1456, donna une nouvelle extension à l'inviolabilité du justizia, en décrétant qu'en sa qualité même de particulier il ne pourrait être arrêté, ajourné ou accusé sans un décret préalable des Cortès ; le droit de le juger resta réservé au roi et aux États.

Le tribunal du justizia reçut une organisation plus complète peu d'années après l'époque qui nous occupe, d'abord aux Cortès de 1461 et ensuite à celles de 1467. On adjoignit aux quatre inquisiteurs dix-sept juges nommés au sort parmi les États, savoir douze parmi le clergé et la noblesse, et cinq parmi les députés des villes : les inquisiteurs formaient une chambre d'enquête; les dix-sept commissaires prononçaient le jugement. Les inquisiteurs devaient être désignés annuellement par le sort. Ils s'assemblaient le premier d'avril à Saragosse et invitaient par un crieur public tous ceux qui auraient des plaintes à former contre le justizia à se présenter. Si pendant dix jours il ne s'annonçait aucun plaignant, les pouvoirs des inquisiteurs cessaient; dans le cas contraire, on laissait à l'accusateur et à l'accusé trois mois pour fournir les preuves et pour la justification. Les dix-sept commissaires-juges auxquels étaient adjoints deux jurisconsultes avec voix consultative, siégeaient à huis-clos pendant quarante jours et

prononçaient au scrutin secret. L'abus du pouvoir était puni par la perte de la vie; la concussion et la corruption l'étaient par une amende; les délits provenant de l'ambition, par le blâme ou l'infamie. Il n'y avait pas de recours contre ces sentences.

Lorsque le nombre des affaires portées devant le justizia s'accrut, on lui adjoignit d'abord un jurisconsulte et ensuite un second; ces assesseurs étaient nommés ses lieutenans. Dans le principe ils étaient choisis par le justizia lui-même, ensuite par le roi, et depuis 1461, par les Cortès, au moyen du sort. Leurs prononcés, recueillis sous le titre de *Décisions du conseil du justizia d'Aragon*, ont encore autorité de loi aux tribunaux.

Assemblée biennale des Cortès.

Un autre changement que la constitution d'Aragon éprouva dans le quatorzième siècle, se rapporte au retour périodique des assemblées des Cortès. La loi d'Alphonse III de 1283[1], fut abrogée en 1307, et il fut décrété que le roi ne convoquerait les États, que tous les deux ans, dans telle ville de l'Aragon qu'il jugerait à propos, pourvu qu'elle renfermât au moins quatre cents maisons et fût immédiatement soumise à la juridiction du roi. Par une loi rendue en 1436, on exclut du droit d'assister aux Cortès : 1.° plusieurs grands officiers de la cour; 2.° les religieux; 3.° les nobles qui étaient revêtus de charges municipales à Saragosse, Barbastro, Huesca et Daroca, *comme nobles*, car ils pouvaient venir comme députés de ces villes; 4.° tous les marchands tenant boutiques et tous

[1] Voy. vol. V, p. 409.

ceux qui vivaient du travail de leurs mains, y compris les chirurgiens et apothicaires.

Un dernier changement qui altéra beaucoup plus la constitution que cela ne paraît au premier abord, fut exécuté par ce même Pierre IV qui a détruit le privilège de l'Union. Il fit, en 1376, la première tentative de changer le service militaire féodal en une contribution en argent. Sa demande était nouvelle et inouïe, les Cortès en furent effarouchées, et le roi, voyant qu'elle avait produit un effet désagréable, la laissa tomber. Cependant la nation se familiarisa insensiblement avec une idée qui d'abord lui avait paru attentatoire à ses libertés, et sept ans plus tard, le même prince obtint, des représentans du peuple, une contribution en argent, à titre d'emprunt. Le premier pas était ainsi fait. Le second était d'obtenir des Cortès le don de l'avance; il n'éprouva pas de difficulté, et successivement la nation s'accoutuma au remplacement du service militaire par une contribution.

Remplacement du service militaire par une contribution.

SECTION IV.

Royaume de Portugal, depuis 1279 *jusqu'en* 1455.

Denys, 1279-1325. Troubles civils.

Denys, le Père de la Patrie, régnait en Portugal depuis 1279 [1]. Dans les huit dernières années de sa vie, Alphonse, son fils et l'héritier de sa couronne, lui causa de vifs chagrins. Le roi avait beaucoup d'enfans naturels : il avait une prédilection particulière pour Alphonse Sanchez, qu'Alphonsine Rodriguez lui avait donné, et qui, par sa femme, était seigneur d'Albuquerque. Il en avait fait son majordome, ce qui était la première charge du royaume. La tendresse que Denys avait pour ce bâtard inspira de la jalousie à son fils légitime. Il s'était répandu un bruit d'après lequel le roi serait entré en négociation avec le pape Jean XXII, pour assurer la succession à ce fils naturel au préjudice de celui qu'il avait de son mariage avec Élisabeth d'Aragon. Il existe une lettre du pape, du mois de septembre 1320, par laquelle il atteste le ciel que jamais ni le roi ni son fils naturel ne lui avaient fait une proposition de ce genre. Mais l'infant, aussi bien que sa mère qui, passant sa vie dans la retraite et les mortifications [2], ne connaissait pas mieux que lui le monde, ajoutèrent foi à la calomnie; et le prince, excité par les évêques de Lisbonne et de Porto, prit les armes en 1317. Denys voulait étouffer la rebellion dans

[1] Voy. vol. VI, p. 36.

[2] Elle a été canonisée en 1625.

sa naissance, en surprenant son fils à Cintra ; ses mesures manquèrent leur effet, parce que l'imprudente Élisabeth, par une *sainte* trahison, les fit connaître à son fils. Le roi l'en punit en la reléguant à Alenquer, chef-lieu du douaire des reines de Portugal. En 1322, le père et le fils se livrèrent une bataille près de Coimbre. Élisabeth négocia alors une réconciliation ; l'infant vint à Leyria demander pardon à son père et dom[1] Sanchez se retira dans les terres de son épouse. Après quelques mois, il revint à Lisbonne, ce qui engagea l'infant à reprendre les armes, sous prétexte que son apanage n'était pas suffisant pour vivre à la cour. Les deux partis allaient encore une fois se livrer bataille à Lumiares, lorsqu'on vit arriver sur un âne la reine Élisabeth qui sépara les armées. L'infant se révolta une troisième fois, en 1324. Sanchez eut alors la générosité de se démettre volontairement de ses places et de céder le terrein à son frère dont le roi augmenta l'apanage.

Suppression de l'ordre des Templiers.

Ce fut sous le règne de Denys que l'ordre des Templiers fut supprimé. Le roi de Portugal vit avec beaucoup de déplaisir la ruine d'une institution qui avait rendu de si grands services contre les Arabes. Il voulut d'abord la conserver dans ses états ; mais comme la cour d'Avignon s'y opposa, il sollicita et obtint du pape Jean XXII l'autorisation de fonder un autre ordre qui pût remplacer celui du Temple. La bulle pontificale est du 14 mars 1319, et le nouvel ordre

[1] Nous nous conformons à l'usage des Portugais d'écrire *dom* le *don* des Espagnols.

fut nommé Milice de Jésus-Christ ou Ordre du Christ. Il reçut les statuts de l'ordre de Calatrava et fut doté de tous les biens que les Templiers avaient possédés en Portugal; le roi nomma chevaliers du Christ tous les Templiers de son royaume. Castromarino dans les Algarves devint d'abord chef-lieu de la nouvelle institution; mais, en 1366, elle fut transférée à Tomar. Le vœu de chasteté que les chevaliers sont obligés de faire, ne se rapporte plus aujourd'hui qu'à la fidélité conjugale. Cet ordre est le plus riche du Portugal. Dans le quinzième siècle il obtint par des concessions des rois Édouard et Alphonse V, et par une bulle de Calixte IV, la juridiction ecclésiastique dans toutes les possessions du Portugal situées au-delà des mers.

Caractère de Denys.

Denys était un prince sage, dont la mémoire est chérie et respectée en Portugal. Les surnoms de Libéral, de Juste, de Père de la patrie et de Roi Laboureur que ses sujets lui ont donnés, et les proverbes qui ont long-temps subsisté en portugais : Libéral comme un Denys, et *Dionyso pudo quanto quiso*, Denys pouvait tout ce qu'il voulait, rendent le plus beau témoignage à ses vertus royales. Il fut le premier roi de Portugal qui entendit les véritables intérêts de ce pays, en profitant de sa position pour en faire un état commerçant. Ce fut lui qui inspira à sa nation ce goût des voyages et de la navigation qui en a fait pendant deux siècles le premier peuple du monde. Denys aimait les sciences et cultivait la poésie. En 1290, il fonda une université à Lisbonne; les troubles que les étudians nombreux réunis dans la capitale y excitèrent

Fondation de l'université de Coimbre.

engagèrent le roi à transférer, en 1308, cette académie à Coimbre. Les privilèges qu'il lui accorda y attirèrent de toute l'Europe les plus savans hommes de son siècle. « Ce fut alors, disent les auteurs de l'Art de vérifier les Dates, que la langue portugaise commença à prendre une forme régulière et cessa d'être un mélange bizarre de latin et de vandale. La langue en se perfectionnant fit éclore les talens. Sous le règne de Denys on vit paraître le premier ouvrage portugais qui portât l'empreinte du génie. L'original de cette production subsiste dans la librairie (bibliothèque) des seigneurs d'Aveiro. Nous voulons parler du roman de l'Amadis des Gaules dont le véritable auteur est Vasco Labeira. » L'observation des Bénédictins se rapporte à une question littéraire fort contestée, dont nous avons déjà dit un mot [1], et sur laquelle nous reviendrons.

Parmi les enfans naturels laissés par le roi Denys, nous nommerons dom Pedro, comte de Barcelos, auteur d'un Liguage des hommes, ou Nobiliaire du Portugal [2].

Le roi Denys mourut le 7 janvier 1325, et eut pour successeur son fils, *Alphonse IV*, âgé de trente-quatre ans. A peine ce prince eut-il été couronné qu'il Alphonse IV. 1325-1357.

[1] Voy. vol. V. p. 201.

[2] EMANUEL FARIA Y SOUSA en a publié une traduction espagnole (Madrid, 1646, in-fol.). Ce Nobiliaire a été commenté par JEAN-BAPTISTE LABANHA, sous le titre de *Nobiliario de* D. PEDRO CONDE DE BARCELOS *ordinado e illustrado*. Roma, 1640, in-fol.

assouvit la haine qu'il portait à son frère naturel, Alphonse Sanchez d'Albuquerque. Il l'accusa formellement devant les Cortès comme perturbateur du repos public. Les États ayant voulu dans ce procès suivre les formes usitées, il en prononça lui-même la condamnation, sans l'avoir entendu dans sa défense. Sanchez se retira auprès du régent don Philippe, duc de Cabrera [1], où il trouva des secours moyennant lesquels il força son frère à lui rendre Medelin et Albuquerque, ses propriétés.

Dom Pierre, fils unique d'Alphonse IV et de Béatrix de Castille[2], et l'héritier présomptif de la couronne de Portugal, avait été fiancé, en 1330, à Blanche, fille posthume de l'infant Pierre de Castille, oncle d'Alphonse XI [3], et cette jeune princesse avait été envoyée en Portugal pour y être élevée ; mais dans une assemblée des Cortès tenue à Santarem, en 1335, on rompit cette alliance sous prétexte qu'un vice de sa constitution empêchait l'infante de devenir mère, et on arrêta le mariage de dom Pierre avec Constance, fille de Jean Manuel de Villena et d'Escalona, infant de Castille et petit-fils de S. Ferdinand [4]. Jean Manuel était un prince méchant et intrigant, et Alphonse XI vit avec chagrin son alliance avec le Portugal. Il prit les armes pour l'empêcher ; mais bientôt le danger dont les préparatifs d'Aboul Hasan, sultan de

[1] Voy. p. 204 de ce vol. [2] Fille du roi Sanche IV.

[3] C'est ce don Pierre qui, en 1314, avait été régent de Castille. Voy. p. 203 de ce vol.

[4] Voy. p. 205 de ce vol.

Maroc, menaçaient l'Espagne, réunit tous les princes chrétiens de la péninsule. Par la paix qui fut conclue entre les rois de Castille et de Portugal, Constance obtint la permission de se rendre auprès de son mari, et l'infante Blanche fut renvoyée avec sa dot. Alphonse IV entra alors en Castille avec toutes ses forces, les joignit à celles d'Alphonse XI, et eut une grande part à la fameuse victoire de Salado, du 28 octobre 1340, qui rompit les forces des Arabes [1]. Il s'y distingua personnellement et y mérita le surnom de l'*Osado*, le Hardi. Le pape Benoît XII lui en fit compliment, et l'autorisa à percevoir pendant deux ans les décimes des revenus ecclésiastiques et à faire prêcher la croix contre les Infidèles.

Les dernières années de la vie d'Alphonse IV furent troublées par Pierre, son fils aîné. Ce prince perdit en 1344 son épouse, Constance de Castille, après qu'elle lui eut donné plusieurs enfans. Il vivait depuis quelque temps dans un commerce intime avec Iñez ou Agnès de Castro, fille naturelle de Pierre Fernandez de Castro, et sa cousine [2]. Après la mort de Constance, il obtint la dispense du pape pour épouser Iñez. Le mariage fut célébré très-secrètement à Bragance, en présence de l'évêque de Guarda et d'Étienne Lobato, grand-maître de la garderobe de l'infant. Trois

Iñez de Castro.

[1] Voy. p. 207 de ce vol.

[2] Pierre Fernandez de Castro, père d'Iñez, était cousin germain de l'Infant Pierre, sa mère Yolande étant une fille naturelle de Sanche IV, roi de Castille, et par conséquent sœur de Béatrix, mère de l'Infant.

ministres du roi, Pierre Coello, Alvaro Gonsalvez, qui était grand-sénéchal, et Diego Lopez Pacheco, seigneur de Ferreira, craignant l'influence que pourrait obtenir un jour dom Alvar Perez de Castro, frère d'Iñez, représentèrent au roi qu'il pourrait naître par la suite de graves inconvéniens de la liaison de dom Pèdre avec Iñez, parce que cette femme voudrait probablement faire passer la succession à ses fils, au préjudice de celui qui restait de Constance. Alphonse demanda à son fils, s'il était vrai qu'il fût marié à Iñez; dom Pierre n'ayant osé convenir de la vérité, le père exigea qu'il se remariât, parce qu'il n'avait qu'un seul héritier légitime. Sur son refus, Alphonse IV se laissa arracher par ses conseils le consentement pour faire mourir Iñez, prétendue maîtresse de son fils. On choisit un temps où l'infant était absent, pour exécuter cet ordre. Le prince et son épouse vivaient à Coimbre; le roi s'y rendit. Iñez, privée de l'appui de son époux, alla à sa rencontre jusqu'à la porte du palais, et se jeta à ses pieds avec les trois enfans qu'elle avait de Pierre : à ce spectacle le roi fut ému, et retira son premier ordre; mais ses conseils acharnés à la mort de la princesse, employèrent le moyen dont des ministres malveillans font souvent usage avec succès auprès d'un prince faible; à force de représentations fréquemment réitérées, ils fatiguèrent sa patience et lui arrachèrent un second ordre de faire mourir Iñez. Sans lui laisser le temps de changer encore une fois de résolution, ils se hâtèrent de tuer la malheureuse Iñez à coups de poignard. Ce crime fut

commis en 1355 au couvent de S.te Claire à Coimbre[1].

Le désespoir de l'infant Pierre le porta à la révolte. Il prit les armes contre son père, comme celui-ci, pour un motif beaucoup plus léger, les avait prises jadis contre le sien. Alphonse IV put alors reconnaître la vindicte céleste, que sa conduite antérieure avait excitée. Ce furent sans doute les remords de sa conscience, qui facilitèrent à Gonçalez Pereira, archevêque de Braga, le moyen de ménager une réconciliation entre le père et le fils. On assure que celui-ci promit de pardonner aux meurtriers de son épouse; mais le roi sentait qu'il n'était pas dans les forces humaines d'oublier une offense comme celle dont ils s'étaient rendus coupables envers l'héritier de la couronne. Peu de temps avant sa mort, qui arriva avant qu'il eut atteint sa soixante-huitième année, il leur distribua une somme d'argent, et leur conseilla de s'expatrier. Quoiqu'Alphonse IV fût mauvais fils, mauvais frère, et père cruel, il avait tant d'autres bonnes qualités, que les Portugais le comptent parmi leurs meilleurs monarques: il aimait la justice et la vérité, était brave et libéral.

Pierre I.er monta sur le trône, le 12 mai 1357, brûlant d'envie de venger la mort d'Iñez de Castro. Pierre le Cruel, roi de Castille, servit sa passion, en offrant de lui livrer les meurtriers qui s'étaient sauvés dans ses états, contre trois fugitifs castillans qui se Pierre I, 1357-1367.

[1] Qui ne connaît la tragédie de LAMOTTE et la parodie qu'on en fit sous le titre d'*Agnès de Chaillot?* Nous parlerons de la tragédie de FERREIRA.

trouvaient en Portugal. Pierre I.er consentit à cet échange, qui était une violation de l'hospitalité; néanmoins il n'eut en son pouvoir que deux des conseillers de son père, Pierre Coello et Alvaro Gonsalvez, le troisième ayant trouvé moyen d'échapper. Pierre les fit exécuter en 1360, à Santarem, en sa présence. On arracha le cœur aux deux coupables, encore vivans. Ce supplice horrible ne fit pas frémir le roi. Immédiatement après il convoqua les Cortès à Cantanhede, y produisit les preuves de son mariage avec Iñez, qu'il corrobora par un serment, fit exhumer le corps de cette princesse, auquel on fit les honneurs royaux, après quoi elle fut enterrée avec beaucoup de pompe, à Alcobaça, où est la sépulture des rois de Portugal. Pierre lui fit ériger un monument où l'on voit la statue d'Iñez portant une couronne.

La conduite du roi en cette circonstance, et d'autres actes de sévérité qu'il exerça pendant les dix années de son règne, lui ont fait donner le surnom de Cruel. Il ne le mérite pas; sa sévérité ne frappa jamais un innocent, jamais il ne troubla la marche des procédures légales. C'est donc, avec beaucoup plus de raison, qu'on l'a nommé le *Justicier*, parce qu'en effet sa justice ne connaissait pas la clémence. Il traita surtout sans ménagement les crimes et les excès des ecclésiastiques, et réprima l'insolence de la noblesse. Il fut libéral et bienfaisant, et allégea le poids des impôts.

Pierre laissa quatre fils, savoir de Constance de Castille, Ferdinand, qui lui succéda; d'Iñez de Castro, Jean, duc de Viseo, et Denys, duc de Cisuentos; et

d'une concubine, nommée Thérèse Lorenzo, Jean, qui fût grand maître de l'ordre d'Avis. Il mourut le 8 janvier 1367.

En montant sur le trône, *Ferdinand* trouva le royaume en paix, et ses coffres remplis, grâce à la sage économie des trois princes qui l'avaient précédé. Des évènemens imprévus l'entraînèrent dans une guerre qui devint pernicieuse à ses états; son manque de discernement lui fit dépenser sans fruit ses trésors, et sa passion malheureuse pour une femme intrigante, amena des troubles qui enveloppèrent le pays dans une guerre civile. Ferdinand, 1367-1383.

Ferdinand régnait depuis deux ans, lorsque Pierre le Cruel, roi de Castille, fut tué[1] : avec ce prince s'éteignit la ligne masculine et légitime de Bourgogne qui régnait dans ce pays depuis le commencement du douzième siècle. Pierre laissa deux filles qui prétendirent à la succession de leur père; si elles étaient exclues comme adultérines (et en effet leur naissance était entachée d'un défaut de légitimité), le trône de Castille appartenait à Ferdinand. Il était petit-fils de l'infante Béatrix, fille de Sanche IV, roi de Castille, et par conséquent cousin issu de germain du dernier roi. Cependant nous avons vu que Henri de Trastamare, frère naturel de Pierre le Cruel, s'empara du trône, avec l'appui de Duguesclin.

Quelques grands de Castille, dont l'orgueil répugnait d'obéir à un bâtard et à un avouètre, reconnurent Ferdinand; plusieurs villes des frontières le pro- Guerre de Castille.

[1] Voy. p. 217 de ce vol.

clamèrent. Il s'allia avec les rois d'Aragon et de Grenade, donna de l'argent au premier et promit d'épouser Éléonore, sa fille. Il se flattait vainement d'être soutenu par deux monarques qui devaient voir avec jalousie la réunion de la Castille et du Portugal. Ses trésors furent dépensés pour acheter des partisans, et des provinces entières furent distribuées aux seigneurs castillans qui vinrent en Portugal [1].

Ferdinand entra en Galice; la Corogne lui fut livrée par Jean Fernandez Andeyro que nous verrons plus tard jouer un rôle dans l'histoire du Portugal. Henri vint au secours de cette province avec des forces supérieures; Ferdinand s'embarqua avec les siennes, et Henri envahit le Portugal : il s'empara de Braga. La même année 1370, la flotte qu'il avait équippée, défit celle de Ferdinand. Tant de désastres disposèrent ce prince à la paix : elle fut signée, par la médiation du pape, en 1371, à Alcoutin sur la Guadiana. Ferdinand renonça à toutes ses prétentions sur la Castille, et promit d'épouser Éléonore, fille de Henri, qui lui apporterait en guise de dot les villes de Ciudad Rodrigo, Valença et Monterey.

Chapitre général des Cortès de 1372.

Nous avons rarement occasion de parler des Cortès du Portugal. Pendant que tous les autres états sortis de la féodalité étaient troublés par les disputes entre les

[1] Ferdinand de Castro reçut quinze villes; Alvarez Perez, son frère, neuf, avec le comté d'Arrayola et la charge de connétable; Ferdinand-Alphonse de Zamora, dix-neuf villes; Meno Ruiz de Ciabra, cinq. Quelques-unes de ces familles existent encore en Portugal.

rois et leurs États, à peine les historiens portugais font-ils mention de ceux de leur pays, à moins que ce ne soit pour dire qu'ils ont accordé des subsides au roi. Les Cortès de Portugal avaient été instituées en 1143, pour organiser le royaume et pour lui donner une loi fondamentale, qui est un vrai pacte entre le roi et la nation[1]. Dès ce moment leurs fonctions se bornaient à délibérer sur les propositions que leur adressait le roi et qui ordinairement avaient pour objet un secours en argent et en hommes dont il avait besoin pour la défense de la patrie; car une maxime de droit public à laquelle tous les royaumes gouvernés d'après le système féodal rendaient hommage, voulait que nul ne fût tenu à payer une contribution à laquelle il n'aurait pas consenti, ni obligé de servir son seigneur direct au-delà du devoir que lui imposait la nature de son fief. Indépendamment de ce droit qui formait l'essence de toute constitution féodale, les Cortès avaient celui de faire connaître au roi leurs doléances et leurs vœux. Elles les lui transmettaient en formes de propositions séparées, et non réunies en corps. Ces propositions étaient intitulées des *chapitres généraux*, quand elles provenaient des trois ordres, *spéciaux* quand ils étaient l'ouvrage d'un seul ordre. Ce n'étaient pas des projets de loi soumis à la sanction du roi; c'étaient des prières qui s'adressaient à sa bienveillance paternelle. Le roi y répondait soit par des rescrits, soit en publiant des lois. Si nous ne nous trompons pas dans cette matière qui, au défaut de documens

[1] Voy. vol. VI, p. 13.

suffisans, n'est pas sans quelque obscurité, les Cortès de Portugal ne participaient pas au pouvoir législatif, réservé au monarque seul; elles étaient ses conseillers, mais ses conseillers désintéressés, ou plutôt hautement intéressés à ce que la vérité, qui a tant de nuages à traverser avant de parvenir aux oreilles des rois, y pénétrât sûrement. Nous ne trouvons pas que le rapport affectueux qui existait entre les rois de Portugal et les Cortès ait été troublé avant la fin du dix-septième siècle. C'est probablement la raison pour laquelle les historiens portugais parlent si peu des Cortès, et que nous sommes si pauvres en monumens qui les concernent. Leurs chapitres sont restés enfouis dans la poussière des archives royales.

Nous devons au vicomte de Santarem la connaissance de quelques-unes de ces pièces [1]. L'éditeur observe ordinairement que le roi y a eu égard, et cite les réponses avec leurs dates, d'après les pièces originales qu'il avait sous les yeux. Malheureusement ce qui nous aurait intéressé davantage, n'entrait pas dans le but du vicomte, et il ne nous communique pas les lois et ordonnances que ces chapitres ont provoquées. Contentons-nous, en attendant des renseignemens plus complets, de mettre sous les yeux de nos lecteurs le contenu du plus ancien chapitre général qu'on nous ait fait connaître : il est de l'année 1372, et a été transmis au roi par les Cortès assemblées cette année à Lisbonne et Porto. Les Cortès prient le roi dans les termes

[1] L'auteur ne connaît l'ouvrage cité que dans une traduction allemande, et ne peut en donner ici le titre.

les plus soumis et les plus respectueux 1.° d'ordonner que, sans le consentement de l'ordre des communes, il ne soit pas commencé une guerre ni frappé une nouvelle monnaie;

2.° D'examiner si les dépenses de la cour sont susceptibles ou non d'une réduction;

3.° D'ordonner que les officiers de justice soient pris parmi des hommes entendus, et qu'ils soient toujours prêts à entendre les parties;

4.° Que les veuves et filles d'hommes comme il faut (*de homens bons*) ne soient pas forcées de se marier contre leur gré;

5.° Que lorsque le roi viendra dans des endroits où il n'y a ni boulanger ni boucher, il y en ait dans sa suite;

6.° Que les exemptions du logement des gens de guerre soient observées;

7.° Qu'il ne soit pas permis aux grands et aux nobles de faire le trafic;

8.° Que les hommes privilégiés ne soient pas forcés de servir sur la flotte;

9.° Que les laboureurs et les gens cultivant leurs propriétés ou des emphytéoses ne soient pas soumis au service militaire;

10.° Qu'il soit interdit aux ecclésiastiques d'acheter ni vendre des biens fonds pour leur compte ou au nom d'autrui;

11.° Qu'il soit libre à chacun de vendre des vivres, mais que personne ne puisse les retenir malicieusement pour forcer les prix;

12.° Que les Juifs ne soient pas admis aux emplois ;

13.° Que les requêtes puissent être présentées au roi partout où il se trouve ;

14.° Que les prélats et les gens riches qui ont du pain et de la viande ne puissent pas en prendre de force ;

15.° Que les objets pris pour l'usage du roi qu'on ne pourra rendre en nature, soient payés ;

16.° Que les Cortès soient convoquées tous les trois ans ;

17.° Que tout ce qui a été ordonné dans les Cortès et dans les asssemblées précédentes soit observé, et que les ordres contraires soient annulés.

Mariage de Ferdinand avec Eleonore Ménésès.

Pour le malheur du Portugal, une femme méchante et intrigante inspira à Ferdinand une passion par laquelle il se laissa entièrement dominer. Cette femme s'appelait Éléonore Tellez de Ménésès : elle était l'épouse de Jean Laurent da Cunha ou d'Acunha. Jean Alphonse, comte de Barcélos, oncle d'Éléonore, voyant l'effet que les charmes de sa nièce avaient produit sur le roi, et ne voulant pas laisser échapper une occasion si favorable de satisfaire son ambition, conseilla à Éléonore de demander la cassation de son mariage sous prétexte de parenté. Ce motif était nul, parce que cet empêchement avait été écarté, par une dispense du pape, avant la conclusion du mariage. Néanmoins da Cunha voyant qu'il ne pourrait résister à la volonté du roi, se retira en Castille, et Ferdinand épousa Éléonore Ménésès. Cette action lui aliéna les cœurs de ses sujets ; il y eut même une émeute à Lisbonne, la

populace voulant empêcher le mariage, mais le roi quitta sa capitale et se rendit au couvent de Léça dans la province d'Entre Duero et Minho, où il présenta à la cour Éléonore comme reine de Portugal. Un de ses frères, dom Denys, refusa avec hauteur de la traiter comme telle, et quitta le pays. Nous avons parlé [1] des suites de ce mariage, de l'alliance de Ferdinand avec Jean de Lancastre, de l'invasion du Portugal par le roi de Castille, et de la paix humiliante qu'Alphonse fut obligé d'accepter du vainqueur en donnant des ôtages pour l'observation de la paix. Elle fut jurée par les deux rois en présence du nonce du pape, au milieu du Tage, dans les environs de Santarem.

Troubles civils.

Cependant la cour de Ferdinand était devenue le théâtre des intrigues les plus criminelles. Dom Juan, duc de Viseu, l'aîné des frères consanguins [2] de ce prince et son successeur à défaut de la fille qu'Éléonore lui avait donnée, avait épousé Marie Tellez de Ménésès, sœur de la reine et veuve d'Alvaro Diaz de Sousa. Éléonore révoltée de la perspective d'être un jour obligée de céder le pas à sa sœur, maintenant son inférieure, inspira des soupçons à Juan contre la fidélité de sa femme : dans sa fureur jalouse ce prince fit mourir Marie ; c'était en 1378. Ayant ensuite découvert l'innocence de Marie, il quitta le pays pour échapper aux poursuites que la famille dirigeait contre lui, et se retira en Castille où Jean I.er lui donna le duché de Valença de Campos. Ainsi la reine était dé-

[1] Voy. p. 249 de ce vol.

[2] Il était fils d'Inez de Castro.

barrassée de celui qui, plus que tout autre, avait intérêt et puissance pour contrarier ses vues ambitieuses.

Mais il restait encore un surveillant qui la gênait beaucoup : c'était le frère naturel du roi, également nommé Jean, qui était grand maître de l'ordre d'Avis. Ce prince découvrit la liaison criminelle qui existait entre la reine et ce même Juan Ferdinand Andeyro qui avait livré la Corogne aux Portugais, et qui depuis avait été créé comte d'Ourem. Il exprima son mécontentement d'une manière qui ne put rester cachée à Éléonore. Dom Gonçalez Vasquez de Azévédo commit une imprudence semblable. La reine fit arrêter à Evora ces deux indiscrets. Quelques jours après, le gouverneur de cette place, Vasco Martinez de Melho, reçut un ordre signé par le roi, de faire mourir ses deux prisonniers. Melho ne crut pas devoir obéir sans s'être assuré de la volonté du roi : Ferdinand ignorait, à ce qu'il paraît, l'existence de cet ordre qu'il devait avoir signé ; il exigea que cette affaire fût étouffée. Les prisonniers furent élargis.

Henri II, roi de Castille, mourut en 1379, et eut pour successeur Jean I.er, son fils. Ce roi négocia avec Ferdinand et avec Éléonore le mariage de leur fille unique, Béatrix, âgée de sept ans seulement, avec son fils, l'infant Henri, âgé d'une année. La succession dans les deux royaumes fut assurée au fils qui naîtrait de cette union.

Éléonore et Andeyro, son favori, se repentirent bientôt de cet arrangement. Ils engagèrent Ferdinand à s'allier encore une fois, en 1380, au duc de Lancastre,

pour faire valoir les prétentions de ce prince au trône de Castille, et à leur donner plus de poids encore en fiançant la jeune Béatrix au fils du duc. Sur-le-champ le roi de Castille envahit le Portugal, et son amiral attaqua et détruisit la flotte portugaise. Le duc de Lancastre vint au secours de son allié avec une armée anglaise, mais ses troupes indisciplinées commirent tant d'excès, qu'au moment où les deux armées campées à Badajoz et Elvas allaient se livrer bataille, Ferdinand se décida inopinément et à l'insu de ces auxiliaires, à conclure la paix avec Jean I.er qui lui fournit des vaisseaux pour transporter chez eux ses hôtes incommodes. L'infante Béatrix fut fiancée à don Ferdinand, second fils de Jean, qui venait de naître, et auquel devait un jour passer le trône de Portugal.

Immédiatement après la conclusion de cette paix, le roi Jean perdit son épouse. Ferdinand envoya auprès de lui comme ambassadeur Andeyro, le favori d'Éléonore, et lui proposa d'épouser lui-même l'infante Béatrix, au lieu de la réserver à son second fils, qui était trop jeune. Le roi Jean consentit à cet arrangement. On convint que l'infante Béatrix serait reconnue par les États héritière du royaume de Portugal; que cette couronne passerait au fils, et à défaut d'un fils, à la fille qu'elle donnerait à Jean; que jusqu'à la majorité de ce prince ou de cette princesse, la reine Éléonore serait chargée de la régence.

La faible santé du roi Ferdinand ne lui ayant pas permis de conduire lui-même sa fille à la cour de Castille, comme il l'aurait désiré, Éléonore l'ac-

compagna jusqu'à Yelves où elle la remit à son époux.

Caractère de Ferdinand.

Le 23 octobre de la même année, Ferdinand mourut à l'âge de quarante-quatre ans. C'était un prince d'un caractère léger, inconstant, remuant, et peu fidèle à sa parole. Sous son règne les lois étaient sans force, les juges sans autorité. La noblesse ne connaissait plus de frein, parce qu'elle pouvait compter sur l'impunité, les oreilles du roi étant fermées à toutes les plaintes de ses sujets [1].

[1] Le portrait de ce prince est tracé de main de maître dans la Biographie de NUÑEZ ALVAREZ PEREIRA, qui fut le premier connétable de Portugal. « Fuit Ferdinandus, dit l'auteur, ingenio mobili et rerum novarum cupido, nec in fide servanda constans, nec in violanda strenuus : inquies et desidiosus : aliena appetere, sua perdere regiam laudem existimabat: fœdera non ut servaret, sed ut violaret, sancire videbatur, ut non alias magis in ambiguo res Lusitana fuerit. Una ipsi antiquissima cura fuit urbes mœnibus cingere, perinde ac si lapides ac cæmenta cives tueri possint, quos ducis virtus defendere non sufficeret. Magnam argenti aurique vim a patre relictam, quantam in hac nova opulentia animis concipere vix possumus, conciliandis Bæticorum principibus brevi ita profudit, ut mox cives gravi imposito tributo oppresserit ad bellum non necessarium sustinendum. Nulla legibus erat auctoritas, nulla magistratibus reverentia ; omnia ex arbitrio nobilitatis pendebant ; cuncta trahi rapique, prout præcipuis amicorum placitum erat, maximeque reginæ, cujus nutui parebant omnia. Atque hæc quæ per se ad alienandos populorum animos abunde erant, multo fiebant invidiosiora proximi regni recordatione, comparantibus cunctis ingenia duorum regum, Petri et Ferdinandi, eorumque mores ac facta, ut et naturæ dissimilitudinem mirarentur, et acrius fortunæ suæ vicem quererentur, dolendique causas interpretando accenderent. Nam fuerat pater intentus, severus, adductus ; fi-

Après la mort de Ferdinand, le trône de Portugal appartenait, d'après les constitutions de Lamego, à Béatrix, sa fille unique, en supposant toutefois que sa naissance fût légitime, c'est-à-dire que le premier mariage de sa mère eût été légalement annulé. A son défaut la succession passait à dom Jean, duc de Valença de Campos, et à dom Denys, les deux frères consanguins de Ferdinand. Ces deux princes étant absens au moment de la mort

Interrègne de 1383-1385.

lius dissolutus, voluptuosus, iners; pater avaritiæ propior; luxuriæ filius; ille omnia delicta exquirere, omnia punire; hic ne manifesta quidem scelera exsequi, ac plerumque pœnitentia contentus aut levi pœna; pater ne amicos quidem secum regnare patiebatur: filius ultro etiam arcessebat imperii comites sine sexus, sine gentis discrimine; viris, feminis, civibus, alienigenis juxta patebat regis arbitrium: venerationem civium pater sectari, caritatem filius; sed illum cum metu venerabantur, hunc non sine contemptu oderant: pronior ad demerenda studia plebis pater, non spreta nobilitate; filius proceribus pandere sinum, regnique opes, plebi ne aures quidem præbere ad querelas; pater justa etiam ac prope necessaria bella declinabat; filius quælibet ultro appetebat; pater regnandi avidus suos intra cives regni cupiditatem continebat; filius suis imperandi incuriosus, alienis inhiabat imperiis; pater in omnibus pœne criminibus vindicandis modum excedere supplicii solebat; a Ferdinando veniam precibus et lacrimis facile impetraveris; apud Petrum nullus gratiæ locus, nullus misericordiæ. Itaque hunc meliorem regem, illum meliorem virum diceres. Ipse hos principes ideo a natura genitos putaverim, ut appareret nihil esse in humanis rebus in utramque partem absolutum, sive vitii, sive virtutis; ut enim Petro ad perfectum regis exemplar nihil defuit præter mitiorem animum, ita Ferdinando ne pro monstro regum haberetur humanitas superfuit. » ANT. RODERICI COSTII *de vita et rebus gestis Nonni Alvaresii Pyreriæ, Lusitaniæ Comitis Stabuli*. Olisipp., 1723, in-fol.

du roi, la reine Éléonore, conformément à ce qui avait été convenu par le contrat de mariage de sa fille, prit la régence en main. Cette princesse s'était fait détester par ses intrigues et son inconduite. Elle avait trouvé moyen d'écarter les infans, frères du dernier roi, que le roi de Castille fit étroitement surveiller afin qu'ils ne pussent pas se rendre en Portugal ; mais elle avait à sa cour un ennemi bien plus dangereux, le grand maître de l'ordre d'Avis, frère naturel de Ferdinand. Ce prince conçut le projet de monter lui-même sur le trône, et il le poursuivit avec une énergie et une persévérance qui en assurèrent le succès.

La régente engagea son gendre, le roi de Castille, à se mettre en mesure de soutenir, s'il le fallait, ses droits les armes à la main. Jean I.er fit effectivement des préparatifs qui fournirent à Éléonore un prétexte d'éloigner de sa cour le grand maître ; affectant la plus grande confiance en ses talens, elle lui donna le gouvernement de la province la plus exposée, celle d'Alenteio, avec l'ordre de s'y rendre. Le grand maître résolut alors de faire une démarche qui devait lui concilier la faveur publique. Après avoir pris congé de la reine pour se rendre, disait-il, dans son gouvernement, il se mit à la tête de quarante hommes armés et bien sûrs, parmi lesquels se trouvait le comte de Barcélos, propre frère de la reine ; il rentra au palais où il trouva la régente sur le point de se mettre à table; ayant pris le comte Andeyro d'Ourem, son amant, à part, sous prétexte d'avoir à lui parler, il le tua d'un coup de poignard. Pour sonder les dispositions du

peuple, profitant de la première consternation où cette action téméraire avait jeté Éléonore, il ordonna de fermer toutes les issues du palais, et fit répandre au dehors que le grand maître de l'ordre d'Avis venait d'être assassiné. Cette fausse nouvelle causa un grand tumulte : on sonna le tocsin, la populace assaillit le château et menaça d'y mettre le feu si on ne l'ouvrait : le grand maître calma facilement les esprits en se montrant sur un balcon et annonçant l'agréable nouvelle que le favori détesté n'existait plus. La fureur du peuple se tourna alors contre l'évêque de Lisbonne, Castillan, qui avait défendu de faire sonner le tocsin à la cathédrale, ou, selon d'autres, qui l'avait fait sonner en faveur d'Andeyro. Ce prélat se sauva à l'étage supérieur du clocher de son église, mais la populace força sa retraite et le massacra. Son cadavre fut jeté par une fenêtre, traîné jusqu'au rivage de la mer et abandonné aux chiens.

La régente maîtrisa la colère dont elle était remplie, dans l'espoir de voir bientôt arriver son gendre à la tête d'une armée, et se retira à Alenquer. Le grand maître feignit alors de croire sa vie en danger, et de vouloir chercher un refuge en Angleterre : cette nouvelle causa une seconde émeute, et le peuple le proclama protecteur et régent du royaume, jusqu'à la naissance d'un fils de Béatrix. Le nouveau régent établit un conseil dont Jean de Regras, chancelier, et Alvaro Paez, furent les principaux membres.

D'après le contrat de mariage, le roi de Castille devait venir en Portugal sans suite armée; mais les évè-

nemens que nous venons de rapporter, lui fournirent un prétexte d'y entrer à la tête de forces considérables. Avant de se mettre en marche, il avait pris la précaution de jeter le duc de Valença del Campo dans une prison. La plupart des villes lui ouvrirent leurs portes, car l'autorité du régent n'était bien établie que dans les deux capitales, Coimbre et Lisbonne, et la noblesse était jalouse de l'autorité qu'il exerçait. L'entrevue d'Éléonore avec sa fille et son gendre eut lieu à Santarem, où la première se démit de la régence en faveur du roi de Castille, de manière que dès ce moment Jean exigea l'obéissance en sa double qualité de régent du royaume et de père du futur héritier de la couronne; mais la bonne intelligence entre Éléonore et le roi ne subsista pas long-temps. Jean imputa à sa belle-mère un crime dont en effet les historiens l'accusent : outrée du peu de condescendance qu'il lui montrait, elle suborna, dit-on, un assassin auquel elle promit sa main, s'il réussissait à la débarrasser du roi de Castille. Le complot fut trahi; le roi fit arrêter sa belle-mère; elle fut enfermée dans un couvent à Tordesillas où elle vécut assez long-temps pour voir que toutes ses intrigues avaient été sans fruit et que son plus grand ennemi était affermi sur le trône de Portugal.

Après le départ d'Éléonore, le nombre des partisans du roi de Castille diminua. Ce prince perdit beaucoup de temps en préparatifs pour le siège de Lisbonne, pendant que Nuñez Alvarez Pereira, connétable de Portugal, forma une armée avec laquelle il

s'empara pour le protecteur de plusieurs villes importantes. Enfin le roi assiégea Lisbonne par terre et par mer; mais une maladie épidémique infecta son armée et la diminua jusqu'au nombre de 20,000 hommes, de manière qu'au moment où la ville, réduite à l'extrémité, allait se rendre, le roi se vit obligé de lever le siège. Avant de s'en retourner en Castille, il fit faire par Pierre Fernandez de Velasco des propositions au grand maître; celui-ci déclara qu'il se démettrait de son autorité de régent aussitôt que la reine Béatrix aurait un héritier. Jean I.er était disposé à lui laisser la régence, à condition qu'il en partageât le pouvoir avec un Castillan : le régent s'y refusa absolument.

La retraite du roi de Castille fortifia tellement le parti du régent, qu'il crut pouvoir changer de rôle. Il convoqua pour le mois de mars 1385, les Cortès à Coimbre. Dans cette assemblée on délibéra sur le parti à prendre. Jean de Regras, célèbre jurisconsulte, disciple de Bartolus et Baldus, exposa que Béatrix n'avait aucun droit à la couronne, comme née dans l'adultère, sa mère Éléonore n'ayant pas cessé d'être la légitime épouse de Jean Laurent da Cunha; mais qu'en supposant qu'elle eût quelque droit, il n'en était pas de même de son époux, le roi de Castille, qui, au mépris du dernier traité de paix et du contrat de mariage, avait envahi le royaume, avant d'avoir un héritier de son épouse; que dans les circonstances où se trouvait le royaume, on ne pouvait avoir égard aux fils de Pierre I.er et d'Iñez de Castro; ils étaient d'une naissance illégitime, et avaient perdu tout leur droit

à la couronne en quittant le royaume ; qu'il fallait non un régent dont l'autorité serait nécessairement bornée et faible, mais un monarque gouvernant en son propre nom. Le discours de Regras fit une grande impression sur les États; on fut cependant étonné qu'un homme de loi si distingué eût attaqué la validité du mariage d'Iñez, et qu'il eût reproché à ses enfans leur absence qui n'avait pas été volontaire. Aussi un seigneur jouissant d'une grande considération, Martin Vasquez d'Acunha ou da Cunha, sans se laisser toucher par le discours du chancelier, insista pour qu'on reconnût les droits du duc de Valença del Campo, fils légitime de Pierre I.er, et qu'en attendant que par la force des armes on l'eût délivré de sa prison, le royaume fût gouverné par un conseil de régence. Nuñez Alvarez Pereira, chef de l'autre parti, proposa de déférer la couronne à Jean, fils naturel de Pierre I.er et régent actuel. Les députés des villes s'étant prononcés pour ce dernier, il fut proclamé roi le 6 avril. Martin da Cunha même, qui sentait que l'union seule pourrait sauver le Portugal de la domination castillane, se soumit au nouveau roi.

Jean I, 1385-1433. *Jean I.er*, fils de Pierre I.er et de Thérèse Lorenzo, sa maîtresse, avait vingt-huit ans, lorsque ses intrigues le portèrent sur un trône qu'il occupa dignement et avec gloire pendant près d'un demi-siècle.

Aussitôt que le roi de Castille se fut remis de sa perte, il entra en Portugal à la tête de 20,000 Espagnols et d'un corps auxiliaire français de 10,000 hommes, et marcha droit sur Lisbonne, que sa flotte

bloqua du côté de la mer. Quoique quelques vaisseaux anglais stationnés sur les côtes de France eussent, sans autorisation de leur gouvernement, apporté des secours au roi de Portugal, il ne put pourtant pas réunir au-delà de 6,500, ou, d'après les historiens espagnols, de 12,000 hommes, avec lesquels il occupa un camp retranché dans une position très-favorable près d'Aljubarotta, sur la route de Coimbre à Lisbonne. Comme on craignait que les habitans de cette grande ville ne fussent pas disposés à supporter une seconde fois les horreurs d'un siège, Nuñez Alvares Pereira, se montrant digne de porter l'épée de connétable, décida le roi à accepter la bataille avec des forces si inférieures. Son courage fut merveilleusement secondé par la désunion qui régnait dans le camp du roi de Castille. Les troupes nationales, jalouses des Français pour lesquels leur roi montrait une certaine prédilection, les laissèrent d'abord soutenir seuls le combat. Les Anglais qui à cette époque savaient mieux qu'aucun autre peuple, se servir de l'arbalète, accueillirent les Français d'une grêle de flèches, les tuèrent ou les firent prisonniers. Ce fut alors que les Castillans avancèrent; mais ils furent mis dans une déroute complète, et laissèrent 7,000 des leurs sur la place. Le roi de Castille se sauva à Santarem, y monta sur une barque, et gagna sa flotte qui le ramena à Séville [1].

[1] FROISSART fait une description fort naïve de la bataille de Iuberoth, comme il appelle la journée du 14 août 1385. « Le samedi faisoit beau jour et cler, et étoit jà le souleil tourné sur

Bataille d'Aljubarotta.

La bataille d'Aljubarotta qui est du 14 août 1385, affermit la couronne sur la tête de Jean I.er : toutes

le point de vespre, quand la première bataille (des Castillans) vint devant Iuberoth, à l'encontre du lieu où le roy de Portugal et ses gens estoyent ordonnés en arroy. Des chevaliers françois avoit bien largement 2,000 lances, aussi frisques et habiles gens qu'on pourroit demander. Aussitost, comme ils virent leurs ennemis, si se joignirent ensemble comme gens de faict et de bonne ordonnance, et qui bien savoient quelle chose ils devoient faire, et approchèrent de si près comme jusques au traict d'un arc. Là eut de première venue dure rencontre ; car ceux qui désiroient à assaillir et acquérir grace et prix d'armes, se boutèrent de grand voulonté en la place que les Anglois, par leur sens et par leur art, avoient fortifiée. En entrant dedans, pourtant que l'entrée n'estoit pas bien large, eut grand' presse et grand méchef pour les assaillans ; car ce qu'il y avoit d'archers d'Angleterre tiroient si roidement et si tost, que leurs chevaux en étoient tous cousus des sayettes et mehaignés et cheoyent l'un sur l'autre..... Là estoit le roi de Portugal, ses bannières devant lui, monté sur un très-grand coursier, tout paré des armes de Portugal, et avoit grand' joye du méchef et de la déconfiture qu'il veoit avenir sur ses ennemis, et à la fois pour réjouir et reconforter ses gens, se rioit tout haut et disoit : Avant, bonnes gens, deffendez-vous et combattez de grand' voulonté ; car, se plus n'en y a que ceux-ci, nous n'avons garde, et si je me cognu oncques en ordonnance de bataille, ceux-ci seront nostres. Ainsi reconfortoit ce roi de Portugal ses gens qui se combattoient vaillamment, et avoient en leur fort jà enclos les premiers venans et assaillans, desquels ils mettoient grand foison à mort. Bien est vérité que la première bataille dont je fays mention, que ces chevaliers de France et de Béarn conduisoient, cuidoient estre autrement et plus prestement confortés des Espaignols, qu'ils ne furent ; car si le roi de Castille et sa grand' route fussent venus par une autre part assaillir les

les parties du royaume se soumirent à son autorité. D'accord avec pape Urbain VI que les Espagnols ne

Portugalois, on dit bien que la journée estoit pour eux. Mais ils n'en firent riens, pourquoi ils eurent blasme et dommage. Aussi, au vray dire, la bataille s'assembla trop tost; mais ils le faisoyent pourtant qu'ils en vouloyent avoir l'honneur, et pour les paroles tenir en vray et en grâce, lesquelles avoyent esté dictes devant le roy. D'autre part les Espaignols (comme je fus informé) se faignoyent de non venir si tost; car ils n'avoyent pas bien en grâce les François, et avoyent jà dit avant : Laissez-les convenir et lasser; ils trouveront bien à qui parler. Ces François sont trop grans vanteurs et hautains; n'aussi nostre roy n'a fiance parfaicte fort en eux, et puisqu'il veut et consent qu'ils ayent l'honneur de la journée pour eux, nous leur laisserons bien avoir, ou l'aurons tout entièrement à nostre entente. Par ce party se tenoyent les Espaignols en une grosse bataille (où bien avoit 20,000 hommes) tous quois sur les champs et ne vouloyent aller avant, dont bien ennuyoit au roy; mais amender ne le pouvoit. Car les Espaignols disoient : Monseigneur, c'est faict; ces chevaliers de France ont déconfit voz ennemis; la journée et l'honneur de la victoire sera pour eux. Dieu le doint, dit le roy; or chevauchon un petit avant. Lors chevauchèrent-ils le long d'un traict d'arbaleste, et puis s'arrestèrent. Au vray dire, c'estoit grand' beauté de voir leur contiennement; tant estoient bien montés et bien armés de toutes pièces.

Entander les François se combattoyent, et ceux qui estoyent descendus de leurs chevaux et qui tant de loisir avoyent de descendre, et sachez que plusieurs chevaliers et escuyers y firent de grands apertises d'armes de l'une part et de l'autre; et quand leurs lances leur failloyent, ils se prenoyent aux haches et en donnoyent dessus les bacinets de moult horribles horions dont ils se méhaignoyent et occyoient l'un l'autre. Qui est en tel party d'armes comme les François et Portugalois estoyent à Iuberoth, il faut qu'il attende l'aventure s'il ne veut fuïr; et en fuyant avient

reconnaissaient pas, Jean I.er invita le duc de Lancastre, alors sexagénaire, à venir encore une fois pour faire

qu'il y a plus de péril qu'au plus fort de la bataille; car en fuyant on fert, on chace, on tue; et en bataille, quand on voit qu'on a du pis, on se rend. Si y est on bien gardé pour estre prisonnier. On ne peut pas dire ne recorder que les chevaliers et escuyers de France, de Bretaigne, de Bourgongne et de Béarn qui là estoyent, ne se combattissent très-vaillamment; mais ils eurent de première venue trop dure rencontre, et tout ce donnèrent aux Anglois par leur conseil de fortifier la place. Là furent à celle première bataille les Portugalois plus forts que leurs ennemis. Si les mirent à mercy, et furent tous morts ou pris, et petit s'en sauvèrent. Mais toutefois à ce commencement ils eurent bien mille chevaliers et escuyers prisonniers et disoit chacun à son prisonnier : Ne vous ébahissez de rien; vous estes conquis vaillamment et par beau fait d'armes; si vous ferons très-bonne compaignie, comme nous voudrions que vous nous fissiez, se nous estions au party d'armes où vous estes ; mais il faut que vous en viennez reposer et refreschir en la bonne cité de Lissebonne ; nous vous y tiendrons tous aises. Et ceux à qui ces paroles s'adressoyent, respondoyent et disoyent : Grand mercy. Là se rançonnoyent et mettoyent en finance; les aucuns sur la place, et les autres vouloyent attendre l'aventure ; car bien imaginoyent que la chose ne demoureroit pas ainsi, et que le roy d'Espaigne à tout sa grosse bataille les viendroit briévement délivrer.

Nouvelles vindrent sur-le-champ au roy de Castille et à ses gens qui approchoyent de Iuberoth, par les fuyans (car malle est la bataille dont nul n'en échape) en criant moult haut et moult effrayément : Sire roy, avancez-vous ; tous ceux de l'avant-garde sont morts ou pris ; il n'y a nul recours de leur délivrance, s'elle ne vient de vostre puissance. Quand le roy de Castille ouït ces nouvelles, si fut moult courroucé, et à bonne cause ; car trop luy touchoit. Si commanda à chevaucher et dit : Chevauchez, bannières, au nom de Dieu et de S.-George : allon à la rescousses ;

valoir ses droits au trône de Castille. Le duc débarqua, en 1386, en Galice, et Jean I.er s'allia avec lui.

puisque nos gens en ont besoing. Alors commencèrent les Espaignols à chevaucher, meilleur pas qu'ils n'avoyent fait, sans eux dérouter, mais tous serrés. Si estoit jà basse vespre et presque souleil resconsant. Les aucuns disoyent qu'on attendist le matin et qu'il seroit tantost nuict, et qu'on ne pourroit adrecer à faire nul bon exploit d'armes. Le roy vouloit qu'on allast avant, et y mettoit raison en disant: Comment! lairrons-nous nos ennemis qui sont lassés, refreschir et reposer? qui donne ce conseil n'aime pas mon honneur. Donc chevauchèrent-ils encore en menant grand bruit et en sonnant grand' foison de trompettes et de tabours, et en faisant moult grand noise pour ébahir leurs ennemis.

Or, vous dirai-je que le roy de Portugal et ses gens avoyent fait. Si tost comme ils eurent déconfit ceux de l'avant-garde et pris leurs prisonniers, pourtant que du commencement ils ne véoyent nully venir, si ne se voulurent-ils pas du tout confier en leur première victoire; mais avoyent six hommes d'armes des mieux montés des leurs qu'ils envoyèrent savoir des nouvelles, et s'ils seroyent plus combattus. Ceux qui chevauchèrent virent et ouïrent la grosse bataille du roy de Castille qui fort approchoit de Iuberoth. A donc retournèrent-ils à faire leur réponse à force de cheval devant leurs gens, et dirent tout haut : Seigneur, avisez-vous; nous n'avons rien fait oïes à primes: veez le roi de Castille et la grosse bataille qui vient où sont plus de 20,000 chevaux, tous couverts, et nul n'est demouré derrière. Quand ils ouïrent ces nouvelles, si eurent un bref conseil, car il leur estoit de nécessité. Si ordonnèrent tantost un trop piteux faict; car il fut commandé et dit, sur peine d'estre là mort sans mercy, que quiconque avoyt prisonnier, tantost il l'occist et que puissant ne vaillant, noble, ne gentil, ne riche ne fust excepté ne dissimulé. Là furent barons, chevaliers et escuyers, qui là estoyent pris, en dure party, car prière n'y valoit rien qu'ils ne fussent morts; lesquels estoyent espars en plusieurs.

Lancastre lui offrit la main de sa fille aînée, et avec elle ses prétentions; mais Jean I.er préféra la cadette,

lieux çà et là, et tous désarmés, et cuidoyent estre sauvés, mais non furent; dont, au vray dire, ce fut grand' pitié; car chacun occioyoit le sien, et qui ne le vouloyt occir, on l'occioyoit entre ses mains, et disoyent Portugalois et Anglois (qui ce conseil donnèrent): Il vaut mieux occire que d'estre occis; car se nous ne les occions, ils se délivreront tandis que nous entendrons à nous combattre et deffendre, et puis nous occiront; car nul ne doit avoir confiance en son ennemy..... Or, regardez la grand' malle aventure, car ils occirent ce samedy au soir de bons prisonniers, desquels ils eussent eu 400,000 francs, l'un parmi l'autre.

Quand Lissebonnois, Anglois et Portugalois eurent délivré la place et mis à mort tous leurs prisonniers (oncques hommes n'y fut sauvé s'il n'avoit paravant esté mené au village de Iuberoth où tous leurs sommiers et chariots estoyent), ils se remirent tous ensemble de grand' voulonté, et mesmes sur le pas qu'ils avoyent fait par devant quand l'avant-garde les vint assaillir. A celle heure commencoit et le souleil à resconser, et lors vint le roy de Castille en très-puissant arroy, et bannières déployées, et montés toutes gens sur chevaux couverts, en escriant: Castille! et entrèrent en ce pas qui fortifié estoit. Là furent-ils receus aux lances et aux haches, et greva de première venue le traict grandement leurs chevaux, et en y eut, par ce party, plusieurs morts et affolés. Encore ne savoit pas le roy de Castille ne ses gens le grand méchef qui estoit avenu à l'avant-garde, ne que les François fussent morts, mais cuydoient qu'ils fussent prisonniers, si les vouloyent recouvrer. Là eut dure bataille et fière, et maint homme renversé par terre. Si ne l'eurent pas d'avantage les Portugalois, mais leur convint vaillamment et moult hardiment combattre, autrement ils eussent été déconfits et perdus; et ce qui les sauvoit et garantissoit le plus, c'est qu'on ne les pouvoit approcher fors par un pas. Là descendit le roy de Portugal à pié et prit sa hache et s'en vint sur le pas, et y fit merveille

qu'il promit d'épouser aussitôt qu'il aurait reçu la dispense papale dont il avait besoin comme grand maître de l'ordre d'Avis. La bonne intelligence entre ces deux princes ne paraît pas avoir souffert par l'arrangement que le duc de Lancastre conclut, en 1387, avec le roi de Castille [1], quoiqu'il laissât celui de Portugal continuer seul la guerre. En 1388, Jean prit Melgaço, ville située sur le Minho, et Campomajor; en 1389, Tuy et Salvatierra : ces deux places furent rendues aux Espagnols, par une trève de trois ans, qui fut conclue à la fin de l'année. Les Espagnols rendirent en revanche, Olivença, Castel-Rodrigo, Miranda, et les autres places dont ils étaient en possession. Cette trève fut renouvelée en 1393, pour quinze ans.

d'armes, et en abattit trois ou quatre des plus notables, et tant que tous le redoutoyent et ne l'osoyent approcher. Je vous dirai une partie de la condition des Espaignols. Vray est que de première venue, à cheval, ils sont de grand' voulonté, de grand bobant et de grand courage, et hautain à leur avantage, et se combattent assez bien à cheval; mais si trestost qu'ils ont getté deux ou trois dars et donné un coup d'espée, et voyent que leurs ennemis ne se déconfisait, ils se doutent, et retournent les freins de leurs chevaux, et se sauve qui sauver se peut. Or là endroit jouèrent-ils de ce mestier; car ils trouvèrent leurs ennemis durs et forts et aussi frais à la bataille comme point ils avoyent été devant, dont ils furent émerveillés et encore plus de ce que nulles nouvelles n'ouyrent de ceux de l'avant-garde, ne qu'ils estoyent devenus. Là furent Espaignols en dure vespree, et la fortune de la bataille mâle et périlleuse pour eux. Car tous ceux qui entrèrent au fort des Lissebonnois par vaillance ou pour faire fait d'armes, furent tous morts: n'on ne prenoit nul homme à rançon. »

[1] Voy. p. 222 de ce vol.

Le roi de Castille étant mort, en 1390, sans avoir eu d'enfans de Béatrix de Portugal, son successeur, le roi Henri III, renouvela, en 1403, pour dix ans, la trève qui avait été rompue avant son expiration. Néanmoins la guerre recommença au bout de quelque temps, et comme Henri III ne pouvait former de prétentions à la couronne de Portugal, il donna la liberté à l'infant Denys, le dernier des fils de Pierre I.er et d'Iñez de Castro, dans l'espoir que les Portugais le recevraient comme leur roi légitime; mais il se trompa dans son attente. La nation resta fidèle au roi de sa création, qui se montrait digne du trône. Enfin, Henri III étant mort en 1406, le régent du jeune roi Jean II conclut, le 14 juin 1410, avec le roi de Portugal une paix par laquelle tous les différends subsistant entre les deux états furent terminés [1].

Philippine, fille du duc de Lancastre et sœur de Henri Bullingbrock qui fut ensuite roi d'Angleterre, que Jean I.er avait épousée en 1387, mourut en 1414, laissant une postérité florissante. Sans parler de quelques enfans morts en bas âge, elle avait donné à son époux cinq fils qui ont tous joué un rôle dans l'histoire, et une fille qui fut mariée à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Les fils étaient: 1.° Édouard qui succéda au père; 2.° Pierre, duc de Coimbre et de Montemajor; 3° Henri, duc de Viseu ou Viseo, grand maître de l'ordre du Christ; 4.° Jean, grand maître de l'ordre de

[1] Voy. p. 226 de ce vol.

S. Jacques en Portugal[1]; et 5.° Ferdinand, grand maître de celui d'Avis. Avant son mariage, Iñez Piroz, sa concubine, lui avait donné un fils nommé Alphonse.

Expédition d'Afrique.

Entouré de tant de fils adultes, Jean I.er, conformément à l'esprit du temps, désirait leur fournir une occasion de gagner les éperons de chevaliers. A la demande de ces princes mêmes, il résolut d'attaquer les Arabes en Afrique, et de leur enlever Ceuta, asile d'où les corsaires infestaient impunément les côtes d'Espagne et de Portugal. Sous prétexte de vouloir venger sur Guillaume VI, dernier comte d'Hollande, un affront fait par les sujets de ce prince à quelques bâtimens portugais, il équippa une flotte sur laquelle il s'embarqua en 1415, avec les infans Édouard, Pierre et Henri, âgés de vingt-quatre, vingt-trois et vingt-un ans, avec le comte de Barcélos, leur frère naturel, et avec le connétable Pereira. Au bout de six jours, les Portugais se trouvèrent en Afrique, prirent Ceuta l'épée à la main, et en y faisant un grand carnage. La principale mosquée de Ceuta ayant été consacrée pour le culte chrétien, Jean y créa chevaliers ses trois fils; après quoi, le 2 septembre 1415, il retourna avec eux en Europe, chargé de butin et de gloire, laissant le commandement de Ceuta à dom Pèdre de Ménésès, depuis marquis de Villaréal, et à Ruy de Sousa.

Ce fut la dernière expédition du connétable Pereira

[1] Cet ordre a deux grands maîtres, l'un en Espagne, l'autre en Portugal.

sucre de Canarie[1] devinrent bientôt des articles d'exportation pour les Portugais; mais les habitans de l'île de Madère se ressentent jusqu'à nos jours de la destruction des bois.

Malgré ces premiers succès il fallait beaucoup de courage et de persévérance de la part de l'infant pour ne pas renoncer à son entreprise; les préjugés se joignirent à l'indolence pour l'accuser de témérité. On débitait les fables les plus absurdes sur la zone torride, qu'on représentait comme inhabitable, parce qu'elle était brûlée par un soleil ardent. On blâmait l'infant de ce qu'il privait le sol natal de ses habitans, pour les faire périr sur des mers inhospitalières ou dans des déserts sablonneux. Ce ne fut qu'en 1432, que dom Henri put équipper de nouveau un vaisseau. Gilianez qui le commandait, doubla le cap Bojador, jusqu'alors l'effroi des marins. Vers le même temps on découvrit les Açores.

Traductions du code Justinien.

Jean I.er a été le législateur de son pays. Il chargea Jean de Regras qui, en 1385, avait été élevé à la dignité de chancelier, de faire traduire dans la langue portugaise le Code de Justinien avec les gloses d'Accursius et de Bartolus, afin que, réuni comme droit subsidiaire aux anciennes lois visigothes qui étaient encore en vigueur et aux ordonnances des rois de Portugal, ce recueil servît dorénavant de code de

[1] Un gentilhomme normand, Jean, seigneur de Bethencourt, parti le 1 mai 1402 de la Rochelle, avait formé un établissement dans les îles Canaries; le roi de Castille le reconnut seigneur de ces îles, et il prit le titre de roi.

lois. Il fut imprimé pour la première fois en 1512 [1].

Lisbonne devient la résidence.

Par reconnaissance pour la ville de Lisbonne à laquelle il devait surtout son élévation, Jean y transféra sa résidence. En 1422, il abolit l'ère d'Espagne; on trouve cependant des actes de son règne, antérieurs à cette époque et datés d'après l'ère de Jésus-Christ.

Jean mourut de la peste, le 14 août 1433, âgé de soixante-seize ans. Outre les grands évènemens de son règne que nous avons rapportés, deux choses sont remarquables : la tranquillité avec laquelle ce prince qui, par sa naissance, n'avait pas de droit à la couronne, a gouverné pendant plus de quarante-huit ans un peuple aussi turbulent que les Portugais l'étaient alors, et le bonheur domestique dont il a joui au milieu d'une nombreuse famille dont tous les membres n'avaient d'autre volonté que la sienne, ni d'autre ambition que celle de travailler à la gloire et au bien-être de la nation. Les écrivains contemporains louent Jean d'avoir conservé, comme souverain, la même simplicité de mœurs et la même popularité qui l'avaient fait aimer lorsqu'il était simple particulier.

Testament de Jean I.

Jean I.er fit un testament que nous ne connaissons que par le célèbre acte des Cortès du 28 janvier 1641, qui a reconnu la succession de la maison de Bragance. Cet acte se réfère au testament de Jean I.er, par lequel le droit de représentation, fiction du droit romain, a été introduit dans le droit public de Portugal.

Jean I.er fut enseveli à Batalha, couvent de domi-

[1] Sous le titre : *Ordonaçoens do regno de Portugal*. Em Lisboa, 1512, in-fol.

nicains qu'il avait fondé près du champ de bataille d'Aljubarotta.

Édouard, 1433–1438.

Édouard était âgé de quarante-deux ans, lorsqu'il succéda à son père. Se proposant de poursuivre les conquêtes de Jean en Afrique, il obtint du pape Eugène IV une bulle par laquelle des indulgences étaient accordées à tous les chrétiens qui prendraient part à l'expédition du roi de Portugal contre les Maures. Par une autre bulle, le pape lui conféra la souveraineté et la propriété des îles Canaries et de tous les pays que les Portugais enlèveraient aux Infidèles. Le roi de Castille s'étant plaint de la disposition de cette bulle relative aux îles Canaries, le pape modifia sa concession, en déclarant que personne ne pourrait empêcher Édouard de faire la conquête de ces îles, *hormi* le roi de Castille. C'est là la première origine des contestations entre les couronnes d'Espagne et de Portugal dont nous aurons plus d'une occasion de parler.

Expédition d'Afrique de 1437.

En 1437, l'expédition projetée contre les Maures eut lieu. Les infans Henri et Ferdinand, frères du roi, s'embarquèrent, le 17 août, avec le connétable dom Ferdinand d'Arrayolos, et avec une armée de 14,000 hommes, et assiégèrent Tanger. Le roi de Fez, Sala ben Sala, vint au secours de cette place avec des forces bien supérieures à celles des Portugais; il cerna ceux-ci et les força par la famine à une capitulation, par laquelle ils s'engagèrent à évacuer l'Afrique, y compris Ceuta, et à donner dix ôtages parmi lesquels serait un des infans. Dom Ferdinand resta ainsi entre les mains

des Maures, et l'infant Henri ramena les troupes en Europe.

Édouard convoqua les Cortès à Leiria ; cette assemblée s'opposa à la restitution de Ceuta, et l'infant Ferdinand resta en captivité. Il y souffrit beaucoup pendant six ans, et y mourut, le 5 juillet 1443, en odeur de sainteté. Ses restes furent par la suite rapportés en Portugal par Jean Alvarez et Jean Rodriguez, deux de ses confrères de malheur, et ensevelis au couvent de Batalha.

Le pape Eugène IV accorda aux rois de Portugal la prérogative d'être sacrés à l'occasion de leur couronnement; mais aucun d'entre eux n'en a fait usage. Édouard fut le premier qui fit donner le titre de prince à l'aîné des infans. Pour rétablir le domaine de la couronne qui avait été beaucoup diminué par les largesses de Jean I.er, Edouard publia une loi qui, maintenant toutes les aliénations du domaine, statua pourtant que ceux dont Jean I.er avait disposé ne passeraient pas aux filles, mais retourneraient à la couronne à défaut d'hoirs mâles. Cette loi est connue sous la dénomination de *Loi mentale*, parce qu'on a prétendu que Jean I.er l'avait projetée et conseillée sur son lit de mort. Elle est en vigueur jusqu'à nos jours. On a remarqué que Jean de Regras, auteur de cette loi, en fut le premier frappé, la mort lui ayant enlevé tous ses fils, en ne lui laissant qu'une fille. Loi mentale

Sous le règne d'Édouard, le Portugal fut plusieurs fois désolé de la peste. Pour échapper à ce mal, le roi se retira à Tomar, situé sur une hauteur au nord du

Tage; mais il en fut atteint dans cette retraite et mourut le 19 septembre 1438. Il laissa la reine Éléonore d'Aragon, fille de Ferdinand I.er, enceinte d'une infante qui fut nommée Jeanne ; c'est elle qui par la suite, mariée à Henri IV, roi de Castille, devint mère de cette infortunée Jeanne surnommée Bertraneia qui fut exclue de la succession comme enfant adultérin [1]. Outre Alphonse qui lui succéda, Édouard laissa un fils nommé Ferdinand, duc de Viseu, qui fut grand maître des ordres du Christ et de S. Jacques et connétable, et deux filles, Éléonore, qui épousa l'empereur Frédéric III, et Catherine qui, deux fois fiancée sans être mariée, prit l'habit religieux.

Édouard se sentit très-malheureux de ne pouvoir délivrer son frère Ferdinand. C'était un prince doux et instruit. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels il y en a un sur l'équitation.

Alphonse V, 1438–1481. Quoique l'aîné de six enfans, *Alphonse V* n'avait pas sept ans à la mort de son père. Celui-ci avait chargé son épouse de la régence, mais les Cortès craignant l'influence aragonaise, confièrent l'administration du royaume et l'éducation du jeune prince à l'aîné de ses oncles, l'infant Pierre, duc de Coimbre. La reine-mère fut d'autant plus mécontente de cette disposition, qu'elle regardait le duc de Coimbre comme son ennemi. Ce prince était l'époux d'une fille de Jacques d'Aragon, comte d'Urgel, qui avait disputé le trône à Ferdinand I.er, et que celui-ci avait dépouillé

[1] Ce fait appartient à la période suivante.

de ses biens et de sa liberté [1]. Éléonore quitta le royaume où elle ne retourna plus.

Quoique le régent s'acquittât d'une manière irréprochable de la double fonction dont les États l'avaient chargé, il eut cependant à lutter coutre un parti qui se forma à la cour, et qui finit par causer sa perte. Deux de ses frères, les moins estimables parmi les fils de Jean I.er, étaient jaloux de son autorité. C'étaient l'infant Jean, connétable de Portugal, et Alphonse qui devait au régent le duché de Bragance. D'après la *loi mentale* d'Édouard, ce duché, à la mort du connétable Pereira, était dévolu à la couronne; le régent l'avait fait adjuger à Béatrix, fille du connétable et épouse d'Alphonse. Une fille issue de ce mariage, avait épousé son oncle, l'infant Jean : de ce mariage était née Isabelle, que le père et le grand-père destinaient au jeune roi, dans l'espoir d'obtenir une grande influence dans le gouvernement. Mais un codicille du feu roi avait disposé de la main d'Alphonse V en faveur d'une autre Isabelle, fille du régent, l'infant Pierre. Le roi parvenu à l'âge de seize ans, ayant effectivement conclu ce mariage, ses deux oncles, Jean et Alphonse, forgèrent une série de calomnies contre le régent, et finirent par persuader au roi que le duc de Coimbre, son beau-père, attentait à sa vie et à sa couronne. Pierre voyant que son ancien élève le traitait avec méfiance, quitta la cour et se retira dans ses terres. L'insolent Alphonse abusa de l'empire que ses intrigues lui avaient donné sur l'esprit du jeune roi,

Troubles civils.

[1] Voy. p. 239 de ce vol.

pour accabler le régent d'humiliations et de dégoûts, jusqu'à le traiter comme un rebelle dans l'espoir, à ce qu'il paraît, de le pousser à la révolte. Finalement il lui fit ordonner de se rendre à la cour; dom Pierre obéit, mais, tourmenté de noirs pressentimens, il se mit en route à la tête de ses amis et d'une troupe armée. On représenta à Alphonse cette marche comme une révolte, et il est probable en effet que l'intention de Pierre était de s'emparer de la personne du jeune roi pour le tenir en garde contre les intrigues qui l'obsédaient. On exagéra tellement le danger à Alphonse, qu'il alla à la rencontre de son oncle et beau-père, à la tête d'une armée de 30,000 hommes, qui, le 20 mai 1449, attaquèrent la suite du régent à Albufeira. Ce prince fut tué d'une flèche qui l'atteignit à la gorge. Le roi était tellement en colère, qu'il défendit de donner la sépulture au cadavre; au bout de trois jours, quelques paysans le portèrent à l'église d'Alverca.

Après l'évènement, le roi ordonna une enquête sévère sur la conspiration de son oncle : la procédure prouva qu'il n'y avait rien à lui reprocher, excepté sa dernière démarche, à laquelle ses calomniateurs l'avaient poussé. Le roi reconnut son innocence, se réconcilia avec sa jeune épouse, fit donner une sépulture solennelle au cadavre dans le couvent de Batalha, et accorda ses faveurs à tous les amis du défunt.

Bref d'Eugène IV de 1440.

Pendant la minorité du roi, il s'était élevé une contestation avec la cour de Rome qui est remarquable à cause du contenu d'un bref papal. L'évêque de Viseo

ayant été, au concile de Bâle, un des adversaires d'Eugène IV, celui-ci, sans l'avis et à l'insu du roi ou du régent, le destitua et nomma Louis de Cotinho à sa place. Le roi s'étant plaint de cette irrégularité, le pape s'exprima ainsi dans un bref de l'année 1440 : « Nous avons été fort étonné de lire dans votre lettre, que notre vénérable frère Louis Cotinho, évêque de Viseo, s'est introduit dans cet évêché sans votre consentement qui, dites-vous, d'après les lois canoniques et civiles, aurait dû être demandé pour sa provision, puisque l'église de Viseo a été fondée par vos prédécesseurs. Nous n'accusons pas votre jeunesse, qui ne connaît pas le droit ; nous accusons l'ignorance du rédacteur de votre lettre, qui, se référant à l'un et l'autre droit, a prouvé qu'il ignore tous les deux. Le droit donne au siège apostolique et aux successeurs de S. Pierre, la libre disposition de toutes les églises, pour le gouvernement desquelles le saint siège choisit celui que le bien de l'Église demande, sans requérir le consentement des rois et des princes ; il en dispose ainsi que l'exigent la dignité du siège apostolique et l'utilité de l'Église. Les rois de France, d'Angleterre et d'Espagne, et les autres souverains nous adressent des suppliques pour la promotion des prélats, et nous recommandent les sujets qu'ils croient propres. Nous ensuite exauçons leurs prières autant que Dieu et notre honneur le permettent ; mais lorsqu'il nous paraît que le bien du régime ecclésiastique exige le contraire, nous disposons, d'après notre bon plaisir, de la provision des églises, et les rois et princes y acquiescent.

Dès l'année 1442, le régent avait résolu une expédition contre les Maures pour la délivrance de l'infant Ferdinand et des autres ôtages, et le pape Eugène IV avait accordé une bulle qui autorisait de prêcher la croisade. En réservant au roi de Castille les villes et places qu'il possédait en Afrique, la bulle appelle ce souverain *excellentiorem et principaliorem Hispaniarum regem;* expressions singulières, et qui le paraissent d'autant plus, que pour résérver les droits du roi de Castille, il était suffisant de parler de sa possession. L'expédition projetée n'eut pas lieu à cette époque; mais Alphonse V s'en occupa de nouveau, dès qu'il eut pris les rênes du gouvernement.

Commencement de la traite des Noirs.

Cependant l'infant dom Henri avait continué à faire faire des voyages de découverte qui n'eurent pas de résultats importans. Dans une descente que les Portugais effectuèrent sur les côtes de la Mauritanie, ils firent des prisonniers pour la rançon desquels on donna des esclaves noirs qui, chez eux, étaient un objet de commerce. Ainsi, les habitans de Lisbonne virent, pour la première fois, en 1442, des Nègres, race qui jusqu'alors n'avait pas été connue en Europe. Ce fut en Europe le commencement de la traite des noirs. Les vaisseaux qui apportèrent ces malheureux, étaient aussi chargés de poussière d'or. L'éclat de ce métal réconcilia les Portugais avec les projets de l'infant. Jusqu'alors ce prince avait fourni seul aux frais de ses expéditions; mais dès ce moment beaucoup de particuliers sollicitèrent la permission d'envoyer des vaisseaux dans les pays fortunés qui produisaient un métal

si précieux. Ainsi, l'avidité acheva ce qu'une louable curiosité avait commencé. L'infant eut la satisfaction de voir jusqu'à de petites flottes sortir du port de Lagos pour aller explorer les côtes d'Afrique. En 1445, Diaz Fernandez passa devant l'embouchure du Sénégal, et Henri vécut assez long-temps pour apprendre que des vaisseaux portugais étaient arrivés en Guinée.

Bulles du pape de 1452 et 1455.

Alphonse V qui projetait une croisade en Afrique, se fit donner par le pape Nicolas V, une bulle qui porte la date du 18 juin 1452, et accorde au roi l'autorité la plus absolue sur ses conquêtes, et une bulle de Calixte II de 1455 la confirma. Le Niger qu'on venait de découvrir y est nommé Nil. Ces bulles interdisent à tous les états chrétiens de naviguer ou pêcher dans les parages découverts par les Portugais. Nous verrons au livre VI la suite de ces expéditions, et du règne d'Alphonse V qui dura jusqu'en 1481.

SECTION V.

Royaume de Grenade.

Guerres civiles entre les Zégris et les Abenceirages.

De tous les états que les Arabes et les Maures avaient possédés en Espagne, il ne restait plus que le royaume de Grenade, fondé en 1236 par Mouhamed Abn Alhamar. Cet état lutta pendant les cent cinquante ans qu'embrasse notre livre, soit contre les rois de Castille, d'Aragon et de Portugal, qui plus d'une fois conjurèrent sa perte, soit contre les factions dont il était déchiré dans son intérieur. Son histoire présente une suite de princes portés sur le trône par un parti, renversés par la violence d'un autre, de guerres civiles qui n'ont d'autre intérêt pour nous que celui que leur ont donné les romanciers en choisissant les héros de leurs fables dans les familles des Zégris et des Abencerages, qui par leur haine mutuelle ont accéléré la chute du royaume de Grenade; enfin, de guerres avec les Espagnols, qui, presque toujours vainqueurs, auraient fini par détruire ce royaume, s'ils avaient pu faire trève à leurs dissensions, et si les Grenadins n'avaient été soutenus par les sultans Mérinides de Fez, dont nous avons vu l'origine dans le précédent livre [1]. Il serait peu conforme à notre but de donner ici la liste des sultans de Grenade ou de nous arrêter à raconter les guerres intestines dont ce petit état fut agité. Quant aux guerres qu'il eut à soutenir contre les chrétiens, nous en avons suffisamment parlé.

[1] Voy. vol. V, p. 321.

SECTION VI.

Commencement de la littérature espagnole.

Lorsque dans le huitième siècle les Arabes envahirent l'Espagne, les Visigoths, dont ils renversèrent l'empire, parlaient encore leur langue teutonique, qui pendant trois siècles de domination avait bien pu s'approprier plusieurs locutions romanes du peuple vaincu, mais n'avait pas eu le temps de s'amalgamer avec cet idiome au point de donner naissance à une nouvelle langue, comme le mélange du franc avec le roman de la Gaule méridionale a produit la langue provençale, et, avec le roman du Nord, la française. La langue des nouveaux vainqueurs, l'arabe, était infiniment plus cultivée que le dialecte barbare des Visigoths, où le latin gâté des Espagnols. Les chrétiens de la péninsule paraissent avoir été sensibles à cette différence; ils avaient dédaigné la langue des Visigoths, mais ils apprirent l'arabe, et un siècle après l'arrivée des Sarasins, une foule d'Espagnols parlait et écrivait avec élégance cette langue poétique [1]. Origine de la langue espagnole.

La langue parlée en Espagne avant la conquête des Arabes, que nous appellerons le roman espagnol, se maintint exclusivement dans la petite partie du nord de la péninsule, où les Arabes ne pénétrèrent pas, et redevint successivement dominante dans les provinces

[1] D'après le témoignage d'ALVARO, évêque de Cordoue, du neuvième siècle, cité dans la préface du Glossaire de DUCANGE.

que les chrétiens reconquirent; mais elle s'y modifia de différentes manières, probablement selon qu'elle rencontra, soit divers dialectes du latin corrompu, soit des restes de Visigoths ou de Suèves. Il en arriva que vers le milieu du treizième siècle il existait dans la partie chrétienne de la péninsule, outre le basque, idiome originaire des habitans de la Navarre, que ni la domination des Romains, ni celle des Visigoths, n'avaient pu modifier, trois langues particulières, savoir la castillane, la portugaise et la catalane-limousine ou provençale. Cette dernière était parlée par les Catalans, par la noblesse navarraise, et par toutes les classes des habitans de l'Aragon. Cette langue qui différait essentiellement du castillan et du portugais, disparut successivement. Ce phénomène fut une suite de la décadence de la poésie des troubadours, et de la réunion de la monarchie aragonaise à celle de Castille, qui est postérieure à notre époque. Vers le milieu du seizième siècle seulement, le castillan devint langue dominante dans toute la monarchie espagnole, et il ne fut plus question du limousin. Comme le castillan que, par anticipation, nous nommerons toujours espagnol, et le portugais n'étaient au fond que deux dialectes de la même langue, leurs littératures restèrent long-temps confondues, jusqu'à ce que la séparation politique des peuples en produisit aussi une dans la littérature.

Redondilles et vers d'art majeur.

Toutes les poésies espagnoles et portugaises étaient originairement soit des *redondilles* dans l'ancienne signification du mot, où il désignait non un genre

particulier de poésie, mais un rhythme extrêmement simple, dans le genre des chansons populaires des Romains, dont Suétone nous a conservé le souvenir en parlant du triomphe de Jules César [1], soit des vers d'*art majeur* où le dactyle prédominait. Les uns et les autres étaient rimés, soit parfaitement comme l'est la poésie française, soit imparfaitement par assonance.

Romances.

Quoique la véritable poésie espagnole ne commence qu'avec les romances, néanmoins il existe quelques ouvrages en vers qui leur sont antérieurs. Tels sont le poème du Cid, espèce de chronique rimée qu'on place vers le milieu du douzième siècle; le poème d'Alexandre le Grand, qui est probablement la traduction d'une mauvaise histoire de ce conquérant, en langue latine; enfin, les vers d'art majeur, dans lesquels *Alphonse X le Sage*, ou le Savant (✝ 1284) a consigné sa *sapience* alchimique. Ce poème, intitulé le Trésor, n'a pu assigner à Alphonse une place bien élevée au Parnasse espagnol; mais il s'est conservé d'autres poésies de ce prince, dont ses compatriotes font cas; tels qu'un recueil de *cantigas*, le poème des Complaintes (*las Querellas*) écrit quand le roi fut obligé d'abandonner la Castille à un fils rebelle [2].

Poëme du Cid.

Alphonse X.

[1] Cæsar Gallias subegit,
Nicomedes Cæsarem.
Ecce, Cæsar nunc triumphat
Qui subegit Gallias;
Nicomedes non triumphat
Qui subegit Cæsarem.

[2] Voy. vol. V, p. 261.

D'ailleurs, il a bien mérité de la langue et de la littérature de son peuple par la traduction de la Bible avec une Paraphrase de l'histoire sainte, par le recueil des Chroniques d'Espagne et par une Histoire de la conquête de la Terre sainte qu'il fit rédiger, ainsi que par le décret qui introduisit l'usage de la langue castillane aux tribunaux.

Alphonse XI. Son arrière-petit-fils, *Alphonse XI*, a composé en redondilles une Chronique d'Espagne qui s'est perdue, ou au moins n'a pas été publiée. Il fit faire en prose un Nobiliaire général et un livre sur la chasse (*libro de Monteria*).

Jean Manuel de Villena. Un parent d'Alphonse XI, ce *Jean Manuel, seigneur de Villena et d'Escalona*, prince du sang royal, qui fut un chef de parti si actif [1], composa, sous le titre de Comte Lucanor, un ouvrage moral en prose, remarquable par son contenu et par la simplicité de sa forme, qui tient un peu du genre oriental. Quarante-neuf maximes philosophiques, morales ou politiques, le fruit de l'expérience d'un homme qui a passé sa vie dans le tumulte des affaires, exprimées en vers simples ou en distiques, servent de texte à autant de nouvelles en prose que le conseiller du comte Lucanor raconte à son maître, qui lui avait demandé son avis sur les circonstances qui se présentaient. Chaque récit se termine par une maxime dont il est la preuve. Voici quelques-unes de ces apophthegmes : « Ne te lève pas, si tu es bien assis. Ne hasarde pas ta fortune d'après le conseil de celui qui n'en a pas. Qui-

[1] Voy. p. 205 de ce vol.

conque te loue pour ce que tu ne possèdes pas, a envie de prendre ce que tu possèdes. » Le prince Jean Manuel composa d'autres écrits en prose, qui sont perdus, savoir une Chronique d'Espagne, le livre des Sages, le livre du Chevalier.

Un archiprêtre de Hita dans la province de Guadalaxara, contemporain d'Alphonse XI et de Jean Manuel, *Juan Ruiz*, composa en vers alexandrins de quatre rimes consécutives une satire allégorique peu délicate et bizarre dans laquelle don Amour est mis en rapport avec don Carême, don Carnaval, et don Jeûne. Ce même prêtre galant a composé d'autres ouvrages qui roulent principalement sur l'amour. Jean Ruiz.

Avec la seconde moitié du quatorzième siècle commence l'époque des romances et chansons espagnoles, non comme si la nation eût alors seulement ces espèces de poèmes, mais parce qu'on recueillit à cette époque les romances et chansons existantes, et dont les auteurs ne sont plus connus. Ces petits ouvrages tiennent au caractère national pour lequel la vérité historique perdait son intérêt, si elle n'était pas revêtue d'une forme poétique et si la fiction n'y était mêlée. La romance qui est née de la confusion de l'histoire avec la poésie lyrique, fut perfectionnée à la même époque où la confusion de l'histoire avec la poésie épique donna naissance au roman de chevalerie.

D'après l'opinion des littérateurs espagnols et portugais, pour laquelle se sont aussi déclarés les auteurs de l'Art de vérifier les dates [1], l'original de Amadis des Gaules.

[1] Voy. p. 251 de ce vol. où pour Labeira, il faut lire Lobeira.

l'Amadis des Gaules est castillan, et a été écrit vers la fin du treizième siècle par un Portugais, nommé Vasco Lobera (Lobeira en portugais). Toutefois ce livre qui dès son apparition eut un égal succès en France et en Espagne, a passé par tant de mains qui y ont fait des changemens et des augmentations, qu'on ne peut plus distinguer ce qui est originairement espagnol, de ce qui est français; mais le caractère de la chevalerie espagnole y prédomine sur celui des chevaliers français, comme dans l'épisode des tourmens qu'Amadis se donne au rocher, et dans le nom de Beltenebros que le chevalier reçoit à cette occasion, et que le traducteur français a rendu par la paraphrase : Le beau ténébreux, qui ne dit rien.

Ce fut à l'apparition de la merveille de l'Amadis que la romance qui existait depuis long-temps, dut la vogue qu'elle prit. On en fit alors plusieurs collections qui se sont conservées; les romances y sont placées sans les noms des auteurs qui étaient tombés dans l'oubli. On y trouve des romances de chevalerie historiques, mythologiques et lyriques. La différence entre la romance lyrique et la chanson n'est pas tracée avec précision. Ordinairement la chanson était une romance coupée en strophes, et accompagnée d'une danse particulière appelée *sarabande*.

La poésie devient l'occupation des gens de la cour.

Une nouvelle époque de la littérature espagnole commence avec le règne de Jean II (1407—1454); elle s'étend à une quarantaine d'années au-delà de notre cinquième livre; nous les y comprendrons, parce que, comme nous avons déjà remarqué, les

points de départ de l'histoire littéraire d'une nation ne coïncident pas toujours avec les époques de l'histoire politique.

Sous le règne de Jean II, la poésie qui jusqu'alors avait été une des occupations des classes inférieures de la société, devint l'amusement favori des hommes de cour et des personnes instruites, qui lui donnèrent des formes plus artificielles et plus savantes, sans que le caractère poétique en souffrît. Nous avons vu que les quarante-huit ans pendant lesquels Jean II occupa le trône de Castille furent une suite de troubles: ce fut dans ces circonstances que le cercle poétique de chevaliers et de grands seigneurs qui se forma autour du roi, savant mais faible, lui servit d'appui contre les factions.

Henri de Villena.

Un des plus anciens parmi les littérateurs de cette époque fut un prince de la maison d'Aragon, le marquis *Henri de Villena* [1] qui, vers 1412, fit jouer à la cour du roi d'Aragon, son cousin issu de germain, une comédie allégorique, probablement dans le dialecte de ce pays. Henri, descendant au quatrième degré de Jayme II, roi d'Aragon, était Castillan par sa mère, fille naturelle du roi Henri II, et ce fut en castillan qu'il écrivit, sous le titre de *La gaya Ciencia*, une poétique dans laquelle il raconte l'histoire de l'académie que Jean I.er, roi d'Aragon, et Yolande de Bar, son épouse, avaient fondée à Barcelonne [2], et établit les principes de la prosodie castillane.

[1] Voy. p. 238 de ce vol. [2] Voy. *ibid.*

Iñigo Lopez de Santillana.

Depuis la mort de Villena, qui arriva à Madrid en 1436, la première place parmi les beaux esprits de la cour de Castille était occupée par le *marquis de Santillane* (don Iñigo Lopez de Mendoza marquis de Santa Juliana ou Santillana [1]); il avait été l'ami et le disciple de Villena; car c'était à lui que le prince poète avait adressé sa théorie de la gaie science. Son rang, son influence, sa probité sévère, ses talens, son érudition ont fait du marquis de Santillana le phénix de l'Espagne. Comme poète il appartient à la classe de ceux qui, en prodiguant dans leurs ouvrages l'érudition et les sentences morales, ont cru pouvoir suppléer ce qui manquait à leur imagination. Ses deux meilleurs ouvrages sont le poème sur la mort du marquis de Villena, allégorie lyrique en vingt-cinq strophes de vers d'art majeur, et le Doctrinal des particuliers, espèce de poème didactique comprenant une série de réflexions morales auxquelles la mort du connétable Alvaro de Luna avait donné occasion. Une épitre adressée à un infant de Portugal, et qui sert de préface à une collection de pensées et maximes de Santillana, traite de l'origine de la poésie espagnole, et prouve que la critique se trouvait encore dans l'enfance.

Jean de Mena.

L'individu de la cour poétique de Jean II, que le marquis de Santillana affectionnait de préférence, fut *Jean de Mena*, né à Cordoue vers 1412, mort en 1456, peu d'années avant Santillana. Il conçut le plan d'un tableau allégorique de la vie humaine, embrassant tous les temps, célébrant les actions vertueuses,

[1] Mort en 1458.

blâmant les vices et faisant sentir l'empire absolu du destin. Il est intitulé le Labyrinthe ou les trois cents stances (*lás Trecientas*) et écrit en vers d'art majeur. Les trois cents stances sont distribuées en sept ordres, par analogie aux sept planètes. Une belle dame, la Providence, conduit le poëte auprès des trois rones du passé, de l'avenir et du temps présent, dont l'une, en se tournant d'après les sept planètes sous l'influence desquelles les hommes naissent, donne lieu à une suite de tableaux historiques, riches en érudition et qui sont cause du grand intérêt que cette vaste composition, dictée par le plus chaud patriotisme, a de tout temps inspiré aux Espagnols.

Il suffit pour nous d'avoir nommé ces trois poètes; Chansonnier espagnol. les autres ont une moindre importance : leurs noms et leurs ouvrages se trouvent dans la collection de poésies anciennes (*Cancionero de poetas antiguos*), qu'*Alfonso de Baena* rédigea du temps de Jean II. On a imprimé la liste des poètes dont il y est question; le recueil même se trouve en manuscrit à la bibliothèque de l'Escurial. Une autre collection faite au commencement du seizième siècle, par *Fernando de Castille*, sous le titre de Chansonnier général (*Cancionero general*), a été publiée; elle renferme les ouvrages de cent trente-six poëtes du quinzième siècle. La plupart des chansons sont érotiques, pauvres de poésie, comme les chansons des troubadours, mais, comme elles, d'une naïveté touchante. Il existe trois collections de romances espagnoles, toutes intitulées Romancier (*Romaniero*) général, toutes pu-

bliées à la fin du seizième siècle, l'une par *Miguel de Madrigal;* l'autre par *Pedro de Flores;* la troisième par un inconnu. Comme les romances y sont placées sans indication de noms, sans date chronologique, on ne peut distinguer celles du quinzième siècle d'avec celles du seizième. Parmi ces poésies, les romances qui se rapportent à l'histoire des Maures, aux fureurs auxquelles s'abandonna la haine réciproque des deux familles rivales, les Zégris et les Abencerages, sont très-nombreuses : les révolutions du royaume de Grenade et sa chute ont été longtemps un thème favori des poètes espagnols.

Théâtre. Rodrigue de Cota et Juan de Enzina.

Rodrigue de Cota, Juan de Enzina et un inconnu, peuvent être regardés comme les précurseurs du drame espagnol; le premier, contemporain de Jean II, par son poème satirique contre la cour de ce roi, en couplets formant un dialogue entre deux bergers, et intitulé, d'après les noms des interlocuteurs, Mingo Rebulgo; le second, qui est de la seconde moitié du quinzième siècle, par plusieurs dialogues de ce genre, et le troisième, de la même époque, par son roman dramatique de Caliste et de Mélibée, tragi-comédie en vingt et un actes, ayant pour but de prémunir la jeunesse, par des tableaux dégoûtans, contre les intrigues des entremetteuses.

Historiographes soldés.

La prose espagnole gagna par l'institution d'historiographes soldés pour continuer une collection de chroniques, rédigée par ordre d'Alphonse X. La fin du quatorzième siècle vit aussi paraître le premier

ouvrage biographique ; c'est l'histoire du comte Pedro Niño de Buelna, un des preux chevaliers de Henri III, par *Guttiere Diez de Games*, porte-étendard (alferez) de ce seigneur : elle est écrite dans un style suranné ; mais quelques-uns des tableaux qu'on y trouve sont tracés avec vérité et précision. Vers le milieu du quinzième siècle, un inconnu voulant venger la mémoire d'Alvaro de Luna, en écrivit la Vie ou la chronique, qui est l'apologie de ce ministre. Vers la fin du même siècle, *Fernando del Pulgar* de Tolède, historiographe de la cour, écrivit avec élégance l'Histoire de Ferdinand et Isabelle, et la Vie de vingt-six illustres barons, deux ouvrages recommandables.

Guttiere Diez de Games.

Fernando del Pulgar.

SECTION VII.

Commencement de la littérature portugaise.

Origine de la langue portugaise.

De tous les idiomes sortis du latin, le portugais est celui auquel on trouve le plus d'analogie avec cette langue primitive. Il n'a été d'abord qu'un dialecte du castillan, et il est probable qu'à l'exemple de la langue galicienne, la portugaise se serait perdue dans la castillane, sans les évènemens qui ont fait un état particulier des provinces situées entre le Minho et le cap S. Vincent. Le dialecte portugais fut alors cultivé par un mouvement de patriotisme, comme la marque de l'indépendance de la nation qui le parlait; il est sorti ainsi de la classe à laquelle il avait appartenu jusqu'alors; il est devenu une langue nationale, a pris un caractère différent de l'espagnol, et a acquis une littérature qui lui est propre. Cette littérature est riche par son étendue, car elle embrasse tous les genres; mais comme elle appartient à une nation peu nombreuse, elle est pauvre sous le rapport de la quantité des auteurs et des ouvrages marquans, excepté toutefois dans le genre bucolique et lyrique; car la mollesse et l'harmonie de la langue portugaise la rendent particulièrement propre au genre de poésie qui exprime la passion de l'amour dans toutes ses nuances, depuis la tendresse jusqu'à la fureur.

Monumens plus anciens de la littérature portugaise.

Pour l'étranger qu'aucun intérêt national n'attache à l'étude des antiquités du Portugal, la littérature

de ce pays ne commence que vers la fin du quinzième siècle; mais les écrivains nationaux la font remonter bien plus haut : ils voudraient pouvoir attacher à l'époque de l'invasion des Arabes une ancienne épopée, ou, pour ne pas profaner ce mot, un poème historique en stances dactyliques, qui est consacré à ce grand évènement. Ce qui est certain, c'est que la vétusté du langage dans lequel ce poème est écrit, lui assigne une époque bien antérieure au douzième siècle; car ce langage est essentiellement différent de celui de deux poètes de ce siècle, qui appartenaient aux premières familles du Portugal : ce sont *Gonzalo Hermiguez* et *Egaz Moniz*, dont les chants lyriques peuvent être regardés comme les plus anciens monumens de la poésie portugaise. Dans la seconde moitié du treizième siècle, le roi *Denis* accorda sa protection à la poésie, et la cultiva lui-même. On a deux Chansonniers (*cancioneiros*) de ce prince : l'un d'eux renferme les chansons en l'honneur de Notre-Dame. On ne connaît pas les noms des poètes, ses contemporains, dont les ouvrages sont entrés dans des collections anonymes.

Il en est de même de la plupart des poètes du quatorzième siècle; on nomme parmi eux plusieurs princes, tels qu'*Alphonse IV*, fils légitime, et *Alphonse Sanchez*, fils naturel de Denys, le roi *Pierre I.er*, ainsi que l'infant dom *Pedro*, fils de Jean I.er, qui traduisit des sonnets de Pétrarque.

Premiers historiens portugais.

Le premier historien du Portugal qui a fait quelques efforts pour s'élever au-dessus d'un simple chro-

Ferdinando Lopes.

niqueur, est *Fernando Lopes*, qu'Édouard nomma historiographe en 1449. Il est auteur d'une chronique de Jean I.er, que *Gomez Jean de Zurara*, historiographe d'Alphonse V, a achevée.

Gomez, mort en 1472, Jean de Zurara.

CHAPITRE XVII.

États de la Haute-Italie, dans le quatorzième et le quinzième siècle[1].

A l'exception de Gênes, qui flottait continuellement entre une liberté factieuse et la domination de princes étrangers, il n'existait plus de république en Lombardie depuis la fin du treizième siècle, ou le commencement du quatorzième. Neuf ou dix princes s'en étaient partagé la surface, et la gouvernaient, quelques-uns avec le sceptre de souverains légitimes, qui regardent leurs peuples comme leur famille; d'autres avec la verge d'usurpateurs, qui voient dans chacun de leurs sujets un ennemi disposé à venger la perte de sa liberté politique ou civile. Nous allons faire passer en revue tous ces états, en suivant l'ordre géographique de leur position, et en comprenant parmi les états d'Italie les comtes de Savoie, maîtres du Piémont.

[1] L'histoire de l'Italie pendant ces deux siècles, se compose d'une suite de petites guerres et de batailles *sanglantes* que se livrèrent les princes, les tyrans et les villes indépendantes qui couvraient le sol de la presqu'île. Tous ces évènemens ont été recueillis avec soin et racontés avec esprit dans l'ouvrage de M. de Sismondi. Ils sont d'un grand intérêt pour les Italiens, mais le lecteur étranger peut avec peine parcourir ce vaste recueil sans le trouver fastidieux, malgré le charme du style. Nous nous contenterons de tracer en grands traits l'histoire de ces guerres qui, le plus souvent, n'eurent pas de résultat. Elle nous présente quelques catastrophes tragiques et plusieurs grands caractères.

SECTION I.

Savoie et Piémont, 1285 — 1452.

Partage de la ligne de Piémont en trois branches.

La ligne de Piémont qui, à la mort de Philippe, avait réuni toutes les possessions de la maison de Savoie [1], se partagea par la descendance des trois fils de Thomas, comte de Flandre, savoir Thomas, Amédée V et Louis, en trois branches, qui sont : Piémont, Savoie et Vaud. La seigneurie de Baugé ou de Bresse entra par mariage dans la branche de Savoie ; le Bugey et le Valromey faisaient partie du lot du baron de Vaud [2].

Nous parlerons de ces trois branches, non d'après l'ordre de leur ancienneté, mais d'après l'ordre inverse de leur durée, en commençant par celle des trois qui s'est éteinte la première.

Branche des barons de Vaud, éteinte en 1359.

Louis I.er, baron de Vaud, seigneur de Bugey et de Valromey, troisième fils du comte de Flandre, laissa en 1302 ses terres à son fils *Louis II*, qui suivit l'empereur Henri VII dans son expédition d'Italie, et fut sénateur de Rome. Il mourut en 1350. Sa fille et héritière, *Catherine*, vendit en 1359 toute la succession au comte Verd. Ainsi s'éteignit la branche de Vaud, qui était restée entièrement étrangère à l'Italie.

[1] Voy. vol. VI, p. 73.

[2] Les trois fils de Thomas, comte de Maurienne, de Piémont et de Flandre, n'avaient aucun droit au comté de Flandre, parce qu'ils étaient nés d'un autre mariage que celui par lequel leur père avait eu ce comté.

Thomas I.er, l'aîné des trois fils de Thomas, comte de Flandre, fut le fondateur de la branche de Piémont. Ce prince et ses successeurs immédiats avaient des voisins dangereux dans les rois de Naples, comtes de Provence, de la première maison d'Anjou, qui s'étant rendus maîtres de quelques places du Piémont, faisaient des efforts pour réunir toute cette belle province à leurs autres états qu'elle aurait si bien arrondis. L'union intime qui subsista presque toujours entre les branches de Piémont et de Savoie, empêcha les Angevins de parvenir à leur but. Les deux branches eurent des guerres continuelles à soutenir, tantôt contre ces voisins ambitieux, tantôt contre les margraves de Saluces et de Montferrat, tantôt contre les Visconti de Milan. Le principal objet des contestations était la possession d'Asti. Cette république était dans le quatorzième siècle une des villes les plus riches, des plus populeuses et des plus commerçantes d'Italie. Les Gottuari et les Rotari qui étaient Gibelins, et les Solari, Guelfes, s'en disputaient le gouvernement qui avait la réputation d'un des plus sages de ce pays; il excellait dans les ruses de la politique, et sous ce rapport on le regardait comme le pendant de la seigneurie de Venise. Le territoire d'Asti était couvert d'une quantité de châteaux, propriété d'une noblesse nombreuse, qui ne connaissant ou n'aimant d'autre occupation que le métier des armes, et ne trouvant pas dans sa patrie de quoi satisfaire son humeur belliqueuse, avait coutume de prendre service dans les armées de divers princes et états de Lombardie et de Tos-

Branche de Piémont.

cane. Ces châteaux contribuaient à la force de la ville, à laquelle ils tenaient lieu de boulevards. On prétend que la population de cet état, à l'époque de sa splendeur, se montait à 470,000 hommes. L'historien du seizième siècle qui fournit cette notice, en témoigne lui-même son étonnement, vu, dit-il, que la population actuelle n'y est que de 48,000 âmes. Que dirait donc aujourd'hui cet écrivain, en apprenant qu'Asti ne renferme pas plus de 13,000 habitans? Asti avait envoyé une colonie à Alexandrie en Égypte, et ses négocians parcouraient la France et les Pays-Bas pour y colporter les marchandises de l'Orient. Cette république fut perdue, comme toutes les autres républiques d'Italie, par l'esprit de faction. Les Solari et les Gottuari, après s'être long-temps disputé le premier rang dans la ville, appelèrent alternativement tantôt l'un, tantôt l'autre de leurs voisins, qui à leur tour combattirent long-temps pour la possession de cette cité importante. Dans une de ces guerres, Thomas fut fait prisonnier par les Astésans, à la bataille de Montebruno, en 1256; il se racheta, en 1257, par des cessions considérables de terres, mais l'année suivante Richard de Cornouailles, en qualité de roi d'Allemagne, cassa ce traité.

Thomas II, 1259-1282. Philippe, 1282-1334.

Thomas II, son fils, régna de 1259 à 1282, et eut pour successeur *Philippe*, son fils. Ce prince aurait dû, selon les lois féodales, succéder aussi, en 1285, dans le comté de Savoie, à son grand-oncle, l'archevêque Philippe; mais comme il n'avait que sept ans, l'archevêque légua son comté au frère de Thomas, à

Amédée V, seigneur de Baugé et de Bresse, parce que cet état avait besoin d'un bras vigoureux pour être défendu contre les rois de Naples. Amédée se chargea aussi de la tutèle de son neveu. Philippe étant parvenu à l'âge de seize ans, réclama son héritage; pour éviter une guerre civile, Amédée V demanda que des arbitres déterminassent en quoi consistait cet héritage : ils adjugèrent, en 1294, à Philippe, les villes de Turin, Montcalier, Châteauvieux, Carignan, Vigon, Villefranche, Cavours, Collegno, Alpignan, Perouse et Pignerol. Telle était donc alors l'étendue du comté de Piémont; il faut y ajouter pourtant le marquisat de Suse. Étant à Rome en 1301, Philippe épousa Isabelle, fille et héritière de Guillaume de Ville-Hardouin, prince d'Achaïe et de Morée, et prit l'investiture de cette principauté, de Charles II, roi de Naples [1]; mais en 1307 il la vendit à son suzerain contre le comté d'Albe en Abruzze, estimé à un revenu de 600 onces d'or. Il réserva cependant à sa famille le titre de prince d'Achaïe.

Jacques, son fils, lui succéda en 1334. A la mort de Robert, roi de Naples, il s'entendit avec le comte Verd pour enlever à son héritière les places de Chieri, Chierasco, Mondovi, Savigliano et Coni : ce projet fut exécuté en 1347; les deux conquérans gouvernèrent en commun ces places et vécurent long-temps Jacques, 1334–1366.

[1] Voy. vol. VI, p. 407, où le père de Philippe est nommé Thomas III, au lieu de Thomas II : cette manière de compter n'est pas erronée, si l'on commence avec Thomas, comte de Flandre, aïeul de Thomas II.

dans une parfaite union; cette harmonie consolida leur autorité; mais en 1359, ils se brouillèrent à cause d'un droit que le prince d'Achaïe voulut faire payer aux marchandises qu'on envoyait en Savoie. Amédée VI passa les montagnes qui le séparaient de l'Italie, livra une bataille à Jacques et le fit prisonnier. Ce prince racheta sa liberté en cédant, en 1360, ses états au duc de Savoie, à l'exception de quelques châteaux; en 1363, Amédée VI lui rendit le tout, à condition qu'il se reconnût son vassal.

Béatrix d'Este, première épouse du comte Jacques, étant morte sans laisser d'enfans, il s'était remarié à Sibylle de Baux qui lui donna un fils, nommé Philippe. Il se remaria après la mort de cette princesse à Marguerite de Beaujeu dont il eut deux fils, Amédée et Louis. Philippe, brouillé avec sa belle-mère, s'était révolté contre le père et allié avec les Visconti. Jacques déclara Amédée son successeur; il légua cependant à Philippe Vigon, Villefranche et quelques autres châteaux, et confia la tutèle d'Amédée à Amédée VI, son seigneur suzerain.

Amédée, 1366-1402.

Ainsi Jacques eut pour successeur, en 1366, *Amédée*, et après la mort de celui-ci qui ne laissa pas d'enfans, en 1402, *Louis*, qui fonda, en 1405, l'université de Turin. L'empereur Sigismond le créa, en 1412, vicaire général de l'Empire en Piémont et prince du S. Empire. Il mourut le 11 décembre 1418, le dernier de la ligne de Piémont, et sa principauté passa à la branche de Savoie qui réunit

Louis, 1402-1448. Extinction de la branche de Piemont.

ainsi de nouveau toutes les possessions de la maison [1].

Amédée V, fondateur de la ligne des *comtes de Savoie*, qui succéda, en 1285, à son oncle Philippe, et régna jusqu'en 1323, a été surnommé *le Grand*. Il a mérité ce titre par sa prudence, son activité et ses talens militaires. Il jouit pendant sa vie d'une grande considération; et les rois de France et d'Angleterre se référèrent plusieurs fois à son arbitrage pour les différends qui les divisaient. Il eut des guerres à soutenir contre ses deux voisins, le dauphin de Viennois, et le comte de Genevois; guerres qu'il transmit à ses héritiers. En 1310, l'empereur Henri VII, en récompense de ses bons services, le créa prince d'Empire; et en 1313, il lui donna le comté d'Asti, comme « à un astre éclatant qui avait toujours éclairé son trône royal. » Othman, sultan des Turcs, ayant assiégé Rhodes, en 1315, Amédée V alla au secours des chevaliers et contribua puissamment à faire lever le siège. Par son mariage avec Sibylle de Baugé, fille de Guy de Baugé, seigneur de Bresse, il acquit cette seigneurie immédiate du royaume d'Arles [2].

Branche de Savoie. Amédée V le Grand, 1281-1323.

Il fait l'acquisition de la Bresse et est créé prince d'Empire, 1310.

[1] De Louis, dit bâtard d'Achaïe, fils naturel du comte Louis, descendaient les seigneurs de Raconis; et d'Antoine, dit bâtard de la Morée, ceux de Busque. Ces deux familles se sont éteintes, ainsi que celle des comtes de Colegno, dont Antelme de Savoie, fils naturel du comte Philippe, a été la tige.

[2] La Bresse (*Brixia*) est une de ces provinces du royaume d'Arles dont les seigneurs se sont rendus indépendans, comme ont fait les comtes de Bourgogne, de Savoie, de Provence et tant d'autres dont nous avons parlé. Les seigneurs de Baugé, de Coligni,

Édouard le Libéral, 1323–1329.

Édouard, fils aîné d'Amédée V, lui succéda en 1323; il fut surnommé *le Libéral ;* mais sa libéralité fut plutôt un vice qu'une vertu. Il laissa, au bout de six ans, son pays endetté à son frère *Aimon le Pacifique*. La fille d'Édouard mariée au duc de Bretagne, éleva à la vérité des prétentions à la succession; les trois ordres des États les ayant examinées, les jugèrent mal fondées, parce qu'en Savoie les femmes étaient exclues de tout droit de succéder tant qu'il restait des mâles de la maison régnante. Cette question aurait dû être décidée plutôt par le chef de l'Empire germanique, roi d'Arles.

Aimon le Pacifique, 1329–1343.

Sous la médiation du roi de France il fut conclu, le 17 mai 1334, à Lyon un traité qui termina les contestations subsistant depuis long-temps entre les comtes de Savoie et les dauphins de Viennois, au sujet de plusieurs villes et châteaux. Cet arrangement fut expliqué par un traité du 7 septembre 1337. Aimon prit part aux guerres de France, en servant le roi comme capitaine et comme négociateur.

Une bulle de Benoît XII, de 1339, accorda aux

de Thoire et de Villars se partagèrent la Bresse; mais les premiers y prirent une telle prépondérance qu'on les regarda comme les seuls et vrais souverains du pays.

[1] Les seigneurs de Baugé remontent au commencement du onzième siècle. Ulric I, de cette maison, se croisa en 1120 pour la Terre sainte. Guy, dernier de la maison, mourut en 1268, laissant une fille unique, cette Sibylle qui par son mariage avec Amédée, en 1285, porta la Bresse dans la maison de Savoie. Les comtes acquirent aussi les terres des maisons de Coligni et de Villars.

comtes de Savoie une prérogative qui était censée l'élever au rang le plus éminent après les rois : elle ordonnait que le souverain pontife allant en cérémonie le jour de son exaltation, le comte de Savoie le conduirait par le frein du cheval, *sinon qu'il y eût des rois.*

Dans le contrat de mariage entre Aimon et Yolande de Monferrat, il fut stipulé qu'au défaut des mâles de la maison des Paléologues l'aîné de la maison de Savoie, provenant de ce mariage, succéderait au Montferrat.

Amédée VI, son fils, âgé de dix ans, lui succéda en 1343, sous la régence de Louis II, baron de Vaud, et du comte de Genevois, auxquels Aimon avait adjoint dans chaque province des conseillers d'une probité et d'une prudence éprouvées. Les régens transigèrent sur les prétentions que formaient Philippe, duc d'Orléans, second fils (mineur) de Philippe VI, roi de France, à qui Jeanne, duchesse de Bretagne, fille d'Édouard le Libéral, avait légué tous ses droits sur la succession de Savoie. Cette transaction fut conclue avec Philippe VI, agissant au nom du mineur. On céda au duc d'Orléans deux châteaux[1] et on lui fit un revenu de 2,000 livres. Amédée VI ayant, en 1347, atteint l'âge de quatorze ans, il fit sa première campagne; réuni à Jacques, comte de Piémont, il conquit sur la comtesse de Provence les villes de Chieri, Chierasco, Mondovi, Savigliano et Coni[2]. A son retour à Chambéry il donna un tournoi où il parut dans une

Amédée VI, le comte Verd, 1343–1383.

[1] Winchester ou Bicêtre en était un. Voy. vol. VIII, p. 361.

[2] Voy. p. 313 de ce vol.

armure entièrement verte et monté sur un cheval caparaçonné de même : ce fut cette circonstance qui lui a fait donner le nom de *comte Verd*, sous lequel il est célèbre dans l'histoire.

Caractère de ce grand prince.

Le comte Verd est un des grands caractères du quatorzième siècle, et un des princes les plus distingués d'une maison qui a produit tant d'hommes extraordinaires. Sa politique le portait à maintenir la bonne intelligence avec la France, et, à l'exemple de son père et de ses aïeux, il servit cette puissance dans ses guerres avec l'Angleterre. Il eut cependant quelques démêlés avec le Dauphin Charles, touchant quelques places du Dauphiné ; ils furent terminés par un arrangement conclu à Paris en 1356, en vertu duquel le duc acquit les seigneuries de Faucigny et de Gex.

Il acquiert le pays de Vaud, Bugey et Valromey.

Ce prince eut grand soin de mettre ses finances en bon état, et fut bien secondé sous ce rapport par Guillaume de la Baume, son ministre. Sa bonne économie lui fournit les moyens d'acheter, en 1359, de Catherine, fille de Louis II, qui avait été son tuteur, la baronnie de Vaud, et les seigneuries de Bugey et de Valromey, qu'il paya 60,000 florins d'or [1]. Il força, comme nous l'avons dit, la branche aînée de sa maison, celle de Piémont, à se soumettre à sa suzeraineté [2]. Lorsqu'en 1365, l'empereur Charles IV passa par Chambéry pour aller à Avignon, il nomma le comte Verd vicaire de l'Empire dans les diocèses de Sion, Genève, Lausanne, Aoste, Ivrée, Turin, Maurienne, Tarentaise et Belley, dans le comté de Savoie,

Il est nommé vicaire général de l'Empire.

[1] Voy. p. 310 de ce vol. [2] Voy. p. 314 de ce vol.

dans l'archevêché de Lyon, et les diocèses de Macon et de Grenoble. A sa demande Charles IV érigea une université à Genève. Cette ville, qui a donné son nom au comté de Genevois n'appartenait pourtant pas aux possesseurs de ce comté ; elle était la propriété de ses évêques qui en avaient inféodé la vidamie ou juridiction civile aux comtes de Genevois. Amédée VI fit bien valoir cette double dignité de vicaire impérial et de vidame, pour établir et affermir son autorité dans cette ville aussi bien que dans le Valais.

Son expédition militaire à Constantinople, 1366.

Le comte Verd accompagna l'empereur à Avignon. Ce fut là que le pape Urbain V lui proposa une expédition en Grèce, pour secourir l'empereur Jean IV Paléologue I.er contre les Turcs. Cette entreprise chevaleresque flatta l'ambition d'Amédée, et il regardait comme un devoir de s'en charger, l'empereur étant son cousin-germain. Le pape ordonna aux Vénitiens et aux Génois d'équipper des embarcations pour transporter l'armée du comte de Savoie dont le rendez-vous fut assigné à Venise. Après avoir confié le gouvernement de ses états à Bonne de Bourbon [1], son épouse, il s'embarqua, en 1336, à Venise, arriva à Gallipoli dont les Turcs étaient en possession, et en fit la conquête. Il tourna alors ses armes contre les Bulgares et les força de faire la paix avec l'empereur Jean; mais il n'est pas vrai, comme ont dit quelques historiens, qu'il délivra ce prince, prisonnier entre les mains du roi de Bulgarie : la captivité de Jean et sa délivrance sont une fable inconnue aux historiens du

[1] Fille de Pierre I.

Bas-Empire. Amédée passa l'hiver à Constantinople et revint, en 1367, dans ses états.

Acquisition des possessions des comtes de Provence en Piémont.

Dans le schisme des papes le comte Verd se déclara pour Clément VII; en vertu d'un traité conclu, en 1382, avec Louis I.er d'Anjou, il accompagna ce prince dans son expédition de Naples. En sa qualité de comte de Provence, Louis renonça en sa faveur à toutes les possessions que la première maison d'Anjou avait eues dans le Piémont. La campagne de Naples coûta la vie à Amédée VI. Il mourut d'une épidémie, le 2 mars 1383, au château de San Stefano, près de Bitonto.

Fondation de l'ordre de l'Annonciade, 1362.

Amédée VI fonda, en 1362, l'ordre du Collier, qui par la suite fut nommé ordre de l'Annonciade. Chaque chaînon de la chaîne présente ces quatre lettres, F. E. R. T., ce qui veut dire *Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit*. Cette devise se rapporte à l'expédition d'Amédée V dans l'île de Rhodes, en 1315.

Rien ne prouve mieux la haute considération dont jouissait le comte Verd, que la médiation dont le chargèrent les républiques de Venise et de Gênes; il termina leur longue brouillerie par la paix de Turin. Son épouse, Bonne de Bourbon, était une femme de mérite qui contribua beaucoup à entretenir la bonne amitié entre les maisons de France et de Savoie.

Amédée VII le Rouge, 1383-1391.

Acquisition des comtés de Nice et de Vintimille, de Villefranche et de la vallée de Barcelonnette.

Cette amitié passa à son fils *Amédée VII* ou *le Rouge* [1], qui fut en liaison intime avec Charles VI; ce prince voulait toujours l'avoir auprès de lui. L'événement le plus important du règne d'Amédée VII, est la réunion des comtés de Nice et de Vintimille, de

[1] Ou plutôt *le roux*.

Villefranche et de la vallée de Barcelonnette qui, après s'être soustraits à la domination des Angevins, se soumirent en 1388 volontairement et avec le consentement de Ladislas, roi de Naples, à celle du comte de Savoie. Amédée VII mourut le 1.er novembre 1391, à l'âge de trente-un ans, d'une chute de cheval. Le bruit s'était répandu qu'il avait été empoisonné. Le duc de Berry [1], son beau-père, demanda la punition de ce forfait, et le roi de France envoya l'évêque de Noyon et le sire de Coucy sur les lieux, pour prendre des informations; mais après une longue procédure on eut la conviction qu'il n'avait pas été commis de crime.

Amédée VIII, surnommé le *Pacifique*, fils d'Amédée VII, n'ayant que huit ans à la mort de son père, il s'éleva une contestation sur la régence entre les deux douairières, Bonne de Berry, la mère, et Bonne de Bourbon, l'aïeule du jeune comte. Les princes français, les ducs de Bourbon, de Berry et de Bourgogne, vinrent eux-mêmes dans le pays pour arranger cette affaire. La veuve du comte Verd fut nommée régente; Odon de Villars fut chargé de l'éducation du jeune prince, et le seigneur d'Aspremont eut la garde du château de Chambéry, où il résidait. On fiança en même temps Amédée VIII à une fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne.

Amédée VIII le Pacifique, 1391–1440.

Amédée VIII fit en 1401, par des moyens pacifiques, une acquisition importante. Les anciens comtes

Acquisition du comte de Genevois, 1410.

[1] Frère du roi Charles V.

de Genevois s'étaient éteints en 1394 [1], et ce pays, comprenant Anneci, la Roche et d'autres villes, d'a-

[1] C'est ici le lieu de donner quelques détails sur les *comtes de Genevois*, dont il a été si souvent question.

Genève, ville de l'ancien royaume des Bourguignons détruit en 534 (Voy. vol. I, p. 159), ensuite de la monarchie des Francs, depuis 888 du royaume de la Bourgogne transjurane (Voy. vol. II, p. 99) qui, vers 930, fut réuni à celui de la cisjurane, ou au royaume d'Arles (Voy. vol. II, p. 120), et passa avec celui-ci, en 1032 (Voy. vol. II, p. 359), sous le sceptre des rois et empereurs d'Allemagne, était depuis les premiers temps le siège d'un évêché soumis à la métropole de Vienne, et depuis la fin du dixième siècle ou plutôt, en même temps le siège du tribunal d'un comté ou d'une *comécie* (Voy. vol. IV, p. 314), chargée de la juridiction civile. La concurrence de ces deux autorités, l'une ecclésiastique, l'autre civile, donna lieu à des contestations d'autant plus fréquentes que plusieurs droits régaliens appartenaient à l'évêque. Par un arrangement fait vers 1130, l'évêque nomma le comte son avoué ou vidame, et celui-ci se reconnut vassal de l'évêque; mais cette transaction ne mit pas fin aux discussions dont les occasions étaient trop fréquentes. Il y eut entre les évêques, États d'Empire, et les comtes, leurs vassaux, une foule de procès et de sentences prononcées tantôt par des arbitres, tantôt par les papes, tantôt par les empereurs, presque toujours en faveur des évêques. Enfin Guillaume, comte de Genève, après avoir été par jugement dépouillé de son fief, se soumit formellement, vers 1220, à la souveraineté de l'évêque.

Robert, qui fut élevé, en 1282, sur le siège épiscopal, était oncle d'Aimon III, comte de Genève. Il favorisa sa famille aux dépens de son Église, en lui accordant la garde de tous les châteaux de celle-ci, et lui frayant le chemin de la souveraineté sur la ville. Les citoyens se soulevèrent alors et appelèrent à leur secours Amédée V, comte de Savoie. Celui-ci saisit avec empressement l'occasion d'acquérir une certaine supériorité dans la ville et le comté; il s'empara

près une disposition testamentaire de Pierre, dernier comte, devait passer à Humbert de Villars, neveu de Pierre; cette disposition fut attaquée par le pape Clément VII, frère de Pierre. Humbert lui abandonna le comté, à condition qu'après la mort du pape il lui reviendrait. Ce cas étant arrivé, en 1394, Humbert de Villars se mit en possession du Genevois, mais le laissa à Odon de Villars, son oncle, que le

du Château de l'île du Rhône, et exerça les droits de la vidamie dans la ville et les environs. Cette usurpation devint la source de beaucoup de différends entre le comte de Savoie et les évêques réconciliés avec les comtes de Genève. Par un arrangement conclu à la fin de 1293, entre Amédée V, comte de Savoie, et Amédée II, comte de Genève, le premier conserva le Château de l'île, pour lui servir de nantissement pour la somme de 15,000 marcs qu'il réclamait contre l'Église de Genève, à titre de frais de guerre. L'évêque Amédée du Quart, qui fut élu en 1304, recouvra, vers 1309, son autorité à Genève, par un traité conclu avec les citoyens; ils le reconnurent formellement comme leur prince et seigneur. La guerre entre les comtes de Savoie et de Genève, qui s'était renouvelée bientôt après l'arrangement de 1293, continua, non-seulement jusqu'à la mort d'Amédée V, mais aussi pendant tout le règne d'Édouard. La réconciliation eut lieu sous Aimon le Pacifique qui, en 1347, nomma Amédée III, comte de Genevois, un des tuteurs de son fils.

Nous avons dit qu'Amédée VI, ou le comte Verd, fit valoir tant qu'il put, à Genève, la qualité de vicaire de l'Empire qu'il obtint en 1365 : Grégoire XI le força de renoncer, par la transaction de Thonon, de 1371, en faveur de l'évêque, *au pur et mixte empire* qu'il s'était arrogé.

Pierre, dernier comte de Genevois, mourut, comme nous l'avons dit, en 1394.

comte Pierre lui avait substitué. Odon qui avait été le gouverneur d'Amédée, céda par acte passé à Paris, le 5 août 1401, à son ancien élève, le comté avec tous les droits que les anciens comtes de Genève avaient en Graisivaudan, en Viennois et en Dauphiné, pour une somme de 45,000 francs d'or [1], et contre la seigneurie de Châteauneuf en Valromey. Amédée, par une transaction du 1.er octobre 1405, reconnut qu'il tenait le comté comme fief de l'église de Genève. Il fit beaucoup d'autres acquisitions moins importantes, mais dont la masse ajouta considérablement à sa puissance, et en 1413 il força Thomas, margrave de Saluces, à se reconnaître son vassal.

Erection du comté de Savoie en duché, 1416.

L'empereur Sigismond se trouvant à Chambéry, signa, le 19 février 1416, l'érection de la Savoie en duché : en 1422, il accorda au duc le privilège de *non appellando*. En 1418, Amédée, à l'extinction de la branche aînée de sa maison [2], réunit la principauté de Piémont à ses états. En 1419, Yolande d'Aragon, régente pour Louis III d'Anjou, comte de Provence, roi titulaire de Naples, renonça formellement en faveur de la Savoie au comté de Nice et à ses dépendances, et paya 15,000 florins d'or, le tout en extinction de la somme de 180,000 florins d'or que le comte Verd avait dépensée pour les intérêts de Louis I.er : c'est là le plus beau fruit que la maison de Savoie ait retiré de ses liaisons avec celle d'Anjou.

Le duc de Savoie réunit le Piémont.

Le comte de Provence renonce à Nice.

En 1426, Amédée VIII entra dans la ligue que

[1] Chacun du poids de $73\frac{1}{7}$ grains d'or fin.

[2] Voy. p. 314 de ce vol.

formèrent les Vénitiens et les Florentins pour réprimer les desseins ambitieux de Philippe-Marie, duc de Milan ; mais il sortit promptement de cette guerre : le pape ménagea une paix particulière entre les deux ducs, par laquelle Philippe-Marie céda en 1428, à Amédée VIII, Verceil et son territoire.

Amédée VIII fit aussi une démarche pour préparer la réunion future du margraviat de Montferrat à ses états, en forçant le margrave Jean-Jacques à signer en 1432 le traité de Thonon, par lequel le margrave se reconnut vassal du duc pour une grande partie de ses possessions. Cette convention reçut son exécution par un traité subséquent qui fut signé à Turin en 1435.

Amédée VIII se retire à Ripaille.

Dégoûté du monde, Amédée VIII résolut, à l'âge de cinquante ans, de passer le reste de ses jours dans une solitude religieuse. Il avait fondé, en 1411, le prieuré de Ripaille, près Thonon, sous l'invocation de Notre-Dame et de S. Maurice. Ce fut là qu'il se retira. Il fonda un ordre particulier composé, outre lui-même comme doyen, de six chevaliers de son âge, et qui avaient été ses ministres ou ses conseillers, et, le 7 novembre 1434, ayant réuni à Ripaille ses fils, les grands et les prélats de ses états, il annonça sa résolution de se faire ermite, nomma son fils aîné, Louis, prince de Piémont et son lieutenant-général, et le second, Philippe, comte de Genevois. Le lendemain il prit avec ses nouveaux chevaliers l'habit de solitaire, qui était d'un drap gris fort fin, un bonnet d'écarlate, une ceinture d'or, et une croix d'or suspendue au

cou; sans abdiquer formellement, il cessa dès-lors de se mêler des affaires du gouvernement.

Il ne sera pas hors de propos de placer ici le portrait qu'Æneas Sylvius a tracé de ce prince, non à la vérité pour l'avoir vu lui-même, mais d'après ce que des personnes qui le connaissaient en rapportèrent au conclave tenu à Bâle. « Pendant les quarante ans de son règne, la justice, première des vertus, n'a cessé de gouverner. Accessible aux plaintes de ses sujets, Amédée ne souffrit pas que les faibles fussent opprimés, ni les simples trompés. C'était en lui que les orphelins trouvaient un tuteur, les veuves un défenseur, les pauvres un protecteur. Jamais on n'entendit parler dans ses états de brigandage ou de violence publique. Le riche et le pauvre étaient égaux en droit à ses yeux; il ne foulait pas ses sujets, il ne gênait pas les étrangers qui venaient visiter son pays. Les impôts étaient légers, il s'estimait assez riche, si son peuple l'était, sachant que le bon pasteur tond bien ses brebis, mais ne les dévore pas. Son principal soin fut de maintenir la paix, en évitant de donner sujet de plainte à ses voisins. Jamais il ne fut agresseur dans aucune guerre; était-il attaqué, il s'occupait plutôt des moyens de rétablir la paix que de sa vengeance; et s'efforça toujours de vaincre ses ennemis plutôt par des bienfaits que par le glaive. Il ne fut marié qu'une seule fois, et il choisit pour épouse une demoiselle bien née [1], belle et modeste; il voulait que sa famille ne se permît pas même un regard qui offensât la pudeur.

[1] Marie de Bourgogne, fille de Philippe le Hardi.

Aussi son palais était le séjour de l'honnêteté et de la décence; on y observait une discipline presque claustrale. »

Nous avons vu Amédée VIII quitter six ans plus tard sa retraite pour jouer pendant quelque temps sur la scène du monde un rôle tout aussi éclatant que le premier. Il abdiqua alors entièrement le gouvernement de ses états en faveur de *Louis*, son fils. Amédée VIII mourut à Genève le 7 janvier 1451. Louis, 1451.

SECTION II.

Margraviat ou marquisat de Saluces.

Le marquisat de Saluces situé entre le mont Viso, la Stura, et le Tanaro, était à cette époque aussi important au moins que celui de Montferrat : on y comptait cinquante villes ou bourgs entourés de murailles, et quatre-vingts châteaux. Saluces et ensuite Carmagnole en étaient les capitales. Les marquis qui originairement étaient une branche de la maison de Montferrat, dont la généalogie est obscure, se trouvant resserrés entre les comtes de Provence et de Savoie, et les margraves de Montferrat, avaient continuellement à lutter contre l'ambition des deux premiers qui leur enlevèrent une place après l'autre. Ils s'affaiblirent eux-mêmes par des partages continuels. *Mainfroi IV*, qui régna au commencement du quatorzième siècle, et mourut vers 1336, devint l'auteur de la décadence de sa maison, en semant le germe de la discorde entre ses fils par un testament qui, ne laissant qu'un apanage à *Frédéric*, fils de son premier lit, donna la plus grande partie du pays à *Mainfroi V* qu'il avait de sa seconde épouse. Il vécut assez long-temps pour voir la guerre civile que cette disposition fit naître entre ses fils. Elle fournit à la maison de Savoie l'occasion d'établir de plus en plus sa suzeraineté sur le margraviat et d'en détacher plusieurs parties. Enfin le margrave *Frédéric II* prit, en 1375, la résolution désespérée

Mainfroi IV.

Frédéric II se soumet à la France, 1375.

de se soumettre à la France et de céder à cette puissance Château Dauphin (nommé alors Château S. Eusèbe) et ses appartenances. Il s'ensuivit un procès avec le comte de Savoie, que le parlement de Paris décida en faveur du roi et du marquis; mais *Thomas*, fils de Frédéric, fut forcé, en 1413, de se soumettre à la souveraineté ou au moins à la suzeraineté du comte de Savoie, et de lui abondonner plusieurs districts de son margraviat. Par la suite les rois de France réclamèrent la suzeraineté sur le margraviat, comme dépendance du Dauphiné, et forcèrent les marquis à se reconnaître leurs vassaux, et lorsqu'en 1548, la maison de Saluces, s'éteignit dans les mâles, François I.er réunit le margraviat à la couronne de France.

Thomas se soumet, en 1413, au duc de Savoie.

La France se maintient dans la possession du marquisat.

SECTION III.

Marquisat de Montferrat, 1305—1445.

Les margraves de Montferrat, souverains d'une principauté de moyenne étendue, mais située dans une des plus belles parties de l'Italie, renfermée entre le Piémont et le duché de Milan, entre le Pô au Nord et l'état de Gênes au Sud, se trouvaient dans une situation difficile qui, ne leur offrant guères de moyens de s'agrandir, compromettait plus d'une fois leur existence. Pour se soutenir, ils suivirent constamment la politique de s'attacher au parti gibelin et aux empereurs dont ils étaient les plus fidèles alliés. Les Visconti étaient pour eux des voisins dangereux; aussi toute leur histoire est celle de leurs rapports avec cette maison, dont ils furent, selon les circonstances, les alliés ou les ennemis.

Avènement de la ligne des Paleologues, 1305.

Théodore I, 1338.

Après l'extinction de la ligne masculine des margraves de Montferrat, en 1305 [1], par la mort de Jean I.er, la maison de Saluces qui était la ligne cadette des margraves de Montferrat, prétendit à la succession, en se fondant sur les usages du droit féodal; mais *Théodore I.er*, second fils de l'empereur Andronic Paléologue et d'Yolande, sœur du dernier margrave, se maintint par l'attachement des habitans, par l'opinion qu'on avait que son père le soutiendrait, et par la décision de Henri VII de Luxembourg qui,

[1] Voy. vol. VI, p. 76.

en 1310, lui accorda l'investiture du margraviat. L'harmonie qui régna entre ce prince et les Etats du pays, le mit à même de remédier à beaucoup de désordres et d'affermir sa domination. Théodore avait reçu à Constantinople une éducation littéraire; il existe de sa plume, une histoire de sa vie, originairement écrite en grec et traduite ensuite en latin.

Jean II, son fils, lui succéda en 1338. Ce prince se mit à la tête des Gibelins, et se servit de l'autorité de l'empereur Charles IV, pour réprimer la noblesse factieuse de son pays; les Guelfes suscitèrent contre lui la reine Jeanne I.re, comtesse de Provence, qui l'attaqua dans son pays. Avec l'assistance d'Otton de Brunswick, chef d'un corps d'aventuriers allemands, le margrave remporta, en 1345, près de Gamenara, une victoire qui coûta la vie à 3,000 Provençaux. Les compagnies d'aventuriers qu'il prit à sa solde, et nommément celle de Lucas Landau, qui était forte de 50,000 hommes, le soutinrent contre les attaques de Galéaz Visconti, auquel il enleva Asti, en 1356. Jean II, 1338-1371.

Otton, son fils, nommé aussi *Secondotto*, âgé de douze ans, lui succéda, en 1372, sous la tutèle d'Otton de Brunswick, ami, confident et pour ainsi dire ministre de Jean II, et sous celle du comte Verd, Amédée VI de Savoie. Galéaz Visconti s'empara d'Asti pendant la minorité, sans que les tuteurs pussent reprendre cette ville importante, la clef du Piémont. Le margrave Otton, en avançant en âge, développa un caractère extrêmement violent. Dans ses accès de colère il massacrait lui-même les personnes qui lui déplai- Otton Secondotto, 1372-1378. Le duc perd Asti.

saient. Passant par un village, il allait tuer le fils d'un soldat allemand, lorsque le père accourant lui fendit la tête d'un coup de sabre. Il était alors âgé de dix-huit ans seulement.

Jean III, 1378-1381. *Jean III*, son frère, lui succéda, en 1378, sous la tutèle d'Otton de Brunswick. Il alla avec son tuteur à Naples et prit part aux évènemens militaires de ce royaume, autant que sa jeunesse le lui permettait. Le 25 août 1381, défendant Otton et la reine Jeanne, son épouse, contre une attaque des Hongrais dirigée contre le Château-Neuf, il fut tué.

Théodore II, 1381-1418. *Théodore II*, troisième fils de Jean II, se trouvait, à la mort de son frère, entre les mains de Jean-Galéaz Visconti, à qui son père l'avait confié pour son éducation. Le comte de Vertus ne le laissa partir de Milan que quand, par un un traité, il eut renoncé à la possession d'Asti. Cette ville resta dès-lors entre les mains du seigneur de Milan, qui la donna comme dot à sa fille, lorsqu'il la maria au duc d'Orléans [1]. Théodore II eut pendant tout son règne, qui dura jusqu'en 1418, des guerres continuelles à soutenir contre ses voisins et contre le roi de France, leur allié. Il fut cause que les Français perdirent, en 1409, Gênes, où il fut proclamé seigneur; mais son vicaire fut chassé de cette ville turbulente, le 21 mars 1413. En 1414, l'empereur Sigismond nomma le margrave Théodore et ses successeurs, vicaires perpétuels de l'Empire en Lombardie.

Jean-Jacques, 1418-1445. *Jean-Jacques*, son fils, qui régna de 1418 jusqu'en

[1] Voy. vol. VIII, p. 343.

1445, et *Jean IV* qui succéda à celui-ci, eurent sans cesse à lutter contre leurs voisins, les ducs de Milan et ceux de Savoie, contre lesquels ils ne maintinrent qu'avec peine leur indépendance. La splendeur de la maison s'était ternie.

SECTION IV.

État de Milan.

Matteo Visconti, vicaire de l'empereur.

Nous avons vu au précédent livre la lutte qui eut lieu entre les deux factions della Torre et de Visconti, pour la place de capitaine du peuple de Milan ; titre sous lequel chaque parti cachait ses vues ambitieuses. *Guido*, fils de Napoléon della Torre, l'occupait depuis 1308 [1]. Mais *Matteo Visconti* se rendit à la diète de Spire pour réclamer la protection de l'empereur dont il était le vicaire; qualité qui donnait tous les pouvoirs du gouvernement. Il suivit Henri VII en Italie, et ce prince lui confirma, le 18 juillet 1311, le vicariat de la ville et du comté de Milan, pour lequel il paya une somme de 50,000 florins d'or, et promit un cens annuel de 5,000 [2].

Le vicaire joignit, en 1315 et 1316, par force ou par adresse à sa domination Bergame, Pavie, Plaisance, Tortone, Alexandrie, Verceil, Crémone et Come. Le pape ayant nommé le roi Robert, vicaire général de l'Empire, Visconti déposa, en 1317, son titre, mais il se fit proclamer souverain sous le titre nouveau de *capitaine et de défenseur de la liberté milanaise*. Le pape l'excommunia et frappa Milan d'un interdit. Matteo, capitaine habile, plus grand politique, mourut le 22 juin 1322.

Galéaz Visconti, 1322–1328.

Son fils, *Galéaz Visconti*, lui succéda. Chassé un

[1] Voy. vol. VI, p. 67. [2] Voy. vol. VII, p. 385.

instant par un parti opposé, il rentra bientôt dans Milan et s'en fit proclamer seigneur, le 12 décembre 1322. Une armée de Croisés guelfes, dirigée par le légat Bertrand de Poïet et commandée par un Aragonais, Raimond de Cardone, lui enleva Plaisance et assiégea ensuite Milan, mais elle fut obligée de se retirer le 23 juillet 1323. Galéaz Visconti se maintint jusqu'à l'arrivée de Louis de Bavière en Italie.

Ce fut en 1327. Galéaz reçut ce monarque à Milan, lui prêta serment de fidélité, et fut nommé, comme son père l'avait été, vicaire de l'Empire, ou seigneur de Milan, Lodi, Pavie et Verceil [1]. Cependant les intrigues de Marc, frère de Galéaz, et le refus de celui-ci de payer à Louis de Bavière l'argent dont il avait besoin pour continuer sa marche, persuadèrent le roi des Romains de sa trahison : il donna ordre de l'arrêter avec Azzon, son fils, et deux de ses frères. Tous ces prisonniers furent enfermés à Monza [2]. On établit à Milan un régime municipal, et Guillaume de Montfort fut nommé gouverneur impérial dans cette place. Cependant l'intervention de Castruccio Castracane avait obtenu, le 25 mars 1328, la liberté de Galéaz, sans sa restauration; mais ce prince mourut au mois d'août de la même année, au château de Pescia.

Azzon Visconti, son fils, profitant du besoin d'argent de l'empereur, s'engagea à lui payer 125,000 florins d'or pour la solde de ses troupes révoltées; à ce prix il fut nommé vicaire impérial à Milan [3]. Il ne

Azzon Visconti, 1331 – 1339.

[1] Voy. vol. VIII, p. 14. [2] Voy. vol. VIII, p. 15.
[3] Voy. vol. VIII, p. 18.

tarda pas à rompre la foi qu'il avait jurée en recevant ce titre, le déposa, et prit celui de vicaire de l'Église des mains du pape, qui affectait de regarder la dignité impériale comme vacante.

Selon la politique perfide des Italiens de ces temps, dont ensuite Machiavel écrivit la théorie, Azzon fit nommer, le 8 février 1331, Jean de Luxembourg souverain de Milan[1], et accepta la charge de son vicaire. Les progrès que ce héros aventurier avait faits en Lombardie, et la soumission de Bergame, Crême, Crémone, Pavie, Verceil et Novarre, toutes villes qui entouraient Milan, avaient tracé la conduite d'Azzon.

La perfidie dicta celle qu'il observa dès que Jean eut tourné le dos : il s'empara de Bergame et Verceil, et entra dans la ligue que les seigneurs Gibelins de la Lombardie, la république Guelfe de Florence et le roi de Naples conclurent au mois de septembre 1332 à Orci[2], et par laquelle le partage de la dépouille du roi de Bohême fut réglé. On adjugea Bergame, Crémone, Plaisance et Borgo San Donnino, au seigneur de Milan; Pavie resta aux Beccaria comme fief de Milan. Non content de ce lot, Azzon s'empara pendant les cinq années suivantes de Trevi, Vigevano, Pizzighetone, Come, Lodi, Crême et Lecco. Jean Visconti, évêque de Novare, oncle d'Azzon, s'arrogea la seigneurie de cette ville, après en avoir chassé les Toricelli à qui elle appartenait.

Compagnie de S. Georges de Lodrisio Visconti.

Azzon entra dans la ligue qui se forma en 1338 contre la maison la Scala; elle lui valut la possession

[1] Voy. vol. VIII, p. 30. [2] Voy. vol. VIII, p. 32.

de Bresse. Mastino ayant conclu la paix et congédié ses troupes, Lodrisio Visconti, qu'Azzon avait exilé comme coupable d'une conspiration, les prit à sa solde et en forma ainsi la première de ces compagnies de soldats mercenaires qui, dans le quatorzième siècle, furent un des fléaux de l'Italie et de la France. Celle de Lodrisio, se nommait compagnie de S. George. Elle fut détruite dans un combat que Lucchino, oncle d'Azzon, gagna le 21 février 1339, sur Lodrisio à Parabiago.

Origine des compagnies militaires en Italie.

Azzon mourut le 16 août de la même année, généralement regretté pour sa bonté et sa douceur. Il n'avait que trente-six ans, et ne laissa pas de descendance. Le 17 août 1339, ses deux oncles, *Jean*, qui venait d'être élevé à l'archevêché de Milan, et *Lucchino*, furent proclamés seigneurs à sa place. L'état de Milan fut florissant sous le gouvernement de ces deux frères, et quoique Lucchino fût irréconciliable dans ses inimitiés, il se montra d'ailleurs juste, modéré et généreux. L'agriculture, l'industrie et le commerce prospérèrent; la sûreté publique fut rétablie; la licence des gens de guerre et les violences des nobles furent sévèrement réprimées. Les finances furent administrées avec sagesse et économie. Les exilés furent rappelés et réintégrés dans leurs biens, à l'exception de la famille della Torre, à laquelle Lucchino ne pardonna jamais.

Jean Visconti, archevêque de Milan, et Lucchino Visconti sont proclamés seigneurs, 1339.

Les deux frères agrandirent aussi leur état par l'acquisition de Parme, qu'Obizzon III d'Este leur céda en 1316, par la soumission volontaire d'Asti et de

Lucchino achète Parme, 1346.

Bobbio, et par la conquête de Locarno. Ils obtinrent, en 1341 de Benoît XII, leur réconciliation avec l'Église; car depuis le temps de leur frère Galéaz, ils étaient excommuniés. Ce pontife les nomma vicaires impériaux à Milan et dans son comté, pendant la prétendue vacance de l'Empire; il refusa de confirmer l'élection de Jean Visconti, comme archevêque de Milan. Néanmoins il ne nomma pas d'autre archevêque, et laissa le siège vacant. Enfin Clément VI confirma, le 6 août 1342, l'élection de Jean Visconti, et lui donna un successeur à Novare: Jean remit au nouvel évêque Orta et les autres domaines de l'évêché; mais il conserva la seigneurie de la ville épiscopale. La réunion de la puissance spirituelle à la puissance temporelle, dans les mains des deux frères Visconti, contribua à la tranquillité de leur gouvernement, et assura ainsi la prospérité de leur état. Les sages précautions qu'ils prirent préservèrent Milan de la terrible peste de 1347 et 1348, qui partout ailleurs exerça de si grands ravages.

On a reproché à Lucchino l'ambition qui le porta à s'agrandir; il y a des princes qui, par leur position, sont forcés à se faire conquérans s'ils veulent sauver leur indépendance. Tel est naturellement le cas de tout fondateur d'un état nouveau; il est obligé de s'étendre de tout côté pour trouver un centre de gravitation qui lui donne une assiette tranquille. Lucchino avait acquis Parme; Gênes, Pise et Bologne tentaient sa cupidité, ou lui étaient nécessaires. L'acquisition de Gênes et celle de Bologne étaient réservées

à son corégent qui devait la faire après la mort de Lucchino. Pise se racheta par une somme d'argent.

Lucchino mourut en 1349. On prétend qu'Isabelle de Fiesco, son épouse, craignant qu'il n'eût découvert le scandale de sa vie déréglée, hâta sa mort par le poison. Depuis ce moment, l'archevêque Jean, son frère, exerça seul le pouvoir qu'il avait anciennement partagé avec Lucchino, et dont il avait abandonné, à ce qu'il paraît, la plus grande partie à l'activité de ce frère. Celui-ci, indépendamment de plusieurs enfans naturels, avait laissé d'Isabelle un fils légitime qu'on nommait Lucchino Novello. Jean le reconnut d'abord pour héritier et successeur de Lucchino; mais la propre mère de cet enfant qui s'était retirée à Gênes, l'ayant déclaré adultérin, il n'en fut plus question.

L'archevêque Jean, seul seigneur de Milan depuis 1349.

Ce fut l'archevêque Jean qui réussit, en 1350, à se rendre maître de Bologne que Jean Pépoli lui vendit. Nous verrons dans le précis de l'histoire de Bologne les circonstances de cette transaction, ainsi que les tentatives que Jean fit pour étendre sa domination dans la Romagne. Elles le brouillèrent avec la république de Florence et avec le pape Clément VI qui exigea qu'il résignât ou son archevêché ou sa souveraineté; mais Jean qui n'était pas l'homme sur lequel une pareille sommation pût faire de l'effet, se présenta à l'église portant le glaive d'une main et la crosse de l'autre, et répondit au légat du pape qu'il saurait défendre l'une par l'autre. Sa fermeté ne l'empêcha cependant pas de se montrer conciliant; il fléchit la colère du pape, en lui payant, à titre d'indemnité, une somme de

Bologne est soumise au seigneur de Milan, 1350.

100,000 florins d'or; le 5 mai 1352, le pape lui conféra à lui et à ses neveux, fils d'Étienne, le plus jeune de ses frères, pour douze ans la souveraineté de Bologne à titre de fief de l'Église, contre un cens annuel de 12,000 florins d'or. La paix avec les Florentins fut signée, le 31 mars 1353, à Sarzane. La même année, Gênes, fatiguée de ses troubles civils, affaiblie par une famine factice que l'archevêque y avait produite, et découragée par une bataille perdue contre les Vénitiens, se soumit volontairement à ce prélat ambitieux.

Gênes se soumet au seigneur de Milan, 1353.

Par cette acquisition, l'archevêque se trouva bientôt engagé, malgré lui, dans la guerre de Gênes avec Venise. Cette république, qui ne possédait encore sur le continent de la Lombardie que la seule ville de Trevise, chercha des alliés contre les Visconti : elle les trouva dans la jalousie des Scala de Vérone, des Gonzague de Mantoue, des Carrare de Padoue, et de la maison d'Este. Une ligue fut conclue en décembre 1353 contre l'archevêque de Milan, et on appela en Italie Charles IV, roi des Romains. La ligue prit à sa solde une de ces grandes compagnies que nous verrons plus d'une fois figurer dans les guerres d'Italie; elle était commandée par un Allemand que les auteurs italiens nomment le comte Lando ou Landau [1]. Les alliés rassemblèrent ainsi une armée de 30,000 hommes.

Ligue de 1353 contre le seigneur de Milan.

On s'attendait à de grands évènemens militaires, lorsque l'archevêque mourut inopinément le 5 octobre 1354. Ses trois neveux, fils d'Étienne, partagèrent sa

Mort de Jean Visconti, 1354. Ses états sont partagés entre Matthieu, Bernabos et Galéaz II Visconti.

[1] Voy. p. 331 de ce vol.

succession, mais convinrent de posséder la souveraineté en partage. La ville de Milan fut divisée en trois parties, une pour chaque frère; Gênes n'entra pas dans le partage. *Matthieu II,* l'aîné, eut Lodi, Plaisance, Parme, Bologne, Bobbio, Pontrémoli, Borgo San Donnino; voluptueux, indolent et cruel, il abandonna volontiers à ses frères le soin du gouvernement. *Barnabos,* le second, obtint Bergame, Bresse, Crémone, Crême, Soncino, Lonate avec les bords du lac de Garda : il se chargea du département militaire; enfin *Galéaz II* prit sur lui l'administration intérieure, et eut pour sa part Come, Novare, Verceil, Asti, Tortone et Alexandrie.

Bientôt après ce partage, Charles IV arriva en Italie; nous avons vu que son expédition n'eut pas une grande influence sur la situation politique de l'Italie [1].

Matthieu II Visconti fut dépouillé de Bologne par Jean Visconti di Oleggio, que l'archevêque qui, selon l'opinion vulgaire, était son père, avait nommé capitaine-général dans cette ville. Oleggio se rendit indépendant en 1355, et les Visconti perdirent sans retour cette belle possession. Matthieu mourut subitement la même année, et sa mort fut un bonheur pour ses frères qui, tant qu'il vivait, devaient continuellement craindre que ses excès ne causassent un soulèvement; peut-être fut-ce à cause de cela qu'on leur attribua la mort du tyran. Ils partagèrent entre eux ses possessions : Barnabos eut Lodi, Parme et la prétention sur Bologne; Plaisance, Bobbio, Monza, Vigevano échu-

Visconti di Oleggio se rend indépendant à Bologne, 1355.

Mort de Matthieu Visconti; ses états sont partagés entre ses frères.

[1] Voy. vol. VIII, p. 54.

rent à Galéaz II. Milan fut partagé en deux parties; Gênes resta par indivis aux deux frères.

Ligue lombardo-vénitienne de 1356.

Jean d'Oleggio entra, en 1356, dans la ligue lombardo-vénitienne. Cette ligue fut renforcée par l'accession du margrave de Montferrat qui, personnellement offensé par les Visconti, leur enleva leurs possessions en Piémont. Les Beccaria qui, sous la protection des seigneurs de Milan, régnaient à Pavie, plutôt comme lieutenans de ceux-là que comme souverains, entrèrent dans la même confédération.

Gênes secoue le joug des Visconti.

On croyait généralement que Barnabos et Galéaz ne pourraient pas résister aux forces réunies de tous leurs ennemis : ils éprouvèrent en effet plusieurs échecs; la politique qu'ils savaient allier à la bravoure, les fit sortir de la lutte sans d'autre perte que celle de Gênes qui secoua leur joug, le 15 novembre 1356. La guerre fut terminée par la paix de Milan, du 8 juin 1358. Bologne fut abandonnée à Oleggio pour en jouir sa vie durant. Les seigneurs de Milan n'étaient pas autorisés à faire une pareille convention, puisque la teneur de l'investiture qu'ils avaient reçue, en 1352, leur imposait l'obligation de restituer la ville, en 1364, au pape. Mais des engagemens si opposés ne pouvaient embarrasser Barnabos qui était résolu de ne laisser Bologne entre les mains d'Oleggio, ni de la restituer au pape.

Le pape Urbain V rentre en possession de Bologne.

Cependant sa mauvaise foi le précipita dans un grand péril; le pape Urbain V attira un violent orage sur sa tête. Se voyant menacé d'un côté par les Visconti, de l'autre par le cardinal Albornoz, à qui In-

nocent VI avait ordonné de s'emparer de Bologne, sans attendre le terme où cette ville devait être rendue, Oleggio s'était arrangé. Dès 1360, il mit, contre le paiement d'une somme d'argent, le cardinal en possession de la ville. Urbain V, qui parvint au pontificat vers la fin d'octobre 1362, peu content que le saint siège fût de fait maître de Boulogne, exigea encore que Barnabos Visconti y renonçât formellement. Il l'assigna pour comparaître à Avignon, le 1.er mars 1363, afin d'être jugé sur différens crimes dont on l'accusait. Barnabos n'ayant pas comparu, le pape prêcha une croisade contre lui. Visconti n'attendit pas l'effet de cette mesure ; il s'arrangea, le 3 mars 1364, avec la cour d'Avignon, promit de restituer au pape tous les châteaux et forts dont il s'était emparé, et renonça à ses droits sur Bologne, contre une somme de 800,000 florins d'or que le pape promit de lui payer dans l'espace de huit ans.

Mais les traités conclus par les Visconti n'étaient observés qu'aussi long-temps qu'ils y trouvaient leur avantage ou qu'ils y étaient forcés. Le cardinal Albornoz, ce grand homme d'état [1], s'occupa tant qu'il vécut des moyens de réprimer leur ambition. Il mourut à Viterbe, au mois de septembre 1367 ; vingt-cinq jours avant de rendre le dernier soupir, il avait érigé un monument à sa politique en faisant signer une alliance formidable contre les seigneurs de Milan [2]. Elle comprenait l'empereur, le pape, le roi d'Hongrie, et les seigneurs de Padoue, de Ferrare et de Mantoue. La

Grande alliance de Viterbe contre les Visconti, 1367.

[1] Voy. vol. VII, p. 117. [2] Voy. vol. VII, p. 121.

reine Jeanne de Naples y entra aussi. Urbain V était arrivé à Rome; il avait formé une armée considérable composée de déserteurs de toutes les nations; mais les confédérés, se faisant illusion sur la puissance d'un empereur romain, comptaient surtout sur les coups que devait porter Charles IV, attendu pour la seconde fois en Italie. Ce prince arriva en effet, en 1368[1]. Il séjourna trois mois en Italie sans pouvoir enlever un château aux Visconti et s'en retourna couvert de honte.

Une nouvelle ligue fut conclue contre les Visconti, le 31 octobre 1369, entre le pape, les Florentins, le marquis d'Este, les seigneurs de Padoue et de Reggio, et les républiques de Bologne, de Pise et de Lucques. La mort d'Urbain V mit fin, en 1370, à cette guerre, et la paix rétablit toutes choses sur l'ancien pied.

La guerre recommença encore une fois sous Grégoire XI. Barnabos, ayant acheté, le 17 mai 1371, la ville de Reggio d'une compagnie de soldats allemands qui s'en était emparée, attaqua plusieurs alliés du pape. Celui-ci forma de nouveau, en 1372, une ligue contre les seigneurs de Milan. Cette guerre se fit avec un succès varié. Jean Hackwood, fameux partisan anglais que les Italiens nomment Acuto, battit, le 5 janvier et le 8 mai, les troupes des Visconti sur le Panaro et au pont de Chiesi. Mais bientôt les affaires changèrent de face; en 1375, la plupart des villes de l'État ecclésiastique se soulevèrent contre le pape; Barnabos les soutint et la reine de Naples, les Florentins, les Pi-

[1] Voy. vol. VIII, p. 70.

sans et les Siennois s'allièrent avec lui pour le même objet. Galéaz II mourut, le 4 août 1378, à l'âge de cinquante-neuf ans. Ce prince dur et cruel aimait et protégeait les lettres. Il passait une partie de sa vie dans la compagnie de Pétrarque et d'autres beaux esprits. Il fonda une grande bibliothèque et l'université de Pise. Il bâtit la citadelle de Milan et le pont sur le Tesin qui est regardé comme un chef-d'œuvre. Il laissa sa part de l'état de Milan, savoir la moitié de la capitale, avec les villes de Pavie, Asti, Verceil, Novare, Plaisance, Alexandrie, Bobbio, Albe, Come, Casal-Sant-Evasio, Valence et Vigevano à son fils unique, *Jean-Galéaz*, qu'on appelait le comte de Vertus, d'après une terre située en Champagne, que Jean II, roi de France, avait donnée à titre de dot à Isabelle, sa fille, l'épouse de Jean-Galéaz [1]. Vers le même temps, Barnabos eut la singulière idée de partager son état entre ses fils. *Marc*, l'aîné, eut la moitié de la ville de Milan; *Louis*, Lodi et Crémone; *Charles*, Parme, Borgo San Donnino et Crême; *Rodolphe*, Bergame, Soncino, et Ghiara d'Adda, et *Mastin*, Bresse. Lui-même continua de résider à Milan; Jean-Galéaz se fixa à Pavie. Les usurpateurs des temps anciens et modernes paraissaient avoir usé tous les moyens pour satisfaire leur ambition. Le fourbe Galéaz en imagina un nouveau. Tout à coup l'Italie apprit avec étonnement qu'il était livré à une profonde dévotion; en même temps il affectait les dehors d'une grande pusillanimité et d'un homme tourmenté de peur : il s'en-

Jean-Galéaz, comte de Vertus, succède, en 1378, à son père Galéaz II.

[1] Voy. vol. VIII, p. 278.

sirs. Le 2 mai 1395, Wenceslas, roi des Romains, érigea les états de Visconti en duché, fief de l'empire germanique, et envoya un commissaire à Milan, qui, le 5 septembre, donna à Jean-Galéaz l'investiture du duché pour lui et ses descendans. Ainsi les Visconti sortirent de la classe des usurpateurs ou tyrans, pour devenir des princes légitimes, ou, comme on disait alors, des seigneurs naturels. On a prétendu que Jean-Galéaz acheta cet honneur 100,000 florins; et le caractère de Wenceslas rend la chose croyable. Un second diplôme ou privilège qu'il obtint, le 13 octobre, règle l'ordre de succession, érige la ville et le territoire de Pavie en comté, afin de faire porter ce titre au prince héréditaire, et nomme toutes les villes qui doivent former le duché de Milan. On y trouve les noms d'Arezzo, de Vérone, Vicence, Feltre, Bellune, Bassano, Sarzane et autres villes dans la possession desquelles les ducs de Milan n'ont pas pu se maintenir.

Il ne suffisait pas à Jean-Galéaz d'avoir pris place parmi les souverains; sa vanité voulut appartenir à une ancienne maison. On forgea une généalogie d'après laquelle il descendait des anciens comtes d'Anghiéra. Le roi Wenceslas accorda un troisième diplôme, du 25 janvier 1397, par lequel le comté d'Anghiéra fut renouvelé et conféré comme fief au duc de Milan, qui en donna le titre à son fils aîné. Enfin, le 25 mars, Wenceslas nomma Galéaz, prince-duc de Lombardie; mais comme les électeurs réclamèrent contre ce titre, les ducs de Milan n'en firent pas usage.

Le duc de Milan étendit les limites de sa princi-

pauté. A force d'intrigues et d'argent il obtint la soumission volontaire de Pise et de Sienne. Il soumit aussi Pérouse, Spolète, Assisi et Nocera; mais sa maison ne garda pas ces acquisitions qui coûtèrent beaucoup d'argent au duc et le forcèrent à charger son pays de dettes considérables. La dernière année de sa vie fut signalée par la victoire qu'il remporta, le 21 octobre 1401, sur Robert, roi d'Allemagne [1]. L'érection du duché de Milan avait été un des principaux motifs de la destitution que les électeurs avaient prononcée contre l'empereur Wenceslas. Ils imposèrent à son successeur l'obligation de détruire la souveraineté des Visconti. Après avoir contracté une alliance avec les Florentins, Robert entra en Italie à la tête d'une armée; ayant été battu près du lac de Garda par Jacques del Verme, il se retira en Allemagne pour ne plus en sortir.

Acquisition de Bologne.

Cette guerre procura à Galéaz, ainsi que nous le verrons, la satisfaction de faire la conquête de Bologne qui avait toujours été l'objet de ses désirs les plus ardens. Il assiégea Florence qui seule l'empêchait d'être proclamé roi d'Italie; mais, le 3 septembre 1402, la mort vint mettre fin à ses vastes projets. Il était âgé de cinquante-cinq ans. Un écrivain du temps en fait ce portrait : c'était un prince très-habile, rusé, ami de la solitude, ennemi du travail, se laissant facilement abattre par la mauvaise fortune, audacieux quand la fortune lui était favorable. Il était dissimulateur, aimait le faste et les dépenses, ne ménageant ni sa

[1] Voy. vol. VIII, p. 96.

bourse ni celle de ses sujets. Les promesses ne lui coûtaient rien. Il était avide de toute espèce de gloire.

Mort et famille de Jean Galéaz.

Isabelle de France, sa première épouse, ne lui avait laissé qu'une fille, Valentine, qu'il avait mariée, en 1389, au duc d'Orléans, frère de Charles VI, et grand-père de Louis XII, en lui donnant pour dot le comté d'Asti. Dans le contrat de mariage, il fut stipulé que, si les deux fils de Jean Galéaz venaient à mourir sans enfans mâles, Valentine et ses héritiers leur succéderaient au duché de Milan. Les deux fils que Jean-Galéaz avait de Catherine Visconti, fille de son oncle Barnabos dont il fut le meurtrier, *Jean-Marie* et *Philippe-Marie* lui succédèrent, l'aîné dans le duché de Milan, comprenant Milan, Crémone, Come, Lodi, Plaisance, Parme, Reggio, Bergame et Bresse, et dans les seigneuries de Bologne, Sienne et Pérouse; le cadet, comme comte de Pavie, seigneur de Novare, Verceil, Tortone, Alexandrie, Vérone, Vicence, Feltre, Bellune et Bassano, le tout sous la suzeraineté de l'aîné. Jean-Galéaz avait laissé, également comme fiefs, Crême et Pise à son fils naturel *Gabriel-Marie* que Wenceslas avait légitimé. Comme les trois princes étaient mineurs, Jean-Galéaz avait confié la régence à la duchesse, assisté d'un conseil de dix-sept personnes. Ce conseil était composé de ces fameux généraux auxquels le duc de Milan devait la fondation de sa monarchie : on y vit Jacques del Verme, Alberic de Barbiano, Antoine, comte d'Urbin, Pandolfe Malatesta, François de Gonzague, Paul Savelli et d'autres. La présidence du conseil était

confiée à François Barbavara, secrétaire d'état de Jean-Galéaz.

Le gouvernement ainsi organisé n'avait pas la force nécessaire pour maintenir l'unité d'administration entre les anciennes républiques dont les Visconti avaient composé leur état. La désunion se mit entre la duchesse et son conseil; les factions que Jean-Galéaz avait réprimées relevèrent leurs têtes; les dénominations de Guelfes et de Gibelins reparurent; Milan devint le théâtre de fréquentes révolutions; le pape et les Florentins se liguèrent dans le dessein de profiter de ces troubles, pour expulser les Visconti de Sienne, de Pérouse, de Pise et de Bologne.

Troubles de la régence.

Les généraux de Jean-Galéaz, voyant que l'état qu'ils avaient aidé à créer allait être démembré, s'empressèrent à l'envi d'en partager les dépouilles, ou cherchèrent du service chez les états qui déclarèrent la guerre aux Visconti. Alberic de Barbiano accepta le commandement des Florentins. Facino Cane, comte de Blandrate, après avoir réduit à l'obéissance la ville d'Alexandrie qui s'était révoltée, en garda la souveraineté et s'empara de Verceil, Novare et Tortone; Pandolfe Malatesta fit de même à Come. Les familles qui anciennement, à titre de Guelfes ou de Gibelins, s'étaient emparées de la souveraineté des villes de Lombardie, reparurent et se saisirent de nouveau d'un pouvoir dont les Visconti les avaient dépouillées. Le Gibelin Jean Ponzini s'empara de Crémone, mais il en fut promptement chassé par Ugolin Cavalcabò, chef des Guelfes. Les Benzoni se rendirent maîtres de

Renaissance des factions des Guelfes et des Gibelins.

Crême; les Rozoni, de Bresse; les Vignati, de Lodi; les Scotti, de Plaisance; les Landi, de Bobbio: toutes ces familles se disaient guelfes. Les Gibelins furent les maîtres à Come et à Bergame; les Rusca se mirent en possession de la première de ces deux villes, les Sicardi de la seconde. Ottobon des Terzi s'arrogea la seigneurie à Parme.

A Milan même, deux Visconti, descendans de Barnabos, se mirent avec les Porri et les Aliprandi, à la tête des mécontens, excitèrent le peuple à la révolte et forcèrent la duchesse à leur donner place dans le conseil. Catherine se débarrassa de ces ministres qui jouaient le rôle de ses maîtres, en les faisant décapiter, le 7 janvier 1404, sans autre forme de procès; mais cette mesure vigoureuse ne put réprimer les factions. Ce qui causa le plus grand embarras à la duchesse, ce fut la guerre dans laquelle elle se trouva impliquée avec le pape et les Florentins. Alberic de Barbiano, à la tête de ces républicains, entra dans l'état de Parme et se préparait à marcher sur Milan, pendant que le cardinal Balthasar Cossa (depuis Jean XXIII), Charles Malatesta de Rimini et Paul degli Orsini, dirigeaient l'armée pontificale sur Bologne. Catherine Visconti eut l'adresse de rompre cette ligue

Paix de 1403 avec le pape.

par une négociation secrète avec le pape, à l'exclusion des Florentins; et, le 25 août 1403, la paix entre les ducs de Milan et l'Église fut publiée à l'extrême surprise des alliés du pape. Bologne et Pérouse furent restituées à l'Église. L'année suivante Jean-Marie perdit aussi Sienne qui se remit en liberté, et Gabriel,

désespérant de se maintenir à Pise, vendit sa seigneurie aux Florentins. Nous verrons comment, bientôt après, la maison des Visconti perdit aussi Vérone, Vicence, Feltre et Bellune.

Une nouvelle émeute suscitée par les factions de Milan, priva la duchesse de toute part au gouvernement et de toute influence sur le jeune duc, qui se mit à la tête d'un parti opposé à celui de sa mère. Catherine fut surprise à Monza, où elle s'était retirée, et jetée en prison : elle y mourut, le 16 octobre 1404, probablement de poison. La régente est empoisonnée, 1404.

A mesure que Jean-Marie approchait de l'âge viril, la férocité de son caractère se développa. Régner n'était à ses yeux qu'ordonner des supplices. Ce qu'on raconte de ses excès passe toute croyance. Il se faisait livrer les criminels pour les chasser aux chiens courans. Son piqueur, Squarcia Giramo, nourrissait ses dogues de chair humaine pour les accoutumer à cette chasse. Le tyran permettait à ses soldats toutes les violences, et jamais peuple ne fut plus malheureux que celui de la Lombardie, sous le gouvernement de Jean-Marie Visconti. Caractère de Jean-Marie.

Enfin, le comte de Blandrate, tyran d'Alexandrie, après s'être emparé de la régence des états de Philippe-Marie, comte de Pavie, força aussi en 1409 le duc de Milan, les armes à la main, à l'admettre dans son conseil. Cependant le duc et son frère, d'accord avec la maison de Savoie, résolurent de se jeter entre les bras de la France, et appelèrent à leur secours le maréchal de Boucicault, gouverneur de Gênes. L'expé- Faction de Blandrate.

dition du maréchal coûta à la France la souveraineté de Gênes, sans qu'il pût maintenir l'influence française à Milan; car Facino Cane l'en chassa au bout de quelques mois. Ce général força dès-lors Jean-Marie à lui transférer toute son autorité. Il ôta à ce prince et à son frère la disposition de tous leurs revenus, et les réduisit à un tel état de pauvreté, qu'ils manquèrent quelquefois du nécessaire. Se trouvant en 1412 à Pavie, Facino Cane y fut atteint d'une maladie mortelle. Les Milanais virent avec effroi que Jean-Marie allait redevenir leur maître; une trentaine de personnes, ayant à leur tête Estor Visconti, fils naturel de Barnabo, conspirèrent contre sa vie, et le massacrèrent, le 16 mai 1412, à l'instant où il allait à la messe. Aussitôt Estor fut proclamé seigneur de Milan. Le comte de Blandrate expira le même jour, après avoir eu le temps de désapprouver ce qui venait de se passer, et de donner des conseils salutaires à Philippe-Marie, frère du tyran.

Jean-Marie est assassiné, 1412.

Philippe-Marie se met à la tête du gouvernement.

Philippe-Marie, à la mort de son frère, déploya tout-à-coup une activité qu'on n'attendait pas de lui. Il s'assura de la garde du château de Pavie où il était enfermé; contraignit les Beccaria qui jouaient le rôle de seigneurs dans la ville, à recevoir ses ordres; il s'assura aussi de l'alliance des partisans de Blandrate; pour donner aux soldats de ce général un gage de son attachement, il épousa Béatrix Tenda, sa veuve, quoiqu'elle fût âgée de quarante ans, tandis qu'il en avait à peine vingt. Aussi les troupes de Facino Cane à Milan, que le parti d'Estor Visconti voulut entraî-

ner dans la rébellion, se déclarèrent-elles sur-le-champ pour Philippe-Marie; le nouveau duc fit son entrée dans la capitale, le 16 juin 1412, et vengea la mort de son frère sur ses meurtriers. Béatrix Tenda apporta au duc la souveraineté de Tortone, Novare, Verceil et Alexandrie, avec d'immenses biens particuliers, Blandrate, Varèse, Abbiato grasso et d'autres terres sur le lac Majeur.

Son caractère

Philippe-Marie n'avait naturellement pas des dispositions aussi sanguinaires que son frère; les qualités que la nature lui avait données auraient pu en faire un bon prince, si les évènemens dont il fut témoin et victime dans sa première jeunesse, n'eussent altéré son caractère en lui inspirant une méfiance qui avait tout le genre humain pour objet. Ce malheureux penchant le rendit dissimulateur, et toute sa politique consistait à étudier le caractère des autres, à épier leurs pensées, et à cacher les siennes. Il lui arriva cependant ce qui arrive à tous les hommes méfians; à force d'épreuves il croyait quelquefois avoir trouvé un homme qui méritait sa confiance; mais c'était ordinairement quelque fourbe qui en était indigne.

On ne peut pas dire précisément si Béatrix Tenda, son épouse, tomba victime de cette jalousie de son époux, ou si véritablement elle se rendit coupable de trop de familiarité avec un jeune musicien, nommé Michel Orombelli. On arracha à celui-ci, par la torture, un aveu toujours équivoque, quand on l'obtient par un tel moyen. Il est vrai que le jeune homme confirma son aveu au pied de l'échafaud; mais la du-

chesse protesta jusqu'au dernier moment de son innocence, et mourut avec la tranquillité que donne une bonne conscience; Béatrix et Michel eurent la tête tranchée en 1418.

François Carmagnole, son général.

Philippe-Marie s'occupa à faire rentrer successivement sous son obéissance les villes qui, depuis la mort de son père, étaient tombées au pouvoir de quelque général, ou s'étaient données à quelque chef de parti. Il eut le bonheur de trouver dans un simple soldat de fortune, dont il avait eu occasion de remarquer la hardiesse et l'habileté, un général qui remplaça auprès de lui les Verme, les Blandrate, les Malatesta et autres capitaines fameux qui avaient aidé à Jean-Galéaz à élever l'édifice de la grandeur des Visconti. C'était un paysan de Carmagnole, nommé François Bussoni. Philippe-Marie l'avança successivement jusqu'au rang de généralissime, et en fit son principal conseil et son premier ministre. Cet homme, d'un génie extraordinaire, est connu sous le nom de François Carmagnole.

Il conquit pour le duc tout le pays situé entre l'Adda, le Tésin et les Alpes. Lodi fut pris d'assaut en 1416, et la famille des Vignati périt sur l'échafaud. Philippe des Arcelli, qui régnait à Plaisance, en fut également chassé, et cette ville rentra sous l'obéissance du duc de Milan. En 1419, Carmagnole força la république de Gênes, qui s'était liée aux ennemis de Philippe-Marie, d'accepter les conditions de paix qu'il voulait lui dicter. Il s'arrangea avec Pandolfe Malatesta, en lui laissant, sa vie durant, Bresse et Bergame. Gabrin

Fondolo, ce tyran de Crémone qui s'est repenti à son dernier moment de n'avoir pas fait périr, d'un seul coup, le pape Jean XXIII et l'empereur Sigismond[1], fut forcé de vendre Crémone au duc de Milan, pour 35,000 florins d'or. Nicolas III d'Este, margrave de Ferrare, lui vendit Parme, et finalement Malatesta prit le même parti pour Bergame et Bresse. La prise de Crême, en 1421, compléta la soumission de la Lombardie. La même année les Génois se soumirent à Philippe-Marie, aux mêmes conditions auxquelles vingt ans plutôt ils avaient reconnu la souveraineté de la France. Du consentement du duc, le doge Thomas Fregose fut indemnisé de la perte de sa couronne, par le fief de Sarzane qui lui fut conféré.

Les conquêtes de Philippe-Marie lui attirèrent une guerre avec les Suisses, qui, assez importante pour son objet même, est encore intéressante sous un autre rapport, parce qu'elle mit pour la première fois en contact deux peuples voisins qui se connaissaient à peine.

Guerre du duc de Milan avec les Suisses.

Les Rusca qui avaient été maîtres de Come, et les barons de Sax, famille puissante dans les cantons démocratiques de la Suisse, étaient seigneurs de Bellinzone, place située sur le Tesin, à quelque distance du point où ses eaux s'écoulent dans le lac Majeur; elle est la clef de la vallée de Lévantine, laquelle conduit au mont Saint-Gotthard, unique communication pour le commerce entre l'Italie et la Souabe. En vertu des divers traités de combourgeoisie qui exis-

[1] Voy. vol. VII, p. 156.

taient en ce pays, les cantons d'Unterwald, de Schwytz et d'Uri avaient garnison à Bellinzone. Au mois de mars 1422, cette garnison fut surprise par Ange de la Pergola, condottiere que Philippe-Marie avait pris à sa solde, et les Milanais s'emparèrent de toute la vallée Lévantine, jusqu'au pied du mont Saint-Gotthard, et, d'un autre côté, de Domo d'Ossola, situé au pied du Simplon.

Lorsque les habitans des deux cantons lésés par cette occupation, réclamèrent l'assistance de leurs confédérés, leur requête fut froidement accueillie, parce que les cantons, ne trouvant pas le nom de Bellinzone exprimé dans les chartes de leur union, ne sentirent pas que, dans une circonstance si importante, la politique ne permettait pas de s'attacher à la lettre des traités. Cependant ils envoyèrent quelques secours; mais le contingent de Schwytz s'arrêta à Poleggio, pour attendre les contingens qui manquaient encore. Ceux de Lucerne, Unterwald, Uri et Zug, forts de 3,000 hallebardiers, sans s'informer du nombre de leurs ennemis, offrirent bataille, le 30 juin 1422, à Arbedo, près Bellinzone, à François Carmagnole et à Ange de la Pergola, qui avaient 6,000 chevaux et 18,000 fantassins. La cavalerie italienne n'ayant pu enfoncer le mur hérissé de hallebardes que les rangs des Suisses lui opposaient, les généraux milanais ordonnèrent à leurs cavaliers de mettre pied à terre; ce qui donna aux Italiens une telle supériorité que, malgré leur vigoureuse résistance, les Suisses auraient nécessairement tous péri à la fin, si une erreur de Car-

Bataille de Bellinzone, 1422.

magnole ne les avait sauvés. Ce général, prenant pour une armée complète un renfort qui arriva aux Suisses, crut prudent de faire cesser le combat. La bataille de Bellinzone, quoique malheureuse pour les Suisses, remplit toute l'Italie du bruit de leur valeur; mais elle leur coûta Bellinzone et Domo d'Ossola, auxquelles ils renoncèrent par la paix de Milan de 1426, contre divers avantages qui leur furent concédés.

Paix de Milan de 1426; les Suisses perdent Bellinzone.

Guerre du duc de Milan avec Florence, 1424.

Quoique la république de Florence vît avec une vive jalousie les conquêtes de Philippe-Marie, elle résolut cependant de ne pas s'y opposer aussi long-temps que le duc de Milan ne passerait pas, d'un côté la Magra qui sépare la Lunigiane de l'état de Gênes, et de l'autre le Panaro qui coule entre le Bolonais et le Modenais. A ces conditions il fut signé, en janvier 1419, un traité entre les deux puissances. Philippe-Marie en viola les conditions, en aidant Catherine des Ordelaffi, tante de Théobald, prince de Forli, à se rendre maîtresse de cette ville, le 14 mai 1423, et à s'emparer de la tutèle du jeune prince laquelle appartenait à Lucrèce des Alidosi, sa mère. Les Florentins ayant déclaré alors la guerre à Philippe-Marie, il jeta le masque, en occupant aussi Imola, le 1.er février 1424. Cette guerre fut très-malheureuse pour les Florentins. Leurs généraux, Pandolfe Malatesta, Charles Malatesta, seigneur de Rimini, Nicolas Piccinino furent battus partout où ils se présentaient devant les troupes milanaises : la république perdit six grandes batailles dans l'espace d'une année, et sa cause parais-

sait désespérée lorsqu'elle reçut un appui imprévu.

Carmagnole quitte le duc et est remplacé par Nicolas Piccinino.

François Carmagnole servait toujours le duc de Milan avec fidélité; mais ce prince soupçonneux conçut subitement contre ce général une méfiance que Carmagnole ne méritait nullement. N'ayant pu être admis en présence de son maître pour se justifier, ou plutôt pour apprendre les motifs qui l'avaient fait tomber en disgrâce, il quitta Milan, se rendit auprès du duc de Savoie, et de là, le 23 février 1425, à Venise, pour communiquer à la seigneurie les projets de Visconti qui visait à la conquête de toute l'Italie. Philippe-Marie remplaça Carmagnole par Nicolas Piccinino, qui jusqu'alors avait été au service de Florence.

Alliance de Venise et Florence contre le duc de Milan.

Grâce à l'activité de Carmagnole, il fut signé, le 14 décembre 1425, un traité par lequel les républiques de Florence et de Venise s'engagèrent à mettre sur pied, à frais communs, 16,000 chevaux et 8,000 fantassins. Les Florentins promirent d'envoyer une flotte dans la mer de Gênes; celle des Vénitiens remonterait le Pô pour pénétrer dans le cœur des états du duc de Milan. Toutes les conquêtes qui par leurs armes seraient faites en Lombardie, devaient demeurer aux Vénitiens. Le margrave de Ferrare, le seigneur de Mantoue, les Siennois, le duc de Savoie et le roi d'Aragon entrèrent dans cette ligue, et la guerre fut déclarée au duc de Milan le 27 janvier 1426.

Prise de Bresse par Carmagnole, 1426.

La prise de Bresse par Carmagnole fut l'évènement le plus important de cette campagne, tant à cause de la grande difficulté qu'elle offrait, la ville étant alors divisée en plusieurs quartiers défendus par des fortifi-

cations particulières, que parce que toutes les forces du duc de Milan s'approchèrent pour empêcher Carmagnole de réussir. Celui-ci prit, le 17 mars 1426, le premier quartier séparé, et successivement les autres, jusqu'à ce que, le 20 novembre 1426, il força le cinquième, ou la citadelle.

Philippe-Marie s'était concilié la faveur du pape Martin V en lui faisant remettre Forli et Imola qui avaient donné lieu à la guerre. Martin V offrit sa médiation pour la paix; elle fut signée à Ferrare le 26 décembre 1426. Le duc laissa aux Vénitiens Bresse, et leur céda même huit châteaux forts du territoire de cette ville. Amédée VIII, duc de Savoie, conserva quelques endroits qu'il avait pris en Piémont. Paix de Ferrare, 1426.

Cette paix déplut à la noblesse milanaise, parce que, rendant les Vénitiens maîtres de l'Oglio, elle exposait la ville de Milan. On fit à ce sujet des représentations au duc; les nobles Milanais lui offrirent d'entretenir 10,000 chevaux et autant de fantassins, pourvu qu'il rompît un traité si désavantageux.

Certes, il n'était pas dans l'intention du duc de l'observer, cependant il dissimula; il n'armait pas, mais à mesure que les Vénitiens, comptant sur la durée de la paix, licenciaient quelques compagnies de gendarmes, il les prenait à sa solde, et quand arriva le moment où il devait livrer les châteaux, il recommença la guerre. Elle ne dura pas plus long-temps que la première. L'affaire la plus importante à laquelle elle donna lieu est la bataille de Macalò sur l'Oglio, que Carmagnole gagna, le 11 octobre 1427, sur Charles Le duc recommence la guerre, 1427.

Malatesta, seigneur de Pesaro (neveu du seigneur de Rimini) que le duc de Milan avait pris à sa solde. Les batailles, à cette époque, étaient en général peu meurtrières; elles se livraient par des troupes mercenaires étrangères qui ne prenaient aucun intérêt à l'objet de la querelle pour laquelle on se battait. Tout ce qui leur importait, c'était de ne pas répandre plus de leur sang qu'il n'était nécessaire pour gagner leur solde. La fortune ne les favorisait-elle pas, rien ne leur inspirait cet héroïsme ou ce point d'honneur qui aime mieux mourir que d'être vaincu. L'armée vénitienne fit huit mille prisonniers à Macalò; pendant la nuit les soldats vainqueurs reconnurent dans leurs prisonniers d'anciens camarades qui avaient servi avec eux sous Carmagnole, et ils leur donnèrent la liberté. Ce fut la première origine du mécontentement que Carmagnole donna aux Vénitiens. Les soldats renvoyés retournèrent chez le duc de Milan qui en fut quitte pour leur fournir de nouvelles armes à la place de celles qu'ils avaient perdues.

Seconde paix de Ferrare, de 1428.

Le pape s'entremit de nouveau entre les parties belligérantes, et sous la médiation du cardinal Nicolas Albergati [1] la paix fut signée une seconde fois à Ferrare le 18 avril 1428. Le duc de Milan céda aux Vénitiens Bresse et Bergame avec leurs districts, et une partie du territoire de Crémone. Il rendit à Carmagnole sa fortune et sa famille.

Nouvelle ligue contre le duc de Milan.

Cependant les Florentins faisaient tous leurs efforts

[1] Le même auquel nous avons vu (Vol. VII, p. 241) ouvrir le concile de Ferrare.

pour engager les Vénitiens à reprendre les armes, parce que le duc de Milan traversait le plan qu'ils avaient formé de se rendre maîtres de Lucques. Les Vénitiens, de leur côté, convoitaient Crémone; le marquis de Montferrat voulait Asti et Alexandrie. Tous ces intérêts concoururent à former une nouvelle ligue; Nicolas III, margrave d'Este et Jean-François de Gonzague, seigneur [1] de Mantoue, entrèrent à la solde des Vénitiens. Philippe-Marie prit à la sienne deux généraux célèbres et long-temps rivaux, Nicolas Piccinino, l'héritier de la bande de Braccio de Montone [2] et François Sforce (Sforza), fils d'un autre capitaine fameux, de Mucio Attendolo, paysan de Cotignolo, plus connu sous le nom de Sforce, que nous verrons périr dans le royaume de Naples, après y avoir joué un grand rôle. François en avait hérité cette bande qui avait long-temps rivalisé avec celle de Braccio, et qui depuis la mort de celui-ci passait pour la première de l'Italie. Sforce et sa troupe avaient déjà été au service du duc de Milan dans la dernière guerre; mais Philippe s'était brouillé avec ce condottiere, ou plutôt il avait feint de le renvoyer, afin de pouvoir faire par lui la guerre aux Florentins, sans se déclarer. Il le reprit publiquement dès qu'il n'eut plus de motifs pour dissimuler; et, pour se l'attacher, il lui promit la main de Blanche-Marie, sa fille naturelle, qui n'avait que sept ans. Peut-être Philippe-Marie ne pensait-il pas donner suite à un

[1] Par la suite, premier margrave.

[2] Voy. vol. VII, p. 218.

mariage qui devait avoir des résultats si importans.

Bataille de Crémone de 1431.

Le 23 mai 1431, Pacino Eustachio, commandant la flotte milanaise sur le Pô, remporta, au-dessous de Crémone, une victoire brillante sur la flotte vénitienne commandée par Nicolas Trevisani. Les troupes de Sforce et de Piccinino qui étaient sur la rive du Pô s'élancèrent sur les vaisseaux et aidèrent à détruire la flotte vénitienne. Une épizootie qui régnait dans le camp de Carmagnole l'empêcha, ou de prévenir ce désastre ou de le venger. Le conseil des Dix de la république vit de la trahison dans cette conduite; sous un prétexte honorable il invita Carmagnole à se rendre à Venise. Arrivé au milieu du sénat, le général fut arrêté, appliqué à une dure question, et exécuté, le 3 mai 1432, entre les deux colonnes de la place de Saint-Marc, avec un bâillon dans la bouche pour l'empêcher de protester de son innocence. Le seigneur de Mantoue fut nommé, à sa place, général des Vénitiens.

Supplice de Carmagnole, 1432.

Cependant les parties belligérantes voyant que Sigismond qui, à cette époque, était revenu en Italie, ne faisait rien pour rétablir la paix [1], s'en remirent à la médiation de Nicolas, margrave d'Este, et de Louis, margrave de Saluces, qui, pour la troisième fois, firent signer la paix à Ferrare, le 26 avril 1433. On se rendit réciproquement toutes les conquêtes, et Visconti promit de ne plus s'immiscer dans la politique de la Romagne et de la Toscane.

Troisième paix de Ferrare, 1433.

Philippe-Marie éluda la stipulation principale de

[1] Voy. vol. VIII, p. 110.

cette paix, en lâchant François Sforce contre la Marche d'Ancône [1], où ce général se fit une principauté indépendante, et devint beaucoup plus puissant dans l'État ecclésiastique que le pape même.

Le duc de Milan ne se tint pas long-temps tranquille: le 21 janvier 1434, la ville d'Imola reçut de nouveau une garnison milanaise; la guerre éclata encore une fois, et après une déroute complète que les troupes des deux républiques de Venise et de Florence essuyèrent de la part de Nicolas Piccinino, le 28 août 1434, à Castel Bolognèse, la paix fut signée pour la quatrième fois à Ferrare, le 10 août 1435, aux anciennes conditions. Nouvelle guerre et quatrième paix de Ferrare, 1435.

Nous sommes parvenus à l'époque où Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, occupé à faire valoir ses droits sur le royaume de Naples, forma le siège de Gaëte. Cette ville avait reçu une garnison génoise, commandée par François Spinola; le duc de Milan, seigneur de Gênes, lui avait adjoint Ottolino Zoppo. Assiégée par Alphonse V, elle reçut un secours des Génois par lesquels la flotte aragonaise fut défaite et le roi fait prisonnier. Nous avons raconté quel accueil plein d'humanité cet illustre prisonnier reçut à Milan [2]. Ce fut le 27 décembre de la même année, 1435, que le duc de Milan perdit la souveraineté de Gênes de la manière qui sera racontée ailleurs.

Le reste de l'histoire de Philippe-Marie Visconti est un tissu de ruses et de perfidies à travers lequel il est difficile de passer sans s'égarer. Toutefois, quelque

[1] Voy. vol. VII, p. 233. [2] Voy. p. 241 de ce vol.

mince que nous paraisse aujourd'hui en lui-même l'objet de la politique raffinée qu'on employait pour se tromper réciproquement, elle eut pour résultat définitif de porter la maison de Sforce sur le trône de Milan, et sous ce rapport elle n'est pas sans intérêt. Essayons de trouver le fil qui puisse nous conduire à travers ce labyrinthe.

Le duc de Milan envoie Piccinino contre les Florentins.

La faction des Albizzi, chassée de Florence, en 1434, par celle des Médicis, se retira auprès du duc de Milan, et l'excita à rompre sa paix avec Florence. Le duc de Milan y était décidé en secret; mais il ne voulait pas convenir que son intention était de faire la guerre aux Florentins. Il est vrai que Nicolas Piccinino se présenta dans la Lunigiana, pour forcer le passage de la Toscane; mais il prétendait n'être plus au service du duc de Milan; il voulait, disait-il, en simple condottiere, conduire son armée au travers de la Toscane pour la mettre au service d'Alphonse, roi de Naples. Il trouva un adversaire qui lui ferma l'entrée de la Toscane: c'était François Sforce, comte de la Marche d'Ancône. Ainsi les deux chefs des anciennes *écoles* (c'est le nom qu'on donnait à ces associations militaires) de Braccio et d'Attendolo, rivales depuis qu'elles existaient, se trouvèrent de nouveau face à face. Les Florentins opposèrent Sforce à Piccinino; mais Sforce, devenu prince, ne voulait plus être condottiere. S'il avait uni sa cause à celle des républiques de Venise et de Florence, c'était pour avoir quelqu'un qui payât ses troupes. Sforce voulait jouer le rôle de modérateur des partis qui divisaient l'Italie; il désirait

François Sforce sert Florence.

se rendre redoutable au duc de Milan, pour obtenir par la peur la main de Blanche Visconti qui lui était promise, et conserver en même temps la souveraineté de la Marche dont dépendait sa considération politique. Ainsi Sforce était le général de Florence, en attendant le moment où il pourrait agir pour lui-même : cependant il s'engagea secrètement envers le duc de ne pas porter les hostilités sur la rive gauche du Pô.

La guerre commença le 8 février 1437 ; quelques troupes de Sforce attaquèrent celles de Piccinino qui assiégeaient Bargo ; Sforce qui n'avait pas l'intention de faire beaucoup de mal au prince auquel il devait succéder un jour, travailla au rétablissement de la paix ; il réussit à faire signer, le 28 avril 1438, une trêve de dix ans entre les Florentins et le duc et les Lucquois, ses alliés. Les Vénitiens étaient ainsi restés seuls chargés du fardeau de la guerre, et Philippe-Marie comptait bien profiter de leur isolement pour les forcer à la restitution de Bresse et de Bergame [1] ; mais il fallait empêcher les Florentins de les soutenir, en occupant ailleurs leur formidable général. Ainsi, tandis qu'il envoyait François, fils de Nicolas Piccinino, dans les Abruzzes pour soutenir Alphonse, il excita, la même année 1438, François Sforce à conduire son armée dans le royaume de Naples pour forcer les nombreux vassaux des terres que Jeanne II avait données à Mucio, son père, de se déclarer pour le roi René et contre Alphonse.

Ce n'était pas tout. Il fallut que Nicolas Piccinino, affectant une violente haine pour Sforce, envahît la

[1] Voy. p. 362 de ce vol.

Romagne sous prétexte de faire restituer la Marche au saint siège; qu'il entrât pour cela en pourparler avec le pape, en acceptât de l'argent, et se fortifiât ainsi dans les environs de Bologne. Tout d'un coup, le 16 avril 1438, Piccinino jeta le masque et obligea Ostasio de Polenta, seigneur de Ravenne, de chasser la garnison vénitienne pour se mettre sous la protection du duc de Milan. L'occupation de cette ville lui fournit le moyen de s'emparer de Bologne, le 21 mai 1438, par le moyen des intelligences secrètes qu'il y avait pratiquées. Astorre Manfredi, prince de Faenza et d'Imola, s'allia en même temps avec le duc de Milan; Antoine des Ordelaffi, que deux ans auparavant le pape avait dépouillé de sa principauté de Forli, y rentra.

Piccinino jette le masque et se déclare pour le duc de Milan.

Inopinément Nicolas Piccinino, quittant la Romagne qui n'était pas le vrai objet de son expédition, marcha sur l'Oglio, prit Casalmaggiore, et, après avoir fait sa jonction avec le seigneur de Mantoue, depuis peu l'allié de Philippe-Marie, il mit le siège devant Bresse et Vérone. Les Vénitiens qui n'avaient montré jusqu'alors que du dédain pour les Florentins, se trouvèrent dans une si grande détresse, que faisant violence à l'orgueil nobiliaire, ils envoyèrent des ambassadeurs pour renouveler leur ancienne alliance, et solliciter de prompts secours du gouvernement populaire de Florence.

Sforce s'allie avec Florence et Venise, 1439.

Tout dépendait du parti que prendrait Sforce. Le duc de Milan lui promettait sans cesse la main de sa fille; à deux différentes reprises le jour des noces avait été fixé,

tous les préparatifs étaient faits, et toujours Visconti avait trouvé des prétextes pour ajourner le mariage. Sforce sentit enfin qu'il fallait faire un pas pour imposer au duc de Milan. Le 18 février 1439, il signa un traité avec les Florentins et avec l'ambassadeur que Venise avait envoyé à Florence. Les Florentins promirent de lui donner 8,400 florins d'or par mois, et les Vénitiens 9,000.

Au commencement du printemps, Sforce passa le Pô près de Ferrare, et se rendit par Chioggia à Venise. Bergame, Bresse, Vérone et Vicence étaient assiégées, l'armée vénitienne retranchée derrière les canaux de Padoue. Tout le reste de ce qu'on a nommé depuis Terre-ferme de Venise, était inondé de Milanais. Sforce fit d'inutiles efforts pour porter du secours aux places, ou pour contraindre Piccinino à une bataille. Une flotte que les Vénitiens, pour secourir Bresse, transportèrent par les montagnes sur le lac de Garda, fut brûlée, le 26 septembre, par la flotte milanaise.

Bataille de Bresse entre Sforce et Piccinino, 1439.

Sforce exécuta alors une marche qui lui fit le plus grand honneur. Il s'engagea dans la chaîne escarpée dont le lac de Garda est encaissé, et parvint, après mille dangers, au château de Tenna où Piccinino, pour fermer à Sforce le débouché par lequel il se proposait d'aller à Bresse, avait, à travers le lac, fait transporter son artillerie. Le 3 novembre, ces deux grands généraux se livrèrent une bataille meurtrière, pendant laquelle les habitans de Bresse parurent sur le haut des montagnes, derrière les gendarmes de

Piccinino, sur lesquels ils firent rouler des quartiers de roc. A leur apparition une terreur panique se saisit de l'armée milanaise qui se débanda. Piccinino se jeta d'abord dans le château de Tenna, puis un valet fidèle et robuste qu'il avait à son service, le mit dans un sac et le porta, comme si c'était des dépouilles des cadavres, à travers l'armée jusqu'à Riva, d'où il se rendit par le lac à Peschiera. Huit jours après son échec, le 16 novembre, Piccinino surprit Vérone. Comme il ne put se rendre maître des châteaux, Sforce reprit la ville dans la nuit du 19 au 20 novembre. Il retourna après cela au siège de Tenna; mais il ne put prendre ce château, ni débloquer entièrement Bresse.

Ce ne fut que l'année suivante, pendant que Piccinino faisait une expédition en Toscane, que Sforce passa l'Oglio, le 3 juin 1440, mit dans une déroute complète les généraux milanais devant Soncino, débloqua Bresse, chassa les Milanais du territoire de cette ville et de Bergame, et, après un siège de trente jours, enleva Peschiera au margrave de Mantoue.

En 1441, Sforce tomba dans un piège qui le conduisit près de sa ruine. Il assiégeait le château de Martinengo, qui coupait la communication entre Bresse et Bergame; l'infatigable Piccinino prit derrière lui une position si formidable, que Sforce, dans le camp duquel on comptait 30,000 personnes et un grand nombre de chevaux, se trouva entièrement bloqué et dans l'impossibilité de se procurer des vivres et des fourrages. Son armée dépérissait à vue d'œil.

Un évènement bien inattendu vint le sauver. Philippe-Marie s'était aperçu avec chagrin que ses généraux, le voyant sans héritier, s'occupaient de son vivant du partage de sa dépouille. Pour se débarrasser de leurs importunités, il résolut de se jeter entre les bras de Sforce, de lui donner sa fille, de le déclarer son héritier, et de faire par la médiation de ce gendre, la paix avec tous ses ennemis. Un de ses serviteurs vint en faire la proposition à Sforce; celui-ci l'accepta avec une grande joie, et les préliminaires furent signés entre Sforce et Eusèbe Caymo, secrétaire du duc. Les soldats de Piccinino reçurent l'ordre d'obéir à Sforce, les deux camps ennemis se confondirent. Piccinino et Sforce se trouvèrent sous les mêmes tentes.

Sforce entre au service du duc de Milan.

Le 24 octobre 1441, les noces de Sforce avec Blanche-Marie Visconti, âgée de seize ans, furent célébrées, et le nouvel époux mis en possession de Crémone et de Pontrémoli. Un congrès s'ouvrit autour de lui à Capriana, où ayant été nommé arbitre de la paix, le 20 novembre 1441, il en dicta les conditions. Le duc de Milan, les républiques de Venise, de Florence et de Gênes, ainsi que le pape, furent rétablis dans leurs anciens droits et leurs anciennes limites; le margrave de Mantoue seulement dut renoncer à ses prétentions sur Peschiera, Lunata, Asola et Valeggio, et restituer Porto Legnago et Nogarola.

Mariage de Sforce avec Blanche Marie Visconti.

Paix de Capriana, 1441.

Avant de quitter le royaume de Naples où il s'était remis en possession de Bénévent, de Troie et des autres fiefs de son père, François Sforce avait conclu une

Expédition de Sforce dans le royaume de Naples.

trève de dix ans avec le roi Alphonse. Comme par ce traité toutes ses villes furent déclarées neutres, de manière que leurs marchés demeureraient ouverts aux deux partis, Sforce y laissa peu de troupes. Alphonse, profitant de l'absence de Sforce, trouva des prétextes pour déclarer la trève rompue et s'empara de ces fiefs. Au commencement de l'année 1442, aussitôt que ce grand général et habile politique eût rétabli la paix de Lombardie, il se mit en route pour reconquérir son patrimoine et pour délivrer le roi René, qu'Alphonse tenait assiégé depuis long-temps à Naples. Ce fut dans ce moment que ce prince pour qui l'intrigue était une jouissance, Philippe-Marie, par des motifs qu'Alphonse V pendant qu'il était son prisonnier avait fait valoir auprès de lui, ruina subitement toutes les espérances du roi René, en persuadant au pape Eugène IV d'abandonner son ancien allié, le roi René, et de faciliter à Alphonse, que jusqu'alors il avait regardé comme son ennemi, la prise de Naples, en prenant Piccinino à sa solde, et empêchant par-là le seigneur de la Marche d'Ancône de continuer sa route. Effectivement, Sforce ne pouvant, dans de telles circonstances, quitter sa principauté, la ville de Naples fut prise le 2 juin 1442.

Sforce rentre dans la possession de la Marche d'Ancône, 1444.

Cette conquête fut suivie d'un traité de paix entre Eugène IV et Alphonse [1]. Celui-ci promit d'assister le pape dans la conquête de la Marche d'Ancône. La situation de Sforce devint alors périlleuse; cependant grâce à sa fermeté et aux tergiversations de son beau-

[1] Voy. vol. VII, p. 248.

père, qui, tantôt paraissait avoir conjuré sa perte avec ses ennemis, tantôt le favorisait par toute sorte de démarches, Sforce s'en tira encore assez bien, et, par la paix qu'il conclut en octobre 1444 avec le pape, il rentra dans la possession de son marquisat, à l'exception des villes d'Ancône, d'Osimo, de Fabbriano et de Reccanati; encore ces quatre villes furent-elles obligées de continuer à lui payer leur tribut annuel.

Aucun engagement n'était sacré pour Eugène IV. Il ne s'était pas passé une année depuis sa paix avec Sforce, qu'il forma contre lui une alliance avec le duc de Milan et le roi de Naples. Attaqué par trois armées à la fois, le comte Sforce, après avoir mis des garnisons dans les places fortes, alla s'enfermer dans Pesaro avec sa femme et ses enfans. Toutes ses places cependant se révoltèrent, et à la fin de 1445, il ne lui restait plus que la seule ville de Jesi. Lorsqu'en 1446, Philippe-Marie mit aussi le siège devant Crémone et Pontrémoli, on s'attendait à voir incessamment la destruction de la puissance de Sforce. Ce fut cependant cet acte d'hostilité du duc de Milan qui sauva son gendre. Venise et Florence, le regardant comme une infraction au traité de Capriana, déclarèrent la guerre au duc de Milan. Michel Attendolo, généralissime des Vénitiens, défit, le 29 septembre 1446 à Casalmaggiore, l'armée du duc, qui, depuis la mort du grand Nicolas Piccinino, était commandée par François, fils de celui-ci. Attendolo passa l'Adda, s'empara de toutes les places et dévasta la campagne jusqu'à Milan.

Il en est dépouillé.

Le duc de Milan se réconcilie avec Sforce, 1447.

Visconti se voyant sur le point d'être dépouillé par les Vénitiens, implora l'assistance de son gendre, qui ne pouvait, disait-il, désirer la ruine des états auxquels il devait succéder un jour. Sforce balança quelque temps sur le parti qu'il devait prendre. La méfiance que lui montraient les Vénitiens depuis que la fortune paraissait vouloir l'abandonner; le conseil secret que lui donna Cosme de Médicis, chef de la république de Florence; enfin une tentative que firent les Vénitiens de s'emparer de Crémone, tentative que son lieutenant fit échouer, le décidèrent. Il accepta les propositions de son beau-père, qui lui promit 200,000 florins d'or par an pour l'entretien de ses troupes, et lui assura la suprême autorité militaire dans toutes les places de guerre et sur tous les soldats des états milanais.

A peine ce traité était-il signé au mois de mars 1447, que les conseillers et les généraux de Philippe, formés à l'école de Braccio, l'en firent repentir. La conduite de ce prince qui depuis ce moment paraissait énigmatique à Sforce, mit celui-ci dans la nécessité de s'arrêter sur les frontières du duché d'Urbin, tandis que les Vénitiens, poussant leurs courses jusqu'à Milan, annonçaient aux peuples la mort prochaine de Philippe, et les exhortaient à se mettre en liberté. Cette fois-ci Philippe, en appelant son gendre à son secours, parut avoir renoncé à sa défiance. Comme il ne pouvait pas lui envoyer de l'argent, il pria Alphonse, roi de Naples, de lui en fournir. Alphonse ne voulut le faire que s'il pouvait à jamais débarrasser le pape d'un

Sforce renonce à la Marche d'Ancône, et marche au secours du duc de Milan.

voisin aussi terrible que Sforce. Celui-ci renonça à sa souveraineté sur la Marche d'Ancône, rendit Jesi au pape, et reçut 35,000 florins d'or avec lesquels il remonta son armée.

Le 9 août 1447, François Sforce se mit en route pour aller au secours de son beau-père. Arrivé le 15 à Cottignolo, berceau de sa famille, il reçut la nouvelle que Philippe-Marie était expiré le 13 à son château de Porta-Zobbia.

Voici le portrait qu'un grand peintre a tracé de Philippe-Marie. « Philippe, dit Énée-Sylvius Piccolomini [1], était d'une taille très-élevée; dans sa jeunesse il avait été maigre; à mesure qu'il avança en âge il augmenta en grosseur et en laideur; ses yeux sortaient de sa tête; son esprit était vif et rusé; il aimait à donner, et connaissait peu l'économie; il n'écoutait pas volontiers, mais quand il se livrait à la conversation, il était agréable; il négligeait sa toilette jusqu'à la malpropreté; grand chasseur, amateur passionné de chevaux, il ne pouvait rester tranquille; avide de pouvoir, il ne supportait pas le repos. Avait-il la guerre, il ne désirait rien tant que la paix; personne ne possédait mieux l'art de feindre et de dissimuler; il traitait avec plus d'affection ses soldats que ses sujets; on le voyait rarement en public, mais son oreille était toujours ouverte aux délations; son caractère soupçonneux le portait à éloigner, pour les causes les plus légères, ses plus fidèles serviteurs; il n'admettait pas auprès de sa personne les individus vêtus avec recherche; il n'en-

[1] *De Europa*, ch. 49.

tendait pas volontiers parler de mort; il craignait à l'excès les éclairs et le tonnerre. Les soins qu'il prit de faire sortir de Milan toutes les personnes affectées de maladies épidémiques et de brûler les maisons qu'elles avaient habitées, préserva Milan de la peste pendant de longues années. »

Comme il ne laissa pas d'enfans légitimes, et qu'il n'existait plus de descendans mâles de Jean-Galéaz, son père, premier duc de Milan, le duché, d'après les lois de l'empire germanique, était, comme fief dévolu à la couronne, à la disposition de l'empereur Frédéric III. Etait-il fief féminin, comme quelques-uns le prétendaient, la succession revenait au duc d'Orléans, fils de ce frère de Charles VI qui avait été assassiné dans les rues de Paris [1], puisqu'il avait eu pour mère Valentine de Milan, sœur des deux derniers ducs [2]. Regardant les états de Milan comme une propriété acquise par Jean-Galéaz, Alphonse V, roi d'Aragon et des Deux-Siciles, faisait valoir une cession que, dans un certain moment, Philippe-Marie lui avait faite. Enfin François Sforce opposa à ces prétentions son épée, ses talens et les droits de son épouse, fille illégitime du dernier duc, mais dont la naissance ne devait pas paraître un empêchement en Italie où l'on avait vu plusieurs maisons se perpétuer de bâtards en bâtards.

Le conseil du dernier duc était divisé en deux partis. L'un était pour Sforce; l'autre, auquel appartenaient les ministres et les généraux de l'école de Brac-

[1] Voy. vol. VIII, p. 347. [2] Voy. p. 350 de ce vol.

cio et de Piccinino, se déclara contre lui. Le dernier l'emporta, la citadelle et le château de Milan furent livrés à un officier que le roi d'Aragon avait envoyé avec une petite armée auxiliaire. Mais à peine les habitans de la ville eurent-ils appris, par les drapeaux aragonais qu'on voyait flotter sur le palais, que Philippe-Marie n'existait plus, qu'ils proclamèrent la liberté et rétablirent la république. Il y eut dans toutes les villes de la Lombardie des mouvemens en sens divers. Come, Alexandrie et Novare qui avaient anciennement dépendu de Milan, déclarèrent qu'elles suivraient le sort de cette république. Pavie se constitua en république indépendante, Lodi et Plaisance reçurent garnisons vénitiennes. Parme et Tortone suivirent l'exemple de Pavie. Asti ouvrit ses portes au commissaire du duc d'Orléans auquel cette ville appartenait comme dot de sa mère, Valentine de Milan [1].

Nouvelle république de Milan.

Les chefs de la nouvelle république de Milan s'étaient flattés qu'aussitôt que les républicains de Venise apprendraient la mort du *tyran*, ils s'empresseraient d'abandonner un territoire dont ils avaient eux-mêmes appelé les peuples à la *liberté*. Mais les Vénitiens entendaient par liberté la soumission à leur domination. Se voyant menacés à la fois par les Vénitiens, leurs prétendus protecteurs, par la Savoie qui voulait arracher quelques lambeaux de l'état de Milan, par les Aragonais et par les Français qui ne demandaient pas moins que la totalité, les Milanais ne conservèrent d'autre espérance que dans l'appui de l'armée de Sforce.

[1] Voy. p. 350 de ce vol.

Ils proposèrent au comte le maintien du traité que Philippe-Marie avait conclu avec lui, et ajoutèrent l'offre de la cession des droits des Milanais sur Bresse ou sur Vérone, s'il enlevait aux Vénitiens l'une ou l'autre de ces places. Sforce pensa que, pour le moment, il n'avait rien de mieux à faire que de travailler à maintenir dans son union cette masse de villes et de territoires qu'il espérait gouverner un jour. Il accepta les propositions de la république de Milan, et parcourant le duché, il dissuada la plupart des villes de séparer leurs intérêts de ceux de la capitale. Il se réconcilia aussi avec les Piccinini, et les empêcha d'entrer au service de Venise. Profitant habilement des divisions qui régnaient à Pavie, et de la haine des habitans pour ceux de Milan, il se fit décerner la souveraineté de cette ville, sous le titre de comte de Pavie. La république de Milan se plaignant de cette infraction du traité qui existait entre elle et son général, il s'excusa en disant qu'il ne s'était pas présenté d'autre moyen pour empêcher les Pavesans de se donner à un souverain étranger.

Sforce est nommé comte de Pavie.

Le 16 novembre 1447, il s'empara d'assaut de la ville de Plaisance et la ruina de fond en comble pendant quarante jours que son armée y passa. Après avoir outragé les femmes et les filles, on vendit 10,000 citoyens comme esclaves au plus offrant. Les maisons furent d'abord pillées, ensuite dépouillées de tout ce qu'elles renfermaient en ferremens et en bois; ces objets furent chargés sur le Pô et vendus dans les villes voisines. Sforce continua ses opérations, en 1448, et

enleva aux Vénitiens, au mois de mai, tout ce qu'ils possédaient sur la droite de l'Adda, excepté Caravaggio et Lodi. Le 17 juillet, il défit et brûla devant Casalmaggiore, la flotte vénitienne d'André Querini qui était entré dans le Pô pour le remonter jusqu'à Pavie. Il mit ensuite le siège devant Caravaggio. L'armée vénitienne, commandée par Michel Attendolo, l'y suivit, et se retrancha à côté de son camp. Le 15 septembre, Michel attaqua Sforce avec si peu de succès, que son armée fut entièrement mise en déroute.

Traité secret de Sforce avec les Vénitiens, 1448.

La scène va subitement changer. Les Milanais étaient mécontens de ce que Sforce, au lieu de tourner ses forces contre Lodi, dont la garnison vénitienne les incommodait, s'obstinait à vouloir prendre Bresse; Sforce pensait qu'avant de rendre ses maîtres trop puissans, il convenait de se mettre en possession du prix qui lui était promis. Il avait raison, car déjà les Milanais avaient offert aux Vénitiens la paix avec la garantie de la possession de Bresse. Dans ce conflit d'intérêts les Vénitiens signèrent, le 18 octobre 1448, avec François Sforce, un traité secret portant que le comte de Pavie remettrait en liberté tous ses prisonniers; qu'il évacuerait tout ce qu'il avait conquis dans les états de Bergame et de Bresse; qu'il renoncerait aux droits des Visconti et des Milanais sur le Crémasque et sur la Ghiara d'Adda, et qu'il céderait ces deux provinces aux Vénitiens; ceux-ci, de leur côté, s'engageaient à aider François Sforce à conquérir les états qu'avait possédés Philippe-Marie. Ils lui promettaient pour cela 4,000 chevaux et 2,000 fantassins,

avec 13,000 florins d'or par mois jusqu'à ce que Milan fût réduite en son pouvoir.

Guerre entre Sforce et Milan.

Ainsi commença la guerre entre François Sforce et ces sénateurs de Milan qu'il avait naguère servis comme des maîtres, et que dès ce moment il ne traita plus que de rebelles qui lui retenaient son bien. Mais déjà les fondateurs de la nouvelle république n'étaient plus en place. Charles de Gonzague, frère du margrave de Mantoue, qui avait été nommé au commandement de Milan, était un ambitieux qui cherchait à s'en rendre maître. Pour s'élever au pouvoir il fit le démagogue. Par ses intrigues, le parti gibelin qui avait fait la révolution de Milan, fut chassé, et ses chefs furent envoyés à l'échafaud. Le gouvernement fut mis entre les mains de plébéïens de la dernière classe.

Pendant que Sforce était occupé du siège de Vigevano et de la reprise de Lodi, dont les Milanais s'étaient emparés, le 18 octobre 1448, jour même où fut signé son traité avec Venise, la seigneurie avait négocié, à son insu, avec la république de Milan. Un traité de paix fut signé, le 27 septembre 1449, à Bresse. Le territoire de la nouvelle république de Milan devait se composer des villes de Milan, de Come et de Lodi et de leurs districts, ou du pays situé entre le Tésin et l'Adda, excepté Pavie. Cette ville, avec Novare, Alexandrie, Tortone, Plaisance, Parme et Crémone et leurs districts devaient former un état souverain pour François Sforce.

Sforce est reconnu duc de Milan, 1450.

On laissa vingt jours à ce prince pour accéder à un traité qui pouvait satisfaire une ambition modérée. Il

fit semblant de vouloir se décider à ce parti, afin que les Milanais soignassent dans l'intervalle les semailles que demandait la saison et y employassent leurs provisions de grains. Dès que cela fut fait, il désavoua son frère qui, envoyé par lui à Venise, avait accepté le traité, et continua en son nom seul la guerre contre les Milanais, mais il la fit en même temps aux Vénitiens. Dès ce moment il prit tous les moyens possibles pour empêcher qu'on ne portât des vivres dans Milan. Bientôt les habitans de cette ville populeuse éprouvèrent toutes les horreurs de la famine; les Vénitiens, leurs alliés, faisaient peu d'efforts pour les soulager, parce que, dit-on, ils espéraient que les Milanais réduits à l'extrémité, aimeraient mieux se soumettre à la seigneurie que de reconnaître l'autorité de Sforce. Cet espoir s'évanouit promptement : le 25 février, il y eut un grand tumulte à Milan, où l'ambassadeur de Venise fut égorgé; le lendemain, dans une assemblée du peuple, on délibéra sur le parti à prendre : la discussion fut longue, bruyante et fatigante. A la fin, Gaspard de Vimercato, un des chefs des mutins, y mit fin en proposant, comme le seul moyen d'avoir promptement la paix, de se remettre entre les mains de François Sforce, puisque, disait-il, après ce qui venait de se passer, on ne pouvait plus rien espérer de la part de Venise. Ces mots produisirent une étonnante révolution dans les esprits; Vimercato fut sur-le-champ député auprès de Sforce pour l'appeler à Milan. Celui-ci, s'attendant à ce qui arriva, s'était approché de la ville à la tête de sa cavalerie qui était chargée

de pain. A deux lieues de Milan il rencontra la foule des habitans affamés qui venaient à sa rencontre; il leur fit distribuer le pain que portaient ses gendarmes. Arrivé à la porte, il trouva quelques-uns des chefs de la république qui prétendaient lui faire jurer une espèce de capitulation; il passa outre, et, après avoir fait ses prières dans une église, il se rendit sur la place publique où il fut proclamé duc, le 26 février 1450. Après avoir soumis les autres villes du duché, il fit son entrée solennelle dans la capitale, le 25 mars 1450, et prit sur l'autel la couronne, le sceptre et l'épée, emblêmes de sa dignité.

Ce fut par une si longue suite de travaux et de perfidies que le fils d'un paysan de Cottignolo se plaça parmi les maisons souveraines de l'Europe, et il ne tarda pas à prouver qu'il était digne du sort qu'il devait à sa persévérance.

Paix de Lodi, 1454.

Tout n'était pas fait cependant : la guerre avec Venise subsistait, et cette république avait formé, contre Sforce, une alliance formidable avec le roi d'Aragon et de Naples, avec le duc de Savoie, le margrave de Montferrat, les villes de Bologne et de Pérouse. Les campagnes de 1451 et 1452, se bornèrent à des marches et des contre-marches; dans celle de 1453, François Sforce eut pour alliés Cosme de Médicis et le roi de France, qui lui envoya 4,000 gendarmes, commandés par René d'Anjou, roi titulaire de Naples. Le seul évènement remarquable fut la prise de Ponte-Vico, où les Français, échauffés par la résistance qu'ils avaient éprouvée en allant à l'assaut, commi-

rent des cruautés qui rendirent leur nom odieux en Italie. La paix fut signée à Lodi, le 5 avril 1454. Elle renouvela celle de 1448.

Sforce, affermi alors sur le trône, conçut le projet de réunir toute l'Italie en une confédération générale, ayant pour but d'y maintenir la paix intérieure et d'en exclure tous les étrangers. Cette idée, grande et patriotique, fut accueillie avec ardeur par Cosme de Médicis et par la république de Venise, et le 30 août 1354, la ligue fut signée; les souverains de la Savoie, de Montferrat, de Modène et de Mantoue, les républiques de Sienne, Lucques et Bologne y accédèrent. Alphonse d'Aragon ne l'approuva que le 26 janvier 1455, à condition que les Génois n'y seraient pas compris. Le pape entra également dans la confédération. Ainsi en 1455, toute l'Italie jouit de la paix. Confédération générale de l'Italie, 1455.

(La suite du chap. XVI se trouve au vol. X.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE NEUVIÈME VOLUME.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

A. PIHAN DELAFOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
rue des Noyers, nº 37.

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789;

PAR

MAX. SAMSON-FRÉD. SCHOELL,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE PAIX, ET DE CELLES DES LITTÉRATURES GRECQUE ET ROMAINE.

TOME DIXIÈME.

PARIS,

L'AUTEUR, rue du Cherche-Midi, nº 14.
A. PIHAN DELAFOREST, rue des Noyers, nº 37.
GIDE FILS, rue Saint-Marc, nº 20.

BERLIN,

BUNCKER ET HUMBLOT.

1830.

SUITE DU LIVRE V.

SUITE DU CHAPITRE XVII.

États de la Haute-Italie, dans le quatorzième et le quinzième siècle.

SECTION V.

État de Mantoue.

Louis Gonzague se rend maître de Mantoue, 1350.

Les Bonacossi et les Gonzague se disputaient depuis long-temps le gouvernement de Mantoue. Passerino Bonacossi était en possession de cette ville, et en même temps de Modène, lorsqu'en 1327 Louis de Bavière arriva en Italie [1]. Il perdit, le 5 juin de cette année, Modène, dont les habitans ouvrirent leurs portes à Bertrand du Poyet, légat du pape. Il perdit la vie, et sa famille fut dépouillée de la souveraineté de Mantoue, à la suite d'une dispute de libertin, que son fils avait eue avec ses cousins, les trois frères Gonzague. Ces seigneurs introduisirent, le 14 août 1328, une troupe de gens armés dans la place, tuèrent Passerino et son fils, et firent proclamer capitaine ou seigneur de Mantoue, leur père, *Louis de Gonzague*, beau-frère de Passerino, et jusqu'alors chef du parti populaire. Les descendans de Louis figurèrent pendant près de quatre siècles parmi les princes souverains d'Italie.

[1] Voy. vol VIII, p. 14.

Acquisition de Reggio.

Louis de Bavière reconnut Gonzague comme seigneur de Mantoue, et le nomma son vicaire. Le traité d'Orci de 1332 [1], lui adjugea Reggio, que Jean de Luxembourg, roi de Bohême, avait vendue à la famille Fogliano. Il fut surnommé *le Fortuné*, parce qu'entouré d'une nombreuse postérité, que lui avaient donnée ses neuf fils, il parvint, au milieu de l'opulence et de la paix, à un âge de quatre-vingts ans, et mourut enfin sans s'être ressenti des faiblesses ordinaires de la vieillesse. Il avait donné part au gouvernement à ses trois fils *Guido*, *Philippe* et *Feltrin*. Philippe ou Philippin fut un grand guerrier qu'on trouve engagé dans toutes les guerres qui, pendant le quatorzième siècle, désolèrent presque continuellement la Lombardie. Il mourut en 1356, avant le père : le 13 janvier 1361, celui-ci le suivit au tombeau.

Guido, Philippe et Feltrin.

Troubles intestins.

Guido avait trois fils, *Ugolino*, *Louis II* et *François*; comme il était déjà vieux lorsque son père mourut, il abandonna le soin du gouvernement à Ugolino, prince aussi brave que prudent : ses deux frères en conçurent de la jalousie, et le massacrèrent en 1362. Ils s'emparèrent alors du pouvoir, et Guido mourut, en 1369, de chagrin.

Feltrin, troisième fils de Louis I.er, eut pour sa part Reggio, et devint la souche d'une seconde ligne, dite de Novellara. Il perdit Reggio en 1371, par la perfidie d'une compagnie de mercenaires allemands, qui, après s'être emparés de cette ville par trahison, la ven-

[1] Voy. vol. VIII, p. 32; vol. IX, p. 336.

dirent à Barnabos Visconti [1]. Novellare et Bagnolo lui furent réservés.

Guido eut pour successeur *Louis II*, le seul de ses fils qui lui survécut; et celui-ci, en 1382, son fils, *François I.*er, qui régna jusqu'en 1407. Ce prince eut assez peu de politique pour s'associer, en 1390, aux projets de Jean-Galéaz Visconti, sur la Toscane. Revenu à un plan plus conforme à ses intérêts, il convoqua, en septembre 1392, un congrès à Mantoue, où fut signée une confédération entre les républiques de Florence et de Bologne, et les seigneurs de Padoue, Ferrare, Mantoue, Ravenne, Faenza et Imola, pour le maintien de l'équilibre en Italie. Cette confédération sauva Gonzague, lorsqu'en 1397 le duc de Milan envahit son pays pour venger la mort de sa cousine, Agnès, fille de Barnabos Visconti, que François de Gonzague, son époux, était accusé d'avoir fait mourir, parce qu'il l'avait surprise en adultère.

François I, 1382 1407.

Confédération de Mantoue, 1392.

Jusqu'alors les Gonzague n'étaient que des usurpateurs. *Jean-François*, qui, le 8 mars 1407, avait succédé à François, son père, fut élevé, le 22 septembre 1433, au rang de margrave, prince d'Empire, par Sigismond, revenant de Rome. Jean-François fut un des grands capitaines du quinzième siècle, et prit part aux guerres entre le pape et Ladislas, roi de Naples, et à celles des Vénitiens contre les ducs de Milan. Ce fut à lui qu'en 1432, après la mort de Carmagnole, les Vénitiens confièrent le commandement

Jean-François, premier margrave de Mantoue.

[1] Voy. vol. IX, p 344.

de leur armée [1]. Le margrave fut si mécontent de la conduite de la république à son égard, qu'il en quitta le service et s'allia, en 1438, à Philippe-Marie, duc de Milan. Nous avons vu que celui-ci le sacrifia par la paix de Capriana de 1441 [2].

Paix de Capriana, 1441.

Jean-François mourut le 23 septembre 1444, et eut pour successeur son fils aîné *Louis III*, dit *le Turc* [3], dont le règne qui dura au-delà de notre époque (jusqu'en 1478), fut troublé par les chagrins que lui causa Charles de Gonzague, son frère, à qui Reggiolo, Gonzague, Suzara et Luzara avaient été données comme apanage. Ce fut ce prince turbulent, qui, après la mort de Philippe-Marie, duc de Milan, joua le rôle de démagogue à Milan [4], et qui ensuite eut part au commandement de l'armée de Venise dans la guerre de la république contre François Sforce.

[1] Voy. vol. IX, p. 363. [2] Voy. *ibid.*, p. 371.

[3] On lui donna ce surnom parce qu'il introduisit l'usage de porter de longues moustaches.

[4] Voy. vol. IX, p. 380.

SECTION VI.

Maison d'Este, 1306. — 1453.

Renauld II, Obizzon III et Nicolas I, seigneurs de Ferrare, 1317.

Nous avons vu la maison d'Este dépouillée, en 1306, de Modène et de Reggio, et en 1308 de Ferrare [1]; réduite à Adria et à la Polésine de Rovigo, son ancien patrimoine. Ferrare fut la première de ces trois villes qui rentra sous son obéissance. Robert, roi de Naples, nommé par le pape vicaire en Toscane, avait laissé à Ferrare comme son lieutenant Pino de Tosa, avec un certain nombre de Catalans; cet officier et sa garnison se rendirent odieux par leurs excès. Le peuple et la noblesse se révoltèrent le 4 août 1317, et proclamèrent seigneurs de Ferrare par indivis, *Renauld II*, *Obizzon III* et *Nicolas I.er*, tous les trois fils d'Aldobrandin II, marquis d'Este, de manière cependant que l'aîné des trois margraves eut une certaine supériorité sur ses frères. Le pape excommunia les trois frères, et mit la ville en interdit; néanmoins cette affaire s'arrangea en 1327. Les margraves demandèrent pardon au pape par leurs ambassadeurs et reconnurent que Ferrare était sa propriété; Jean XXII les nomma ses vicaires pour un temps limité, qui depuis fut périodiquement prolongé.

Jean de Bohême s'empara, en 1331, de Modène et de Reggio : il vendit Reggio à la maison de Fogliano,

[1] Voy. vol. VI, p. 77.

et nomma Guido et Mainfroi Pico ses vicaires à Modène ; mais les alliés d'Orci en disposèrent autrement. Reggio échut au seigneur de Mantoue, et Modène rentra sous l'obéissance des margraves d'Este, seigneurs de Ferrare. Obizzon III et Nicolas I.er forcèrent les Pici, qui étaient en possession de cette ville, de la leur remettre en 1336 ; on leur laissa Carpi. Renauld II mourut pendant le siège de Modène.

La maison d'Este rentre dans Modène.

Parme avait été vendue à la famille des Rossi [1]; mais en 1341 cette ville avait été donnée aux Correggio. Azzon, l'un d'eux, la vendit 60,000 florins d'or à Obizzon III d'Este, qui en prit possession le 23 octobre 1344 ; ce prince se convainquit bientôt qu'il ne lui serait pas possible de s'y maintenir, tant que Reggio, situé entre Parme et Modène, était au pouvoir des Gonzague, maîtres de Mantoue. Cette considération l'engagea à revendre Parme en 1346 à Lucchino Visconti [2].

Aldobrandin III, 1352-1361.

Obizzon III mourut en 1352; il ne laissa que des fils naturels, que lui avait donnés Rippa Ariosta, sa concubine; il les avait légitimés en épousant leur mère. *Aldobrandin III*, l'aîné, lui succéda; mais François, issu d'une ligne cadette de la maison, se retira à la cour des Visconti, d'où il chercha, tantôt par des intrigues, tantôt par les armes et par la protection des Vénitiens, à recouvrer la succession d'Obizzon III, sur laquelle il formait des prétentions au moins très-spécieuses. Cette contestation produisit des troubles qui se perpétuèrent pendant un demi-siècle;

[1] Voy. vol. VIII, p. 34. [2] Voy. vol. IX, p. 337.

dans cet espace de temps les exemples de perfidie qui sont si fréquens dans l'histoire d'Italie, qu'il n'est pas même nécessaire de les rapporter, se multiplièrent de la manière la plus effroyable. Toute la politique des Italiens consistait à dresser des pièges à la bonne foi, s'il s'en trouvait encore, ou à échapper à ceux des autres.

Pendant le séjour de Charles IV en Italie, en 1354, Aldobrandin III obtint la confirmation de tous les fiefs impériaux de sa maison : il est intéressant à cause des évènemens suivans de les connaître; c'étaient Rovigo, Adria, Ariano, Lendonara, Argenta, San Alberto, et le vicariat de Modène, auxquels l'empereur ajouta Comacchio, possession très-importante à cause de ses salines, et qui par la suite impliqua la maison d'Este dans des guerres avec la république de Venise.

Nicolas II le Boiteux succéda en 1361 à Aldobrandin, son frère. Ce prince se persuada, que pour terminer les guerres continuelles entre les princes de la Lombardie, et mettre une digue à l'ambition de Barnabos Visconti, il n'y avait pas de meilleur moyen que d'engager les papes à quitter le séjour d'Avignon. Il fit, en 1366, un voyage pour cela à Avignon. Nous avons vu qu'effectivement Urbain V se décida à retourner à Rome, et quelles furent les conséquences de ce voyage.

Nicolas II le Boiteux, 1361-1388.

Albert, frère de Nicolas, lui succéda, le 26 mars 1388. Sous lui la cour de Ferrare fut la plus splendide de l'Italie; il fonda dans cette capitale une uni-

Albert, 1388-1393.

versité qui devint bientôt le rendez-vous des hommes les plus savans. Il vivait dans la plus grande union avec le pape, et les républiques de Florence, de Venise et de Bologne. Cette alliance opposa aux progrès des Visconti une digue qu'ils ne purent rompre.

Nicolas III, depuis 1393 — 1441.

A sa mort, qui eut lieu le 31 juillet 1393, le différend pour la succession qui s'était élevé en 1352, se renouvela avec une force redoublée. Albert avait désigné pour son successeur son fils naturel, *Nicolas III*, âgé de dix ans, qu'il avait légitimé en épousant sa mère. La succession lui était disputée par Azzon, fils de François, de la ligne cadette, mais légitime. Sa naissance ne lui donnait pas un grand avantage sur son concurrent, parce qu'on était accoutumé en Italie à voir succéder des fils naturels; aussi le peuple de Ferrare proclama-t-il Nicolas III. Cette contestation ralluma la guerre avec les Visconti, dont Nicolas III eut tout l'avantage.

Sa maison ne pouvait se maintenir qu'à force de politique, dans la situation difficile où elle se trouvait. D'un côté, les Vénitiens étaient des voisins dangereux. Avant même que cette république eut conçu le plan de se former un empire sur la terre ferme de l'Italie, il lui importait, pour la prospérité de sa navigation, de s'assurer des bouches de l'Adige et du Pô. C'était précisément là que se trouvaient les anciens et vrais biens patrimoniaux des ducs de Ferrare, savoir Este et la presqu'île que forment le Pô et l'Adige, en se rapprochant vers leurs embouchures. D'un autre côté les ducs de Milan, du moment qu'ils voulaient étendre

leur domination sur Bologne et la Romagne, rencontraient les seigneurs de Ferrare qui mettaient des bornes à leur ambition : cependant la politique de ces princes trouvait toujours des motifs pour ménager la maison d'Este qui formait également une barrière contre la république de Venise. D'accord avec le margrave de Ferrare, ou disposant de ses ressources, les Vénitiens pouvaient impunément faire remonter leurs flottes jusqu'à Crémone, et pénétrer dans le cœur des états de Milan. Enfin, la maison d'Este trouvait dans la cour de Rome, à laquelle appartenait le domaine direct de Ferrare, bien moins une protectrice qu'une ennemie secrète qui épiait l'occasion de confisquer ce beau fief, que chaque neveu de pape convoitait.

Nicolas III employa, pour se maintenir, une espèce de politique, peu connue dans tous les cabinets, et qui du moins était parfaitement étrangère à l'Italie du quinzième siècle. C'était la probité. Celle dont Nicolas III fit profession lui gagna l'estime de ses contemporains, et lui valut une confiance qu'il employa plus d'une fois à rétablir la paix entre des parties belligérantes. Parmi les traités de paix entre Philippe-Marie, duc de Milan, et les républiques de Venise et de Florence, dont nous avons parlé, il y en a plusieurs qui furent son ouvrage.

Azzon d'Este, prétendant à la succession de Ferrare, ayant envahi, en 1395, le territoire de cette ville, les tuteurs du jeune Nicolas, pour se procurer un appui, engagèrent la Polésine de Rovigo à la république de Venise, qui depuis long-temps convoitait cette pos-

session; l'argent qui rentra par cette opération de finance fut employé à repousser Azzon. Ce prince fut fait prisonnier, et la garde de sa personne confiée à Astorge des Manfredi, seigneur de Faenza, à qui Nicolas paya une pension pour l'entretien du prisonnier. Astorge, sachant quelle importance on mettait à Ferrare au captif qu'il tenait en son pouvoir, haussa d'année en année ses prétentions, menaçant toujours de donner la liberté à Azzon. Enfin les tuteurs de Nicolas ayant trouvé moyen de mettre la main sur un fils d'Astorge pour leur servir d'ôtage, la république de Venise intervint comme médiatrice. Azzon fut livré à la seigneurie pour être transporté en l'île de Candie; la cour de Ferrare paya ce service par une pension annuelle de 3,000 ducats.

Nicolas III qui avait épousé Giliola, fille de François II de Carrare, prit le parti de son beau-père dans la guerre qu'en 1404 il déclara à la république de Venise; les généraux de la république s'étant emparés de la plupart de ses places, et ayant réduit Ferrare à la famine, Nicolas III se vit obligé de faire, le 25 mars 1405, sa paix particulière par laquelle il promit de venir à Venise faire ses excuses et jurer la paix. Il devait abandonner à la république la propriété de la Polésine avec le port de St-Ariano, s'engager à ne pas rétablir les salines de Comacchio, à ne pas assister son beau-père, et à laisser jouir les Vénitiens d'un privilège dont ils étaient en possession, savoir d'exercer à Ferrare la juridiction sur tous les sujets de la république qui s'y trouvaient, par un

consul ou vidame qu'ils y tenaient. Il se réserva de racheter la Polésine pour le prix de 80,000 florins d'or, à la place de 60,000 qu'il en avait reçus. Azzon d'Este obtint sa liberté; et Nicolas III promit de lui payer une pension de 12,000 florins d'or. Quelque temps après, le margrave céda à ce prince les revenus de tous les fiefs et domaines de la maison à Este et à Montagnana, pour en jouir, sa vie durant, mais sans souveraineté. Ils passèrent sous les mêmes conditions aux descendans d'Azzon. La Polésine de Rovigo est engagée aux Vénitiens.

Dans les troubles qui suivirent la mort de Jean-Galéaz, premier duc de Milan, Ottobon Terzi s'était emparé des villes de Parme et de Reggio [1], et, les regardant comme des places d'armes pour l'exécution de ses projets ambitieux, dévastait les territoires de Modène et de la Mirandole. Nicolas III, que la nature paraît avoir doué de plus de vertus pacifiques que de talens militaires, prit à sa solde Mucio Sforce Attendolo, ce célèbre condottiere dont il a été et sera plus d'une fois question dans le courant de cet ouvrage, et forma une alliance avec les seigneurs voisins pour mettre fin à la tyrannie d'Ottoboni. Celui-ci se voyant serré de près, demanda à Nicolas III une entrevue : elle eut lieu, le 27 mai 1409, à Rubiera. Ottoboni y fut tué par Mucio Sforce, soit de dessein prémédité, soit parce qu'on découvrit que son intention était de tuer le margrave de Ferrare. Profitant des troubles qui s'étaient manifestés dans Parme, Nicolas s'en fit ouvrir les portes par le peuple qui le proclama souverain. Nicolas III d'Este recouvre Parme et Reggio en 1409.

[1] Voy. vol. IX, p. 352.

Reggio suivit cet exemple, et le margrave conserva cette place, lorsque les succès de Carmagnole l'engagèrent à renoncer, pour une somme d'argent, en faveur du duc de Milan, à ses droits sur Parme.

Au milieu des prospérités, le margrave éprouva le plus grand chagrin dont le cœur d'un père et d'un époux puisse être affligé. Il eut la preuve irrécusable du commerce criminel de sa seconde épouse, Parasina Malatesta, avec son fils naturel, Hugues, jeune homme de vingt ans des plus belles espérances; dans sa juste colère, il ordonna de faire le procès aux deux coupables et à leurs confidens, qui eurent tous la tête tranchée. Cet évènement est de 1425.

Les liaisons d'amitié qui existaient entre le margrave Nicolas III et le pape Eugène IV, et la considération dont le premier jouissait, engagèrent le pape à choisir la ville de Ferrare pour lieu du concile qu'il voulait tenir dans la vue d'opérer l'union avec l'Église d'Orient [1].

Les Vénitiens renoncent à la Polésine, 1438.

Lorsqu'en 1438 les Vénitiens, par la défection de Florence [2], se trouvèrent seuls chargés de la guerre contre le duc de Milan, qui avait été entreprise d'un commun accord, ils craignaient que le margrave de Ferrare ne se joignît à leurs ennemis. Pour s'assurer de sa neutralité, ils lui déclarèrent, par une lettre du doge, du 30 juillet 1438, que la république renonçait dès ce moment à tous ses droits sur Rovigo et toute la Polésine.

[1] Voy. vol. VII, p. 237. [2] Voy. vol. IX, p. 367.

Philippe-Marie Visconti, ce prince aussi soupçonneux que dissimulé, avait une si grande estime pour le margrave, qu'il le consulta sur son projet de se réconcilier avec François Sforce, et lui confia Blanche-Marie, sa fille, pour la remettre à ce général, s'il pouvait convenir avec lui des conditions; mais à cette époque Sforce avait conçu tant de méfiance contre le duc et contre le margrave qu'il refusa d'entrer avec lui en traité. Le margrave ramena Blanche à Milan. Dans la dernière année de sa vie, Philippe-Marie remit tout son pouvoir au margrave, et celui-ci avait commencé à réprimer les factions qui entouraient ce prince, lorsqu'il mourut, après une très-courte maladie, le 26 décembre 1441.

Nicolas III laissa deux fils illégitimes, Lionel et Borson qu'il avait fait légitimer par l'empereur et le pape, et deux fils légitimes que lui avait donnés sa troisième épouse, Richarde de Saluces; ils s'appelaient Hercule et Sigismond.

Lionel succéda à son père, ainsi que celui-ci l'avait ordonné par son testament. Pour se maintenir, à l'aide d'un puissant allié, contre les prétentions que la veuve de Nicolas, au nom du mineur, Hercule, formait à la succession, Lionel qui était veuf d'une fille du duc de Mantoue, épousa, en 1444, Marguerite, fille naturelle d'Alphonse, roi d'Aragon et des Deux-Siciles. Lionel était un prince doux, bienveillant, aimant les lettres et les sciences, aussi bien que la paix. Les neuf années de son gouvernement furent employées à réconcilier des parties belligérantes, à étouf-

Lionel, 1441 1450.

fer les guerres naissantes. Il mourut le 1.er octobre 1450.

Borson, 1450. Il laissa un fils naturel, nommé Nicolas; celui-ci, aussi bien que les deux fils légitimes de Nicolas III, furent exclus de la succession par *Borson*, l'autre fils bâtard du dernier. Lorsque l'empereur Frédéric III se rendit, en 1452, à Rome, il séjourna deux fois à Ferrare et y fut traité avec toute la splendeur possible. Le 18 mai, il déclara Borson duc de Modène et de Reggio, comte de Rovigo, et lui donna l'investiture de ces fiefs. Ferrare, comme fief de l'Église, n'était pas comprise dans cette investiture. Le reste du règne de Borson appartient au livre suivant.

Borson est nommé duc de Modène et de Reggio.

SECTION VII.

Maison della Scala.

Cane della Scala et Alboin, maîtres de Vérone.

A l'époque du passage des républiques lombardes à des principautés héréditaires, la maison della Scala [1] s'était placée à la tête de la ville de Vérone, et avait étendu sa domination sur d'autres villes de la Marche Trévisane. Henri VII de Luxembourg trouva *Cane della Scala* et son frère *Alboin*, en possession de Vérone; ces seigneurs s'étaient franchement déclarés Gibelins; aussi quand l'empereur rétablit des vicaires dans toutes les places de la Lombardie, il excepta de cette mesure Vérone qui conserva ses anciens maîtres.

La maison della Scala obtient Vicence et la marche de Trévise, 1313.

Pour récompenser encore mieux les services de Cane, il lui donna le gouvernement de Vicence avec le titre de vicaire impérial dans la Marche Trévisane. Cane eut, depuis 1313, une guerre violente à soutenir contre la ville de Padoue où deux factions, les Macaruffi et les Carrare, se disputaient le gouvernement. Pour qu'on

[1] Il est probable que cette maison, comme celle de Romano, est venue en Italie à la suite des empereurs; il paraît qu'elle était Slave. Scala, échelle, veut dire en slave Lützow. Il existe en Mecklembourg une famille de ce nom, connue en diplomatie et dans la carrière des armes, et dont un membre vient de publier une excellente histoire de son pays. Cette famille porte, depuis des temps qui remontent à l'invention des armoiries, les mêmes armes que les anciens Scala, savoir une échelle avec des crocs.

puisse se faire une idée de la puissance des villes d'Italie, à cette époque, nous dirons que les Padouans, avec le secours de Crémone, de Trévise et du marquis d'Este, envoyèrent contre Cane une armée de 10,000 chevaux et de 40,000 fantassins. Le bouleversement de la république de Padoue fut une suite de cette guerre.

Elle acquiert Padoue, 1328.

Cane della Scala assista, en 1327, au congrès que Louis de Bavière tint à Trente avec les Gibelins, et conduisit ce prince à Milan [1]. Jacques de Carrare s'était rendu maître de Padoue; il y eut, en 1322, pour successeur, Marsiglio, son neveu. Celui-ci, désespérant de se maintenir à la longue contre Cane della Scala qui convoitait Padoue, prit le parti de lui en ouvrir la porte, le 10 septembre 1328, et demeura comme lieutenant de ce prince dans la ville où il avait régné.

Soumission de Trevise, 1328.

Maître de Vérone, de Vicence, de Padoue, de Feltre et de Bellune, Cane della Scala acheva la conquête de toute la Marche par la soumission de Trevise où il entra, le 18 juillet 1328. Il était parvenu au faîte de la grandeur, et déjà il touchait à la fin de sa carrière. Lorsqu'il prit possession de Trevise, il se sentait malade. On le transporta à la cathédrale où il expira le quatrième jour.

Ainsi finit un grand prince et un vaillant capitaine, adoré de ses soldats, aimé de ses peuples, estimé par les étrangers pour sa franchise et sa loyauté. Le premier des princes de la Lombardie il protégea les arts et les sciences. Il porte le surnom de *Grand*.

[1] Voy vol. VIII, p. 14.

Albert et *Mastino*, ses neveux, lui succédèrent : le premier, pour s'abandonner aux plaisirs, laissa le soin des affaires à son frère cadet. Mastino s'empara sans retard de Bresse dont les habitans chassèrent le vicaire de Jean de Luxembourg. Lorsqu'ensuite on partagea, par le traité d'Orci [1], ce qui était encore au pouvoir du roi de Bohême, Parme échut aux deux frères della Scala. Les Rossi, auxquels Jean avait vendu cette ville, voyant qu'ils ne pourraient s'y maintenir par la force, s'arrangèrent avec ces princes, qui entrèrent à Parme, le 4 juin 1335. Les Rossi avaient aussi acheté Lucques, que le congrès d'Orci destina aux Florentins; mais après la remise de Parme, Mastino avait traité avec les Rossi de la revente de Lucques. Les Florentins furent bien étonnés de lui voir prendre possession de cette ville, le 20 décembre 1335. Ils sommèrent le seigneur de Vérone de la leur abandonner, conformément au traité d'Orci, et offrirent de rembourser tous les frais que l'acquisition de Lucques lui avait coûtés. Mastino ne rejeta pas absolument leur demande ; il espérait en dégoûter la république, en faisant monter ses dépenses à 360,000 florins d'or : les Florentins qui étaient bons calculateurs, pensaient sans doute qu'une guerre avec un si puissant seigneur leur en coûterait davantage, et que néanmoins le succès en était incertain ; en conséquence ils se déclarèrent prêts à payer la somme demandée. Alors Mastino se rétracta, et la guerre commença.

Albert et Mastino della Scala, 1328.

Acquisition de Bresse, de Parme et de Lucques.

Mastino était au faîte de la puissance; il avait une

[1] Voy. vol. VIII, p. 32.

armée très-bien exercée, des arsenaux et des magasins bien remplis de machines de guerre et d'armes, des finances bien réglées. Les neuf villes qui formaient son état, et dont chacune avait été une puissante république, lui payaient annuellement 700,000 florins d'or, revenu dont, à l'exception du roi de France, aucun monarque de la chrétienté ne jouissait. Sa cour était brillante; il donnait des fêtes magnifiques; il appelait auprès de lui des gens de lettres dont il aimait la conversation. Il avait un vif penchant pour les femmes, et, pour satisfaire cette passion, il se livrait à des excès et même à des violences; on le trouvait cependant modéré en comparaison de son frère Albert.

Dans l'état où se trouvait alors l'Italie, il ne se présentait aux Florentins qu'un seul allié; c'était une puissance qui jusqu'alors n'avait pris aucune part aux affaires de l'Italie, et qui n'avait aucune possession dans la presqu'île [1]; une république qui avait été assez heureuse ou plutôt assez sage pour ne pas connaître les noms de Guelfes et de Gibelins. Nous voulons parler de Venise. C'est ici l'époque où les Vénitiens vont changer de politique, et depuis l'année 1336, nous leur verrons jouer un rôle dans toutes les querelles de l'Italie. Les Vénitiens avaient quelques motifs de plainte contre Mastino qui avait voulu les empêcher de faire du sel sur les côtes de Padoue, et qui avait gêné la navigation du Pô; mais ce furent sans doute des motifs

Alliance de 1336 entre Venise et Florence, contre Mastino della Scala.

[1] Si ce n'est Camino, Mota, et quelques châteaux qui appartenaient aux anciens seigneurs de Trévise, et que ceux-ci avaient placés sous la protection de Venise.

supérieurs, des motifs d'ambition qui portèrent les Vénitiens à signer, le 21 juin 1336, une alliance avec les Florentins contre le seigneur de Vérone. Dans les conditions de ce traité, les Vénitiens se réservèrent toutes les conquêtes qu'on ferait, à l'exception seulement de Lucques.

Les Vénitiens et les Florentins étaient convenus qu'un seul général commanderait leurs armées. On choisit pour cela un des plus grands capitaines du temps, Pierre de Rossi. C'était le plus jeune des frères de Rossi qui avaient vendu Parme et Lucques [1]. Mastino leur avait donné la ville de Pontrémoli; mais, peu de temps après, sous le prétexte de quelque réclamation qu'il avait à former contre eux, il les assiégea dans cette ville. Pierre en sortit à la faveur d'un travestissement pour aller prendre le commandement de l'armée des deux républiques alliées. Dans la lutte difficile qui allait s'engager, les Scala n'eurent qu'un seul allié, le seigneur d'Arezzo; il est vrai que l'empereur Louis de Bavière voulut leur envoyer un corps de 6,000 cavaliers; mais cette troupe ne put pénétrer en Italie. Obizzon d'Este, Louis de Gonzague et Azzon Visconti entrèrent successivement dans l'alliance opposée aux seigneurs de Vérone, espérant partager leur dépouille, comme ils avaient partagé, quelques années plus tôt, celle de Jean de Luxembourg. Le fils de celui-ci, Jean-Henri, qui était comte de Tirol, arrêta le secours que l'empereur envoyait aux seigneurs de Vérone: croyant devoir profiter de l'occasion pour réparer les pertes de son père, il prit Feltre et Bellune.

Le comte de Tirol s'empare de Feltre et de Bellune.

[1] Voy. p. 17.

Marsiglio de Carrare s'empare de Padoue, 1337.

Cette perte fut moins sensible à Mastino que celle de Padoue. Albert, son frère, qui y résidait, donnait toute sa confiance aux anciens seigneurs de cette ville, à Marsiglio et Ubertino de Carrare qui affectaient le plus grand zèle pour les intérêts de leurs nouveaux maîtres, dont l'un, Mastino, était même le gendre de Marsiglio. Le 3 août 1337, les Carrare ouvrirent une porte de Padoue à Pierre de Rossi. Albert fut arrêté et envoyé à Venise; les Guelfes proclamèrent Marsiglio de Carrare seigneur de la ville, comme il l'avait été jusqu'en 1328.

Azzon Visconti s'empare de Bresse.

Le 8 octobre suivant, Azzon Visconti s'empara de Bresse, après s'être ménagé des intelligences avec quelques citoyens. Ces pertes rendirent Mastin soupçonneux jusqu'à en perdre la raison. Dans un de ses accès, il tua l'évêque de Vérone, son proche parent.

Toute cette guerre se passa sans bataille rangée, parce que Mastin se contenta de défendre ses places; elle n'en coûta pas moins la vie à Pierre de Rossi, qui fut tué au siège de Monselice; Marsiglio, son frère, qui lui succéda dans le commandement, mourut bientôt après, et Orlando, le troisième frère, fut nommé à sa place, moins pour ses talens, que parce que la haine qu'il portait aux seigneurs de Vérone était, dans ce siècle de perfidie, un gage de sa fidélité. Peut-être cependant la perte de deux capitaines expérimentés eut-elle de l'influence sur la résolution que prirent les Vénitiens d'accepter la paix que Mastin leur offrait; ils la signèrent, le 18 décembre 1338, sans l'avoir auparavant communiquée aux Florentins.

Par ce traité Mastin céda aux Vénitiens Trevise avec Castel Franco et Ceneda; au seigneur de Padoue, Bassano et Castel Baldo; aux Florentins, Pescia et quelques châteaux du Val de Niévole. La famille de Rossi fut rétablie dans la possession de ses biens; Albert della Scala obtint sa liberté. Les Florentins qui avaient contracté une dette de 450,000 florins, furent obligés d'accepter une paix qui était si loin de ce qu'ils avaient espéré.

Paix de 1338 entre Mastino della Scala et Venise et ses alliés.

Mastin congédia ses troupes; c'était le moyen qu'il choisit pour se venger d'Azzon Visconti; car il savait que Lodrisco Visconti n'attendait que ce moment pour former, des soldats licenciés, une compagnie avec laquelle il inonda les terres de Milan. Mastino avait sauvé du naufrage Vérone, Vicence, Parme et Lucques. Il avait donné Parme à titre de fief, à ses oncles maternels, les seigneurs de Correggio. Nous avons vu qu'au commencement du quatorzième siècle cette famille avait déjà possédé Parme jusqu'à l'époque où le cardinal du Poyet l'en dépouilla [1]. Mastino comptait sur la reconnaissance de ses oncles, mais avec l'appui des Gonzague, autres amis des Scala, Guido Correggio, l'aîné des quatre frères, se rendit maître absolu de Parme le 21 mai 1341.

Guido Correggio se rend maître de Parme, 1341.

La communication de Vérone avec Lucques étant rompue par la perte de Parme, Mastin résolut de se défaire de Lucques et mit cette ville à l'enchère. Les Florentins gagnèrent de vitesse leurs rivaux, les Pisans, et achetèrent Lucques pour 250,000 florins d'or;

Les Pisans s'emparent de Lucques, 1342.

[1] Voy. vol. VIII, p. 30.

avant que le vendeur pût la remettre entre leurs mains, les Pisans l'assiégèrent. Mastin diminua alors le prix de 100,000 florins. Matteo de Pontécarali de Bresse, qui commandait l'armée de Florence, s'ouvrit un passage et jeta des troupes dans Lucques auxquelles les commissaires de Mastin remirent la ville; mais les Florentins ayant été défaits, Lucques ouvrit ses portes aux Pisans le 6 juillet 1342.

Can Grande II, Can Signore et Paul Alboin della Scala succèdent à Mastin II, 1351.

Mastino della Scala mourut le 3 juin 1351, à l'âge de quarante-deux ans. Albert son frère, qui ne se mêlait guère du gouvernement, ne s'opposa pas à ce que *Can Grande II*, marié à une fille de l'empereur Louis de Bavière, *Can Signore* et *Paul-Alboin*, tous les trois fils de Mastin, lui succédassent. Can Grande s'étant rendu au mois de février 1354 à Bolzano pour y voir son beau-frère, le margrave de Brandebourg, Fregnano, fils naturel de Mastin, profita de son absence pour essayer de le dépouiller de la souveraineté. Ayant publié que Can Grande II était subitement mort, il se fit reconnaître seigneur de Vérone le 18 février, et s'y maintint, moyennant des troupes que Feltrin de Gonzague, seigneur de Reggio, lui amena.

Can Grande, averti de ce qui s'était passé, arriva inopinément la nuit du 24 février, se fit ouvrir une porte et se rendit maître de la partie de Vérone située au-delà de l'Adige. Le lendemain il passa le pont et attaqua Fregnano qui, dans le tumulte, se noya dans l'Adige. Feltrin de Gonzague et ses fils furent faits prisonniers; ils obtinrent leur liberté moyennant une rançon de 30,000 florins d'or.

Can Grande fut tué, le 14 décembre 1359, par son frère Can Signore qui le soupçonnait de vouloir transmettre la seigneurie à ses fils naturels. Paul-Alboin, accusé d'une conspiration, eut la tête tranchée, et Can Signore fit proclamer successeurs ses propres bâtards. Ils lui succédèrent effectivement, en octobre 1375, sous les noms de *Barthélemy* et *Antoine*. Mais Barnabos Visconti, au nom de son épouse, fille légitime de Mastin, contesta leur droit. Antoine âgé de vingt ans, voulant régner seul, fit assassiner son frère le 12 juillet 1381; et pour tromper le monde sur l'auteur de ce crime, il ordonna le supplice de beaucoup de personnes auxquelles il l'attribuait. François de Carrare, seigneur de Padoue, ayant témoigné publiquement l'horreur que la conduite d'Antoine lui inspirait, celui-ci, pour prouver son innocence, lui déclara la guerre. La république de Venise, qui désirait vivement perdre les Carrare, paya des subsides à Antoine, à condition qu'il enlèverait au seigneur de Padoue la ville et le district de Trévise qu'il avait trouvé moyen d'acquérir, nous dirons comment; mais celui-ci prit à sa solde une compagnie d'aventuriers, fameuse dans les guerres d'Italie, celle de Jean Hackwood, Anglais [1], et s'allia le 19 avril 1387, avec Jean-Galéaz Visconti, à condition que lorsqu'on aurait dépouillé Antoine de ses états, Jean-Galéaz aurait Vérone, et le seigneur de Padoue, la ville de Vicence. La maison della Scala fut dépouillée de Vérone et de Vicence [2];

Barthelemy et Antoine della Scala, 1375.

Alliance du seigneur de Padoue et de Jean-Galeaz Visconti, contre Antoine della Scala, 1387.

[1] Nous avons déjà dit que les historiens italiens l'appellent Acuto.

[2] Voy. vol. IX, p. 347.

par une insigne trahison celle de Carrare fut enveloppée dans sa ruine. Antoine della Scala se sauva avec ses trésors à Vienne.

La maison della Scala est dépouillée de toutes ses possessions.

Ainsi la famille della Scala disparut du rang des souverains. Nous verrons un fils d'Antoine reparaître un instant sur la scène du monde; après cela, le nom de Scala se serait à jamais perdu dans l'obscurité, si dans le seizième siècle deux savans ne l'avaient illustré, en le changeant toutefois en Scaliger.

Vérone est pleine des monumens de la grandeur des Scala; mais il n'y en a pas qui inspire au voyageur plus de surprise que le monument sépulcral de cette maison. Là, sur une petite place carrée, resserrée de tout côté entre des murs qui semblent vouloir soustraire ce sanctuaire du moyen âge aux yeux d'une postérité abâtardie, sont entassés, l'un à côté de l'autre, les tombeaux de ces grands hommes, et on ne peut poser le pied sans fouler les ossemens d'un Scaliger. Au-dessus de chaque tombeau s'élève sur un piedestal colossal, la figure aussi colossale d'un héros qui paraît vouloir braver le ciel, comme celui qu'elle représente bravait les puissances de la terre : chacune est placée dans une chapelle ouverte de tout côté; dans le genre gothique, dont la pointe s'élance dans les airs. Aucun coin de la terre ne renferme sur un espace si rétréci, tant de restes d'hommes remarquables. Les formes gigantesques de ces êtres d'un siècle de géans, leurs traits graves et sérieux, leurs attitudes imposantes, leurs regards menaçans, la couleur noire dont le temps les a couverts, saisissent

de frayeur; on se croit entouré de spectres appartenant à un autre monde; on prévoit le moment où ces fantômes vont descendre pour écraser les curieux qui troublent leur solitude, et le voyageur, qui est placé si près qu'à peine son œil peut-il atteindre leur hauteur, fuit avec précipitation ce lieu de terreur.

SECTION VIII.

Maison de Carrare.

Acquisition, perte, et nouvelle acquisition de Padoue.

Nous venons de voir de quelle manière Jacques de Carrare, chef du parti populaire de Padoue, profita de la guerre que Can della Scala faisait à cette ville, pour en expulser le parti des Macaruffo, et à se faire proclamer seigneur le 23 juillet 1318; comment Marsiglio, son neveu, perdit cette seigneurie le 10 septembre 1328, et par quelle trahison il la recouvra en 1337 [1].

Ubertin, 1338-1345.

Marsiglio eut, le 21 mars 1338, pour successeur *Ubertin*, son cousin germain, prince actif et juste, qui sut se faire respecter par ses voisins. Il mourut le 29 mars 1345, après avoir désigné pour son successeur un parent éloigné, nommé *Marsiletto Papafava* qui fut tué au bout de quarante-un jours de règne, par un membre de la famille de Carrare qui croyait avoir plus de droit à la succession. Il est connu sous le nom de *Jacques le jeune;* il fut assassiné à son tour en 1350. *Jacopino*, son frère, et *François I.er*, son fils, régnèrent d'abord ensemble; mais le 18 juillet 1355, François fit tout d'un coup arrêter son oncle, qui soupait avec lui, et l'enferma dans une prison où Jacopino vécut encore dix-sept ans.

Marsiletto Papafava, 1345.

Jacques le Jeune, 1345.

Jacopino.

François I.

Dans la guerre que les Vénitiens eurent, en 1356, avec le roi d'Hongrie, François Carrare fournit des

[1] Voy. p. 16, et 30 de ce vol.

vivres à ce prince. Il savait que la seigneurie ne lui pardonnerait pas cette offense, et il lui importait de connaître les plans qu'on formait contre lui. Les espions qu'il tenait à Venise l'informèrent exactement de ce qui se passait. Une nuit il exécuta une coup hardi en faisant enlever par des gondoliers les sénateurs vénitiens qui avaient parlé contre lui avec le plus de véhémence. Après leur avoir fait prêter serment de couvrir cette aventure d'un profond silence, il les fit reporter sur le rivage de Venise.

Lorsque, quelques années après, cette violence fut connue, non par les personnes qui en avaient été les victimes, mais par les individus qui y avaient servi d'instrumens, les Vénitiens attaquèrent le seigneur de Padoue : ce fut en 1372. François de Carrare, n'ayant pas d'auxiliaire en Italie, et le roi d'Hongrie ne pouvant le secourir comme il aurait voulu, fut obligé de conclure, le 23 septembre 1373, une paix humiliante avec la république. Il promit de payer en dix ans 350,000 florins, et son fils vint à Venise demander, à genoux, pardon au doge. Guerre de Venise, 1372.

Ne respirant que la vengeance, François entra dans l'alliance des Génois qui lui promirent la possession de Chiozza. Il eut depuis ce moment une grande influence sur les conseils de ces républicains qui mirent Venise à deux doigts de sa perte. Le roi d'Hongrie, le patriarche d'Aquilée, les seigneurs della Scala, le duc d'Autriche et la reine de Naples furent les auxiliaires de Gênes; Barnabos Visconti s'allia aux Vénitiens. Nous parlerons ailleurs de cette guerre mémorable qui est la

cause de la décadence de Gênes, et qui fut terminée par la paix de Turin, du 8 août 1381.

François de Carrare fait l'acquisition de Trevise, Feltre et Bellune.

Les Vénitiens vendirent ou abandonnèrent, en 1382, à Léopold II dit le Pieux, duc d'Autriche, la ville de Trevise avec son territoire et avec Feltre et Bellune, que le comte de Camino leur avait léguées. Léopold les revendit pour 80,000 ducats à François Carrare. Ce fut dans l'espoir de recouvrer cette possession importante, que les Vénitiens suscitèrent, en 1386, au seigneur de Padoue, une guerre avec Antoine, seigneur de Vérone, ce qui le força de faire cause commune avec Jean-Galéaz Visconti, et d'être ainsi l'instrument de la perte de la maison de Scala, sans en retirer aucun avantage. Pour n'être pas obligé de partager avec son allié, le perfide Visconti résolut de traiter Carrare comme on venait de traiter Scala. Il conclut, le 29 mars 1388, avec la seigneurie un traité de partage, d'après lequel Trévise devait appartenir à la république, et Padoue au seigneur de Milan.

Alliance de Jean-Galéaz Visconti et de Venise contre la maison de Carrare, 1388.

François II Novello, 1388.

François de Carrare, se persuadant que la conduite des Vénitiens provenait de leur ressentiment contre sa personne, abdiqua, le 29 juin, la seigneurie de Padoue en faveur de son fils, *François II* ou *Novello*, et se rendit à Trevise dont il s'était réservé la souveraineté.

François II est dépouillé de ses états.

Attaqué par Jacques del Verme, général de Galéaz Visconti, François II lui remit Padoue, le 25 novembre 1388, et, après avoir envoyé sa famille et ses trésors à Ferrare, il alla lui-même implorer la compassion du seigneur de Milan. Le vieux François fut également forcé de rendre Trevise, le 28 décembre. Quant à

Feltre et Bellune, il paraît que le marché qu'il avait conclu avec le duc d'Autriche, n'avait pas eu sa pleine exécution, car Jean-Galéaz racheta ces villes du duc pour 60,000 florins d'or.

François II, n'ayant pas éprouvé à Milan l'accueil qu'il avait espéré, échappa à la surveillance où il était tenu et alla se réunir à sa famille qui s'était rendue à Florence. François I.er fut enfermé au château de San Columbani où il mourut, le 6 octobre 1393. Son corps fut envoyé à Padoue.

Il y rentre par la force, 1390.

François II ne resta pas long-temps à Florence; il se rendit en Carniole où il leva un corps de troupes, avec lequel il espérait reconquérir ses états. Florence et Bologne qui étaient en guerre avec Jean-Galéaz, favorisèrent son entreprise, et les Vénitiens qui commençaient à penser qu'il était plus conforme à leur intérêt que la Terre ferme fût partagée entre les deux maisons de Scala et de Carrare, plutôt que d'appartenir, avec le reste de la Lombardie au seigneur de Milan, ne s'opposèrent pas à ses desseins. Le 19 juin 1390, François II se présenta à la porte de Padoue. Il n'y avait pas deux ans que les habitans avaient témoigné par des réjouissances publiques, combien ils étaient satisfaits de se voir délivrés du gouvernement des seigneurs de Carrare; mais quand ils virent sur les drapeaux un char, l'emblême de ces seigneurs, et qu'ils entendirent les mots de Carro! Carro! leur cri de guerre, le souvenir de leurs anciens maîtres les remplit soudain d'enthousiasme; ils prirent les armes en leur faveur. Toutes les places fortes des environs suivirent

l'exemple de la capitale et expulsèrent les garnisons milanaises; et le 25 juin, Can Francesco della Scala, fils d'Antoine, qui était venu avec François de Carrare, fut reçu dans Vérone. Can ne se maintint que quelques jours, après lesquels il fut chassé par un général de Jean-Galéaz; mais Carrare reçut de la part d'Étienne II, duc de Bavière, un secours de 6,000 cavaliers, et les Florentins lui envoyèrent 2,000 hommes d'armes.

Il se rend aussi maître de Vérone.

Ainsi François de Carrare fut rétabli dans la seigneurie de Padoue, où la paix de Gênes de 1392 le maintint, en lui imposant l'obligation de payer, pendant cinquante ans, au seigneur de Milan, un tribut annuel de 10,000 florins. François introduisit, le 7 avril 1404, à Vérone, Guillaume della Scala, autre fils d'Antoine; ce prince mourut quinze jours après, et ses deux frères, Antonio et Brunoro, furent reconnus seigneurs de cette ville, mais bientôt dépossédés sous quelque prétexte par Carrare. En même temps un de ses fils assiégea Vicence. Ses succès excitèrent la jalousie des Vénitiens et allarmèrent la régence de Milan, établie après la mort du duc Jean-Galéaz. Les deux puissances se réunirent, et la régence céda, au commencement de 1404, à la république Feltre, Bellune, Vicence et généralement tout ce que les ducs de Milan possédaient sur la rive gauche de l'Adige. François de Carrare déclara la guerre aux Vénitiens, le 23 juin 1404. François de Gonzague, seigneur de Mantoue, se prononça pour la république; Nicolas III d'Este, margrave de Ferrare, gendre de François II, prit le parti de son beau-père.

La régence de Milan cède à Venise Feltre, Bellune, Vicence.

Guerre de François de Carrare avec Venise, 1404.

Cette guerre fut extrêmement malheureuse pour la maison de Carrare. Elle avait déjà essuyé plusieurs pertes, lorsque, le 23 juin 1405, Vérone se rendit aux Vénitiens, à condition que Jacques, le second fils de François II, qui commandait dans la ville, aurait la liberté de se retirer où bon lui semblerait; mais les vainqueurs, sans respecter la capitulation, l'envoyèrent prisonnier à Venise. François II lui-même, et son fils aîné, François III, étaient assiégés dans Padoue. Une peste qui se manifesta dans cette ville, enleva, d'après la plus basse estimation, 28,000 hommes. Le 17 novembre 1405, un traître livra une porte aux ennemis; François se défendait toujours. Il entra en négociation avec la seigneurie de Venise, mais il fut trompé; les Vénitiens promirent aux Padouans de bonnes conditions, pourvu qu'ils se rendissent sans attendre que les Carrare traitassent pour eux. Pour favoriser cette révolution, le général vénitien invita les Carrare à une conférence; il les retint au camp, pendant qu'une troupe de séditieux ouvrit, le 19 novembre, les portes aux assiégeans.

Prise de Padoue par les Vénitiens

François II et son fils furent conduits à Venise et enfermés dans une prison, où ils trouvèrent Jacques, second fils de François II qui, depuis cinq mois, ne savait rien du sort de sa famille.

François II et ses fils faits prisonniers, sont mis à mort à Venise, 1406.

Le conseil des Dix les condamna à mort. François II voyant, le 16 janvier 1406, entrer dans sa prison les bourreaux chargés d'exécuter cette sentence, se défendit avec une chaise, l'unique meuble qui se trouvait sous ses mains, mais succomba au nombre et fut étran-

glé ; ensuite ses deux fils, âgés de trente-un et de vingt-six ans, subirent le même sort. La seigneurie mit à prix les têtes des deux autres fils de François II, nommés Ubertino et Marsilico. Le premier mourut de maladie à Florence, âgé de dix-huit ans. Marsilico fit, en 1435, un complot pour rentrer dans Padoue ; il fut prévenu, arrêté et conduit à Venise où le conseil des Dix lui fit trancher la tête. Ainsi finirent l'état de Padoue et la maison de Carrare.

SECTION IX.

Patriarcat d'Aquilée, ou principauté de Frioul.

Le patriarcat d'Aquilée ou l'état de Frioul [1] se maintint jusqu'à l'année 1418, comme une principauté élective indépendante. La population de ce pays s'accrut beaucoup pendant les querelles entre les Guelfes et les Gibelins en Italie, parce que les exilés des deux partis y trouvèrent également un refuge. Les patriarches avaient continuellement à lutter contre deux voisins puissans et ambitieux, les comtes de Gœrz [2] à l'orient, et les seigneurs de Camino qui, pendant quelque temps régnaient aussi à Trévise, de l'autre côté. A la place de cette famille vinrent, depuis la fin du quatorzième siècle, les Vénitiens [3].

Les patriarches résistèrent à ces voisins par l'assistance qu'ils trouvèrent chez les rois d'Hongrie et les ducs d'Autriche; mais finalement nous les verrons succomber à l'ambitieuse activité des Vénitiens.

[1] Voy. vol. VI, p. 94.
[2] Appelés par les Français comtes de Goriee.
[3] Voy. p. 73 de ce vol.

SECTION X.

République de Gênes, 1311—1453.

Factions des Doria Spinola, et des Grimaldi-Fieschi.

A son passage par Gênes, en 1311, Henri VII de Luxembourg avait donné à cette ville un chef dans la personne d'Uguccione della Faggiuola [1]; après la mort de Henri, en 1319, l'autorité impériale fut méconnue et les guerres entre les factions recommencèrent. Les deux familles gibelines des Doria et des Spinola étaient à la tête du gouvernement, et les familles des Grimaldi et des Fieschi étaient exilées comme guelfes; mais au mois de février 1314, les Doria se brouillèrent avec les Spinola, et il y eut pendant vingt-quatre jours une guerre civile dans les rues de Gênes; tous les palais des différens partis étaient changés en forteresses, et tour à tour assiégés et défendus. Enfin les Doria appelèrent à leur secours les Grimaldi et les Fieschi, leurs ennemis, et avec leur aide parvinrent à expulser leurs anciens amis, les Spinola. Les Guelfes partageant dès-lors le gouvernement avec les Doria, exigèrent que, pour que la réconciliation fût complète, les Spinola fussent rappelés; les Doria n'y ayant pas voulu consentir, ils les firent rentrer malgré eux. On vit alors un évènement singulier. Les Doria voyant les Spinola dans les murs de Gênes, en sortirent; et les Spinola, effrayés de se voir seuls au pouvoir de deux familles qui avaient toujours été leurs

[1] Voy. vol. IV, p. 97.

ennemies, quittèrent également la ville : *Charles de Fiesco* et *Gaspard Grimaldi* furent nommés capitaines du peuple. Cet évènenent est du 10 décembre 1317.

Siège de Gênes, 1318.

Les deux familles exilées se réconcilièrent promptement et s'emparèrent d'Albenga et de Savone. Elles armèrent une flotte avec laquelle elles vinrent, le 25 mars 1318, assiéger le port de Gênes ; en même temps Marco, fils de Matteo Visconti, passa la Bocchetta et assiégea la ville du côté de la terre. Sur cette nouvelle, Robert, roi de Naples, s'embarqua sur une flotte de vingt-cinq galères, arriva, le 21 juillet, dans le port de Gênes, et fit entrer des troupes dans la ville. Aussitôt le peuple lui déféra pour dix ans la souveraineté qu'il devait exercer conjointement avec le pape. Le marquis de Montferrat, ainsi que Castruccio Castracane, des galères envoyées par Pise, et Frédéric II, roi de Sicile, en personne, avec sa flotte vinrent renforcer les assiégeans ; les Florentins et les Bolonais se joignirent à Robert. Le 5 février 1319, les Gibelins furent obligés de lever le siège. Le roi de Naples fit alors détruire et incendier les magnifiques palais des Doria et des Spinola, et leurs maisons de plaisance aux environs de Gênes. Il quitta cette ville le 29 avril pour aller à Avignon. Le 27 juillet, l'armée des Gibelins vint de nouveau mettre le siège devant Gênes, et, le 3 août, Conrad Doria avec vingt-huit galères ferma le port. Les Gibelins s'emparèrent des faubourgs, et l'on se battit pendant quatre ans pour la possession de quelque redoute, d'une église, d'une maison. En-

Robert, roi de Naples, est élu seigneur de Gênes.

fin, en 1323, Jean et Thomas Fieschi réussirent à chasser les Gibelins de toutes leurs positions. Ainsi Gênes fut conquise à la cause des Guelfes, et la seigneurie de cette ville fut prolongée, en 1324, pour six ans au roi Robert.

Fin de la domination du roi Robert, 1335; établissement d'un gouvernement gibelin.

La domination du roi de Naples, sur Gênes, finit le 24 février 1335 par une révolution qui rendit les Gibelins maîtres de la ville. On créa deux capitaines du peuple, avec un podestà et un *abbé du peuple*, magistrat qui avait de l'analogie avec les tribuns du peuple de Rome ancienne. Un mouvement en sens contraire donna, le 23 septembre 1339, le pouvoir aux Guelfes, ou plutôt à un noble très-populaire, *Simon Boccanegra*, qu'on décora du titre de doge. Cette révolution ne fut pas le résultat d'une conspiration; elle fut l'effet du hasard, et la souveraineté fut déférée à Boccanegra, parce qu'il fut le premier que le peuple aperçut; le hasard avait été moins aveugle que l'aurait peut-être été le peuple dans une élection régulière. Le nouveau doge gouverna avec prudence, justice et énergie; mais l'esprit factieux était si fort à Gênes que les citoyens ne pouvaient supporter une administration réglée. La plupart des nobles quittèrent la ville; les familles gibelines et les familles guelfes se confédérèrent, s'emparèrent successivement de Monaco et de plusieurs postes du territoire de Gênes, et même des faubourgs de la ville, et entretinrent des correspondances avec leurs amis restés dans la ville. L'état se trouva déchiré en deux républiques dont l'une siégeait à Gênes, et l'autre à Monaco; chacune avait son gou-

Révolution de 1339. Simon Boccanegra, souverain de Gênes, 1339–1344.

Gênes est déchirée en deux états, 1344.

vernement, chacune sa marine. On travailla en vain à les réunir; aucun parti ne voulait déposer les armes. Enfin Boccanegra, dégoûté du rôle qu'il jouait, abdiqua, le 23 décembre 1344 et se retira à Pise. Le surlendemain, dans un mouvement populaire, *Jean de Murta,* homme de bien, fut proclamé doge. La paix parut rétablie pour quelque temps; mais bientôt la guerre civile qui trouve toujours un aliment dans l'orgueil des grands et dans l'ambition des démagogues, éclata avec une nouvelle fureur, et les quatre familles qui se trouvaient à la tête des partis gibelin et guelfe, dont ni l'un ni l'autre ne voulait un gouvernement populaire, se retirèrent encore une fois dans leurs châteaux. Le véritable patriote dont les actions n'avaient pour motif ni l'intérêt ni l'ambition, Jean de Murta, était mort, laissant toute sa fortune à la république. *Jean de Valente* fut nommé à sa place le 9 janvier 1350.

Les quatre grandes familles se retirent dans leurs châteaux.

Cependant le germe qui devait produire une guerre pernicieuse pour la république commençait à pousser. Depuis que Michel VIII Paléologue avait abandonné aux Génois la possession souveraine du faubourg de Pera, qui est plutôt une ville par lui-même, tous les négocians génois y avaient transporté leurs comptoirs; pour leur sûreté on en avait entouré l'enceinte d'un triple mur. Cet état de chose dut nécessairement faire naître des disputes fréquentes avec les Grecs; cependant ce ne fut qu'en 1350 qu'elles dégénérèrent en une guerre ouverte, qui tourna tout à l'avantage des Génois, grâce à la décadence absolue de l'empire d'Orient.

Guerre de Constantinople, 1340.

Guerre de Caffa.

Pendant cette querelle, il s'en éleva une autre qui eut des conséquences plus importantes, entre les Génois, maîtres de Caffa en Tauride, et le khan des Tatars du Don. Celui-ci assiégea sans succès Caffa, pendant deux ans. En revanche, pour ruiner le commerce des Tatars, les Génois bloquèrent l'entrée des Palus Méotides ou de la mer d'Asoff, et fermèrent ainsi à leurs ennemis tous les débouchés pour les marchandises des Indes que les caravanes avaient accumulées à l'embouchure du Tanaïs [1].

Guerre de Venise, 1350.

Les Vénitiens perdaient trop à être exclus de la mer d'Asoff, pour s'y résigner. Ils envoyèrent, en 1349, au Levant une flotte commandée par Marco Ruzzini et Marco Morosini, qui, obligée par une tempête à chercher un abri dans la baie de Caristo, à l'île de Négrepont, y trouva quatorze navires chargés de troupes que la république de Gênes envoyait à Constantinople. Les Vénitiens s'emparèrent de dix de ces galères. Marco Ruzzini alla porter à Tana [2] les marchandises dont sa flotte était chargée, et en prit d'autres qu'il voulait conduire à Venise. En route il surprit Pera, pendant la nuit, mais ne put s'y maintenir. Telle fut l'origine d'une guerre d'extermination entre les deux plus puissantes républiques qui existassent alors.

Les deux partis cherchèrent à se fortifier par des alliances. Pierre IV, roi d'Aragon, dont les sujets catalans concouraient avec les Génois dans le commerce

[1] Voy. vol. VII, p. 274.

[2] Nous avons déja remarqué que c'est le nom ancien d'Asoff.

de la mer Adriatique, entra en liaison intime avec les Vénitiens, et l'empereur de Constantinople, que les Génois avaient offensé, forma alliance avec leurs ennemis. Les Génois se liguèrent avec le roi d'Hongrie, l'ennemi naturel de leurs rivaux, et, au grand scandale de la chrétienté, avec Orkhan, deuxième sultan des Turcs Ottomans, qui, quoique gendre de Jean Cantacuzène, empereur grec, se joignit, dans cette circonstance, à ses ennemis, parce qu'il avait été offensé par les Vénitiens.

Le 13 février 1352, la flotte réunie des Vénitiens, des Catalans et des Grecs, commandée par Nicolas Pisani, livra près de l'Ile des Princes ou Proti dans la Propontide, une bataille très-sanglante à Paganino Doria qui avait sous ses ordres la flotte génoise et les vaisseaux turcs. Au moment où le combat commença, les galères grecques prirent lâchement la fuite; il se prolongea jusque dans la nuit. Le champ de bataille resta à Paganino Doria; car Pisani qui avait perdu vingt-six galères, sortit de la mer de Marmara; mais Doria avait acheté cet avantage par la perte de treize galères et d'une quantité de morts, parmi lesquels il y avait sept cents nobles Génois. Ponzio de Santa Paz, amiral aragonais, périt dans cette journée. Doria alla assiéger Constantinople et força Jean Cantacuzène à signer, le 6 mai 1352, la paix avec les Génois. Il promit de chasser de Constantinople les Vénitiens et les Catalans.

Le 29 août 1353 il y eut une bataille beaucoup plus décisive que celle de la Propontide. Elle eut lieu dans Bataille d'Alghero, 1353

la mer de Sardaigne à la hauteur d'Alghero ou de Loïera. Les Génois étaient sous les ordres d'Antonio Grimaldi; Pisani commandait encore les Vénitiens réunis à Bernardo Chiabrera ou Caprario, nouvel amiral d'Aragon. Les Génois essuyèrent une défaite complète; trente-une de leurs galères avec 4,500 hommes tombèrent entre les mains des Vénitiens, quelques autres galères périrent. Les Vénitiens jetèrent tous leurs prisonniers à la mer. L'arrivée de Grimaldi à Gênes avec les débris de sa flotte y répandit la consternation. Les Génois, les plus fiers des républicains, découragés par leur perte, et affaiblis par la faim, ne trouvèrent pas de ressource dans la magnanimité de leurs cœurs; ils cherchèrent le remède de leurs maux chez celui-là même qui était l'auteur de la disette dont ils souffraient. Jean Visconti, archevêque de Milan, avait défendu qu'on ne portât des grains à Gênes; Gênes le proclama son seigneur et reçut, le 10 octobre 1353, Guillaume, marquis de Pallavicino de Cassano, comme gouverneur de l'archevêque.

Les Génois se soumettent à l'archevêque Jean Visconti, seigneur de Milan, 1353.

Bataille de Porto Longo, 1354.

Avec les provisions le courage revint aux républicains de Gênes. Ils équipèrent une nouvelle flotte avec laquelle Paganino Doria remporta, le 3 novembre 1354, à Porto Longo, entre Modone et les îles de la Sapience, une brillante victoire sur Nicolas Pisani. Il conduisit à Gênes cet amiral, qu'il avait pris avec toute sa flotte et 5,870 hommes. Alors les Vénitiens réclamèrent l'intervention de Jean Visconti, pour avoir la paix. Elle fut signée à Milan, au mois de mai 1355. Venise paya 200,000 florins d'or et renonça pour

Paix de Milan entre Gênes et Venise, 1355.

trois ans au commerce de tous les ports de la mer Noire, excepté celui de Caffa.

Le gouvernement des Visconti déplaisait aux Génois. Voyant que ces seigneurs étaient impliqués dans une guerre avec les seigneurs de Mantoue, Vérone et Padoue et avec le margrave d'Este [1], ils chassèrent leur gouverneur, le 15 novembre 1356, rappelèrent Boccanegra de Pise, et l'installèrent de nouveau comme doge. Monaco, Vintimiglia et Savone étant toujours entre les mains de quelques familles nobles, le nouveau doge s'empara de force de toutes ces places. Il mourut en 1363, et on prétendait que Pierre I.er, roi de Chypre, qui était arrivé en Occident pour former une croisade contre les Turcs, l'avait fait empoisonner. Après sa mort, le peuple, sans la participation des nobles, nomma doge *Gabriel Adorno*, riche plébéien, mais Gibelin, qui se fit tant aimer, qu'il ne se trouva jamais dans le cas d'ordonner une imposition; quand il lui fallait de l'argent pour les besoins de l'état, il lui suffisait de réclamer l'assistance des abbés du peuple. Néanmoins au bout de huit ans de gouvernement, il fut victime de la versatilité du peuple qui se souleva en 1371, et l'assiégea dans son palais d'où il trouva moyen de se sauver. Le 13 août, Dominique de Fregoso [2], un des deux abbés du peuple, fut nommé doge à sa place. Cette révolution est l'époque de la rivalité entre les Adorni et les Fregosi qui par la suite fit verser beaucoup de sang.

Les Génois se soulèvent contre la domination milanaise, 1356.

Gabriel Adorno, 1363–1370.

Commencement des deux factions des Adorni et des Fregosi, 1370.

[1] Voy. vol. IX, p. 342.

[2] Ou de Campo-Fregose.

Guerre de Chypre, 1369.

A l'occasion du couronnement de Pierre II, roi de Chypre, en 1369, il y eut une contestation sur le rang entre les bailes de Venise et de Gênes, où les Génois eurent le dessous. La république, pour venger cette injure, envoya, en 1373, une flotte commandée par Damiano Catini, qui s'empara, le 16 juin, de Nicosie, et le 10 août de Famagouste où se trouvait le jeune roi avec ses oncles. Pierre II fut obligé de céder aux Génois sa capitale, jusqu'à ce qu'il leur aurait payé la somme d'un million de florins d'or ; cela équivalait à une cession absolue.

Guerre de Constantinople, 1377.

Nous raconterons ailleurs la part qu'eut la colonie génoise établie à Pera à la révolution de Constantinople de 1377, qui valut aux deux républiques rivales, Gênes et Venise, la cession de l'île de Ténédos, par deux empereurs rivaux. Les Vénitiens prévinrent les Génois en prenant possession de l'île pendant que les autres s'y préparaient encore.

Nouvelle guerre de Venise, ou guerre de Chiozza, 1378.

La guerre éclata en 1378 : les Vénitiens avaient pour alliés les seigneurs de Milan ; les Génois ceux de Padoue et de Vérone, le patriarche d'Aquilée, le roi d'Hongrie et la reine de Naples. Les principaux coups se portèrent par mer. Un échec que Louis de Fiesco essuya, le 30 juillet 1378, près du cap d'Anzo (*Antium*) de la part de Vettor (*Victor*) Pisani, le plus illustre des amiraux vénitiens, et la perte d'Albenga dont le margrave de Caretto, le plus puissant parmi les vassaux Génois, s'empara, excitèrent un soulèvement à Gênes. Le doge Frégose, accusé par les Adorno d'être l'auteur de cette guerre, fut destitué

Les quatre familles nobles sont rappelées à Gênes.

et remplacé par *Nicolas de Guarco*. Celui-ci rappela aux places de confiance les Doria, les Spinola, les Grimaldi et les Fieschi qui avaient été écartés sous les administrations précédentes.

Le 29 mai 1379, Victor Pisani fut défait dans les parages de Pola par Lucien Doria, ou plutôt par Ambroise, son neveu; car Lucien avait été tué au commencement de l'action. Pisani, avec sept vaisseaux seulement, se réfugia à Venise, où, selon l'usage des républiques qui punissent le malheur à l'égal du crime, il fut jeté en prison. La flotte victorieuse des Génois reçut un renfort considérable par Pierre Doria, destiné à prendre le commandement à la place de Lucien. Doria se présenta devant les bouches des lagunes que le sénat de Venise avait pris la précaution de fermer par de triples chaînes et qui étaient défendues par des vaisseaux chargés de machines de guerre. Il attaqua celle de Chiozza, qui en même temps fut investie par derrière par cent barques armées que le seigneur de Padoue avait fait descendre la Brenta. Les forces réunies se montaient à 24,000 hommes. Le 24 août 1379, l'amiral génois fut maître de cette entrée et assiégea la ville de Chiozza, conjointement avec les Padouans: le 16 il s'en empara de force. Il en prit possession au nom de François de Carrare: le siège de Chiozza avait coûté 6,000 hommes aux Vénitiens, et beaucoup plus aux Génois.

Prise de Chiozza par les Génois, 1379.

Pendant que les Génois humiliaient leurs rivaux au point de menacer la ville de Venise même d'un débarquement, leur commerce était entièrement ruiné par

Charles Zeno, qui, sorti du port de Venise avec cinq galères, parcourait la mer Méditerranée depuis Gênes jusqu'à Constantinople, réunissant à lui tous les vaisseaux vénitiens qu'il rencontrait, enlevant tous ceux des Génois qui naviguaient avec de riches cargaisons, et saccageant toute la côte de Gênes. Enfin son retour qui eut lieu le 1er janvier 1380, ramena l'abondance dans Venise, et devint le signal d'une suite de victoires après lesquelles Victor Pisani, sorti de prison, assiégea les Génois à Chiozza et les força à se rendre à discrétion le 21 juin, avec dix-neuf vaisseaux et 4,170 hommes; c'était tout ce qui restait de la brillante armée de Doria.

Prise de Chiozza par les Vénitiens, 1380.

Paix de Turin de 1381; époque de la décadence de Gênes.

La paix fut conclue à Turin, le 8 août 1381, sous la médiation d'Amédée VI, comte de Savoie. L'île de Ténédos fut abandonnée pour deux ans au duc de Savoie, avec un subside de 3,000 florins d'or par an, payable par chacune des deux républiques; au bout de ce terme, les fortifications du château devaient être rasées, et on devait décider à qui l'île appartiendrait. Les deux nations furent exclues du commerce de Tana et de Trébisonde. Cette paix ne fut pas désavantageuse aux Génois; mais leur marine était détruite et leur commerce avait souffert un grand échec. Ni l'une ni l'autre ne purent plus se relever. La guerre de Chiozza a été pour les Génois l'ère d'une époque de décadence et de désastres.

Antoniotto Adorno, doge, 1381.

Les nobles auxquels le doge Guarco avait confié les flottes et les armées de la république, répondirent par leurs succès à sa confiance; les factions s'étaient apai-

sées pendant la guerre; la paix les ranima, et les contributions qu'il fallut demander au peuple, leur servirent d'aliment. Guarco fut chassé le 5 avril 1383, et le 7 on élut doge *Léonard de Montalto*, célèbre jurisconsulte; cet homme de bien étant mort au bout d'une année, on le remplaça par *Antoniotto Adorno*, plébéien d'une ambition démesurée, d'une bravoure éprouvée, et doué de talens brillans. Quatre familles plébéiennes jouissaient alors de l'influence qu'autant de familles nobles avaient exercée anciennement : c'étaient les Adorni, les Campo-Fregosi, les Montalti et les Guarchi. Elles formaient quatre partis rivaux dont chacun prétendait à la dignité de doge. Dans les cinq années qui précédèrent celle de 1395, Gênes changea neuf fois de doge [1]. Toutes ces révolutions et les troubles dont elles étaient accompagnées, étaient ou l'ouvrage de Jean-Galéaz Visconti, ou fomentés par ce prince ambitieux.

Rivalité de quatre familles plébeiennes.

En 1390, sous le dogat d'Antoniotto Adorno, la république, fatiguée des pirateries que les états Barbaresques d'Afrique ne cessaient d'exercer dans la Méditerranée, et des incursions qu'ils faisaient sur le territoire d'Italie, résolut d'entreprendre une grande expédition dans cette partie du monde, dans l'espé-

Expédition des Génois en Afrique, 1390.

[1] Ces doges furent *Jacques Fregoso*, 1390—1391; *Antoniotto Adorno*, pour la seconde fois, 1391—1392; *Antoine Montalto*, 1392; *François Giustiniano*, 1392—1393; *Antoniotto Adorno*, pour la troisième fois, 1393; *Antoine Montalto*, pour la seconde fois, 1393; *Nicolas Zanglio*, 1394; *Antonio Guarco*, 1394; *Antoniotto Adorno*, pour la quatrième fois.

rance de détruire le foyer de tous ces désordres. Cette expédition fit beaucoup de bruit en Europe, et eut peu de succès. La part que toute la noblesse de France et des autres royaumes chrétiens y prit [1], nous engage d'autant mieux à en parler, qu'un évènement mémorable de nos jours a de nouveau fixé l'attention du monde sur les côtes de la Barbarie.

Jean Froissart, par lequel nous connaissons les détails de cette grande entreprise, nomme Afrique la ville contre laquelle elle fut dirigée; « ville, dit-il, séante sur mer, qui est forte outre mesure, garnie et pourvue de portes, de tours et hauts murs durs et épais, et de fossés, est la clef et le retour [2] des Barbariens [3] et de ceux des royaumes d'Afrique, de Bougie et de Tunis. » Les Génois non-seulement firent eux-mêmes de grands préparatifs et armemens pour cette guerre, mais comme la guerre entre la France et l'Angleterre venait d'être suspendue par une trève de trois ans, qui laissait les chevaliers des deux païs sans occupation, ils proposèrent au roi de France de permettre à sa noblesse de prendre part à la croisade, et de lui donner pour chef un des princes de sa maison. Charles VI accéda à leur demande; néanmoins, pour ne pas trop dégarnir le royaume, il mit des bornes à l'ardeur guerrière des Français, en permettant aux seuls nobles et chevaliers d'aller en Afrique; c'était d'ailleurs une condition faite par la république elle-même, qui s'était engagée

[1] Voy. vol. VII, p. 134.

[2] Le boulevard.

[3] Berbers.

à joindre aux Français 12,000 arbalétriers et 8,000 lanciers dont elle ferait les frais. Le duc de Bourbon, oncle du roi, eut le commandement des Croisés, parmi lesquels se trouvèrent le sire de Coucy, Gui de la Trémoille, Jean de Vienne, amiral de France, le comte-dauphin d'Auvergne et son frère; Philippe d'Artois, comte d'Eu; Philippe de Bar; Guillaume, fils aîné d'Albert de Bavière, comte d'Hollande et de Hainault; Jean de Beaufort, fils naturel du duc de Lancastre; Jobbain, bâtard de Foix, etc., en tout quatorze cents chevaliers et écuyers. L'armée s'embarqua vers la S. Jean 1390 à Gênes, où les chevaliers laissèrent leurs valets et leurs chevaux. « Moult grand beauté et plaisance fut à veoir l'ordonnance du partement, et comment ces bannières, ces pennons et ces estranières, bien et richement armoyés des armes des seigneurs venteloient au vent et resplendissoient au soleil, et d'ouïr ces trompettes et ces claronceaux retentir et bondir, et autres ménestriers faisant leurs mestiers, de pipes, de chalemelles et de naquaires, tant que du son et de la voix qui en issoient, retentissoit la mer ».

La flotte se composait de trois cents galions, portant les troupes, et de plus de cent vaisseaux chargés de vivres. Après une navigation assez orageuse, toute l'armée se réunit dans une île située à trente milles des côtes d'Afrique, et que Froissart nomme tantôt Connimbres, tantôt Commeres, et son abbréviateur Comminières : on y passa neuf jours. Le trajet se fit, par une mer calme, en un seul jour. Les Africains ré-

solus à laisser périr les Européens par le climat, le manque de vivres et la fatigue, sans les combattre; et se fiant à la force de la ville, ne s'opposèrent pas au débarquement qui s'effectua le 22 juillet. Immédiatement après, les Chrétiens assaillirent la ville, devant laquelle il y eut de fréquens combats et des faits d'armes glorieux pour les deux partis pendant les soixante et un jours que le siège dura. Néanmoins les forces des assiégeans diminuaient de jour en jour, tandis que les Turcs recevaient continuellement des renforts par leurs alliés, les gens de Tunis, de Maroc et autres. Quant aux vivres, les Chrétiens en étaient de temps à autre largement pourvus par l'Espagne et la Sicile; mais les dangers de la navigation les rendaient rares en certains momens. Ce qui les fatiguait le plus, c'est que les sorties fréquentes des assiégés ne les laissaient pas jouir du repos une seule nuit. Enfin quand l'arrière saison approcha, on perdit l'espoir de prendre la ville dans cette campagne, et les chefs des Français résolurent de renoncer à leur entreprise. Comme ils se méfiaient des Génois qui pouvaient être tentés de les sacrifier pour obtenir quelques avantages pour eux-mêmes, ils exécutèrent précipitamment leur résolution, firent promptement transporter tous leurs effets sur les navires, et partirent sans laisser la moindre chose en arrière.

Ainsi se termina sans fruit une expédition qui avait *mis en émoi* l'Europe entière.

Après une suite de révolutions, Antoniotto Adorno, doge pour la quatrième fois, convaincu, comme beau-

coup de bons citoyens, que la république ne pourrait se maintenir sans sacrifier une partie de son indépendance, mais voulant déjouer les intrigues du seigneur de Milan, il proposa à ses concitoyens de se soumettre à la domination de la France. Les différens partis s'étant accordés, il fut conclu à Paris, le 25 octobre 1396, un traité [1], portant les conditions suivantes :

Traité de Paris de 1396; Charles VI est reconnu seigneur de Gênes.

Charles VI, et ses successeurs au trône de France, sont élus seigneurs perpétuels de Gênes et de tout son territoire; le roi nommera un gouverneur qui exercera en son nom le pouvoir à Gênes, et aura au sénat deux voix comme en avaient les doges ; les Génois serviront le roi de France contre tous ses ennemis, excepté les empereurs romain et grec et le roi de Chypre ; les anziani ou sénateurs seront indistinctement choisis parmi les nobles et les plébéïens ; il ne sera pas établi de nouvel impôt sans le consentement des États ; tant que durera le schisme, les Génois ne seront pas forcés de se déclarer contre leur gré pour un des deux papes ; le roi employera toutes ses forces pour faire restituer aux Génois les places qui leur ont été enlevées par les princes voisins ; le roi occupera dix places situées sur les côtes ; enfin, l'état de Gênes restera invariablement uni à la couronne de France sans pouvoir être aliéné.

Les Génois auraient pu jouir d'un grand bien-être sous un gouvernement tel qu'il leur était assuré par ce traité. Aussi Waleran de Luxembourg, comte de

[1] Voy. vol. VIII, p. 382.

S. Pol [1], qui fut nommé gouverneur du roi à Gênes, y trouva-t-il la plus grande tranquillité, qu'il maintint jusqu'à ce que la peste qui s'y manifesta en 1397, le fit retourner en France. L'évêque de Meaux qu'il laissa comme son lieutenant, ne sut pas faire respecter son autorité. Non-seulement les quatre familles plébéiennes recommencèrent leurs intrigues; mais les factions gibeline et guelfe se montrèrent de nouveau parmi les nobles. L'anarchie parvint au comble, et l'évêque de Meaux quitta la ville. On se livra de sanglantes batailles dans les rues; l'incendie ou la démolition de plusieurs palais et édifices publics, furent le résultat de chacune.

Le gouverneur français est forcé, en 1399, à consentir à l'établissement d'un gouvernement ochlocratique.

Le roi envoya un nouveau gouverneur nommé Nicolas de Calville, qui tint une conduite mêlée d'énergie et de condescendance; il s'aperçut bientôt que les Génois prenaient la modération pour de la faiblesse. Au mois de mai 1399, la populace le força de consentir à ce que les nobles fussent entièrement exclus de toutes les places. Elle forma alors un gouvernement ochlocratique, composé d'hommes de la lie du peuple. Un maître chandelier, un marchand de fromages, un boucher et un marchand en laines furent revêtus de l'autorité suprême sous le titre de prieurs; au bout de quatre mois ils devaient être remplacés par quatre autres hommes du même genre; mais on fut tellement révolté des excès qu'ils commirent dès qu'ils furent en place, que leur temps ex-

[1] Fils de Gui VI de Luxembourg et de Mahaut, héritière de S. Pol (Voy. vol. VIII, p. 345).

piré, le peuple ne voulut plus de pareils magistrats. On essaya de nommer un chef dans la personne de Jean-Baptiste Boccanegra, qui prit le titre de capitaine de la garde du roi de France, sans pouvoir se faire respecter. Les batailles continuaient dans les rues; les palais et ce qu'il y avait de plus solide parmi les maisons furent changés en forteresses. Au milieu de toutes ces horreurs, il n'était question que du respect qu'on portait au souverain, au roi de France, et les chefs des partis représentaient tout ce qui s'était passé comme les vibrations nécessaires d'une constitution libre.

Le roi envoie le maréchal de Boucicault comme gouverneur.

Enfin il arriva un nouveau gouverneur pour le roi, et celui-là avait tout ce qu'il fallait pour faire respecter, autrement que par des paroles, l'autorité du roi de France. Ce fut Jean le Meingre, maréchal de Boucicault, capitaine d'une valeur éprouvée pour qui le mot de danger n'avait pas de sens. Il vint, le 31 octobre 1401, à la tête de mille cavaliers et d'autant d'hommes d'infanterie. Ce nombre était suffisant pour rétablir la tranquillité. Boucicault occupa tous les postes de la ville, tous les châteaux, fit couper la tête à Boccanegra, abattre les tours des maisons, construire un château fort, et munir de tours l'entrée de l'arsenal. Il défendit de prendre ou de donner à qui que ce fût les qualifications de Guelfe ou de Gibelin, sous peine d'avoir le pouce coupé. Il supprima les différentes magistratures populaires, interdit les confréries religieuses qui servaient de prétexte aux réunions révolutionnaires, fit bâtir une citadelle sur la

hauteur au-dessus de Gênes, et enleva Monaco à la famille Grimaldi.

Gênes fait l'acquisition de Livourne et de Pise.

Après avoir rétabli la tranquillité, son principal soin fut de relever la marine et le commerce des Génois avec les intérêts desquels il s'identifia pour ainsi dire. Janus, roi de Chypre, ayant assiégé, en 1402, la ville de Famagouste, Boucicault se mit en mer avec une flotte de huit galères, et força le roi à faire la paix. Il fit ensuite des courses aventureuses sur les côtes de Syrie et en Égypte, et y ramassa beaucoup de butin. Comme il ne ménagea pas dans ces occasions les propriétés des Vénitiens, ceux-ci donnèrent ordre à Charles Zeno de s'y opposer par force. Il y eut quelques hostilités, mais cette affaire fut arrangée, dès 1404, par un traité de paix. Ce fut la même année que Boucicault acquit, pour le roi de France, le port de Livourne et la suzeraineté de Pise, de la manière qui sera racontée ailleurs[1].

Les Génois secouent la domination française, 1409.

En 1409, Boucicault marcha avec toutes ses troupes à Milan pour délivrer le duc de l'espèce de sujétion dans laquelle le tenait Facino Cane, comte de Blandrate, seigneur d'Alexandrie[2]; mais pendant sa marche, Blandrate et son allié Théodore II, marquis de Montferrat, traversèrent l'Apennin et arrivèrent au pied des murs de Gênes, l'un par la Polsevera, l'autre par la vallée de Bisagno. Ils sommèrent les habitans de secouer le joug des Français. Les Génois étaient toujours prêts à changer de gouvernement. Le 6 septembre 1409, le chevalier de Chazeron, lieute-

Théodore de Montferrat, capitaine du peuple.

[1] Voy. p. 54 de ce vol. [2] Voy. vol. IX, p. 359.

nant de Boucicault, et un grand nombre de Français furent massacrés, et Théodore II de Montferrat fut nommé chef de la république, avec le titre de capitaine-général; il jouit de cette dignité jusqu'au 21 mars 1413 que son vicaire fut expulsé. On rétablit ensuite l'ancienne forme de la république, et le 27 mars *George Adorno* fut nommé doge. On s'arrangea avec le margrave, qui, pour une somme de 24,500 florins d'or, renonça à tous ses droits sur Gênes.

Ainsi cette ville essaya encore une fois du régime républicain. « Mais, dit le spirituel historien des républiques italiennes, en parlant de Gênes, et son observation s'applique à toutes ces autres républiques qu'il voudrait nous donner pour modèles d'une sage administration; mais quoique Gênes n'eût pas de maître, ce n'était point une république. Vainement les meilleurs citoyens s'étaient efforcés de donner de la stabilité à leur constitution et de soumettre l'élection de leur doge aux formalités qu'on observait à Venise. La haine entre les maisons puissantes était si violente, et chaque chef de parti avait sous ses ordres tant de cliens et de vassaux, que la ville était transformée en arène, où des ennemis combattaient sans relâche. Il ne s'agissait plus entre les factions, de l'intérêt des Guelfes ou des Gibelins, de la noblesse ou du peuple, de la liberté ou de l'esclavage; il s'agissait de se détruire, parce qu'on se haïssait. Au moment même où les soins des magistrats et du clergé venaient de réconcilier les partis et de faire jurer la paix, un regard orgueilleux, un mot piquant ou un geste sou-

vent mal interprété, suffisaient pour faire tirer de nouveau l'épée et plonger la ville dans le deuil. La navigation était abandonnée, le commerce dépérissait, les campagnes étaient dévastées, les châteaux incendiés, et chaque jour quelqu'un des palais les plus somptueux de la ville était rasé jusqu'en ses fondemens. »

Le 29 mars 1415, *Barnabo de Goano* fut nommé doge à la place d'Adorno; on le chassa le 3 juillet suivant, et le lendemain *Thomas de Fregoso* fut élu par un parti. Les factions des Guarchi, des Montalti, des Adorni, ne pouvant supporter son gouvernement, non parce qu'il était injuste, mais parce qu'il ne leur permettait pas de s'abandonner à leurs fureurs, quittèrent Gênes et engagèrent Philippe-Marie Visconti à envahir, en 1418, le territoire de la république qui perdit tout ce qu'elle possédait sur le revers septentrional de l'Apennin. Les Génois sollicitèrent le secours des Florentins; mais ceux-ci voulaient vendre leur assistance à un prix qui paraissait trop élevé.

Les Génois vendent Livourne aux Florentins, 1421.

En 1404, Gabriel-Marie, qui était alors seigneur de Pise, avait livré sa place de Livourne au maréchal Boucicault qui gouvernait Gênes en maître [1]. Après l'expulsion des Français de la ville de Gênes, celle-ci était restée maîtresse de Livourne, parce que la garnison que Boucicault y avait placée était génoise. Les Florentins, devenus maîtres de Pise, convoitaient Livourne : la république de Gênes, pour subvenir aux frais de la guerre qu'elle soutenait contre Alphonse d'Aragon,

[1] Il sera question de cette transaction au chap. XVIII, sect. II.

qui avait entrepris la conquête de la Corse, leur vendit Livourne, le 30 juin 1421, pour le prix de 100,000 florins d'or.

Ce sacrifice ne put sauver Gênes. Thomas de Fregoso, voyant le duc de Milan se réunir au roi d'Aragon pour attaquer Gênes par terre et par mer, résolut de terminer la guerre par une soumission volontaire, avant d'être forcé d'accepter les conditions que le vainqueur voudrait dicter. Il fit d'abord, en secret, le 28 octobre 1421, à Monza, son arrangement particulier. Le duc de Milan promit d'abandonner au doge la seigneurie de Sarzane pour en jouir sa vie durant, et de lui payer 20,000 ducats, et 15,000 à son frère qui possédait Savone. Ensuite un traité fut conclu le 2 novembre entre le duc et la république qui se soumit à Philippe-Marie Visconti, aux mêmes conditions que Charles VI lui avait accordées par l'acte de 1396 [1]. Carmagnole fut nommé gouverneur de Gênes.

Gênes se soumet au duc de Milan, 1421.

Gênes resta soumise aux Visconti pendant quatorze ans. Ce fut vers la fin de cette époque que la ville de Gaëte, pour ne pas tomber au pouvoir d'Alphonse, roi d'Aragon, offrit aux Génois et au duc de Milan de se mettre en leur garde. L'offre acceptée, François Spinola envoyé par les premiers, et Ottolino Zoppo envoyé par le second, entrèrent avec une bonne garnison dans la place; et, le 5 août 1435, Blaise d'Asserato, amiral de la république, remporta cette brillante victoire de Ponza, où les rois d'Aragon et de Navarre

Bataille de Ponza, de 1435.

[1] Voy. vol. IX, p. 357, et pag. 49 de ce vol.

furent faits prisonniers [1]. La jalousie que Philippe-Marie laissa éclater à cette occasion contre les Génois fut cause d'une révolution qui le priva de tous les avantages de l'acte de 1421. Profitant de la cérémonie qui eut lieu le 27 décembre 1435, lorsque Pacino Alciat remit le gouvernement de Gênes à Erasme Trivulzio, envoyé pour le remplacer, François Spinola, le défenseur de Gaëte, se mit à la tête des citoyens, fit fermer la porte par laquelle les deux gouverneurs, l'ancien et le nouveau, venaient d'entrer dans la ville; avant que les troupes à la tête desquelles ils se trouvaient pussent les suivre, Alciat fut tué, Trivulzio se sauva dans le château; la garnison surprise se rendit presque sans coup férir. A l'exemple de la capitale, Savone chassa la garnison milanaise.

Gênes recouvre la liberté, 1435.

De nouveau Gênes forma une république indépendante; elle se maintint dans cet état un peu au-delà de la durée de notre période. Pendant ces vingt-deux ans, elle fut agitée de conspirations perpétuelles. *Isnard de Guarco*, fils de ce Nicolas qui avait administré la république avec tant de sagesse pendant la guerre de Chiozza, fut nommé doge; mais sept jours après, *Thomas de Fregoso*, revenant de Sarzane, réclama la dignité de chef de l'état, comme lui appartenant toujours en vertu de l'élection du 4 juillet 1415, et, soutenu par les hommes de son parti, se fit reconnaître. Deux ans après, en 1437, Jean-Baptiste Fregoso, son frère, à l'aide des gens de guerre qui lui étaient dévoués, s'empara du palais public,

[1] Voy. vol. IX, p. 241.

pendant que le doge était à l'office, et se fit proclamer à sa place. Il ne put se maintenir; tout le peuple se souleva contre lui; il fut fait prisonnier et le peuple exigea que Thomas le fît punir comme rebelle. « A Dieu ne plaise, s'écria le doge, que ma dignité soit scellée du sang d'un frère! Qu'il vive et apprenne à pardonner. » La réconciliation entre les deux frères fut si parfaite que le doge confia l'année suivante à Jean-Baptiste le commandement des galères que la république envoya au roi René.

Depuis que les quatre grandes familles plébéïennes avaient remplacé la noblesse dans le gouvernement de la république de Gênes, elles avaient constamment exclu les familles nobles de toute participation à la place de doge; les nobles s'étaient résignés à cette injustice parce qu'on choisissait toujours parmi eux, alternativement avec les plébéïens, les amiraux et les généraux. Cet usage n'ayant pas été bien observé dans les derniers temps, Jean-Antoine de Fiesco, d'une des quatre grandes familles nobles, quitta la ville, se retira dans ses fiefs, se ligua avec le seigneur de Caretto, possesseur du marquisat de Final, rentra, le 15 décembre 1442, pendant la nuit à Gênes, avec des troupes, se rendit maître du palais et établit un nouveau gouvernement, composé de huit magistrats, moitié nobles et moitié plébéïens, qu'on nommait les *capitaines de la liberté génoise*. Mais un mois ne s'était pas passé, que la scission éclata parmi ces chefs, et, le 18 janvier 1443, *Raphael Adorno* fut nommé doge sans pouvoir apaiser les factions; Fiesco même, mé-

content de ce que la révolution qui était son ouvrage eût tourné à l'avantage d'un plébéïen, se mit de nouveau en état d'hostilités contre la république.

Raphael Adorno termina la guerre avec Alphonse d'Aragon, en se soumettant à lui offrir tous les ans un bassin d'or à titre de tribut; mais voyant que cet arrangement était blâmé par ses concitoyens, il abdiqua sa dignité le 4 janvier 1447. Son successeur *Barnabas Adorno*, fut chassé par une révolution, et *Janus de Campo-Fregoso* nommé à sa place le 30 janvier de la même année 1447. Deux doges de sa famille furent successivement substitués à Janus, *Louis*, de 1448 à 1450, et ensuite *Pierre*, qui fut élu le 8 décembre 1450. Ce doge envoya, sous le commandement de Jean Giustiniani, une flotte pour soutenir Constantinople contre les Turcs. Giustiniani s'acquitta de sa commission en homme de cœur; mais il ne put sauver la ville. Avec Constantinople le faubourg

Les Génois perdent Péra.

de Péra, possession précieuse des Génois, fut perdu, et dans la période suivante nous verrons les Turcs s'emparer aussi de Caffa et des autres colonies que ces républicains avaient fondées en Orient.

SECTION XI.

République de Venise, depuis 1298 *jusqu'en* 1453.

Nous avons traité, dans le précédent livre, la république de Venise comme étrangère à l'Italie et appartenant plutôt à l'empire d'Orient. Mais depuis le commencement du treizième siècle tous les rapports de sujétion entre elle et les empereurs de Byzance avaient été rompus, et dans le quatorzième cette ville, qui jusqu'alors n'avait rien possédé en Italie, changea de politique, et commença à établir sa domination sur la terre ferme. Nous allons en conséquence lui assigner une place parmi les états de la Haute-Italie.

Gouvernement du doge Gradenigo.

Le décret de *Pierre Gradenigo* du 10 septembre 1298, ou la Fermeture du conseil [1], avait rendu le gouvernement entièrement aristocratique entre les mains de certaines familles, en laissant cependant aux autres la perspective d'être aggrégées, par élection, à ces familles régnantes. Ce n'était probablement qu'une partie du plan que le doge s'était tracé, et que nous verrons s'exécuter en entier sous un de ses premiers successeurs. Malgré l'art que Gradenigo avait employé pour dépouiller le peuple de toute part à la souveraineté, il ne put parvenir à son but sans éprouver une violente résistance et sans verser le plus noble sang de Venise. Plusieurs familles illustres ou quelques bran-

[1] Voy. vol. VI, p. 122.

ches de ces familles se trouvaient exclues du gouvernement, parce que le hasard avait voulu qu'en 1298 aucun de leurs membres ne siégeât au sénat. Tels étaient les Badoero (Badouer) ou Participazio qui anciennement avaient fourni tant de chefs à la république, que pendant quelque temps la dignité ducale avait paru presque héréditaire en leur famille[1]: tels étaient encore les Querini qui faisaient remonter leur origine à l'illustre famille des Sulpicius dont était l'empereur Galba; les Daüri, les Barbari, les Tiépoli et plusieurs autres. Leur orgueil offensé les rapprocha des plébéïens, et toute la ville se partagea en deux partis. Dans cette situation des affaires, un certain Baiamont (Boemond) Tiépolo forma une conspiration ayant pour but de tuer le doge, de dissoudre le grand conseil et de le remplacer par une élection annuelle.

Conspiration de Tiépolo, 1310.

Le complot qui devait être exécuté le 16 juin 1310 au matin, fut découvert dans la soirée de la veille, par les rassemblemens qui se formaient chez les chefs des conjurés. Gradenigo prépara sa défense pendant la nuit. Les deux partis se livrèrent le lendemain une bataille sanglante sur la place de Saint-Marc; celui du doge eut le dessus, soit parce que la multitude du parti populaire ne put déboucher sur le lieu du combat par les deux ou trois rues étroites qui y conduisent, soit parce que cette multitude fut effrayée par un terrible orage qui éclata, et par la chute fortuite

[1] Sous Orso I (864—881), Jean II (881—887), Orso II (912—932), Pierre II (939—942).

d'une pierre qui en tombant d'une fenêtre fracassa le drapeau de Tiépolo. Le doge lui-même perça Marc Querini de son épée; Benoît, son fils, fut tué par un des hommes de la suite du doge; Pierre Badouer et Jacques Querini furent pris et décapités; Boemond Tiépolo et tous ceux qui s'étaient sauvés avec lui furent exilés ou condamnés à mort. On mit leurs têtes à prix.

Institution du conseil des Dix.

Cette conspiration servit de motif ou de prétexte à l'institution du redoutable *conseil des Dix*, revêtu d'un pouvoir dictatorial, avec le droit de poursuivre et punir les délits commis par des nobles, au moyen d'une procédure secrète et inquisitoriale dans laquelle les témoins n'étaient pas nommés, et encore moins confrontés à l'accusé. Le conseil des Dix, soustrait à toute responsabilité, disposant arbitrairement des finances et des forces militaires de la république, ainsi que de la vie des citoyens, établit le despotisme le plus absolu, fondé sur un système de délations et d'espionage qui ne permettait pas un instant aux nobles de jouir avec confiance de la vie et de la liberté: ce gouvernement pesa moins sur les plébéiens qui ne paraissaient pas aussi redoutables aux *oligarques*, que les aristocrates. Le conseil des Dix, nommé d'abord pour deux mois, fut ensuite confirmé pour cinq ans et devint permanent.

Brouillerie avec le pape Clément V, 1309.

Ce fut dans la dernière année du gouvernement de Pierre Gradenigo, en 1309, qu'éclata la brouillerie avec le pape Clément V qui força la république à renoncer à ses projets sur Ferrare [1].

[1] Voy. vol. VII, p. 91.

Ouverture du livre d'or, 1315.

Sous le dogat de *Jean Soranzo* [1] l'aristocratie de Venise devint complètement héréditaire par deux décrets, dont l'un est de 1315, et l'autre de 1319. Le premier ordonna qu'il serait ouvert au conseil de la Quarantie, un livre dans lequel tous ceux qui avaient les qualités requises pour être éligibles aux places du gouvernement devaient, après l'âge de dix-huit ans, se faire inscrire, afin que les électeurs connussent les personnes qu'il leur était permis de présenter. En 1319, les électeurs furent supprimés, le renouvellement périodique du grand conseil aboli, et il fut décrété que quiconque réunissait les conditions requises pouvait à l'âge de vingt-cinq ans se faire inscrire dans le *livre d'or* et entrait sans élection au grand conseil.

Ainsi fut établie la forme de gouvernement la plus odieuse, quoiqu'elle ne soit pas nécessairement despotique ou arbitraire, et que l'histoire ait prouvé qu'elle peut être bienfaisante [2]. Il était réservé aux Vénitiens de donner au monde, sous le nom de république, l'exemple du despotisme le plus complet, pesant non-seulement sur la classe du peuple, qui ne se composait plus que de sujets au lieu de citoyens libres, mais sur les membres du souverain même.

[1] Entre Pierre Gradenigo et Jean Soranzo, la place de doge fut occupée pendant dix mois (du 12 août 1311 jusqu'à la fin de juin 1312), par *Marin Giorgi*.

[2] Nous avons déja cité, pour preuve de cette assertion, l'ancien canton de Berne, gouverné par une aristocratie héréditaire, modèle d'une administration paternelle (Voy. vol. VII, p. 18).

Ce fut en 1336 sous le dogat de *François Dandolo*[1], surnommé *Cane*, que la république de Venise, frustrée de l'espoir de posséder Ferrare[2], se mêla pour la première fois des guerres de la terre-ferme de l'Italie, dans la vue d'y acquérir un territoire. Nous avons parlé de l'alliance qu'elle contracta avec les Florentins contre Mastino, seigneur de Vérone. La paix de 1338 valut aux Vénitiens la libre navigation du Pô et la possession de la ville de Trevise avec son territoire. Cette acquisition produisit une révolution dans le système politique de la république qui aspira à la gloire d'être une puissance continentale. Acquisition de Trevise, 1338.

Depuis 1202, la ville de Zara était sous la domination de Venise[3]; supportant impatiemment ce joug, elle fit plus d'une tentative de le secouer. Les Vénitiens risquèrent surtout de la perdre en 1346, sous le dogat d'*André Dandolo*[4]; les Jadriotes avaient reconnu Louis-le-Grand, roi d'Hongrie, pour leur souverain, et ce monarque vint lui-même avec une armée pour soutenir Zara contre les Vénitiens qui l'assiégeaient; mais il ne put la sauver; elle capitula le 23 décembre.

En 1350 éclata la guerre avec la république de Gênes, dont nous avons rapporté les principaux évènemens[5], et, au mois de décembre 1353, les Véni- Guerre de Gênes, de 1350.

[1] Élu le 8 janvier 1328, mort le 31 octobre 1339.

[2] Voy. Vol. VII, p. 93.

[3] Voy. vol. VI, p. 104.

[4] Élu le 4 janvier 1343, à la place de *Barthélemy Gradenigo*, qui avait régné depuis le 9 décembre 1339 jusqu'au 28 décembre 1342. André Dandolo mourut le 7 octobre 1354.

[5] Voy. p. 38 de ce vol.

tiens conclurent avec les maisons d'Este, de Gonzague, de Carrare et della Scala, une alliance contre les Visconti qui alors étaient seigneurs de Gênes. La guerre entre Venise et Gênes fut terminée par la paix du 26 septembre 1355 [1], que la découverte d'une conspiration dans l'intérieur de la république engagea le gouvernement de Venise à accepter, quoiqu'elle fût peu avantageuse.

Conspiration du doge Falieri, 1355.

Le doge lui-même fut à la tête de cette conspiration, qui ne tendait à rien moins qu'à bouleverser la constitution de la république et à rétablir la démocratie. Le 11 septembre 1354, *Marin Falieri*, comte de Val de Marina, vieillard de soixante-seize ans, d'un caractère violent, avait été nommé doge. Falieri avait une femme jeune et belle dont il était très-jaloux. Ses soupçons tombèrent surtout sur Michel Steno, un des trois chefs de la Quarantie criminelle [2]. Dans une fête publique, le jour du jeudi gras, Steno se trouva sur une même estrade avec le doge et son épouse ; Falieri croyant avoir à se plaindre des manières peu décentes de ce magistrat, lui dit de descendre : Steno obéit, mais il écrivit sur le trône ducal, placé dans une salle voisine, quelques lignes injurieuses à l'honneur du vieux doge [3].

Faliero se plaignit de l'offense; la cause fut renvoyée à la Quarantie dont Steno était un des présidens. Soit que ce tribunal fût partial, soit qu'il crût que la

[1] Voy. p. 40 de ce vol. [2] Voy. vol. VI p. 99.

[3] Marin Falieri della bella moglie, altri la gode, ed egli la mantiene.

licence qu'autorisait le masque que portait le coupable, atténuait sa faute, il ne le condamna qu'à un mois de détention. Plus irrité de la punition que de l'injure, Falieri forma avec quinze plébéiens une conjuration pour renverser le gouvernement et massacrer la noblesse. Ils s'adjoignirent quarante aides auxquels ils dirent seulement qu'il s'agissait de faire quelques arrestations ordonnées par la seigneurie. Le coup devait être exécuté dans la nuit du 15 avril 1355. Le 14, un des quarante associés conçut des soupçons sur la nature des ordres qu'il était chargé d'exécuter. Il les confia à un membre des Dix. Celui-ci ne se méfiant aucunement du chef de la république, alla lui dénoncer la conspiration : étonné du peu d'intérêt avec lequel Falieri l'écoutait et des réponses vagues qu'il en recevait, il crut devoir rendre compte à ses collègues de ce qui venait de se passer. Le conseil des Dix, avec son activité accoutumée, se saisit sur-le-champ des conjurés, et obtint la preuve du crime et de la complicité du doge.

Incertains néanmoins s'ils étaient autorisés par la constitution à juger le chef de l'état, les Dix s'adjoignirent vingt des premiers gentilshommes. Telle fut l'origine d'un corps qui devint puissant et permanent, et qu'on appelait la Giunta ou en dialecte vénitien *la Zonta*. La Zonta jugea Falieri, et le 17 avril 1355 il eut la tête tranchée sur le grand escalier qui conduit de la cour du palais de Saint-Marc aux appartemens ducaux, à l'endroit même où les doges, en entrant en fonctions, prêtaient serment de fidélité à la républi-

que, pendant l'exécution, les portes de la cour restèrent fermées ; après le supplice le peuple entra et vit avec stupeur le corps sanglant du doge sur les marches de l'escalier. Le comté de Val di Marina fut confisqué au profit de l'état. Marin eut pour successeur *Jean Gradenigo* qui, le 1.er juin 1355, conclut la paix avec Gênes.

Guerre d'Hongrie, 1356.

La guerre entre la république et Louis-le-Grand, dont Zara était l'objet, avait été assoupie par l'expédition de ce prince dans le royaume de Naples ; elle commença sérieusement en 1356. Les habitans de Zara, comme tous les sujets des Vénitiens en Dalmatie et en Croatie, Esclavons d'origine, détestaient le gouvernement d'un peuple dont la langue et les mœurs leur étaient étrangères, et essayèrent à plusieurs reprises de se donner à la Hongrie. Louis-le-Grand réclama Zara, Spalatro, Traù et Nona avec leurs dépendances, comme appartenant à sa couronne. L'avant-garde de son armée, composée d'une compagnie d'aventuriers allemands, commandés par Conrad de Wolfart, nommé Lupo [1] par les Italiens, et du ban de Bosnie, arriva le 28 juin 1356 devant Trévise ; le roi lui-même, à la tête de 40,000 hommes, après s'être rendu maître le 12 juillet de Conegliano, joignit son avant-garde devant Trévise ; une sédition qui éclata dans son camp parce que le terme de trois mois du service féodal était expiré, et la difficulté de se procurer des vivres, l'engagèrent à lever le siége le 23 août et à se retirer

[1] Traduction de *Wolf*.

en Hongrie, laissant une garnison à Conegliano [1].

Le roi changea alors de système. Voyant qu'une armée de 50,000 hommes n'était qu'un fardeau inutile auquel il y avait impossibilité de procurer des vivres, il divisa le service de ses vassaux, de manière qu'au lieu de marcher tous à la fois, ils devaient se relayer par tiers de trois en trois mois. Le premier de ces corps arriva au mois d'octobre 1356, dans le territoire de Trévise, et bloqua cette ville. Le ban de Bosnie entra en Dalmatie; Traù et Spalatro désarmèrent leurs garnisons vénitiennes et se donnèrent au roi d'Hongrie. Le ban assiégea pendant une année entière Zara qui ne fut prise que le 23 décembre 1357. Les Vénitiens demandèrent alors la paix. Elle fut signée au mois de février 1358. Le roi rendit les places de la Marche de Trévise dont il s'était emparé; les Vénitiens renoncèrent à toutes leurs possessions en Dalmatie et en Croatie, et le doge déposa le titre de duc de Dalmatie, de Croatie et d'un quart et demi de l'empire romain, que ses prédécesseurs avaient porté depuis 1204.

Prise de Zara par les Hongrais, 1357.

Paix de 1358. Le doge de Venise dépose le titre de duc de Dalmatie.

Ce fut sous le règne du doge *André Contarini* qu'éclata en 1378 au sujet de la possession de l'île de Ténédos que les Vénitiens et les Génois s'étaient fait céder à la fois, les premiers par l'empereur Jean IV

Acquisition de Ténédos, 1377.

Guerre de Chiozza de 1378.

[1] *Jean Delfino* venait d'être nommé doge à la place de Jean Gradenigo.

[2] Les successeurs de Jean Delfino furent *Laurent Celso* (1361—1364), *Marc Cornaro* (1365—1367), et *André Contarini*, depuis le 20 janvier 1367.

Paléologue II, et les autres par Andronic, son fils ; cette guerre entre les deux républiques, qui est célèbre sous le nom de guerre de Chiozza. Nous en avons rapporté les principaux évènemens [1], nous ajouterons ici quelques détails relatifs à Venise.

Quand cette république vit sa rivale maîtresse de Chiozza, elle se sentit à deux doigts de sa perte. L'insolence des vainqueurs, les talens et la vaillance de Victor Pisani, le grand caractère du doge André Contarini et le patriotisme des citoyens la sauvèrent. Le doge envoya trois ambassadeurs à Chiozza pour demander la paix aux Génois. Introduits devant Pierre Doria et François de Carrare, ils remirent à celui-ci une carte blanche signée par le doge, pour qu'il y inscrivît lui-même les conditions de la paix. Le seigneur de Padoue conseilla à ses alliés de la conclure, mais Doria, qui voulut détruire une puissance rivale, prenant la parole répondit aux ambassadeurs : « Seigneurs Vénitiens, vous n'aurez jamais la paix qu'auparavant nous n'ayons bridé nous-mêmes les chevaux de bronze de Saint-Marc. » Il parlait de ces quatre chevaux antiques que les Vénitiens avaient enlevés, cent soixante-quinze ans auparavant, de Constantinople et placés au-dessus du portail de l'église de Saint-Marc.

Victor Pisani, le sauveur de la république.

Victor Pisani était en prison [2]. Le peuple ameuté sur la place de S. Marc cria : « Si vous voulez que nous combattions, rendez-nous Victor Pisani, notre amiral : vive Victor Pisani ! » Le héros qui était sous

1 Voy. p. 42 de ce vol. 2 Voy. *ibid.*

les voûtes du palais ducal, entend ces cris; chargé de chaînes il se traîne vers une ouverture grillée par où il recevait un peu de jour. « Arrêtez, s'écrie-t-il, Vénitiens, vous ne devez jamais crier que : Vive S. Marc! »

Le trésor de la république était vide; pour remplacer la flotte que les Génois avaient détruite, il fallut faire un appel au patriotisme des citoyens. On promit la noblesse aux trente plébéiens qui feraient les plus grands sacrifices. Le septuagénaire Contarini descendit sur la place de S. Marc, portant le gonfalon ducal, pour inviter le peuple à défendre avec lui l'indépendance, l'existence même de la patrie qui étaient menacées. Tous les habitans s'empressèrent d'apporter leur argent.

Victor Pisani tiré de sa prison, ranima le courage du peuple, en fortifiant tous les canaux et les longues digues qui défendent Venise contre les flots de la mer; en exerçant les vaisseaux qu'on mettait en mer, et les matelots dont on les montait. Ce fut le doge Contarini lui-même qui, dans la nuit du 23 décembre 1379, conduisit la flotte vers Chiozza, pendant que Pisani occupa l'entrée du canal de Brondolo pour couper la retraite à l'ennemi, et empêcher qu'il ne reçût des secours. On promit aux matelots que, si le 1.er janvier 1380, Carlo Zeno, qu'on attendait avec des renforts et des vivres, n'arrivait pas, on lèverait le siége de Chiozza. Nous l'avons déjà dit, Zeno arriva le jour même qu'on avait fixé [1]. Depuis ce moment Victor

[1] Voy. p. 49 de ce vol.

Pisani livra de fréquens combats aux vaisseaux des Génois, et détruisit, l'une après l'autre, les redoutes qu'ils avaient élevées dans l'île de Brondolo. Le 22 janvier un coup de bombarde renversa un pan de mur sur Pierre Doria, qui était venu inspecter le poste de Brondolo; Napoléon Grimaldi lui succéda dans le commandement des Génois.

Le 19 février, pendant que Zeno fit, avec 6,000 hommes, une descente dans l'île ou la digue de Brondolo, Pisani attaqua Brondolo même. Dès-lors les Génois furent resserrés dans la ville de Chiozza. Cependant François de Carrare profitant d'une crue d'eau qui avait rendu navigables des canaux qui ne l'étaient pas ordinairement, amena aux assiégés des vivres par le canal de la Brenta, et Gaspard Spinola vint par la même route prendre le commandement de la place.

Matteo Maruffo, amiral génois, arriva le 6 juin devant le port de Chiozza, amenant aux assiégés des secours et des vivres. Les Vénitiens qui voulaient éviter la chance d'un combat naval, se retirèrent dans le port, fermèrent toutes les ouvertures, et en même temps occupèrent avec des barques tous les canaux par où le seigneur de Padoue pouvait porter assistance à ses alliés; ils coupèrent ainsi toute communication aux assiégés, tant avec la mer qu'avec la terre. Ce fut par suite de ces mesures, que les Génois furent obligés de se rendre à discrétion, le 21 juin 1380.

Paix de Turin de 1381.

Maruffo conquit, le 26 juin, Trieste, le 1.er juillet Capo d'Istria; mais ces places furent rendues aux

Vénitiens par la paix de Turin, du 8 août 1381, par laquelle ils renoncèrent encore une fois à la Dalmatie. La guerre ne leur coûta ainsi que Trévise : voyant qu'ils ne pouvaient s'y maintenir, et craignant de voir cette place devenir la proie du seigneur de Padoue, ils l'avaient offerte à Léopold II, duc d'Autriche, et la lui avaient cédée par un traité du 2 mai 1381 [1]. Après la paix, trente famille plébéiennes de Venise furent élevées au patriciat.

Trévise est cédée au duc d'Autriche.

Le règne du doge *Antoine Venier*, qui fut élu le 21 octobre 1382, à la place de *Michel Morosini*, qui n'avait régné que quatre mois, est une époque très-glorieuse pour la république de Venise. Ce fut sous lui qu'elle rentra, en 1388, ainsi qu'il a été dit [2], dans la possession de Trévise, à la suite de la guerre qu'elle avait faite au seigneur de Padoue; il est vrai que par le traité de partage elle acquit un voisin trop puissant dans le duc de Milan, qui réunit Padoue, Vicence, Feltre et Bellune à ses états. Une autre acquisition plus importante fut celle de l'île de Corfou. Les rois de Naples s'étaient emparés de cette île; pendant les troubles de Naples, les habitans se rendirent indépendans, et, le 9 juin 1386, ils se soumirent volontairement aux Vénitiens. La même année ceux-ci conquirent la ville de Duras, sur les côtes d'Albanie, qui appartenait aux rois de Naples, et dont la branche cadette de la maison royale avait porté le nom; et, en 1388, Marie d'Enguien [3], héritière des

Recouvrement de Trevise.

[1] Voy. p. 28 de ce vol. [2] Voy. p. 30 de ce vol.

[3] Nommée Anzzino par les Italiens.

villes d'Argos et de Napoli de Romanie, les vendit à la république, qui les réunit au domaine de l'état [1]. Vers la même époque, George Strasimiero, seigneur de Scutari, vendit son petit état en Albanie à la république pour une pension viagère de 1000 ducats.

Acquisition de Vicence, Vérone, Padoue, de la Dalmatie

Le règne de *Michel Stèno*, qui le 1.er décembre 1400 remplaça le doge Venier, forme une époque remarquable dans l'histoire de la république de Venise, à cause des acquisitions qu'elle fit. Celle de Vicence, Vérone et Padoue, qui ne put être effectuée que par l'extirpation de la maison de Carrare, a été racontée [2]. Les Vénitiens achetèrent, par un traité conclu en 1408, avec Soliman, fils aîné de Bajazet, qui depuis la bataille d'Ancyre, régnait sur la partie européenne de l'empire Ottoman, la tranquille possession de la partie de l'Albanie, dont ils étaient les maîtres, pour un tribut annuel de 1600 ducats. Par un autre traité, conclu le 9 juin 1409, ils acquirent la Dalmatie du roi Ladislas : ce prince les mit en posses-

[1] Lorsqu'en 1314, Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, comme héritier par sa mère de la maison de la Roche (Voy. vol. VI, p. 141) fut dépouillé de son duché par les Catalans, ainsi qu'il sera dit par la suite, son fils, Gauthier de Brienne, se maintint dans la possession des villes d'Argos et de Napoli de Romanie. C'est le même qui, connétable de France, périt en 1356, à la bataille de Poitiers (Voy. vol. VIII, p. 253). Nous dirons au chapitre XXIII de ce livre comment ces villes passèrent, après quelques révolutions, entre les mains de la veuve du noble Pierre de Cornaro, laquelle les vendit contre une rente viagère de 700 écus d'or et une somme de 2,000 écus.

[2] Voy. p. 31 de ce vol.

sion de Zara, Novigrad, Paga et Aurano, les seules places qui fussent encore en son pouvoir. Cette cession leur attira une guerre avec l'empereur Sigismond, qui fut terminée en 1413, par une trève de cinq ans. Les Vénitiens restèrent provisoirement en possession des villes qu'ils avaient occupées.

Conquête d'Udine et de l'Istrie.

La trève expira sous le dogat de *Thomas Mocenigo* qui fut élu le 7 janvier 1414. Les Vénitiens profitèrent de la désunion qui existait entre le patriarche d'Aquilée, Louis de Teck, grand partisan de l'empereur Sigismond, et Tristan Savorgnano, un des principaux seigneurs du Frioul, pour entreprendre la conquête de cette province, dont la possession était d'une haute importance pour eux, tant parce qu'elle assurait leurs communications avec la Dalmatie, que parce qu'elle couvrait la Marche de Trévise. Cividale, Sacile et Porto Gruaro se rendirent dans le cours de la campagne de 1418; Bellune qui avec Feltre avait été cédée à la république en 1404[1], mais qui s'était maintenue dans une espèce d'indépendance, fut soumise en 1419; et Udine en 1420 avec tout le reste du territoire patriarcal dans l'Italie. Henri IV, comte de Gœrz, fit hommage à la république des terres qu'il tenait en fiefs de l'église d'Aquilée. La république étendit ensuite ses conquêtes en Dalmatie et en Albanie. Traù fut pris d'assaut le 21 juin 1420. Spalatro se rendit quelque temps après. Cattaro qui était une petite république, se donna volontairement aux Vénitiens. Le patriarche d'Aquilée, dépouillé de son

[1] Voy. p. 30 de ce vol.

dité qu'ils montrèrent en occupant ces places, d'alliés de François Sforce, ils devinrent ses ennemis. Ce guerrier intrépide attaqua sur-le-champ Plaisance, et le prit d'assaut le 14 novembre 1447; le 17 juillet 1448, il brûla devant Casalmaggiore la flotte vénitienne commandée par André Querini; le 15 septembre suivant, il détruisit ou plutôt prit devant Caravaggio toute l'armée de Venise commandée par Michel Attendolo[1].

Paix de 1448; acquisition de Crême.

Ce fut après ces échecs que la république conclut, le 19 octobre 1448, la paix avec Sforce; grâce à sa politique qui savait profiter des circonstances, elle obtint des conditions favorables[2]; Sforce rendit les conquêtes qu'il avait faites dans le Bergamasque et le Bressan, et céda à la république le Crémasque, en lui abandonnant toutefois le soin de prendre le chef-lieu qui se maintenait indépendant. La république, de son côté, reconnaissait Sforce souverain du reste des états de Philippe-Marie Visconti, et, pour l'aider à s'en mettre en possession, elle lui fournissait un corps de 6,000 hommes et un subside de 13,000 ducats ou florins d'or par mois, jusqu'à la conquête de Milan.

Guerre de Naples.

S'allier à ce prince, c'était se brouiller avec Alphonse V d'Aragon qui prétendait s'emparer de la succession des Visconti. Alphonse déclara la guerre à la république, et chassa tous les Vénitiens de ses états. Une flotte vénitienne, commandée par Louis Loredano, parut devant Messine et Syracuse, brûla les

[1] Voy. vol. IX, p. 379. [2] Voy. *ibid.*

arsenaux et les vaisseaux qu'elle y trouva, et força le roi à demander la paix, qui fut signée à Florence en 1450.

Alliance de 1449 contre François Sforce

Aussitôt que la seigneurie fut parvenue à se mettre en possession de Crême, elle changea de politique. Il ne convenait pas à ses intérêts que le duché de Milan, dans la grande étendue qu'il avait, lorsque d'un côté Alexandrie, Valence, la Lumelline, Novare, Tortone, Vigevano et Bobbio qui n'en ont été démembrées que dans le dix-huitième siècle, et de l'autre Parme et Plaisance y appartenaient encore, fît un seul état, soit républicain, soit monarchique; elle voulait en former deux états, l'un sous le nom de république de Milan, l'autre pour Sforce. Tel fut le but du traité de Bresse, qu'elle signa avec la république de Milan, le 27 septembre 1449, onze mois après celui par lequel elle avait garanti à François Sforce la totalité de la succession de son beau-père, à l'exception de Crême[1].

La guerre commença dans les derniers jours de l'année 1449 : elle ne fit pas beaucoup d'honneur aux armes de la république; soit politique de la seigneurie, soit négligence de ses généraux ou supériorité de la tactique de Sforce, on laissa tomber Milan au pouvoir de ce prince.

La république s'allia, en 1451, avec le roi de Naples, le duc de Savoie, le margrave de Montferrat, et les villes de Bologne et de Pérouse; elle mit en campagne une armée de 15,000 chevaux et 8,000 hommes

[1] Voy. vol. IX, p. 380.

d'infanterie dont le commandement fut confié à Gentil Leonissa, ayant sous ses ordres Jacques Piccinino et le turbulent Charles de Gonzague. Il y eut quelques petites affaires dans l'une desquelles Leonissa fut tué; mais il n'y eut pas de bataille rangée. La paix fut signée à Lodi, le 5 avril 1454, presqu'aux mêmes conditions que l'avait été celle de 1448. On posa en même temps la base de cette confédération italienne que le nouveau duc de Milan avait imaginée et dans laquelle la république entra avec empressement [1].

Paix de Lodi et confédération italienne, 1454.

Ce fut pendant cette guerre que Constantinople tomba au pouvoir des Turcs. La journée du 29 mai 1453 fut fatale à beaucoup de Vénitiens qui avaient pris part à la défense de la ville. Il en périt quarante-sept; une plus grande quantité tomba dans l'esclavage et dut être rachetée à grands frais par l'état. Le baile de la république, Jérôme Minotta, comme représentant d'une nation dont tant d'individus avaient porté les armes contre les Turcs, fut décapité par ordre du vainqueur.

Prise de Constantinople de 1453.

[1] Voy. vol. IX, p. 383.

CHAPITRE XVIII.

États de la Moyenne-Italie, depuis 1294 *jusqu'en* 1453.

La Moyenne-Italie se compose de l'État ecclésiastique et de la province de Toscane. Plusieurs villes de la dernière, principalement Florence, Pise, Lucques et Sienne s'étaient rendues indépendantes, de manière qu'il n'y avait plus en cette province que quelques fiefs d'une moindre étendue qui reconnussent la souveraineté impériale. Au nord de la Toscane, la ville de Bologne que les papes regardaient comme leur propriété, jouissait par intervalle de l'indépendance; dans l'état incertain où elle se trouvait, nous pouvons la regarder encore comme une république. Ainsi nous parlerons dans ce chapitre de l'État ecclésiastique, des quatre républiques toscanes et de celle de Bologne. Introduction.

SECTION I.

État ecclésiastique, depuis 1294 *jusqu'en* 1459.

Pendant que les papes résidaient à Avignon, une foule de vassaux de l'État ecclésiastique trouvèrent moyen de se rendre indépendans, et plusieurs autres, employant avec succès les artifices familiers aux démagogues ou la force des armes, s'emparèrent de villes qui auparavant se gouvernaient d'après un ré- Origine des petites principautés dans l'État ecclesiastique.

gime municipal, et en firent le siége de petites principautés. C'est ainsi que successivement les provinces qui s'étendent depuis le Pô jusqu'au Tronto, et qui sont enfermées entre la chaîne de l'Apennin et la mer Adriatique, ou la Marche d'Ancône (excepté la ville d'Ancône) et la Romagne, furent divisées en vingt ou trente petites souverainetés, et même quelques villes situées sur le penchant occidental de l'Apennin, obéissaient à des seigneurs presque souverains. Ces états ont disparu; mais les noms des familles qui les ont fondés restent dans l'histoire. Déjà nous avons eu des occasions fréquentes de parler de plusieurs de ces familles, et, sans entrer dans le détail minutieux de leur histoire, nous allons en donner ici la liste.

1.° *Les Polenta ou Polentani à Ravenne et Cervia.*

Ravenne. Le nom de la famille des Polentani vient d'une petite ville située au pied de l'Apennin, près de Bertinoro d'où elle est sortie, et dont par la suite, lorsqu'elle se fut enrichie par la guerre, elle fit l'acquisition. Établis à Ravenne, les Polentani prirent beaucoup de part aux troubles qui, pendant le règne de la maison de Hohenstaufen et au quatorzième siècle, agitèrent cette ville, comme toutes les villes d'Italie. Ils professèrent un attachement constant pour le parti guelfe, et comme ils étaient nombreux et guerriers, on trouve leur nom parmi les plus illustres capitaines, partout où il y avait des Gibelins à combattre. On les trouve aussi fréquemment exerçant les fonctions de podestà dans les villes voisines de Bologne, Forli, Florence, Modène et même à Milan. Le podestà était

en même temps chargé de rendre la justice comme magistrat, et de mettre ses jugemens en exécution, comme commandant de la force publique. Les villes, jalouses de leur liberté, confiaient ordinairement cette charge à un étranger, et pour un temps limité.

Gui le Grand, chef de la république de Ravenne, 1275.

Le fondateur de la grandeur de la maison de Polenta fut *Gui III* dit *le Grand* qui, profitant des troubles de la Romagne, s'empara, en 1278, du gouvernement de Ravenne, sous un titre républicain. Son fils, *Bernardin*, y réunit, en 1290, celui de Cervia et se maintint par la protection de Robert, roi de Naples, qu'il servit contre l'empereur Henri VII. Son fils, *Ostase II*, changea, en 1318, son gouvernement en une véritable seigneurie. En 1326, il fit rassembler en un code les lois de Ravenne; une de ces lois lui confirma expressément la principauté héréditaire. *Bernardin II*, fils d'Ostase, fut reconnu, en 1357, par le cardinal légat Albornoz, vicaire du pape à Ravenne, Cervia et leur territoire, et devint ainsi prince légitime. Il s'engagea à payer à la chambre apostolique un tribut annuel de 3,000 florins d'or.

Ostase II, premier seigneur de Ravenne, 1318.

Bernardin II est reconnu, en 1357, vicaire du pape.

La famille de Polenta régna jusqu'en 1438, qu'*Ostase V* fut dépouillé de Ravenne par les Vénitiens [1] qui en restèrent en possession pendant une cinquantaine d'années.

Les Vénitiens dépouillent les Polenta, en 1438.

2. *Les Alidosi à Imola.*

Imola.

Lippo Alidoso, d'une famille originairement gibeline, fut nommé, en 1346, vicaire apostolique à Imola. Ses descendans possédèrent cette principauté jusque

[1] Voy. vol IX, p. 368.

vers le milieu du quinzième siècle que les Manfredi en firent l'acquisition.

Faenza.

3.° *Les Manfredi à Faenza.*

Jean des Manfredi fut nommé vicaire impérial à Faenza, par Louis de Bavière. Le cardinal Albornoz en dépouilla la famille, et le cardinal Robert de Genève, ayant besoin d'argent pour payer la solde de ses troupes, vendit Faenza pour 40,000 florins d'or au margrave d'Este, mais Astorre (Eustorche) Manfredi, moyennant les intelligences qu'il y avait, entra, en 1377, dans la ville par un canal souterrain. Ses descendans acquirent aussi Imola.

Forli.

4.° *Les Ordelaffi à Forlì.*

Cette famille gibeline acquit de belles possessions par la protection des empereurs, et s'empara de la souveraineté de Forli et de Cesena. L'empereur Louis de Bavière la lui confirma, en donnant au chef de la famille le titre de vicaire de l'Empire. Les Ordelaffi, parmi lesquels il y eut plusieurs capitaines distingués, eurent long-temps à lutter contre le parti guelfe; mais au commencement du quinzième siècle, ils furent reconnus vicaires du pape.

5.° *Les Malatesta à Rimini.*

Origine de la principauté de Rimini, 1295.

Dans le combat entre les Guelfes et les Gibelins de Rimini, *Malatesta de Verruchio*, chef des premiers, fut nommé seigneur en 1295. Les statuts de Rimini disent que le seigneur doit exercer tous les pouvoirs qui anciennement étaient entre les mains du conseil général et du podestà; que toute autorité sur la vie, les personnes et la fortune des habitans lui est

déférée et qu'il est au-dessus des lois municipales.

La maison de Malatesta parvint au faîte de sa grandeur sous *Pandolfe*, qui mourut en 1326. Sa petite cour était très-splendide, et il se distingua comme militaire. Fano et Pesaro furent données à cette maison par l'empereur Louis de Bavière. *Galeotto*, qui régna depuis 1348 jusqu'en 1383, conquit Sinigaglia, Ascoli, Osimo et Fossombrone. En 1352, les seigneurs de Camerino, San Severino, Macerata, Montesanto, Cingoli, Jesi, Fermo, Gubbio et Urbino se liguèrent contre Galeotto et les autres Malatesta qui s'étaient partagés les possessions de la maison. Les confédérés appelèrent le cardinal Albornoz, qui attaqua cette maison puissante et la força à une paix, par laquelle Sinigaglia et Ancone furent rendues à l'Église, et les Malatesta nommés pour dix ans vicaires du pape à Rimini, Pesaro, Fossombrone et Fano, à condition de payer au saint-siège un cens annuel de 6,000 florins d'or.

Pandolfe Malatesta, grand général, mort en 1326.

Le plus célèbre parmi les Malatesta du quinzième siècle, fut *Charles*, seigneur de Rimini, mort en 1429, un des plus grands capitaines de son temps, quoique souvent malheureux; mais en même temps, le plus vertueux des princes. Il ne laissa pas d'enfans; Sigismond-Paudolfe Malatesta, son frère, qui était également un célèbre général de l'école de Jean-Galeaz Visconti, et doit avoir inventé les bombes et les mortiers [1], avait laissé trois fils légitimes, entre lesquels l'héritage de Rimini fut partagé. Un troisième

Charles Malatesta, un des plus grands capitaines du quinzième siècle, mort en 1429.

[1] Voy. vol. VII, p. 322.

frère, qui était seigneur de Pesaro, réclama toute la succession, et, pour faire valoir ses droits, s'adressa au pape, comme à son seigneur suzerain. Martin V ne laissa aux fils de Pandolfe que les villes de Rimini, Fano et Césène, et réunit au domaine de l'Église le reste de la principauté de Rimini.

Urbin.

6.° *Les Montefeltri à Urbin.*

La ville d'Urbin fut donnée, en 1213, par l'empereur Frédéric II, à *Buonconte*, fils de Montefeltrino ou du comte de Montefeltre, qui avait été un des fameux capitaines du douzième siècle. *Montefeltrino II*, son fils, se distingua comme condottiere ou chef de bande. *Gui*, fils du dernier, se montra défenseur zélé de la maison de Hohenstaufen. *Frédéric de Montefeltre*, fils de Gui, rendit des services à Clément V, lorsque les villes se confédérèrent contre ce pape. En 1319, Osimo, Recanati et Spolète, après avoir chassé les garnisons pontificales, se donnèrent à Frédéric de Montefeltre. Quelques années plus tard, les troupes de Jean XXII assiégeant Recanati, Frédéric demanda un secours d'argent aux habitans d'Urbin; ceux-ci se révoltèrent le 26 avril 1322, et massacrèrent leur prince avec sept de ses fils. Toutes les villes sur lesquelles il avait régné, rentrèrent alors sous l'obéissance du pape. Mais la dureté du marquis Amelio, général de Jean XXII, mit les habitans d'Urbin au désespoir : ils chassèrent, en 1323, les officiers du pape, et proclamèrent comme leur seigneur un fils de Frédéric, qui avait échappé au carnage. Il s'appelait *Nolfo*. Ce prince ne put se maintenir contre

le cardinal Albornoz. Son fils, *Frédéric II*, rentra en 1365 dans la possession d'Urbin. *Antoine*, son quatrième fils, qui, en 1376, succéda à ses trois frères, enleva Gubbio aux Gabrieli. Boniface IX confirma aux Montefeltri le vicariat d'Urbin, moyennant le paiement de 12,000 florins. Innocent VI y ajouta Assisi en faveur de *Gui-Antoine*. *Odon-Antoine* fut élevé, en 1442, par le pape Eugène IV, au rang de duc. Le nouveau duc, âgé de quinze ans, tomba entre les mains de mauvais ministres qui, au lieu de lui apprendre à modérer ses passions, lui fournissaient eux-mêmes les moyens de satisfaire son penchant pour le libertinage. Un médecin, nommé Serafino Serafini, forma une conspiration, non contre sa vie, mais contre celle de ses ministres. Dans la nuit du 22 juillet 1444, à la tête d'une troupe de gens armés, il pénétra dans le palais du duc, et fit égorger les ministres; dans le tumulte qui s'ensuivit, Odon-Antoine fut aussi tué, on ne sait pas comment.

Frédéric, son frère naturel, lui succéda, sans porter le titre de duc, parce que cette dignité n'avait été conférée qu'à Odon-Antoine et à ses descendans. Ce prince jouissait déjà d'une si grande réputation militaire, qu'à la mort de Nicolas Piccinino, en 1445, François Sforce lui confia le commandement de son armée. La plus grande partie du règne de ce prince appartient à la période suivante où nous le retrouverons.

7.° Les Gabrieli de Gubbio. Gubbio.

Les Gabrieli étaient une famille guelfe, qui fonda sa domination à Gubbio en 1350. Quoiqu'elle fût privée

de cette ville par les Montefeltre, elle continua de posséder des biens considérables, et de jouer un rôle dans l'histoire du duché d'Urbin.

Cingoli.

8.° *Les Cima à Cingoli.*

Un Cima fut nommé vicaire impérial à Cingoli par Louis de Bavière; ses neveux furent reconnus comme vicaires du pape. La famille s'éteignit en 1423.

Foligno.

9.° *Les Trinci à Foligno.*

Le cardinal Albornoz trouva les Trinci maîtres de Foligno, et les laissa en possession. Boniface IX la leur confirma de nouveau, à la charge du paiement d'un cens annuel de 1000 florins d'or, et ajouta à leur petite principauté Nocera. La famille se révolta en 1438, et périt sur l'échafaud.

Camérino.

10.° *Les Varani à Camérino.*

Camérino était anciennement une marche que l'Église acquit par la donation de la comtesse Mathilde. *Gentil de Varano* fut le fondateur de la grandeur de sa maison du temps du roi Mainfroi. Originairement vicaires impériaux, les Varani furent reconnus, par Clément VI, vicaires du pape.

Rodolphe de Varano fut le collègue du cardinal Albornoz, comme gonfalonier de l'Église [1], et fut nommé vicaire à San Ginesio et Camérino. Il était maître de Tolentino, Montechio, Belforte, Samano, Amandola, Monte Santo et autres lieux. Ses descendans furent élevés à la dignité de ducs de Camérino.

Viterbe.

11.° *Les Vico à Viterbe.*

Les Vico appartenaient aux familles gibelines les

[1] Voy. vol. VII, p. 117.

plus considérées. Du temps de Louis de Bavière, *Jean de Vico* fut préfet de Rome, et rendit les plus grands services à cet empereur [1]. Celui-ci lui conféra le vicariat à Viterbe, ville dont il s'était rendu maître. Jean étendit sa domination sur une grande partie du Patrimoine de S. Pierre, dont le cardinal Albornoz le dépouilla d'abord; il s'arrangea cependant avec lui. Les habitans de Viterbe le tuèrent en 1387, mais ils se soumirent à son neveu *Jean Sciarra de Vico*. Sa famille se maintint jusqu'au-delà du quinzième siècle.

12.° *Les Monaldeschi à Orviéto.* Orviéto.

Montepulciano et Bolsena appartenaient au territoire d'Orviéto, dont les *Filippeschi* et les *Monaldeschi* se disputèrent long-temps la domination. Les Monaldeschi ayant eu le dessus, se divisèrent en Beffati et Malcorini, les premiers Gibelins, les autres Guelfes, qui se disputèrent long-temps la possession d'Orviéto.

13—22. *Les Ismeducci à San Severino;* les *Clavelli à Fabriano;* les *Ottoni à Matelica;* les *Salimbeni à Radicofani et Chiusi;* les *Monte Milone à Tolentino;* les *Simonetti à Jesi;* les *Mulucci à Macerata;* les *Brancaleoni à Urbania;* les *Atti à Sassoferrato;* les *Mogliani à Fermo*, etc.

A cette nomenclature on peut ajouter deux autres familles illustres qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, les Colonna et les Orsini.

Le nom des *Colonna* a été attaché à un petit bourg situé dans la Campagne de Rome, à l'endroit où pa- Les Colonna.

[1] Voy. vol VII, p. 118.

raît avoir été l'ancienne ville de Collatia, et d'où vient l'eau de la fontaine Aqua Vergine; néanmoins, on croit que la famille originairement allemande, est plutôt venue en Italie avec les empereurs. Deux circonstances paraissent favoriser cette opinion : l'attachement que dans les querelles du moyen âge la famille à toujours montré pour la cause des empereurs, et la tradition d'une origine commune avec les Colonna, qui s'est conservée parmi plusieurs familles d'Allemagne. Un cardinal de cette maison a rapporté, en 1223, de Jérusalem, la colonne de jaspe à laquelle Jésus-Christ a été attaché, dit-on : elle est placée dans une chapelle de l'église de S.te Praxède à Rome. La célébrité de la famille date de l'époque de la persécution qu'elle éprouva de la part de Boniface VIII[1]. Dans les siècles suivans, elle a produit d'illustres guerriers, et obtenu à titre héréditaire la dignité de connétable du royaume de Naples. Les biens des Colonna sont répandus dans ce royaume et dans l'État ecclésiastique. Les duchés de Palestrine, de Zagorole et de Paliano dans le dernier, celui de Tagliacozzo dans le premier, en sont les principaux.

Les Ursins. Le premier *Orsino*, ou, comme les Français disent, le premier *des Ursins* qu'on trouve dans l'histoire, est Jourdain Orsino, contemporain de S. Bernard, qui ayant rendu de grands services à la cour de Rome, comme général d'armée, fut, en 1145, dans un âge avancé, nommé cardinal, et en 1152 envoyé comme légat à l'empereur Conrad. Mathieu Orsino, son

[1] Voy. vol. VII, p. 39.

neveu, fut préfet de Rome en 1153. Son petit-fils, Jean Orsino, dit Gaétan, du nom de sa mère, est regardé comme la tige de la maison, parce que de ses deux fils, nommés Mathieu et Napoléon, descendent les cinq branches dont elle est composée. Jean-Gaétan, un des fils de Napoléon, fut élu pape en 1277, et prit le nom de Nicolas III. Les cinq branches se distinguent par les noms de Tagliocozzo et Albi, de Campoflores, de Fortebraccio, de Munoppello, et de Théobaldescho. La branche de Tagliocozzo acquit le duché de Bracciano, et de Sixte-Quint les *honneurs du soglio* [1]. La reine Jeanne II de Naples donna à un Orsino de cette branche, le comté de Gravine, qui fut ensuite érigé en duché.

De même que les Colonna appartenaient aux Gibelins, les Orsini étaient les plus fermes appuis des papes ou du parti des Guelfes dans la Moyenne-Italie, et les alliés naturels des Florentins. Ces deux maisons jouissaient à Rome d'une telle autorité, que toute la noblesse s'attachait ordinairement à l'une d'elle, au point que tous les seigneurs paraissaient n'appartenir qu'à deux familles, soit aux Ursins, soit aux Colonne. Cela dura jusqu'au temps de Sixte-Quint.

[1] Ces termes seront expliqués à l'époque de la création du titre.

SECTION II.

République de Pise, depuis 1297 *jusqu'en* 1406.

Liaison de Pise avec Henri VII.

La république de Pise, qui était tombée en décadence depuis qu'en 1297 elle avait renoncé à la possession de la Corse [1], espérait retrouver une partie de son ancien lustre par Henri VII, lorsque ce prince vint en Italie [2]. Elle dépensa pour lui la somme prodigieuse de deux millions de florins d'or; non-seulement cet argent resta pour elle sans fruit, parce que l'empereur mourut au moment où il allait exécuter son plan, mais Pise se vit aussi exposée à la haine de tous les Guelfes de la Toscane. La république proposa à la petite armée de l'empereur d'entrer à sa solde; mille cavaliers seulement prirent un engagement, les autres repassèrent les Alpes. Les Pisans offrirent ensuite la souveraineté de leur ville à Frédéric II, roi de Sicile; mais ce monarque n'osa accepter un don si difficile à conserver. Enfin, ils appelèrent un fameux capitaine gibelin, *Uguccione della Faggiuola*, qui était alors vicaire impérial à Gênes [3]. Celui-ci s'empressa d'accepter la proposition; par la suite il soumit aussi Lucques, et resta maître de ces deux villes jusqu'en 1316. Il perdit d'abord Lucques par une révolution qui la donna à Castruccio Castracane. Étant sorti de Pise pour aller au secours de Neri, son fils,

Uguccione della Faggiuola, maître de Pise.

[1] Voy. vol. VI, p. 79. [2] Voy. vol. VII, p. 386.

[3] Voy. vol. IV, p. 91, et vol. VII, p. 385.

qui commandait à Lucques, le peuple de Pise prit les armes, chassa les satellites de son prince, et rétablit sinon la liberté, du moins la république : les Gherardesca et les Colle se disputaient le droit de la gouverner. De toutes les possessions des Pisans, il ne leur restait que la Sardaigne. Ils entretenaient des garnisons dans les villes maritimes de cette île ; mais le reste du pays avait été partagé entre de grands feudataires qui gouvernaient sous le titre de juges [1]. Hugues Bassi de Visconti, juge d'Arborea, le plus puissant de ces petits souverains, vendit l'île au roi d'Aragon, fit massacrer, le 11 avril 1323, tous les Pisans qu'on put saisir, et ouvrir les ports de mer à la flotte aragonaise. Il résulta de cette trahison une guerre extrêmement malheureuse pour les Pisans, à la suite de laquelle ils furent obligés de céder l'île de Sardaigne au roi d'Aragon, par un traité qui fut signé le 10 août 1326 [2].

Rétablissement de la république de Pise, 1316.

Cession de la Sardaigne, 1326.

Lorsque Louis de Bavière vint en Italie, Pise, dominée par un parti guelfe, voulut d'abord acheter la neutralité ; le roi l'assiégea, et le peuple força les chefs à ouvrir les portes le 10 octobre 1327. Louis donna la ville à Marguerite de Hainault, son épouse. Nous avons vu [3] qu'en 1329, Castruccio Castracane, allié et serviteur de Louis, occupa Pise d'une manière qui faisait croire qu'il voulait la réunir à son duché de Lucques. Après la mort de ce capitaine, l'empereur, partant pour l'Allemagne, confia la garde de

Louis de Bavière se rend maître de Pise 1327.

[1] Voy. vol. IV, p. 104. [2] Voy. vol. IX, p. 232.

[3] Voy. vol. VIII, p. 16.

Pise, avec 600 cavaliers allemands, à Farlatino, seigneur de Pietra Mala. Au bout de trois mois, en juin 1323, Fazio (Boniface) della Gheradesca, chef du parti populaire, chassa le gouverneur impérial, et rétablit la république de Pise.

Nouveau rétablissement de la république de Pise, 1329.

Acquisition de Lucques, 1342.

Nous raconterons ailleurs comment les Pisans se rendirent maîtres, le 6 juillet 1342, de Lucques, que le duc d'Athènes, souverain de Florence, leur céda formellement en 1342. A l'occasion de la révolution qui, en 1343, priva ce prince de la souveraineté de Florence, les villes de Pistoïa et de Volterra se soumirent à la protection des Pisans; mais Pistoïa leur fut enlevée en 1351, et Volterra en 1361.

Faction des Gambacorti et des Raspanti, 1348.

La principale autorité à Pise était demeurée à la famille Gheradesca qui se transmit la charge de capitaine général de père en fils, comme un héritage; mais en 1348 il s'éleva dans cette république deux nouvelles factions, l'une, celle des nobles, que par une cause accidentelle on appelait les Bergolini, ayant pour chef un riche négociant, André Gambacorta; l'autre les Raspanti, ainsi nommés, parce que le peuple les accusait d'avoir malversé dans l'administration des finances pendant le gouvernement des Gherardeschi. Le 24 décembre, à la suite d'un combat qui eut lieu dans les rues de la ville, les Raspanti furent chassés, et *André Gambacorta* fut mis à la tête de la république, sous le titre de *Conservateur du bon état*.

André Gambacorti est mis à la tête du gouvernement, 1348.

Lorsque Charles IV arriva pour la première fois en Italie, en 1355, il trouva à Mantoue des ambassadeurs de la république de Pise, et il conclut avec eux

un traité par lequel il promit de respecter la liberté de cet état, de lui conserver sa domination sur Lucques, et de maintenir, à la tête du gouvernement, la faction des Bergolini et la famille des Gambacorti. La république lui paya 60,000 florins d'or. Quand ce prince arriva ensuite à Pise, Paffetto, comte de Montescudaio, Raspante exilé, qui était un des capitaines de l'empereur, essaya de produire un mouvement populaire en faveur de sa faction. Pour parer ce coup, François Gambacorta qui était alors conservateur du bon état, s'empressa sur-le-champ de faire conférer à Charles IV lui-même la seigneurie de la ville. Mais lorsque les soins des magistrats eurent opéré, bientôt après, une réconciliation entre les Bergolini et les Raspanti, Gambacorta et Paffetto prièrent de concert l'empereur de se dessaisir de l'autorité que dans un mouvement irréfléchi on lui avait accordée. Charles IV condescendit à leurs désirs.

Les Raspanti s'emparent du gouvernement, 1355.

Après son couronnement, l'empereur revint à Pise. Pendant qu'il y était, le bruit se répandit qu'il voulait rendre la liberté à Lucques; sur-le-champ les Bergolini et les Raspanti prirent les armes d'un commun accord, et assiégèrent ce prince dans la cathédrale où il demeurait, parce qu'un incendie avait détruit le palais public. Les Raspanti se retirèrent cependant à la demande de Paffetto; alors les Bergolini eurent le dessous, et les palais des Gambacorti, des Sismondi, des Gualandi furent brûlés. Cet évènement est du 21 mai 1355. Trois frères Gambacorti et quatre autres gentilshommes pisans qui avaient été fait prison-

niers, furent condamnés à avoir la tête tranchée, et exécutés le 26 mai.

Destruction du commerce de Pise, par suite d'une fausse opération de finances, 1356.

Les Raspanti qui depuis cette catastrophe dominaient à Pise, prirent, au mois de juin 1356, une mesure qui, au lieu d'augmenter les revenus de l'état comme elle le devait, ruina complètement son commerce. Ils exigèrent de toutes les marchandises entrant dans leur port le paiement d'un droit: cette charge, à la vérité, était légère, mais les traités qui subsistaient entre Pise et Florence ne permettaient pas de l'imposer, et les Florentins réclamèrent. N'ayant pas pu obtenir le redressement de ce tort, ils conclurent avec Sienne un arrangement pour se servir dorénavant du port de Télamone, au lieu de celui de Pise, moyennant un abonnement de 7,000 florins d'or par an pour les droits d'entrée, et le 15 novembre tous les négocians florentins, par ordre de la république, transportèrent leurs comptoirs de Pise à Télamone. Cette mesure força tous les autres négocians étrangers établis à Pise de suivre les Florentins; le commerce de Pise tomba dans une nullité absolue, et les artisans qu'il avait fait vivre, se trouvèrent sans pain. En vain les Pisans firent-ils aux Florentins et aux négocians en particulier, des propositions avantageuses pour les ramener à Pise; on persista dans le parti une fois pris.

Guerre de Florence, de 1362.

Cette querelle entre les deux républiques engendra une animosité qui, alimentée par divers évènemens, dégénéra en 1362 en une guerre ouverte. Une armée florentine, sous le commandement de chefs étran-

gers, dévasta le territoire de Pise ; et telle fut la décadence de la marine pisane, que Perino Grimaldi de Gênes, que les Florentins avaient pris à leur solde, put, avec une escadre de sept vaisseaux, mettre impunément à contribution les côtes de Pise, et se rendre maître des deux tours qui défendent le port de cette ville. La guerre se prolongea. Les Pisans demandèrent du secours à Barnabos Visconti, qui engagea la compagnie blanche des Anglais pour le service de ces républicains, et leur envoya encore, en 1363, la compagnie d'Anichino Baumgarten.

Giovanni Agnello s'arroge la souveraineté de Pise, en 1364.

Cependant un intrigant, *Giovanni dell' Agnello*, d'une famille plébéienne et de la faction des Raspanti, soutenu par les seigneurs de Milan et par le fameux aventurier Jean Hackesworth ou Acuto, chef de la compagnie anglaise, s'empara, en 1364, de la seigneurie, et prit le titre de doge, que bientôt après il changea en celui de seigneur. Un congrès avait été ouvert sous la médiation du pape à Pescia, et la paix y fut signée le 17 août 1363. Les anciennes franchises des Florentins, à Pise, furent renouvelées ; le château de Pietrabuona qui avait été l'objet d'une contestation, fut cédé aux Florentins, et les Pisans leur payèrent 100,000 florins d'or.

Giovanni Agnello cède Lucques à Charles IV, 1368.

La seigneurie de Pise échappa aux mains de Giovanni Agnello au moment où il croyait la tenir fermement. A l'approche de l'empereur Charles IV en 1368, il traita avec ce prince, lui fit remettre Lucques, et en obtint la promesse d'être nommé vicaire général de l'Empire. Le 5 septembre il alla au-devant de Char-

les qui arrivait à Lucques, et en fut armé chevalier. Entrés dans la ville, le monarque et le doge montèrent sur un échafaud où celui-ci devait être publiquement proclamé vicaire, mais l'échafaud croula et le nouveau chevalier se cassa la cuisse. Les partisans de la liberté à Pise profitèrent de cet accident, pour rétablir sur-le-champ le gouvernement républicain, et Agnello, couché sur un lit de douleur, abdiqua la seigneurie.

Pise recouvre sa liberté, 1368.

Les Raspanti sont exclus du gouvernement.

Pour réprimer les factions, plusieurs citoyens de l'ordre des plébéiens formèrent avec les nobles une confédération armée qui bientôt se trouva forte de 4,000 combattans; elle se nomma compagnie de S.-Michel, et prit l'engagement de maintenir la paix entre les Bergolini et les Raspanti. On rappela Pierre Gambacorta, dont le père avait péri sur l'échafaud et tous ses enfans. A son retour, les Bergolini firent un mouvement pour se venger des persécutions qu'ils avaient éprouvées; le vertueux Pierre s'efforça vainement de le retenir. Il arrêta, il est vrai, l'effusion du sang, mais il ne put empêcher que les Raspanti ne fussent exclus de toute part du gouvernement: la compagnie de S.-Michel fut dissoute du consentement de ses chefs.

Cependant les Raspanti, d'accord avec les partisans d'Agnello, qui étaient encore maîtres d'une porte de Pise, y appelaient l'empereur. Celui-ci envoya des troupes qui entrèrent dans la ville; aussitôt les habitans prirent les armes; il y eut un combat acharné auquel les femmes mêmes se mêlèrent, et les Allemands qui étaient

en nombre très-inférieur, furent obligés de se retirer.

Il entrait dans le plan de Jean-Galéaz II de se rendre maître des trois républiques de Lucques, Pise et Sienne, pour préparer de là l'exécution de son projet sur Florence. Il échoua dans une tentative qu'il fit, en 1388, de surprendre Pise; mais il réussit à corrompre *Jacques d'Appiano*, chancelier de la république, en qui Pierre Gambacorta mettait toute sa confiance. Ce traître excita, le 21 octobre 1392, un tumulte à la faveur duquel il fit massacrer Gambacorta et mettre ses fils en prison, où on les empoisonna. Appiano, ayant inspiré une terreur générale par des soldats qu'il avait fait entrer dans la ville, se fit nommer, le 25 octobre, capitaine et défenseur de la ville qu'il gouverna dès-lors en maître, étant lui-même l'humble serviteur de Jean-Galéaz dont il avait reçu les troupes dans les murs de Pise.

Jacques d'Appiano se rend maître du gouvernement, 1392.

Appiano montra cependant du courage dans un instant où Paul Savelli, commandant des troupes milanaises, et les ambassadeurs que le duc avait envoyés à Pise, voulurent le forcer à leur remettre les citadelles de Pise, de Livourne, de Cascino et de Piombino. Il fit prendre les armes au peuple, le 3 janvier 1398, arrêter Savelli et les ambassadeurs, et chasser les soldats du duc de Milan. Celui-ci désavoua ses ministres, et empêcha par là l'alliance qui était sur le point de se conclure entre Pise et Florence.

Jacques Appiano mourut le 5 septembre 1398. Son fils, *Gérard*, auquel il avait fait prêter serment par les gens de guerre, lui succéda; mais il n'eut rien de plus

Gérard Appiano vend Pise au duc de Milan, en 1399.

pressé que de vendre Pise à Jean-Galéaz, duc de Milan. Après avoir fait entrer 4,000 hommes de troupes de ce prince, il livra, au mois de février 1399, Pise au commissaire milanais et se retira dans le château de Piombino; car, outre une somme de 200,000 florins, payée par le duc de Milan, Gérard Appiano s'était réservé la souveraineté de l'île d'Elbe et des places de Populonia, Suverato, Scarlino et Piombino. Telle fut l'origine de la principauté de Piombino qui, à un court intervalle près, s'est maintenue jusqu'à nos jours, mais qui, en 1815, a perdu la souveraineté.

Origine de la principauté de Piombino.

Gabriel-Marie Visconti met Pise sous la souveraineté de la France, à laquelle il cède Livourne.

Jean-Galéaz conserva la possession de Pise, mais son fils naturel, *Gabriel-Marie*, auquel il légua cette principauté, ne sut pas s'y maintenir. Les Florentins, profitant de sa faiblesse, firent mine de vouloir se rendre maîtres de Pise, et effrayèrent tellement Gabriel-Marie, que, le 15 avril 1404, il se mit sous la protection de la France et du maréchal Boucicault, en livrant à cet officier Livourne et ses forteresses [1], et se reconnaissant vassal du roi pour la seigneurie de Pise. Boucicault fit ensuite arrêter tous les négocians florentins qui étaient à Gênes et saisir leurs marchandises : cette mesure força Florence à signer une trève de quatre ans avec le seigneur de Pise.

Gabriel-Marie et le maréchal Boucicault vendent Pise aux Florentins, 1405.

Les Florentins mirent ce temps à profit pour acquérir la seigneurie de Pise autrement, s'il était possible, que par la voie des armes. Ils entrèrent en négociations avec Gabriel et avec Boucicault pour acheter cette ville. Le maréchal s'y refusa d'abord,

[1] Voy. vol. X, p. 353; vol. X, p.54.

mais ayant changé d'avis, ce fut lui qui fit proposer le marché aux Florentins. Avertis de cette négociation qui les menaçait de la perte de leur existence politique, les Pisans, le 21 juillet 1405, prirent les armes, et forcèrent Gabriel-Marie à se réfugier dans la citadelle. Il termina sur-le-champ son marché avec les Florentins, et leur céda Pise pour la somme de 206,000 florins d'or que Boucicault le força de partager avec lui.

Pise recouvre sa liberté, 1405.

La citadelle de Pise fut livrée aux Florentins le 31 août 1405, et Laurent Raffacani en prit le commandement; les Pisans continuèrent cependant à en faire le siège; le 6 septembre, ils la prirent et aussitôt la rasèrent jusqu'aux fondemens. *Jean Gambacorta*, neveu de Pierre, fut rappelé de l'exil et proclamé capitaine du peuple. Le nouveau chef de la république fit à Florence des propositions pour un arrangement, et offrit de restituer à cette ville la somme qu'elle avait payée à Visconti; mais rien ne put engager les Florentins à se désister d'un marché si avantageux, et qu'ils étaient bien décidés à exécuter par la force des armes : ils bloquèrent Pise par terre et par mer. Leur armée était commandée par Mucio Sforce Attendolo et par Tartaglia, capitaines renommés. Les Pisans qui supportaient avec la plus grande constance les horreurs de la famine et des maladies, succombèrent à la trahison. Après s'être fait promettre une indemnité de 50,000 florins d'or et divers avantages pour sa personne et sa famille, Jean Gambacorta, dans la nuit du 8 octobre 1406, ouvrit aux Floren-

Elle est obligée de se soumettre aux Florentins, en 1406; fin de la république de Pise.

tins une porte de Pise. Au moment où les Florentins y entrèrent, il n'y avait plus dans la ville ni grains, ni farines, ni viande, à l'exception de trois vaches. Les habitans se nourrissaient depuis quelque temps de l'herbe des rues et des plantes qui croissaient sur les murs.

Ainsi Pise qui si long-temps avait été maîtresse de la mer Toscane, cessa pendant quatre-vingt-huit ans d'exister comme état. Les Florentins tâchèrent de lui faire oublier la perte de son indépendance, en y établissant une administration paternelle; mais tous les Gambacorti, et deux cents chefs de famille furent obligés de se fixer à Florence. Pise qui anciennement avait 150,000 habitans n'en renferme aujourd'hui que la dixième partie.

SECTION III.

République de Lucques depuis 1310 *jusqu'en* 1458.

Comme les autres villes d'Italie, Lucques avait ses Blancs et ses Noirs. *Castruccio Castracane* de la famille des Interminelli, était chef du parti des Blancs. En 1300, n'ayant que dix-neuf ans, il fut exilé avec son père par les Noirs qui avaient pris le dessus. En 1314, les Blancs furent rappelés, et choisirent pour leur chef Castruccio, qui s'était fait une réputation en Lombardie. A peine rentré dans sa patrie, il attaqua ses ennemis, et appela à son secours le fameux capitaine gibelin, *Uguccione della Faggiuola* qui régnait alors à Pise [1], et arriva le 14 juin 1314. Lucques fut alors livrée au pillage, et neuf cents familles composées d'ouvriers en soie en furent expulsées [2]; mais Uguccione y établit sa domination, et, en s'en retournant à Pise, y laissa un gouverneur dans la personne de Néri son fils. Celui-ci fit arrêter Castracane; le 10 avril 1316, le peuple s'attroupa, délivra le prisonnier, chassa Néri de Faggiuola, et nomma Castruccio capitaine de la milice pour un an. Cette charge lui fut continuée pendant trois ans, et, en 1320, après avoir fait exiler tous les Guelfes, il fut, comme on dit, *librement* et *unanimement* élu souverain par le sénat, et le peuple confirma cette élévation. Il s'érigea dès-lors en chef du parti gibelin en Toscane,

Castruccio Castracani, seigneur de Lucques, 1814.

Uguccione della Faggiuola, maître de Lucques, 1314.

Castruccio, maître de Lucques pour la deuxième fois, 1316.

[1] Voy. p. 90 de ce vol.. [2] Voy. vol. VII, p. 272.

et, comme tel, fit constamment la guerre aux Florentins et au parti guelfe, s'empara de plusieurs châteaux appartenant à des seigneurs guelfes, nommément dans la Lunigiana, et, le 5 mai 1325, prit possession de la ville de Pistoïa que Philippe de Tedici, qui s'en était rendu maître, lui vendit. Les Florentins, effrayés de ses progrès, prirent à leur solde Raimond de Cardone qui avait commandé l'armée croisée contre Visconti [1]; mais Castruccio qu'Azzon, fils de Galéaz Visconti, était venu renforcer, mit, le 23 septembre 1325, les Florentins dans une entière déroute, à Altopascio, s'empara de leur carroccio, et fit Cardone prisonnier. Pour insulter les Florentins, il vint célébrer à leurs portes des courses de chevaux, sans que ces républicains, beaucoup plus forts que le seigneur de Lucques, osassent troubler la fête.

Bataille d'Altopascio, 1325.

Érection du duché de Lucques, 1327.

Le 31 octobre 1327, Louis de Bavière érigea les états de Castracane, savoir Lucques, Pistoïa, Volterra et la Lunigiana en duché, fief de l'empire germanique [2]. Castruccio reprit Pistoïa, dont un lieutenant du duc de Calabre s'était emparé. Ce fut son dernier exploit. Il avait contracté au siége de Pistoïa une maladie dont il mourut le 3 septembre 1328, âgé de quarante-sept ans, laissant son duché à *Henri*, l'aîné de ses fils. Louis de Bavière entra, le 16 mars 1329, à Lucques, dont, malgré le diplôme de 1327, il prit possession en son propre nom. Il vendit cette ville à *François Castracane*, au préjudice des enfans de Castruccio, qui en restèrent dépouillés. Nous avons

[1] Voy. vol. IX, p. 335. [2] Voy. vol. VIII, p. 15.

parlé de la conduite peu généreuse de l'empereur; nous avons dit que les soldats allemands qui s'étaient retirés au Céruglio, s'emparèrent de Lucques, et l'offrirent pour 80,000 florins à qui voudrait l'acheter [1]. On prétend que ce fut par un point d'honneur dont en d'autres circonstances elle ne fit pas preuve, que la république de Florence refusa d'acheter Lucques: par quel hasard une population toute composée de marchands, aima-t-elle mieux conquérir les armes à la main, que de payer avec de l'or, une ville dont depuis si long-temps elle convoitait la possession? Les soldats allemands rebutés à Florence, vendirent Lucques pour 30,000 florins à *Gherardino Spinola*, émigré gibelin de Gênes. Ce seigneur abandonna en 1331 sa ville à *Jean de Luxembourg*, lorsqu'il vint en Italie [2].

Spinola, maître de Lucques.

Jean de Luxembourg, maître de Lucques.

Par le traité d'Orci en 1332 [3], il avait été décidé qu'elle appartiendrait aux Florentins; Jean de Luxembourg, au contraire, la vendit aux frères de *Rossi*. Nous avons raconté qu'en 1335 Mastino della Scala, seigneur de Vérone, agissant au nom des Florentins, la racheta, et la garda pour lui-même [4]; que pour la lui enlever ces républicains s'allièrent en 1336 aux Vénitiens, mais que la paix de 1339 ne leur accorda que quelques places du Val de Niévole [5]; qu'en 1341, Mastino vendit Lucques aux Florentins; que les Pisans empêchèrent l'exécution de ce marché, et que

Les Rossi, maîtres de Lucques, 1333.

Mastino della Scala, maître de Lucques, 1335.

[1] Voy. vol. VIII, p. 19.
[2] Voy. vol. VIII, p. 30.
[3] Voy. vol. VIII, p. 32.
[4] Voy. p. 17 de ce vol.
[5] Voy. p. 21 de ce vol.

Lucques ouvrit, le 6 juillet 1342, ses portes à ces derniers [1]. Elle leur fut cédée, le 14 octobre de la même année, pour quinze années, par Gaulthier de Brienne, duc d'Athènes, que Florence s'était donné pour maître. Pise s'engagea à payer annuellement pour cette concession, un cens de 8,000 florins d'or, et de remettre la ville en liberté en 1357.

Lorsqu'en 1355 Charles IV passa par Lucques, les citoyens sollicitèrent vivement auprès de lui pour obtenir leur liberté; mais ce prince, lié envers la république de Pise, les exhorta à attendre en patience le terme de leur délivrance, qui n'était pas éloigné. Au retour de Rome, Charles s'arrêta une seconde fois à Pise; pendant qu'il y séjourna, il éclata une révolte contre lui. Les Lucquois s'insurgèrent dans ce moment contre leurs maîtres; ils échouèrent dans cette tentative; les Pisans appesantirent le joug sur eux, et continuèrent leur domination au-delà du terme convenu. Aussi Charles IV, qui à sa seconde expédition d'Italie avait, le 23 août 1368, fait prendre possession de Lucques, par Marowald, évêque d'Auguste, déclara-t-il, le 6 avril 1369, la ville libre et indépendante, à condition qu'elle lui paierait 200,000 florins d'or. Comme elle ne put se procurer sur-le-champ cette somme, l'empereur engagea Lucques au cardinal Gui de Montfort qui, au nom du pape Urbain V, lui avait avancé le quart de cette somme. Par un autre diplôme, Charles cassa le démembrement du Val de Niévole, et déclara que ce district de-

L'empereur Charles IV vend à Lucques sa liberté, 1369.

[1] Voy. p. 23 et 92 de ce vol.

vait appartenir à la république de Lucques; cependant les Florentins ne s'en dessaisirent jamais. Les Lucquois payèrent successivement la dette qu'ils avaient contractée, et, au mois d'avril 1370, le cardinal de Montfort leur remit les clefs de la ville, et partit pour Avignon. Ainsi Lucques recouvra sa liberté, dont elle avait été privée depuis le 14 juin 1314, jour qu'elle avait reçu pour maître Uguccione de Faggiuola [1]. En l'honneur de son libérateur, elle institua une fête annuelle qui a été célébrée tant que la république a subsisté.

Paul Guinigi devient seigneur de Lucques, 1400.

Lucques ne sut pas conserver long-temps son régime républicain et libre. Les Guinigi étaient une des familles les plus considérées de cette ville, et ses membres occupaient les principales places dans le gouvernement. Le 14 octobre 1400, *Paul Guinigi*, à l'aide de quelques soldats qu'il avait corrompus, s'arrogea la place de capitaine de la ville et des gens de guerre, et au commencement de l'année suivante, il supprima la seigneurie et s'établit lui-même dans le palais public.

Sans talent brillant, Paul Guinigi fut bon administrateur et sut maintenir pendant vingt-neuf ans son petit état dans une tranquillité constante. Cependant les Florentins n'avaient cessé de convoiter la possession de Lucques, qu'ils avaient refusé d'acquérir pour de l'argent. Ils s'emparèrent du prétexte le plus frivole pour déclarer, le 14 décembre 1429, la guerre à Guinigi, et prirent à leur solde Nicolas Fortebrac-

[1] Voy. p. 101 de ce vol.

cio, neveu de Braccio de Montone[1]. L'armée de Florence forma le siège de Lucques, mais la mauvaise conduite des commissaires qui la suivaient, l'activité de Guinigi et de ses fils, qui firent faire de fréquentes sorties aux Lucquois armés de mousquets (invention alors nouvelle [2]), enfin l'assistance qu'ils reçurent de François Sforce, sauva cette ville. C'était le moment où Philippe-Marie avait rompu en apparence avec ce capitaine, pour mieux l'employer à l'exécution de ses desseins. Sforce rassembla 3,000 chevaux et autant de fantassins, entra en Toscane au mois de juillet 1430, par la Lunigiana et Pietra Santa, et débloqua Lucques. Guinigi avait encore reçu un autre secours; par haine pour Florence, un particulier Siennois, nommé Antonio Petrucci, avait rassemblé pour son compte un corps d'armée, qu'il avait amené à Lucques; de là il s'était rendu à Milan, et ce fut surtout à son instigation que Sforce avait reçu l'ordre de secourir Lucques. Mais après la délivrance de cette ville, ce même Petrucci découvrit, dit-on, une correspondance existante entre Guinigi et les commissaires florentins, qui fournit la preuve que le seigneur de Lucques avait secrètement vendu cet état aux Florentins pour la somme de 200,000 florins d'or. D'accord avec Sforce, Petrucci fit arrêter Guinigi et tous ses enfans. Ils furent envoyés à Milan. Paul Guinigi mourut, au bout de deux ans, de mort naturelle, dans les prisons de Pavie. Les Lucquois payèrent le service que Petrucci leur avait rendu, en lui aban-

Siège de Lucques par les Florentins, 1429.

Antoine Petrucci expulse Guinigi, 1430.

[1] Voy. vol. VII, p. 219 et 233. [2] Voy. vol. VII, p. 322.

lonnant le pillage des appartemens du seigneur; ses ırmes et ses chevaux furent donnés à Sforce; l'or et 'argent furent portés au trésor public, et Lucques fut de nouveau proclamée république.

Cependant les Florentins n'avaient pas renoncé à l'espoir de soumettre cette ville. Après le départ de Sforce, ils assiégèrent Lucques. Ce fut alors que Nicolas Piccinino, envoyé par le duc de Milan au secours de cette place, remporta, le 2 décembre 1430, la grande victoire de Serchio. Elle rendit la liberté à Lucques; mais cette ville ne fut réconciliée avec Florence que par la trève de 1438, que Sforce négocia. Elle laissa aux Florentins Monte Carlo et les autres conquêtes qu'ils avaient faites.

Second siége de Lucques, 1430.

Lucques recouvre sa liberté, 1438.

SECTION IV.

République de Sienne, jusqu'en 1453.

Gouvernement de Sienne jusqu'en 1283.

Ce serait partir d'une fausse idée, si, en lisant l'histoire des républiques italiennes du moyen âge, on voulait juger leur importance d'après l'état actuel de ces villes : Sienne en est un exemple [1]. Cette ville renferme aujourd'hui une population de 15,000 âmes, et cependant Agnolo de Tura, auteur de la Chronique de Sienne, qui y a demeuré pendant la grande peste de 1347 et 1348, dit qu'en quatre mois il y mourut 80,000 individus.

Dans la longue querelle entre l'Empire et le sacerdoce, la ville de Sienne tint constamment le parti des empereurs, c'est-à-dire elle fut gibeline, comme Florence, sa voisine ambitieuse, était guelfe. Pour récompenser sa fidélité, les chefs de l'Empire lui accordèrent des privilèges, à l'ombre desquels elle consolida son régime indépendant. Ce régime, à la tête duquel se trouvaient des consuls, avait été originairement aristocratique, les deux consuls étant toujours pris dans la noblesse; en 1137, celle-ci accorda qu'il y aurait un troisième consul pris dans la classe plébéienne. Par la suite, le gouvernement se trouva entre les mains de quinze personnes dont le tiers était toujours plébéien. En 1283 la noblesse fut exclue de toutes les

[1] En 1269 Sienne avait trente-six portes, dont seize furent alors murées comme inutiles.

places, et le gouvernement devint entièrement populaire; mais c'était une démocratie oligarchique, ou, si l'on veut, une oligarchie plébéienne. La république était régie par neuf magistrats, renouvelés de deux mois en deux mois; mais, par le moyen d'une combinaison artificielle des élections, quatre-vingt-dix familles devinrent seules éligibles, et parvinrent à s'emparer ainsi de la souveraineté à l'exclusion du reste des citoyens.

Le gouvernement tombe entre les mains du Mont des Neuf.

Depuis 1261, la ville de Montepulciano appartenait aux Siennois, en vertu d'un pacte librement conclu, qui accordait aux Siennois le droit d'y bâtir une citadelle, et laissa aux habitans de Montepulciano le droit d'élire leur podestà, pourvu que ce fût un Siennois.

Charles IV proclamé seigneur de Sienne 1355.

Lorsqu'en 1355, Charles IV vint pour la première fois en Italie, les Siennois le proclamèrent spontanément leur seigneur. Il fit son entrée dans leur ville, le 23 mars. Son arrivée excita dans le peuple un grand mouvement contre les *Neuf*, auxquels Charles eut de la peine à sauver la vie. Il apaisa le tumulte; après quoi il établit vingt commissaires, dont douze nobles, qui, sous la présidence de son frère naturel, Nicolas, archevêque de Prague et patriarche d'Aquilée, devaient régler le gouvernement. Croyant ainsi avoir pourvu à la tranquillité publique, il partit pour Rome.

Etablissement du Mont des Douze.

A son retour il trouva que les Siennois avaient remplacé leur oligarchie plébéienne par un gouvernement tout aussi vicieux; les Neuf et leurs familles ou le mont des Neuf, avaient été déclarés incapables d'avoir

part à l'administration ; à leur place on avait nommé, parmi les plébéiens d'une plus basse classe, une seigneurie de douze prieurs qui devaient être renouvelés tous les deux mois ; par une bizarrerie singulière on leur avait adjoint un collège de douze nobles, et appelé cent cinquante nobles au conseil général, composé de quatre cents membres.

L'empereur, voyant que cette institution n'avait pas rétabli la concorde entre les deux classes de citoyens, résolut de donner à cet état un chef, et investit le patriarche d'Aquilée de la seigneurie de Sienne. Il quitta cette ville le 5 mai ; dans le courant du même mois il y éclata une sédition contre le patriarche, qui favorisait le menu peuple au détriment de la noblesse et de la riche bourgeoisie, et le 27, la seigneurie des Douze et le collège furent rétablis, et Nicolas renvoyé à son frère. La haine que le peuple avait conçue pour le gouvernement des Neuf qui s'était maintenu pendant soixante-douze ans, était si violente qu'elle s'attacha à toutes les familles qui y avaient participé. On continua à leur donner le nom odieux de Neuf ; c'est ainsi qu'il se forma à Sienne un ordre de citoyens particulier, et que fut jetée la semence de discordes sanglantes.

Privilège de 1357 ; Sienne est declarée ville impériale.

Au mois d'août 1357, Charles IV se trouvant à Prague, accorda aux Siennois un diplôme confirmatif de tous les privilèges qu'ils avaient obtenus des empereurs ses prédécesseurs, leur permettant de se gouverner d'après leurs lois et coutumes, et de conserver leur constitution populaire et leur seigneurie des

Douze, avec faculté de faire des statuts municipaux, de nommer pour la juridiction civile et criminelle d'autres magistrats, soit étrangers, soit indigènes. L'empereur accorda pour toujours et d'une manière irrévocable, à la seigneurie des Douze, ou toute autre magistrature élue à sa place, la qualité de vicaire impérial, à condition de persévérer dans la foi et l'obéissance dues à l'Empire, dont la ville était membre. Enfin le privilège confirma l'université de Sienne.

La même année il s'éleva une guerre entre Pérouse, république soumise à la suzeraineté du pape, et Barthélemy de Casale, seigneur de Cortone. Jouissant à Sienne du droit de cité, Casale réclama le secours de cette république qui le lui accorda d'autant plus volontiers que les Pérousins l'avaient troublée dans l'exercice de la souveraineté sur Montepulciano. Cette guerre se fit par des compagnies d'aventuriers. Les Siennois engagèrent à leur service Anichino Baumgarten, gentilhomme allemand, et après sa déroute, le fameux comte Lando, également Allemand. Quand les territoires des deux républiques furent bien saccagés par ces brigands, elles choisirent les Florentins pour arbitres de leur différend : le 31 octobre 1358, le droit de nommer le podestà de Cortone fut accordé pour quatre ans aux Pérousins, celui des Siennois de nommer le podestà de Montepulciano, fut suspendu pour cinq ans, et Florence garantit l'indépendance de Cortone et de Montepulciano. Guerre de Pérouse, de 1357.

Cependant les douze prieurs nommés en 1355, marchant sur les traces de leurs devanciers, s'étaient Gouvernement aristocratique, de 1368.

emparés d'une autorité absolue et avaient rendu le mont des Douze aussi odieux que l'avait été le mont des Neuf. Les chefs de celui-ci et ceux des familles nobles se concertèrent, prirent les armes et forcèrent, le 2 septembre 1368, les Douze d'abdiquer le gouvernement. On rétablit ensuite le gouvernement consulaire; cinq consuls furent nommés dans les grandes familles des Tolomméi, Salimbéni, Piccolomini, Saracini et Malavolti; cinq dans le reste de la noblesse, et trois dans le mont des Neuf. Le peuple mécontent de cette forme de gouvernement, recourut à l'empereur Charles IV qui était à Lucques. Ce prince envoya Malatesta, surnommé le Hongrais, co-seigneur de Rimini, avec un corps de troupes pour prendre possession de Sienne, en qualité de vicaire impérial.

Établissement du Mont des Reformateurs, 1368.

Nicolas Salimbéni, l'un des consuls, secrètement d'accord avec le parti plébéien, ouvrit le 24 septembre, la porte à Malatesta. La noblesse s'opposa à son entrée, et Malatesta fut obligé de la chasser de poste en poste, jusqu'à ce qu'elle fût expulsée de la ville. Un nouvel ordre de choses fut alors introduit; on créa un Conseil de Réformateurs chargé de corriger la forme du gouvernement: il était composé de cent vingt-quatre membres parmi lesquels il n'y avait pas de nobles. On y plaça soixante-un individus du menu peuple, trente-cinq plébéiens qui avaient été des Douze, et vingt-huit individus descendans de l'ordre des Neuf. Avec le concours de Malatesta, ces réformateurs établirent une seigneurie composée de cinq individus du petit peuple. Quatre de l'ordre des Douze,

et trois de celui des Neuf, qui prirent le titre de Défenseurs du peuple. Pour récompenser Nicolas Salimbéni, on ôta à sa famille la tache de la noblesse, et on l'éleva au rang de plébéienne.

Le 12 octobre 1368, l'empereur Charles IV arriva à Sienne, et en repartit au bout de deux jours, laissant Malatesta comme son vicaire, et annonçant son prompt retour. Pendant son absence le nouveau gouvernement s'abandonna à toutes les fureurs d'un parti vainqueur ayant des offenses personnelles à venger. Les familles nobles chassées de Sienne s'étant fortifiées dans leurs châteaux, la seigneurie imagina un moyen de semer la désunion parmi elles ; c'était d'en favoriser quelques-unes, tandis qu'elle traitait les autres avec une rigueur extrême. Tous les Tolommei, Malavolti, Piccolomini, Cerretani, Saracini, et Forteguerri, furent exilés du territoire de la république; et comme ces familles n'obéirent pas, la seigneurie exécuta par la force des armes le décret de bannissement. Cependant les familles dont se composait le mont des Douze, peu contentes de n'avoir que quatre membres de leur parti dans le gouvernement, s'unirent à la faction du petit peuple, pour priver celle des Neuf de toute part à l'administration; mais le peuple ayant été appelé aux armes, dépouilla non-seulement le parti des Neuf, mais aussi celui des Douze, et, le 11 décembre 1368, après avoir crié qu'il ne voulait pas de ces bourgeois parvenus qui étaient bien plus insolens que les anciens nobles, et qu'il lui fallait des gens qui fussent vraiment du peu-

ple, et tout-à-fait des hommes nouveaux, il nomma dix-huit individus des dernières classes, pour reformer le gouvernement de la république de concert avec les cinq qui siégeaient déjà dans le conseil, avec trois membres de la famille des Terzi, et quatre de celle des Salimbéni. Ces trente individus établirent quinze Défenseurs du peuple, savoir : les cinq anciens et dix nouveaux, n'ayant appartenu ni aux Neuf, ni aux Douze. Ils établirent aussi un nouveau conseil de Réformateurs, composé de cent cinquante personnes, y compris les trente Réformateurs actuels, et les quinze Défenseurs du peuple. Ainsi, du consentement et avec l'aide de Malatesta le Hongrais, vicaire impérial, le gouvernement de la république de Sienne fut mis entre les mains de la populace.

Comme néanmoins la faction des Douze, qui par son imprudence avait provoqué cette révolution, fit mine de vouloir s'unir à celle des Neuf et à la noblesse, et implorer l'assistance de l'empereur qui était à Rome, les Réformateurs, pour conjurer cet orage, rappelèrent, le 16 décembre, les cinq des Douze et les trois des Neuf qui avaient été expulsés le 11, et ordonnèrent l'élection d'une nouvelle seigneurie de Quinze, savoir huit du menu peuple, quatre des Douze et trois des Neuf, pour entrer en fonction le 1.er janvier 1369. Le capitaine du peuple et ses trois conseillers devaient toujours être pris dans la classe du menu peuple.

Depuis ce moment il y eut à Sienne un troisième ordre ou mont, celui des Réformateurs, composé

des descendans des cent cinquante membres qui avaient été élus le 11 décembre 1368. Il est vrai que les cent cinquante Réformateurs voulurent supprimer les dénominations de Réformateurs ou menu peuple, des Douze et des Neuf, et les remplacer par celles de peuple du grand nombre, du nombre moyen et du petit nombre; mais à quoi sert de supprimer les noms de parti, quand les partis subsistent?

Lorsque le 22 décembre Charles IV revint à Sienne, il y trouva tout dans la plus grande confusion. La faction des Douze et la famille des Salimbéni, peu satisfaites de la dernière révolution, supplièrent l'empereur d'interposer son autorité pour provoquer un changement. Charles IV ordonna qu'avant tout on rendît justice aux nobles expulsés, et que Grosseto, Massa, Montalcino, Casole et Talamone leur fussent rendues avec faculté de s'y fortifier, qu'ensuite l'évêque de Spire avec le marquis de Montferrat fussent nommés arbitres pour terminer tous les différends.

Son autorité ayant été entièrement méconnue et avilie, la faction des Douze, de concert avec les Salimbéni et avec Malatesta, prit les armes, le 18 janvier 1369, pour chasser les chefs des Réformateurs; ceux-ci firent sonner le tocsin; on se battit dans les rues; Charles IV, qui s'était mis à la tête de ses troupes, après avoir perdu 400 hommes de marque et 1,200 gendarmes, et s'être défendu ensuite pendant sept heures dans le palais des Tolommei, fut forcé de se réfugier dans les maisons des Salimbéni. On conclut

Troubles de 1369; Charles IV est chassé de Sienne.

après cela une capitulation ; Charles IV confirma par un diplôme, muni d'une bulle d'or, tous les privilèges de la république, qui lui paya une contribution de 20,000 florins d'or, avec laquelle il partit pour Lucques.

Nouvelle forme de gouvernement établie en 1369.

Sa sortie ne réconcilia pas les partis: le 16 février 1369, la faction des Neuf fut expulsée; les nobles du territoire de Sienne prirent les armes; le peuple de Sienne forma, sous le nom de *Casata grande del popolo*, une confrérie armée, et l'on continua à se faire la guerre, jusqu'à ce que, par la médiation des Florentins, il fut conclu, le 30 juin 1369, un accord en vertu duquel les nobles furent rappelés et déclarés capables d'exercer toutes les magistratures, excepté celles de Défenseurs du peuple, de Gonfalonier ou capitaine du peuple, et de Conseiller du capitaine; places réservées aux trois ordres plébéiens. Les Réformateurs s'adjoignirent tous les citoyens qui avaient fait partie des premiers Réformateurs et des premiers Défenseurs du peuple. Le conseil des Réformateurs continua à subsister, et le grand conseil ou l'assemblée du peuple des trois ordres n'était convoqué que dans des cas extraordinaires. Sentant leurs forces, les Réformateurs, par le moyen d'un tumulte qu'ils excitèrent, chassèrent, avant la fin de l'année 1370, les Douze et les Neuf qui siégeaient parmi les Défenseurs, et reçurent dans l'ordre des Réformés presque tout le menu peuple qui n'y avait pas encore été admis, de manière que Sienne devint une vraie ochlocratie. Pour satisfaire à la cupidité de la multitude, on introduisit l'usage de

vendre d'avance ou d'affermer à vil prix les revenus publics, mesure désastreuse qui appauvrit l'état, et engendra des cabales sans fin. Pour sa sûreté la faction dominante ordonna la peine de mort contre quiconque aurait blessé un Réformateur jusqu'à faire couler son sang. Enfin les ordres exclus, réunis à la noblesse, prirent les armes, le 27 mars 1384, et chassèrent de la ville quatre mille citoyens du mont des Réformateurs, la plupart artisans. Les nobles exilés rentrèrent alors; les quinze Défenseurs du peuple furent remplacés par un nouveau magistrat de dix citoyens, à l'exclusion de la noblesse. Aux trois ordres existant on en ajouta un quatrième, nommé mont du Peuple; trois ordres d'entre les quatre, savoir les Neuf, les Douze et le Peuple, se partagèrent le gouvernement quoiqu'inégalement; car sur les dix Défenseurs les Neuf en fournirent quatre, les Douze autant, et le peuple deux seulement. La noblesse resta exclue des fonctions, ainsi que les Réformateurs. La puissance du mont du Peuple s'accrut par la suite; non-seulement il obtint une part égale dans le gouvernement, mais aussi le premier rang parmi les ordres, qui étaient nommés ainsi : Le Peuple, les Gentilshommes réunis aux Douze, les Réformateurs et les Neuf.

Création du Mont du Peuple, 1385.

La contestation entre Sienne et Montepulciano durait toujours. Les Florentins s'en étant mêlés d'une manière qui déplaisait aux Siennois, ces républicains, le plus vindicatif des peuples, se dévouèrent à la perte de leur liberté pour entraîner Florence dans leur ruine. Ils offrirent la souveraineté de leur ville à Jean-

La souveraineté de Sienne est déférée au duc de Milan, 1390.

Galéaz Visconti. Ce prince qui était en guerre avec François de Carrare, n'accepta ni ne refusa d'abord la proposition; mais aussitôt qu'il eut les bras libres, il envoya des troupes à Sienne, et, le 22 septembre 1389, il conclut avec les Siennois une alliance de dix ans. En 1390, il y envoya un de ses ministres, André Cavalcabò, pour y résider en qualité de sénateur, ou de chef de la justice; alors les Salimbéni proposèrent de lui déférer formellement la souveraineté. La famille des Malavolti s'étant mise à la tête du parti de la liberté, fut expulsée de la ville avec tous les Guelfes; le décret proposé par les Salimbéni ne passa pas pour cela. Ce ne fut que par une convention conclue le 6 novembre 1399, que la souveraineté de Sienne fut formellement conférée au duc de Milan.

Après la mort de Jean-Galéaz, il se forma une coalition du Mont des Neuf, des débris de celui des Réformateurs et du Mont du peuple; le 27 novembre 1403, les Douze furent exclus de toute part au gouvernement et exilés. La république de Sienne qui avait été impliquée dans la guerre du duc de Milan, son seigneur, avec les Florentins, conclut la paix avec ceux-ci, le 4 avril 1404.

Pendant les vingt-cinq ans qu'elle dura, les Siennois agrandirent leur territoire par des acquisitions successives, parmi lesquelles nous nommerons celle de la forteresse d'Orbitello, et de la ville et du territoire de Sovana, patrie de Grégoire VII. Ces deux villes appartenaient à des seigneurs, qu'on nommait les comtes de Sovana. Ladislas, roi de Naples, avait

mis garnison dans la première; après sa mort, le commandant auquel on avait confié la garde, vendit la place aux Siennois. Sovana qui avait secoué le joug de ses comtes, se donna librement, en 1414, à la république de Sienne, qui accorda à ses habitans de grands privilèges.

La guerre entre Florence et Sienne, qui dura depuis 1431 jusqu'en 1433, n'offre pas d'évènement bien intéressant; mais nous trouvons à l'année 1439 une loi très-remarquable rendue par le sénat de Sienne, à l'occasion de quelques désordres auxquels les jeunes gens divisés en deux factions, nommées *Chiasse* et *Graffio* [1] avaient donné lieu; le sénat, jugeant que ces divisions étaient le fruit de l'oisiveté, ordonna que tout citoyen qui n'avait pas atteint l'âge de quarante-cinq ans, serait obligé d'exercer seul ou en compagnie, ou de faire exercer pour son compte un commerce, trafic ou métier quelconque, ou bien l'agriculture dans la Maremme, le Val di Chiano, ou le Val d'Orcia, sous peine d'être exclu de tout office (excepté le droit de siéger au conseil général); il ordonna de plus, qu'aucun citoyen âgé de trente à cinquante-cinq ans, ne pourrait exercer une magistrature ou charge, à moins d'être marié ou veuf ayant des enfans. Les veufs sans enfans devaient se remarier au bout de trois ans; cependant le célibat était permis aux docteurs et aux personnes ayant des enfans naturels. Loi de 1439.

[1] Nous n'avons pas trouvé l'explication de ces noms de parti.

SECTION V.

République de Florence, depuis 1313—1453.

Robert, roi de Naples, seigneur de Florence, depuis 1314.

Dans le quatrième livre, nous avons raconté l'histoire de Florence jusqu'à l'expédition de l'empereur Henri VII en Italie [1], et dans la troisième section du douzième chapitre du présent livre, les démêlés que cette république eut avec Henri [2].

Mise au ban de l'Empire par Henri VII en 1313, la république de Florence se jeta entre les bras de Robert, roi de Naples, et confia à ce prince, en 1314, la seigneurie pour cinq ans, à condition qu'il envoyât à Florence un de ses fils ou de ses frères pour la défendre. La mort de l'empereur fit disparaître le danger; mais lorsque Uguccione della Faggiuola se rendit maître de Pise et de Lucques [3], les craintes des républicains se ranimèrent; ils sommèrent Robert d'exécuter sa promesse. Le 18 août 1314, Pierre, comte de Gravina, le plus jeune des frères du roi de Naples, entra dans Florence avec une petite troupe. Son premier soin fut de réconcilier Florence et Arezzo brouillés depuis 1306; la paix fut signée le 29 septembre 1314. Uguccione ne cessant de faire des conquêtes en Toscane, les Florentins supplièrent le roi de Naples de leur fournir un secours plus considérable. En conséquence, le 11 juillet 1315, Philippe,

[1] Voy. vol. VI, p. 92. [2] Voy. vol. VII, p. 385.
[3] Voy. vol. VI, p. 91.

prince de Tarente et d'Achaïe, autre frère de Robert, et Charles, fils de Philippe, arrivèrent avec 500 cavaliers, et les différentes villes de la Toscane en envoyèrent 3,200. Le prince de Tarente marcha contre le seigneur de Lucques; l'Italie entière attendait avec anxiété le résultat de la bataille que devaient se livrer ces deux chefs; on était persuadé qu'elle déciderait lequel des deux partis, des Guelfes ou des Gibelins, serait désormais le maître. Elle se donna, cette bataille, le 29 août 1315, à Montecatino. Philippe fut complètement battu, et eut le malheur d'y perdre à la fois Charles, son fils, et Pierre, son frère. Uguccione paya cette brillante victoire par la mort de François, son fils. Le prince de Tarente retourna à Naples. La révolution qui bientôt après dépouilla Uguccione de Pise et de Lucques [1], fut cause que la bataille de Montecatino n'eut pas les résultats importans qu'on en avait attendus. Le roi Robert interposa sa médiation pour faire conclure la paix entre les Gibelins et les Guelfes de la Toscane, c'est-à-dire entre Pise et Lucques d'une part, Florence, Sienne et Pistoïa de l'autre. Elle fut signée au mois d'août 1317 à Soncino, ou le 12 mai au Châteauneuf de Naples; car les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point, et il est possible que les deux dates soient exactes, selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre partie.

Bataille de Montecatino, 1315.

Paix entre Guelfes et les Gibelins de la Toscane, 1317.

Après la bataille de Montecatino, les Florentins prirent à leur solde un nommé Lando de Gubbio, chef de bande ou condottiere. Les historiens le qua-

[1] Voy. p. 101 de ce vol.

lifient de *bargello ;* c'était en effet un vrai bourreau qui, ne connaissant pas de plus grand plaisir que les exécutions, inonda Florence de sang. Le roi Robert, dont l'autorité fut renouvelée, en 1318, pour trois ans [1], laissa impunément exercer ses cruautés à ce monstre, parce qu'il avait promis de ne pas troubler la liberté des choix des magistrats, et que Lando avait été appelé par les chefs de la république qui avaient voulu en faire l'instrument de leurs vengeances contre les Gibelins. Parmi les prieurs qui entrèrent en fonctions en 1317, on remarque pour la première fois Jean Villani, homme nouveau, devenu célèbre comme historien.

Les Florentins, profitant de la paix qui régnait en Toscane, portèrent des secours aux villes guelfes de la Lombardie, chaque fois que l'une ou l'autre es-

[1] Si quelque lecteur est étonné de la facilité avec laquelle les Florentins, si jaloux de leur liberté, se donnaient à des princes, et de la fidélité avec laquelle ces princes observaient les conditions de cette soumission volontaire, Scipion Ammirato, un des historiens de Florence, lui expliquera ce phénomène par les circonstances où se trouvait l'Italie, « ne' quali essendo l'Italia divisa tutta in fazioni non tornava commodo à niun principe partigiano il tentare d'aver per forza quello que potea avere di volontà. Oltre che tutti quegli stati ove le rendite si cavano più dall' industria degli uomini, che dalla natura de' luoghi sogliono esser sempre più d'interesse a chi l'acquista per forza che di profitto. Le quali cose non essendo al re Ruberto nascoste, furon causa che egli si conservasse sempre amico di Fiorentini, col quel modo consegui sempre da loro in tutte le sue imprese molto più di quello che per altra via non avrebbe di leggier conseguito. » (*Istoria Fior.*, à la fin du cinquième livre.)

sayait de se soustraire à la domination des Visconti ou des autres seigneurs gibelins. Le duc de Milan leur suscita un ennemi formidable dans la personne de Castruccio Castracane, seigneur de Lucques, l'allié des Pisans. Au mois d'avril 1320, ce prince envahit inopinément le territoire de Florence, et s'empara de plusieurs châteaux forts de la Garfagnana et de la Lunigiana. Il y trouva une résistance inattendue de la part du marquis Spinetta de Malaspina, possesseur de soixante-quatre châteaux [1], lequel, quoique Gibelin, fut soutenu par les Florentins. Ceux-ci fournirent dans les années suivantes des secours à toutes les villes guelfes, que Castruccio et Visconti attaquaient, soit en Toscane, soit en Lombardie. Ils auraient peut-être eu des succès remarquables sans la discorde qui ne cessait de régner dans leurs murs depuis la fin de l'année 1321, avec laquelle la domination du roi Robert avait expiré. La noblesse et le menu peuple ne pouvaient jamais s'accorder sur la manière de faire la guerre à Castruccio. La multitude animée d'une ardeur guerrière extraordinaire, demandait sans cesse à être conduite à l'ennemi; les nobles qui savaient par expérience que ce feu momentané s'éteignait au premier revers, n'osaient en profiter; le peuple de son côté se voyant méprisé, se crut trahi. Dans cette agitation des esprits, la seigneurie, croyant dangereux de faire procéder au renouvellement des magistratures par voie d'élection, introduisit en 1323 un nouveau

Nouvelle constitution de Florence, 1323.

[1] Le marquis vendit, en 1341, aux Florentins, pour 12,000 ducats, le domaine direct de ces terres.

mode par lequel le sort décida de la nomination des chefs de la république. Les noms de tous ceux qui devaient parvenir au gouvernement pendant les quarante mois suivans, furent mis dans une urne d'où l'on tirait tous les deux mois les noms de ceux qui devaient entrer en fonction.

Bataille d'Altopascio, 1325.

Le 23 septembre 1325, les Florentins ayant mis à la tête de leur armée, Raimond de Cardone, à peine échappé des prisons de Milan, furent battus par Castruccio à Altopascio; Cardone y fut fait prisonnier[1]. Castruccio mit tout le territoire de la république à feu et à sang. Dans cette détresse elle s'adressa de nouveau au roi Robert. Le 13 janvier 1326, la seigneurie de Florence fut conférée pour dix ans à Charles, duc de Calabre, fils unique du roi, prince âgé d'une trentaine d'années. Sienne suivit cet exemple; Charles fut élu seigneur de cette ville pour cinq ans. Ayant pris possession, le 30 juillet 1326, de Florence avec une armée brillante, il renversa toutes les barrières que sa capitulation avait mise à son autorité et coûta à la république plus de 450,000 florins d'or par an, au lieu de 200,000 qui lui avaient été alloués.

Charles, duc de Calabre, est nommé seigneur de Florence, 1326.

Le duc de Calabre étant mort, le 10 novembre 1328, Florence se trouva de nouveau en liberté. Le peuple assemblé en parlement cassa tous les conseils existant alors, pour en créer deux nouveaux, l'un com-

[1] Parmi les prisonniers que le vainqueur traîna à sa suite dans l'entrée triomphale qu'il fit à Lucques, les historiens parlent de deux capitaines distingués, l'un Français, l'autre Allemand, qu'ils nomment Pierre de Narsi et Urlimbach, connétable de Florence.

posé de trois cents plébéiens, et ayant pour chef le capitaine du peuple; l'autre de deux cent cinquante plébéiens et nobles et présidé par le podestà. Ce gouvernement entra en fonction le 1.er janvier 1329.

Les embarras dans lesquels se trouva Henri VII au moment où il se préparait à attaquer Florence, le forcèrent à quitter l'Italie. Ce fut un mois après son départ de la Toscane que les Florentins firent une acquisition fort importante. Les Panciatichi, chefs des Gibelins de Pistoïa, après avoir chassé les Tédici qui avaient vendu cette ville à Castruccio Castracane, conclurent, le 24 mai 1327, un arrangement avec Florence; ils reçurent dans leurs murs un capitaine florentin avec une petite garnison. Par ce traité Pistoïa devint à titre d'*amie*, une ville dépendante de Florence. Acquisition de Pistoia, 1329.

L'expédition de Jean de Bohême en Italie avait causé beaucoup d'ombrage aux Florentins, principalement à cause du parfait accord qui paraissait régner entre ce prince chevaleresque et leur ambitieux voisin, le cardinal du Poyet. Leur inquiétude se calma, lorsqu'ils virent partir le roi de Bohême; elle cessa entièrement lorsque le cardinal lui-même fut rappelé et forcé ainsi à renoncer à la domination qu'il s'était ménagée en Italie. Mais comme chef du parti guelfe en Toscane, le gouvernement de Florence vit s'élever un nouveau danger dans la prépondérance que prenaient de plus en plus dans le Nord de l'Italie les chefs du parti gibelin ou les princes qui, sur les ruines des anciennes républiques lombardes, avaient fondé des

états monarchiques héréditaires. Parmi ces princes, deux surtout étaient redoutables pour les républiques de la Toscane, parce qu'ils étaient assez puissans pour concevoir l'espérance de rétablir, à l'avantage de leurs familles, l'ancien royaume d'Italie et d'y comprendre, outre la Lombardie, toute la Toscane et peut-être la Romagne. C'étaient les deux maisons de Visconti et della Scala. Aussi avons-nous vu, et verrons-nous encore dans les deux derniers tiers du quatorzième siècle, toute la politique de Florence occupée soit à empêcher ces deux maisons d'étendre leur domination sur la Toscane, soit à s'en rendre maîtresse elle-même.

Indépendamment de quelques petits états de la Toscane, qui avaient encore maintenu une indépendance plus ou moins grande, Pise, Sienne et Lucques tentaient toujours l'ambition des Florentins. Ils réussirent au commencement du quinzième siècle, à faire disparaître Pise du rang des états indépendans; ils échouèrent complètement à l'égard des deux autres villes. Il est vrai que dans le milieu du seizième siècle Sienne fut réunie au territoire de Florence; mais à cette époque la ville de Florence elle-même avait perdu la dernière trace de sa liberté.

Alliance avec Venise et guerre de Lucques contre Mastino della Scala.

A peine Jean de Bohême eut-il quitté l'Italie, que le sort de Lucques éveilla toute la sollicitude des Florentins. Ils entreprirent la guerre pour arracher cette ville à Mastino della Scala, qui, par une perfidie que dans ce siècle on regardait comme un raffinement de politique, s'en était mis en possession [1]. Quoique

[1] Voy. p. 17 et 103 de ce vol.

Sienne, Pérouse et Bologne se fussent réunies pour faire rendre justice à leur alliée, il fallut que Florence implorât le secours des Vénitiens, et leur fournît ainsi un prétexte de se mêler des affaires de l'Italie. Encore leur alliance avec Venise ne répondit-elle pas à l'attente des Florentins; cette république maritime se montra plus habile en politique que les inventeurs mêmes de la politique moderne. Aussitôt que Venise eut obtenu l'avantage qu'elle avait eu en vue pour elle-même, elle parut avoir oublié le véritable objet de la guerre; et la paix que les Vénitiens signèrent, le 18 décembre 1339 [1], ne stipula pour leurs alliés que la cession de quelques places du Val de Niévole, qui furent démembrées en leur faveur de l'état de Lucques, auquel depuis 1281 cette vallée avait appartenu.

Acquisition du Val de Niévole, 1339.

La guerre de 1336 avec Mastino della Scala procura cependant aux Florentins une autre augmentation de territoire assez intéressante. Mastino avait un seul allié dans cette guerre : c'était Pierre Saccone des Tarlati, seigneur de Pietra Mala, successeur de son frère, l'évêque, qui s'était emparé du gouvernement d'Arezzo, et s'était rendu maître de plusieurs châteaux des Apennins, appartenant à de petits seigneurs. Les Florentins lui déclarèrent la guerre et le forcèrent de leur vendre, en 1337, sa seigneurie d'Arezzo.

Acquisition d'Arezzo, 1337.

Vers ce temps, le gouvernement de Florence éprouva une nouvelle altération. Il s'y était établi une oligarchie de douze citoyens, qui avaient trouvé moyen de s'emparer tellement des élections, qu'elles ne pou-

Oligarchie de douze plebeiens, et tyrannie de Jacques-Gabriel de Gobbio, capitaine du peuple, 1340.

[1] Voy. p. 21 et 103 de ce vol.

vaient jamais tomber que sur les personnes qu'ils désignaient eux-mêmes. Pour se donner un appui, ils revêtirent, en 1340, du titre de capitaine du peuple, *Jacques Gabrielli* d'Agubbio ou de Gubbio, dont le père y avait jadis exercé cette autorité [1] avec tant de passion, qu'il fut cause que les Florentins rendirent une loi injuste qui excluait tous les gens d'Agubbio de toutes les fonctions publiques à Florence. Ce fut au mépris de cette loi que les oligarques appelèrent Gabrielli. Ce juge arbitraire établit un système de proscription envers les nobles, tendant à les dépouiller des châteaux qu'ils possédaient dans le territoire de Florence. Les familles des Bardi et des Frescobaldi, ayant opposé de la résistance à l'oppression, furent exilées; elles allèrent se fixer à Pise.

Guerre de Pise, 1341.

En 1341, Mastino della Scala ayant perdu Parme[2], et désespérant de se maintenir à la longue à Lucques, vendit cette ville aux Florentins, qui furent empêchés par les Pisans de s'en mettre en possession [3]. Dans la guerre qui s'éleva à ce sujet entre les deux républiques, les Pisans eurent pour alliés tous les nobles que les oligarques de Florence avaient expulsés. Le seigneur de Milan envoya aux Florentins un secours de 2,000 hommes, commandés par Jean Visconti d'Oleggio, son neveu. Les bourgeois de Florence, peu accoutumés au métier des armes, furent obligés de confier à des étrangers le commandement de leurs troupes. Mal servis par ces généraux, ou les soupçonnant de

[1] Voy. vol. VI, p. 90. [2] Voy. p. 21 de ce vol.
[3] Voy. p. 103 de ce vol.

trahison, pour avoir permis que Lucques fût effectivement prise par les Pisans [1], ils offrirent, le 1.er août 1342, le titre de capitaine de justice et de commandant général de l'armée à *Gaulthier de Brienne*, fils de celui auquel les Catalans avaient enlevé, en 1312, le duché d'Athènes, pour le transférer aux rois de Sicile [2]. Ce prince, dont les Florentins avaient appris à connaître le caractère atroce, lorsqu'en 1326 il avait résidé en leur ville comme vicaire du duc de Calabre, se concilia la faveur de la populace en exerçant sa nouvelle charge avec la plus grande rigueur contre les individus que le peuple haïssait. En employant les artifices des démagogues, si bien connus, et qui pourtant ne manquent jamais leur effet, il se fit déférer, le 8 septembre 1342, la souveraineté à vie, ce qu'on n'avait jamais vu à Florence. Les *Ordinamenti della giustizia* de 1292 [3], et le gonfalon de cette époque, ces deux monumens du despotisme populaire, furent brûlés. Quoique les anciennes républiques d'Arezzo, de Pistoïa, de Colle, San Giminiano et Volterra fussent dépendantes de Florence, le duc d'Athènes se fit donner la souveraineté par chacune de ces villes en particulier. Il s'entoura d'un corps de troupes composé de Français et de Bourguignons, et établit un gouvernement vraiment tyrannique. Pour se débarrasser de la guerre de Pise, cause

Gaulthier de Brienne s'empare de la souveraineté de Florence, 1342.

[1] Voy. p. 23, 92, 103 de ce vol.

[2] Voy. au chap. suivant. Nous avons dit (p. 72 de ce vol.), qu'il était encore seigneur d'Argos et de Napoli de Romanie.

[3] Voy. vol. VI, p. 88.

de son élévation, il abandonna Lucques à cette ville pour quinze ans. C'était, dit Machiavel, un homme avare et cruel, d'un accès difficile, arrogant, aimant mieux régner sur des esclaves que sur des sujets affectionnés. Sa physionomie n'inspirait pas de confiance; il était noir, petit, sa barbe était mince et longue.

Origine des Ciompi.

Quoique, pour maintenir son despotisme, Brienne flattât la multitude en conférant toutes les places à des gens des plus basses classes que dès-lors on commença à nommer *Ciompi*, par corruption du nom de Compères que les Français leur donnaient familièrement; cependant son avarice excita bientôt un mécontentement général. Il conclut alors une alliance avec les Pisans, Mastino della Scala, le margrave d'Este et Thaddée de Pépoli, seigneur de Bologne : tous ces alliés se garantirent réciproquement leurs seigneuries. Cette ligue ne sauva pas Gaulthier de Brienne.

Trois conspirations se forment à la fois contre Gaulthier de Brienne.

Il se forma à Florence trois conjurations, dont aucune n'avait la moindre connaissance de l'existence des deux autres, et dont chacune projeta une manière différente de surprendre le tyran; l'une était composée de nobles, la seconde de la haute bourgeoisie, la troisième de gens de métiers. Le duc ayant eu quelques soupçons, fit arrêter, le 25 juillet 1343, Antonio di Baldinaccio des Adimari, chef d'une des trois conspirations, et donna ordre à trois cents citoyens des premières familles de venir le lendemain au palais pour délibérer sur les affaires publiques, comme, pour conserver la faveur du peuple, il avait coutume de faire quelquefois. Parmi les citoyens convoqués, se

trouvèrent des membres des trois conspirations; ils supposaient qu'ils étaient appelés pour être égorgés; cette peur rapprocha les citoyens, et il y eut pendant la nuit des communications qui découvrirent l'existence des trois conspirations. Toutes les trois se réunirent; le lendemain le peuple prit les armes; les soldats du duc furent culbutés, et lui-même fut assiégé dans son palais. L'évêque de Florence, de la maison d'Acciauoli, qui était chef d'une des trois conspirations, s'entremit comme médiateur entre Gaulthier et le gouvernement provisoire, qu'on avait composé de sept nobles et de sept bourgeois. Le duc fut obligé d'abandonner à la fureur du peuple deux des ministres de sa tyrannie, qui furent mis en pièce, et de renoncer à tout droit qu'il pourrait avoir acquis par son élévation. On le conduisit ensuite, le 6 août, bien escorté, hors du territoire de la république. La révolution dont nous venons de parler coûta aux Florentins Pistoïa, qui se remit en liberté, et se plaça sous la protection des Pisans; Arezzo, auquel ils accordèrent volontairement la liberté et une alliance qui successivement se changea en domination; et Volterra qui se soumit de nouveau à son ancien seigneur, Ottaviano des Belforti, et se plaça comme Pistoïa sous la protection de Pise. Les Florentins furent obligés de racheter la plupart des autres places fortes de leur territoire des gouverneurs auxquels le duc d'Athènes en avait confié la garde.

Il est expulsé, 1343.

Les Florentins perdent Pistoia, Arezzo et Volterra.

Les quatorze commissaires nommés par intérim appelèrent une *balie*, espèce de convention na-

Le tiers des places, dans le gouvernement de Florence, est réservé aux nobles, juillet 1343.

tionale, composée de trente-deux députés nobles et de soixante-huit plébéiens, pour régler la forme de gouvernement. Elle déclara les nobles admissibles à toutes les places et leur en réserva le tiers. Comme il existait une grande inégalité de fortune entre les six Sesti que formaient les citoyens, et qu'il en résultait aussi une grande inégalité dans le montant des contributions, on fit une nouvelle division, et les Sesti furent remplacés par quatre quartiers. Le nouveau gouvernement fut composé de douze prieurs, trois par quartier; savoir un noble et deux plébéiens, assistés d'un conseil de quatre nobles et quatre plébéiens. Tous les deux mois ce gouvernement devait se renouveler.

S'il faut en croire les historiens florentins, la noblesse abusa sur-le-champ de la faible influence que cette forme du gouvernement lui avait donnée; ils disent, sans citer des exemples précis, que l'arrogance qu'elle affecta et l'injustice de son administration révoltèrent le peuple qui s'aperçut qu'au lieu d'un tyran il s'en était donné mille. On ne conçoit pas comment, ne prenant part au gouvernement que pour un tiers, la noblesse a pu dans peu de semaines mériter ce reproche; car la nouvelle seigneurie n'atteignit pas même le moment fixé pour le premier renouvellement. Le 22 septembre, la populace, soutenue par l'évêque, prélat d'un caractère versatile, qui, après avoir flatté en chaire le duc d'Athènes, était devenu un des instrumens de sa perte, avait ensuite soutenu la noblesse, et se trouvait maintenant à la

Révolution du 22 septembre 1343, contre les nobles.

tête du parti populaire; la populace, dis-je, força les prieurs et le conseil d'abdiquer et établit à leur place un gouvernement entièrement composé de plébéiens.

Bientôt la ville fut désolée par une disette factice; les nobles à qui appartenait la plupart des campagnes, resserrèrent leurs magasins, ou ne vendaient les grains qu'à des prix fort élevés. André Strozzi, d'une de ces familles plébéiennes qui, depuis l'abaissement des grands, formaient une noblesse d'un nouvel ordre, fonda sur cette circonstance l'espoir de se rendre maître de la république. Il plaignait le peuple, blâmait la dureté des nobles et l'incapacité des prieurs, et faisait vendre pour son compte des grains à meilleur marché. S'étant ainsi formé un nombreux parti, il se mit un matin à la tête de 4,000 hommes, et essaya de s'emparer du palais de la république. Son entreprise ne réussit pas, grâce à la vigueur avec laquelle le marquis de Valiano, alors podestà, défendit le palais de la république, et Strozzi fut obligé de prendre la fuite; mais l'évènement qui venait de se passer donna aux nobles l'idée de rentrer, par la force et à l'aide du même peuple, dans la jouissance de leurs droits. Ils s'armèrent, fortifièrent leurs palais, firent provision de munitions et appelèrent à leur secours la noblesse d'autres parties de l'Italie. Le peuple, voyant ces préparatifs, en fit de son côté et réclama l'assistance des Siennois et des Pérousins. Tout étant prêt, la guerre civile commença; les historiens ne fixent pas la date précise de cet évènement; mais il arriva avant la fin de l'année 1343.

La noblesse en deçà de l'Arno avait pris trois différentes positions, couvertes par le palais des Cavicciuli, par ceux des Pazzi et des Donati, et par celui des Cavalcanti. De l'autre côté de la rivière les Nerli, les Frescobaldi et Manelli, les Rossi et Bardi défendaient les trois ponts. A la tête des plébéiens se trouvèrent les Médicis et les Rondinelli. Après trois heures d'un combat sanglant le peuple se rendit maître de la partie de la ville située en deçà de l'Arno; il fut beaucoup plus difficile de s'emparer de l'autre rive où les Nerli surtout et les Bardi firent une longue résistance; mais enfin ils succombèrent sous la multitude qui pilla et détruisit une foule de palais.

Rétablissement de l'ordonnance de justice de 1292

Sous la direction des Médicis, la forme de gouvernement fut changée. On nomma huit prieurs des arts, tous pris dans les trois classes dans lesquelles le peuple se divisait déjà, savoir deux de la haute bourgeoisie, trois de la moyenne et trois de la petite; le gonfalonier faisait le neuvième. L'ordonnance de justice de 1292 fut remise en vigueur, et tous les nobles furent exclus du gouvernement, à l'exception de cinq cents individus, qui, tombés dans la pauvreté, ou ayant mérité, par leur affabilité ou par leur courageuse résistance, la faveur du peuple ou son estime, furent rayés du rôle des nobles et *élevés* au rang de plébéiens. Telle fut la dernière entreprise de la noblesse contre le peuple; depuis ce moment, renonçant aux armes, elle dégénéra tellement, dit Machiavel, qu'à la fin il ne resta plus dans Florence aucune vertu belliqueuse.

Ce fut à cette époque que la peste qui désola toute l'Europe, et que Boccace a décrite, fit mourir au-delà de 96,000 individus dans la seule ville de Florence. L'historien Ammirato fait à ce sujet une observation qui nous paraît intéressante sous le rapport de la psychologie. La diminution de la population fut, d'après cet écrivain, un moindre mal que la corruption des mœurs qui en naquit. Le petit nombre de personnes de familles opulentes qui survécurent à ce désastre, se trouvant tout à coup enrichies par la dépouille de ceux qui avaient succombé, comme pour s'étourdir et étouffer le souvenir de leurs pertes, se plongèrent à corps perdu dans la dissolution et les débauches, croyant ne pouvoir assez tôt dissiper des richesses auxquelles était attaché le souvenir de ce qu'ils avaient eu de plus cher au monde. On ne vit plus que banquets, jeux, équipages magnifiques, femmes entretenues, et riches vêtemens. De la noblesse le luxe passa aux classes inférieures; on croyait assister à une mascarade, en voyant les bourgeois et leurs femmes se pavaner dans les robes qui avaient appartenu aux nobles morts de la peste, et se livrer à la joie et à l'oisiveté comme si ces richesses acquises sous de si horribles circonstances devaient durer éternellement. Le prix de la main-d'œuvre haussa extraordinairement, parce que les ouvriers ne voulaient mettre la main à l'ouvrage sans des salaires extravagans. Les magistrats furent obligés de mettre des bornes à la profusion, surtout à celle des noces, qui furent plus fréquentes que jamais, comme si on avait voulu se hâter de

réparer les pertes que la population avait souffertes.

Le même écrivain, en parlant de la peste de 1349, dit qu'elle enleva entre autres Jean Villani. « Nous reconnaîtrons, ajoute-t-il, en lui un des grands ornemens du nom florentin, si, sans nous laisser dominer par la jalousie, nous considérons que la langue toscane n'a peut-être pas de plus ancien historien, mais certainement pas de plus détaillé (copioso); aussi voyons-nous recourir à cette source abondante tous ceux qui veulent réunir les évènemens des siècles passés dans tel état ou telle principauté que ce soit. Il a eu pour successeur dans l'histoire d'abord Matthieu, son frère, et ensuite Philippe, fils de celui-ci. »

Les Florentins eurent, en 1350, le chagrin de voir Bologne, leur voisine, et leur boulevard contre l'ambition des maisons souveraines de la Lombardie, surtout depuis qu'ils avaient perdu Pistoïa, tomber entre les mains des Visconti, de ces ennemis de toutes les républiques. Il est vrai qu'en 1351 ils affermirent leur pouvoir à Prato, ville soumise à la famille des Guazzalotri sous la protection des Florentins, en réunissant définitivement ce petit état à leur territoire; mais ce territoire restait toujours ouvert du côté de Bologne tant que Pistoïa ne leur appartenait pas. Craignant d'un instant à l'autre que cette ville ne tombât au pouvoir des Visconti, ils prirent le sage parti de transiger avec elle le 24 avril 1351. Pistoïa conserva son indépendance, mais reçut garnison florentine dans sa

Acquisition de Prato, 1351.

citadelle et dans les deux châteaux de Serravalle et de Sambuca, situés dans les Apennins.

Une diète des Gibelins, tenue en juillet 1351, à Milan, excita un grand orage contre Florence. A la tête d'une armée de 13,000 hommes, Jean Visconti d'Oleggio envahit le territoire de cette république, dévasta les environs de la capitale, puis entra dans le Val di Mugello et assiégea Scarperia. Ce siège dura soixante jours pendant lesquels Visconti livra plusieurs assauts sans réussir à s'emparer de la place, grâce à la belle défense de Jacques del Fiore, et de deux individus de la famille de Médicis, nommés Jean et Salvestro, que la seigneurie créa chevaliers; quelques nobles qui s'étaient distingués furent récompensés par l'admission dans le corps des plébéiens.

Après la retraite de Visconti, les villes de Florence, Sienne, Pérouse et Arezzo conclurent une alliance étroite pour leur défense; mais voyant la puissance des Visconti solidement établie, même à Bologne, par la réconciliation de Jean Visconti avec le pape, les républiques alliées conclurent la paix avec ce seigneur, à Sarzane, le 31 mars 1353.

Avant la signature de la paix de Sarzane et avant la réconciliation des Visconti avec l'Église, les Florentins avaient secrètement appelé en Italie Charles IV [1], dans l'espoir de trouver en ce monarque un protecteur contre le seigneur de Milan. Ils cessèrent de désirer son arrivée depuis la conclusion du traité; mais l'alliance formée en 1353 par les Vénitiens contre

Négociations entre Florence et Charles IV.

[1] Voy. vol. VIII, p. 55.

l'archevêque de Milan, donna suite aux négociations entamées par Florence, et Charles IV se rendit en Italie. Son arrivée mit les Florentins dans le plus grand embarras. Charles IV se présenta comme chef de l'empire germanique, résolu de revendiquer les droits que les Charlemagne et les Otton avaient exercés en Italie. A ses yeux, Florence et toutes les républiques d'Italie étaient des villes du domaine impérial qui avaient usurpé l'indépendance. Toute la Lombardie avait reconnu son autorité; Florence avec ses alliés, Sienne, Pérouse et Arezzo lui résistera-t-elle? Charles IV était entouré de tous les nobles gibelins que les Florentins avaient expulsés de leur ville, dépouillés de leurs châteaux; tous réclamaient la justice de l'empereur, tous voulaient se venger du parti guelfe qui les avait opprimés.

Mais il fallait à Charles IV de l'argent; le besoin d'argent le rendait facile, et on pouvait tout obtenir de lui pourvu que les dehors fussent sauvés et que la majesté de l'Empire fût ménagée. En reconnaissant la suzeraineté d'un prince qui allait s'éloigner pour ne revenir peut-être jamais, on pouvait avoir l'air de faire seulement un acte respectueux qu'on interprèterait ensuite comme on voudrait, et l'on était sûr que pour une simple formalité accompagnée de quelque argent, on achèterait des concessions réelles. Telles furent les bases sur lesquelles les prieurs des arts de Florence négocièrent. Lorsqu'on fut d'accord sur tous les points, Charles IV publia le traité dans une espèce de cour plénière qu'il tint à Pise le 21 mars

Traité de Pise de 1355 : la république de Florence se reconnait dépendante de l'Empire.

1355. L'empereur annulait toutes les condamnations et amendes prononcées par Henri VII contre la ville et les habitans de Florence [1], ainsi que contre les comtes et seigneurs ayant leurs possessions dans son territoire; et les rétablit en leurs honneurs, dignités et droits. Florence conservera ses lois municipales, coutumes et statuts, et pourra s'en donner par la suite de nouveaux, pourvu que ce soit en conformité du droit commun. Les prieurs des arts et le gonfalonier de la justice seront, tant que Charles IV vivra, vicaires impériaux inamovibles. Pour éviter que sa présence n'excitât des troubles à Florence, l'empereur promit de ne pas y venir ni dans aucune autre ville du territoire florentin. Les députés de Florence lui rendirent publiquement l'hommage lige, lui prêtèrent le serment de fidélité en sa qualité d'empereur élu, et prirent l'engagement de lui payer pour tous les droits impériaux échus la somme de 100,000 florins d'or, et à l'avenir 4,000 par an, et de s'acquitter de tout ce qu'ils devraient à l'Empire. Ainsi Florence perdit cette souveraineté absolue que plus qu'aucune autre ville d'Italie elle avait affectée, reconnut sa dépendance de l'empire germanique, et entra dans la catégorie de ce qu'on appelait villes impériales, c'est-à-dire villes exemptées de toute juridiction d'un duc ou d'un comte, et de toute juridiction séculière d'un évêque, régie par ses propres lois et par l'empereur, sans intermédiaire, et placée sous la souveraineté de l'Empire en corps et de son chef.

[1] Voy. vol. VII, p. 385.

Les Florentins s'emparent de Volterra, 1361.

Depuis 1343 que Volterra s'était soustraite à l'obéissance de Florence [1], cette ville était déchirée par des factions, dont ne put la sauver la protection de Pise à laquelle elle s'était soumise. Les Florentins ayant été avertis que Bocchino dei Belfredotti ou Belforti, qui était en possession de la souveraineté de Volterra, voulait la vendre aux Pisans, prévinrent ce marché et occupèrent, en octobre 1361, la citadelle de Volterra, en déclarant toutefois que leur intention était de tenir garnison pendant dix ans dans cette forteresse, mais qu'ils maintiendraient la liberté des habitans. Ce fut là une des raisons de la guerre entre Florence et Pise qui éclata en 1362, et qui fut terminée en 1364 [1].

Guerre de 1375 contre le pape.

Nous avons parlé de celle que les Florentins, alliés aux autres républiques de la Toscane et à Visconti de Milan, entreprirent, en 1375, contre le pape Grégoire XI; guerre qui occasiona la révolte de presque toutes les villes de l'État ecclésiastique [2]. Ce furent les tracasseries que fit aux Florentins Guillaume de Noellet, cardinal et légat du pape à Bologne, qui leur mirent les armes à la main. Le légat lâcha Jean Hackwood sur leur territoire; pour le sauver d'une dévastation complète, les Florentins payèrent à ce condottiere une somme de 130,000 florins d'or. Ils portèrent un coup presque mortel à l'empire séculier du pape, en promettant leur appui aux peuples qui voudraient se soustraire à la domination de l'Église. Toutes les villes de l'Etat ecclésiastique se déclarèrent

[1] Voy. p. 94 de ce vol. [2] Voy. vol. VII, p. 122.

libres ; à l'exception de Rimini où les Malatesti restèrent fidèles au pape.

Le pape cita les Florentins au consistoire du 3 février 1376, pour rendre raison de leur conduite. Ils envoyèrent à Avignon trois ambassadeurs qui plaidèrent leur cause avec infiniment de hardiesse et beaucoup d'éloquence ; mais cette défense ne valut aux Florentins qu'une excommunication foudroyante. Lorsque Donato Barbadori, un des ambassadeurs florentins, entendit prononcer cette sentence, se tournant vers un crucifix qui était au milieu de l'assemblée, il appela du jugement inique des hommes à la justice de Dieu, et termina son appel par ces mots du psalmiste : *Respicias me Deus, salutaris meus adjutor esto, ne derelinquas me, quoniam pater meus et mater mea derelinquerunt me.*

Le commencement de l'année 1378 vit s'ouvrir à Sarzane des conférences pour le rétablissement de la paix entre le pape et les Florentins ; mais la nouvelle de la mort de Grégoire XI, survenue le 27 mars, fit dissoudre le congrès. Urbain VI signa à Tivoli, la même année, la paix avec les Florentins qui lui payèrent 230,000 florins et furent relevés de l'excommunication. **Paix de Tivoli de 1378.**

L'année 1378 est en même temps l'époque du grand schisme d'Occident et celle d'une violente révolution à Florence. Il existait dans cette commune un germe de discorde qui remonte au changement de gouvernement qui avait eu lieu en 1343. Les nobles étaient exclus de toutes les places ; tous les plébéiens pouvaient

y parvenir : telle était la loi. Mais les constitutions des états ne reposent pas sur des lois écrites; pour être assises sur des fondemens solides, il faut des institutions politiques consacrées par le temps. La plus parfaite égalité régnait parmi les plébéiens ; la noblesse seule était dégradée. Mais l'égalité ne convient pas plus aux plébéiens ambitieux qu'aux nobles, quoique les uns comme les autres la portent souvent à la bouche.

Loi du divieto

En vertu d'une loi qu'on nommait *Divieto*, deux hommes du même nom ne pouvaient pas se trouver à la fois parmi les membres du gouvernement. Or les familles anciennes étaient très-nombreuses; les nouvelles connaissaient à peine leurs parens, qui ordinairement portaient des noms très-différens. Il arriva ainsi qu'au défaut d'un nombre suffisant d'individus de familles anciennes, le gouvernement tomba successivement entre les mains d'hommes nouveaux, le plus souvent incapables. A cet inconvénient assez grave il venait s'en joindre un autre plus pernicieux : il existait à Florence un usage incompatible avec l'égalité. Après la révolution de 1266 [1] on avait institué, sous le nom de *capitaines de parti*, quatre et ensuite six fonctionnaires chargés d'administrer les biens confisqués sur les Gibelins : ils étaient renouvelés par le sort tous les deux mois. Les capitaines de parti qui entrèrent en fonction en 1358, stimulés par Uguccione dei Ricci, chef d'une famille jalouse de celle des Albizzi, firent publier une loi qui décernait une peine arbitraire depuis une amende de 500 livres jusqu'à la

[1] Voy. vol. VI, p. 83.

perte de la vie contre tout Gibelin ou non vrai Guelfe qui aurait accepté un emploi public; la qualité de Gibelin se prouvait par six témoins que les capitaines de parti et les conseillers des arts jugeaient dignes de foi, sans que l'accusé pût les argüer de faux. Cette loi absurde excita tant de mécontentement qu'il fallut la modifier. On porta le nombre des capitaines de parti à neuf, en leur en ajoutant trois dont deux seraient de la classe des artisans, et on statua que, pour condamner quelqu'un comme Gibelin, il fallait le témoignage de vingt-quatre témoins. Ensuite au lieu de procéder d'emblée contre ceux qui, se croyant Guelfes, avaient accepté une place par erreur, les capitaines de parti introduisirent l'usage d'*admonéter* (c'était le terme) tous ceux qu'ils soupçonnaient être Gibelins et qu'ils voulaient, comme tels, écarter des fonctions, de ne pas s'exposer à une punition, en acceptant un emploi auquel ils n'étaient pas propres à cause de leurs opinions politiques. Ainsi deux partis se privaient mutuellement du droit de cité, en employant le divieto contre les anciennes familles, et l'admonition contre les nouvelles.

Loi de 1358 pour la punition des Gibelins qui auraient accepté une place.

L'ascendant que la faction des Albizzi prit sur les capitaines de parti, ne tarda pas à faire tourner cette loi contre les Ricci, qui en étaient les auteurs. Toute la république de Florence se partagea alors entre les deux partis des Ricci et des Albizzi, jusqu'à ce qu'en 1372, une balie, nommée pour apaiser les troubles, exclut, pour cinq ans, les deux familles de toute magistrature.

Factions des Ricci et des Albizzi.

Quoique la tranquillité fût ainsi rétablie pour quel-

que temps, néanmoins la république continuait d'être divisée entre deux factions, celle des Albizzi ou des plus anciennes familles plébéiennes guelfes qu'on commençait à cette époque à nommer la noblesse populaire ; et celle des Ricci dans laquelle s'étaient jetés les Médicis, quoiqu'appartenant à la noblesse populaire. Ce dernier parti qu'on nommait alors gibelin, quoiqu'il fût tout démocratique, avait pris le dessus pendant la guerre avec Grégoire XI, et les Huit de la guerre, conseil auquel la seigneurie avait confié la direction de cette guerre, étaient tous de la faction des Ricci.

Les Ciompi ou la Canaille se rendent maîtres du gouvernement, 1378.

Aussitôt que la paix fut rétablie, le parti des Albizzi qui, par une singulière contradiction, se trouvait être à la fois le parti guelfe et le parti aristocratique, ayant à sa tête Pierre des Albizzi et Lapo de Castiglionchio, s'occupa des moyens de réduire l'autorité des Huit de la guerre; mais Salvestro de Médicis, de la faction des Ricci, prévint toutes leurs mesures. Se trouvant investi, le 18 juin 1378, de la charge de gonfalonier qui lui donnait le droit de proposer de nouvelles lois, il fit passer d'une manière tumultuaire, au conseil du peuple une loi qui diminuait l'autorité des capitaines de parti et adoucissait celle qui punissait les Gibelins, que dis-je? ceux qui s'étaient rendus suspects d'un penchant pour ce parti.

On a souvent éprouvé qu'il est plus facile d'imprimer au peuple un mouvement que de l'arrêter dans sa marche. Lorsqu'on consulta les citoyens de Florence

sur un des vices qui s'étaient glissés dans le gouvernement, ils trouvèrent qu'il y avait d'autres abus qui exigeaient également une réforme. La division en sept arts majeurs et quatorze mineurs subsistait toujours ; mais les arts mineurs étaient très-jaloux des autres qui réunissaient le pouvoir et la richesse. Il y avait des classes d'artisans très-utiles dont, à l'origine des arts majeurs, on n'avait pas formé de catégorie particulière, et qui depuis avaient été réunis à celui des arts duquel leur profession semblait dépendre; il en arrivait que lorsqu'un homme d'une telle profession avait à se plaindre d'un citoyen exerçant un art auquel sa profession avait été adjointe, il avait pour juges des hommes du même art que son adversaire, et ayant le même intérêt. Ainsi, pour donner un exemple, les cardeurs de laine, les teinturiers, les tisserands, etc., se trouvaient aggrégés à l'art des fabricans de draps, avec lesquels ils avaient le plus souvent des démêlés. Enfin il y avait une classe inférieure de manouvriers, de portefaix, d'hommes de peine, qui ne voyaient dans la liberté que le privilège de l'oisiveté et l'impunité du vol. On les nommait Ciompi [1].

Tout à coup, le 22 juin 1378, tous les arts mineurs, par un mouvement qui paraissait spontané, prirent les armes pour attaquer et piller les maisons des Albizzi. Les prieurs alarmés nommèrent une balie pour réformer la république : on abolit la loi sur l'admonition, et celles qui donnaient un pouvoir si odieux aux capitaines de parti. Mais les arts firent de nou- Révolte des Ciompi.

[1] Voy. p. 130 de ce vol.

velles demandes, d'où résulta la plus grande confusion, au milieu de laquelle les Ciompi prirent subitement les armes pour se mettre à la tête du gouvernement. La lie du peuple marcha de maison en maison pour piller et incendier toutes celles dont le propriétaire était désigné comme suspect : après avoir passé ainsi une journée entière à *faire justice*, vers le soir ces hommes s'avisèrent d'exercer un acte de souveraineté, en conférant l'ordre de la chevalerie à soixante-quatre individus. Salvestro (ou Silvestre) de Médicis et Thomas Strozzi furent de ce nombre.

Michel di Lando, chef des Ciompi, les réduit à l'ordre.

Le lendemain, 22 juillet, les Ciompi dictèrent les lois qu'ils voulaient voir introduites, comme l'érection de nouveaux arts ou tribus, l'admission au gouvernement d'un certain nombre de prolétaires, un délai de deux ans pour tout ce que le peuple devait aux Monts de piété. De nouvelles demandes furent faites les jours suivans, et les Ciompi se portèrent à des excès sans fin. Après avoir forcé tous les prieurs d'abdiquer, la populace se répandit dans le palais de la république. A sa tête un cardeur de laine, nommé Michel de Lando, marchant pieds nus et couvert d'habits déchirés, montait le grand escalier, portant le gonfalon de justice. Arrivé dans la salle des prieurs : « Ce palais est à vous, dit-il à la multitude; cette cité vous appartient : quelle est à présent votre volonté souveraine? » On lui répondit par acclamation que le peuple voulait qu'il fût gonfalonier de justice et qu'il réformât le gouvernement. Michel de Lando accepta : le courage, la modération de ce patriote, l'amour de

l'ordre qu'il avait contracté dans sa jeunesse en servant dans les armées françaises, sauvèrent la république.

Il commença par mettre fin aux incendies et aux pillages, en faisant ériger des potences pour tous ceux qui se permettraient de pareils excès. Averti ensuite que les Huit de la guerre, qui espéraient tirer avantage de cette révolution, allaient nommer une nouvelle seigneurie, il leur ordonna de se dissoudre, déclarant qu'il ferait connaître à l'univers que, pour sauver Florence, il n'avait pas besoin d'eux. Il fit élire ensuite une nouvelle seigneurie composée de neuf membres, y compris le gonfalonier, dont trois des arts majeurs, trois des arts mineurs et trois des arts récemment formés de menu peuple. Il serait peu intéressant de raconter en détail les évènemens subséquens. Michel, à la tête de sa seigneurie, rétablit l'ordre, sut faire respecter son autorité, dissipa les Ciompi en les combattant les armes à la main, et expulsa de la ville un millier des plus incorrigibles. Le terme de son office étant arrivé le 1.er septembre, il le déposa et fit nommer neuf autres prieurs. Lorsque les compagnies des arts, rassemblées pour les élections, virent paraître les trois prieurs choisis par les gens de la populace, elles les couvrirent de huées et déclarèrent qu'elles ne voulaient pas de pareils gens dans la seigneurie. La corporation nouvelle établie en faveur des Ciompi fut supprimée, et il fut décidé que la seigneurie serait composée de quatre prieurs des arts majeurs et de cinq des mineurs. Ainsi finit la singulière conspiration des Ciompi. Les chefs du parti gibelin,

George Scala, Salvestro de Médicis, Thomas Strozzi et Benedetto Alberti furent alors placés à la tête du gouvernement et s'y maintinrent par la faveur des arts mineurs. Ils pensaient néanmoins que leur autorité devait être cimentée par le sang, et ils firent condamner, en 1379, d'une manière tumultueuse, et exécuter Pierre Albizzi, un des plus illustres citoyens de Florence, Philippe Strozzi et les principaux chefs du parti de l'opposition. Ils établirent un comité de quarante-six membres chargés de faire une liste de suspects, dégradèrent plusieurs plébéiens en les faisant inscrire parmi les nobles, élevèrent plusieurs nobles de leur parti au rang de plébéiens, et prirent à leur solde le fameux condottiere Jean Hackwood. Enfin, au bout de trois ans, George Scala et Thomas Strozzi ayant poussé l'insolence jusqu'à soustraire, par la force, un criminel à la punition à laquelle il était condamné, cette violence produisit, en 1382, une nouvelle révolution qui exclut le parti démocratique du gouvernement, le remit entre les mains des Guelfes, abolit les tribus de menu peuple, et réduisit à un tiers, et l'année suivante à un quart, le nombre des prieurs à nommer par les arts mineurs. Le nouveau gouvernement commit l'ingratitude d'exiler le patriote Michel de Lando. *Maso des Albizzi* fut le chef du parti qui dès-lors gouverna la république.

Gouvernement du parti gibelin, 1378.

Révolution de 1382; Maso degl' Albizzi, chef du gouvernement.

Ce fut sous son administration que la république acquit définitivement Arezzo dont depuis si longtemps elle convoitait la possession. Elle était entrée en traités pour cela avec Charles III, roi de Naples,

Acquisition d'Arezzo de 1381.

dont les troupes avaient occupé cette ville, lorsque le célèbre Enguerrand VII de Coucy, arrivé en Italie[1], surprit Arezzo nuitamment le 29 septembre 1384, c'est-à-dire huit jours après que Louis d'Anjou, pour lequel il faisait cette conquête, était mort. Aussitôt les Florentins conclurent une ligue avec Pérouse, Lucques, Pise et Sienne, et, sous le commandement de Jean d'Obizzi, marchèrent sur Arezzo. Coucy qui, depuis la mort de celui qu'on nommait le roi de Naples, ne pensait qu'à ramener son armée en France, vendit, le 5 novembre, sa conquête aux Florentins pour 40,000 florins d'or. Quelques jours après, un accord semblable fut conclu avec le gouvernement napolitain du château d'Arezzo, dit Casseretto, dont Coucy ne s'était pas encore rendu maître. Les autres châteaux du territoire d'Arezzo se soumirent volontairement à la république.

Guerre de Milan de 1390.

En 1390 éclata la guerre de Florence et de Bologne contre Jean-Galéaz Visconti et ses alliés, le margrave d'Este et le seigneur de Mantoue; guerre dont François II Carrare profita pour faire une tentative de reprendre Padoue[2]. Visconti avait encore pour alliés les villes de Sienne et de Pérouse, les seigneurs d'Urbin, de Faenza, de Rimini et de Forli. Toutes les troupes réunies qui s'avancèrent contre Florence et Bologne se montaient à 15,000 chevaux et 6,000 fantassins, et étaient commandées par le célèbre Jacques del Verme. Les Florentins mirent Jean Hackwood à la tête de 6,000 hommes de cavalerie; les Bolonais en

[1] Voy. vol. VIII, p. 181. [2] Voy. p. 29 de ce vol.

armèrent 3,000 sous les ordres de Jean de Barbiano. Les Florentins furent bientôt délivrés d'une partie des troupes que le comte de Vertus envoyait contre eux, par la diversion que fit le duc Étienne II de Bavière en envoyant 6,000 cavaliers au secours de François de Carrare [1], et les alliés se virent assez puissans pour attaquer le margrave d'Este dans ses états et le forcer d'abandonner la cause de leur ennemi. Albert d'Este signa la paix le 30 octobre 1390.

Les Florentins firent une autre diversion à Jean-Galéaz. Ils prirent à leur solde Jean III, comte d'Armagnac, avec 15,000 chevaux, qu'il s'engagea à conduire de France en Lombardie. Il y arriva effectivement au commencement du mois de juillet 1391; il avait ordre de la république d'éviter tout combat jusqu'à sa réunion avec Hackwood qui s'était avancé jusqu'à Bresse et à quatre milles de Milan. Jacques del Verme avec 10,000 hommes s'était enfermé à Alexandrie. Le comte d'Armagnac, jeune seigneur de vingt-huit ans, par une singulière bravade, choisit l'élite des chevaliers français pour aller rompre leurs lances contre les portes de cette ville; quand Verme vit le petit nombre de ceux qui venaient l'insulter, il sortit de la ville, et les enveloppa. Les chevaliers français se battirent pendant plusieurs heures, mais enfin ils succombèrent à la supériorité des ennemis. Le comte d'Armagnac conduit à Alexandrie y mourut de ses blessures [2]. Son armée, attaquée par Jacques del

[1] Voy. p. 30 de ce vol.

[2] Voici les circonstances de la mort du comte d'Armagnac, telles

Verme, fut saisie d'une terreur panique et mit bas les armes. Les soldats furent dépouillés et ren-

que FROISSART les raconte. Jacques del Verme qui venait d'entrer dans Alexandrie, en fit une sortie secrète et tendit au comte une embuscade dans laquelle il tomba. La journée était excessivement chaude. « Là avint au comte une trop grand' aventure d'armes, car il fut si oppressé et atteint de chaud qu'il ne se pouvoit aider, et cheut en très grand' foiblesse; et se bouta sur une aelle hors de la bataille, et nul n'entendoit à luy, fust amy ou ennemy. Si trouva assez près de là un aunoy et un petit ruisseau d'eau courant qui venoit au-dehors de celui aunoy; il sentist l'eau au pié avant qu'il la veist; et lui fut proprement avis qu'il estoit au paradis : et s'assit tout seul sur ce ruisseau sans que nul l'empeschast. Quand il fut assis, à grand' peine osta son bacinet, et demoura nue teste, couverte seulement d'une coiffe de toille. Puis se baissa, et plongea son visage en l'eau; et commença à boire tellement qu'il en vallut pis. Car en beuvant celle eau froide, la grand' chaleur qu'il avoit ne le laissoit saouler, et tant en beut et à tel outrage que le sang du corps lui froidit; et commença fort à entrer en foiblesse d'apoplexie et perdre la force de ses membres et le mouvement de la parole. Ne ses gens ne savoient qu'il estoit devenu.... Un escuyer du duc de Milan trouva le comte, et, quand il le veit, il eut très grand merveille qui c'estoit. Bien veoit qu'il estoit chevalier et homme de très grand honneur. Si lui demanda l'escuyer : Qui estes-vous? rendez-vous, vous estes mon prisonnier. Le comte entendit bien la parolle, mais parler ne peut; car il avoit jà sa langue morte et le palais si clos, qu'il ne faisoit plus que balbucier. Si lui tendit la main et fit signe qu'il se rendoit. »

« L'escuyer fit porter son prisonnier dans la ville et le coucha dans un lit. Il y fut long-temps avant que les vainqueurs rentrassent dans Alexandrie et que les portes fussent fermées. Un autre prisonnier à qui on le fit voir la nuit suivante, le reconnut et dit qui c'étoit. Le comte expira la même nuit. Le duc de Milan renvoya son corps avec honneur. »

voyés en France; les officiers retenus prisonniers.

Hackwood se trouvant très-exposé par la déroute des Français, se mit en retraite. Quand il fut arrivé dans la plaine Véronaise, Verme, qui le suivait, rompit les digues qui retiennent les eaux de l'Adige et inonda toute la plaine, de manière que le camp de l'Anglais placé sur un tertre fut subitement entouré d'eau. Verme lui envoya, par un trompette, un renard enfermé dans une cage; Hackwood lui fit dire que son renard n'était pas triste et qu'apparemment il savait comment il sortirait de sa cage. En effet, le manque de vivres ne permettant pas à Hackwood de rester plus long-temps sur sa colline, il y laissa son camp, entra dans la plaine inondée où ses chevaux avaient de l'eau jusqu'au ventre et glissaient continuellement dans la fange et le limon; après avoir marché ainsi toute une journée d'été et une partie de la nuit, il arriva à Castelbaldo sur la digue de l'Adige, appartenant au seigneur de Carrare, l'ami des Florentins. Après avoir donné à sa troupe le temps de se reposer, il passa l'Adige dont le lit était à sec et conduisit son armée en Toscane.

Paix de 1392. Antoniotto Adorno qui, en 1391, était remonté sur le trône ducal de Gênes [1], offrit sa médiation aux parties belligérantes. Les ambassadeurs s'accordèrent pour s'en remettre à l'arbitrage du doge et de Richard Caraccioli, grand maître de l'ordre de St.-Jean, alors établi à Rhodes. Les arbitres dictèrent, le 28 janvier 1392, les conditions de la paix sous la forme d'une

[1] Voy. p. 45 de ce vol.

sentence arbitrale. François de Carrare conserva Padoue. Il fut interdit aux Florentins de se mêler des affaires de Lombardie, à Jean-Galéaz de celles de Toscane.

François de Gonzague qui, dans cette guerre, avait été l'allié du seigneur de Milan, brouillé depuis avec lui, convoqua un congrès à Mantoue pour traiter d'une alliance entre les Guelfes. La confédération fut signée le 8 septembre 1392 : la république de Florence en faisait naturellement partie. Les violations de la paix de Gênes, que le comte de Vertus ou le duc de Milan se permettait sans cesse, firent recommencer la guerre en 1397. Les alliés remportèrent, le 28 août, une victoire brillante sur deux armées milanaises à la fois. L'une, que commandait Ugolotto Biancardo, assiégeait Governolo, au confluent du Mincio et du Pô; l'autre, sous les ordres de Jacques del Verme, se trouvait vis-à-vis de ce château, sur l'autre rive du Pô. Le pont de bateaux qui établissait la communication entre les deux armées, fut détruit par la flotte du seigneur de Padoue, commandée par Pierre Bembo, noble Vénitien, qui prit cent soixante-dix barques milanaises. Charles Malatesta avec les Florentins et leurs alliés, attaqua Jacques del Verme, et François de Gonzague tomba sur Biancardo. Les deux armées furent totalement défaites, et leurs camps livrés au pillage. Les Vénitiens interposèrent alors leur médiation, et la paix fut signée à Venise, le 11 mai 1398.

Confédération des Guelfes, signée à Mantoue en 1392.

Nouvelle guerre de Milan de 1397.

Paix de Venise, 1398.

Nous avons rapporté ailleurs le projet formé par la

république, en 1401, de faire tourner les forces de l'empereur Robert contre la maison de Visconti [1], et les circonstances de l'acquisition de Pise qu'elle fit en 1406 [2]. Dans l'histoire des ducs de Milan, depuis la mort de Jean-Galéaz, nous avons vu la politique de Florence continuellement occupée des moyens de maintenir l'indépendance des divers états d'Italie, en posant des bornes à l'accroissement de ces princes. Il nous reste donc à rapporter seulement les révolutions que Florence à éprouvées, pendant la première moitié du quinzième siècle, dans l'intérieur de son gouvernement, avec quelques autres faits qui n'ont pas trouvé de place dans les récits précédens.

Jean-Galéaz et ses fils n'étaient pas les seuls ambitieux dont les Florentins contrarièrent les projets. Ladislas, roi de Naples, n'était pas moins à craindre dans le midi de l'Italie, que les Visconti l'étaient dans le nord. Si ceux-ci voulaient rétablir à leur profit le royaume d'Italie, Ladislas ne se proposait pas moins que de renouveler l'empire romain. Dejà il était maître de Rome, d'Ascoli, de Fermo, Pérouse, Todi et Assise, et demandait que les Florentins le reconnussent souverain de l'État de l'Église. Florence, au contraire, était bien décidée à le lui arracher, et elle engagea le fameux chef d'aventuriers, Braccio de Montone[3] qui s'était brouillé avec Ladislas, à passer au service de la république, ainsi que Malatesta de Pesaro.

[1] Voy. vol. VIII, p. 94. [2] Voy. p. 99 de ce vol.

[3] Voy. vol. VII, p. 218, et pag. 176 de ce vol.

Guerre avec Ladislas, roi de Naples, 1409.

La guerre commença en 1409. Ladislas ayant avec des forces supérieures envahi la Toscane et investi Cortone qui appartenait alors à Louis de Casale, les habitans lui ouvrirent leurs portes. Bientôt après, Louis II d'Anjou se réunit aux troupes de Florence et attaqua Rome. Son entreprise n'ayant pas réussi, il se laissa décourager et repartit pour Pise; mais après son départ, les Florentins prirent Rome, le 2 janvier 1410. Cependant se voyant faiblement soutenus par le pape et par Louis d'Anjou, ils prêtèrent l'oreille aux propositions de Ladislas. Le 7 janvier 1411, ils signèrent la paix avec lui; il leur céda Cortone avec les châteaux de Pierli et Mercatile.

Paix de 1411 et 1414.

Néanmoins, Ladislas ne pouvait renoncer à son plan ambitieux: le 31 mai 1413, il s'empara inopinément de Rome, et par suite de tout le Patrimoine de St.-Pierre : déjà les Florentins se préparaient à recommencer la guerre contre ce prince, lorsque Ladislas les engagea à signer la paix avec lui dans son camp, proche d'Assise, le 22 juin 1414. Il mourut six semaines après.

Jean de Médicis devient le rival des Albizzi.

En 1417, Florence perdit Maso d'Albizzi, qui administrait la république depuis trente-cinq ans, digne, par ses talens et son courage, du poste élevé où la fortune l'avait placé, et considéré autant par ses vertus que par ses richesses. Son parti continua de gouverner la république, quoique Rinaldo, son fils, fût trop jeune pour occuper sa place dans les conseils ; mais à côté de ce parti s'élevait un homme fort distingué par ses talens et sa fortune, quoique appartenant

à une famille plébéienne : c'était *Jean de Médicis*. Il parvint, en 1421, à la place suprême de gonfalonier de justice. Idole du peuple, il devait son élévation à la modération de son caractère, plus porté à éteindre l'esprit de parti qu'à le nourrir, qui ne le rendait pas redoutable au parti aristocratique [1].

Depuis la mort du roi Ladislas, la politique des Florentins était devenue pour un instant toute pacifique : ils laissaient la Lombardie se débattre, dans son anarchie, entre les princes qui, depuis la mort de Jean-Galéaz Visconti, se disputaient les lambeaux de ses états. Par un traité signé au mois de janvier 1419, Florence était convenue avec Philippe-Marie, que réciproquement on ne prendrait aucune part aux événemens qui se passeraient au-delà de la Magra et du Panaro[2]. Ce fut à l'ombre de cette paix que les Florentins firent, en 1421, l'importante acquisition de Livourne [3].

Guerre malheureuse avec le duc de Milan, 1423.

Les Florentins ne purent long-temps maintenir leur système de neutralité. Les intrigues de Philippe-Marie dans la Romagne, en violation du traité

[1] Nous allons consigner ici un fait que nous trouvons dans l'Histoire de l'anarchie de la Pologne, par RULHIÈRE. Cet écrivain le donne, ainsi qu'il l'a appris, comme une simple tradition, mais qui expliquerait les liaisons que la famille des Médicis a, dans les premiers temps, et pendant plusieurs siècles, entretenues avec la Grèce : c'est que la famille des Mikali ou Iatrani, chefs des Maïnottes dans le Péloponnèse, avec lesquels les Russes eurent des liaisons en 1770, prétend être la souche des Médicis qui, transplantés en Italie, auraient ainsi traduit leur nom grec qui signifie médecin.

[2] Voy. Vol. IX, p. 359. [3] Voy. p. 55 de ce vol.

de 1419, les forcèrent à lui faire la guerre en 1423. Elle fut très-malheureuse pour eux. Pandolfe Malatesta, un de leurs généraux, fut battu, le 6 septembre 1423, à Ponte à Ronco. Charles Malatesta, seigneur de Rimini, son frère, qui fut alors nommé leur général en chef, fut défait, le 24 juillet 1424, à Zagonara, par Ange de la Pergola, et tomba entre les mains du vainqueur. Les Florentins avaient pris à leur solde les débris de l'armée de Braccio, échappés à la bataille d'Aquila, qui avait coûté la vie à ce grand capitaine [1]; ces troupes commandées par le comte Oddo, fils de Braccio de Montone, et par Nicolas Piccinino furent défaites une troisième fois, le 1.er février 1425, au Val de Lamone, où les paysans leur avaient dressé une embuscade. Oddo périt dans la mêlée, Piccinino fut fait prisonnier. Ce captif, conduit chez Guido-Antoine Manfredi, seigneur de Faenza, engagea celui-ci à abandonner le parti du duc de Milan : Manfredi lui déclara la guerre, le 29 mars 1425, et donna la liberté à son prisonnier; celui-ci ayant eu quelque différent avec les Dix de la guerre de Florence, passa au service de Philippe-Marie, auquel il resta fidèlement attaché jusqu'à la fin de ses jours.

Berardino de la Carda des Ubaldini, qui remplaça Piccinino dans le commandement des Florentins, fut battu, le 9 octobre 1425, à Anghiari par Guido Torello. Enfin, ces républicains furent défaits une sixième fois dans le cours d'une année, le 17 octobre, à Fagiuola. Tous ces désastres, suivis de la faillite d'une

[1] Voy. au chapitre suivant.

dixaine des premières maisons de banque de Florence qui avaient avancé des fonds au gouvernement, engagèrent la seigneurie à implorer les secours des Vénitiens, qui signèrent avec elle l'alliance du 14 décembre 1425[1].

Alliance avec Venise, 1425.

Trois paix de Ferrare, 1426—1433.

La guerre fut suspendue à différentes reprises par des traités de paix signés à Ferrare, le 30 décembre 1426, le 18 avril 1428, et le 26 avril 1433, après la défaite que Guid'-Antonio de Montefeltro, seigneur d'Urbin, commandant l'armée florentine, éprouva, le 2 décembre 1430, sur les bords du Serchio, de la part de Nicolas Piccinino[2]. Ce jour-là toute l'artillerie, toutes les munitions des Florentins, et près de 4,000 chevaux tombèrent au pouvoir du vainqueur. Les Florentins furent forcés de renoncer à la conquête de Lucques.

Cosme et Laurent de Médicis à la tête de la république.

Pendant cette guerre, en 1428, Jean de Médicis, qui depuis 1421 avait la principale direction des affaires à Florence, mourut en laissant à ses fils, *Cosme* et *Laurent*, un bel exemple de modération, de bonté, de désintéressement et de sagesse à suivre, et de grandes richesses gagnées par le commerce, à faire valoir pour se procurer des amis. Cosme, auquel avaient passé les talens et les vertus de son père, se mit à la tête du parti; c'était un homme doux, insinuant et pacifique, qui avait pour principe qu'il valait mieux vaincre ses adversaires par des bienfaits que par les armes, décidé néanmoins à recourir à celles-ci, s'il ne réussissait pas par des voies plus douces, à se main-

[1] Voy. p. 74 de ce vol. où le millésime est faux.

[2] Voy. p. 107 de ce vol.

tenir à la tête des affaires. La fortune lui avait donné deux aides, tels qu'il les lui fallait, Ébérard de Médicis, et Puccio Pucci; l'un d'un caractère ferme, l'autre modérant par sa prudence ce qui, dans les plans d'Ébérard, pouvait être trop hardi, jouissait d'une si grande considération à Florence, que le parti des Médicis était le plus souvent nommé la faction de Pucci. *Renaud des Albizzi*, fils de Maso, parvenu à un âge où il pouvait aspirer à l'administration, se mit à la tête du parti opposé. Avec l'aide de Bernard Guadagni, que le sort avait désigné pour être pendant deux mois gonfalonier de justice, il réussit, au mois de septembre 1433, à opérer à Florence une de ces révolutions dont nous avons vu tant d'exemples. Cosme de Médicis fut arrêté et accusé d'avoir fait manquer la guerre de Lucques; une balie de deux cents citoyens le relégua pour dix ans à Padoue. Ce grand homme sortit de Florence le 3 octobre 1433 : la république de Venise le fit recevoir avec les plus grands honneurs, lorsqu'il entra sur son territoire.

Exil de Cosme de Médicis, 1433, par le parti des Albizzi.

Une année s'écoula; le sort appela aux fonctions de gonfalonier *Nicolas de Cocco Donati*, et dans la seigneurie huit magistrats dévoués, comme lui, au parti de Médicis. Cité à comparaître au palais, Renaud des Albizzi prit les armes; les exhortations d'Eugène IV, qui se trouvait dans ce moment à Florence, l'engagèrent promptement à les poser. Une balie nommée par le gonfalonier, prononça son exil et celui d'Ormanozzo, son fils, ainsi que de Ridolfo Peruzzi, Nicolas Barbadori et Palla Strozzi, ses amis. Cosme de Médicis

Chute du parti des Albizzi; retour de Cosme de Médicis, 1434.

revint en triomphe, et fut mis à la tête d'une balie à laquelle on accorda un pouvoir dictatorial. Elle ordonna le rappel de tous les exilés de la maison Albizzi, inscrivit tous les nobles, à un petit nombre d'exceptions près, dans la classe du peuple, remplit les urnes d'élection de nouveaux noms, en retira tous ceux du parti adverse, et ordonna que les magistrats ayant puissance de vie et de mort seraient toujours nommés parmi les chefs de leur parti, et que les exilés, le temps de leur proscription finie, ne pourraient rentrer, si des trente-sept collèges existans, trente-trois au moins n'approuvaient leur retour. Depuis cette révolution, qui est de l'année 1434 jusqu'à sa mort, qui arriva en 1465, Cosme de Médicis resta à la tête de la république, qu'il gouverna avec l'autorité d'un prince et avec la modération d'un citoyen vertueux. Il mérita de ses contemporains le titre de Père de la patrie, comme la postérité lui a décerné celui de restaurateur de la littérature.

La faction des Albizzi, ayant trouvé un asile à Milan, engagea Philippe-Marie à rompre la paix qu'il avait conclue en 1434. Ce fut alors que Florence prit à sa solde François Sforce, margrave d'Ancône, pour l'opposer à Piccinino. Une trêve de dix ans, signée le 28 avril 1438, ouvrage de Sforce, détacha les Florentins de leurs anciens alliés, les Vénitiens, qui continuèrent seuls la guerre. La campagne ayant été malheureuse pour ces républicains, ils renouvelèrent, le 18 février 1439, leur alliance avec Florence : Sforce entra dans ce traité, et nous avons vu de quelle ma-

nière son arrivée en Lombardie changea la situation des affaires [1].

Pour punir les Florentins de leur intervention, et pour obliger Sforce à quitter la Lombardie, le duc de Milan forma une intrigue secrète avec Jean Vitelleschi, patriarche d'Alexandrie et ministre du pape Eugène IV, dont il possédait toute la confiance et qu'il trahissait. Vitelleschi, qui avait des motifs personnels de haine contre la république de Florence et contre Sforce, et qui commandait 3,000 hommes sur les frontières de la Toscane et de la Marche, proposa à Nicolas Piccinino, de réunir leurs forces pour accabler Florence et le margrave d'Ancône. Ce fut cette circonstance qui porta Piccinino à passer le Pô, le 7 février 1440, et à s'approcher de la Toscane. Cependant la correspondance de Vitelleschi tomba entre les mains des Florentins, qui la livrèrent au pape. Eugène IV, n'osant pas faire arrêter publiquement le patriarche qui se trouvait à Rome et allait partir pour l'armée, ordonna au commandant du château S. Ange de l'attirer sous quelque prétexte dans sa forteresse, et de ne plus l'en laisser sortir. La commission fut exécutée le 18 mars 1440; cependant Vitelleschi se voyant trahi, essaya de se défendre, et fut tué. Les troupes du pape furent envoyées au secours de Florence.

Cependant Piccinino entra en Toscane par le Mugello, et poussa ses courses jusqu'à l'Arno. La présence de Renaud des Albizzi à l'armée milanaise,

[1] Voy. vol. IX, p. 368.

ne causa pas de mouvement en sa faveur, comme cet émigré l'avait espéré; mais la défection de François de Battifolle, seigneur de Poppi, ouvrit à Piccinino le Casentin, par où devaient arriver les troupes du pape. Cependant le siège de San Nicolo qu'il se vit obligé d'entreprendre, l'arrêta jusqu'au 25 mai, et donna aux Florentins le temps d'achever leur armement. L'armée du pape, commandée par son médecin Louis, qu'il avait nommé et patriarche d'Aquilée et général de ses troupes, arriva à Florence, et les Florentins prirent poste à Anghiari. Ce fut là que Jean-Paul Orsini, leur général, fut inopinément attaqué et presque surpris, le 29 juin 1440, par Piccinino, qui, rappelé en Lombardie, voulait mettre en sûreté le comté de Poppi. Son dessein ne réussit pourtant pas; les Milanais furent mis dans une déroute complète; mais l'indiscipline de l'armée victorieuse, toute composée de chefs isolés, empêcha les Florentins de tirer tout le parti possible de cette victoire. La petite principauté de Poppi, qui depuis cinq cents ans avait obéi à la même famille, fut confisquée par les Florentins. La paix entre toutes les parties belligérantes fut signée à Capriana, le 20 novembre 1441, ou plutôt dictée par François Sforce, comme arbitre [1]. Toutes les parties furent rétablies dans leurs anciens droits et leurs anciennes limites.

La principauté de Poppi est réunie à l'état de Florence.

Puissance de Cosme de Médicis.

Cosme de Medicis dirigeait toujours les conseils de la république; il usa de son pouvoir avec modération et douceur; mais il employa tous les moyens pour res-

[1] Voy. vol. IX, p. 371.

serrer de plus en plus l'exercice de la souveraineté entre les mains d'un petit nombre de citoyens. La seigneurie de 1444 se fit attribuer par les conseils le pouvoir d'une balie ; elle restreignit alors le nombre de ceux qui pouvaient entrer dans la seigneurie, et rendit le gouvernement oligarchique ; mais c'était une oligarchie démocratique, puisqu'aucune autorité n'était donnée à vie ni pour un long espace de temps : les conseils, les juges, le chef de l'état, tout se renouvelait fort souvent. En 1452, Cosme fit attribuer à cinq citoyens seulement, le droit de nommer la seigneurie ; on pense bien que ces cinq électeurs lui étaient entièrement dévoués. Un seul homme balançait son autorité ; c'était *Néri Capponi*, grand homme d'état et militaire expérimenté, qui avait maintenu son indépendance entre les factions des Albizzi et des Médicis. Quoique toujours indépendant de Cosme, et souvent opposé à ses conseils, il vécut constamment en amitié avec lui, jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1455. Nous trouverons Cosme de Médicis dans la période suivante, comme dans celle-ci, à la tête de l'administration de la république.

SECTION VI.

République de Bologne, jusqu'en 1453.

L'histoire de Bologne ne devient intéressante que dans le quatorzième siècle. Cette ville où l'autorité des souverains pontifes était anéantie depuis qu'ils résidaient à Avignon, était libre de la même manière que l'étaient Pise et Lucques, Florence et Sienne.

Constitution de cette république.

La constitution de Bologne avait quelque chose de particulier, qu'on ne trouve pas ailleurs. Dans l'origine, les consuls ou chefs des négocians siégeaient dans les deux conseils de la ville; mais les arts et métiers n'y étaient pas représentés. En 1228 seulement, on y admit leurs prieurs et capitaines. Non contens d'avoir part au gouvernement, ils voulurent en être indépendans. En 1245, ils demandèrent que toutes les affaires qui concernaient leurs intérêts, fussent décidées par leurs propres chefs, sans aucune participation des autres membres des conseils ; le corps des bouchers força la république à consentir à cet arrangement, au moyen duquel elle se divisa de fait en deux états, savoir la commune et la corporation des artisans ; chacun de ces deux états avait son sceau ; ils tenaient leurs assemblées en deux maisons séparées.

Il était impossible qu'une constitution si bizarre d'où résultait une lutte perpétuelle entre le podestà, chef de la commune, et le capitaine des métiers, se

maintînt; une des deux autorités devait nécessairement prendre la supériorité sur l'autre. Cette révolution n'arriva cependant qu'au bout de soixante-seize ans. Après bien des dissensions, les arts et métiers nommèrent, en 1321, dans leur sein, un chef de la république, un gonfalonier de la justice; il fut statué qu'il ne resterait en fonction que pendant un mois, et que ses successeurs seraient pris d'un métier après l'autre, de manière que le même individu ne pourrait être élu de nouveau que quand le tour de son métier arriverait. On adjoignit à ce magistrat un comité de trois individus, dont deux des métiers, et un seul de la commune, ou, ce qui était devenu synonyme, de la noblesse.

Un tel ordre de choses devait causer bien des mécontentemens. Les circonstances politiques dans lesquelles la république se trouvait, augmentèrent encore, parmi les citoyens, le désir d'un changement. Alliés des Florentins dans toutes les guerres de parti, les Bolonais furent, immédiatement après la défaite de ceux-ci, à Altopascio [1], attaqués par les confédérés gibelins de la Lombardie, les Bonacossi, les Scala, les Este et les Visconti, et défaits, le 25 novembre 1326, au pied de Monteveglio. Suivant alors l'exemple de Florence, Bologne se donna, le 8 février 1327, un maître, dans le légat Bertrand du Poyet, que le pape Jean XXII avait envoyé pour rétablir l'autorité pontificale dans l'État ecclésiastique [2]. Le légat changea le régime de la ville; la charge de

Bataille de Monteveglio, 1326.

Bertrand du Poyet, maître de Bologne, 1327.

[1] Voy. p. 124 de ce vol. [2] Voy. vol. VII, p. 95.

gonfalonier fut supprimée, et les deux corps qui formaient l'état, furent réunis en un seul. Le podestà fut rétabli dans son ancienne autorité, mais son titre remplacé par celui de *recteur*. Douze anziani pris, non dans les métiers, mais dans les quartiers et par conséquent de toute la population, furent chargés du gouvernement.

Du moment que Bologne reconnut l'autorité de Bertrand du Poyet, il se fixa dans cette ville riche et puissante, dont il parut vouloir faire le centre d'une domination qui devait s'étendre sur toute la Romagne. Déjà la plus grande partie du pays lui obéissait, aussi bien que Parme, Reggio et Modène, que les papes regardaient comme démembrées de la succession de Mathilde, lorsqu'il mit en 1333 le siège devant Ferrare. Cette entreprise, à laquelle l'arrivée de Jean de Luxembourg l'avait encouragé, porta un coup mortel à sa puissance. Le 14 avril, l'armée de la ligue gibeline mit la sienne en déroute devant cette place. Ce malheur fut pour tous les seigneurs romagnols, que le légat avait dépossédés, le signal de rentrer dans leurs petits états, en chassant les garnisons languedociennes que le cardinal y avait placées. Ce fut ainsi que les Ordelaffi se rendirent de nouveau maîtres de Forli, les Malatesta de Rimini, les Polenti de Cervia et de Ravenne. Au commencement de l'année suivante, le margrave d'Este convint, avec plusieurs habitans de Bologne, d'un plan par lequel on voulait engager le légat à sortir de Bologne : en exécution de ce projet, il attaqua Cento. Ce dessein réussit ; du Poyet, à la vé-

rité, ne quitta pas Bologne ; mais, le 17 mars 1334, il en fit sortir la plus grande partie de sa garnison française. Aussitôt les personnes qui étaient d'intelligence avec le marquis, appelèrent les citoyens aux armes. Les Languedociens qui se trouvaient encore dans la ville, furent massacrés, ou s'enfuirent dans la citadelle que le légat avait construite sous prétexte d'y préparer une résidence au pape, qui voulait, disait-il, y transporter le siège de sa puissance. Le légat entra en pourparler avec les Bolonais, leur livra la citadelle qui fut sur-le-champ rasée, et se retira à Avignon.

Bologne recouvre sa liberté, 1334.

Ainsi Bologne fut délivrée d'une domination étrangère, mais il s'en faut qu'elle fût libre pour cela. Les factions qui y avaient été réprimées pendant six ans, s'y montrèrent avec une nouvelle fureur. C'était d'une part la faction de l'Echiquier [1], composée des Pépoli et des Bentivogli, prétendus descendans du roi Henzius [2], et de l'autre les Maltraversi, auxquels appartenaient les Sabbadini, ainsi que les deux familles qui avaient fait la révolution du 17 mars 1334, savoir les Brandaligi et les Gozzadini.

Factions des Pépoli et Bentivogli, et des Maltraversi, Sabbadini, Brandaligi et Gozzadini.

Après l'expulsion du légat, ce parti rétablit la constitution de 1321, cependant avec quelques modifications. La puissance législative fut rendue exclusivement aux métiers ; mais le gouvernement fut confié à un podestà qu'on nomma préteur, et à vingt anziani choisis tous les mois dans les quartiers. Le grand

[1] *Gli Scacchesi*, ainsi nommés d'après la forme de l'écusson des Pépoli.

[2] Voy. vol. IV, p. 270.

conseil renouvelé tous les six mois, fut composé de huit cents membres des arts et métiers.

Taddée de Pépoli, seigneur de Bologne, 1337.

Au milieu de la lutte des factions cette constitution dura trois ans. Le 3 août 1337, les soldats allemands que la république avait pris à son service, lorsqu'elle entra dans la ligue de Florence et de Venise contre le seigneur de Vérone [1], proclamèrent *Taddéo de Pépoli* seigneur de la ville. C'était un jeune homme que la nature avait doué des plus belles qualités du cœur, de l'esprit et du corps. Le grand conseil approuva ce choix et le peuple le ratifia par ses acclamations. Les Gibelins qui, sous le gouvernement du légat, étaient rentrés à Bologne au nombre de trois cent cinquante-sept pères de famille, furent de nouveau exilés.

Taddéo de Pépoli reconnait la souveraineté du pape.

Depuis le départ du cardinal du Poyet, Bologne était en interdit. En 1340, Taddéo de Pépoli la réconcilia avec l'Église. Il reconnut la souveraincté du pape sur cette ville, promit de payer à l'Église un tribut annuel de 8,000 livres de Bologne, et de faire marcher ses troupes toutes les fois qu'il en serait requis par la cour d'Avignon. Benoît XII reconnut la légitimité du pouvoir de Taddéo.

Clément VI envoie Hector de Durfort pour s'emparer de Bologne.

A l'exemple de Jean XXII qui avait envoyé en Italie le cardinal du Poyet, Clément VI voulut essayer de rétablir son autorité à Bologne. Il en donna la commission à Hector de Durfort, son parent, qu'il avait créé comte de la Romagne, en apparence pour châtier le seigneur de Frenza; mais, en réalité, pour soumettre Bologne et la Romagne. *Jean* et

[1] Voy. p. 18 de ce vol.

Jacques de Pépoli qui avaient succédé à Taddéo, leur père, fournirent à Hector le contingent auquel ils étaient obligés; mais il paraît que le pape, averti de leur dessein de se rendre indépendans, avait donné des ordres sévères contre eux. Jean s'étant présenté au camp de Durfort, fut arrêté et enfermé dans la forteresse d'Imola. Jacques réclama le secours de Florence, l'alliée naturelle de Bologne; les Florentins qui ne voulaient ni se brouiller avec le pape, ni protéger un tyran, exigèrent que les Bolonais rentrassent sous la protection de l'Église, qu'en signe d'obéissance ils reçussent Henri de Durfort dans leurs murs avec une suite peu nombreuse, et qu'ils rétablissent le régime républicain. Jacques de Pépoli, faisant semblant de vouloir négocier sur ces bases, envoya les citoyens les plus distingués comme ambassadeurs à Florence, et, pendant leur absence il vendit, le 16 octobre 1350, Bologne à Jean, archevêque et seigneur de Milan, pour une somme de 200,000 florins, en se réservant la propriété de trois châteaux de son territoire. Nous avons vu [1] comment *Jean Visconti* obtint de la cour d'Avignon la confirmation de ce marché, mais pour un temps limité seulement.

Jacques de Pépoli vend Bologne à Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan, 1350.

A la mort de l'archevêque, en 1354, Bologne échut en partage à Matthieu, l'aîné de ses neveux, qui en laissa d'abord le gouvernement à *Jean Visconti d'Oleggio* auquel son oncle l'avait confié; mais ensuite, craignant son ambition, il voulut le lui ôter. Pour éviter ce coup, Jean d'Oleggio se fit proclamer

Jean Visconti d'Oleggio se rend maître de Bologne, 1355.

[1] Voy. vol. IX, p. 339.

lui-même seigneur de Bologne, le 17 avril 1355.

Ce seigneur qui passait pour un des plus fins politiques de son temps, s'engagea sur-le-champ dans la ligue que les princes lombards avaient formée contre les Visconti; mais dès que par la paix conclue en 1358 [1], sa domination sur Bologne eût été reconnue, il se rapprocha de sa famille et lui rendit des services. Il ne réussit pourtant pas à se réconcilier avec les seigneurs de Milan. Résolus de satisfaire leur ressentiment, ils commencèrent par débaucher les troupes qu'Oleggio leur avait prêtées; après quoi ils lui déclarèrent la guerre et firent entrer, au mois de décembre 1359, sur son territoire une armée de 16,000 hommes commandée par François d'Este, de la branche d'Este [2]. Oleggio attaqué à l'improviste, entama des négociations avec le cardinal Albornoz, légat du pape Innocent VI, et lui céda sa seigneurie contre celle de Fermo. Bologne fut livrée aux troupes pontificales le

Oleggio rend Bologne au cardinal Albornoz, 1360.

31 mars 1360. Cette acquisition valut au pape une guerre avec les Visconti, qui fut sanglante; mais se termina à son avantage: car par la paix du 3 mars 1364 les seigneurs de Milan renoncèrent à leurs droits sur Bologne [3].

Gouvernement sage d'Albornoz, 1360-1376.

Albornoz rétablit dans cette ville la tranquillité, réprima les factions et rappela tous les exilés. La constitution qu'il donna aux Bolonais est remarquable. La souveraineté fut réservée au pape pour être exercée, en son nom, par un vicaire: les appels des sentences

[1] Voy. vol. IX, p. 344. [2] Voy. p. 6 de ce vol.
[3] Voy. vol. IX, p. 343.

des juges ordinaires devaient être portés devant le tribunal de ce chef. La séparation entre la commune et les arts et métiers, et les prérogatives de ceux-ci furent maintenues. Le capitaine du peuple et les chefs des métiers (*massarii artium*) obtinrent une grande influence dans le gouvernement, et furent déclarés inviolables, excepté pour les cas de crime. Le capitaine fut chargé d'une partie de la juridiction civile, nommément sur les veuves, les orphelins et les étrangers; mais obligé de s'adjoindre un étranger, docteur en droit. En affaires criminelles, il obtint une juridiction concurrente avec le podestà, et l'exerçait, comme celui-ci, sans appel ou recours. L'étendue du pouvoir accordé à ce magistrat, fut bornée par divers règlemens. Il devait être d'une famille appartenant, depuis un demi-siècle, à la haute noblesse, né dans un endroit éloigné de Bologne de cinquante milles d'Italie au moins; depuis cinq ans il devait avoir été absent de Bologne; ni lui-même ni aucun de ses parens jusqu'au quatrième degré ne devait avoir été, dans les derniers trois ans, podestà ou capitaine du peuple à Bologne. Il devait être âgé de quarante ans, n'avoir jamais été exilé de sa patrie; ni lui-même ni aucun de ses parens ne devaient jamais avoir subi une condamnation à Bologne. La durée de ses fonctions fut restreinte à six mois, pendant lesquels tout commerce avec les citoyens des arts et métiers lui était interdit, ainsi qu'à toutes les personnes de sa suite, à leurs femmes, concubines et servantes. Toutes ces personnes, auxquelles appartenaient cinquante hom-

mes armés, demeuraient dans un grand bâtiment où elles étaient comme reléguées.

L'autorité de tous les autres fonctionnaires, savoir, du podestà annuel, et de huit anziani tirés des quatre quartiers de la ville et formant le gouvernement sous les ordres du vicaire apostolique, s'étendait sur toute la république, sans distinction de commune et d'arts et métiers. Ces personnes et leurs plus proches parens étaient inviolables. Elles avaient le droit exclusif du port d'armes; leurs fonctions duraient une année pendant laquelle et l'année suivante elles étaient exemptes de toute charge publique. Tout les cinq ans on élisait un grand conseil; le nombre de ses membres fut porté, en 1387, à six cent quatre-vingt-trois.

Les Bolonais se trouvèrent heureux sous l'administration du sage Albornoz. Ils n'eurent pas à se plaindre non plus du cardinal *Guillaume de Noellet*, un de ses successeurs [1]; mais la fin de son administration ne fut pas paisible. Par ses entreprises guerrières, ce prélat était devenu redevable au condottiere Jean Hackwood d'une somme considérable, pour sûreté de laquelle il lui engagea deux châteaux du territoire de Bologne. Cette transaction fit naître le bruit qu'il se proposait de vendre cette ville même au margrave d'Este. Pour détourner ce malheur, *Taddéo des Azzoguidi*, le citoyen le plus considéré de Bologne, réunit les chefs de tous les partis; d'un commun accord on prit les armes, dans la nuit du 19 au 20 mars 1376, et la république de Bologne fut rétablie. On

Taddéo des Azzoguidi de la faction de l'Echiquier rétablit la république de Bologne, 1376.

[1] Voy. p. 146 de ce vol.

proclama une amnistie générale, dont la seule famille de Pépoli fut exceptée.

Grégoire XI ayant quitté cette même année Avignon pour retourner en Italie, nomma le cardinal *Robert de Genève* (le même qui fut ensuite pape sous le nom de Clément VII) son légat dans la Romagne, en le chargeant de soumettre cette province à l'autorité pontificale. Le cardinal prit à sa solde la dernière bande de soldats anglais et français réunis pour le pillage, qui restât en France; on la nommait la compagnie des Bretons, et elle était commandée par Jean de Malestroit. Cette horde de brigands commit les plus grands excès et attaqua Bologne, qui fut vaillamment défendue par ce même Rodolphe de Varano, seigneur de Camerino, qui, sous Innocent VI, avait été l'aide du cardinal Albornoz [1]. Il commandait un corps de 6,000 cavaliers que les Florentins avaient envoyés au secours de Bologne.

Expulsion de la famille de l'Échiquier, 1376.

Taddéo des Azzoguidi qui gouvernait Bologne, était de la faction qu'on appelait de l'*Échiquier* [2]. Il fut exilé vers la fin de 1376, avec une partie de sa faction; alors le reste de ses adhérens changea de nom et prit celui de *Raspanti* qu'avait porté une faction de Pise [3]. Les Bentivogli, les Salicetti, les Azzoguidi, les Bianchi, et les Gozzadini entrèrent dans le parti des Raspanti qui gouverna Bologne pendant trois mois: car le mois de mars 1377, donna à la république une seigneurie du parti opposé, qu'on appelait les *Mal-*

Les Raspanti sont les maîtres pendant trois mois.

Les Maltraversi concluent un arrangement avec le pape, 1377.

[1] Voy. vol. VII, p. 117. [2] Voy. p. 167 de ce vol.
[3] Voy. p. 92 de ce vol.

traversi. Ce gouvernement conclut, le 21 septembre 1377, à Anagni, la paix avec Grégoire XI. On promit de recevoir dans les murs de Bologne un vicaire apostolique, seulement pour sauver les apparences, car cet officier ne devait jouir d'aucun pouvoir. Le pape consentit à ce que Bologne se gouvernât librement.

Bologne est déchirée par les factions.

Pendant les dernières années du quatorzième siècle Bologne fut déchirée par diverses factions sorties de la faction de l'Échiquier ou des Raspanti qui avait fait exiler les Maltraversi. *Charles Zambeccari* qui eut pendant quelque temps de l'influence, développa un grand caractère. Il avait fait exiler Nanne Gozzadini et Jean Bentivoglio qui, à l'aide de la compagnie d'aventuriers de Jean comte de Barbiano, avaient essayé de renverser le gouvernement. Ces deux factions retournèrent à Bologne après la mort de Zambeccari, et intriguèrent l'une contre l'autre. Enfin, le 27 février 1401, Jean Bentivoglio et Bento, son fils, prirent les armes; Gozzadini et ses amis furent vaincus, et *Jean Bentivoglio* resta le maître. Il usa avec modération de sa victoire, rendit la liberté à tous les prisonniers, rappela les exilés, et, après avoir gouverné ainsi pendant un mois, il se fit proclamer seigneur de Bologne, le 28 mai 1406, par un conseil général de quatre mille citoyens.

Jean Bentivoglio se fait proclamer seigneur de Bologne, 1401.

Son règne ne dura que quinze mois. Le duc de Milan attaqué par les Florentins et par Robert, roi d'Allemagne [1], après avoir battu celui-ci, crut le moment favorable pour s'emparer de Bologne; il déclara

[1] Voy. vol. IX, p. 94.

la guerre à Bentivoglio, au mois de décembre 1401, et envoya contre lui Albéric de Barbiano et Jacques del Verme à la tête de deux armées. La république de Florence avait vu avec chagrin Bologne soumise à un seigneur ou tyran; mais sa politique ne permettait pas que ce seigneur fût le duc de Milan. Elle envoya à Bentivoglio la plus grande partie des troupes disponibles qu'elle avait : Bernard de Serres les commandait. Ce capitaine expérimenté, voulut s'enfermer dans Bologne; mais Bentivoglio exigea qu'il acceptât la bataille. Elle eut lieu, le 26 juin 1402, à Casalacchio. L'armée florentine fut entièrement défaite, et Bernard de Serres fait prisonnier. Bentivoglio eut le même sort et fut massacré deux jours après, par ordre d'Albéric de Barbiano, son ennemi personnel.

Jean Bentivoglio est dépouillé de sa souveraineté par le duc de Milan, 1402.

Le duc de Milan tint sa promesse; il permit que la république de Bologne fût rétablie; mais comme il n'en avait pas garanti la durée, le lendemain sa cavalerie prit possession de la ville et il s'en fit proclamer seigneur.

Dans le mouvement général qui eut lieu après la mort de Jean-Galéaz Visconti, Bologne retourna sous le gouvernement de l'Église. Cette ville fut cédée à Boniface IX par le traité que la duchesse Catherine, régente de Milan, conclut avec lui, le 25 août 1403 [1]. Le Cardinal *Balthasar Cossa* y résida depuis, comme légat, avec un pouvoir si étendu qu'on pouvait plutôt le regarder comme souverain de cette ville. Ce cardinal ayant été élevé à la papauté, sous le nom de

La régente de Milan cède cette ville au pape, 1403.

Gouvernement de Balthasar Cossa (ensuite de Jean XXIII), 1403–1411.

[1] Voy. vol. IX, p. 352.

Jean XXIII, transféra sa résidence à Rome où il fit son entrée, le 11 avril 1411. Un mois plus tard, les artisans et le bas peuple de Bologne prirent les armes, rasèrent la forteresse et renoncèrent à l'obéissance du pape, tout en conservant à Jean XXIII l'obédience spirituelle.

Bologne reprend sa liberté, 1411.

Les nobles de Bologne rétablissent l'autorité du pape, 1412.

La nouvelle république subsista quinze mois. Les effets de la révolution du 11 mai 1411 furent détruits par une révolution contraire que firent les nobles de Bologne. Le 14 août 1412, ils se rendirent maîtres du palais et de la place publique; puis ils demandèrent à Jean XXIII un vicaire pour les gouverner. Le pape qui avait été expulsé de Rome par Ladislas, se rendit lui-même à Bologne, en 1413. Ce fut de là qu'il partit pour Constance, après avoir chargé Braccio de Montone de veiller, pendant son absence, à la sûreté de cette ville. Après la déposition du pape, ce condottiere ne réussit pas plus long-temps à maintenir l'autorité pontificale à Bologne. Les Bolonais encouragés par les Bentivogli, prirent encore les armes, le 5 janvier 1416. Braccio s'arrangea avec eux pour une somme d'argent, et pour la seconde fois depuis cinq ans Bologne devint un état libre.

Bologne redevient libre, 1416.

Antoine Galéaz Bentivoglio, seigneur de Bologne pendant quatre mois, 1420.

Braccio de Montone rétablit l'autorité du pape, 1420

Cette ville jouit pendant quatre ans de son indépendance. Le 26 janvier 1420, *Antoine-Galéaz Bentivoglio*, fils de ce Jean Bentivoglio qui avait usurpé la souveraineté en 1401 [1], profitant d'une sédition, s'en saisit à son tour; mais avant la fin de juin de la même année, Braccio le força d'abdiquer et d'ouvrir les

[1] Voy. p. 174 de ce vol.

portes de Bologne aux troupes du pape Martin V [1]. Antoine-Galéaz Bentivoglio fut conduit à Rome où le pape le retint en quelque sorte comme otage.

Après la chute de Bentivoglio, la faction opposée, celle des *Canedoli*, forma une conspiration pour rétablir la liberté. Elle éclata le 1.er août 1428 : le légat fut chassé, et un gonfalonier avec des anziani furent nommés pour gouverner la république. Le pape envoya une armée pour la réduire à l'obéissance : après une année de combats, il fut conclu, le 30 août 1429, une convention par laquelle l'exercice de la souveraineté fut partagé entre le légat du pape et la seigneurie.

La faction des Canedoli force le légat du pape de partager la souveraineté avec le seigueur, 1429.

Un arrangement si bizarre ne pouvait durer. La guerre recommença en juillet 1430, et fut terminée par un traité conclu avec Eugène IV, le 22 avril 1431. La ville se soumit à la souveraineté de l'Église. L'évêque de Concordia, qu'Eugène IV nomma, en 1435, son légat à Bologne, y commit une action qui rendit le gouvernement pontifical pour long-temps exécrable. Antoine Bentivoglio et Thomas Zambeccari, les deux citoyens les plus considérables de la ville, furent arrêtés et exécutés sans forme de procès. Les habitans indignés prirent les armes; dans la nuit du 21 mai 1438 ils ouvrirent les portes à Nicolas Piccinino, qui mit garnison dans la forteresse. Sous la protection du duc de Milan, on rétablit l'ancien gouvernement républicain. François Piccinino que Nicolas, son père, nomma commandant de la garnison, ne vécut pas

Bologne se soumet à la souveraineté du pape, 1431.

Nicolas Piccinino s'empare de Bologne pour le duc de Milan, 1438.

[1] Voy. vol. VII, p. 219.

long-temps en bonne harmonie avec les chefs de la république. Dans la nuit du 5 juin 1443, il éclata une nouvelle révolution; François Piccinino fut fait prisonnier et *Annibal Bentivoglio* mis à la tête de la république.

Annibal Bentivoglio est à la tête de la république, 1443–1445.

Il s'y maintint, et gouverna avec justice et modération jusqu'au 24 juin 1445. Ce jour il éclata une conjuration qui avait été tramée contre lui par le pape Eugène IV, et par le duc de Milan. La faction des Canedoli, réunie à celle des Ghisilieri, l'assassina dans les rues au moment où il sortait de l'église, où François des Ghisilieri l'avait conduit pour qu'il lui tînt un enfant sur les fonts baptismaux. Avec lui périrent plusieurs de ses amis. Cependant ses partisans s'assemblèrent, tombèrent sur les meurtriers et les exterminèrent, de manière que lorsque les troupes du pape, qui avaient dû prendre possession de la ville, arrivèrent, elles reconnurent que le but du crime n'avait pas été atteint, et se retirèrent.

Santi, prétendu fils d'Hercule Bentivoglio, est mis à la tête du gouvernement, 1445.

Annibal Bentivoglio n'avait laissé qu'un fils de six ans, et il n'existait personne dans la faction régnante qu'on pût mettre à la tête de l'administration. François de Battifolle, ancien comte de Poppi, qui, depuis son malheur [1], vivait à Bologne, mit fin à cet embarras, en avertissant les citoyens qu'il existait à Florence, dans une condition obscure, un fils naturel d'Hercule, cousin d'Annibal Bentivoglio; qu'il s'appelait *Santi*, et passait pour le fils d'un nommé Ange Cascèse; que celui-ci ignorait lui-même qu'il

[1] Voy. p. 162 de ce vol.

n'était pas père du jeune homme; mais qu'Hercule lui avait révélé ce secret, à lui Battifolle. Les députés qu'on envoya à Florence pour prendre des informations, soit prévention, soit vérité, furent frappés de la ressemblance extraordinaire du jeune Santi avec Hercule Bentivoglio ; ils n'hésitèrent pas à lui offrir l'héritage d'Annibal, son cousin. Santi, qui avait vingt-deux ans, eut beaucoup de répugnance à accepter des honneurs si dangereux. Cosme de Médicis, termina son irrésolution en lui disant : « Personne ne peut ici te donner conseil que toi-même ; c'est d'après ce que ton cœur t'inspirera, que tu dois te conduire. Si tu es fils d'Hercule Bentivoglio, tu te sentiras entraîné vers des entreprises dignes de ton père et de ta maison; si tu es fils d'Ange Cascèse, tu demeureras à Florence, consacrant ta vie à tes manufactures de laine et à un vil repos. »

Santi accepta l'offre des Bolonais et le nom de Bentivoglio ; on lui fournit un équipage de prince; on le conduisit à Bologne, et on lui confia, le 13 novembre 1445, le gouvernement de la ville, et la tutèle du fils d'Annibal. Il gouverna sagement pendant seize ans et mourut en paix.

CHAPITRE XIX.

Basse-Italie.

SECTION I.

Royaume de Naples, 1309 — 1435.

Robert le Bon, 1309-1343.

En 1309[1], Charles II, second roi de Naples de la maison d'Anjou, eut pour successeur *Robert*, surnommé *le Bon* et *le Sage*, qui, à la mort de Charles, se trouvait être son fils aîné, parce que Charles-Martel qui l'avait précédé en âge, était mort depuis treize ans, laissant un fils qui était roi d'Hongrie. Robert n'hérita pas seulement du trône de Naples, qu'on appelait trône de Sicile, avec la prétention sur cette île; mais les comtés de Provence, de Forcalquier et de Piémont, lui échurent également. Il était en Provence quand son père mourut, et fut proclamé à Avignon, le 1.er août 1309. Nommé général des troupes de l'Église, chargées de pacifier la Romagne, il traversa la Lombardie, s'allia étroitement avec la puissante république d'Asti, la clef du Piémont, resserra les liens qui attachaient à lui le parti guelfe de la Lombardie qui était alarmé des préparatifs que faisait Henri VII pour son expédition d'Italie, et se ligua avec les villes guelfes de la Toscane, Florence,

[1] Voy. vol. VI, p. 56.

Sienne, Lucques, ainsi que Pérouse et Bologne. Les Florentins voyant Henri VII arriver en Toscane, donnèrent, en 1313, à Robert, la seigneurie de leur ville pour cinq ans [1]. Cependant le retard de la flotte de Frédéric II, roi de Sicile, allié de l'empereur, et la mort de ce prince qui eut lieu le 24 août 1313, délivrèrent Robert du danger dont il était menacé.

Une bulle du pape, du 14 mars 1314, institua ce monarque vicaire général de toute l'Italie, pendant la prétendue vacance de l'Empire, résultant du schisme entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche. Robert est nommé vicaire général en Italie, 1314.

Le siège de Gênes entrepris en 1318, par le parti gibelin de cette ville, et par Matteo Visconti [2], procura à Robert, pour dix ans, la souveraineté de cette ville. En 1319, il se rendit dans son comté de Provence et y passa plus de quatre ans, pour intriguer à la cour d'Avignon et affermir son crédit sur le pape. Retournant en Italie au mois d'avril 1324, il relâcha à Gênes, et se fit confirmer la seigneurie de cette ville pour les dix années suivantes. Les Florentins avaient laissé expirer, en 1321, le pouvoir qu'ils lui avaient accordé ; mais pressés à cette époque par la puissance de Castruccio Castracane, seigneur de Lucques et de Pistoïa, ces républicains si jaloux de l'égalité, qu'ils ne pouvaient pas souffrir que les nobles de leur ville eussent seulement part au gouvernement, déférèrent, le 13 janvier 1326, la souveraineté pour dix ans à Charles, duc de Calabre, fils unique de Robert [3]. Ce Robert est nommé seigneur de Gênes. Son fils est nommé seigneur de Florence.

[1] Voy. p. 120 de ce vol. [2] Voy. p. 35 et 76 de ce vol.

[3] Voy. p. 124 de ce vol.

prince qui avait déjà acquis une mauvaise réputation par sa conduite en Sicile, où il avait fait la guerre, ne tarda pas à faire sentir aux Florentins la différence qui existe entre un maître et un monarque héréditaire. La mort les délivra, le 9 novembre 1328, d'un prince qui n'avait songé qu'à ses plaisirs.

Robert, sénateur de Rome.

Grâce aux circonstances que nous avons racontées ailleurs [1], Robert échappa au danger dont il était menacé, en 1328, par l'arrivée de Louis de Bavière, comme quinze ans auparavant il avait évité celui d'une guerre avec Henri VII. Le principal soin de sa politique était de maintenir, pendant que les papes résidaient dans la ville d'Avignon, l'influence que lui donnait sa place de sénateur de Rome. Il regardait cette ville comme le vrai centre de sa puissance. Ce ne fut que sous le règne de Benoît XII, que Robert cessa d'être revêtu de la dignité sénatoriale.

Il marie son héritière à André, prince d'Hongrie.

Lorsque Robert eut perdu son fils unique, le duc de Calabre, il s'écria : « La couronne est tombée de ma tête; malheur à vous! malheur à moi! » Ces paroles furent prophétiques. Le duc de Calabre n'avait laissé qu'une fille unique, Jeanne, âgée de deux ans; Marie, de Valois, son épouse ne lui survécut que de vingt-cinq jours; elle mourut, après avoir mis au monde une seconde princesse, qu'on nomma Marie. Le destin avait réservé ces deux princesses à des malheurs peu communs. Jeanne était, d'après les lois du royaume, héritière du trône. Quand cette princesse, l'unique consolation de son aïeul, parvint

[1] Voy. vol. VIII, p. 17.

à l'âge nubile, et qu'il fut question de lui donner un époux, Robert ne choisit pas un des fils de Philippe, prince de Tarente, ses neveux [1]. Soit qu'il fût mécontent du caractère de ces princes, soit que sa conscience le pressât de réparer le tort qu'il avait fait à la branche aînée de sa maison, en la privant du trône de Naples, il choisit, en 1333, pour gendre et successeur le fils cadet d'un autre neveu, de Charles-Robert [2], roi d'Hongrie, le prince André, âgé alors de sept ans. Le père l'amena lui-même à Naples, où ce prince, qui avait quelques mois de moins que sa future épouse, fut élevé, après avoir été décoré du titre de duc de Calabre. Son éducation réussit fort mal, et Robert vécut assez long-temps pour s'apercevoir qu'il s'était trompé dans son choix. Le jeune prince prétendait succéder, non comme l'époux de l'héritière du trône, mais en vertu des droits de son père, comme le roi légitime qui avait été supplanté par un usurpateur. Robert voyant que son gendre intriguait pour se former un parti à la cour, fit prêter serment de fidélité à Jeanne, et ordonna que le couronnement d'An-

[1] Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous nommerons ici les fils de Philippe prince de Tarente, frère cadet du roi Robert : 1° *Robert*, prince de Tarente, qui, en 1332, avait obtenu le duché d'Achaïe (Voy. vol. VI, p. 409) et des droits de sa mère, Catherine de Valois, fille et héritière de Catherine de Courtenai, portait le titre d'empereur de Constantinople ; 2° *Louis* de Tarente ; 3° *Philippe II*, prince de Tarente qui, par la suite, s'arrogea aussi le titre d'empereur.

[2] C'est-à-dire un des petits-fils de Charles-Martel, frère aîné de Robert.

dré fût différé jusqu'à sa vingt-deuxième année.

Robert mourut à Naples, le 19 janvier 1343, à l'âge de quatre-vingts ans, laissant une grande réputation de sagesse et de vertu. Il aimait les lettres; la protection qu'il accorda à Pétrarque en fait foi. Lui-même, prenant pour modèles Salomon, Marc-Aurèle, Basile le Macédonien, et d'autres empereurs de Constantinople, a écrit en vers italiens ou toscans, un traité sur les vertus morales; sur le titre, il s'est nommé Robert, roi de Jérusalem, parce que son ambition lui faisait désirer d'être comparé à Salomon [1]. Avec lui s'éteignit le lustre de la maison d'Anjou à Naples.

Robert a rendu plusieurs lois dont nous devons parler ici, parce qu'elles ont fait époque dans la législation napolitaine.

Conservatoires de Robert.

Sous les règnes de Charles I.er et de Charles II, le clergé avait donné une grande extension à ses droits et privilèges. Il avait obtenu une exemption parfaite des tribunaux du royaume pour toutes les causes civiles et criminelles; il ne reconnaissait plus la juridiction royale que pour les causes purement féodales. L'impunité avait produit les plus grands excès, et la nation était continuellement en butte aux exactions et aux violences de gens qui savaient se soustraire à l'autorité du roi. Pour remédier à ces désordres, Robert ordonna que dans toute affaire d'injure et de violence, les magistrats, sans distinction de personne, procéderaient sommairement et sur l'évidence et la notoriété

[1] Le traité de Robert a été publié sous ce titre à Rome, en 1642, par le comte *Frédéric Ubaldini*.

des faits. Néanmoins il ne publia pas cette ordonnance en forme d'un édit général; il lui donna celle d'une lettre patente qui n'autorisait la procédure sommaire que dans des cas particuliers et par privilège spécial, ou en guise de conservatoire que les juges recevaient par autorisation ou commission spéciale du monarque. Telle est l'origine de ce que dans le royaume de Naples on a appelé les *conservatoires*; parce que ces commissions étaient accordées en faveur de ceux qui réclamaient la protection royale contre quelque vexation qu'ils éprouvaient.

Les quatre lettres arbitraires.

Les *quatre lettres arbitraires* publiées par le roi Robert, ne sont pas moins célèbres que ses conservatoires. Ce sont des rescrits adressés aux juges du royaume, par lesquels le roi leur accorde certains pouvoirs extraordinaires pour un temps qu'il dépendait de sa pleine volonté de limiter. La première lettre leur attribuait le droit de procéder d'office et sans accusation préalable, dans les crimes pour lesquels la loi a prescrit la peine de mort ou de mutilation, ainsi que dans les causes d'injures faites aux personnes ecclésiastiques, aux veuves et aux orphelins, aussi bien que dans les cas d'assassinats où il ne se présentait pas de partie plaignante. La seconde lettre donnait le droit de procéder arbitrairement, sommairement et sans s'astreindre aux formes ordinaires, contre les bandes de voleurs et d'assassins qui infestaient les rues et les banlieues de Naples et de Puzzuoli; la troisième investissait les juges du droit de procéder de la même manière, par torture et tous les jours, sans excepter

le dimanche de Pâques, contre des bandits notoires, qu'ils eussent exercé leur industrie sur les grandes routes, ou dans les rues, ou dans les maisons. La quatrième de ces lettres autorise les juges en certains cas, à commuer en amendes au bénéfice du fisc royal, les peines afflictives, et en emprisonnemens, les amendes pécuniaires.

A l'époque de Robert, les barons du royaume ne jouissaient pas encore de la juridiction criminelle; ils n'obtinrent cette prérogative éminente que dans la seconde moitié du quinzième siècle; toutefois quand le roi le jugeait à propos, il les investissait des quatre lettres arbitraires; cette formalité leur accordait l'autorité nécessaire pour maintenir la tranquillité publique dans leurs fiefs, sans avoir besoin de recourir à l'intervention des juges ordinaires. Ce privilège leur donnait même un pouvoir plus grand que celui des juges, puisqu'ils l'obtenaient non à temps, mais d'une manière irrévocable.

Recueil d'André d'Isernia

Sous Robert, un célèbre jurisconsulte, du nom d'André d'Isernia, recueillit, sous le titre de *droits impériaux*, toutes les ordonnances concernant les finances du royaume de Naples, pour servir de base aux jugemens du tribunal de la *chambre sommaire*, composé du lieutenant, du grand chambellan et de quelques assesseurs (*magistri rationales*, maîtres des comptes). André fut lui-même un de ces juges, et par la suite président du tribunal. Son recueil, quoique rédigé d'autorité privée, est une des sources de la jurisprudence napolitaine : les diverses contributions

publiques usitées dans le royaume de Naples y sont rapportées sous les dénominations suivantes : *Jus fundici, ferri, azarii, salis, picis, staterœ s. ponderaturœ, mensuraturœ, riœ de novo, setœ, cambii, exiturœ, tinctoriœ et celandrœ, bucceriœ, imbarcaturœ, sepi, portus et piscariœ, decini, balistarum, jus resinœ s. reficœ* [1], *marium, saponis, molendini et gallœ* (ces quatre dans la Pouille seulement), *gabellœ auripullis, lignaminum* (ces deux derniers dans certaines provinces seulement).

L'auteur de ce recueil, mort en 1353, a laissé quelques autres ouvrages fort importans, tels que des commentaires sur les fiefs, que l'historien Giannone, jurisconsulte lui-même, qualifie d'incomparables; et des remarques sur les constitutions du royaume. Il porte les surnoms de Prince des Feudistes, d'Évangéliste féodal, d'*excelsus juris doctor, utriusque juris monarcha.*

Jeanne Ire qui succéda à Robert, son père, n'avait que seize ans, et son époux *André* était plus jeune de quelques mois. Il n'existait pas en Europe à cette époque de cour plus élégante que celle de Naples. Le jeune couple était entouré de princes et de princesses brillantes de jeunesse et de beauté. On y voyait outre Jeanne, trois autres reines ou impératrices : la reine-mère Sancie de Majorque qui, d'après les intentions de Robert, devait maintenir l'ordre et la décence

Jeanne I et André, 1343 – 1382.

[1] André observe que cet impôt ne se paie qu'à Naples, et point dans les autres provinces.

parmi cette jeunesse; Catherine [1], impératrice de Constantinople, veuve de Philippe, prince de Tarente et d'Achaïe [2]; Marguerite de Tarente, fille de Philippe et de Catherine, reine douairière d'Écosse [3]. Mais il y avait une autre princesse qui les surpassait toutes en beauté; c'était Marie, sœur de Jeanne, secrètement mariée à son cousin Charles, duc de Duras [4]. Enfin on y voyait une sixième princesse, Agnès de Périgord, douairière de Duras et mère de Charles. Les princes de Naples étaient les trois fils de Philippe de Tarente [5], savoir Robert, prince de Tarente et d'Achaïe, se disant empereur de Constantinople, Louis et Philippe II; et trois fils de Jean duc de Duras, Charles, Louis, comte de Gravina, et Robert qu'on nommait prince de la Morée. Au milieu de cette jeunesse voluptueuse et livrée à l'intrigue, il aurait fallu un monarque respectable par son âge et son caractère; mais il n'y avait qu'une jeune princesse belle et avide de plaisir, dont le cœur était ouvert à la séduction. Trop légère pour se laisser guider par les avis de personnes expérimentées, Jeanne dégoûta promptement

Caractère de ces deux princes.

[1] Fille de Charles de Valois.

[2] Frère du roi Robert.

[3] Veuve de Robert Bailleul.

[4] Charles, duc de Duras, étoit fils de Jean, un des fils du roi Charles II. Ce Jean portait d'abord le titre de comte de Gravina; c'est le même qui, ayant épousé Mathilde de Hainaut, héritière d'Achaïe, troqua, en 1332, cette principauté contre le duché de Duras (Voy. vol. VI, p. 409). Agnès de Périgord avait été la seconde épouse de Jean.

[5] Voy. p. 183 de ce vol.

son aïeule qui, avant l'expiration de l'année, alla renfermer dans un couvent ses chagrins et ses pressentimens. Au milieu de cette cour polie et corrompue, André avait conservé la rudesse de sa nation; il méprisait les mœurs et les usages des Napolitains. Orgueilleux et emporté, il ne supportait aucune contrariété. Ce qui l'indignait au dernier point, c'était qu'époux d'une reine, il fût condamné à ne porter, pendant quelques années encore, que le titre de duc de Calabre. Il négociait secrètement avec la cour de Rome une autorisation d'être couronné avant le temps fixé par le feu roi, et plus d'une fois, dans sa mauvaise humeur, on lui entendit proférer des menaces contre ceux qui s'opposaient à ses vues.

La cour de Naples se partageait entre deux partis : l'un nommé hongrais et le parti des princes du sang. Comme la reine, livrée à des amusemens frivoles, avait horreur des affaires, le parti hongrais prit le dessus, en s'emparant du gouvernement. Il était dirigé par un mauvais moine, le frère Robert; l'impératrice Catherine était à la tête du parti des princes. Pétrarque, envoyé à cette époque à Naples par le pape Clément VI, fait la description suivante de cette cour : « Il ne règne ici ni foi, ni vérité, ni conscience. Une bête qui marche nu-pieds et nu-tête, qui est couverte de haillons à travers desquels on voit sa peau, rejette avec dédain toutes les requêtes des sujets : un envoyé du pape ne paraît rien à cet hypocrite. Son orgueil s'appuie sur les trésors qu'il a ramassés, et son avidité se couvre de vêtemens déchirés. On l'appelle Robert. Je

Factions du frère Robert et de l'impératrice Catherine.

suis tenté de croire que la moelle des cadavres humains peut produire des serpens, puisque ce basilique est sorti du tombeau du roi Robert. Cet impie Denys, cet Agathocle, ce Phalaris gouverne la cour de Naples; mais ce nouveau tyran ne porte ni couronne, ni pourpre, ni soie; il se couvre à peine d'un manteau sale et déguenillé. S'il marche courbé, c'est par hypocrisie et non par faiblesse d'âge; mais son orgueil commande à la cour de deux reines, il opprime les pauvres, il foule aux pieds la justice, il ne respecte aucune loi divine ni humaine. Nouveau Palinure, il est assis au gouvernail d'un grand vaisseau, qui ne tardera pas de périr, parce que les matelots ne valent pas mieux que le pilote [1]. »

L'impératrice Catherine, à la tête de la faction opposée, remplit la cour et la famille royale d'intrigues et de discorde. Pour brouiller André avec son épouse, on lui inspira de la jalousie; il soupçonnait Jeanne d'une intrigue criminelle avec son cousin, Louis de Tarente. Ce soupçon n'était pas sans fondement, et l'impératrice, mère de Louis, qui donnait l'exemple de la galanterie, favorisait l'intrigue de son fils. Craignant l'influence d'Agnès de Périgord sur la princesse Marie, sa bru, et, par cette sœur de la reine, sur Jeanne elle-même, Catherine la fit empoisonner. Élisabeth de Pologne, reine douairière d'Hongrie, mère d'André, vint à Naples pour mettre la paix dans la

[1] Ce passage peut en même temps servir d'exemple de ce style affecté que, du temps de Pétrarque, on admirait comme gracieux et élégant.

famille royale. Sa présence retint les factions ; la jeune reine se conduisit avec retenue et décence, et appuya à Avignon les sollicitations de son époux pour obtenir la permission d'être couronné. Cependant ses déréglemens ne purent échapper à l'œil pénétrant d'une belle-mère ; Élisabeth, qui ne s'aveuglait pas non plus sur les défauts de son fils, et qui peut-être présageait son malheureux sort, voulait l'emmener en Hongrie. Les feintes larmes de Jeanne la décidèrent enfin à repartir seule, après avoir confié André à la direction d'un vieillard estimable, le comte de Montescaglioso.

Clément VI donna, en 1344, son consentement au couronnement d'André, pourvu que ce prince ne prétendît pas ensuite avoir reçu par cette cérémonie quelque droit à la couronne. Il cassa en même temps le testament du roi Robert et établit pour la couronne napolitaine l'ordre de succession mixte, d'après lequel les femmes sont exclues par les mâles du même degré, et les collatéraux éloignés par ceux d'un degré rapproché. La reine Jeanne ayant juré toutes les conditions exigées par le pape, celui-ci l'autorisa à prendre les rênes du gouvernement d'une manière indépendante du conseil de régence que son père lui avait adjoint.

Une imprudence d'André, pour ne pas nous servir d'un terme plus fort, accéléra la catastrophe qui forme le premier acte de la tragédie dont Naples fut le théâtre. Sur la bannière destinée à la cérémonie de son couronnement, André fit peindre au-dessus de ses armoiries, le billot et la hache, instrumens du

Assassinat d'André, 1345.

supplice qu'il préparait à ses adversaires [1]. Une conjuration se forma contre ce prince; le comte d'Artusio, fils naturel du roi Robert, et Philippine la Catanaise, confidente de la reine, en étaient les chefs. Jeanne, entraînée par sa passion pour Louis de Tarente, cédant aux suggestions de ses alentours, consentit au crime affreux qu'on lui proposait. Elle conduisit son mari dans un lieu solitaire, au couvent de St.-Pierre de Morone proche d'Averse. Dans la nuit du 18 septembre 1345, André étant au lit auprès de la reine, fut appelé dans une pièce voisine sous le prétexte d'un courrier arrivé de Naples, porteur d'une lettre du moine Robert. Jeanne eut un moment de remords; elle essaya de retenir son époux, mais il s'arracha de ses bras pour tomber entre les mains des assassins apostés. Comme on croyait qu'un anneau qu'il tenait de sa mère était une amulette qui le préservait de la mort par le fer ou le poison, on lui passa une corde autour du cou, et on le poussa hors d'une fenêtre. Les complices des assassins qui attendaient dans le jardin, le tirèrent par les pieds et achevèrent de l'étrangler.

[1] L'auteur, devenu sceptique tant par les mensonges que, dans des temps de troubles, il a vu débiter à l'esprit de parti, et que la crédulité a toujours accueillis, que par les fausses interprétations que la méchanceté et la prévention donnent à des actions innocentes, ne peut s'empêcher de douter de l'exactitude de mille faits que les historiens rapportent. Qui sait, par exemple, si ce qu'on a pris pour un billot et une hache, n'était pas quelque emblème héraldique? A qui André a-t-il donné l'explication de ces emblèmes? Est-il probable qu'il ait divulgué ainsi ses intentions secrètes?

On peut se représenter l'horreur que cet attentat inspira à tous ceux qui n'y avaient pas eu de part. D'un côté, Robert de Tarente, oncle de la reine, et de l'autre, Charles de Duras, son beau-frère, ainsi que Jeanne et son amant, se préparèrent à la guerre civile. Le pape chargea Bertrand de Baux (Balzo), grand justicier du royaume [1], de faire le procès aux coupables et de les punir, sans respect pour les dignités humaines. Jeanne ne put les sauver des mains de la justice; elle fut obligée de voir sa confidente, ses amis, appliqués à la torture, et menés au supplice[2]. Charles de Duras avait déclaré que le grand justicier pourrait compter sur sa protection dans l'exercice de sa charge.

La coupable reine écrivit à Louis le Grand, roi d'Hongrie, frère de son mari, pour se justifier du crime dont la voix publique l'accusait. Voici la réponse qu'elle reçut : « Jeanne! les désordres de ta vie passée, l'ambition qui t'a fait usurper le pouvoir royal, ta négligence à punir, et tes excuses subséquentes, prouvent que tu as été complice de la mort de ton époux. Personne n'échappera à la vindicte divine et humaine pour un crime si affreux. » Le roi d'Hongrie demanda que le pape le mît en possession du royaume de Naples, dont Jeanne s'était rendue indigne. Il exigea aussi que le prince Charles-Martel dont elle était accouchée quelques mois après la mort d'André,

[1] Nommé par la suite duc d'Andria.

[2] Gasso de Dinissiaco, comte de Terlitzi; Robert de Catano, comte d'Evoli et grand sénéchal, et plusieurs autres.

fût remis à son aïeule Elisabeth, pour être élevé à la cour d'Hongrie. Louis le Grand ne se borna pas à ces démarches pacifiques; il se prépara à venger, les armes à la main, un crime inouï dans les fastes européens.

La reine épouse Louis de Tarente, 1346.

Le pape qui craignait l'intervention du roi d'Hongrie, employa inutilement toutes sortes de moyens pour le faire rester en Hongrie. Des occupations, dont nous parlerons ailleurs, retinrent effectivement ce prince jusqu'en novembre 1347. En attendant, la reine Jeanne, ne pouvant plus maîtriser sa passion pour le plus beau prince de sa cour, avait épousé, le 20 août 1346, son cousin, Louis de Tarente, avouant ainsi publiquement sa complicité du meurtre d'André.

Expédition de Louis le Grand à Naples, 1347.

Louis le Grand arriva par Udine, Padoue, Vérone et Bologne. A Fuligno, un légat du pape se présenta pour lui défendre de continuer sa route, parce que les coupables avaient déjà reçu leur punition, et que les droits qu'il pourrait prétendre au royaume de Naples, devaient être discutés au tribunal du seigneur suzerain, le pape. « Allez dire à notre saint père, répondit Louis, que plus de deux cents coupables demeurent encore impunis dans ce royaume qui m'appartient par droit de succession. Avec l'aide de Dieu, je compte bientôt y faire meilleure justice. Lorsque j'aurai mis la couronne sur ma tête, je ne refuserai point à l'Église l'hommage et le tribut que je lui dois. Si vous m'excommuniez cependant, j'en appellerai à Dieu de votre sentence; il est plus grand que le pape, et il connaît la justice de ma cause. »

Louis le Grand arriva, le 11 janvier 1348, à Bénévent, et le 15 la reine Jeanne, âgée alors de vingt-deux ans, se voyant abandonnée par les barons, s'embarqua pour la Provence. Les princes de Tarente, à l'exception de Louis, qui avait suivi son épouse [1], et les princes de la branche de Duras [2], allèrent au-devant du roi d'Hongrie, jusqu'à Averse, conduisant avec eux le petit Charles-Martel. Louis fit, sans aucune forme de procès, trancher la tête à Charles de Duras, à la même place où André avait péri par son ordre, car la complicité de ce prince était prouvée par sa propre écriture. Ayant ensuite fait son entrée à Naples, le 24 janvier, le roi d'Hongrie fit condamner à mort beaucoup de personnes accusées d'avoir eu part à la conspiration contre son frère, et envoya Charles-Martel et les autres princes en Hongrie. Après avoir pris tranquillement possession de tout le royaume, il entama des négociations avec la cour d'Avignon, pour être reconnu roi de Naples; mais le pape rejeta sa demande. Comme il avait congédié une partie des troupes mercenaires avec lesquelles il était arrivé en Italie, que la grande peste qui désolait à cette époque toute l'Europe, avait fait périr beaucoup de Hongrais, et que les survivans désiraient retourner dans leur pays, il confia la régence à Etienne Laszk, fils du vayvod de Transilvanie, et le commandement des châteaux de Naples à un baron allemand,

Louis le Grand fait couper la tête à Charles de Duras.

Son retour en Hongrie, 1348.

[1] Ainsi l'empereur Robert et Philippe, son frère.

[2] Charles, Louis et Robert, les trois fils de Jean.

Conrad Wolf ou Wolfart[1] (nom que les Italiens ont traduit par Lupo, et les Français estropié en Guilford), s'embarqua vers la fin de mai 1348, à Barlette, et retourna en Hongrie.

Vente d'Avignon au pape, 1348.

La reine Jeanne, débarquée à Nice, avait continué sa route jusqu'à Aix, où les États de Provence, alarmés d'un bruit qui accusait cette princesse de vouloir vendre le comté à Jean, duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, la tinrent dans une espèce de captivité, jusqu'à ce qu'à la demande du pape, elle obtint la permission de se rendre à Avignon, où Louis de Tarente était arrivé par une autre route. Les preuves par lesquelles, devant le pape et les cardinaux réunis en consistoire, elle se justifia du crime qui lui était imputé, parurent si complètes, que son innocence fut reconnue. Le besoin d'argent qu'elle éprouvait, l'engagea à vendre, le 9 juin 1348, au pape, la ville d'Avignon, pour une somme de 80,000 florins d'or. Cette ville, traversée par la Durance, avait anciennement appartenu par moitié aux comtes de Forcalquier et aux comtes de Toulouse[2]. La moitié des comtes de Forcalquier avait passé aux comtes de Provence, à l'extinction des premiers, en 1206[3]; l'autre moitié avait été réunie à la France, en 1273, avec le comté de Toulouse[4], et cédée à Charles II, roi de Naples, comte de Provence, en 1290[5], pour faire partie de l'indemnité qu'il reçut pour le

[1] Voy. p. 66. [2] Voy. vol. IV, pag. 73; V, p. 586.
[3] Voy. vol. IV, p. 258, où le millésime est faux; vol. V, p. 383.
[4] Voy. vol. V, p. 154. [5] Voy. vol. V, p. 158.

Maine et le Poitou. Les papes étaient, depuis 1273, maîtres du comtat Venaissin [1]; ils résidaient depuis 1309 à Avignon[2] : on sent combien ils devaient désirer la souveraineté d'une ville qui était devenue leur demeure habituelle. Mais le droit d'aliéner Avignon fut contesté à la reine Jeanne, et pendant neuf ans, les habitans de cette ville, qui avait un régime municipal, refusèrent de reconnaître le pape comme leur souverain.

Avec l'argent que lui valut la vente d'Avignon, Jeanne loua des galères génoises, s'embarqua avec son époux, Louis de Tarente, et retourna dans son royaume, où elle fut reçue aux acclamations générales. Les Hongrais se maintinrent dans quelques villes seulement. Cependant la guerre continua entre les deux parties, et, en 1350, le roi d'Hongrie passa la mer Adriatique, avec 10,000 hommes de cavalerie, que la reine Jeanne ne put empêcher de débarquer. Ils s'emparèrent de tout le royaume, excepté Gaëte, où se retirèrent Jeanne et son époux; mais comme c'était des troupes féodales qui servaient sans solde, elles demandèrent à pouvoir s'en retourner aussitôt que le temps de leur service serait expiré. A la demande du pape, Louis le Grand consentit à une trêve qui devait durer jusqu'au mois d'avril 1351, aux conditions suivantes : chaque partie restera en possession de ce qu'elle a; le roi d'Hongrie aussi bien que la reine Jeanne et Louis de Tarente, sortiront du royaume; les cardinaux délégués pour prononcer sur la culpa-

Jeanne I retourne à Naples.

[1] Voy. vol. V, p 154 [2] Voy. vol. VII, p. 73.

bilité de Jeanne, parachèveront le procès ; si elle est trouvée coupable, le pape confèrera le royaume au roi d'Hongrie ; si elle est acquittée, le roi d'Hongrie lui remettra toutes les places qu'il tient, et recevra 300,000 florins d'or, pour indemnité des frais de la guerre. Après la signature de ce traité, Louis le Grand s'en retourna en Hongrie et donna la liberté aux princes captifs. Le fils de la reine Jeanne y était mort.

Sentence qui prononce que le meurtre d'André ne peut être imputé à Jeanne.

Il était très-difficile pour le pape de prononcer dans l'affaire de la reine. La politique de la cour de Rome ne permettait pas d'accepter pour voisin et de reconnaître pour roi des Deux-Siciles un monarque aussi puissant que le roi d'Hongrie, et le souverain pontife ne pouvait, sans faire tort à son caractère, déclarer l'innocence de Jeanne, par une sentence précédée d'une enquête régulière. Dans cet embarras on imagina un expédient. La reine prouva par témoins qu'un sortilège avait détruit en elle l'attachement qu'elle avait eu pour son mari, et effacé le sentiment de son devoir. Sur ce fondement les cardinaux prononcèrent que le fait du meurtre ne pouvait point lui être imputé et l'acquittèrent solennellement. Après une sentence si singulière, Louis le Grand, dégoûté des affaires de Naples, consentit, en 1352, à conclure la paix. Il renonça même à l'indemnité de guerre que la reine lui devait, déclarant qu'il n'était pas venu à Naples dans des vues intéressées.

Paix de 1352 avec Louis le Grand.

Louis de Tarente corégent de Jeanne I, 1349-1362.

Le 27 mai 1351, la reine Jeanne fit son entrée à Naples, et son époux *Louis de Tarente*, fut couronné, à condition toutefois qu'il ne prétendrait pas avoir obtenu

par cette formalité un droit au royaume. En commémoration de cet heureux retour, Louis de Tarente fonda, en 1352, *l'ordre militaire du S. Esprit au juste désir*, dont les membres juraient un parfait dévouement pour la personne du roi. Ils n'avaient pas de costume particulier, seulement tous les vendredis ils portaient une toque de soie blanche sans or, ni argent, ni perles; mais ornée d'un double nœud d'une couleur quelconque avec ces mots : Se Dieu plaist. Ils portaient tous les jours ce nœud sur une partie quelconque de leurs habits. Lorsqu'un des chevaliers, se trouvant dans une bataille, avait blessé un ennemi ou reçu lui-même une blessure, il portait ce nœud dénoué jusqu'à ce qu'il eût été au S. Sépulcre; alors il le nouait de nouveau et y ajoutait une petite flamme pour signifier la venue du S. Esprit avec ces mots : Il a pleu à Dieu. Cet ordre tomba bientôt en désuétude; mais il en est question sur plusieurs tombeaux de Naples où il est simplement nommé *Ordre du Nœud*.

Louis ne put rétablir la tranquillité dans le pays, ni réduire les barons à l'obéissance, ni réprimer les factions qui déchiraient le royaume. La princesse Marie, sœur de la reine, osa imiter l'horrible exemple que son aînée lui avait donné. Après l'exécution de Charles Duras, son époux, le grand amiral Renauld de Baux l'avait enlevée du château de l'Œuf et forcée de donner sa main à Robert, son fils; mais ce dernier était tombé au pouvoir de Louis de Tarente, pendant son séjour à Gaëte; on l'avait de là transporté à Naples; on l'y tenait renfermé dans une pièce du château

où résidait la reine et le roi. Profitant d'une absence des souverains, Marie fit couper, en sa présence, la tête à Robert de Baux et jeter son cadavre dans la mer. Elle épousa quelque temps après Philippe de Tarente, frère cadet du roi.

Quelques barons mécontens appelèrent, en 1354, dans le royaume une de ces bandes ou compagnies d'aventuriers et de gens faisant de la guerre un métier, et vendant leurs bras à qui voulait les payer, qui, depuis l'année 1354 environ, s'étaient formées en Italie. Celle qui arriva dans le royaume de Naples était la compagnie du comte de Lando [1]. Elle y commit les plus grands excès sans que le roi pût réprimer son insolence; il fut obligé finalement d'acheter sa retraite par une grande somme d'argent.

Louis de Tarente mourut, le 26 mai 1362, à l'âge de quarante-deux ans, ne laissant pas d'enfans légitimes. C'était un prince sans moyens, sans caractère, léger, inconstant et excessivement vaniteux.

Jeanne I se remarie à Jacques III, roi titulaire de Majorque, 1362-1375.

Le jour même où Louis de Tarente, roi titulaire de Naples, mourut, Jayme d'Aragon, roi titulaire de Majorque, échappa de la prison de Barcelonne où Pierre IV, roi d'Aragon, le tenait depuis 1349[2]. Ce fut à ce prince fugitif que Jeanne, âgée alors de trente-six ans, donna sa main, le 14 décembre 1362, à condition qu'il ne prendrait pas le titre de roi de Sicile, et ne se mêlerait d'aucune manière dans les affaires du gouvernement; mais cette dépendance ne plut pas à Jacques; il quitta bientôt son épouse, pour essayer de

[1] Voy. vol. IX, p. 331, 340, X, 111. [2] Voy. vol. IX, p. 235.

reconquérir son royaume de Majorque. Servant dans les armées de Pierre le Cruel, roi de Castille, il fut fait prisonnier en 1367, par Henri de Trastamare, racheté par la reine son épouse, et rappelé à Naples. Il n'y fit qu'un court séjour et mourut, en 1375, sans laisser d'enfans.

Cependant Jeanne approchait de sa cinquantième année, et l'incertitude qui régnait sur la succession, donna un nouvel aliment aux factions. Marie, sa sœur, après avoir épousé en troisièmes noces Philippe de Tarente, était morte, en 1366, sans postérité. Toute la branche de Tarente qui avait été si nombreuse et si brillante au moment de la mort du roi Robert, s'était éteinte : le seul individu qui restait de la postérité de Philippe I.er, prince d'Achaïe et de Tarente et empereur titulaire de Constantinople, était Jacques de Baux, fils de Marguerite de Tarente et de François de Baux, duc d'Andria, que cette douairière d'Écosse avait épousé en secondes noces [1]. De la branche de Duras il n'existait que trois filles de Charles de Duras décapité en 1348 [2], et un fils de Louis, comte de Gravina, son frère. Ce fils, nommé Charles, avait pris, en 1362, le titre de duc de Duras. La succession

[1] Jacques de Baux succéda à Philippe II, son oncle, dans la principauté de Tarente et le vain titre d'empereur de Constantinople.

[2] Savoir Jeanne, épouse d'un comte de Beaumont-le-Roger, et ensuite du comte d'Eu, fils de Jean sans Terre, comte d'Artois; Agnès, épouse de Cane della Scala, prince de Vérone, et ensuite de l'*empereur* Jacques de Baux, dont il vient d'être question; et Marguerite.

devait par conséquent passer à la branche de Duras, en supposant toutefois que la branche d'Hongrie, l'aînée de toutes, y renonçât : ce qui n'était pas vraisemblable. La reine Jeanne destinait le trône à Marguerite, la plus jeune des trois filles du premier duc de Duras, qu'elle déclara son héritière, et qu'elle maria au jeune Charles duc de Duras, le seul prince descendant de Charles I.er d'Anjou, qui existât encore outre Louis le Grand, roi d'Hongrie. Le duc de Duras, qui, quoiqu'élevé dans le pays, était entré au service du roi d'Hongrie, y retourna encore après son mariage. Il avait quelque espérance de monter un jour sur le trône de S. Étienne et de réunir sur sa tête la couronne angélique et celle de Naples.

Marguerite de Duras et Charles de Duras sont reconnus successeurs présomptifs.

Cependant, après la mort de Jacques de Majorque, la reine Jeanne se laissa persuader qu'elle pourrait encore avoir des héritiers. Elle choisit en conséquence un quatrième époux dans la personne d'Otton, duc de Brunswick-Grubenhagen, qui s'était fait une réputation de valeur et d'expérience dans les guerres de France et d'Italie[1]. Le mariage eut lieu en 1376. Ot-

La reine Jeanne épouse Otton, duc de Brunswick Grubenhagen, 1376.

[1] En lisant les chroniques des Frisons de cette époque, on est tenté de croire qu'un *Hœuptling* de cette nation balança dans le cœur de la reine l'attachement qu'elle avait pour le duc de Brunswick. Occo them Brœk, fils aîné de Keno, chef du Brockmerland en Ostfrise, était au service de Jeanne, lorsque la mort de son père le rappela au château d'Oldeborg. La reine ne le laissa pas partir; mais ses sœurs, Elbrig et Doda, se mirent en route pour le chercher, et se présentèrent devant Jeanne dans la plus belle parure frisonne. Elle leur dit qu'elle ne pouvait laisser partir leur frère; mais quand elles

ton renonça au titre de roi, se contentant de porter celui de la principauté de Tarente que la reine lui conféra. Il rendit d'utiles services à son épouse, sans pouvoir la préserver des désastres par lesquels elle dut expier les fautes de sa jeunesse.

Un prélat napolitain avait été élu pape, en 1378, sous le nom d'Urbain VI [1]. Les dispositions très-haineuses que, par des raisons qui sont inconnues, ce pontife montra envers Jeanne et son époux, engagèrent la reine à se déclarer pour Clément VII, qu'une partie des cardinaux opposa à Urbain. Ce fut là l'origine du grand schisme d'Occident, dont nous avons parlé, et de troubles très-sérieux dans le royaume de Naples. Une émeute du peuple de la capitale qui tenait pour Urbain VI, força, en 1379, Clément VII, qui y avait établi sa résidence, à s'embarquer pour aller à Avignon. Urbain VI s'abandonna alors à son ressentiment contre Jeanne, qu'il excommunia en 1380. Il était stimulé à cette démar-

Démarches hostiles du pape Urbain VI contre Jeanne.

lui annoncèrent qu'Occo était fiancé à une jeune Frisonne, elle fut émue et pâlit (*als de Königinne dat horede, is se seer dræfliggeworden*, *und heft sick ihre gelæt vorandert*, dit Beninga). Occo obtint son congé, fut fait chevalier et reçut de riches présens. La reine demanda aux deux dames comment leur frère se nommait dans son pays; elles répondirent qu'on le nommait *Boyng*, c'est-à-dire jeune seigneur, damoiseau. La reine fit frapper une monnaie d'or en son honneur qui circula sous le nom de *Boyn Occo* (*bajocho*). Aucun historien italien, que nous sachions, ne rapporte cette anecdote; mais nul motif ne peut engager à la révoquer en doute. Ce qui est dit de la monnaie peut provenir d'un malentendu.

[1] Voy. vol. VI, p. 129, et vol. VII, p. 128.

che par Jacques de Baux, duc d'Andria, et empereur titulaire de Constantinople, qui, comme petit-fils de Philippe I.er, formait des prétentions sur la principauté de Tarente, que Jeanne avait réunie à la couronne. La reine avait même confisqué son duché d'Andria, pour le punir d'avoir pris part à une rébellion. En vertu de sa naissance, Jacques de Baux avait des droits fondés à la couronne; il avait au surplus épousé la princesse Agnès de Duras, sœur aînée de Marguerite, à laquelle Jeanne destinait la succession. Ce ne fut cependant pas ce prince, manquant de puissance et de soutien, qu'Urbain VI appela au trône de Naples. Ce fut Charles, duc de Duras, celui même auquel Jeanne avait donné la main de Marguerite, et qu'elle avait reconnu pour son successeur éventuel. Charles de Duras était toujours en Hongrie où il avait mérité le surnom de la Paix, par la conclusion d'un traité de paix entre Louis le Grand et les Vénitiens. Urbain VI s'adressa au roi d'Hongrie pour l'engager à fournir à Charles les moyens de conquérir le royaume devenu vacant par l'excommunication et la déposition de Jeanne. Louis le Grand, lui-même, n'avait pas renoncé à l'espoir de récupérer ce royaume; cependant se voyant parvenu à l'âge de cinquante-quatre ans, sans avoir de fils, il ne pensa plus qu'à assurer à ses deux filles les couronnes d'Hongrie et de Pologne, qu'il avait portées avec tant de gloire. Il ne fut donc pas fâché de pouvoir éloigner le seul prince de la maison d'Anjou, qui, issu de mâle en mâle de Charles II le Boiteux, pouvait disputer à sa fille

aînée le trône d'Hongrie. Il lui fit jurer qu'il ne ferait aucune tentative pour devenir roi d'Hongrie ou de Pologne, et lui donna un corps de troupes pour entreprendre son expédition.

Une chose aurait pu retenir Charles de Duras. Marguerite, son épouse, à laquelle il était tendrement attaché, et Ladislas et Jeanne, ses deux enfans, étaient au pouvoir de la reine Jeanne. Il est probable qu'il comptait sur la magnanimité de cette princesse qui, depuis que l'âge avait calmé ses passions, et que l'expérience avait corrigé ses défauts, se montrait douce, bienveillante et généreuse. Il ne se trompa pas : la reine Jeanne permit à Marguerite de se retirer, avec ses enfans, au château d'Isernia, dans le comté de Molise, pour y attendre les évènemens.

Invasion du royaume de Naples par Charles de Duras.

En passant par la Marche de Trévise, Charles prit à sa solde un corps de 8 à 10,000 hommes que les Vénitiens venaient de congédier, et se rendit à Arezzo, ville qui venait de lui conférer la souveraineté. Clément VII aimait beaucoup le duc d'Anjou, Louis, ce fils de Jean II, roi de France, que nous avons vu jouer un rôle dans les guerres de Charles V, son frère[1]. Il avait même érigé pour ce prince un nouveau royaume, celui d'Adria, qui devait se composer de l'Etat ecclésiastique, à l'exception des provinces nommées Patrimoine de St.-Pierre et Campagne de Rome [2]. Il avait attaché à cette couronne la condition qu'elle ne pourrait jamais être portée par la même tête avec celle de Naples. Lorsque la reine

Erection du royaume d'Adria en faveur de Louis d'Anjou.

[1] Voy. vol. VIII, p. 307 et suiv. [2] Voy. vol. VII, p 131.

Jeanne chercha un protecteur, qui pût la garantir contre le danger qui la menaçait, le pape lui conseilla d'appeler le duc d'Anjou qui serait certainement soutenu par le roi de France, son frère. Pour s'assurer de l'assistance du duc d'Anjou, Jeanne l'adopta le 29 juin 1380, le nomma duc de Calabre, et héritier du royaume de Naples et de tous ses autres états. Le fils du roi de France accepta un si beau don, mais la mort de son père, qui arriva le 3 septembre, et les affaires de la régence dont il se chargea [1], l'empêchèrent de venir à temps au secours de sa mère adoptive.

Adoption de Louis d'Anjou par la reine Jeanne.

Le choix de la reine déplut généralement à la nation dont tous les vœux étaient pour Charles de Duras. Celui-ci étant arrivé à Rome fut couronné, le 2 juin 1381, par Urbain VI, qui enleva beaucoup de vases sacrés des églises pour donner de l'argent à son protégé. Charles entra sans résistance dans le royaume, et arriva, le 16 juillet, aux portes de Naples, qui lui furent ouvertes par le peuple. Il assiégea le château Neuf où la reine s'était sauvée. Otton de Brunswick fit des efforts de bravoure pour délivrer son épouse, mais le 25 août il fut défait et obligé de se rendre prisonnier. Le lendemain la reine manquant absolument de vivres, se rendit également au vainqueur qui la relégua au château de Muro dans la Basilicate. Dix galères provençales qu'elle avait attendues, pour se faire transporter en Provence, arrivèrent six jours trop tard.

Louis, duc d'Anjou, se mit en route au commen-

[1] Voy. vol. VIII, p. 334.

cement de l'année 1382, pour délivrer la reine, sa bienfaitrice. Le 22 février il reçut à Avignon, par le pape Clément VII, l'investiture du royaume de Naples. Il prit possession de la Provence, et s'allia à Amédée VI, dit le comte Verd, duc de Savoie, auquel il céda les villes que les rois de Naples possédaient en Piémont [1]. Ce fut probablement la marche de Louis d'Anjou, qui engagea le duc de Duras à faire étrangler, le 22 mai 1382, la reine Jeanne, sa prisonnière, pour laquelle jusqu'alors il avait montré beaucoup d'égards. Cette exécution fut faite par quatre Hongrais dans la chapelle du château de Muro, où Jeanne était entrée pour faire sa prière. Marie, fille naturelle du roi Robert, qu'on accusait d'avoir eu part au meurtre d'André, fut décapitée à la même époque.

Jeanne I est étranglée, 1382

Charles III, surnommé *de la Paix* et *le Petit*, eut un compétiteur redoutable en *Louis I.er*, d'Anjou, qui, ignorant encore la mort de la reine Jeanne, partit de Carpentras, le 13 juin 1382, à la tête d'une armée de 12,000 cavaliers qui en route grossit jusqu'au nombre de 35,000 hommes, et, après avoir traversé la Lombardie, la Toscane et l'Etat ecclésiastique, arriva à Aquila, seule ville du royaume de Naples qui fût restée fidèle à Jeanne. Pendant deux ans les deux compétiteurs se firent la guerre, mais par le conseil d'Otton de Brunswick, son prisonnier, auquel il donna la liberté, et de Jean Hackwood qu'il avait pris à son service, Charles III évita toujours de livrer

Charles III de la Paix, 1382-1386, et Louis d'Anjou se disputent le trône, 1382-1384.

[1] Voy. vol IX, p. 320.

bataille à son rival, se contentant de l'amuser par des défis qu'il ne remplit jamais, et de laisser l'armée française se détruire par la disette et les maladies. Louis, lui-même, tomba malade et mourut le 10 octobre 1384, au château de Telisine [1], près Bari, et son armée se dispersa. Louis, disent les auteurs de l'Art de vérifier les dates, mourut dans les horreurs de la pauvreté, n'ayant jamais cessé d'accumuler des richesses et ne possédant à sa dernière heure qu'une cotte d'armes de toile peinte pour toute marque de dignité royale, avec un seul gobelet d'argent. *Louis II*, son fils mineur, lui succéda sous la régence de Marie de Bretagne, sa mère, dans le duché d'Anjou et le comté de Provence; la cour de France le reconnut aussi comme roi de Naples, et le pape Clément VII le couronna, le 1.er novembre 1389.

Louis II, 1384-1417. La Provence est séparée du royaume de Naples.

Charles III n'avait pas tardé à se brouiller avec Urbain VI, par le refus qu'il fit d'abandonner à François Prignano, neveu du pape, la principauté de Capoue, le duché d'Amalfi, les comtés de Fondi et Caserta, Aversa, Gaëte, Nocera, le comté Palatin d'Altamara et d'autres terres qu'Urbain VI avait stipulées pour son neveu, lors du couronnement de Charles. Ces brouilleries dégénérèrent en une guerre ouverte, et attirèrent à Charles l'excommunication. Une faction hongraise ayant appelé ce prince pour l'opposer à la reine Marie, il partit pour ce pays, et fut couronné roi d'Hongrie, à Albe Royale, le 31 décembre 1385; mais ayant été blessé le 7 février

[1] D'autres disent à Biselia.

1386, par un assassin, il mourut le 22 du même mois.

Ladislas, son fils, âgé de douze ans, qui était resté à Naples, lui succéda dans ce royaume, sous la régence de Marguerite de Duras, sa mère. Ainsi deux rois mineurs, l'un et l'autre sous la tutèle d'une femme, se disputèrent le trône. Le pape Urbain VI punissant sur Ladislas les torts qu'il avait à reprocher à son père, refusa de lui accorder l'investiture, tandis que Clément VII s'intéressa vivement pour Louis II. Il engagea la régente Marie à confier le commandement de l'armée destinée à conquérir Naples, à Otton de Brunswick, veuf de la reine Jeanne, qui se trouvait à la cour d'Avignon : elle promit à ce prince de le rétablir dans la possession de la principauté de Tarente. Ladislas, 1386-1414.

En attendant, la mauvaise administration de la régente Marguerite causa une révolution à Naples. La noblesse, ou ce qu'on appelait les *cinq Seggi*, créa, sous le titre des *Huit du bon gouvernement*, une magistrature indépendante, composée d'individus des premières familles du royaume, qui bientôt disputa à la reine son autorité. Le grand connétable Thomas de San Severino, chef du parti d'Anjou, prit le titre de vice-roi; réuni à Otton de Brunswick, il se rendit, au mois de juillet 1387, maître de Naples. Marguerite et ses enfans se sauvèrent à Gaëte. Troubles de la régence; le parti d'Anjou prend le dessus.

Les affaires de Louis II étaient sur un très-bon pied, lorsque la méfiance que la régente Marie, sa mère, avait conçue contre Otton de Brunswick et contre Anarchie.

San Severino, faillit les ruiner de fond en comble. Marie, qui était restée en Provence, envoya Montjoie, qui était maréchal de Clément VII, pour remplacer Otton et San Severino dans les qualités de vice-roi et de capitaine-général. Otton fut si sensible à cet outrage, qu'il abandonna le parti de Louis d'Anjou. Il en résulta une grande confusion; à l'exception de Naples, que gouvernait Montjoie, presqu'aucune autre ville ne reconnaissait bien l'autorité soit de Louis, soit de Ladislas; tous les barons étaient en armes; les paysans étaient rançonnés tantôt par un parti, tantôt par l'autre.

Louis II arrive dans le royaume.

Enfin Louis II, étant parvenu à l'âge de treize ans, et ayant été couronné à Avignon, le 1.er novembre 1390, s'embarqua à Marseille, et arriva le 14 août 1391 à Naples, où il fut reçu aux acclamations du peuple et des grands, et se fit prêter serment par les principales villes du royaume: Ladislas ne se maintint qu'à Gaëte et dans quelques autres districts. Les deux compétiteurs se firent la guerre avec un succès varié jusqu'en 1399, que la ville de Naples assiégée par Ladislas pendant que Louis II était à Tarente, se soumit au premier. Louis II retourna en 1400 en Provence, ne conservant, dans le royaume de Naples, que la seule ville de Tarente.

En 1403, Ladislas obtint aussi la couronne d'Hongrie; elle ne suffisait pas à son ambition. Il conçut un projet qui devait illustrer son nom, en le plaçant à côté de ceux de Charlemagne et d'Otton le Grand. Enlevant aux rois d'Allemagne la couronne impériale,

ou la leur laissant peut-être comme un vain simulacre, il voulait renouveler de fait l'empire romain, qui devait dorénavant être réuni au royaume de Naples. Le schisme de l'Église devait lui faciliter l'exécution de ce plan, qui peut-être aurait réussi sans l'intervention de Florence, cette vigilante modératrice du système politique de l'Italie. En 1408, Ladislas se rendit maître de Rome et du Patrimoine de S. Pierre, et prit le titre de roi de Rome [1]; mais bientôt la nécessité de défendre le trône de Naples suspendit l'exécution de son plan. Louis II d'Anjou, rappelé par les Napolitains et reconnu, en 1409, roi de Naples par le concile de Pise et par le pape Alexandre V, vint en 1410 de Provence avec le pape Jean XXIII, et battit, le 19 mai 1411, Ladislas, à Roccasecca ou Pontecorvo. Heureusement pour Ladislas, le manque de discipline parmi les troupes françaises empêcha Louis, dans le premier moment, de tirer parti de sa victoire : plus tard, ce prince trouva tous les défilés fermés, et ne put pénétrer dans le pays. Il retourna alors en France. Après son départ, les Florentins parurent comme médiateurs, et exigèrent que le roi d'Hongrie se réconciliât avec le pape : la paix fut effectivement signée, le 15 juin 1412, à des conditions avantageuses pour le roi de Naples, qui toutefois dut renoncer à l'exécution de ses projets sur Rome; mais il les ajourna seulement; car l'année suivante il s'empara de nouveau de cette ville. Les Florentins, dont la politique tendait sans cesse à tenir la balance entre les états

Ladislas se rend maître de Rome.

Bataille de Roccasecca, 1411.

Retour de Louis II en France.

Ladislas s'empare pour la seconde fois de Rome, 1413.

[1] Aucun prince avant Ladislas n'avait porté ce titre.

faibles, et ceux qui voulaient profiter de leur puissance pour les écraser, forcèrent Ladislas à abandonner une conquête qui ne discontinua pas d'être l'objet constant de son ambition jusqu'à sa mort prématurée.

Changement du caractère de Ladislas, par suite d'une maladie, 1393.

En 1393, Ladislas avait fait une maladie grave qu'on attribuait à du poison. Elle opéra un triste changement dans son caractère, qui devint violent et irascible. Il eut depuis ce temps des accès de colère qui allaient jusqu'à la rage, et pendant lesquels il commettait des cruautés atroces. Il venait de signer, le 22 juin 1414, dans son camp, près d'Assise, un traité de paix avec Florence, lorsque son état dégénéra en une véritable frénésie. Il se fit d'abord transporter en litière à Rome, s'embarqua à Ostie, et arriva à Naples où il expira, le 3 août, à l'âge de quarante ans. Sa mort fut regardée par ses sujets comme un bienfait du ciel. En 1390, il avait été marié par les intrigues de sa mère, à Constance, fille de Mainfroy de Chiaramonte, comte de Modica, qui possédait les deux tiers de la Sicile : ce mariage conclu dans des vues intéressées, fut rompu avant d'avoir été consommé. Ladislas épousa, en 1403, Marie de Lusignan, fille de Jacques I.er, roi de Chypre, et après la mort de cette princesse, Marie, fille de Jean d'Enguyen, comte de Lecce. Aucune des deux ne le rendit père.

Jeanne II, 1414.

Jeanne II, sa sœur, âgée de quarante-trois ans, veuve depuis 1406 de Guillaume l'Ambitieux, duc d'Autriche, dont elle n'avait pas eu d'enfant, succéda

à Ladislas. Cette princesse voluptueuse, dépourvue des grâces de la figure et des agrémens de l'esprit, continua sur le trône la vie dissolue qu'elle avait menée pendant son veuvage. Sa cour fut le théâtre des intrigues les plus méprisables jouées par ses favoris, et particulièrement par le grand chambellan Pandolfello Alopo, qu'elle avait tiré d'une condition obscure. Les barons ayant sollicité la reine de se marier, pour donner des héritiers au royaume, elle épousa, en 1415, Jacques II de Bourbon, comte de la Marche, prince renommé pour sa vaillance et sa bonne mine [1]. Quoique par le contrat de mariage il eût renoncé au titre de roi, Jeanne fut si satisfaite de la première entrevue qu'elle eut avec lui, qu'elle le nomma roi. Mais Jacques qui avait été prévenu de la vie licencieuse de son épouse, éloigna d'elle ses amans et confidens, et la surveilla avec tant de sévérité, qu'elle se trouvait dans une espèce de prison. Jeanne, à laquelle cette contrainte fut insupportable, trouva moyen de se faire enlever, le 13 septembre 1416, par le peuple émeuté, et conduire dans un autre palais que celui du roi. Le roi qui craignait pour sa personne, se sauva au château de l'OEuf, où la reine l'assiégea. On fit avec lui un accommodement, et on lui imposa des conditions dures. Il conserva les honneurs

La reine épouse Jacques II, comte de la Marche, 1415.

[1] Dernier mâle de la branche aînée de la ligne cadette de la maison de Bourbon. Son frère cadet, Louis, fut la tige de la branche cadette ou de Vendôme.

[2] Le 8 septembre 1415 il fit arrêter Alopo, qui eut la tête tranchée le 10 octobre, comme coupable de plusieurs malversations.

de la royauté, mais il devait se contenter de la principauté de Tarente, porter le titre de roi, mais n'exercer aucune autorité; il promit aussi de renvoyer tous les Français. Après cette réconciliation, le peuple ramena le couple royal au château pour y résider ensemble. La reine se forma alors une cour composée de ses favoris; les rôles changèrent, et Jacques eut des gardes qui ne lui permirent pas de quitter ses appartemens. Il resta dans cette prison jusqu'au 15 février 1419. Pendant ce temps Jean Caraccioli [1], nommé grand sénéchal, et le fameux Mucio Attendolo, se partageaient alternativement les faveurs de la reine. Nous avons déjà eu plusieurs occasions de parler de Mucio; mais comme le royaume de Naples a été le théâtre de sa plus grande gloire, comme de sa mort, c'est ici le lieu d'en faire connaître l'origine. Ce fils d'un paysan de Cotignola prit service, dans sa jeunesse, dans une de ces bandes de soldats et de brigands qui vendaient alors leurs bras, mais non leur fidélité, au plus offrant. Son audace et sa force corporelle l'y firent distinguer, et lui valurent le surnom de Sforce. Mais avec le courage, la nature lui avait départi un véritable génie militaire. Il résolut de se mettre lui-même à la tête d'une bande qu'il organisa et disciplina d'une manière qui bientôt la mit au-dessus de toutes les autres bandes, à l'exception de celle de Braccio de Montone, dont elle devint la rivale. Sforce (c'est ainsi que nous le nommerons par la suite), et Braccio, étaient re-

Factions de la cour de Jeanne II. Caraccioli et Sforce.

[1] Nommé ordinairement San Gianni.

gardés comme les deux plus grands capitaines de l'Italie de leur temps, et nous avons déjà vu qu'à leur mort ils transmirent cette réputation à ceux qui commandèrent les deux bandes après eux. Engagé au service du roi Ladislas, Sforce développa aussi des talens politiques. Sous Jeanne II, il devint chef de parti, et obtint un si grand pouvoir, qu'il aurait gouverné le royaume sans la part que Carraccioli avait à la faveur de la reine. Ces deux ambitieux remplirent la cour de factions et d'intrigues. Le roi fut délivré par l'intervention du pape Martin V, qui, après avoir donné la paix à l'Église, refusa de couronner Jeanne, tant qu'elle tiendrait son époux en captivité. Jacques profita des premiers momens de sa liberté, pour s'embarquer à l'insçu de son épouse; il retourna en France et termina sa vie dans la retraite d'un couvent. Jeanne II fut couronnée, le 28 octobre 1419, par un légat du pape; mais le pape déclara, le 4 décembre, par une bulle datée de Florence, que ce couronnement ne préjudicierait pas aux droits de la maison d'Anjou, et que si Jeanne II mourait sans héritiers, ce qui, vu son âge, était indubitable, il conférerait le royaume à *Louis III* et à ses héritiers. Ce prince avait succédé, en 1417, à son père Louis II dans le comté de Provence, ainsi que dans les prétentions au royaume de Naples.

Louis III d'Anjou, 1417-1434.

Sforce, voyant son crédit supplanté par celui du sénéchal Caraccioli qui exerçait un pouvoir absolu sur la reine, invita Louis III à venir revendiquer ses droits. Ce prince nomma Sforce vice-roi et connétable, et lui

Sforce se déclare pour Louis III.

envoya de l'argent pour mettre son armée en bon état, annonçant qu'il allait s'embarquer lui-même pour Naples. Sforce s'approcha de la capitale, dans la persuasion que son arrivée causerait un soulèvement du peuple contre le favori. Jeanne II implora l'assistance du pape; mais celui-ci lui reprocha sa mauvaise conduite, et se prononça en faveur de Louis d'Anjou. Elle s'adressa alors à Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, qui se trouvait en Sardaigne, occupé d'une expédition en Corse, et offrit de l'adopter. Alphonse consulta ses ministres; ceux-ci l'ayant dissuadé d'accepter une alliance qui l'impliquerait dans une guerre lointaine et difficile, il dit ce mot devenu fameux : « Les conseils des rois devraient être des rois ou avoir au moins des sentimens royaux »; et ordonna à son amiral Raimond Periglios de partir pour Naples.

Louis III arrive dans le royaume, 1420.

Louis III, instruit de cette négociation, s'embarqua sur-le-champ, arriva en 1420 dans les parages de Naples et réunit ses troupes à celles de Sforce. L'arrivée de la flotte aragonaise plus forte que la sienne l'engagea à renvoyer celle-ci pour chercher des renforts. Periglios entra dans le port et la ville de Naples; Louis et Sforce se retirèrent à Averse. La reine Jeanne, pour avoir quelqu'un à opposer à Sforce, prit à son service Braccio de Montone, rival du paysan de Cotignola, et le nomma duc de Capoue et d'Aquila. Le pape envoya à Louis III un secours de mille hommes, commandés par Tartaglia, fameux condottiere. Alphonse, après avoir visité son royaume de Sicile, se rendit à Naples où il fit son entrée le 7 juillet 1421.

Braccio de Montone entre au service de Jeanne II.

Jeanne II adopte Alphonse V, roi d'Aragon.

Le lendemain Jeanne II signa l'acte par lequel elle l'adopta.

Le parti d'Aragon prit dès-lors le dessus; Louis III perdit presque toutes les villes qu'il avait occupées et se retira à Rome. Braccio s'étant réconcilié avec Sforce, engagea la reine à rappeler celui-ci à son service et à celui d'Alphonse, son fils adoptif. Cependant Alphonse qui se conduisit dans le royaume comme maître, ne tarda pas à se brouiller avec le grand sénéchal Caraccioli, favori de la reine, et le fit arrêter le 22 mai 1423. La reine, alarmée pour sa propre sûreté, alla s'enfermer dans le château Capouan (à Naples), où Alphonse la bloqua; elle appela à son secours Sforce qui était à Bénévent : ce condottiere s'empressa d'arriver, battit, le 28 mai 1423, dans un lieu dit des Fornuelles, les troupes du roi d'Aragon, délivra la reine et bloqua le château Neuf où résidait Alphonse. Le 2 juin 1423, Jeanne conclut avec Sforce, muni des pouvoirs de Louis III, un traité, par lequel l'adoption d'Alphonse fut révoquée; la reine adopta Louis III, lui donna le duché de Calabre et le nomma son successeur, le tout sans préjudice des droits antérieurs que ce prince avait sur le royaume de Naples. Louis promit de quitter le royaume aussitôt que les Aragonais en auraient été chassés et d'attendre tranquillement que la succession lui fût échue. Sforce fut récompensé par le don de Trani et de Barletta.

Sforce se réconcilie avec Jeanne II.

Jeanne se brouille avec Alphonse.

Jeanne II adopte Louis III, 1423.

Bientôt la face des affaires changea encore une fois. Une flotte aragonaise portant le capitaine général Jean de Cardone, vint délivrer le roi, et débarqua, le 11

Alphonse se rend maître de Naples.

juin 1423, des troupes à Naples, qui est sans défense du côté de la mer. Un combat sanglant eut lieu dans les rues de la ville dont une grande partie fut brûlée. Sforce qui était à Averse, vola au secours de la reine qu'il tira du péril de tomber entre les mains de ses ennemis, sans pouvoir empêcher Alphonse de se rendre maître de Naples. Sforce conduisit la reine à Averse, d'où elle appela Louis III : ce prince était toujours à Rome où le pape venait de lui accorder l'investiture éventuelle du royaume de Naples.

Les affaires d'Aragon exigeant la présence d'Alphonse, il nomma le plus jeune de ses frères, Pierre d'Albuquerque, vice-roi de Naples, confia le commandement de la capitale à Jacques Caldora, s'embarqua le 15 octobre 1423, surprit, le 9 novembre, Marseille, pilla cette ville et alla à Valence, emportant avec lui le corps de S. Louis de Toulouse, fils de Charles II le Boiteux [1].

Mort de Sforce, 1424.

Bientôt après, Jeanne perdit son principal appui, le plus grand capitaine de cette époque, Mucio Sforce. Dans la désunion qui s'était mise entre Jeanne II et Alphonse, Braccio de Montone était resté fidèle à Alphonse, et ainsi l'ancienne rivalité entre ces deux capitaines, chefs de deux écoles célèbres, se réveilla. Braccio assiégeait Aquila ; Sforce se mit en route pour délivrer cette ville, mais il se noya, le 4 janvier 1424, en traversant la rivière de Pescara. Braccio qui, malgré la rudesse de son métier, était susceptible de sentimens généreux, pleura la mort de son rival. Jeanne II en

[1] Voy. vol. VI, p. 55.

fut consolée par un secours qui lui arriva bientôt après. Elle s'était alliée à Philippe-Marie Visconti, duc de Milan et seigneur de Gênes : ce prince lui envoya une flotte commandée par Guido Torello et portant 10,000 hommes de troupes de débarquement. La ville de Naples assiégée par mer par Torello, et par terre par François Sforce qui s'était mis à la tête de l'armée de son père Mucio, fut livrée par trahison, le 11 avril 1424, à Louis III par Jacques Caldora, le lieutenant d'Alphonse : l'infant Pierre se jeta dans le château Neuf qui resta constamment au pouvoir des Aragonais. Caldora nommé grand connétable, fut envoyé contre Braccio qui assiégeait toujours Aquila. Le 2 juin il lui livra bataille près des murs de cette ville : Braccio qui n'avait plus d'égal depuis la mort de Sforce, fut défait par la faute du meilleur de ses lieutenans, de Nicolas Piccinino, auquel il avait confié la garde de la porte d'Aquila. Piccinino ayant un instant abandonné son poste, les habitans d'Aquila, au nombre de 6,000, en sortirent et prirent l'armée de Braccio à dos. Blessé à mort, Braccio fut transporté par le vainqueur dans la ville où il expira le 5 juin 1424, à l'âge de cinquante-six ans.

Louis III se rend maître de Naples, 1421.

Mort de Braccio, 1421.

A peine la reine Jeanne fut-elle de nouveau en possession de sa capitale (car il s'en fallait de beaucoup qu'elle le fût du royaume) que les intrigues de cour recommencèrent. Le grand sénéchal Caraccioli abusa de sa faveur d'une manière scandaleuse. Son avidité insatiable, son arrogance finirent par dégoûter la reine elle-même. Une dame de la cour, très-intrigante,

Assassinat de Caraccioli.

Covella Ruffa, duchesse de Sessa, qui avait des motifs particuliers de haine contre Caraccioli, le supplanta dans le cœur de la reine : elle forma contre le favori une conspiration dans laquelle entra Ottino Caraccioli, un des plus proches parens du grand sénéchal. On assura à la reine qu'il avait formé le projet de se partager le royaume avec Jacques Caldora, et, sous ce prétexte, on lui demanda un ordre pour le tuer. « Je veux bien l'humilier, répondit la reine que son favori venait d'outrager de la manière la plus insolente, mais non le faire mourir; je suis vieille, et le moment approche où il faudrait rendre compte à Dieu de ce meurtre. » Elle donna l'ordre de s'emparer seulement de la personne de Caraccioli; mais les conjurés se proposèrent bien de ne pas s'arrêter à moitié chemin. Pour exécuter leur complot, ils choisirent le jour où Caraccioli célébrait la noce de son fils avec une fille de Caldora; c'était le 17 août 1424. Après avoir passé une partie de la nuit au festin, le grand sénéchal s'était retiré dans sa chambre à coucher. Ce fut là que les assassins le surprirent et le massacrèrent. La reine fondit en larmes lorsqu'elle reçut cette nouvelle, et déclara publiquement qu'on avait outrepassé ses ordres; mais, accoutumée à être gouvernée, elle tomba sous la férule de la duchesse de Sessa, qui lui arracha un acte par lequel elle condamna la mémoire de son favori qu'elle déclara criminel de lèse-majesté, confisqua ses biens immenses et pardonna à ses assassins.

Le favori avait trouvé moyen d'éloigner de la cour

le fils adoptif de la reine, sous prétexte que sa présence était nécessaire dans le duché de Calabre, son apanage. La duchesse de Sessa et ses créatures ne permirent pas qu'il revînt à Naples. La principauté de Tarente avait été donnée, en 1398, à un seigneur de la maison des Ursins qui avait rendu d'utiles services au roi Ladislas. Jean-Antoine, son fils, tenait avec le roi d'Aragon : Jeanne ordonna à Louis III de marcher contre lui. Cette campagne coûta la vie à ce prince. Les chaleurs de la saison lui attirèrent une maladie dont il mourut à Cosenza, le 24 novembre 1434, âgé de trente-un ans. Marié depuis trois ans à Marguerite de Savoie, il ne laissa pas d'enfant. Ses états et ses prétentions passèrent à *René*, son frère, qui, depuis 1430, était duc de Bar et marquis de Pont-à-Mousson, par cession du dernier possesseur mâle, le cardinal Louis de Bar, son oncle maternel; et depuis 1431 duc de Lorraine des droits de son épouse [1]. La reine Jeanne transféra par testament sur ce prince les droits de son frère, et mourut, le 2 février 1435, à l'âge de soixante-quatre ans. Avec elle s'éteignit la première maison d'Anjou [2] fondée par Charles, fils de Louis VIII, roi de France, après avoir régné cent soixante-dix ans à Naples. Ce royaume resta dès-lors réuni à la monarchie aragonaise, et la seconde maison d'Anjou, descendue de Louis I.er, fils de Jean II, roi de France, ne

Mort de Louis III, 1434.

Extinction de la première maison d'Anjou, 1435.

René est nommé roi de Naples, 1435.

[1] Voy. vol. VIII, p. 117, 118.

[2] C'est la première maison capétienne d'Anjou; car nous avons vu qu'il a existé une plus ancienne maison de ce nom qui, depuis 1154, régnait en Angleterre. (Voy. vol. V, p. 92 et 232.)

put pas faire valoir les droits qu'elle dérivait de l'adoption de Louis I.er par la reine Jeanne I.re et de celle de Louis III par Jeanne II, ainsi que du testament de cette princesse en faveur de René. Nous avons parlé [1] des efforts infructueux que fit René pour donner suite à la disposition testamentaire de la reine Jeanne II; ils se terminèrent par la prise de Naples dont Alphonse s'empara le 2 juin 1442, et par la retraite de René. Le titre de roi de Naples passa, en 1480, à son neveu *Charles du Maine*, qui, l'année suivante, le transmit avec toutes ses prétentions, à la maison de France. Nous verrons dans le sixième livre quel usage les rois de France firent du testament de Charles du Maine.

Alphonse V se rend maître de Naples, 1442.

[1] Voy. vol. IX, p. 241.

SECTION II.

Royaume de Sicile depuis 1282 *jusqu'en* 1409.

Nous avons vu au livre précédent [1], par quelle suite de révolutions sanglantes *Pierre I.er*, roi d'Aragon, parvint, en 1282, à la possession du royaume de Sicile. Malgré l'excommunication dont le frappa le pape Martin IV, il s'y maintint, grâce aux victoires que Roger Loria, amiral d'Aragon, remporta sur les flottes des rois de France et de Naples. Pierre et Charles d'Anjou se donnèrent rendez-vous pour le 1.er juin 1283, à Bordeaux, où leur différend devait être terminé par un combat singulier; mais Pierre trouva des prétextes pour ne pas s'y rendre. Pierre I, 1282-1286.

Jacques, second fils de Pierre, reconnu successeur du vivant de son père, fut proclamé roi de Sicile et couronné à Palerme le 2 février 1286. Il continua à faire avec vigueur la guerre au roi de Naples; mais la mort de son frère aîné l'ayant appelé, en 1291, au trône d'Aragon, il renonça, en 1295, à celui de Sicile en faveur de Charles de Valois [2]. Jacques, 1286-1295.

Ce fut alors que les Siciliens, indignés de ce traité, élurent *Frédéric II*, frère puîné de Jacques, dans un parlement tenu à Catana, le 16 janvier 1296; il fut couronné, le 25 mars suivant, à Palerme. Le roi d'Aragon, son propre frère, nommé gonfalonier de l'É- Frédéric II, 1295-1336.

[1] Voy. vol. VI, p. 49 et suiv.

[2] Voy. vol. V, p. 400; Voy. vol. IX, p. 232.

glise, et Charles II, roi de Naples, devenu le beau-père de Jacques, se réunirent contre Frédéric. Les Siciliens se défendirent vaillamment; mais Frédéric qui commandait lui-même sa flotte, ayant rencontré près du cap d'Orlando celle d'Aragon, qui, portant Jacques lui-même, était néanmoins sous les ordres de l'amiral Roger de Loria et de Robert, fils de Charles II, essuya, le 4 juillet 1299, une entière défaite et perdit 16,000 hommes avec vingt-deux galères. Le 1.er décembre de la même année, il remporta, à la tête de ses troupes de terre, près de Falconara, une victoire brillante sur Philippe, prince de Tarente, fils cadet du roi de Naples, qui tomba entre les mains du vainqueur. C'est à ce succès qu'il dut la couronne. Elle ne put lui être arrachée par la victoire navale que Roger de Loria remporta, le 14 juin 1300, près de l'île de Ponza, sur la flotte sicilienne commandée par le Génois Conrad Doria.

Paix de Castronuovo, de 1302.

Ce fut alors que Boniface VIII appela Charles de Valois pour être le pacificateur de l'Italie[1]. Ce prince passa en Sicile, espérant bien mettre fin à la domination de Frédéric; mais le roi de Sicile évitant toute affaire décisive, se borna à faire à son adversaire une petite guerre, et, en le harcelant sans cesse, le réduisit finalement à demander lui-même la paix. Elle fut signée, en 1302, à Castronuovo, dans une entrevue de Frédéric II, de Charles de Valois et de Robert, prince de Calabre, fils du roi de Naples. On y convint que Frédéric conserverait la Sicile sa vie durant, qu'il épou-

[1] Voy. vol. VI, p. 90.

serait une fille du roi de Naples, et rendrait toutes les conquêtes qu'il avait faites sur le continent; la Sardaigne devait être abandonnée à Frédéric et à ses héritiers, à charge toutefois d'en faire la conquête; lorsqu'il aurait été mis en possession de cette île et qu'on lui aurait payé 1589 livres d'or [1] comme dot de son épouse, la Sicile devait retourner au roi de Naples. Enfin le roi de Sicile s'obligea à fournir à Charles de Valois vingt galères pour l'expédition qu'il projetait contre l'empire de Byzance.

Boniface VIII fut très-mécontent de cette paix; cependant il la confirma à condition que Frédéric reconnaîtrait que la Sicile était fief du saint-siège, et promettrait d'en payer un cens annuel de quarante-une livres d'or [2], et de fournir au pape, chaque fois qu'il en serait requis, un secours déterminé; enfin, qu'il prendrait le titre de *roi de Trinacrie* [3], celui de roi de Sicile devant être réservé à Charles.

La conclusion de la paix causa une grande joie aux Siciliens. On était, à la vérité, mécontent de quelques articles du traité, principalement de celui qui stipulait le retour de la Sicile à la maison d'Anjou; mais on se tranquillisa bientôt par la considération que des conditions qui ne peuvent être exécutées que par une nouvelle guerre, ne changent rien à l'état des choses et peuvent être regardées comme non avenues. Il en

[1] Environ 2,150,000 fr. de notre monnaie.

[2] 62,000 fr.

[3] C'est un des anciens noms que les poètes surtout donnent à l'île de Sicile, à cause de sa forme triangulaire.

fut de même des modifications exigées par le pape : à la vérité, Frédéric prit pour quelque temps le titre de roi de Trinacrie, mais les circonstances changèrent tellement qu'il ne fut plus question des autres conditions. Il est remarquable que lorsque, par la suite, Boniface VIII fut arrêté par ordre du roi de France[1], Frédéric, roi de Sicile, fut le seul prince qui le secourut effectivement; il arriva avec une flotte à Ostie.

Roger de Flor, chef des Catalans en Sicile.

Frédéric I.er employa le temps de la paix pour rétablir la tranquillité et l'ordre dans l'île, qui, comme plusieurs contrées de l'Europe à cette époque, était désolée par des bandes de brigands, restes des aventuriers qui allaient de pays en pays offrir leur service, et après la paix devenaient ordinairement les fléaux des nations qui les avaient reçus. La Sicile abondait en anciens soldats de cette espèce dont le plus grand nombre était de la Catalogne, province qui renfermait une population nombreuse, hardie, active et guerrière. Les Catalans de Sicile avaient pour chef le vice-amiral Roger de Flor, chevalier du Temple, qui avait rendu de grands services à Frédéric. Il était fils de Richard de Flor, Allemand et fauconnier de l'empereur Frédéric II, qui avait péri dans la bataille de Scurcola[2], et d'une Napolitaine, native de Brindes. Comme le roi de Trinacrie manquait d'argent pour payer les services des Catalans, ceux-ci faisaient la guerre pour leur compte aux habitans de l'île, et la désolaient par leurs pillages. Pour s'en débarrasser, il les engagea à se réu-

[1] Voy. vol. VII, p. 65. [2] Voy. vol. IV, p. 207.

nir sous Roger de Flor, et à chercher fortune en Grèce. Nous les retrouverons à Constantinople. Après avoir fait trembler sur son trône Andronic II, leur maître, les Catalans entrèrent au service de Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, qui était en guerre avec Andronic et tous ses voisins; mais comme ce petit souverain ne put leur payer la solde qu'ils avaient gagnée, ils le tuèrent en 1312, et s'emparèrent de sa principauté. Quatorze ans plus tard ils l'offrirent à Frédéric pour un de ses fils. Ce monarque fit effectivement prendre possession de ce pays. Il laissa cet établissement à Guillaume, son second fils, et à la mort de celui-ci, à Jean de Randao, le troisième.

Acquisition de la principauté d'Athènes par Roger.

La guerre entre les souverains de Naples et de la Sicile, se renouvela à la mort de Charles II, dont le fils, Robert, n'avait jamais approuvé la paix de Castronuovo. Elle dura, avec quelques interruptions, jusqu'à la mort de ce prince. Frédéric s'allia avec Henri VII de Luxembourg, pendant le séjour que ce monarque fit à Gênes, en 1312 [1], conquit une partie de la Calabre, et refusa, après la mort de son allié, la seigneurie de Pise qui lui fut offerte [2]. Ce fut à cette époque que Frédéric reprit le titre de roi de Sicile. A la fin de 1314, il fut conclu entre les deux parties à San-Giulano, une trève de quatorze mois, sur le pied de l'*uti possidetis*. Par une convention qui fut conclue, le 20 mai 1317, à Messine, sous la médiation du pape, et à laquelle Frédéric n'accéda qu'à regret, la trève fut prolongée à trois ans. Le roi

Trève de Messine, 1317.

[1] Voy. vol. VII, p. 387. [2] Voy. p. 90 de ce vol.

de Sicile rendit Reggio et trois autres places de la Calabre dont il s'était emparé.

Liaisons de Frédéric II avec Henri VII et Louis de Bavière.

Frédéric entra ensuite dans la ligue des Gibelins de Lombardie, et prit part avec sa flotte au siége de Gênes [1]. En 1324, Charles, duc de Calabre, fils du roi Robert, envahit la Sicile et assiégea Palerme. Il ne fut pas plus heureux dans ce siége que Frédéric ne l'avait été dans celui de Gênes. Celui-ci conclut, en 1326, une alliance avec Louis de Bavière qui se préparait alors à son expédition d'Italie; et son ambassadeur assista à la diète que Louis de Bavière, roi des Romains, tint au commencement de 1327, à Trente [2]. En 1328, il envoya au secours de Louis, qui s'arrêtait à Rome [3], sa flotte commandée par Pierre, son fils, qu'en 1322, il avait nommé son co-régent; mais elle arriva trop tard pour empêcher la retraite de l'empereur.

Changement dans la constitution, 1296.

Le règne de Frédéric est une époque importante pour le droit public du royaume de Sicile. Le premier parlement tenu, en 1296, à Catanea, celui-là même qui le proclama roi, fit plusieurs lois fondamentales, principalement sur l'administration de la justice. Il décréta aussi la réunion annuelle du parlement, et prononça l'obligation du clergé de contribuer aux charges publiques pour tous les biens que les ecclésiastiques ne tenaient pas comme spécialement affectés à leurs fonctions. Ce parlement ordonna encore que tous les biens acquis aux églises par testa-

[1] Voy. p. 35 de ce vol. [2] Voy. vol. VIII, p. 14.
[3] Voy. vol. VIII, p. 17.

ment ou donation, fussent vendus dans un certain terme. Les fiefs furent déclarés aliénables, à condition de payer à titre de relief[1] pour chaque mutation, dix pour cent de leur valeur. A cet effet il fut dressé un cadastre de tous les fiefs existant dans le royaume.

Avant de mourir, Frédéric fit une nouvelle loi fondamentale, relative à l'ordre de la succession au trône, par laquelle il introduisit la succession linéale agnatique [2], excluant ainsi les femmes à perpétuité, et substituant à ses fils et à leurs descendans mâles, la branche aînée de sa maison régnant en Aragon.

Frédéric mourut, le 24 juin 1336, âgé de soixante-six ans, laissant la réputation d'un prince accompli qui, avec de faibles ressources, avait su résister à de grandes puissances, sans fouler ses sujets; prince dont la justice et la fermeté avaient rendu la tranquillité à son pays, et dont le goût pour l'instruction avait fait fleurir les sciences au milieu des agitations de la guerre. D'Eléonore d'Anjou ou de Naples, son épouse, il laissa, outre Pierre, son successeur, deux fils, Guillaume et Jean de Randao, qui portèrent successivement le titre de ducs d'Athènes.

Pierre II, âgé de trente-un ans, qui, depuis 1322, portait le titre de roi, succéda à son père, sans hériter de ses talens. A la place de la faction de Ventimiglia dont le chef avait joui de la confiance de Frédéric, celle des Palizzi gouverna le nouveau roi, et se vengea sur ses ennemis, déchus du pouvoir. Il ré-

Pierre II, 1336-1342. Faction des Palizzi.

[1] Ce terme est expliqué au vol. V, p. 223.

[2] Ou, comme on dit quelquefois, la loi salique.

sulta, de cette division, des troubles qui parurent favorables à Robert pour renouveler ses prétentions. Il somma Pierre d'exécuter le traité de Castronuovo [1], et, pour l'y forcer, réclama l'appui du pape. Benoît XII, excommunia le roi de Sicile, le 5 décembre 1338, et prononça, le 9 janvier 1339, l'interdit du royaume. La flotte napolitaine commandée par Godefroi de Marzano, comte de Squillace, défit en 1339, près des îles de Lipari, celle de Pierre II, qui était sous les ordres d'Orland ou Roland d'Aragon, frère naturel du roi, jeune imprudent qui fut fait prisonnier. Malgré cette défaite, Robert ne parvint pas à soumettre la Sicile, parce que les affaires de Naples exigeaient alors toute son attention.

Louis, 1342-1355.

Pierre II mourut, le 8 août 1342, âgé de trente-sept ans seulement, laissant de son épouse, Elisabeth, fille d'Otton, duc de Carinthie, trois fils en bas âge, dont l'aîné, *Louis*, âgé de cinq ans, lui succéda sous la régence de Jean de Randao, son oncle. Le régent profita des troubles qui agitèrent Naples après la mort de Robert, pour conclure, le 4 novembre 1347, une paix solide avec la reine Jeanne Ire. Cette souveraine renonça à la Sicile et aux îles qui en dépendaient (Lipari, Malte, Gozzo) à condition que Louis et ses successeurs paieraient annuellement au pape un tribut de 15,000 onces d'or [2], à valoir sur celui qui était dû par les rois de Naples, et que dans toutes les guerres ils assisteraient ceux-ci de quinze galères. Le régent étant mort en 1348, et son fils Frédéric, duc d'Athè-

Paix de 1347 avec la reine de Naples.

[1] Voy. p. 224 de ce vol.

[2] 296,000 fr.

nes, étant trop jeune pour le remplacer, Blasio d'Alagona fut nommé régent; mais la cour et le pays furent troublés par les intrigues de la reine-mère, qui fit revenir les Chiaramonti et les Palizzi de l'exil, où, pour les punir du long abus qu'ils avaient fait de leur pouvoir, Pierre II les avait envoyés. Mathieu Palizzi fut nommé régent à Messine, tandis qu'Alagona et les amis de Jean de Randao, étaient maîtres de Catanea. Toute l'île fut désolée par la guerre civile. Louis de Tarente qui régnait alors à Naples, profita des troubles de la Sicile pour rompre, en 1354, la paix de 1347, et s'empara de Syracuse, Girgenti, et de plus de cent villes de l'île. Au milieu de ces désastres, le jeune roi Louis mourut, à Acci, à l'âge de dix-sept ans, le 16 octobre 1355.

Frédéric III, surnommé *le Simple*, son frère, lui succéda. Il avait treize ans, et le parlement de Messine conféra la régence à Euphémie, sa sœur, qui avait quelques années de plus. Cette princesse ne fut pas en état de réprimer les factions, à la faveur desquelles la reine Jeanne et Louis de Tarente, son époux, firent, le 24 décembre 1356, leur entrée à Messine, qui leur avait été livrée par trahison. Mais le jeune roi, s'étant assuré de la protection de Pierre IV, roi d'Aragon, en contractant, le 28 février 1360, un mariage avec l'infante Constance, sa fille, reprit insensiblement le dessus, et s'empara de Messine et des autres places occupées par les Napolitains. Par l'entremise des confesseurs réciproques, la paix fut conclue en 1372, entre Frédéric III et Jeanne I.re,

Frédéric III, 1355-1377.

Paix de 1372 avec la reine de Naples.

reine de Naples, alors mariée à Jacques, infant de Majorque. Frédéric III se reconnut vassal de la reine de Naples, pour son royaume de Trinacrie, et promit de payer annuellement 3,000 onces d'or ou 15,000 florins d'or, à valoir sur les 8,000 onces d'or que Jeanne avait à payer au pape pour les deux royaumes.

Le pape Grégoire XI confirma cette paix par une bulle du 27 août 1372, en y ajoutant diverses conditions. Renversant la loi sur la succession établie par Frédéric II, il ordonna que si Frédéric III décédait sans postérité masculine, le trône de Trinacrie appartiendrait à Marie, sa fille unique, à condition d'épouser un prince qui serait agréable au saint-siège, et que, si cette princesse mourait sans postérité, le royaume écherrait au siège apostolique. En contravention de la prérogative connue sous le nom de Monarchie Sicilienne, en vertu de laquelle les rois étaient légats nés du pape, Grégoire XI se réserva le jugement des appels en matières ecclésiastiques. L'interdit et l'excommunication furent levés.

Frédéric, qui de son mariage avec Constance d'Aragon n'avait eu que la princesse Marie, se remaria, le 17 janvier 1374, à Antoinette de Baux; mais cette princesse mourut d'un accident au bout de six jours. Frédéric, lui-même, la suivit au tombeau le 27 juillet 1377, le dernier descendant mâle de Frédéric II d'Aragon. Par son testament il laissa le trône à Marie, sa fille, âgée de quatorze ans; au défaut de cette princesse, à Guillaume, son fils naturel, qui était comte de Malte et de Gozzo; au défaut de celui-ci à Guil-

laume Peralta, comte de Calatabellota, mari d'Éléonore, fille de ce Jean de Randao, duc d'Athènes, qui avait été régent; enfin à la descendance de Pierre IV, roi d'Aragon.

Marie fut proclamée reine de Trinacrie, sous la régence d'Artalo d'Alagona, nommé à ces fonctions par le testament de Frédéric II. Elle eut un compétiteur en la personne de son propre aïeul, Pierre IV d'Aragon, qui réclama la succession en vertu de la loi (salique) introduite par Frédéric II. Les factions continuèrent à déchirer la Sicile. La jeune reine fut enlevée et conduite à Barcelonne. Comme Pierre IV avait deux fils, Jean et Martin, duc de Malblanc, il destinait la Sicile au cadet. Ce plan fut changé en 1387. Jean étant monté sur le trône d'Aragon, maria le fils de Martin, également nommé Martin, à la jeune reine de Sicile, et engagea Martin père à transporter sur ce couple, toutes les prétentions qu'il pouvait former lui-même sur la Sicile. Marie et Martin I. 1377–1409.

Une flotte aragonaise conduisit *Marie* et *Martin I.*er dans l'île où ils débarquèrent, le 25 mars 1392, accompagnés du duc de Malblanc, leur père. L'arrivée de ces princes, au lieu d'apaiser les troubles et de réprimer les factions, ne fit que les augmenter, et la Sicile continua à être aussi malheureuse qu'elle l'était depuis la mort de Frédéric II, c'est-à-dire depuis plus de cinquante ans. Ladislas, roi de Naples, et le pape fomentèrent les dissensions.

Martin père quitta la Sicile, en 1394, pour prendre possession du trône d'Aragon qui lui était dévolu par

la mort de Jean I.er son frère[1]. Marie donna, en 1398, à son époux un héritier qui fut nommé Frédéric. Cet enfant étant mort, elle s'en affligea au point qu'elle mourut de chagrin, le 25 mai 1402. Martin I.er conserva le trône d'après le testament de son épouse. Il se remaria à Blanche de Navarre, qu'il nomma régente, lorsque, par ordre de son père, il se rendit en Sardaigne pour réduire à l'obéissance cette île rebelle. Dans cette expédition il mourut à Cagliari, le 25 juillet 1409, âgé de trente-cinq ans.

Réunion de la Sicile au royaume d'Aragon.

Son père, *Martin II*, roi d'Aragon, lui succéda comme roi de Sicile, et depuis ce moment cette île a eu constamment, pendant trois siècles, les mêmes souverains que l'Aragon, et son histoire s'est confondue avec celle de cette monarchie.

[1] Voy. vol. IX, p. 238.

CHAPITRE XX.

Commencement de la littérature italienne, et aurore de la littérature classique et des beaux-arts.

La corruption que le latin rustique parlé par le bas peuple d'Italie, éprouva par l'influence des peuples étrangers qui, depuis le cinquième siècle, se fixèrent dans la péninsule, donna naissance à divers dialectes qui, quoique très-différens les uns des autres sous plusieurs rapports, avaient encore assez d'analogie entre eux pour que les habitans de l'Italie, depuis le pied des Alpes jusqu'en Sicile, s'entendissent. Avant le quatorzième ou le quinzième siècle, il ne fut pas question d'une langue italienne; il paraît que le peuple croyait toujours parler latin, et Dante qui a écrit sur le langage des habitans de l'Italie, l'appelle le latin, quoiqu'il ne le confonde pas avec le latin des gens de lettres, ou la langue des anciens maîtres du monde. Origine de la langue italienne.

Dante distingue le *roman italien*, des deux langues romanes qui s'étaient formées en France, ou des langues d'*oil* et d'*oc*: il nomme celui de l'Italie langue de *si*. Divisant la presqu'île dans sa longueur en deux parties séparées par l'Apennin, savoir la droite entre cette chaîne et la mer Tyrrhénienne, et la gauche entre le penchant oriental de cette montagne et la mer Adriatique, il y compte quatorze idiomes ou

dialectes différens, six dans la partie droite savoir: 1.° les dialectes de la Sicile et de la Pouille; 2.° de Rome; 3.° du duché de Spolète; 4.° de la Toscane; 5.° de Gênes; 6.° de la Sardaigne : et huit dans la partie gauche, savoir : 1.° le dialecte de la Calabre; 2.° d'Ancône; 3.° de la Romagne; 4.° de la Lombardie; 5.° de Trévise; 6.° de Venise; 7.° de Frioul; 8.° de l'Istrie. Plusieurs de ces idiomes sont encore subdivisés en dialectes secondaires. Dante fait voir qu'entre tous les seizes idiomes qu'il appelle *idiomes vulgaires*, parce qu'ils appartenaient tous au roman sorti du latin ou de la langue classique, il y avait des différences essentielles, et que cependant aucun des seize ne pouvait être regardé comme une langue particulière et cultivée. Mais lorsque l'idiome provençal traversant les Alpes, fut connu dans la presqu'île où il plut beaucoup, le mélange de cette langue qui avait déjà une littérature, avec l'idiome vulgaire, fit naître une manière de parler épurée et recherchée qui devint celle des cours et des hautes classes de la société. C'est ce que Dante appelle *le vulgaire illustre*, différant à la fois de la langue originaire du pays ou du latin, et des seize idiomes romans. C'est en un mot ce qui, postérieurement à Dante, fut nommé langue italienne.

C'est un phénomène qu'aucun philologue à notre connaissance n'a encore expliqué, que la formation des dialectes ou romans italiens sans mélange des idiomes teutoniques. Il est probable que, dans les dialectes méridionaux, il se trouve des traces des langues

grecque et arabe ; mais dans ceux du nord on ne remarque presque pas de mots ou de locutions qu'on puisse dériver des Goths ou des Lombards.

Le dialecte toscan est celui des seize vulgaires de Dante qui a servi de base principale à la langue vulgaire illustre, c'est-à-dire à ce mélange de la langue de *si* avec la langue d'*oc*, qui a produit une nouvelle langue des livres, nommée depuis italienne. Le dialecte toscan n'a probablement supplanté ses rivaux, que parce que les premiers écrivains étaient de Florence, la plus célèbre des républiques du continent de l'Italie et le foyer des lettres et des arts.

Ce n'est pas qu'avant les Florentins, l'Italie n'ait eu quelques poètes, tels que *Guido de' Quinicelli*, de l'illustre famille des Principi de Bologne, auquel Dante, le trouvant au purgatoire, fait la prédiction suivante :

[1] Dans les environs de Vérone il existe treize villages, et dans ceux de Vicence il y en a sept qui, entourés de villages italiens, parlent un dialecte allemand qui n'est guère plus corrompu que celui de quelques cantons suisses. Depuis que le célèbre BÜSCHING a le premier, il y a une soixantaine d'années, fait connaître l'existence de ces Allemands d'Italie, des voyageurs curieux se sont occupés d'eux. D'après une tradition qui est en vogue parmi eux, ils descendent des anciens Cimbres défaits par les Romains dans les environs de Vérone; on a aussi remarqué que des noms comme *Cimberle* et *Cimberline* se rencontrent fréquemment parmi eux. Mais M. HORMAYER (*Gesch. Tirols*, 1301, Ablh. I, p. 134), croit que leur langue est identique avec celle que parlent les Tiroliens de Pergine, Roncogno et Lavarone. Les noms de Cimberle et semblables pourraient provenir de la quantité de charpentiers (*zimmerleute*) qui se trouvent parmi eux. Cette explication nous paraît forcée.

Li dolci detti vostri
Che, quando durerà l'uso moderno,
Faranno cari ancora i lori inchiostri;

ainsi que *Guido Ghido Ghislieri*, *Fabrizio*, *Onesto* et d'autres dont Dante loue le mérite; mais il paraît qu'ils ne s'élevèrent pas au-dessus de la langue vulgaire; et malgré la prophétie de l'auteur de la Divine Comédie, leurs noms ne seraient probablement pas parvenus à la postérité, s'ils ne se trouvaient attachés au sien.

Poésie toscane. On fait remonter l'origine de la littérature italienne, à deux poètes toscans du treizième siècle, *Guittone d'Arezzo*, général des Florentins et chevalier de l'ordre des Cavalieri ou Frati Gaudenti, ou de l'ordre *Militiæ gloriosæ Virginis Mariæ* [1], mort en 1295, auteur de canzoni et sonnets dans une forme nouvelle; *Guido Cavalcante de' Cavalcanti* de Florence, zélé Gibelin, mort en 1300, dont un canzone sur la nature de l'amour a eu une telle réputation, que des hommes célèbres n'ont pas cru déroger en l'interprétant par des commentaires. Toutefois la lumière que ces deux écrivains, *testi di lingua*, comme les Italiens nomment ceux qui marquent les progrès de la langue, ont fait jaillir dans les ténèbres, n'était qu'une aurore; l'éclat de la littérature italienne commence avec Dante, Pétrarque et Boccace.

Dante [2], ou Durante, de la maison guelfe des

[1] C'était une espèce d'ordre militaire fondé par un particulier, Loderingo d'Andolò, Bolonais.

[2] Il est faux de l'appeler *le* Dante, parce que ce mot n'est pas patronymique.

Alighieri, ou plutôt de celle des Elisei, dont une branche, à la suite d'une union de famille, avait pris le nom d'Alighieri, naquit en 1265, à Florence, centre de la politique italienne et champ de bataille des factions. Au milieu de ces troubles, le goût des beaux arts se réveilla, quand le reste de l'Europe était encore plongé dans la barbarie : les orages de la liberté qui tourmentaient sans cesse cette république, furent favorables au développement de cet esprit. Le jeune Alighieri reçut une éducation soignée, qui devait le préparer à parcourir avec honneur la carrière politique que la considération dont jouissait sa famille lui avait ouverte. Brunetto Latini, qui fut greffier de la république de Florence, fut un de ses maîtres. La rhétorique, l'astrologie et la philosophie scolastique occupèrent ses jeunes ans, et lui devinrent familières; mais ces études sérieuses lui laissèrent encore du loisir pour se livrer à la passion que Béatrix Portinari lui inspira, avant même qu'il fut parvenu à l'âge de puberté. Quoiqu'il perdît cette maîtresse quand il parvint à l'âge de vingt-cinq ans, Béatrix resta l'archétype de cette perfection idéale dont son âme était remplie, et l'objet qu'il ne cessa de célébrer dans ses ouvrages : ils ont porté à l'immortalité le nom de cette jeune beauté.

Dante servit sa patrie comme soldat dans ses guerres avec Arezzo et Pise; il lui consacra ensuite ses talens, ses connaissances et son expérience. Quatorze fois il fut employé à des ambassades, et finalement nommé un des prieurs des arts sous l'administration gibeline

des Blancs, car il s'était prononcé pour ce parti, quoique sa famille fût originairement guelfe. Victime de la révolution que causa l'arrivée de Charles de Valois à Florence [1], Dante fut exilé avec tous ses amis, et sa maison détruite. Les tentatives des Gibelins de rentrer dans leur patrie ayant échoué, Dante se vit forcé à chercher un asile chez les étrangers ; ce fut alors qu'il éprouva « combien il est dur de monter et de descendre les escaliers d'autrui. » Toutefois il trouva un accueil distingué à Vérone auprès des seigneurs de la Scala, qui, dignes sous ce rapport du rang élevé où la fortune les avait portés, aimaient à s'entourer d'hommes de lettres et d'artistes, pour lesquels ils avaient arrangé dans leur palais une suite d'appartemens magnifiquement meublés et garnis de livres et d'instrumens.

Dante espérait que l'arrivée de l'empereur en Italie rétablirait les affaires des Gibelins de la Toscane ; au nom de ce parti il écrivit à Henri VII, pour le prier de ne point s'arrêter long-temps en Lombardie, mais de venir punir les rebelles de Florence, et ramener en Toscane l'âge de Saturne. Nous avons vu que Henri VII répondit mal à l'attente de ses partisans. Dante ne revit pas ses foyers ; après un exil de vingt ans, il mourut en 1321, auprès des Polentini, seigneurs de Ravenne. On lui fit des obsèques magnifiques.

Dante balança pendant quelque temps s'il écrirait son poëme immortel en latin ou dans le langage moderne. S'il s'était décidé au premier parti, cette pro-

[1] Voy. vol. VI, p. 90.

duction sublime serait probablement oubliée aujourd'hui, ou connue tout au plus de quelques littérateurs ou philologues; son heureux génie lui fit pressentir l'immortalité à laquelle il devait aller en choisissant la langue vulgaire illustre : et il s'y décida. Il était nécessaire, en effet, que cet ouvrage, miroir fidèle du siècle qui l'a vu naître, y appartînt aussi par la langue. Ce poème nous fait voir, dans une réunion constante et dans une harmonie parfaite, la poésie romantique et la philosophie scolastique, la puissance séculière et celle de l'Église, le souvenir de l'antiquité payenne et les mystères sublimes de la religion chrétienne; mais quoique tout y porte l'empreinte du treizième siècle, tout appartient par sa vérité à l'humanité entière. Faisant allusion à la profonde allégorie dont le poème est pénétré, Boccace dit qu'il ressemble à un ruisseau dans lequel un lion pourrait marcher et un agneau nager. En effet, si tout est allégorique dans le poème, tout est aussi historique, et l'histoire et l'allégorie forment un ensemble parfait.

La Divine Comédie (car tel est le titre du poème de Dante), est le récit d'un voyage que dans la semaine sainte de l'année 1300, le poète, accompagné de Virgile et de sa défunte amie, Béatrix, a entrepris pour parcourir l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis, les trois demeures de tous les trépassés : trente-trois chants sont consacrés à chacune ; avec l'introduction ils forment un tout composé de cent chants. L'idée d'un tel voyage n'était pas nouvelle; Dante peut l'avoir

prise dans une Vision d'Alberic, moine du Mont-Cassin, qui n'a pas été imprimée. Elle paraît même avoir été familière au peuple, puisque d'après le récit de l'historien Villani, à l'occasion de certaines solennités, on avait coutume de représenter sur des barques flottant dans l'Arno, les divers tourmens de l'Enfer; des trompettes invitaient à ce spectacle, et des crieurs annonçaient publiquement que quiconque voulait savoir ce qu'était l'autre monde, n'avait qu'à venir sur le pont. Le titre de Comédie n'a absolument rien de commun avec les pièces de théâtre que nous nommons ainsi. On ne connaissait alors le drame que par les anciens, et Dante a nommé ainsi son poème, parce que, d'après sa théorie des beaux arts, il n'y a que trois genres de compositions poétiques, le tragique, le comique et l'élégiaque. Comment d'ailleurs nommer un poème qui n'appartient à aucune catégorie de la poésie ancienne ou moderne? On ignore au reste si l'épithète de Divine que porte la Comédie de Dante, lui a été donnée par le poète à cause de son contenu intimement lié à la religion, ou si elle provient de l'admiration qu'en inspira la lecture à ses contemporains.

Si le poète a choisi l'année 1300 pour l'époque de son voyage, c'est que Boniface VIII avait ordonné pour cette année le premier jubilé, pendant lequel toute la chrétienté porta en foule à Rome le repentir de ses péchés, et des trésors pour en acheter la rémission. A une époque si solennelle, Dante se soustrait à l'illusion des passions, et, après avoir déchiré le ban-

deau de l'erreur qui couvre ses yeux, il entreprend un voyage qui lui révèle des choses dont le souvenir doit servir à lui-même, et le récit aux autres, d'aiguillon pour travailler à leur conversion.

C'est Béatrix, dont la beauté qui n'a plus rien de terrestre, et l'amitié épurée par le séjour dans les régions de la béatitude éternelle, ont créé pour le poète une vie toute nouvelle, qui l'arrache à ses erreurs et l'engage à entreprendre ce voyage : symbole de la sagesse chrétienne, elle devient le guide de son amant, et lui donne pour compagnon de voyage le poète Virgile, symbole de la raison humaine, quand elle n'est pas éclairée par la théologie : aussi le poète romain ne peut-il mener son disciple qu'au Paradis terrestre; de là Béatrix elle-même le conduit par le Paradis céleste qui n'est accessible qu'aux chrétiens.

Le rôle important assigné à Virgile montre l'enthousiasme de Dante et de ses contemporains pour l'antiquité classique, dont le chantre de Mantoue est le plus pur et le plus digne représentant. Le poète fait voir le même amour pour l'antiquité, en plaçant à l'entrée du Purgatoire Caton d'Utique, comme symbole de la liberté. Cette admiration est la source de la peine que Dante éprouva à ne pas trouver, dans les raisonnemens de sa philosophie, des motifs suffisans pour expliquer l'exclusion des hommes vertueux de l'antiquité, du Paradis réservé aux croyans.

Ce n'est pas ici la place d'analyser ce poème merveilleux et de suivre l'auteur dans son voyage; mais nous dirons quelques mots sur le point de vue sous

lequel il a envisagé la période de l'histoire de l'Italie dont nous venons de tracer le précis.

Quoique Gibelin par principe, Dante se place dans une situation bien élevée au-dessus des partis qui luttaient l'un contre l'autre; de manière que dans ces ambitieux il ne voit plus que des égoïstes sacrifiant le bien de toute l'humanité à leurs intérêts personnels. Comme l'équilibre des forces physiques et intellectuelles fait le bonheur de l'individu, de même Dante voit le salut de l'univers dans la conservation des partis opposés dont nous avons fait connaître la longue lutte : la puissance ecclésiastique et la séculière doivent coexister dans un équilibre parfait, garant de leur union.

Ainsi la Divine Comédie nous montre dans toute sa grandeur la puissance de l'Église, descendant du vicaire de Jésus-Christ, par toutes les gradations hiérarchiques, jusqu'à son dernier serviteur; escortée des deux principaux ordres monastiques, celui des Frères Mineurs et celui des Jacobins, qui sont « comme les roues du char de guerre sur lequel l'Église combat, » ainsi que de la philosophie scolastique dont les maîtres habitent le soleil; allégorie qui doit indiquer la lumière que cette science répand. Le poète reproche à ceux auxquels la puissance ecclésiastique a été confiée, de s'être écartés de l'esprit de leur état, et il s'indigne de ce que les censures ecclésiastiques ont quelquefois été employées comme armes dans des querelles mondaines. Il ne craint pas de placer le pape Nicolas III dans l'Enfer, pour s'être rendu coupable de simonie.

A côté de cette puissance ecclésiastique, le poète place la majesté séculière, représentée par l'empire romain, qui, d'après le récit mis dans la bouche de Justinien, a été transféré des Romains sur la nation germanique. L'empereur est le premier monarque de la terre; tous les potentats doivent, sous sa surveillance, travailler à procurer à leurs sujets la paix et le bonheur. Frédéric II est livré aux feux de l'Enfer, parce qu'il a tâché de renverser l'équilibre des deux puissances; et Rodolphe de Habsbourg expie par ses remords l'indifférence qu'il a montrée pour la couronne impériale. Le poète regrette que Henri VII et Cane della Scala n'aient pas profité de l'occasion que la Providence leur avait fournie, pour rétablir l'Europe dans toute la plénitude de sa force; il blâme avec force les rois de France, pour s'être montrés les éternels ennemis de l'Empire; Florence, patrie du poète, n'échappe pas au reproche de s'être unie au lis jaune (au parti d'Anjou), et opposée à la bannière impériale.

On conçoit que les contemporains de Dante aient regardé son poème comme un *extrait de l'univers*, comme un *monde en abrégé*, et qu'il ait excité parmi eux le plus vif enthousiasme. En 1313 la république de Florence ordonna que ce chef-d'œuvre devînt l'objet d'un cours particulier à l'université, et y fût expliqué. Le premier professeur qui ait rempli cette fonction est Boccace, le troisième en rang parmi les créateurs de la littérature italienne. Il commenta toute la partie historique et allégorique du poème avec cette

érudition variée et cet esprit qui lui appartenaient.

Voici le jugement que l'historien français de la poésie italienne porte de Dante : « La structure imposante de cette triple machine (l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis), la communication extraordinaire de l'une à l'autre des trois parties qui la composent, leurs subdivisions créées par le poète, conformes à son but et favorables à son talent d'imaginer et de peindre ; la variété prodigieuse des tableaux qu'il y place, et des couleurs dont il les peint ; l'inimitable énergie des uns, la douceur, la grâce des autres, leur précieuse simplicité, leur teinte originale et primitive ; enfin la création continuelle d'une langue qui n'existait pas avant lui, et qui depuis lui n'a presque plus changé qu'à sa perte : voilà ce qui assure au poème de Dante une place que ni les défauts dont il est rempli, ni les variations du goût, ni les caprices de la mode ne peuvent lui ôter. Au milieu de la nuit qui couvrait l'Europe à la fin du treizième siècle, c'est une apparition prodigieuse qui, même dans la lumière des siècles suivans, a conservé son éclat, et tient encore du prodige. Il ne faut point le juger d'après les données communes ; aucun poète ancien n'en fut le modèle ; aucune poétique ne lui convient ; la conception en est unique, et ne peut plus s'adapter à rien ; mais l'exécution est presque partout admirable [1]. »

Nous passons sous silence les petites poésies, les Rime, les Canzoni de Dante, quoiqu'elles ne soient pas indignes de lui ; mais nous dirons qu'avec ce grand

[1] Biographie universelle, tome X.

poète commence aussi la bonne prose italienne. Parmi ses ouvrages il y en a deux surtout dont le style approche de la prose classique des anciens; ils sont intitulés, l'un : *La Vita nuova*, et l'autre *Il Convivio*; l'un est l'histoire des premières années de sa jeunesse et de son amour pour Béatrix, mélange de vérité et d'imagination ; l'autre est un commentaire sur trois de ses canzoni, où l'auteur a étalé dans une belle prose toute la richesse de ses connaissances. Enfin il existe de Dante deux ouvrages latins, l'un *De Monarchia*, ou défense de l'empereur Henri VII contre les prétentions du pape; la mort l'a empêché d'achever l'autre, qui est intitulé : *De vulgari Eloquentia*.

François Pétrarque naquit, le 20 juillet 1304, à Arezzo. Ses parens qui appartenaient au parti des Blancs, avaient été obligés de quitter Florence en 1300. Lorsque Pétrarque eut huit ans, son père alla se fixer à Avignon. De là il envoya son fils à l'école de Carpentras, ensuite aux universités de Montpellier et de Bologne, pour étudier le droit. Bologne avait un célèbre professeur, Cino de Pistoïa, qui passait pour bon poète. A son exemple Pétrarque voulait réunir la poésie à l'étude de la jurisprudence qui alors était traitée d'après la méthode de la scolastique : mais la lecture des auteurs romains eut tant de charmes pour lui que l'étude du droit le dégoûta. Le vieux Pétrarque se hâta de se rendre à Bologne pour enlever au fils ses livres qui furent impitoyablement condamnés au feu. Les larmes du jeune poète ne purent sauver que les poésies de Virgile et la rhétorique de Cicéron.

Pétrarque.

Après avoir passé sept ans à Bologne, Pétrarque retourna à Avignon, où il fit connaissance, en 1327, avec l'épouse de Hugues de Sades, de la maison de Noves. Depuis ce moment, qui fut pour lui l'époque d'une nouvelle vie, il ne cessa de chanter les charmes de Laura; car c'est sous ce nom qu'il a immortalisé la dame de ses pensées. Long-temps après qu'il l'eut perdue par la mort, elle fut encore la source intarissable de ses pleurs, le sujet inépuisable de ses poésies. Sa passion pour Laura était cependant combattue par l'amour pour l'antiquité; l'une l'attachait à Avignon, l'autre le rappelait sans cesse à la belle Italie, à laquelle aucun autre pays n'était comparable. Si cette prédilection pour les temps anciens le portait à écrire en latin une Histoire de Rome, afin de combiner le passé avec le monde au milieu duquel il vivait, ou à célébrer dans un poème épique, intitulé l'Afrique, les exploits et les vertus de Scipion, la force des sentimens que lui inspirait Laura, s'épanchait en langue vulgaire dans des vers tendres et mélodieux. Mais, quelque enthousiasme que ses chants excitassent parmi ses contemporains, ils avaient moins de mérite à ses propres yeux que ses ouvrages d'érudition; c'était sur ces derniers qu'il fondait l'espoir de sa gloire et de son immortalité. Tout occupé de la littérature romaine, il resta indifférent aux productions de celle de son pays. Quoique lié d'amitié depuis long-temps avec le Boccace, il ne connut que dans les derniers temps de sa vie le Décaméron de cet écrivain, dont la lecture ne lui inspira pas un très-grand intérêt. Il était parvenu

à l'âge viril quand il lut l'ouvrage immortel de Dante, et à travers les éloges qu'il lui donne dans une de ses lettres, perce le mépris pour un poème écrit en langue vulgaire et dans l'esprit de son temps et du peuple au milieu duquel il vivait. La postérité n'a ni confirmé ses jugemens, ni répondu à ses espérances. Ses chansons italiennes font encore le délice de ses compatriotes et de beaucoup d'étrangers ; ses ouvrages latins sont quelquefois parcourus par un savant ; cependant ses Lettres sont un document précieux pour l'histoire politique et littéraire du temps, et pour la connaissance des mœurs, des folies et des préjugés de cette époque où finit le moyen âge et commencent les temps modernes.

Toutefois la réunion d'une poésie toute moderne avec l'érudition antique, si conforme au génie du quatorzième siècle, fonda la grande réputation de Pétrarque. Il s'était retiré dans la vallée de Sorgue, près de la fontaine de Vaucluse, à quatre lieues d'Avignon, où, avec quelques interruptions, il passa seize années de sa vie, et il travaillait à achever son Afrique, lorsque l'université de Paris et le sénat romain lui offrirent simultanément la couronne poétique, et l'invitèrent « pendant qu'il portait *Laure* dans son cœur, à venir recevoir le *laurier* qui devait ombrager son front. » Ce ne fut pas à l'invitation qu'il reçut du premier corps savant du monde qu'il donna la préférence ; il fut plus flatté de celle d'un peuple qui, sous des noms antiques, cachait la honte de son abaissement. Toutefois il douta ou affecta de douter si l'o-

pinion du peuple et du sénat de Rome, qui le croyaient digne d'un si grand honneur, obtiendrait l'approbation du monde savant : pour s'en assurer, il se rendit auprès de Robert, roi de Naples, prince « qui, comme il dit, aurait préféré les sciences sans diadème, au diadème sans science », et le pria de le soumettre à des épreuves. Un examen singulier eut lieu alors dans une assemblée publique, où Pétrarque, interrogé pendant trois jours sur toutes les branches des connaissances humaines, fut proclamé digne du laurier. L'âge avancé du roi l'empêcha d'aller lui-même à Rome pour poser la couronne sur la tête du poète.

Ce fut le sénateur de Rome qui fit cette cérémonie le jour de Pâques 1341. Revêtu d'une toge de pourpre, présent du roi Robert, Pétrarque monta les degrés du Capitole au milieu d'une pompe solennelle ornée de décorations allégoriques. Toute la jeune noblesse de Rome lui servait d'escorte. Les trompettes annonçaient ce moment auguste. Arrivé sur la place du Capitole, cette terre classique où tant de souvenirs élèvent le cœur de l'homme instruit, l'heureux Pétrarque s'arrêta, et, se tournant vers la foule : Que Dieu conserve, s'écria-t-il, le peuple romain, le sénat et la liberté ! Le peuple, dont la vanité n'était pas moins flattée par cette solennité que celle du poète, poussa des cris de joie et d'acclamation, lorsque Orso Colonna, sénateur de Rome, posa la couronne sur le front du poète agenouillé.

Pétrarque montra sa reconnaissance pour l'accueil

flatteur qu'il avait reçu à Rome, par les éloges qu'il fit de Colas de Rienzo, alors l'idole du peuple. Quoique lié d'amitié avec les Colonne, et malgré la défaveur attachée au nom du réformateur de Rome, Pétrarque, revenu à Avignon, se constitua son défenseur [1]. Tel est l'aveuglement de l'enthousiasme que le grand Pétrarque, ayant passé l'âge de la jeunesse, se flattait qu'au quatorzième siècle, au milieu d'une génération qui n'avait plus de l'antiquité qu'un nom jadis célèbre, un Colas de Rienzo ferait revivre Rome de ses cendres. Aussi quelles furent sa douleur et sa honte, quand il apprit la catastrophe de cette comédie burlesque !

Après le tribun de Rome, ce fut sur l'empereur Charles IV que, douze ans plus tard, Pétrarque fonda ses espérances illusoires. Plus d'une fois il avait invité ce prince par des lettres à venir restaurer l'empire romain; il arriva enfin, le successeur d'Auguste; il fit dire à Pétrarque de venir le trouver à Mantoue. Le poète couronné s'approcha du monarque, avec le respect qu'il portait à tout ce qu'il croyait appelé à donner de la réalité à ses projets philanthropiques; mais aussi avec cette franchise qu'inspire un noble enthousiasme. Charles IV ayant témoigné le désir de voir paraître sous ses auspices l'ouvrage sur les hommes illustres, auquel Pétrarque travaillait alors, celui-ci répondit : « Il faut pour cela du loisir de ma part, des actions de la vôtre. » Pour provoquer le monarque à mériter un tel hommage, Pétrarque lui montra les

[1] Voy. vol. VII, p. 113.

médailles des empereurs, lui raconta des traits de leur vie en l'invitant à les imiter. Charles IV l'écouta avec intérêt, ne s'offensa pas de sa hardiesse, mais ne fit rien de tout ce que Pétrarque en avait attendu. « Partez donc, lui écrivit le poète indigné, puisque rien ne peut vous retenir ; mais souvenez-vous que jamais prince avant vous n'a renoncé à des espérances si belles et si certaines ; ce n'est pas ainsi que pensaient votre père et votre aïeul ; mais je sais que les vertus ne sont pas héréditaires. »

Ce fut avec la même franchise et avec la même énergie qu'il parlait aux papes, en les invitant à quitter Avignon, « cette maîtresse coquette, pour retourner dans les bras d'une épouse délaissée, Rome. » Il dit dans une lettre adressée en 1366 à Urbain V : « Vous êtes pape partout ; mais à Rome vous êtes évêque : venez prouver que vous êtes un pasteur, et non un mercenaire. »

Pétrarque ne retourna pas à Vaucluse dans les derniers vingt ans de sa vie ; il les passa à Parme, Padoue, Ferrare et Venise. Ce fut pendant son séjour à Venise qu'il se remit à l'étude du grec, dont le moine Barlaam lui avait anciennement appris les premiers élémens à Avignon. Boccace qui, à cause de la peste, s'était retiré à Venise, lui présenta Léonce Pilate de Thessalonique, dont le vieillard sexagénaire devint l'écolier. Pétrarque vécut aussi pendant quelque temps à la cour de Jean-Galéaz Visconti ou à sa maison de campagne, Garignano, près de Milan. Ce fut par ses conseils que le duc fonda l'université de Pavie. Pé-

trarque lui-même prenait plaisir à diriger les études d'un homme qui fut célèbre ensuite parmi les restaurateurs des lettres : c'est Jean de Ravenne. Par amour pour l'indépendance, Pétrarque ne se maria pas et n'accepta aucun emploi; il vivait du modeste patrimoine qu'il avait hérité de son père, et des revenus de quelques bénéfices. Cependant il se chargea de plusieurs missions temporaires. Il mourut à Arqua, maison de campagne de François de Carrare, seigneur de Padoue. Le 8 juillet 1374, on le trouva sans vie dans sa bibliothèque, la tête couchée sur un livre.

Pétrarque est le plus ancien poète classique de l'Italie et de toute l'Europe moderne. Il fit revivre la poésie provençale, et lui donna de la grâce et de la noblesse. On peut ranger ses poèmes dans deux classes dont la première comprend ses sonnets, canzoni et autres morceaux lyriques, au nombre de trois cent soixante-huit, tous dans le goût provençal. Les meilleurs sont ceux qui chantent l'amour : la délicatesse des sentimens, la simplicité des formes, et la vérité des expressions les rendent inimitables. L'amour de Pétrarque n'a rien de commun avec les désirs matériels que les anciens confondaient avec le sentiment exalté d'un cœur passionné ; l'amour de Pétrarque n'est pas non plus l'union des âmes rêvée par Platon ; c'est quelque chose de plus sublime ; c'est la passion ennoblie par des idées chevaleresques, exaltée par le christianisme, religion bien plus poétique que la mythologie des anciens, parce qu'elle occupe plus le cœur que l'imagination.

La seconde classe des poésies de Pétrarque se compose d'une suite de six morceaux réunis en un ensemble sous le titre de Triomphes : ils forment un poème allégorique, une Vision. Les triomphateurs sont successivement 1.° l'Amour qui est vainqueur des hommes et des femmes les plus célèbres des temps anciens et modernes ; 2.° la Chasteté qui triomphe de l'Amour; 3.° la Mort ; 4.° la Renommée ; 5.° le Temps, et enfin 6.° la Divinité. Quoiqu'en général ce poème soit très-inférieur aux autres ouvrages de Pétrarque, il n'en renferme pas moins de très-belles parties, telles que la Mort de Laura.

Boccace. Ainsi l'Italie possédait deux poètes qu'elle pouvait placer à côté de ce qu'il y a eu de plus parfait. A la même époque un littérateur qui, comme poète, est très-inférieur à tous les deux, donna à la prose une forme que les Italiens estiment encore aujourd'hui classique. *Jean Boccacio de Certalto*, fils d'un Florentin, naquit en 1313, fruit d'une union illégale, probablement à Paris. Son père l'avait destiné au commerce, et pendant quelque temps à l'étude du droit canon. Il paraît évident que lors de son séjour en France, il se familiarisa avec les fabliaux et romans de chevalerie wallons-français. Comme il ne fit que de faibles progrès dans la jurisprudence qui pouvait paraître aride à un jeune homme entraîné par le goût des belles-lettres et par la passion des vers, il retourna au commerce et dirigea la maison de son père jusqu'à l'âge de vingt-huit ans. Devenu libre par la mort de ce père, il renonça à un état auquel il répugnait, et

résolut de devenir un poète et un savant : car d'après sa manière de voir, le chemin de la poésie est frayé par l'érudition. Il apprit le latin, probablement par le conseil de Pétrarque, son ami ; et ensuite le grec que celui-ci regretta toujours de ne pas savoir. Il donna les premières preuves de ses progrès par la composition de quatre ouvrages latins, l'un : De la généalogie des Dieux ; le second : Des montagnes, forêts, fontaines, lacs, fleuves, marais et des noms de mers ; le troisième : *De casibus Virorum et Fœminarum illustrium* ; le quatrième : *De claris Mulieribus.* Lorsque la seigneurie de Florence établit une chaire publique pour l'interprétation de Dante [1], ce fut Boccace qui l'obtint avec des appointemens de cent florins d'or. Dégoûté du monde, des plaisirs duquel il avait joui avec peu de modération, il se voua, en 1361, à l'état monacal et mourut en 1375.

Ce n'est pas par ses poésies que le Boccace est parvenu à sa grande célébrité ; et cependant l'Italie lui doit peut-être l'invention des *ottave rime* : au moins s'est-il, le premier, servi de cette espèce de vers pour la poésie historique à laquelle elle paraît aux Italiens aussi nécessaire que l'hexamètre le paraissait aux Grecs, et que le vers alexandrin est essentiel à la haute poésie française. Boccace est l'auteur des premières épopées que sa langue ait possédées, d'une Thébaïde ou Amazonide, ouvrage de sa première jeunesse, et d'un Philostrate. Ces deux poèmes sont des compositions mal ordonnées et de mauvais goût ; mais la chaleur

[1] Voy. p. 245 de ce vol.

répandue dans le Philostrate y attache le lecteur.

Le premier ouvrage de Boccace, en prose, a été probablement son Filocope, roman de chevalerie, dont l'invention est bizarre, l'exécution fantasque. Son second roman, l'Amoureuse Fiametta, pouvait être nommé le manuel de l'amour dans le quatorzième siècle : cet ouvrage présente un tableau psychologique, plein de vérité et de sentiment. Le Labyrinthe de l'amour ou le *Corbaccio*, vision allégorique et satire contre les femmes, est très-inférieur à la Fiametta.

Le chef-d'œuvre de Boccace, qui lui a assuré l'immortalité, est le Décaméron ou les Dix journées. L'introduction de cet ouvrage renferme une description de la peste de 1349, hideuse par sa vérité et par ses détails dégoûtans, et bien inférieure, sous le rapport de l'art, à la fameuse Peste d'Athènes de Thucydide. Cette épidémie avait chassé de Florence un grand nombre d'habitans. Sept jeunes dames et trois cavaliers se sont réfugiés dans une maison de campagne située loin de la contagion. Pour tuer le temps, la société a recours au divertissement des contes. Chaque membre raconte tous les jours une histoire, et comme on est réuni pendant dix jours, il en résulte cent nouvelles. Tel est le cadre choisi par Boccace.

Ce cadre aurait été excellent, si l'auteur en avait su tirer parti. Il fallait donner à chaque interlocuteur un caractère particulier bien déterminé, et lui mettre à la bouche un récit analogue à ce caractère : il en serait résulté une grande variété de manières et de style, et un intérêt dramatique. Mais Boccace ne s'est pas avisé

de cet artifice; tous ses interlocuteurs racontent de la même manière, ou plutôt on n'entend jamais que l'auteur qui parle par la bouche de dix personnes n'ayant qu'une seule âme, un seul cœur. L'unique différence qui se trouve entre les cent nouvelles, c'est que les dames, qui ne sont pas extrêmement scrupuleuses sur la décence des histoires dont on les régale, sont très-retenues quand elles racontent elles-mêmes.

Le Décaméron fut dévoré par le siècle qui le vit paraître, siècle avide de contes et de fables; et il jouit encore aujourd'hui d'une réputation bien méritée, comme une composition très-heureuse en prose, ainsi que par l'art avec lequel sont tracés les caractères des héros de ces aventures. Mais le défaut de goût dans le choix des sujets, la prolixité du style, la surcharge d'ornemens, la monotonie de la manière, la faiblesse des pensées ne permettent pas d'assigner au Décaméron le rang élevé où les Italiens l'ont placé : car ils le regardent comme la perfection idéale du style prosaïque. Par cette méprise, Boccace est devenu, innocemment sans doute, la cause de cette loquacité, de cette diffusion et de cette lâcheté qui caractérisent la plupart des prosateurs italiens.

Nous avons déjà parlé du Commentaire de Boccace sur la Divine Comédie de Dante, qui ne s'étend que jusqu'au dix-septième chant de l'Enfer. Nous ajouterons qu'il est aussi auteur d'une Vie très-intéressante de ce grand poète.

Franco Sacchetti.

Quoique inférieur en génie à Boccace, *Franco Sacchetti*, né à Florence, en 1335, mort en 1400,

doit être placé immédiatement après lui, à cause de la grande pureté de sa diction toscane. Ses Nouvelles racontées dans une manière simple et facile sont moins les enfans de son imagination qu'un recueil d'anecdotes et de *lazzi* que sa mémoire lui a rappelés.

Ser Giovanni.

Boccace et Sacchetti ont eu un imitateur dans un écrivain qui n'est connu que sous le nom de *Ser Giovanni*, ou sire Jean, et qui sous le titre baroque d'*Il Pecorone*, le Pécore, a réuni cinquante nouvelles. Avec lui la prose italienne cessa pour quelque temps d'être cultivée avec succès.

Giusti de' Conti de Valmontone.

Parmi les principaux imitateurs de Pétrarque dans le quinzième siècle, on compte *Giusti de' Conti de Valmontone*, Romain, mort vers 1452. En l'honneur de la belle main de sa maîtresse, il donna à ses poésies le titre de *La bella Mano*. Il est inférieur sous tous les rapports, à son modèle.

Il Burchiello.

Florence possédait, vers le milieu du quinzième siècle, un barbier fameux pour ses satires burlesques. On ignore son nom de famille; il s'appelait Dominique, mais on ne le connaît que sous le sobriquet : *il Burchiello*, dont la signification est douteuse. Le barbier était un farceur, et les premiers hommes de l'état visitaient sa boutique où il débitait ses vers, mélange bizarre de lazzi, de proverbes et de bons mots, remplis d'allusions à des personnes et à des localités qu'on ne comprend plus.

Aurore de la littérature classique.

Le quatorzième siècle est aussi l'époque où l'étude de la littérature ancienne, cette unique base d'une littérature classique, commença à renaître. Nous avons

réservé au sixième livre l'histoire de cette révolution importante; mais nous n'aurions donné qu'un tableau imparfait de l'Italie dans le quatorzième siècle et la première moitié du quinzième, si nous ne parlions pas des efforts par lesquels quelques-uns des écrivains dont il a été question dans ce livre, sont devenus les précurseurs de cette révolution. D'ailleurs la renaissance des beaux-arts qui a précédé celle des belles-lettres, réclame ici sa place.

Pétrarque, précurseur de la restauration des belles-lettres.

Le premier rang parmi ceux qui ont préparé la restauration de la littérature ancienne, appartient à *Pétrarque*. Il copia lui-même un grand nombre de livres latins de la meilleure époque, et il possédait des manuscrits de quelques ouvrages anciens qui se sont perdus depuis. Il achetait des livres partout où il pouvait en trouver, et n'épargnait pas de frais pour s'en procurer. On lui envoya de Grèce un manuscrit d'Homère, peut-être le premier qui ait existé en Italie; comme il ne savait pas la langue de ce poète, il en fit faire à son usage une traduction latine. Un de ses élèves immédiats, *Jean de Ravenne*, enseigna avec un grand succès la grammaire et la rhétorique latine à Venise, à Padoue, et depuis 1397, à Florence. De son école et de celles de quelques-uns de ses disciples (car toutes les villes d'Italie s'efforcèrent à l'envi d'attirer dans leurs murs les maîtres les plus distingués par leurs talens), sont sortis beaucoup de ces hommes que nous nommerons parmi les restaurateurs des bonnes lettres.

Jean de Ravenne.

La connaissance de la littérature romaine éveilla la

curiosité pour celle des Grecs, qui est la source et le modèle de l'autre; mais peu de personnes en Orient savaient leur langue comme un homme de lettres doit savoir la sienne, et il était difficile de l'étudier, faute de maîtres et de livres. Aussi, lorsqu'en 1393, deux savans grecs, *Demetrius Cydonius* et *Manuel Chrysoloras*, fuyant les dangers dont Constantinople était menacée, arrivèrent à Venise, quelques nobles Florentins, disciples de Jean de Ravenne, allèrent dans cette ville pour apprendre le grec, et engagèrent ensuite le sénat de la république à appeler à Florence Chrysoloras qui s'en était retourné dans sa patrie. Il devint ainsi, en 1397, le premier professeur de grec en Italie. Toutes les villes de la presqu'île envièrent le bonheur de Florence, de posséder un tel homme; elles s'efforcèrent de le débaucher, et effectivement Chrysoloras a successivement professé à Pavie, à Venise et à Rome. Dans toutes ces villes il forma des élèves qui, à leur tour, devinrent des hommes célèbres. Ainsi l'amour des lettres grecques devint, au commencement du quinzième siècle, général en Italie, et une affaire de mode avant la prise de Constantinople; mais cet évènement a beaucoup facilité l'étude de la langue grecque, et l'a fait connaître au-delà des Alpes, en France d'abòrd, et ensuite dans les autres contrées.

Demetrius Cydonius.

Manuel Chrysoloras.

Protecteurs de la littérature classique.

Il y avait dans la première moitié du quinzième siècle peu de princes ou d'hommes marquans en Italie, qui n'aient pris à tâche de protéger les lettres. Cosme de Médicis, le pape Nicolas V, et Alphonse

d'Aragon, roi des Deux-Siciles, étaient les plus célèbres de ces protecteurs. Alphonse était un si grand admirateur des anciens, que l'envoi d'un Tite-Live le réconcilia avec Cosme de Médicis avec lequel il était brouillé depuis long-temps; l'avertissement de son médecin, qui craignait que les feuilles de ce livre ne fussent enduites de poison, ne put empêcher le roi de le lire sur-le-champ.

Renaissance des arts. Architecture et arts plastiques.

Avec le goût de la littérature classique se forma aussi celui des beaux-arts. De même qu'on fouillait les bibliothèques poudreuses des couvens pour y trouver quelque manuscrit d'un ouvrage latin; de même, dans l'espoir de découvrir des statues de marbre ou d'airain, des bas-reliefs, des vases, des monnaies, des pierres gravées, on remuait les monceaux de décombres des anciens édifices de Rome, qui ont formé un nouveau sol sur la terre classique; et c'est à cette activité qu'on doit la plupart des trésors que Rome et les musées renferment. C'est cependant avant cette époque qu'on aperçoit des traces de la renaissance des arts, et ce furent, comme toujours, les arts plastiques qui précédèrent ceux du dessin.

Nicolas de Pise.

Nicolas de Pise, mort en 1270, est le premier architecte et sculpteur connu. Pise, Florence, Sienne, Padoue, Venise et Naples, possèdent des édifices et des sculptures qui ont immortalisé son nom. Ses constructions appartiennent pour la plupart à l'architecture vulgairement appelée gothique, dont on peut le regarder comme le premier ou comme un des premiers promoteurs, quoique les détails prouvent qu'en même

Noé ou Deucalion est le symbole de l'Espérance, le Cerf altéré celui de la Ferveur, etc. Cette manière allégorique de représenter des objets religieux, se maintint long-temps après l'époque où la religion ne fut plus obligée de se cacher sous l'ombre du mystère. Ces monumens des premiers temps du christianisme portent encore quelques traces de l'antiquité classique. On en remarquait sous le rapport de l'ordonnance et de l'emploi de la mythologie à des choses chrétiennes, dans les peintures qui se trouvaient sur les murs des catacombes de St. Calliste, du commencement du troisième siècle, déblayées du temps de Bosio (vers 1600). Cet auteur les a décrites et fait représenter sur des planches, dans sa *Rome souterraine*. On trouve aussi quelques traces de l'antiquité classique dans la statue du bon Pasteur qui se voit au Musée chrétien faisant suite à la bibliothèque du Vatican, et qui est peut-être le plus ancien monument chrétien qui nous reste, et dans le sarcophage de Junius Bassus, qu'on a placé dans l'église souterraine de St. Pierre. L'inscription qu'il porte, indique le milieu du quatrième siècle.

La construction des églises de Rome, sur le plan des anciennes basiliques [1], fut favorable aux arts du dessin : les grandes surfaces que présentaient les arcs des nefs en colonnades, furent dans la règle couvertes de peintures et de mosaïques. Telle était la suite de mosaïques et de portraits de papes qu'on voyait naguère encore au-dessus des colonnes de la grande nef

[1] Voy, vol. II, p. 171.

de la basilique de St. Paul-hors-des-murs, construite en 386 par Théodose le Grand, et que le feu a consumée en 1823. Les portraits des papes furent commencés par ordre de St. Léon le Grand en 440, et continués en 498 par celui de St. Symmaque. Sur le maître-autel on voyait une mosaïque également faite sous St. Léon le Grand, représentant Jésus-Christ et vingt-six apôtres et autres personnes. En exécutant des travaux de ce genre, les artistes purent se soustraire au joug de l'ancienne manière allégorique. Dans les ouvrages du cinquième siècle et des temps immédiatement suivans, Jésus-Christ, les apôtres et les prophètes, sont toujours vêtus à l'antique, d'une longue tunique avec le pallium; leurs pieds n'ont d'autre chaussure que des sandales. Les saints modernes s'en distinguent par un costume riche et barbare; leurs pieds ne présentent aucune nudité : la S.te Vierge porte le costume d'une matrone romaine; et en général tout ce qui, dans ces tableaux, a quelque chose d'antique, est romain et non grec. Une chose a frappé les observateurs, c'est que, dans ces monumens des premiers temps du christianisme, on ne voit jamais l'histoire de la passion de Jésus-Christ, quoique tout ce qui la précède, comme l'arrestation du Sauveur et sa comparution devant Pilate, soit fréquemment représenté. Peut-être la prudence leur interdisait-elle de produire devant des yeux profanes le supplice de la croix, réservé aux esclaves.

Les arts, tels qu'ils étaient au cinquième siècle, restèrent stationnaires sous le gouvernement des Os-

trogoths, qui ne méritent ni le reproche que les Italiens leur ont quelquefois fait d'avoir été les destructeurs des monumens, ni l'honneur d'être regardés comme les inventeurs d'un nouveau genre, à la vérité, corrompu, que les Italiens ont nommé gothique. Théodoric le Grand conserva tous les monumens qu'il trouva; il fit ériger beaucoup de palais et d'églises ornés de sculptures et de mosaïques, qui sont entièrement dans le goût de ce qui existait alors en Italie. Son tombeau à Ravenne est admirable pour la partie technique[1]; mais une statue qui était placée sur le fronton d'un portique du palais de Théodoric, comme représentant ce prince, était plutôt, à ce qu'on croit au moins, celle de l'empereur Zénon métamorphosé en Théodoric : elle était peut-être plus ancienne. Dans tous les cas, on ne peut admettre la possibilité que, dans le cinquième ou le sixième siècle, on ait connu en Italie le procédé difficile qu'il faut suivre pour couler une statue en bronze. En revanche, un tableau dont parle Procope, comme ayant disparu (ἐξίτηλος γέγονεν) de dessus le mur sur lequel il était ou peint ou incrusté (car les paroles dont l'historien se sert nous laissent dans l'incertitude à cet égard), était nécessairement de cette époque [2].

Il existe peu de peintures et d'autres monumens construits par les Lombards; on n'en manque pourtant pas absolument. L'église de St. Michel à Pavie et le palais de Monza, décorés de peintures à détrempe,

[1] Voy. vol. I, p. 120.

[2] Procop., *De bello Goth.* I, c. 24.

représentant des évènemens de leur histoire, peuvent servir d'exemple. Les peintures du vestibule de l'église de St. Côme et St. Damien *in Campo vaccino*, lequel n'est autre chose que la partie supérieure de l'ancien temple de Rémus, sont du même temps ou du sixième siècle, ainsi que les peintures de la partie souterraine de la même église. Dans l'église de Sainte Agnès-hors-des-murs, on voit une mosaïque du temps d'Honorius I.er, ainsi de la première moitié du septième siècle.

Pendant toute cette époque et jusqu'au milieu du douzième siècle, c'est-à-dire pendant ce que nous avons nommé l'époque lombarde, les arts ne firent que déchoir de plus en plus en Italie. Après la chute du royaume des Lombards, Adrien I.er mit à profit la tranquillité dont jouit l'Italie, sous la domination des Francs, pour restaurer les églises et les autres édifices publics qui avaient été long-temps négligés. St. Léon III, au commencement du neuvième siècle, fit construire, dans le palais du Latran, une salle ornée de mosaïques, dont une partie s'est conservée. Le même pape fit rebâtir le baptistère de Constantin le Grand, ouvrage qui prouve que les principes de la bonne architecture n'étaient pas tout-à-fait oubliés. Ce fut Léon III qui y fit placer les colonnes de porphyre et qui lui donna sa forme octogone. Quelques années après, en 822, St. Pascal Ier. fit exécuter les mosaïques de l'église de Sainte Praxède, ainsi que celles de Sainte Cécile au Trastevère et de Sainte Marie *in Navicella*, sur le mont Cœlius; et vers 880, St.

Léon IV, celle de l'église de Sainte Françoise-Romaine, près de l'arc de Titus, qui prouvent par le costume des figures qu'à cette époque l'art n'avait encore rien emprunté des Byzantins. Les fresques de cette église sont plus modernes : celles de l'ancien temple des Camènes, placé au-dessus de la grotte d'Egérie, lequel est aujourd'hui l'église de St. Urbain, sont du onzième siècle. A mesure qu'on avance, la décadence et la barbarie augmentent.

L'église de St. Marc à Venise, dont la construction fut commencée à la fin du dixième siècle, n'appartient pas à l'époque de barbarie que nous venons de parcourir, ni même à l'Italie. Nous l'avons remarqué plus d'une fois dans cet ouvrage : avant le milieu du quatorzième siècle, Venise était étrangère à la presqu'île. Imitation de Sainte Sophie de Constantinople, l'église de St. Marc est l'ouvrage d'artistes grecs, et nous rappelle le goût byzantin de cette époque. Les mosaïques qui ornent l'intérieur du portique sont remarquables dans l'histoire de l'art, parce qu'elles ont eu une grande part à la renaissance du bon goût en Italie ; car elles sont d'un style plus pur que tout ce qu'on a fait dans cette presqu'île avant le douzième siècle [1].

[1] Un auteur allemand très-judicieux et excellent connaisseur, M. DE RUMOHR, avance une hypothèse qu'on ne peut admettre sans preuve. Il croit que le portique est antérieur à l'église, et qu'il appartient à une église de la plus haute antiquité qu'on aurait démolie au dixième siècle. Au reste M. DE RUMOHR, M. HIRT, M. MÜNTER et M. le chevalier ARTAUD sont les écrivains modernes que l'auteur a eu

Les premiers efforts des Italiens pour relever les arts de leur décadence absolue, se remarquent au douzième siècle, et ce furent encore les arts plastiques qui prirent les devans. Ces améliorations s'aperçoivent surtout dans plusieurs reliefs faisant partie des décorations d'architecture, de chaires, colonnes, portes, baptistères, etc., que, vu le peu d'importance qu'ils ont en comparaison des ouvrages des temps suivans, nous n'indiquerons pas en détail. L'usage des artistes de se nommer sur leurs productions, qui s'était entièrement perdu, recommence dans le douzième siècle : il prouve qu'à cette époque l'ambition et le zèle n'étaient plus des sentimens inconnus aux artistes. Un de ces sculpteurs, et le plus ancien peut-être, est *Gruamonte* (*Gruamons*) de Pistoïa, qui se donne la qualité de *magister bonus :* après lui, on trouve les noms de *Deodatus*, *Enricus*, *Biduono*, *Robertus*, *Bonanno*, tous dans la Toscane septen-

devant les yeux en rédigeant ce morceau dont les matériaux se trouvent dans les journaux des deux voyages qu'il a faits en Italie en 1788 et 1821. Dans ses courses à Rome, en 1788, il a été constamment dans la société de M. Hirt, aujourd'hui académicien de Berlin, et dans le second, feu le prince de Hardenberg, avec lequel il revoyait Rome, ne cessa de consulter son journal de 1788. Aussi, à son retour à Berlin, remercia-t-il M. Hirt d'avoir été, quoique absent, son guide et son cicerone. Les principaux ouvrages de ce vieillard septuagénaire sont : 1° Théorie de l'Architecture des anciens ; 1 vol. in-fol., et Histoire de l'Architecture chez les anciens, 3 vol. in-4° avec atlas; tous les deux en allemand. On attend le résultat d'un second voyage en Italie que M. de Rumohr (le Brillat-Savarin des Allemands) a entrepris.

trionale, à Pistoïa, Pise et Lucques, et tous antérieurs à l'école byzantine. Il faut y joindre peut-être *Guido de Como;* mais son nom est tellement placé, et les inscriptions qui l'accompagnent sont si ambiguës, qu'on ne sait s'il a été architecte ou sculpteur. En Lombardie on trouve *Benoît de Antelamo; Hubert* et son frère *Pierre*, de Plaisance ; à Rome, *Angelus* et son frère *Jacques*, père de *Cosmas*, qui est devenu plus célèbre.

Peinture byzantine.

Le petit nombre de faits que nous venons de rappeler suffit pour prouver que c'est par erreur que Vasari a supposé que dans les siècles qui ont immédiatement précédé Cimabue toute trace de sculpture et de peinture avait disparu, et que son héros a créé l'école italienne. Léon d'Ostie, l'historien de Monte Cassino qui a vécu en 1100, est l'auteur de cette fable ou celui qui l'a propagée. Il nous apprend que Didier, de la maison des ducs de Capoue que nous avons vu monter après Grégoire VII sur le trône pontifical[1], fit venir, en 1070, de Constantinople à Monte Cassino, dont il était alors abbé, des artistes en mosaïque pour décorer la voûte qui couvrait le maître-autel de sa nouvelle église, et pour enseigner leur art à de jeunes moines, « parce que, dit Léon, depuis cinq cents ans, on avait cessé de l'exercer en Italie. » Il ajoute que ces artistes grecs travaillaient avec un grande perfection, et cette circonstance prouve que cet écrivain n'est pas la source où Vasari a puisé; puisque celui-ci dédaigne absolument les arts des Byzantins. L'auteur par lequel Vasari s'est laissé

[1] Voy. vol. IV, p. 141.

égarer est le célèbre Laurent Ghiberti, dont nous aurons occasion de parler. Ghiberti, grand sculpteur et médiocre écrivain, dans une Histoire des arts qui existe en manuscrit à la bibliothèque de Magliabechi à Florence, (car on ne l'a pas jugée digne de l'impression), dit [1] : « Du temps de l'empereur Constantin et du pape Sylvestre, la foi chrétienne triompha. L'idolâtrie fut persécutée avec tant d'ardeur qu'on détruisit toutes les statues et toutes les peintures, et que l'art fut dégradé. Avec les monumens et les livres périrent les principes et les règles qui conduisent à l'art. Pour éviter toute apparence d'un culte des images, il fut ordonné que toutes les églises fussent blanchies. Quiconque s'avisait de faire des statues ou des tableaux, était gravement puni, et ainsi la peinture et la sculpture périrent sans qu'il en restât seulement une trace. Dès-lors et pendant six siècles, les églises manquèrent de peintures. Quand les Grecs recommencèrent à exercer l'art, ils s'y prirent avec beaucoup de maladresse. Ils se montrèrent alors aussi rudes et aussi barbares que leurs ancêtres avaient été parfaits. »

On sait que le zèle des Iconoclastes n'a pas pu détruire tous les monumens des arts, même en Orient, et que cette fureur passagère n'a pas pénétré en Occident. Ce que dit Ghiberti de l'infériorité de l'art chez les Grecs dans le moyen âge, comparativement à l'antiquité, est incontestable; mais pour comparer les deux

[1] Passage dont nous devons la connaissance à M. DE RUMOHR, qui l'a copié du manuscrit original.

époques, il fallait qu'elles existassent, et Vasari a exagéré le jugement porté par son original; car Ghiberti parlant plus tard de Duccia de Sienne l'appelle un excellent et savant peintre qui retint la manière grecque.

Toutes les fois qu'on trouve un monument des arts du moyen âge, bien mauvais, bien barbare, les Italiens le nomment grec ou byzantin; il faut au contraire toujours le supposer italien. La posture toujours droite et roide du Sauveur, des contours durs, larges et grossièrement faits, des figures courtes et trapues, l'ignorance absolue du clair-obscur, des costumes barbares; tels sont les caractères de la peinture italienne avant l'influence des Byzantins. Ils se trouvent tous dans un tableau de l'année 1215, (car il porte cette date), qui se voit dans une église de Sienne. On peut lui opposer, comme représentant de la peinture byzantine de la même époque, les miniatures d'un manuscrit d'un psaume de David, de l'année 1177, faisant partie des manuscrits grecs de la bibliothèque de Barberini à Rome[1] où se remarque une certaine étude du beau antique. On ne peut pas juger du mérite des statues du moyen âge, parce qu'il n'en existe pas; les ouvrages gravés en métal avec des figures dont les contours sont incrustés d'argent[2], sont très-inférieurs aux peintures; mais dans tous les ornemens en relief sur les autels, les couvertures de livres, les diptyques, il se montre une grande netteté et une élégance

[1] Au n° 202.

[2] Manière que les Italiens nomment *niello*.

qui prouvent que la scuplture était chez les Grecs à un degré de perfection beaucoup plus élevé que celui que les Latins ont atteint à la même époque. Des adorations des mages et des pasteurs, des madonnes tenant sur les genoux l'enfant Jésus qui de la main droite donne la bénédiction à la manière des Grecs, et de la gauche tient le globe du monde fascé d'un zodiaque et surmonté d'une croix d'or; enfin différens saints personnages ; tels sont les sujets ordinaires des peintures byzantines. Presque tous ces tableaux se ressemblent et paraissent être des copies d'un même original. Leur uniformité tient aux bornes que l'Église grecque mettait à l'imagination des peintres auxquels il n'était pas permis de s'écarter d'un type reçu. Il en résulte que chaque apôtre, chaque saint conservait sa figure primitive ; dans un siècle comme dans l'autre, on distinguait chacun par son portrait toujours répété et par son nom placé en haut ou au bas du tableau. Le costume des saints est riche, lourd et surchargé d'ornemens ; sur le dernier plan on voit quelquefois des fabriques sans aucune perspective; mais le plus souvent des fonds en or remplacent l'air. Aucune idée de proportion; des figures longues et maigres; des têtes mieux achevées que le reste, et ne manquant pas d'expression ; des couleurs solides réunies par un *gluten* dont les ingrédiens sont inconnus (peut-être la colle et des jaunes d'œufs); sur le tout un vernis d'huile mêlé de cire; peu de fresques, mais de la peinture sur le mur sec avec des couleurs délayées dans la colle ; des demi-teintes verdâtres; des jours

souvent rehaussés par de l'or ; dans l'ensemble une sécheresse adoucie par le fond d'or.

Peinture byzantine-toscane.

Ce fut au commencement du treizième siècle que la peinture byzantine passa en Italie. Le dernier monument de la peinture purement italienne, est probablement le tableau de Sienne, dont nous avons parlé ci-dessus, et qui porte le millésime de 1215 [1]. Il existait autrefois un tableau de la même année; c'était un portrait de S. François d'Assise, peint d'après nature par *Tullio di Perugia*, monument de reconnaissance du peintre que le saint avait guéri des suites d'une apoplexie. Ce tableau a été détruit; on le connaît par une estampe gravée par Parini, autre Perousin. Le plus ancien monument italico-byzantin, avec date certaine, est une mosaïque colossale qu'on voit à la cathédrale de Spoleto; l'inscription nomme l'auteur *Solsernus*, et donne la date de 1207.

Le second tableau de l'école byzantine transplantée en Italie, est celui de *Guido de Sienne*, qui se trouve dans la chapelle des Malvolti à l'église de San Spirito à Sienne. Le nom du peintre et l'année 1221 y sont marqués [2].

Le troisième monument de cette école est la mosaïque de 1225, qui décore la grande niche du bap-

[1] Voy. p. 272.

[2] Me Guido de Senis
Diebus depinxit amœnis;
Quem Christus lenis
Nullis nolit agere pœnis.
Anno MCCXXI.

tistère de Florence; elle est du *Frère Jacques* de Florence, de l'ordre de S. François; après cela viennent les ouvrages de *Giunta de Pise*, dont l'un qui n'existe plus, portait la date de 1236. Tous ces ouvrages sont antérieurs à Cimabue, qui est né en 1240.

Comme la transplantation des arts de Constantinople en Occident est postérieure de peu d'années à la prise de cette ville par les Vénitiens, il est naturel de regarder l'une comme une suite de l'autre, quoique cette liaison ne puisse être prouvée par aucun document historique. On remarque l'influence de l'école byzantine sur les productions des artistes, dans la tenue penchée de la tête et du corps, qu'ils commencent à donner à leurs Sauveurs crucifiés, ainsi que dans la taille des figures qui devient en même temps et plus svelte et mieux remplie. Les saints des tableaux grecs perdent le caractère de portraits qui leur appartenait; ce ne sont plus les traits de leurs physionomies qui les distinguent; on les reconnaît aux attributs qui les accompagnent; S. Pierre, aux clefs; S. Jean-Baptiste, à la croix qu'il porte; S. Paul, à son épée, etc.

Le premier peintre italico-byzantin qui se soit efforcé de donner de la noblesse aux caractères, de la dignité à l'action et aux mouvemens des personnes, fut encore un Siennois, *Duccio di Boninsegna*. Tous les écrivains, depuis Vasari jusqu'à l'année 1827, attribuent à ce peintre le célèbre parquet de la cathédrale de Sienne, représentant en pièces de marbre blanc, gris et noir, au moyen desquelles les ombres et le

clair-obscur sont imités, des histoires de l'ancien Testament. M. de Rumohr a prouvé [1], par des documens tirés des archives de Sienne, que le parquet en question n'a été fait qu'en 1445, à une époque où l'on avait sur la nature de l'ombre et du clair-obscur, des idées encore très-incomplètes, mais qui manquaient absolument vers la fin du treizième siècle, où Duccio a fleuri. L'erreur de Vasari, que les autres ont copié, provient d'un ordre donné en 1310 par la seigneurie des Neuf, qui gouvernait à cette époque [2], pour l'achèvement des mosaïques du dôme. Duccio faisait alors la grande mosaïque représentant Josué ordonnant de pendre les cinq rois des Amalécites, une des productions les plus remarquables de l'école byzantine-toscane. Elle a été achevée en 1311, et l'auteur qui peignait depuis une trentaine d'années, y a attaché son nom.

Régénération de la peinture. École toscane. Jean Cimabue.

Jean Cimabue qui suit immédiatement Duccio, naquit à Florence en 1240, et mourut en 1300. Il doit sa grande réputation à Dante, qui dans son Purgatoire dit :

> Credette Cimabue nella pittura
> Tener lo campo, ed ora ho Giotto il guido
> Sicchè la fama di colui oscura ;

et peut-être à la circonstance que Vasari qui, pendant long-temps, a été l'unique oracle de l'histoire des arts, était Florentin comme Cimabue, et non Sien-

[1] *Italiænische Forschungen*. Berlin, 1827, 2 vol. in-8°.

[2] Voy. p. 109 de ce vol.

nois comme Duccio. Le manuscrit de Ghiberti, cité plus haut [1], qui loue beaucoup Giotto, ne parle de Cimabue que pour dire qu'il a été le maître de Giotto. Nous croyons avoir prouvé qu'on ne peut plus regarder Cimabue comme le plus ancien peintre italien. Il ne fut pas même tellement supérieur aux peintres antérieurs et contemporains, qu'on puisse lui supposer une influence très-grande sur leur manière; mais il paraît qu'il a changé la partie technique des Grecs, et qu'à la liaison un peu tenace par laquelle ils fixaient leurs couleurs, il a essayé d'en substituer une plus liquide, qui n'eût pas le défaut de donner aux couleurs une teinte noirâtre. Il a été le premier d'ailleurs qui ait entrepris des tableaux à grande dimension; il a mieux observé les proportions que ses devanciers, et animé les figures mortes des Byzantins. Ses deux plus fameux tableaux sont les Prophètes à l'Académie des beaux-arts de Florence, et la Madonne avec l'Enfant, adoré par des anges, à Santa Maria Novella.

Giotto di Bondone [2], disciple de Cimabue, est mort en 1336 : l'année de sa naissance est incertaine; mais on sait qu'il était à peu près du même âge que Dante, son ami. Il a obscurci la gloire de son maître. Giotto.

[1] Voy. p. 262 de ce vol.

[2] Giotto est le diminutif d'Angiolo. Bondone est le nom de famille de ce peintre. On le nomme aussi da Vespignano, d'après le lieu de sa naissance. Il est assez singulier que le Florentin Giotto Bondone ait eu un contemporain du même nom à Sienne, qui servit sa patrie comme ambassadeur. (Notice trouvée par M. DE RUMOHR dans les archives de Sienne.)

Ghiberti dit : « Giotto devint un grand peintre; il éleva (*arrechò*) le nouvel art, abandonnant la rudesse (*rozeza*) des Grecs. Plusieurs de ses disciples furent doctes comme les *anciens* Grecs. Giotto ramena le naturel et la gentillesse, sans les outrer. »

Giotto s'écarta de la manière des Byzantins, non-seulement dans la partie technique et dans le coloris, mais dans les parties essentielles, dans le choix de ses sujets, dans la manière de les traiter. Il renonça aux types grecs auxquels Duccio et Cimabue se conformaient encore. Doué d'un excellent jugement et d'une imagination féconde, deux dons du ciel qui sont rarement réunis, Giotto manquait de cette profondeur du sentiment et de cette dévotion intime qui sont nécessaires au peintre religieux. Giotto voulait être le régénérateur des arts, il voulait créer un art nouveau. Génie original, il renversa les barrières que l'école byzantine mettait à ses efforts. Comme Raphael, il travaillait avec une facilité extraordinaire; comme Raphael, il employait à ses ouvrages les disciples nombreux qui l'entouraient. Le gluten réfractaire des Byzantins ne pouvait convenir à cette manière de travailler. A l'exemple de Cimabue, il employa une liaison plus liquide qui lui permit de porter ses couleurs plus légèrement sur le mur, et de les mieux fondre. Son coloris en prit cette teinte transparente et rougeâtre qui caractérise l'école de Florence sous le rapport du ton et de l'effet que produisent les jours et les ombres; sous celui du caractère et du costume il fut inférieur aux Byzantins.

Le seul tableau portant son nom qui existe, se voit à la chapelle Baroncelli de l'église de S.te Croix à Florence; il est divisé en cinq compartimens. Celui du milieu représente Jésus-Christ et sa mère, assis sur le même trône : le Sauveur pose des deux mains une couronne sur la tête de la Vierge. Le caractère et le vêtement du Sauveur s'écartent absolument de la manière byzantine.

Giotto et ses élèves à Florence, *Taddeo di Gaddo* (dont il existe dans le Musée de Berlin un tableau portant la date de 1334), *Tommaso* dit *Giottino*, *Giovanni da Melano* (qui florissait vers 1366), *Andrea di Ciano* dit l'*Arcagnuolo* (mot qu'on a corrompu en Orcagna) de la même époque; et les peintres de Sienne qui leur étaient contemporains [1], *Simone di Martino* (qui fleurit en 1332), *Lippo di Meramo*, son collaborateur, *Ambruogio* et *Pietro di Lorenzo* ou *Lorenzetto*, deux frères (vers 1342), et *Barna*, forment la première période de l'histoire de la peinture en Italie. Les peintures qui décorent le Campo Santo de Pise, sont un des monumens les plus connus par lesquels les artistes du quatorzième siècle se soient immortalisés. Élèves de Giotto au quatorzième siècle.

[1] M. DE RUMOHR divise l'école toscane de cette époque en deux écoles, celle de Florence et celle de Sienne, et il pense que la dernière a plus long-temps conservé les types byzantins. M. HIRT rejette cette distinction, et trouve que les peintres de Florence et ceux de Sienne ont eu la même tendance.

CHAPITRE XXI.

Renouvellement de l'Empire des Mongols dans le quatorzième siècle.

Les quatre khanats sortis de l'empire de Djenghiskhan.

Les Mongols qui, dans le treizième siècle, avaient menacé de devenir les maîtres de l'Europe, seraient étrangers, dans le quatorzième, à l'histoire de cette partie du monde, s'ils n'avaient continué de dominer sur la Russie, et si, du sein de ce peuple, n'était sorti un nouveau conquérant qui a eu une influence, à la vérité indirecte, sur le sort des peuples chrétiens.

Des quatre dynasties fondées par les descendans de Djenghiskhan [1], deux, celle de Juen en Chine, et celle d'Iran [2], ne furent en relation qu'avec l'Asie.

Les khans du Kapschak ou de la Horde d'Or résidaient dans la ville de Saraï (ce mot veut dire palais) : comme ceux de Djagataï, ils embrassèrent l'islam dans le quatorzième siècle. Le khan Ouzbek, mort en 1341, se fit tellement aimer par tous ses sujets, qu'en souvenir d'un si bon prince, ils prirent le nom d'Ouzbeks. C'est dans le chap. XXV, destiné à l'histoire de Russie de cette époque, que nous parlerons des rapports qu'Ouzbek et ses descendans eurent avec l'Europe.

La dynastie de Djagataï, dont les souverains, prenant le titre d'Oulougkhan (grand khan), résidaient

[1] Voy. vol. VII, p. 176. [2] Voy. *Ibid.*, p. 182.

à Bischbaligh, tomba promptement en décadence, et fut partagée en une trentaine de petits khanats ou d'états gouvernés par des *novians* ou généraux, qui reconnaissaient pour la forme un grand khan, jouissant d'une faible autorité. Depuis 1339, un de ces petits princes, *Togroul-Timour*, khan de Kaschgar, de la famille de Djenghiskan, essaya de rétablir la puissance des grands khans. Il conquit la Bukharie; mais déjà était né un des plus grands fléaux que le Ciel ait jamais envoyés pour châtier l'humanité, le plus terrible des conquérans dont l'histoire du monde fasse mention, *Cothbeddin-Timour*[1], surnommé *Lenk* ou le Boiteux, connu en Europe sous le nom estropié de *Tamerlan*. Descendant d'un émir al Omra[2] de Djagataï, un des fils de Djenghiskhan, il régnait à titre de novian ou prince à Kesch, près de Samarcande. Dépouillé, à l'âge de trois ans, de sa petite principauté par suite des conquêtes de Togroul, ne possédant pour toute richesse qu'un cheval et un chameau, Timour conçut l'idée de devenir lui-même un conquérant et de rétablir l'empire du Djagataï. A l'abri des forêts et des vastes steps de la Haute-Asie, il forma une armée, et après l'avoir exercée par des courses militaires, il s'allia à Houssaïn, émir de Khorasan et de Mavarannahar ou du pays en-deçà et au-delà de l'Oxus, attaqua, en 1365, le fils de Togroul, le vainquit et le tua. Après la mort de Houssaïn, il s'em-

Tamerlan, fondateur d'un nouvel empire.

[1] Timour veut dire le fer.

[2] Emir al Omra, commandant des commandans, était le titre du chef de l'armée et du conseil.

para du pays de cet ami et fonda un état dont Samarcande fut la capitale. Dans une grande assemblée nationale, tenue en 1374, il fut proclamé souverain de Djagataï, sous le titre de *Saheb-Keran*, ou maître des Cornes, c'est-dire de l'Orient et de l'Occident ou de la terre entière. Il se nommait aussi *Kurkhan*, ce qui veut dire allié (par le sang) des khans. La tête ceinte d'une couronne d'or, Timour se plaça sur le trône de Djinghis, et jura aux émirs agenouillés de soumettre à sa domination tous les princes de la terre. Cachant une ambition effrénée sous les dehors d'une modestie affectée, il laissa le vain titre de khan à un descendant de Djinghis, nommé Kaboul. Le symbole qu'il fit graver sur son sceau, *Rasti rusti*, veut dire : Toujours par le droit chemin, toujours prêt à combattre.

Après avoir soumis à son sceptre la Khowaresmie, le Kaschgar et toutes les contrées situées sur les bords orientaux de la mer Caspienne, il envahit la Perse ou l'ancien khanat d'Iran, qui, depuis 1335, s'était divisé en plusieurs dynasties sorties du sang d'Houlakou [1]. Toutes disparurent devant lui, à l'exception de la dynastie des Ilkhaniens [2], à laquelle il permit de régner à Bagdad sous sa suzeraineté. Ormus lui paya un tribut en or.

En 1380, il envoya Toktamisch, prince de la branche cadette des descendans de Touchi, contre Ourousch, khan du Kaptschak, de la branche aînée. Ourousch ou plutôt Mamaï, qui régnait à sa place, fut

[1] Voy. vol. VI, p. 182. [2] Voy. vol. VI, p. 183.

défait, et Toktamisch s'assit sur son trône. En 1389, après avoir achevé la conquête de la Perse et des provinces situées au nord de ce pays, Timour passa le Sihou, et dévasta tout le pays situé entre l'Ily et l'Irtisch. Il se trouvait, en 1390, à Chiraz en Fars, lorsqu'il apprit que l'ingrat Toktamisch avait envahi la Transoxiane. Tamerlan vola à Samarcande; le bruit de sa marche suffit pour engager le khan du Kaptschak à la retraite. De Samarcande, le maître des Cornes alla, par Teschent et Turkestan, jusqu'au commencement de la grande step des Kirghuises. Tamerlan, placé sur une colline, ayant contemplé cette plaine immense, ordonna d'y ériger une haute pyramide, avec une inscription qui devait faire connaître à la postérité la plus reculée l'année où il avait été à l'entrée du désert. Pendant quatre mois encore, il se dirigea au nord : sa course était une de ces grandes chasses qui sont usitées en Orient. Durant tout ce temps, son armée n'avait d'autre nourriture que du gibier et des œufs d'oiseaux sauvages. Arrivé au cinquantième degré de latitude, Timour fit faire halte à son armée. Vêtu d'une robe magnifique, portant sur sa tête la couronne, et à la main un globe d'or, symbole de sa domination, il fit la revue de tous les corps; et, après avoir loué leur tenue et leur courage, donna ordre de marcher vers l'Oural. Ce fut sur les bords de ce fleuve qu'il rencontra l'armée de Toktamisch, et la défit. Le khan du Kaptschak s'enfuit au-delà du Wolga. Le vainqueur l'y ayant suivi, célébra sa victoire par une fête magnifique. De belles

esclaves servaient les mets dans des vases d'or et d'argent ; Tamerlan, assis sur le trône du Kaptschak, écoutait avec orgueil les chants qu'on exécutait en son honneur [1].

Satisfait d'avoir puni un ingrat, Timour abandonna cette conquête et s'en retourna à Samarcande. Au bout de trois ans, les hostilités se renouvelèrent. Cette fois-ci le théâtre de la guerre fut dans des contrées plus méridionales. Entre le Terek et le Kour les deux antagonistes se livrèrent une bataille sanglante, qui fut une vraie boucherie. Tamerlan ne vainquit qu'avec peine : il poursuivit Toktamisch jusqu'au Wolga, et disposa du Kaptschak en faveur d'un fils d'Ourousch. Toktamisch se sauva en Lithuanie : réuni au grand-duc Witold, il essaya encore deux fois, mais en vain, de se rendre maître de son ancien empire.

[1] Clavijo que Henri III, roi de Castille, envoya, en 1403, comme ambassadeur à Timour (Voy. vol. IX, p. 224), a décrit une autre fête que le conquérant donna près de Samarcande, et à laquelle l'ambassadeur fut présent. Les tentes innombrables sous lesquelles la cour et les grands prenaient le repas, étaient de drap d'or parsemé de perles et de rubis. Les tables étaient d'or massif; les plats et les vases, d'or, d'argent et de porcelaine. On servit aux convives de la viande de cheval bouillie et rôtie, du mouton et du riz. Les mets étaient si copieux qu'il fallait dix chameaux pour apporter les chevaux et les moutons préparés pour le banquet. On servit à chaque convive des portions si énormes qu'ils auraient pu en vivre pendant six mois. Les boissons consistaient en vin et en kumis (eau-de-vie de lait). De temps en temps on jetait parmi les convives une pluie de monnaie d'or et d'argent, ainsi que des turquoises.

Tamerlan passa le Wolga, arriva à Ialez et marcha dans la direction de Moscou. Tout-à-coup il s'arrêta, resta immobile pendant quinze jours, tourna ensuite vers le sud et quitta la Russie. Arrivé sur le Don et dans la proximité d'Asoff, il reçut une ambassade composée de riches négocians établis dans cette ville, Vénitiens, Génois et Catalans, qui lui apportaient des présens. Il accueillit bien ces députés; mais inopinément un de ses généraux entra dans la ville: les magasins remplis de marchandises de l'Orient et de l'Occident furent pillés, tous les chrétiens qui ne purent se sauver sur les vaisseaux, égorgés, et Asoff réduit en un monceau de ruines.

Après avoir conquis les pays des Tcherkasses et des Iasses, et forcé les places de la Grusie, Tamerlan donna, au pied du Caucase, une fête à son armée, et retourna ensuite au cœur de ses états.

Tous les conquérans de l'antiquité, le Bacchus de la mythologie, Sémiramis et Sésostris dont l'existence est aussi entourée de fables, Alexandre le Grand, les Arabes et Djenghiskhan ont fait des expéditions dans la terre des merveilles, dans l'Inde. Timour qui, en 1397, avait enfin pris le titre de grand Khan, désira aussi faire cette conquête. En 1398, il passa l'Indus avec 92,000 hommes, et s'approcha de Delhi. Dans cette partie de l'Indostan régnait depuis 1205, une dynastie musulmane, qu'on appelle *dynastie des Patanes* ou *Afghanes*, parce que Couttoubal-Dien-Abiek qui l'avait fondée, était de cette nation. A l'arrivée de Tamerlan, le trône était occupé par un en-

fant, le sultan Mahomet IV, et le royaume était troublé par des factions. Le Mongol pénétra jusqu'à Delhi : devant les murs de cette ville il fit massacrer cent mille prisonniers Indoux, parce qu'il en craignait un soulèvement. Il livra bataille près de Delhi, à Mahomet IV, le défit et s'empara de sa capitale. La dureté avec laquelle les officiers du vainqueur traitèrent la malheureuse ville, ayant causé une émeute, le barbare ordonna le pillage des maisons et le massacre des habitans. Il existe chez ce peuple une ancienne coutume d'après laquelle les Indoux, quand ils se trouvent dans une situation déplorable, tuent leurs femmes et leurs enfans, et mettent le feu à leurs habitations. En la pratiquant, les Delhiens privèrent leurs ennemis du butin, mais perdirent tous la vie ou la liberté.

Tamerlan qui était fanatique Musulman, marcha vers les sources du Gange, extermina des milliers d'adorateurs du feu, et couvrit le pays de sang et de ruines.

Tamerlan revenait de la Géorgie, lorsque Bajazet I.er, sultan Ottoman, presqu'aussi farouche, mais plus voluptueux que lui, commit l'imprudence de maltraiter des ambassadeurs qu'il lui avait envoyés, comme porteurs d'une lettre hautaine. Cette injure engagea Tamerlan à se diriger vers l'Asie antérieure. Mais avant de tomber sur Bajazet, il voulut venger de plus anciennes injures sur le sultan Mameluc de Syrie et d'Egypte. Le 30 octobre 1400, il défit près d'Alep, les troupes de Ferroudj, et pendant que ses

soldats commettaient des massacres dans cette ville, lui-même, entouré d'un cercle de savans, disserta gravement sur des questions de morale et de philosophie. Il prit Hama et Baalbek, et livra, le 5 janvier 1401, au sultan en personne, une bataille décisive près de Damas. Cette ville fut forcée de payer au vainqueur une contribution d'un million de pièces d'or. Les artistes qu'elle renfermait furent conduits à Samarcande : parmi eux se trouvaient les fourbisseurs qui fabriquaient les fameuses lames damasquinées; ils portèrent leur art en Perse et en Khorasan. Tout d'un coup Timour se rappela que Damas avait été le siège des premiers ennemis du khalife Ali; son zèle s'enflamma, et le 25 mars 1400, le feu fut mis à cette ville magnifique, qui fut réduite en cendres.

De là Timour se tourna contre Bagdad. Cette ville immense fut prise d'assaut, le 9 juillet 1401, détruite de fond en comble, et les habitans furent exterminés; Timour érigea comme trophée un obélisque formé par 90,000 têtes. Le 16 juin de l'année suivante, il livra à Bajazet la fameuse bataille d'Ancyre où 400,000 hommes périrent, dit-on, et où le sultan des Ottomans tomba entre ses mains. C'en était fait peut-être de l'empire Ottoman, si, au lieu de réunir la Natolie au sien, Timour plus fanatique que politique, n'avait brûlé d'envie de tourner ses armes contre les Infidèles plutôt que contre des Musulmans. Après avoir désorganisé l'empire Ottoman par les changemens qu'il fit en Asie Mineure, il attaqua, le 1.er décembre 1402, Smyrne, qui, depuis 1343, appartenait à l'ordre de

St. Jean. Le 8 janvier 1403, cette ville fut prise d'assaut. La mer arrêta la course victorieuse de Timour.

Il résolut alors de marcher en Chine, de détruire la dynastie de Ming, qui avait remplacé celle des Mongols, et d'y établir l'islamisme. Avant d'entreprendre cette grande expédition, il voulut encore une fois réunir autour de lui sa nombreuse famille. Il tint une espèce de cour plénière dans un endroit nommé Khanghuil, et y donna une fête magnifique. Assis sur un trône élevé, ayant à ses côtés les ambassadeurs de divers états d'Europe et d'Asie, il fit défiler devant lui, dans une longue procession, les artistes et les artisans qu'il avait introduits dans ses états et établis dans sa résidence, chacun portant les instrumens ou les emblêmes de son art ou métier. Ils étaient suivis d'une foule d'imans ou de savans; car Tamerlan n'était pas étranger aux sciences, et il avait fondé une célèbre école à Kesch. Lui-même il a rédigé sous le titre de *Tufukat*, un réglement sur l'organisation de l'armée, sur l'hiérarchie des fonctionnaires publics et sur l'administration de la justice et des finances, qui a été traduit en français [1]. Après les savans, venaient les juges et les fonctionnaires qui précédaient les fils, les filles et les petits-enfans de Tamerlan; tous ceux qui étaient d'âge à être mariés, le furent solennellement devant le trône du monarque. La cérémonie fut terminée par un banquet somptueux. Les jeux et les divertissemens se prolongèrent pendant trois jours; Ta-

[1] Institutions politiques et militaires de Tamerlan. Paris, 1787 in-12.

merlan y mit fin en publiant diverses lois sur l'administration de la justice et le maintien de la police, et en dernier lieu la déclaration de guerre contre la dynastie chinoise.

Il partit à la tête d'une armée de deux cent mille hommes : c'était au plus fort de l'hiver ; le froid le força à s'arrêter à Otrar, pour y attendre le printemps. Il ne le vit pas ; le 19 mars 1405, il mourut âgé de soixante-neuf ans. D'après son testament, *Pir Mohamed Djihanghir*, un de ses petits-fils, aurait dû lui succéder ; mais la désunion se mit dans la famille, et *Khahl-Sultan*, autre petit-fils du conquérant, fut nommé à sa place. L'empire fondé par Tamerlan fut démembré ; Samarcande resta le siége du principal état qui comprenait la Bukharie (l'ancienne Sogdiane avec le pays des Massagètes) et le Khorasan (la Bactriane et l'Hyrcanie des anciens). Ces divers états disparurent vers la fin du quinzième siècle.

L'expédition de Tamerlan en Inde eut une conséquence dont on ne s'aperçut en Europe que douze ans après sa mort, mais dont les effets subsistent encore de nos jours dans quelques pays. Nous voulons parler de l'émigration d'une peuplade indienne, les Zingani. Quoiqu'il n'existe aucun document historique qui prouve que ce peuple, appelé *Zigeuner* par les Allemands, *Tatars* par les Danois et les Suédois, *Egyptiens* par les Anglais, *Bohémiens* par les Français, et *Gitanos* (rusés) par les Espagnols, soit venu des contrées de l'Indus, cependant sa physionomie, Émigration des Zingani.

ses mœurs et surtout sa langue, ne laissent pas de doute à cet égard. L'époque de l'arrivée des Zingani en Europe, c'est-à-dire en Moldavie et en Walachie, est l'année 1417, et il est probable qu'ils furent chassés, après 1398, de leurs demeures primitives, et ensuite poussés en avant par les Ottomans [1].

[1] Les premiers Bohémiens qui parurent en France, arrivèrent à Paris, selon le Journal de Charles VI et de Charles VII, le 17 août 1427, au nombre d'environ cent vingt. Ce Journal, copié en partie à la suite de l'histoire de Charles VI, par DENIS GODEFROY, a été rédigé par un théologien témoin oculaire. ÉTIENNE PASQUIER, d'après cet écrivain, rapporte, dans le plus grand détail, les circonstances de leur arrivée. Ces vagabonds se prétendaient originaires de la Basse-Égypte. Les uns assuraient que Dieu avait frappé leur pays de stérilité, parce que leurs ancêtres avaient refusé de donner asile à la vierge Marie et à l'enfant Jésus lors de leur fuite en Égypte; d'autres racontaient que le pape Martin V, pour les punir d'avoir renoncé à la religion chrétienne, leur avait ordonné, en pénitence, « d'aller sept ans ensuivant parmi le monde, sans coucher en lit. » En conséquence de ce prétendu ordre du pape, ils couraient le monde, mendiant et prédisant l'avenir par l'inspection de la main. On ne voulut point les recevoir à Paris; mais on leur donna asile à la Chapelle, près S. Denis, où plusieurs personnes allèrent, les unes pour les voir, d'autres pour les consulter. L'évêque de Paris, Jean de la Roche-Taillée, instruit de cet abus, se transporta à la Chapelle, chassa ces aventuriers de son diocèse, et excommunia ceux qui leur avaient montré leurs mains. Les Bohémiens n'en continuèrent pas moins à errer en France. Exclus par François I.er, ils furent de nouveau bannis, en 1560, par un édit des États tenus à Orléans, sous peine de galères et autres punitions corporelles. Ce bannissement fut remis en vigueur dans le courant de l'année 1612, et ensuite par un édit rendu en 1666, dans lequel le roi ordonne que les

Après la retraite de Timour Lenk des environs de Moscou, le khanat du Kaptschak fut rétabli en faveur de la ligne aînée de Touchi, que ce conquérant avait exclue; mais l'ancienne puissance de cet empire était à jamais anéantie. Vers l'an 1441, le Kaptschak fut démembré; outre le khanat principal ou la Horde d'or, il se forma quatre khanats particuliers, savoir : Division du khanat du Kapschak.

1.° Celui *de la Crimée* ou *de Pérékop*, c'est-à-dire de la Porte d'or, fondé par *Hadji-Guéraï* dont le fils, *Mengéli-Gueraï*, se soumit, vers 1470, à la Porte Ottomane : cette dynastie cessa en 1783.

2.° Le *khanat de Kasan* qui devint tributaire des Russes, et subsista jusqu'en 1553.

3.° Le *khanat d'Astracan* qui eut le sort de celui de Kasan.

4.° Celui de *Tourouff* ou *de la Sibérie*, fondé par *Cheïbouni*, descendant de Batou. Djinguidin, et plus

Bohémiens soient arrêtés prisonniers et attachés à la chaîne, sans autre forme ni figure de procès.

Dès l'an 1492, le roi Ferdinand V les avait chassés d'Espagne; mais ces vagabonds parvinrent à se soustraire par la fuite aux peines portées contre eux, et reparurent quelque temps après. Ils furent de nouveau anathématisés et proscrits par le concile de Tarragone, en 1591. Successivement bannis d'Angleterre, en 1531, sous le règne de Henri VIII, et depuis sous celui de la reine Élisabeth; d'Allemagne, en 1540, par l'empereur Charles-Quint; en un mot, de tous les divers états de l'Europe, ils parvinrent toujours à éluder les lois qui les poursuivaient, soit en se réfugiant dans les forêts, soit en passant dans des états où les arrêts rendus contre eux étaient tombés en désuétude. Ils se sont retirés dans la Grèce et le Levant. Voy. POUGENS, Trésor des Origines.

tard Isker ou Sibir sur l'Irtysch était la résidence des khans. Vers la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, la Sibérie (proprement *Sibirie*) devint tributaire des Russes.

CHAPITRE XXII.

Origine de l'Empire ottoman.

Origine des Turcs.

Les Turcs ou les Tatars, originaires de la partie de la Haute-Asie qui est située entre la mer Caspienne et le mont Altaï, contrée que nous nommons Tatarie, et où les noms de Turkestan et de Turkomans, ou Truchmènes en ont perpétué le souvenir, sont le même peuple que les livres de l'Ancien Testament et les écrivains arabes appellent Magog. Les Grecs les comprenaient sous la dénomination vague de Scythes. Il paraît que ce peuple n'a jamais porté de nom général. Les Bulgares, les Khazares, les Petchénègues, les Uzes, Polowziens ou Cumans et plusieurs autres tribus qui depuis le cinquième siècle ont envahi l'Europe, étaient Turcs. Depuis l'invasion de la Hongrie par les Mongols, on entendit pour la première fois parler de Tatars : c'étaient des Turcs faisant partie de l'armée mongole. Il paraît cependant qu'ils ne se donnaient pas ce nom et qu'on les appelait ainsi d'un mot chinois qui signifie nomade ; et c'est probablement à cause de cela qu'on a donné une si grande extension au mot de Tatar, en l'appliquant à tous les nomades guerriers de la Moyenne-Asie, même aux Mongols et aux Mantchoux, qui ont une origine bien différente.

Origine des états turcs.

Quand les Arabes, poussant leurs conquêtes vers

la Haute-Asie, rencontrèrent les Turcs, la force corporelle et la beauté de cette race durent les frapper. Ils les attirèrent à leur service, et les khalifes de Bagdad choisirent parmi eux leurs gardes, leurs généraux et leurs ministres. Des chefs entreprenans s'attachèrent des peuplades turques, se mirent à leur tête, et fondèrent dans la Haute-Asie, en Asie-Mineure et en Syrie, des états ou dynasties dont plusieurs parvinrent à une grande puissance. Ce ne fut que d'après ces chefs que les différentes tribus turques reçurent alors des noms propres; tels furent les Turcs Seldjoucides et les Turcs Ortocides, dont nous avons eu plus d'une occasion de parler.

Origine des Turcs Ottomans.

Tels sont encore les Osmanli ou Turcs Ottomans, le plus célèbre des peuples sortis des bords de la mer Caspienne. Ils se nomment Osmanli, d'après le fondateur de leur empire; nous leur donnons communément le nom de Turcs qu'ils n'aiment pas, parce qu'en persan il signifie voleur. Depuis le milieu du sixième siècle cette horde de brigands sortis du Turkestan, parcourut l'Asie méridionale, et fut pendant quelque temps maîtresse de la Perse. En adoptant l'islamisme, les Turcs enrichirent leur langue, une des plus pauvres que l'on connaisse, de mots arabes, et, après la conquête de la Perse, de mots persans. Au commencement du quatorzième siècle cette race guerrière et sauvage eût un chef qui acquit assez de réputation pour lui laisser son nom. Ce fut *Osman*.

Osman, fondateur de l'empire ottoman. 1288-1326.

Sa généalogie ne remonte pas au-delà du treizième siècle. En 1228, Soliman, son aïeul, était à la tête

d'une petite troupe destinée à devenir une nation puissante. Elle se composait de 440 hommes à cheval, lorsqu'Ertogroul, fils de Soliman, la conduisit en Asie-Mineure. Arrivé sur les frontières de l'empire Seldjoucide d'Iconium, Ertogroul rencontra deux armées qui se combattaient. Sans s'informer qui c'était, il se joignit à celle des deux qui paraissait la plus faible, et lui procura la victoire. C'était celle d'Alaeddin, le sultan Seldjoucide. Pour récompenser ce service, le sultan permit à Ertogroul et à ses braves compagnons de se fixer à Ancyre ou Angore. Ainsi une action chevaleresque illustra le berceau de l'empire ottoman. Osman, dont le nom a été par les Européens corrompu en Ottoman, en fut le fondateur. Il avait succédé, en 1288, à Ertogroul, son père; après la chute de l'empire des Seldjoucides, il s'allia avec d'autres chefs ou émirs qui avaient pris poste en Asie-Mineure, pour attaquer, à forces réunies, les possessions asiatiques de l'empire grec. La prise des trois places d'Iarhissar, Aïnegöl et Biledjik (Belocomo), en 1299, est regardée comme l'époque de cette fondation. Le nom d'Osman et l'aspect de ses Turcs suffisaient pour inspirer une terreur que des flottes turques, en faisant des débarquemens dans les îles de l'Archipel et de la Méditerranée, depuis le Bosphore jusqu'à Gibraltar, répandirent aussi en Europe.

Les Alains, que l'empereur Andronic II avait pris à sa solde, n'osèrent combattre un ennemi si redoutable. Les Catalans, auxquels Andronic confia ensuite la défense de l'empire, furent plus hardis et plus

heureux; mais après leur retraite [1], Orkhan, un des fils d'Osman, prit, en 1326, Bursa ou Brousse en Bithynie, l'ancienne résidence des rois de Pergame, dont les habitans obtinrent la permission de quitter la ville avec leurs effets, en payant 30,000 pièces d'or. Elle devint la capitale du nouvel empire des Turcs, ou de la *Porte d'Osman* (Porte Ottomane). Osman mourut en 1326; sa succession mobiliaire consistait en une cuiller, une salière, une robe de gala, un turban neuf, une écurie remplie de chevaux, plusieurs trains de bœufs, et quelques troupeaux de moutons.

Orkhan, 1326-1360. *Orkhan* succéda à son père en 1326, et prit pour premier ministre le sage Alaeddin, son propre frère, qui se chargea de l'administration intérieure, pendant qu'Orkhan, à la tête de son armée, qui se montait déjà à 25,000 hommes, s'occupait à agrandir son état. Il s'empara, en 1328, de Nicomédie (Ismid); en 1330, de Nicée (Isnik), et du reste de la Bithynie. Le Karasi, l'ancienne Mysie, fut la première des dix principautés établies sur les débris de l'empire Seldjoucide de Roum, qui fut soumise par les Osmanli. Pergame en était la capitale. Après cette conquête, Orkhan paraît avoir ajourné pendant vingt ans ses projets d'agrandissement, si toutefois le silence que les historiens ottomans observent sur les évènemens politiques et militaires de cette époque, ne tient pas à quelque autre cause. Orkhan employa cet intervalle à fonder des établissemens de bienfaisance, de dévotion et d'instruction à Bursa, et, conjointement avec son

[1] Il en sera question au chapitre suivant.

frère et visir, de donner des lois et des institutions au nouvel empire.

Premiers livres canoniques des Turcs.

Le sage Alaeddin fut l'auteur du premier ou d'un des premiers livres *canoniques* des Turcs. Le mot de canon ou canoun, qui ne signifie autre chose que règle, a été donné à la quatrième classe des lois fondamentales qui forment les constitutions des Osmanli [1]; savoir, aux *Oursi*, mot qui veut dire législation arbitraire, et qu'on pourrait rendre par Constitutions des sultans. Un recueil de canouns est nommé *Kanoun-name*, ou droit des règles.

Les canouns d'Alaeddin, promulgués par Orkhan, s'occupent de trois objets : de la monnaie, de la forme des turbans et de l'organisation de l'armée. Jusqu'alors les Ottomans s'étaient servis des monnaies émises par les sultans d'Iconium. En 1328, Orkhan en frappa les premières à son nom, et cet évènement était regardé par les Osmanli comme un premier changement introduit par Alaeddin dans la constitution. Les peuples de l'Orient mettent une grande importance à la manière de se couvrir le chef; car c'est à cette marque qu'on reconnaît la différence des nations et des rangs. Pour distinguer les Turcs des Grecs qui portaient sur la tête des étoffes brodées en or, et des Turcomans qui se servaient de bonnets de feutre rouge, envoloppés de turbans en couleur, Orkhan donna à ses guerriers et à ses officiers de toute espèce, des bonnets ronds de feutre blanc, qui, les

[1] Les trois premiers sont le Koran, la Sunna, et les Décisions unanimes des quatre grands imams.

jours de gala, étaient entourés de turbans de mousseline blanche.

Institution des janissaires.

Le troisième objet des livres canoniques d'Aladdin est plus grave à nos yeux que les deux premiers. Ertogroul et Osman n'avaient eu d'autres troupes que de la cavalerie, qu'on nommait *Akindji* ou coureurs, et qui étaient levés par forme de réquisition, chaque fois qu'on en avait besoin. A leur place, Orkhan institua d'abord une troupe permanente, une infanterie soldée, nommée *Piade ;* mais bientôt l'insolence et l'indiscipline toujours croissantes des troupes, convainquirent le sultan et son frère de la nécessité d'un changement. Le juge de l'armée, Khalil-Djendéréli, surnommé Kara ou le Noir, qu'ils consultèrent sur cet objet, imagina alors cette institution fameuse, qui a rendu les Ottomans la terreur des nations. Ce fut une milice qui, après avoir abjuré patrie, parens et religion, concentrât tous ses intérêts, toutes ses affections dans le dévouement pour le chef et dans la passion de la guerre. On forma une troupe (*Tcheri*) composée, soit d'enfans des peuples chrétiens vaincus, qu'on força d'embrasser l'islamisme, soit d'apostats volontaires. Tous les cinq ans des officiers du sultan faisaient une tournée dans les provinces chrétiennes pour choisir les enfans les plus beaux et les plus robustes. Les derniers étaient élevés pour le service militaire, les autres pour différens emplois au sérail. On en choisit d'abord mille, auxquels on en ajouta annuellement autant, jusqu'à ce que leur nombre se

montât à 40,000. Ce corps fut appelé *Ieni Tcheri*, c'est-à-dire la nouvelle troupe, mot dont les Français ont fait janissaires. Tous les moyens furent mis en pratique pour inspirer à cette troupe privilégiée l'ardeur guerrière et l'esprit de corps. Comme pour indiquer l'intérêt qu'on mettait à leur procurer une existence agréable, tous les titres de leurs officiers se rapportaient à la nourriture. Le commandant d'un régiment était l'inspecteur de la soupe (*Tchor badji*); les officiers supérieurs se décoraient des titres de chef de cuisine (*Aschtchi bachi*), et de porteur d'eau (*Saka bachi*). Le chaudron du régiment était un meuble sacré, autour duquel s'assemblait le conseil.

En guise de solde on assigna à une partie des piade des terres qui furent ensuite changées en fiefs. Ceux qui en jouissaient étaient obligés à entretenir, en temps de guerre, les routes militaires, et à faire le service dont sont chargés ailleurs les pionniers : on dérive même ce nom des piade. Le reste des piade qui ne reçut pas de terres, fut conservé sous le nom d'*Asab*, comme une infanterie irrégulière. Depuis ce moment, il y eut toujours entre eux et les janissaires une jalousie qui a été plus d'une fois funeste aux armes ottomanes.

Une partie de la cavalerie fut régularisée et divisée en quatre corps, dont le plus connu en Europe est celui des *Sipahi*. Une autre partie, correspondant à ce que, parmi les fantassins, étaient les piade, reçut des fiefs. Les akindji, ou la cavalerie irrégulière, furent conservés.

Les fiefs institués par Orkhan auraient, à la longue, engendré un gouvernement féodal, sans la précaution qu'on prit pour empêcher qu'ils ne devinssent héréditaires et la base d'une noblesse féodale. Il fut ordonné que les fils d'un titulaire ne pourraient jamais avoir qu'un fief infiniment moindre que celui du père; par exemple, si le fief du père avait rapporté 700,000 aspres, il ne pouvait être alloué au fils que 5,000 aspres. Cette disposition prévint la formation des grandes familles, et maintint la plus absolue égalité parmi les Osmanli.

Tous les janissaires furent incorporés dans un ordre de derviches, fondé par Hadj Begtasch, et qui est à la fois une confrérie religieuse et un ordre militaire. Le cheikh ou chef des Begtaschi était en même temps colonel du 99e régiment de janissaires; et huit derviches, demeurant dans les casernes, y priaient nuit et jour pour le salut de la Porte Ottomane et pour le succès des armes de la famille de Hadj Begtasch, c'est-à-dire des janissaires.

Les Turcs prennent pied en Europe.

L'histoire des liaisons d'Orkhan avec Jean Cantacuzène, empereur de Constantinople, dont il épousa la fille, trouvera sa place dans le chapitre destiné à l'histoire du Bas-Empire [1]; nous y rapporterons aussi les circonstances qui engagèrent Soliman pacha, fils et visir d'Orkhan, à s'emparer de Gallipoli et de plusieurs villes de Thrace, et à former ainsi, au milieu de la paix, un établissement ottoman en Europe.

[1] Le vingt-troisième de ce livre.

Une mort prématurée, causée par une chute de cheval, enleva, en 1358, Soliman à l'empire naissant, et à Orkhan dont il était l'espoir. Il avait été le cinquième pacha de l'empire; car le titre honorable de pacha, ou *Pai chah*, c'est-à-dire pieds du souverain, avait été accordé avant lui à trois hommes de lettres et à Alaeddin, frère d'Orkhan. Orkhan lui-même mourut, en 1360, âgé de soixante-quinze ans, après un règne de trente-cinq années, dont aucune n'est entachée d'un de ces crimes domestiques, qui devinrent ensuite si fréquens dans la famille d'Osman.

Mourad I.er, que les Français appellent ordinairement Amurath, succéda à son père. Il sépara les charges de *Beglerbeg*, c'est-à-dire prince des princes ou commandant en chef des troupes, et de *Vézir*, ou visir, que d'abord Alaeddin et ensuite Soliman avaient réunies; mais il laissa la dernière vacante pendant dix ans, après lesquels elle fut conférée à l'auteur de l'organisation des janissaires, au terrible Kara Khalil Djendéréli. Mourad I, 1360–1389.

Tout le règne de Mourad fut une suite de conquêtes en Europe. Nous en nommerons quelques-unes, pour faire voir comment l'empire grec fut successivement resserré, jusqu'à ce qu'enfin il ne lui resta que Constantinople. Nebetos, Tschorli (l'ancienne *Tyrilos*), Kechan et Didymotichon (Demotica), ouvrent cette liste. En 1361, la seconde ville de l'empire tomba, par trahison ou lâcheté de son commandant, au pouvoir des Turcs; c'est Andrinople. Elle Prise d'Andrinople, 1361.

devint par la suite la seconde ville de l'empire ottoman ; en 1365, Mourad y transféra sa résidence de Demotica où il avait demeuré jusqu'alors. Doriscus, Berrhœ (*Veria*), dans la Thrace méridionale, Philippople dans la septentrionale, furent soumises en 1362 ; l'importante place de Giustendil (*Ulpiana* ou *Ochrida*) le fut en 1371.

Bataille sur la Maritza, 1363.

La conquête de Philippople attira à Mourad une guerre avec Louis, roi d'Hongrie, et avec les rois des Bulgares et des Serviens. L'armée de ces alliés fut battue, en 1363, sur la Maritza, à quelque distance d'Andrinople. Les historiens chrétiens du temps ne parlent pas de cette bataille, et les modernes élèvent des doutes sur la vérité du récit dont les livres ottomans sont pleins. Le champ de bataille désigné paraît rendre témoignage à la véracité de ces écrivains: il est encore nommé *Ssirf windughi*, défaite des Serviens.

Soumission de la Servie, 1373.

En 1373, Mourad chargea de la soumission de la Thessalie Kara Khalil Djendéréli, qui, depuis qu'il était revêtu de la dignité de visir, portait le nom de Khaïreddin pacha; lui-même marcha, en 1375, contre Lazare, despote de Servie, et Sisman, kral de Bulgarie, et conquit Nissa. Lazare promit de payer tribut : Sisman se racheta par la main de sa fille qu'il donna au sultan.

Institution des Timariotes.

Mourad employa les six années de paix dont cette guerre fut suivie, à achever l'organisation militaire féodale. Les fiefs des sipahi furent divisés en grands (*siamet*), et petits (*timar*), dont les titulaires furent

nommés *Timarli*. Le sultan institua les *Woïnak*, troupe de chrétiens destinés à faire, en temps de guerre, le service des écuries et des transports militaires, pour lequel ils obtinrent une parfaite exemption de tout tribut.

Sophia, ville de la Bulgarie, que Justinien avait bâtie sur les ruines de Sardique, assiégée depuis plusieurs années par Balabanbeg, fut prise, en 1382, par une ruse de guerre. **Prise de Sophia, 1382.**

Les états Seldjoucides, sortis de l'empire de Roum, existaient encore en partie [1]. Mourad s'occupa d'y mettre fin. En 1381, il maria Bajazet, son fils, avec la fille de l'émir de Kermian (*Phrygia salutaris*), dont la dot consistait dans la plus belle partie de la principauté de son père, y compris Koutaïa (*Cotyæum*), sa capitale. Le prince de Hamed (*Pisidia*) vendit à Mourad six villes, pour être maintenu dans la possession du reste. Le plus puissant de tous ces émirs était celui de Karaman (*Lycaonia, Isauria, Cappadocia*), Alaeddin, qui avait épousé Néfise, fille de Mourad. Il se brouilla, en 1386, avec son beau-père, qui lui livra bataille dans la plaine d'Iconium. Timourtasch, le beglerbeg qui commandait l'arrière-garde, décida la victoire en faveur des Ottomans, et fut récompensé par le titre de *vézir*, que jusqu'alors le premier dignitaire de l'empire avait seul porté; depuis ce moment, celui-ci fut nommé grand-visir, et le titre de visir fut donné à tous les pacha à trois queues, c'est-à-dire du premier ordre. **Soumission des états Seldjoucides, en Asie-Mineure.**

[1] Voy. vol. VI, p. 187, le tableau de ces dix principautés.

Néfise vint au camp du vainqueur, et réconcilia le beau-père et le gendre. Alaeddin prêta hommage comme sujet de Mourad, et conserva son état. Le prince de Tekke (*Lycia*) remit le sien, en ne se réservant que deux châteaux.

Première bataille de Cassovo, 1389.

Pendant que Mourad affermissait sa puissance en Asie, son beau-père, Sisman, roi de Bulgarie, et Bulko Lazare, despote de Servie, prirent les armes. Mourad marcha contre eux avec toutes ses forces et avec celles de ses vassaux, les émirs Seldjoucides de l'Asie-Mineure. Il força Sisman à implorer sa clémence, et livra le 15 juin ou le 27 août (car les dates varient chez les auteurs) 1389, aux princes de Servie et de Bosnie, la fameuse bataille du Champ des Merles ou de Cassovo [1]; elle fut sanglante, et tourna à l'avantage des Ottomans. Déjà, disent leurs historiens, elle était décidée, lorsqu'un Servien se dévouant à la mort pour venger sa nation, mais en même temps aussi pour prouver qu'on l'avait à tort soupçonné de trahison, tua Mourad. Les circonstances de ce meurtre sont diversement racontées par les Chrétiens et les Musulmans : d'après les derniers, on permit au Servien d'approcher de la personne du sultan, à qui il disait avoir un avis secret à donner; quand il fut près de Mourad, il lui plongea un poignard dans le ventre, échappa trois fois par des sauts très-périlleux à ceux qui le poursuivaient et fut enfin atteint et massa-

Mort de Mourad II.

[1] Cassovo, *Campus Merulæ*, en hongrais Rigomezo, est une vallée longue de 70,000 pas, et renfermée entre des montagnes. Il y fut livré une seconde bataille, en 1448, par Mourad II.

cré. D'après les historiens grecs, le Servien se rendit au camp de Mourad, se donna pour un transfuge qui demandait à baiser les pieds du sultan. Conduit en sa présence, il prit Mourad par le pied, l'arracha de son trône, et lui plongea le poignard dans le cœur. Ce ne fut, au récit de ces historiens, qu'après ce meurtre que la bataille commença. Le nom du meurtrier de Mourad, Milosch Kobilovich, maudit par les Turcs, comme celui d'un assassin, est en vénération parmi les Serviens, comme celui d'un patriote.

Le despote de Servie, abandonné par 20,000 hommes que le prince de Bosnie lui avait envoyés, fut fait prisonnier et conduit devant le sultan mourant, qui le fit sabrer en sa présence. Le corps de Mourad fut enseveli à Bruse.

Comme preuve de l'ignorance de Mourad, on cite le fait suivant : lorsque le diplôme de 1365, dont il sera question dans l'histoire de Raguse, lui fut présenté, le sultan ne sachant pas écrire, trempa la main dans l'encrier et la posa sur le papier; c'est l'origine du *toughra* ou du monogramme qui représente la signature des sultans. Il est vrai que les grands officiers ou nichandji baschi, chargés de tracer les contours du toughra sur les diplômes, pour donner à cette signature une autre origine que le hasard, ont prétendu reconnaître dans la marque laissée par les doigts étendus et par la paume de la main, des caractères d'écriture qui présentaient un sens.

Saoudji, fils aîné de Mourad, et le jeune Andronic, fils de Jean Paléologue, avaient conspiré contre la vie de Bajazet I, 1389-1403.

leurs pères : leur trahison fut découverte, et le sultan fit mourir Saoudji; ce fut donc son second fils qui lui succéda. Les Européens l'appellent *Bajazet I.er*, mais son vrai nom était *Baïesid Iilderim :* ce dernier mot signifie foudre; les Grecs l'ont rendu par *Laïlaps*, tourbillon. Le commencement du règne de ce prince célèbre fut souillé par un fratricide. Bajazet fit étrangler Iakoub, son frère, et, depuis ce temps, les meurtres de ce genre sont devenus une maxime politique des Ottomans.

La prise de Philadelphie en Lydie, dernière possession des Grecs en Asie, à laquelle l'empereur Jean Paléologue fut obligé de prendre part, la soumission définitive d'Aïdin, Ssarou, Menteche (*Myndus*), Kermian et Tekke, furent les premiers exploits de Bajazet. Alaeddin, prince de Karaman, fut obligé de lui céder Akcher (*Thymbrium*), Nikde (*Cadyne*) et Akseraï (*Archelais*); il ne se maintint pas longtemps dans la possession du reste. En 1392, il fut dépouillé de Konia (*Iconium*), de Larenda et de la Caramanie entière. De toutes les principautés seldjoucides il ne restait plus que celle de Kastemouni, où se trouvaient, outre la capitale, les villes de Ssamssoun (l'ancienne *Amisus*), Djanik et Sinoub (*Sinope*). Kœturum Baïesid ou Bajazet le Boiteux, qui y régnait alors, fut obligé de remettre sa principauté entre les mains du sultan qui lui accorda la possession de Sinope. Amasie, où régnait une dynastie particulière, les Isfendiars, fut également subjuguée.

Après avoir fait construire sur le bord asiatique du Bosphore la forteresse d'Anatoli Hissar, et commencé le blocus septennal de Constantinople, Bajazet entreprit sa grande expédition d'Hongrie, pour marcher au-devant du roi Sigismond, qui, s'étant mis à la tête d'une armée de croisés, se flattait d'expulser les Ottomans d'Europe. Cette guerre se termina par une des batailles les plus célèbres de l'histoire moderne, celle de Nicopoli, du 28 septembre 1396 : l'armée chrétienne fut détruite; mais 60,000 Turcs payèrent la victoire de leur vie. Pour venger la mort de tant de Croyans, le féroce sultan, le lendemain de la bataille, fit massacrer 10,000 prisonniers. Le carnage qui nous a été décrit par un Bavarois auquel sa jeunesse et la compassion d'un fils de Bajazet sauvèrent la vie [1], dura depuis le matin jusqu'à quatre heures du soir, et ne cessa que parce que les grands de l'empire tombèrent aux pieds du sultan, pour le supplier d'y mettre fin. S'il est vrai, comme on l'a dit, que le meurtre de plusieurs prisonniers de guerre par les chevaliers français avait excité le courroux de Bajazet, il faut s'étonner qu'il ait fait grâce de la vie au comte de Nevers [2] et à vingt-quatre autres prisonniers français. Ils furent rachetés moyennant 200,000 ducats que fournirent les rois de France, d'Hongrie et de Chypre. La prise de Mitroviz sur la Save, et

Bataille de Nicopoli, 1396.

[1] C'est SCHILTBERGER, de Munich, qui revint de sa captivité en 1427. Son Voyage en Orient (en allemand) a été imprimé en 1813.

[2] Jean I, fils aîné de Philippe le Hardi, auquel il succéda en 1404.

l'invasion de la Stirie furent les premières suites de la bataille de Nicopoli.

L'année qui suivit cette bataille, Timourtasch porta les armes victorieuses des Ottomans jusqu'à l'Euphrate, pendant que le sultan entreprit la conquête de la Grèce. De Veria (*Berrhœa*) il envahit la Thessalie, passa les Thermopyles, et entra dans la Phocide, conduit par l'évêque de cette province, traître à sa patrie et à sa religion. Argos fut pris d'assaut, en juin 1397, et ses 30,000 habitans, réduits en esclavage, furent conduits en Asie; des colonies turcomanes et tatares furent appelées en Europe pour remplacer les lacunes que le fer causait dans la population.

Corruption des mœurs des Ottomans.

L'empire des Grecs allait se dissoudre, si un événement extraordinaire arrivé en Asie ne l'avait sauvé encore une fois. Cet évènement avait été précédé par cinq années de paix que Bajazet passa à Bruse, au milieu de toutes les jouissances de la volupté. C'est du règne de ce sultan qu'on date la corruption des mœurs qui remplaça dès-lors l'antique simplicité des Osmanli. Au mépris des lois du prophète, Bajazet se livra à son penchant pour l'ivrognerie, pendant qu'Ali-Pacha, son visir, s'abandonnait sans aucune réserve et sans mesure à un vice plus honteux encore. Le nombre d'enfans chrétiens qu'on enlevait dans les provinces étant devenu trop considérable pour qu'on pût les employer seulement à recruter les janissaires, les plus beaux et les plus gentils de ces jeunes gens furent réservés pour servir à la cour comme pages (*itsch-oglan*); leur position et leurs occupations leur

fournirent mille moyens de gagner par des complaisances l'affection de leurs chefs, et la condition de page devint la porte de toutes les dignités civiles et militaires. D'Ali-Pacha, le vice dont se souillaient les anciens Grecs se communiqua aux sultans et aux grands, et finalement à toutes les classes de la société; par sa généralité, l'horreur naturelle qu'il doit inspirer s'effaça. C'est une des pestes qui ont dégradé, abruti et énervé le caractère des Osmanli, dans lequel sont réunies d'ailleurs tant de qualités estimables, la bonne foi, le courage et la loyauté.

Les princes Seldjoucides dépouillés par Bajazet, nommément ceux de Kermian, Menteche et Aïdin, ayant trouvé moyen d'échapper à la surveillance où ils étaient tenus, se réfugièrent auprès de Tamerlan qui, après la conquête de la Géorgie, passait l'été dans les plaines de Karabagh [1]. Ils réclamèrent sa protection et ils l'obtinrent; mais les ambassadeurs qu'il envoya au sultan, pour intercéder en leur faveur, furent maltraités. Aussitôt le Mongol se mit en route pour venger cette injure : c'était le 1.er jour de l'an 803 de l'hégire, 22 août 1400. Siwas, l'ancienne Sébaste du Pont, fut la première ville ottomane que Tamerlan rencontra; elle fut attaquée avec fureur, et se rendit au bout de dix-huit jours. Les horreurs qui furent commises dans cette ville contre les chrétiens surpassent tout ce qu'on lit ailleurs dans l'histoire. Parmi les prisonniers se trouvaient deux fils de Bajazet que Tamerlan fit tuer.

Guerre avec Tamerlan.

[1] Voy. p. 286 de ce vol.

Ce fut la nouvelle de cet évènement qui mit fin aux divertissemens de Bruse et au siège de Constantinople. Bajazet rassembla ses forces pour marcher à la rencontre de l'ennemi formidable qui se présentait. Des négociations s'ouvrirent cependant, et des ambassades réciproques arrêtèrent pendant près de deux ans la décision de cette grande lutte, mais la rendirent d'autant plus inévitable, que les esprits s'étaient exaspérés, surtout par un défi insultant que Bajazet envoya à Timour [1]. Les plus expérimentés parmi les généraux ottomans conseillèrent à Bajazet de ruiner l'armée de Tamerlan par la petite guerre, et d'éviter une bataille rangée. Bajazet fut sourd à leurs représentations, et se disposa à livrer bataille aux 800,000 Tatars avec lesquels Timour s'approchait d'Angora, l'ancienne Ancyre ; lui-même avait 120,000 hommes, y compris 18,000 Tatars et 10,000 Serviens que commandait Étienne, leur despote [2]. Il régnait le plus grand mécontentement dans cette armée qui était mal payée, non que Bajazet manquât d'argent ; mais il ne put se résoudre d'entamer son trésor. Cinq de ses

[1] Il le somma de comparaître au champ de bataille, sous peine d'être séparé de son harem par un triple divorce. En Orient, parler à quelqu'un de ses femmes, c'est l'insulter ; mais parler de la possibilité d'un divorce, c'est supposer le déshonneur du possesseur du harem ; c'est une offense impardonnable. Le triple divorce ne veut dire que le divorce légal dans les formalités duquel le mot de talak (séparation) est trois fois prononcé.

[2] La plupart des historiens l'appellent à tort Lazare : il était le dernier prince de Servie de la dynastie de Lazarewitsch.

fils, savoir Soliman, Isa, Mousa, Moustapha et Mahomet, avaient des commandemens dans l'armée.

Le 16 juin 1402, fut livré une bataille décisive près d'Ancyre. Bajazet fut entièrement défait malgré la bravoure des Ottomans et des Serviens; mais les Seldjoucides et les Tatars le trahirent en passant du côté de Timour. Le despote de Servie sauva la liberté à Soliman, fils aîné de Bajazet, et couvrit sa retraite; quelques fidèles émirs entraînèrent Mahomet hors du combat, quand ils le virent perdu. Isa se sauva également. Bajazet qui, à la tête de 10,000 janissaires avait pris poste sur une hauteur, s'y maintint inébranlable pendant toute la journée, quoique lui et toute sa troupe souffrissent beaucoup par la soif; à la nuit tombante il voulut se sauver; mais son cheval broncha et il fut fait prisonnier avec plusieurs grands officiers de sa cour. Mousa et Moustapha, fils de Bajazet, avaient disparu; le vainqueur les fit chercher ensuite sur le champ de bataille, couvert, dit-on, de 400,000 cadavres; on y trouva Mousa, mais toute trace de Moustapha était perdue. Bataille d'Ancyre, 1402.

Timour reçut fort bien son prisonnier et le traita d'une manière honorable; mais une tentative de Mahomet, troisième fils de Bajazet, de délivrer son père, en faisant miner le terrain jusqu'à sa tente où le prisonnier était couché, tentative qui fut sur le point de réussir, engagea Timour à faire resserrer son prisonnier, qu'on enchaîna toutes les nuits. De graves historiens ont répété la fable d'une cage de fer dans laquelle Bajazet aurait été enfermé. Cette his- Fable de la cage de fer.

toriette est si généralement accréditée qu'on ose à peine la mettre en doute. Elle est une de celles dont parle Lucien [1] à l'égard desquelles la vérité est mal accueillie par la prévention. Cependant ni le Bavarois Schiltberger qui raconte avec beaucoup de candeur tout ce qui se passa sous ses yeux, ni le sensé Jean Ducas, ni le crédule Laonicus Chalcondylas n'en disent rien. Phranzès qui a écrit peu de temps après eux, est le premier qui parle, non d'une cage, mais d'une chambre à coucher en fer. Les historiens persans et arabes du temps, l'ignoraient également. Qu'on ne dise pas que Cherefeddin, l'historiographe de Timour, a supprimé le fait, parce qu'il n'était pas honorable pour son héros; il était dans le caractère de cet historien d'admirer plutôt que de blâmer un tel excès d'orgueil. Cette fable a été inventée par le Syrien Abrabchah de Damas, qui a écrit une Histoire de Timour, en vers, et dont la haine pour le destructeur de sa ville natale, s'exhale à chaque occasion en vomissant des imprécations contre Timour. On peut cependant excuser le Syrien en disant qu'il a mal compris le plus ancien historien Ottoman Aachik-Pachasade, dont l'ouvrage n'existe peut-être qu'une seule fois en Europe, savoir à la bibliothèque du Vatican parmi les manuscrits de la reine Christine [2], ou son contemporain, Neschri, qui l'un et l'autre (le premier d'après le récit d'un témoin oculaire) disent que Tamerlan fit faire pour son prisonnier une

[1] Voy. notre vol. I, Discours préliminaire, p. XXVI.

[2] M. DE HAMMER l'y a lu, après l'avoir fait chercher inutilement pendant vingt cinq ans à Constantinople.

litière dans laquelle il était porté, *comme dans un Kafes*, entre deux chevaux. Or le mot de Kafes veut dire cage; mais il signifie aussi l'espèce de litières grillées, dans lesquelles en Orient on fait voyager les femmes. Saededdin, historien des temps suivans, se moquant de ses devanciers qui ont rapporté l'historiette de la cage, nous apprend pourquoi on fit voyager Bajazet de cette manière; c'était pour lui épargner la vue des Tatars qui lui était désagréable.

Nous ne dirons rien des colloques entre Timour et son prisonnier, que quelques historiens rapportent comme s'ils avaient été recueillis par des tachygraphes. Ils appartiennent aux collections d'*Ana*.

Après la bataille d'Angora, Timour, avec le gros de son armée, se dirigea sur Koutaïa, tandis que Mirsa Mohammed Sultan, un de ses petits-fils, poursuivit avec 30,000 hommes Soliman dans sa fuite. Soliman, courant jusqu'au bord de la mer, eut le temps de se jeter dans une barque et passa en Europe. Mirsa Mohammed s'empara de Burse, où il trouva le trésor et le harem de Bajazet, qui fut transporté à Koutaïa : Timour envoya à Bajazet la sultane favorite, Mileva, sœur d'Etienne, despote de Servie, à condition qu'elle quittât la religion chrétienne, dans laquelle son époux lui avait permis de vivre. Avec la fable de la cage de fer, tombe celle qui rapporte que la belle Mileva fut obligée de faire auprès de Timour l'office d'échanson. Ce qui est plus sûr, c'est que Mirsa Mohammed, petit-fils de Timour, épousa la fille aînée du captif.

Timour rétablit les émirs Seldjoucides de Karaman, d'Aïdin, de Kermian et de Kastemouni dans la possession de leurs principautés. Satisfait de la division qui, depuis la bataille d'Ancyre, se manifesta parmi les fils de Bajazet et voulant l'entretenir, il investit Soliman de tout ce que les Ottomans possédaient en Europe; Isa d'une partie de la Natolie, et Mahomet de la place d'Amasie. Après avoir chassé les chevaliers de Rhodes de Smyrne, Timour prit la route de la Chine. Le 8 mars 1403, un coup d'apoplexie termina à Akscher, la vie du malheureux Bajazet; Tamerlan permit à Mousa, son fils, de faire conduire le cadavre à Koutaïa.

Interrègne. Les dix années suivantes sont une époque de confusion et de troubles pour l'empire Ottoman: la politique perfide de Timour l'avait préparée.

Soliman, l'aîné des fils de Bajazet, retiré auprès de Kasim, un de ses frères qui possédait Andrinople, s'allia étroitement avec Manuel, empereur de Constantinople, lui donna pour otages Kasim et Fatime, sa sœur, épousa une nièce de Manuel, et fut reconnu sultan, d'après le droit de sa naissance. Il se livra aux plaisirs de la table, surtout du vin.

Isa, autre fils de Bajazet, avec lequel se trouvait Timourtasch, le beglerbeg, était reconnu sultan, à Bruse. A l'exemple de Soliman il s'allia étroitement à Manuel.

Mousa vivait dans une espèce de prison à Koutaïa, Mahomet régnait à Amasie; on n'avait pas de nouvelles de Moustapha.

Mahomet fut celui qui donna le signal de la guerre entre les frères ; sorti d'Amasie, il dépouilla Isa, qui depuis ce moment disparaît de l'histoire, s'empara de Bruse, et força l'émir de Kermian de lui livrer Mousa et le cercueil de Bajazet. Il laissa vivre Mousa, et ensevelit son père à Bruse.

Djouneïd, un des officiers de Timour, s'était emparé d'Ephèse, capitale d'Aïdin, et avait formé un état indépendant qui comprenait Philadelphie, Sardes et Smyrne (Ismir). Ses progrès et ceux de Mahomet, arrachèrent Soliman à ses plaisirs; il passa en Asie, força Djouneïd à la soumission et se rendit à Bruse où il se plongea dans les voluptés ; mais il fut rappelé en Europe par une diversion que, du consentement de Manuel, Mousa, son frère, lui avait faite. Mousa fut battu en 1406, et Soliman, dont les bonnes qualités étaient gâtées par l'ivrognerie, s'abandonna de nouveau à l'indolence. Il y avait passé dix années, lorsqu'en 1416, il fut surpris par l'actif Mousa : il voulut se sauver à Constantinople, mais il fut tué en route dans un village où il s'était pris de querelle avec quelques paysans.

Ainsi Mousa resta maître de la partie de l'empire Ottoman qui était située en Europe. Ce prince cruel se brouilla aussitôt avec l'empereur de Constantinople et assiégea sa capitale. Manuel s'allia contre lui avec Mahomet qui régnait toujours à Bruse, et avec le despote de Servie; en 1413, Mousa fut défait dans la plaine de Tchamourli, et périt dans la fuite.

Ainsi finit une guerre de dix ans entre les fils de Mahomet II, 1417-1421.

Bajazet. *Mahomet I.er*, resté seul maître de l'empire Ottoman, était un prince juste, bienveillant, généreux et fidèle à sa parole: ses vertus et ses connaissances lui assignent une place à côté des meilleurs souverains. Il fut constamment l'ami de l'empereur de Constantinople qui l'avait aidé à monter sur le trône.

Dès que Mahomet s'y vit affermi, il retourna en Asie pour châtier Djouneïd, prince d'Ephèse et de Smyrne, et le prince de Karaman qui l'un et l'autre avaient commis des hostilités contre lui. Il s'empara de Smyrne et du reste des villes de Djouneïd auquel il conféra le gouvernement de Nicopoli. Mohammed Beg, prince de Karaman obtint aussi sa grâce, et Mahomet lui rendit même Iconium dont il s'était emparé.

Révolte de Dœsme Moustapha.

Le règne de Mahomet fut troublé par la révolte d'un imposteur qui se donna pour Moustapha, ce fils de Bajazet qui avait disparu à la bataille d'Ancyre [1]; en qualité d'aîné, il réclama le trône qu'occupait Mahomet. En le traitant d'imposteur, nous nous conformons à l'opinion de tous les historiens turcs qui l'appellent *Dœsme Moustapha*, c'est-à-dire le faux Moustapha. Les historiens grecs au contraire le donnent tous pour le véritable frère de Mahomet: telle était aussi l'opinion de l'empereur Manuel, l'ami de Mahomet. La postérité ne peut juger entre des assertions si opposées; cependant en considérant les circonstances que nous allons rapporter, on est disposé à se déclarer pour les Grecs.

[1] Voy. p. 311.

Moustapha parut en Europe, où il fut reconnu et secouru par Myrtché, prince de la Walachie, et par Djouneïd, l'ancien seigneur d'Ephèse, et alors gouverneur de Nicopoli. Moustapha et Djouneïd furent défaits près de Thessalonique et se sauvèrent en cette ville. Mahomet en exigea l'extradition. Démétrius Lascaris Léontarios, gouverneur de Thessalonique, référa de cette demande à l'empereur son maître. Manuel n'y consentit pas, mais il adoucit son refus en déclarant que puisque Mahomet, conformément au traité subsistant entre les deux empires, le reconnaissait pour son père, il jurait par la Trinité que tant que Mahomet vivrait, ni Moustapha, ni Djouneïd n'obtiendraient leur liberté. Par un traité formel Manuel s'engagea à retenir captifs les deux princes et leur trente compagnons pour lesquels Mahomet promit de payer une pension annuelle de 300,000 aspres, équivalant à 30,000 ducats [1].

Mahomet I.er, se trouvant en 1421 à Andrinople, fut frappé d'un coup d'apoplexie qui termina ses jours. On cacha cet évènement pendant quarante jours, pour laisser le temps à son fils Mourad, qui était à Amasie, de venir prendre possession du trône. Avant de mourir, Mahomet craignant pour la vie de ses deux fils mineurs, conjura Bajazet-Pacha, son visir, de les confier à Manuel.

Mourad II, le plus grand parmi tous les princes de la maison d'Osman, avait dix-huit ans, lorsqu'en 1421 il monta sur le trône Ottoman. Sans justifier les Mourad II, 1421–1451.

[1] D'après les preuves fournies par M. DE HAMMER.

appréhensions de son père, il ne remplit pourtant pas ses intentions concernant les fils que Mahomet avait laissés en bas âge. Si nous jugeons Mourad d'après les mœurs de son temps et de sa nation, nous trouvons qu'il était un prince juste, et que les sentimens d'humanité ne lui étaient pas étrangers. Il rejeta loin l'idée de faire mourir ses jeunes frères, mais il ne voulut pas non plus les confier à un prince chrétien ; il eut soin de leur éducation : deux d'entre eux moururent par la suite de la peste. Nous verrons Moustapha leur aîné périr d'une manière plus malheureuse.

Manuel se trouvant offensé par la conduite de Mourad, donna la liberté à Dœsme Moustapha. Aussitôt le sultan envoya en Europe Bajazet-Pacha avec 30,000 hommes pour s'opposer à ce concurrent; les deux armées se rencontrèrent près d'Andrinople, mais celle de Bajazet passa tout entière sous les drapeaux de Moustapha, qu'elle reconnut pour le vrai fils de l'Iilderim. Moustapha alla alors en Asie du côté de Lampsaque, avec une armée toute composée de troupes irrégulières, d'Akindji et d'Asab. Mourad marcha à sa rencontre. Bientôt le fleuve Ulubad, l'ancien Rhyncus, sépara les deux armées. Lorsque les Akindji, ou la cavalerie de Moustapha, entendirent la voix de Michalogli leur commandant héréditaire, qui les rappelait à leur devoir, ils passèrent du côté de Mourad. Le traître Djouneïd quitta aussi Moustapha, et ses Asab furent hachés en pièces par les janissaires de Mourad. Moustapha se sauva par Lampsaque à Gallipoli.

Jean Adorno qui, en qualité de podestà, avait l'inspection sur les fabriques d'alun, que les Génois possédaient près de Phocée [1], transporta Mourad et son armée en Europe. On força Gallipoli, et Moustapha se sauva à Andrinople; de là il voulut aller dans la Wallachie, mais à une journée d'Andrinople il fut arrêté par ses propres gens et livré à Mourad, qui le fit mourir d'une mort ignominieuse, en l'accrochant à une tour de la ville.

Mourad II avait entrepris en 1422 le siège de Constantinople, lorsqu'une révolte suscitée par les Grecs l'appela en Asie. Un ambitieux, l'échanson Élias, à qui avait été confiée l'éducation de Moustapha, l'aîné des trois frères du sultan [2], avait fait proclamer sultan son élève, âgé de treize ans, et l'avait conduit à Nicée. Mourad marcha contre lui; mais il ne fallut pas de bataille pour le vaincre; l'infâme Élias lui-même le vendit à Mourad, qui conformément à une maxime que la tradition met dans la bouche du prophète: Si deux khalifes ont reçu l'hommage, que l'un d'eux meure! le fit pendre à un figuier près de Nicée. Révolte de Moustapha.

La paix que Mourad conclut en 1425 avec l'empereur de Constantinople, ne l'empêcha pas de faire en 1431 la conquête de la ville de Thessalonique, car il l'enlevait non à l'empire, mais aux Vénitiens qui en étaient en possession depuis sept ans [3]. Mourad en avait promis le pillage à son armée; il tint parole. Sept mille habitans furent réduits en esclavage et Prise de Thessalonique.

[1] Voy. vol. VII, p. 279, 281. [2] Voy. p. 318.
[3] Voy. vol. X, p. 74, et au chap. XXIII.

abandonnés aux soldats. Mais tout d'un coup le vainqueur se ravisa, et résolut de rendre à cette ville son existence. Il racheta les esclaves, leur restitua leurs maisons, et remplit la lacune de la population par des colonies; il changea les églises en mosquées, les couvens en caravanserais; en un mot, une ville chrétienne et grecque devint une ville musulmane et ottomane. On y voit encore aujourd'hui des restes de la magnificence romaine, des temples construits par les anciens empereurs, consacrés à l'islamisme.

Campagne d'Hongrie, 1443.

Nous ne parlons pas de toutes les expéditions militaires de Mourad II; trois fois il fut obligé de faire la guerre au prince de Karaman; trois fois il lui pardonna, par tendresse pour sa sœur, l'épouse de ce prince. Il n'assista pas à la campagne de 1443, où ses armes furent malheureuses en Hongrie contre le grand Hunyade. Fatigué de la guerre, il offrit lui-même la paix aux chrétiens, et la conclut le 13 juin à Segedin.

Première abdication de Mourad II.

Se trouvant dans la force de l'âge (car il n'avait que quarante ans), mais soupirant après le repos, Mourad II, immédiatement après la paix de Segedin, abdiqua le gouvernement en faveur de Mahomet, son fils, âgé de quatorze ans, se réserva la jouissance des provinces d'Aïdin, Ssarou et Menteche, et se retira avec quelques serviteurs à Magnésie, pour terminer sa vie dans un climat délicieux. Mais il n'était pas dans les décrets de la Providence qu'il jouît du repos. Le fanatisme religieux fit taire dans le cœur d'Uladislas, roi d'Hongrie, la voix de la religion qui ordonne de tenir ses engagemens; la guerre fut renouvelée six se-

maines après la signature de la paix. L'arrivée des Chrétiens à Varna appela Mourad à la défense de l'empire, à laquelle les faibles mains de Mahomet ne paraissaient pas suffisantes. En un instant Mourad se trouva à la tête de 40,000 braves, et au lieu de traverser le canal de Constantinople où la flotte du pape l'attendait, il se fit transporter à Gallipoli par les Génois, auxquels il paya un nolis d'un ducat par personne. Il dressa son camp à quatre mille pas de celui des Croisés, près de Varna. Le 10 novembre 1444, Hunyad attaqua Tourakhan, beglerbeg d'Asie, qui en vertu de sa charge commandait l'aile gauche de l'armée turque, dans toutes les batailles que les Ottomans livraient en Europe; c'était le même qui, en 1443, avait défendu sans succès le défilé d'Isladi, par lequel Hunyad était entré en Bulgarie [1]. Karadje, beglerbeg d'Europe, en vertu du privilège de sa charge, commandait l'aile droite; Mourad et les janissaires formaient le centre. Le sultan faisait porter devant lui, sur une pique, l'instrument du traité de Segedin, indignement violé par les Chrétiens. Cette bannière annonçant aux parjures la vindicte céleste prête à éclater sur eux, était pour les Musulmans le gage de la victoire. Ladislas qui attaqua les janissaires, paya sa légèreté de la vie; sa tête portée sur une lance, servit de pendant à l'instrument du traité dont il avait foulé aux pieds la sainteté.

Bataille de Varna, 1444.

Le sauveur de l'empire ottoman se hâta d'aller jouir de nouveau des délices de Magnésie; bientôt une

Seconde abdication de Mourad II.

[1] Voy. le chap. XXIV de ce livre.

révolte des janissaires d'Andrinople le fit sortir encore une fois de l'état d'un particulier. Le grand visir Khalil-Pacha, arrière-petit-fils de Kara Khalil Djendéréli ou Khaïreddin-Pacha (car depuis 1359, cette famille possédait, à titre héréditaire, la première charge de l'état), eut le noble courage de lui faire savoir que le jeune Mahomet, son maître, ne jouissait pas d'une autorité assez grande pour apaiser la révolte. Mourad et son fils changèrent alors de rôle; Mahomet fut envoyé dans les jardins de Magnésie; Mourad se rendit à Andrinople. Mahomet en conserva de la rancune contre Khalil, et nous en verrons l'effet. Mourad ne quitta plus les rênes du gouvernement.

Conquête du Péloponnèse.

Il pardonna à Jean VI Paléologue d'avoir attiré sur l'empire ottoman la croisade qui fut écrasée à Varna; mais il crut devoir s'opposer aux desseins de Constantin, frère de l'empereur, qui avait formé une puissante principauté en Péloponnèse et en Achaïe; il marcha contre lui et le força à la soumission. Le mauvais génie de Hunyad le porta à envahir l'empire ottoman en 1448; avec 150,000 hommes Mourad, l'olivier de la paix à la main, marcha contre ce général, et détruisit son armée dans les Champs des Merles, où son bisaïeul avait péri. Enfin, il espère pouvoir retourner dans les champs délicieux de Magnésie; mais l'honneur ni la politique ne le permettent.

Seconde bataille de Cassovo, 1448.

Guerre avec Scanderberg.

Lorsqu'en 1423 Mourad fit une première expédition dans les provinces qu'arrose la mer Adriatique, Jean Castriote, qui s'était érigé en seigneur d'une par-

tie de l'Albanie, lui fit sa soumission et lui donna ses quatre fils pour servir à la Porte. Par les grâces de sa personne et la vivacité de son esprit, George, l'un des quatre princes, gagna la faveur de Mourad, au point qu'il se l'attacha et s'occupa lui-même de son éducation. George professa l'islamisme et mérita, par la bravoure qu'il avait montrée dans quelques occasions, le surnom d'Iscanderbeg, c'est-à-dire prince Alexandre. Lorsque Jean Castriote mourut en 1435, Mourad fit prendre possession de sa principauté pour George, son protégé; mais soit que celui-ci soupçonnât le sultan de vouloir le priver de son patrimoine (et ce soupçon dut en tous les cas être mis en avant pour justifier la conduite de Scanderbeg), soit que celui-ci crût le moment favorable pour secouer une domination qui lui pesait, il déserta le camp ottoman après la première bataille gagnée par Hunyad, en 1443, et força le secrétaire de Mourad de lui expédier un ordre adressé au gouverneur de Croy, par lequel il lui était commandé de livrer à George cette forteresse, capitale de sa principauté. Maître de ce diplôme, il poignarda le secrétaire, pour que la fraude restât cachée.

Après s'être ainsi mis en possession de Croy, Scanderbeg y fit entrer 600 hommes qu'il avait engagés à son service; il fit massacrer la garnison turque, et appela à la liberté tous les seigneurs de l'Albanie. Il se trouva bientôt à la tête de 12,000 hommes, et se rendit maître de Petretto, Pebratha, Stallusia et de toutes les places de l'Albanie. Plusieurs seigneurs du voisinage lui prêtèrent hommage, et il fonda ainsi

une principauté de 200,000 ducats de revenus. Ali-Pacha qui marcha contre lui avec 40,000 hommes, fut battu, ainsi qu'un autre général de Mourad qui perdit 10,000 hommes. Les occupations que Hunyad donna au sultan ne lui permirent qu'en 1449, de s'occuper lui-même de la réduction du rebelle. Il arriva au mois de mai en Albanie avec 100,000 hommes. La prise de Drina et de Sbetigrad fut le seul fruit de cette campagne. En 1450, Mourad assiégea Croy, sans pouvoir le prendre. George Castriote lui fit beaucoup de mal par la petite guerre, et rejeta les propositions pacifiques du sultan qui, malade et accablé de chagrins, se retira à Andrinople où un coup d'apoplexie mit fin à sa vie au commencement de l'année 1451. Avant de mourir, il avait eu la satisfaction de régler la succession de Jean VI Paléologue II, en adjugeant l'empire de Byzance à Constantin Dragasès.

Mahomet II, 1451.

Mahomet II était parvenu à l'âge de vingt et un ans, lorsqu'il succéda à son père dont deux fois déjà il avait occupé la place ; sa première action fut l'ordre d'étouffer dans le bain Ahmed, son frère, né dans la pourpre. Ensuite il conclut ou confirma la paix avec tous ses voisins; mais l'imprudence de la cour de Constantinople le détermina, très-peu de temps après, à mettre fin à l'empire grec. Nous raconterons dans le chapitre suivant l'histoire déplorable de la prise de Constantinople, qui a donné une illustration si terrible au nom de Mahomet II.

Prise de Constantinople.

(La fin du Livre V forme le vol. XI.)

SUPPLÉMENS.

I.

De l'élection des doges de Venise.

En parlant de la manière d'élire le doge de Venise, qui fut établie en 1268, nous l'avons nommée [1] « un savant mélange de raison et de hasard. » Quelques lecteurs ayant regretté que nous ne soyons pas entrés dans des détails sur cette manière d'élection, nous allons remplir leur vœu.

Immédiatement après les obsèques d'un doge, les sénateurs nomment les cinq Correcteurs du serment[2]; ceux-ci ayant achevé leur travail et le sénat l'ayant approuvé, un enfant tire d'une boîte autant de boules qu'il y a de sénateurs; ces boules sont pour la plupart d'argent; trente seulement sont d'or. Les trente sénateurs indiqués par ce *premier sort*, tirent par un *second sort* neuf boules d'or. Les neuf ainsi désignés procèdent à une *première élection*, par voie du scrutin, de quarante sénateurs dont chacun doit avoir au moins sept boules favorables. Par un *troisième sort* les quarante sont réduits à douze, qui, par une *seconde élection*, nomment vingt-cinq sénateurs dont chacun doit avoir au moins neuf voix. Le *quatrième sort* réduit les vingt-cinq à neuf qui doivent au moins avoir sept boules. Par une *troisième élection* les neuf nomment quarante-cinq sénateurs, qu'un *cinquième sort* réduit

[1] Voy. vol. VI, p. 121. [2] Voy. vol. VI, p. 119.

à onze, qui par une *quatrième élection* nomment quarante-un électeurs, avec neuf voix au moins. Enfin celui des quarante-un qui dans une *cinquième élection* a vingt voix, est proclamé doge.

II.

Du royaume d'Yvetot.

Nous ne pouvons pas assigner de place dans cet ouvrage au royaume d'Yvetot, dont il est souvent question dans les historiens français, parce que l'existence de ce royaume *comme état* est fabuleuse; néanmoins pour satisfaire la curiosité des lecteurs, surtout des étrangers, nous croyons devoir placer ici la notice suivante sur le titre d'honneur de roi d'Yvetot.

Robert Gaguin, ministre-général de l'ordre des Mathurins, homme savant et négociateur habile, mais historien destitué de toute critique, passe, non à la vérité pour l'inventeur de la fable dont il s'agit, mais pour le premier écrivain qui en ait parlé [1], et il en exprime lui-même son étonnement. Nous avons quelque doute sur l'exactitude de ce fait, et nous penchons à croire que l'*honneur* que Gaguin reclamait appartient plutôt à *Nicolle Gilles*, secrétaire de Louis XII, auteur de la première histoire de France en langue vulgaire [2]. Ces deux écrivains étaient contemporains, car Gaguin mourut en 1503 et Gilles en 1501; mais l'ouvrage du

[1] *Compendium supra Francorum gestis, a Pharamundo usque ad annum* 1491. Paris. 1497, in-4o.

[2] Les Annales et Chroniques de France. Paris, 1492, in-4o.

dernier fut antérieur à celui de l'autre. Quoi qu'il en soit, voici ce que Gilles dit :

« L'an de grâce 533 advint que ledit Clotaire, roy de Soissons, avoit en sa maison ung chevalier du pays de Neustrie, à présent appellé Normandie, du pays de Caulx, nommé Gaultier d'Yvetot, lequel estoit son chambellan, vaillant et hardi en armes; et maxime contra adversarios christianitatis. Et l'aymoit moult le roi pour sa preud'hommie. Touttefois aucuns par envye qui tousiours règne en la court des princes, et par faulx rapportz le misrent en l'indignation dudit Clotaire, tellement qu'il jura sa mort, parquoy ledit Gaultier cognoissant la fureur dudit Clotaire, pour sa seureté fut contrainct soy absenter et s'enfuyr : et s'en alla par mer hors le royaulme où il fut l'espace de dix ans ou environ, pendant lequel temps il fit moult grans guerres aux Sarrazins par mer et par terre, et sur eulx eut plusieurs victoires in incrementum et honorem christianæ fidei. Après il s'en alla à Rome où le pape le receut joyeusement et à grant honneur pour sa bonne renommée qu'il avoit ouy de luy ; et pour ce que ledit Gaultier desiroit moult naturellement s'en retourner au pays de sa nation, à sa requeste le pape escripvit au roy lettres en sa faveur que attendu qu'il avoit été exillé par faulx rapport, et considéré la fidélité et preud'hommie qui estoit en sa personne, et les services qu'il avoit faitz en la chrestienté, qu'il le voulsist rappeller en sa grâce et le vouloit souffrir demourer en son royaulme. Ledit Gaultier apporta lesdictes lettres, et s'en vint

vers ledict roy Clotaire qui estoit à Soissons, où il arriva le jour du vendredy sainct. Et ainsi que le roy estoit en sa chappelle oyant le service voulant adorer la croix, sicut moris est illo die apud fideles, icelluy Gaultier entra en ladicte chappelle et presenta au roy les lettres du pape. Le roy de prime face ne cogneut point icelluy Gaultier, propter moram quam fecerat; si print et leut les lettres. Et après ce qu'il les eut leues, absque deliberatione quasi furibundus accepit gladium cujusdam militis assistentis, et frappa ledict Gaultier à mort. Et ce venu à la cognoissance dudict pape et des cardinaux, indigne tulerunt duram tanti militis necem in die sancta Veneris factam. Et escripvirent au roy qu'il amendast le forfaict envers Dieu, l'Église et les hoirs dudit Gaultier, alias poneretur interdictum in regno suo, par quoy ledict roy Clotaire, par la délibération de son conseil, statua et ordonna que dès-lors en avant les seigneurs d'Yvetot et leurs hoirs seroient quittes de homagio, servitio et servitute ratione terræ totalis d'Yvetot regi debitis, maxime cum jus civile et commune habeant et concordant ad hoc. Et de ce furent par ledict roy Clotaire faictes et scellées lettres liberantes dictum dominum d'Yvetot successoresque suos. »

Gaguin donne le même récit; mais il y ajoute que depuis 365, où, d'après lui, le fait est arrivé, les seigneurs d'Yvetot se sont servis du titre de roi.

L'abbé Vertot, dans une dissertation placée dans les Mémoires de l'Académie des sciences [1], a fait remar-

[1] Voy. vol. VI.

quer plusieurs erreurs et anachronismes que ce récit renferment. La faute chronologique la plus forte est la supposition qu'en 536 un Clotaire ait régné dans la partie de la Neustrie où est située la seigneurie d'Yvetot: cette province appartenait, en 533 comme en 536, à Childebert, roi de Paris. Depuis 536 jusqu'en 1066, il n'est fait mention dans aucun historien, nous ne dirons pas d'un royaume, mais même d'une seigneurie d'Yvetot; et depuis 1066 jusqu'en 1370 tous les seigneurs qui ont porté ce nom ne paraissent dans les monumens que comme vassaux des ducs de Normandie ou comme sujets des rois de France, sans aucun titre qui les distingue des simples seigneurs.

Le premier document où se trouve le titre de roi d'Yvetot, est un arrêt de l'Échiquier de Rouen [1], de 1392. Depuis cette année et celle de 1498, il existe diverses lettres patentes des rois de France, qui prouvent que les possesseurs d'Yvetot jouissaient de droits extraordinaires et d'une parfaite immunité de tributs; mais ils y sont toujours nommés seigneurs d'Yvetot; seulement dans les comptes de Jean l'Allemand, receveur-général des finances sous le règne de Charles VIII et dans les années 1498 et 1499, Jean Beaucher est qualifié de roi d'Yvetot. Dans un rôle fait en 1506 pour la vicomté de Caudebec, il est porté que Perrot Chenu, écuyer, possède le fief et la seigneurie d'Yvetot, et qu'en cette qualité il est exempt de service et d'hommage au roi, suivant les chartes.

Les rôles de l'an 1525 attribuent la qualité de roi

[1] Voy. vol. VIII, p. 198.

au seigneur d'Yvetot, et François I.er, par ses lettres du 13 août 1543, donne la qualité de reine à la dame d'Yvetot. Jusqu'à la révolution française, les seigneurs d'Yvetot ont joui de très-grands privilèges, mais non de la souveraineté qui est expressément réservée au roi de France par des lettres patentes de Henri II, du 26 décembre 1553. Le titre de roi a cessé depuis cet acte.

III.

Suite de la note généalogique sur la famille d'Armagnac. (Vol. VIII, p. 355) *et note sur les comtes de Comminges.*

Nous avons parlé des ancêtres de Bernard VII, *comte d'Armagnac*, et fort souvent dans le chapitre XIV du livre V, de ce seigneur lui-même, chef du parti d'Orléans qui, d'après lui, fut nommé le parti des Armagnacs. Nous avons dit qu'il fut massacré le 12 juin 1418. Son fils aîné, Jean IV, lui succéda dans toutes ses terres, excepté le comté de Pardiac qu'il laissa à son cadet. Jean IV, prince très-violent, se mit, en 1443, illégalement en possession du comté de Comminges; le dauphin Louis, fils de Charles VII, envoyé contre lui à la tête d'une armée, s'empara de sa personne et de son pays. On lui fit son procès; les lois le condamnaient; mais le roi lui fit grâce à condition qu'il ne se servirait plus de la formule de comte d'Armagnac par la grâce de Dieu. Jean V, son fils, devint amoureux de sa propre sœur Isabelle, vécut dans un commerce incestueux avec elle et en eut deux

enfans. Antoine de Cambray, référendaire à la cour de Rome, fameux faussaire, et Jean de Volterre, notaire apostolique, lui fabriquèrent une fausse bulle, en vertu de laquelle il épousa sa sœur avec les cérémonies de l'Église. Charles VII envoya contre lui, en 1454, le comte de Dammartin et le maréchal de Loheac qui s'emparèrent de son pays; Jean V se sauva. Le parlement, par un arrêt du 13 mai 1460, le condamna au bannissement, avec confiscation de ses biens. Louis XI dont il avait favorisé la révolte, le rétablit dans ses domaines; ce bienfait n'empêcha pas Jean V d'entrer dans la ligue du bien public. Il en sera question dans notre Livre VI.

Nous avons dit qu'en 1443, Jean IV, son père, s'était emparé du *comté de Comminges*. On trouve dès l'année 900 un certain Asnarius, ou Loup-Aznaire, qui est qualifié de comte *de* ou *en* Gascogne, et dont descendent peut-être les comtes de Comminges qui se sont succédé de mâle en mâle jusqu'en 1376. Nous avons vu Bernard IV, mort en 1226, jouer un rôle dans la guerre des Albigeois [1]. Pierre-Raymond II fut le dernier mâle de cette maison. Marguerite, sa fille, fit donation du comté de Comminges à son troisième époux, Mathieu, cadet de Foix. Ce couple s'étant brouillé, Mathieu enferma son épouse dans une prison où il la tint une vingtaine d'années. Elle recouvra sa liberté en 1443, par l'intervention du roi, et il fut décidé qu'après sa mort et celle de Mathieu, le comté serait réuni

[1] Voy. vol. V, p. 23 et suiv., où par erreur il est nommé Bernard III.

à la couronne. Marguerite mourut la même année, et ce fut alors que Jean IV d'Armagnac essaya de s'emparer du comté, qui n'échut à la couronne qu'en 1453, à la mort de Mathieu de Foix. Plus tard, Louis XI en disposa en faveur d'Odet d'Aidie, seigneur de Lescun : il fut de nouveau réuni à la couronne en 1540.

IV.

Note généalogique sur la famille de Montmorenci.

L'antiquité a décerné aux *barons de Montmorenci* le titre héréditaire de premiers barons de France, c'est-à-dire du duché de France. Une ville située à trois lieues de Paris a donné le nom à cette illustre famille, propriétaire, outre la baronnie de Montmorenci, des terres de Marli, d'Ecouen, de Feuillarde, Brai-sur-Seine, Saint-Brice, d'Herouville, d'Epinai, de Conflans-Sainte-Honorine, Verneuil, d'Attichi.

Parmi les barons de Montmorenci depuis Bouchard I.er, qui vivait vers 958, nous ne nommerons que ceux qui sont particulièrement remarquables par quelque circonstance qui se rattache à l'histoire de France.

Bouchard II, mort vers l'an 1020, obtint du roi Robert la permission de construire une forteresse à Montmorenci.

Thibaut, mort vers 1090, fut connétable de France; cette charge n'était point alors la pre-

mière de la cour : elle ne le devint qu'après 1262.

En 1101, Louis le Gros, alors prince royal de France, pour châtier Bouchard IV de Montmorenci des déprédations qu'il exerçait sur ses voisins, vint l'assiéger dans sa forteresse. Robert II, comte de Flandre, et Simon II, comte de Montfort l'Amauri, vinrent assister le prince; mais tous leurs efforts pour forcer Bouchard à rendre la place, furent inutiles.

Mathieu I.er Montmorenci fut nommé en 1138 connétable de France, et épousa en 1141 la reine Adèle, veuve de Louis le Gros; mais il n'eut des enfans que d'un premier mariage. Son cinquième fils, nommé Mathieu, fonda la branche de *Montmorenci-Marli*, éteinte en 1356.

Il a été souvent question, dans cet ouvrage, de Mathieu de Montmorenci; c'est Mathieu II, dit le Grand (1189-1230), dont toute la vie fut une suite de faits glorieux. Le premier où il fit briller sa valeur et son habileté dans l'art militaire, fut la prise de Château-Gaillard, place très-forte alors, située au milieu de la Seine; il fallut un siège de six mois pour la réduire. La conquête de toute la Normandie sur les Anglais fut la suite de ce succès. Montmorenci y eut pour aide Simon IV de Montfort l'Amaury, époux de sa sœur, et Guillaume des Barres. Ces trois amis acquirent la réputation des trois plus braves de la nation. Montmorenci eut une grande part au gain de la bataille de Bouvines[1], où il commandait l'aile droite, sous le duc de Bourgogne. « Il tenoit, dit une chro-

[1] Voy. vol. V, p. 110.

nique, un faussant en sa main, et en détranchait les presses, et estoit sur un grand destrier; et qui lors le veist, bien l'eut pu remembrer un gentil vassal. » Montmorenci y gagna, dit-on, douze enseignes impériales, et, en mémoire de cette prouesse, le roi voulut qu'au lieu de quatre alérions qu'il avait dans ses armes, il en portât désormais seize. Les branches cadettes de sa maison continuèrent de n'en porter que quatre. En 1218, Mathieu le Grand fut nommé connétable de France. Il commanda l'armée de Louis VIII dans la glorieuse campagne de 1224, que fit ce prince contre les Anglais [1], ainsi que dans celle de 1226, contre les Albigeois. Louis VIII mourant à Montpensier, le conjura de prendre sous sa garde son fils aîné :

> Et Mahin de Montmorency
> Proia-il que par sa mercy
> Presist en garde son enfant,
> Et il l'ottroya en plorant,

dit Philippe Mouskes (évêque de Tournay, mort en 1282). Montmorenci fut le plus ferme appui de la reine Blanche, régente de France. Ce fut lui qui commanda l'armée avec laquelle le jeune S. Louis conquit, en 1229, Bellême et le comté du Perche [2]. Sa seconde épouse fut Emme, l'héritière du comté de Laval : le fils qu'elle lui donna fonda la première branche de *Montmorenci-Laval*, éteinte en 1412.

Mathieu III, son petit-fils (1243-1270), suivit

[1] Voy. vol. V, p. 118 et suiv. [2] Voy. vol. V, p. 125.

S. Louis en Afrique, et mourut de la contagion, devant Tunis. Son second fils, Erard, fonda la branche de *Montmorenci-Conflans* qui finit par la mort d'Antoine et de Hugues, tués l'un et l'autre à la bataille de Verneuil du 17 août 1424.

Charles baron de Montmorenci (1325—1381), qui passait pour un des seigneurs les plus humains, les plus braves et les plus judicieux de son temps, assista, comme maréchal de France, aux batailles de Créci et de Poitiers. Il négocia, en 1360, le traité de Bretigny, et fut un des otages du roi Jean, livrés aux Anglais.

Un des fils de Jacques de Montmorenci (1381—1414) fonda la branche de *Montmorenci-Croiselle*, éteinte en 1615.

Jean II (1414—1477), s'étant attaché au parti de Charles VII, fut dépouillé par Henri VI, prétendu roi de France, de ses terres en Isle de France, en Brie et en Normandie, dans lesquelles il rentra par suite de l'expulsion des Anglais. Deux fils qu'il avait de sa première épouse, l'héritière de Nivelles et Fosseux en Brabant, s'étant brouillés avec sa seconde épouse, passèrent du côté de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, l'ennemi du roi Louis XI. Indigné de cette trahison, Jean II, après avoir fait sommer l'aîné, Jean, seigneur de Nivelles, à son de trompe, de rentrer dans le devoir, sans qu'il comparût, le traita de chien, et le déshérita, ainsi que son frère utérin. Telle est l'origine du proverbe : « Il ressemble au chien de Jean de Nivelles qui fuit quand on l'appelle. » Le

baron Jean II, avec l'autorisation du roi, institua son héritier le fils qu'il avait de sa seconde femme; les deux fils du premier lit fondèrent les *branches* des seigneurs *de Nivelles*, comtes de *Hornes*, et des marquis de *Fosseux*, aujourd'hui *ducs de Montmorenci*.

Guillaume, troisième fils de Jean II, lui succéda (1477—1531), à l'exclusion de ses aînés. Il servit avec fidélité et distinction Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François I.er. Des droits de sa mère, Marguerite d'Orgemont, il acquit Chantilly et d'autres terres; il eut Thoré des droits de son épouse, Anne Pot, demoiselle de la Rochepot.

Anne de Montmorenci (1531—1567), dont nous parlerons par la suite, fut son successeur. Il appartient aux hommes les plus célèbres des règnes de François I.er, Henri II et ses fils. Nommé maréchal de France en 1522, il fut fait prisonnier, en 1525, à la bataille de Pavie; commanda, en 1536, l'armée de France contre Charles-Quint, et sauva Marseille. Il reçut, en 1538, l'épée de connétable; sa faveur ayant diminué depuis la visite que Charles-Quint fit à Paris, il se retira, en 1541, à Chantilly. Rappelé à la cour par Henri II, il châtia, en 1548, les habitans de Bordeaux. En 1551, la baronnie de Montmorenci, avec les terres d'Écouen, Chantilly, Montpilloi, Champursi, Courteil, Vaux-les-Creil, Tillai, le Plessier et la Villeneuve, fut érigée en duché-pairie pour Anne et ses descendans en ligne masculine, à condition qu'au défaut d'hoirs mâles, la pairie serait éteinte, et qu'il ne demeurerait que la qualité de duché. Le conné-

table perdit, en 1559, la bataille de S. Quentin, où il fut fait prisonnier. Il passa tout le temps du règne de François II à Chantilly, fut nommé, en 1560, généralissime, forma, avec le duc de Guise et le maréchal de S. André, le fameux triumvirat. Il fut vainqueur, et perdit la liberté à la bataille de Dreux, en 1562, et la vie à celle de S. Denis, du 10 avril 1567. « Général malheureux, mais habile, disent les auteurs de l'Art de vérifier les dates, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme, bon citoyen, zélé catholique et pensant avec grandeur. »

Il eut pour successeurs dans le duché de Montmorenci ses deux fils, l'un après l'autre, d'abord François II (1567—1579), ensuite Henri I.er, ou le seigneur de Damville (1579—1614). Le premier, époux de Diane, fille naturelle de Henri II, maréchal de France, ambassadeur en Angleterre en 1572, ne laissa pas d'enfans. L'autre, fait prisonnier, avec son père, à la bataille de S. Quentin, assista avec lui à celle de S. Denis, et fut nommé, en 1593, connétable.

Nous verrons, au septième livre, la branche des ducs de Montmorenci s'éteindre par une catastrophe sanglante ; mais nous dirons encore quelques mots ici de la *branche de Montmorenci-Marli*. Sa tige fut Mathieu I.er de Montmorenci, seigneur de Marli, de Verneuil (au pays Chartrain), de Montreuil-Bonnin (en Poitou), et de Picanville (en Normandie), cinquième fils du connétable Mathieu I.er. Le sire de Marli se croisa, en 1189, avec Philippe-Auguste, et

se distingua au siège de S. Jean d'Acre [1], et après son retour en France, dans la guerre des Albigeois [2]. A un combat qui fut livré le 28 septembre 1198, près de Gisors, il fut désarçonné et fait prisonnier par Richard cœur de Lion. Il prit part à la quatrième croisade, et fut tué au siège de Constantinople. Villehardouin raconte cet évènement dans les termes suivans: « Alors avint une moult grand mésaventure dans l'ost que Mahins de Montmorency, qui ère un des meillors chevaliers del royaume de France et des plus prisiez et des plus amez fut mort, et ce fut grant duls et grant dommage dans des gregnors qui aveinst eu l'ost d'un sol hom. »

Bouchard I.er, son fils, prit part à la guerre contre les Albigeois. Simon de Montfort lui donna les châteaux de Saissac et de S. Martin, au diocèse de Carcassonne.

Les seigneurs de Marli s'éteignirent en 1356.

[1] Voy. vol. III, p. 377. [2] Voy. vol. V, p. 102.

V.

Du royaume d'Arménie.

Nous avons parlé [1] de la fondation du royaume d'Arménie. Ce petit état, situé hors de l'Europe, n'entre pas dans notre Cours d'histoire des états de cette partie du monde. Néanmoins comme les rois d'Arménie ont eu de fréquens rapports avec les Croisés, qu'ils professaient la religion chrétienne, et étaient même du rit latin, nous croyons devoir leur donner une petite place dans ce supplément; d'ailleurs nous verrons [2] que la couronne d'Arménie a appartenu un instant, ou était destinée au moins à des princes d'occident, aux rois de Chypre.

Il a été dit que ce royaume n'était pas situé en Arménie, et qu'il ne devait son nom qu'à un hasard ou à une erreur. Il comprenait une partie de la Cilicie et de la Cappadoce; Tarses en était la capitale.

On ne sait à quelle époque les gouverneurs grecs de ce pays se sont rendus indépendans. Les premiers Croisés trouvèrent des princes d'Arménie avec lesquels ils furent en rapport. *Léon* ou *Livon* ayant été attaqué par Boémond II, prince d'Antioche, appela à son secours les Seldjoucides, qui en 1131 tuèrent ce prince dans une rencontre près d'Atharah [3]. Manuel Comnène enleva à Léon la ville de Tarses, que *Tho-*

[1] Voy. vol. III, p. 371. [2] Voy. vol. XI, p. 64.
[3] Voy. vol. III, p. 334.

ros, frère et successeur de Léon, reprit [1]. Ce même prince se réconcilia en 1160 avec l'empereur, qui lui inféoda la Cilicie. Comme il ne laissa pas d'enfans, les seigneurs du pays lui donnèrent pour successeur, vers 1170, *Thomas*, son neveu, Français de naissance, qui ne put se maintenir contre *Milon*, frère de Thoros et templier apostat, qui fit avec succès la guerre tant à Amauri, roi de Jérusalem, qu'aux généraux de Manuel. Il eut en 1180 pour successeur *Rupin*, son fils, que Boémond III, prince d'Antioche, arrêta prisonnier d'une manière perfide, pour le forcer de lui rendre hommage de la Cilicie.

En 1189 Léon ou Livon se chargea de la tutèle des enfans mineurs laissés par Rupin, et força Boémond, les armes à la main, non-seulement à renoncer à la suzeraineté de la Cilicie, mais à s'en reconnaître lui-même vassal. Il priva ses pupilles de la succession, et, du consentement de l'empereur et du pape Célestin III auquel il transmit sa confession de foi catholique, il prit la dignité royale, et fut couronné en 1197 par Conrad de Wittelsbach, archevêque de Mayence. On le nomme *Livon I.er* [2].

Isabelle, sa fille mineure, lui succéda en 1219 sous la tutèle de Constant, son parent, connétable de Cilicie, qui en 1221 lui fit épouser *Philippe*, un des

[1] Voy. vol. III, p. 354. Nous y avons commis une légère erreur que nous rectifions ici. L'expédition personnelle de Manuel Comnène, dont il y est question, était dirigée contre Léon. Un parent de Manuel, nommé Andronic, commandait l'armée que Thoros défit.

[2] Voy. vol. VI, p. 164.

fils de Boémond IV, prince d'Antioche. La mauvaise conduite de ce prince engagea Constant à le faire arrêter et mourir en prison, dès l'année 1222. Il donna alors à Isabelle pour second époux, *Haïthon* ou *Aïton*; son fils, sous le nom duquel, en qualité de baile et de régent, il exerça le souverain pouvoir jusqu'à sa mort. En 1253, Aïton, par des motifs religieux et politiques, se rendit auprès de Mangou, grand khan des Mongols, et conclut avec lui une alliance contre les Seldjoucides [1]. Il l'engagea à entrer en correspondance avec S. Louis. Aïton abdiqua en 1270, et eut pour successeur d'abord *Livon II*, son fils, jusqu'en 1288, ensuite, l'un après l'autre, les quatre fils de celui-ci, savoir *Aïton II*, qui abdiqua en 1294; *Thoros*, jusqu'en 1296; *Sembat*, jusqu'en 1298, et *Constant*. Aïton II, en abdiquant en 1294, conserva le gouvernement pendant le règne de Thoros; Sembat profita d'un absence d'Aïton et de Thoros, pour usurper le trône; ayant pris les deux frères qui revenaient de Constantinople, il priva de la vue Aïton, et fit étrangler Thoros. La scène changea en 1298; Constant s'empara du trône, fit mettre Sembat en prison, d'où sortit Aïton; mais n'ayant pas voulu donner part à celui-ci au gouvernement, il fut arrêté et envoyé avec Sembat à Constantinople, et Aïton donna la couronne à *Livon III*, fils mineur de Thoros. Ce prince fut l'allié du khan Gazan, sixième successeur de Houlakou, dans ses guerres avec le sultan d'Égypte. Khodabenda ou Olgatoukhan, qui suc-

[1] Voy. vol. VI, p. 180.

céda à celui-ci, vint lui-même en Arménie en 1307, et fit tuer le roi et le régent. Tous les deux venaient d'assister au concile de Sis, où la réunion de l'Église d'Arménie avec l'Église romaine fut cimentée.

Il restait un cinquième fils de Livon II, *Oïssim* qui succéda à son neveu; il fut le geôlier de Henri II de Lusignan, roi de Chypre [1]. Sous son règne, en 1316, fut tenu le concile d'Adena, qui confirma celui de Sis de 1307. Après lui, depuis 1320 jusqu'en 1344, *Livon IV*, son fils, occupa le trône. Ce prince eut des guerres fort graves à soutenir contre les sultans d'Égypte. On parle d'une grande bataille qu'il leur livra en 1330 à Ayas [2], où périrent 58,000 Infidèles et 7,000 Chrétiens. Quelque brillante que fût cette victoire, elle ne dispensa pas Livon de solliciter les secours des princes d'Occident. Philippe de Valois, roi de France, lui accorda, en 1332, un secours de 10,000 florins d'or, et Jean XXIII publia, en 1333, en faveur du roi d'Arménie, une croisade dont la mort du pape empêcha l'effet. Ce prince se fit haïr par la préférence qu'il accordait aux Latins; il fut assassiné en 1344, par les grands, conjurés contre lui.

Les grands déférèrent la couronne à *Gui de Lusignan*, fils d'Amauri, frère de Henri II, roi de Chypre. Gui s'était distingué au service de Constantinople : son règne ne dura que jusqu'en 1347; *Constant* qui lui succéda et était peut-être son frère, ne vécut que jusqu'en 1351, et fut remplacé par

[1] Voy. vol. VI, p. 162; XI, p. 63.

[2] Nommé aussi Ayasso, Layasso. C'est l'ancienne Issus.

Constantin, son fils. On ne connaît pas l'année de la mort de ce roi, ni avec certitude le nom de son successeur, qui fut probablement un fils mineur qu'il avait laissé sous la tutèle de sa veuve [1]. Il est vraisemblable qu'il s'appelait *Drago*, parce qu'il existe une monnaie d'un roi d'Arménie de ce nom, dont on ne sait rien.

Ce prince doit être mort en 1368; car cette année les grands d'Arménie élurent roi Pierre I.er de Lusignan, roi de Chypre, qui mourut avant d'avoir pu prendre possession de cette seconde couronne. *Livon V de Lusignan* fut son successeur, et le dernier roi d'Arménie. Les Turcs s'emparèrent de ce pays, et Livon se sauva en Europe. En 1378 il vint à la cour de France; Charles V lui donna pour demeure le château de S. Ouen, et une pension de 6000 livres, à laquelle Richard II, roi d'Angleterre, en ajouta ensuite une de 20,000 marcs. Livon V mourut à Paris, en 1393, et reçut une sépulture royale aux Célestins.

[1] Elle s'appelait Marie, et il fut question, pendant quelque temps, de lui donner pour époux Otton de Brunswick qui épousa ensuite Jeanne Ire, reine de Naples.

Explication des abréviations qui se trouvent sur les tables suivantes.

C.	*comte, comtesse, comté.*
D.	*duc, duchesse, duché.*
E.	*époux, épouse.*
Emp.	*empereur.*
Marq.	*marquis.*
P.	*prince, princesse.*
R.	*roi, reine.*
S.	*seigneur.*
conc.	*concubine.*
décap.	*décapité.*
dép.	*déposé.*
f.	*fils* ou *fille.*
m.	*marié, mariée.*
†	*mort, morte.*
n.	*né, née,*
nat.	*naturel.*
répud.	*répudiée.*
sép.	*séparé.*
tit.	*titulaire.*

Les chiffres placés après la lettre E, indiquent si c'est une première, seconde, troisième épouse.

Ceux qui sont placés au-dessus des noms, indiquent de quel lit est la personne.

ROIS DE NAPLES

DE

LA PREMIÈRE MAISON CAPÉTIENNE

D'ANJOU,

ET

ROIS TITULAIRES DE NAPLES

DE

LA SECONDE MAISON CAPÉTIENNE

D'ANJOU.

ɪNE D'ANJOU.

, de Naples seule 1282, † 1285. E. 1. *Béatrix* ɔ68, † 1308.

Philippe, P. d'Achaïe et de Morée, † 1277. E. *Isabelle* de Villehardouin, P. d'Achaïe et de Morée.

ɑn, C. de Gravina, D. de Duras, P. ʙ Morée, † 1335. E. 1. *Malthide* de ɦinault. 2. *Agnès* de Périgord.

Pierre C. de Gravina, † 1315.

ɪ ɪ † *Charles*, D. de Duras, décap. 1348. E. *Marie*, sœur de Jeanne I.

Louis, C. de Gravina, † 1362. E. *Marguerite* de S. Severin.

Robert, P. de Morée, † 1356.

ɑne, † ɪ7. E. ɜ de Na· ɛ, C. de ɡmont ɔger. 2. ɜ*rt*d'Eu.

Agnès. E. 1. *Candel*- *la Scala* 2. *Jacques* de Baux.

Marguerite Et *Charles III*, R.

CHARLES III DE LA PAIX, n. 1345, R. 1381, † 1386. E. *Marguerite* de Duras.

1. *Con*- ɪ. *Marie*

JEANNE II, n. 1371. R. 1414, † 1435. E. *Guillaume* d'Autriche, f. 1406. 2. *Jacques* de Bourbon, C. de la Marche.

ɪNE D'ANJOU.

ɪaples, † 1384. E. *Marie* de Bretagne, † 1404.

ɔu, P. de Tarente, D. de Calabre, C. du Maine, † 1404.

ɪ R. ɪl.

Charles, C. du Maine, n. 1414, † 1472. E. 1. *Cambelle de Sessa*. 2. *Isabelle* de Luxembourg.

ɪ IV, C. du Maine, 1472, ɪovence et R. tit. de Naples ɪ481. E. *Jeanne* de Lorraine.

Louise, † 1477. E. *Jacques* d'Armagnac, décap. 1477.

ROIS DE SICILE

DE LA MAISON D'ARAGON,

ET

ROIS DE NAPLES

DE LA MAISON D'ARAGON.

enstaufen.

Alphonse I | *Eléonore*, f. de Charles II, R. de Naples, m. 1302,
† 1291.

Alphonse | *Jean*, D. d'Athènes † 1348. *Alphonse-Frédéric*, f. nat. D. d'Athènes.

Pierre IV, *Frédéric*, D. d'Athènes † 1355.

Jean I, R. d'A | E. Martin, P. d'Aragon 1387, † 1 | nom de Martin I, †

R. de Sicile, † 1402. 2.

. *Jeanne* d'Aragon 1476, † 1518.

Alphonse | 4. *Jeanne*, † 1518. 2. E. *Ferdinand II*,
lyte Sforce | R. de Naples.

Ferdi | *dinand*, D. de Calabre
tante. | risonnier en Espagne.

la mort de Ferdinand son oncle.

DERNIERS ROIS D'HONGRIE

DE

DE LA RACE D'ARPAD,

ET

OIS DES MAISONS D'HONGRIE,

D'ANJOU ET DE LUXEMBOURG.

y, † 1233. 3. *Béatrix* d'Este, m. 1235.

1. BELA I 31. E. *Louis VI* nge.

3. *Étienne Posthume*, n. 1236. E. *Thomassine Morossini.*

ÉTIENN *eth*, † 1271. E. Cumar D. de Bavière.

ANDRÉ III LE VÉNITIEN, R. 1290, † 1301. E. *Fenena* de Cujavie.

LADISL n. 1261. D. de e 1290, R. d'Hon- 307, † 1308.

Élisabeth, † religieuse en 1338.

Charle † 1305. d'Hon Habsb

CHARL 'Hongrie sous le nom de LADISLAS, 1301, † 1306. E. 1. *Elisab*

LOUIS 345, R. de Naples 1326, *guerite*, sa cousine. E. 1. Luxen *sabeth*

MARIE R. d'Hongrie 1397, † 1414. R. 13 E. S Luxen

1. E. 1.

CHE, n.

1440, R. 1440, †

TABLEAU GÉNÉRAL

DE

LA MAISON DES PIASTS.

'S.

† 992.

.w I Herman, D. de Pologne, † 1102.

I Krzywousti, D. de Pologne, † 1138.

W Casimir II le Juste, † 1194.

Bead, D. de Cujavie et de Masovie, † 1247.
et

vit, † 1262, tige des D. de Masovie, éteints en 1526.

adyslaw Lokietek, tige des R. de Pologne jusqu'en
o et 1382.

B 'Oppeln, *Przemyslaw*, tige des D. de Ratibor,
C éteints en 1339.

H
G

B
ti
L
]

ét

DUCS ET ROIS

PIASTS DE POLOGNE.

e Boleslaw, D. de Bohême.

a de Misnie.

, C. Palatin du Rhin, † 1063.

, † 1087.

143, D. de Pologne vers 1081, † 1102. E. 1. *Judith*
l'emp. Henri III.

n. 1085, D. de Pologne 1102, † 1138. E. 1. *Zbis-*
Adélaïde, f. de l'emp. Henri IV. 3. *Salomé* de Berg.

W. 1131, D. 11 monarque D. 202. E. 1. *de* d'Hon-

3. CASIMIR II LE JUSTE, n. 1138, D. de Sendomir et de Lublin 1167, monarque 1177, † 1194. E. *Hélène* de Belcz.

B ue

LESZKO LE BLANC, monarque 1194, abdique 1201, remonte au trône 1227, † 1227.

Conrad, D. de Cujavie et de Masovie, † 1247. E. *Agathe* de Russie.

Ia ue 1227, † 1279.

Casimir, D. de Cujavie, etc., † 1268.

Ziémovit, † 1262, tige des D. de Masovie, éteints en 1526.

P IV LOKIETEK, Gn, etc., R. de 12, † 1333.

Ziémovit, D. de Dobrzyn.

Casimir, D. de Lenczyc, † 1294.

PR. de Pologne 12 Lithuanie, † 12 *Hedwige* de † 1

Wladislaw, D. de Dobrzyn.

Boleslaw, D. de Dobrzyn.

Éli E. 1. *Guil-* CES ey, † 1392. 129 eck. D.

3. *Hedwige*.

. E. *Wla-*
de Pologne

ROIS DE SUÈDE,

DEPUIS 1250 JUSQU'EN 1448.

Bindant la minorité de Waldemar I, † 1266.

Waldema, † 1277. détrôné 1

Benoît, n. 1256, D. de Finlande 1266, Ev. de Linkiöping 1286, † 1291.

Eric, n. 1 de Finlande, 1311.

Ingeburge. E. Éric VIII, R. de Danemark.

Euphémie, † 1360. E. *Albert I*, D. de Mecklembourg 1336, † 1380.

Marge *Brod*. de La-

Albert, P. de Mecklembourg, R. de Suède, 1363, dépouillé de la couronne 1389, renonce à la Suède 1405, † 1412. E. 1. *Richarde* de Ruppin, † 1380. 2. *Hélène* de Brunswick, † 1433.

Éric, † 1397.

Albert IV, D. de Mecklembourg, † 1423.

In

Eric I du Rhin, 1397, 1430.

1445.

ROIS DE DANEMARK,

DEPUIS

L'INTRODUCTION DU CHRISTIANISME

JUSQU'A

VÈNEMENT DE LA MAISON D'OLDENBOURG.

ROEMENT DE LA MAISON D'OLDENBOURG.

941, † 991.

, de Norvège 1000, d'Angleterre 1013, † 1014.

CANark 1014, † 1017. — *Estrith*. E. un comte *Ulfon*.
† 1

Ha gle — SUÉNON II ESTRITHSON, R. de Danemark 1044, † 1074.

HA 107 — *Suénon*, † 1104. — NICOLAS, R. 1104, † 1134. E. *Marguerite* de Suède.

Ch de † — *Suénon*, † 1117. — *Henri*. E. *Ingride*, f. de Ragwald. — *Magnus*, élu R. de Suède, † 1134. E. *Richisse* de Pologne.

*Bi*AND, n. 1131, R. 1157, 11 Suède. — CANUT V, R. 1147, † 1157.

CAR. 1202, † 1241. *tru*2. *Bérengère* de — *Waldemar*, f. nat. év. de Sleswick, prend en 1192 le titre de R. de Danemark ; archev. de Bremen.

W. R. 1250, † ava — 2. CHRISTOPHE I, D. de Laland, R. 1252, † 1259. E. *Marguerite* de Poméranie.

Sorrite *den* — ERIC VII GLIPPING, n. 1249, R. 1260, † 1286. E. *Agnès* de Brandebourg.

*Er*ISTOPHE II, R. 1320, 1333. gel *Euphémie* de Brandebourg. — *Richisse*. E. *Nicolas*, P. de *Werle*.

LDEMAR IV, R. 1340, 1368, † 1375. — *Sophie*, † 1340. E. *Gérard* le Grand, C. de Holstein.

*W*352, R. de Danemark ab 87, des trois royaumes 1412. E. *Haquin*, R. de — *Henri de Fer*, C. de Holstein.

*H*anemark 1376, wi — *Gérard*, D. de Sleswick, C. de Holstein, † 1404.

VIII, D. de Sleswick, olstein, † 1459. — *Hedwige*. E. *Thierry le Fortuné*, C. d'Oldenbourg.

, n. 1425, R. de Danemark 1448, de Norvège 1450, 458, † 1481. E. *Dorothée*, veuve de Christophe III

1047.

TABLEAU GENÉRAL

DES BRANCHES

DE LA MAISON D'ANGLETERRE,

DEPUIS 1066 JUSQU'EN 1813.

TABLEAU GENERAL

DE LA MAISON CAPÉTIENNE,

JUSQU'EN 1589.

EN 1589.

EUDES. de Neustrie et C. de Paris, R. 922, † 923.

A

HugueE. RAOUL, D. de Bourgogne, R. de France 923,
E. Hed

*Hugues*urgogne, souche de la PREMIÈRE MAISON DE BOUR-
1361, et des R. de Portugal.

PHINDOIS, éteinte vers 1263.

Lo

Lourtenay, tige de la BRANCHE DE COURTENAY, éteinte

PHILIPPE

Lou

Loijou, R. des Deux-Siciles, souche de la PREMIÈRE
éteinte en 1435.

PHILIPP

PHILIX, † 1319, souche de la BRANCHE D'EVREUX ET DE
en 1425.

LOUIS X;*agnanime,* C. d'Alençon, † 1346, souche de la BRAN-
N, éteinte en 1525.

JEAN I

CHARLES*Philippe le Hardi*, D. de Bourgogne, tige de la SE-
ONDE MAISON DE BOURGOGNE, éteinte en 1477.

CHARI

CHARLât. d'Orléans, souche de la maison de Longueville.

LOUI

CHARLI

FRANÇ HENRI III, R. 1574, † 1589.

TABLEAU
DE LA MAISON DE BOURBON,
DANS
SES DIFFÉRENTES BRANCHES.

TES BRANCHES.

Jacques, C. de la Marche, † 1361.

Jean I, C. de la Marche, † 1393.

an, tige des PRINCES DE CARENCY, éteints en 1515.

Roche sur Yon, † 1520, tige des Pr. DE LA ROCHE
: MONTPENSIER, éteints en 1608.

, † 1569.

, † 1588.

lé, † 1646.

L'e de la 30. ARMAND, Pr. de Conti, † 1666, souche de la MAISON DE CONTI, éteinte en 1814.

Lo'. d'Espagne, *Philippe*, † 1765, tige de la BRANCHE DE PARME.

Lou IV, R. des Deux-Siciles, tige de la BRANCHE DE

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE DIXIÈME VOLUME.

SUITE DU LIVRE CINQUIÈME.

FIN DU TOME DIXIÈME.



